





DICTIONNAIRE

VÉTÉRINAIRE,

ET

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

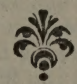
DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever, & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un Fauna gallicus.

Par M. BUC'HOZ, *Médecin Botaniste & de Quartier Surnuméraire de Monsieur, ancien Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Docteur aggrégé du College Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse, Membre de la Société d'Agriculture de Rouen.*

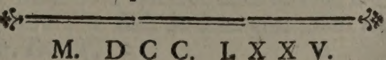
ORNÉ DE 60 PLANCHES, GRAVÉES EN TAILLE-DOUCE.

TOME CINQUIEME.



A PARIS,

Chez BRUNET, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis de S. Jaçques-la-Boucherie.



M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

PLA

PLANTES INDIGENES. On entend en médecine & en art vétérinaire, par plantes indigenes, celles qui croiſſent naturellement dans nos climats, & qui ſont à portée de nous; nous allons déſigner dans cet article la plupart de celles dont on peut ſe ſervir dans l'art vétérinaire avec les doſes auxquelles on peut les porter; nous extrairons ce que nous dirons ſur cet objet, du traité des *démonſtrations botaniques à l'uſage de l'Ecole Vétérinaire* imprimé à Lyon : nous commencerons par l'Abſynthe. C'eſt une plante amere, aromatique & odorante, on lui attribue une vertu antiſeptique, vermifuge, fébrifuge, ſtomachique & antiémétique; quand on la preſcrit aux animaux, c'eſt à la doſe d'une demi-livre macérée dans du vin; ſon ſel lixiviel ſe donne à la doſe de deux gros, ſon eſprit

ardent à celle d'un gros, & la poudre de ses semences à celle de deux gros. Le faux Acacia est un arbre dont les feuilles passent pour une nourriture très-succulente aux bestiaux; il est originaire de Virginie & naturalisé dans notre pays; on attribue à ses fleurs une vertu émolliente & anti-spasmodique.

La racine de l'Aconit nous vient des Alpes & du Dauphiné; elle a un goût amer & âcre; tous les Praticiens en médecine pensent qu'elle est alexitere, diaphorétique & stomachique; sa dose pour les animaux est d'une once. L'Aigremoine est une plante fort usuelle; elle a une vertu astringente, vulnéraire, apéritive & dessicative; on donne cette plante aux animaux en décoction, à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau. Rien n'est plus commun que de voir employer l'Ail dans l'art vétérinaire; on a coutume de le donner aux animaux à la dose d'une once, broyé & mêlé dans une demi-livre de vin; on prétend que cette racine est maturative, anti-histérique, diurétique, vermifuge & diaphorétique. L'Airelle est un arbrisseau qui croît sur les plus hautes montagnes, telles que sur les Pyrenées, les Alpes & les Vosges; ses bayes sont rafraîchissantes & coagulantes; on les fait prendre aux animaux à la dose d'une demi-once, ou en décoction à la dose de deux onces sur une livre d'eau. L'Alcée est une plante qui a à peu près les mêmes caracteres & les mêmes propriétés que la Mauve; sa racine est un purgatif hydragogue très-fort; on la fait prendre aux chevaux en poudre, depuis un gros jusqu'à une demi-once. On tire des noyaux des Amandes douces, une huile qui est adoucissante, anodine & laxative; cette huile se donne aux animaux à la dose d'une demi-livre.

La semence d'Ammi est aussi en usage dans l'art vétérinaire; c'est une des quatre semences chaudes; elles est carminative, stomachiqne & diurétique; on donne sa poudre aux animaux à la dose de deux gros. On vante

beaucoup la racine d'Ancholie, comme apéritive & rafraîchissante ; sa dose est d'une once mise en poudre. L'Anet est une plante qui approche beaucoup de l'Ammi par ses qualités ; elle est indigene à l'Espagne & à l'Italie ; elle a une odeur forte & un goût âcre & piquant ; sa vertu est d'être carminative, assoupissante, stomachique, anti-émétique & résolutive ; ses semences sont les parties de la plante les plus en usage ; on les fait prendre aux animaux, pulvérisées à la dose de deux onces, & leur essence à celle d'un demi-gros.

Les Alpes nous fournissent dans l'Angélique une plante cordiale, stomachique, carminative, vulnéraire, apéritive, emménagogue & anti-vermineuse ; on n'employe guere que sa racine ; on la pulvérise & on la donne aux animaux à la dose de deux gros. On peut mettre dans le rang de l'Ammi & de l'Anet, l'Anis qui nous vient originairement d'Egypte ; sa semence est carminative, stomachique & apéritive ; quand on la prescrit aux animaux, c'est toujours en poudre à la dose d'une once, & infusée dans de l'eau-de-vie, à la dose d'une once & demi sur une demi-livre de liqueur. Le suc de l'Archangélique ou ortie blanche, s'employe utilement pour les hémorrhagies ; on le donne aux chevaux à la dose d'une demi-livre. L'Argentine merite encore une place distinguée parmi les plantes vulnéraires, astringentes & dessicatives, on la croit même fébrifuge ; son suc se donne aux animaux à la dose d'une demi-livre, & sa semence pulvérisée à celle de deux gros.

La racine d'Aristoloche ronde est emménagogue, céphalique, apéritive, résolutive & très-déterssive ; on en tire un extrait & une poudre qu'on donne l'un & l'autre aux chevaux à la dose d'une once. L'Aristoloche clématite n'est pas moins en usage ; on la dit déterssive, vulnéraire, emménagogue & foible émétique ; on employe sur-tout sa racine, dont la dose est d'une demi-once pour les chevaux. L'Armoise est aussi

une plante uſuelle ; priſe intérieurement elle a une vertu emménagogue, apéritive, ſtimulante, anti-hiſtérique ; extérieurement elle eſt vulnéraire, déterſive ; on la pulvériſe & on la donne aux animaux intérieurement à la doſe d'une demi-once, ou bien on la fait infuſer à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau.

La racine d'Arrête-Bœuf eſt une des cinq racines apéritives mineures ; elle eſt diurétique ; elle ſe preſcrit aux animaux à la doſe d'une once, ou en décoction à la doſe de deux onces ſur une livre d'eau. L'Aſperge eſt auſſi diurétique ; quand on mange de cette plante, elle rend les urines puantes ; ſa racine eſt miſe au nombre des cinq racines apéritives majeures ; on la fait bouillir depuis la doſe d'une once juſqu'à deux, dans deux livres d'eau. L'Aſphodele eſt encore quelquefois utile dans l'art vétérinaire ; ſa racine eſt emménagogue, émolliente & maturative ; on l'employe pulvériſée à la doſe de deux gros pour les animaux ; cette plante eſt indigene à l'Italie.

La Ballote, qu'on nomme auſſi Marrube puant, ou Marrube noir, eſt une plante dans laquelle tous les Auteurs reconnoiſſent une vertu anti-épileptique, anti-hyſtérique & déterſive. Boerhaave exalte ſur-tout dans cette plante cette derniere qualité ; on la donne aux animaux à la doſe de deux poignées ſur une livre d'eau. Perſonne n'ignore les vertus de la Bardane ; ſes fleurs, ſes feuilles, ſes racines ſont apéritives, vulnéraires & fébrifuges ; ſes ſemences ſont très-diurétiques ; on ne fait ordinairement uſage que de ſes racines ; la doſe pour les animaux, eſt en poudre d'une demi-once, & en décoction, de quatre onces ſur deux livres d'eau. On ſe ſert encore quelquefois du grand Baſilic ſauvage, comme céphalique, & pulvériſé à la doſe d'une demi-once pour les animaux : ce Baſilic eſt connu en botanique ſous le nom de *Clinopodium vulgare. Linn.* Le Beccabunga eſt univerſellement reconnu comme un

bon anti-ſcorbutique ; il a auſſi une vertu déterſive, diurétique & vulnéraire ; on le donne communément en boiſſon à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau ; on tire auſſi de cette plante un extrait, dont la doſe eſt d'une once.

La Bella Dona eſt une plante qui a été regardée juſqu'à nos jours comme un poiſon, cependant quelques Praticiens en médecine ont recommandé depuis peu l'uſage de ſes feuilles pour les cancers ; ſi on en veut faire prendre aux animaux, il ne faut leur en donner que depuis une demi-once juſqu'à une once ; nous penſons néanmoins qu'on feroit très-bien de ne leur en pas donner, d'autant que cette plante eſt trop narcotique & trop vertigineuſe. La Benoitte, ou Caryophillata, mérite un rang des plus diſtingués dans la matiere médicale vétérinaire ; elle eſt aſtringente, ſudorifique, cordiale & même fébrifuge ; on donne toute la plante en décoction à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau, & les racines en poudre à la doſe d'une demi-once. La Bétoine eſt trop intéreſſante pour la paſſer ſous ſilence ; perſonne ne lui diſpute ſa vertu céphalique, tonique, ſternutatoire, anti-hyſtérique, vulnéraire & déterſive ; on preſcrit la poudre aux animaux à la doſe d'un gros, & ſon ſuc à la doſe de deux onces.

La racine de Biſtorte qu'on tient dans les pharmacies & qu'on tire des montagnes des Alpes, ſe preſcrit pulvériſée à la doſe de deux gros, ou en décoction à la doſe de quatre onces dans une livre & demie d'eau ; cette racine eſt aſtringente, on s'en ſert dans les hemorrhagies. On employe quelquefois pour les chevaux des fleurs de Bouillon blanc, on les fait entrer comme émollientes, calmantes & béchiques dans leurs boiſſons, à la doſe d'une poignée pour une livre d'eau. La Bourdaine, *frangula*, eſt un grand arbriſſeau dont l'écorce intérieure eſt amere, un peu gluante, apéritive, purgative, lorſqu'elle eſt deſſéchée ; émétique, déterſive, quand elle eſt verte ; on donne aux animaux cette écorce pul-

vérifée à la dofe d'une demi-once dans du vin blanc.

La Bourrache eft regardée comme plante potagere, fes feuilles ont une vertu diurétique, expectorante, fes fleurs font béchiques; on en donne aux animaux des boiffons avec quatre onces de fon fuc dépuré & tiré des feuilles pilées, ou deux poignées en décoction. On fe fert quelquefois pour les chevaux de la Brunelle en gargarifme; on leur donne à la dofe d'une poignée dans une livre d'eau. La Bugle s'emploie encore dans l'art vétérinaire, comme plante vulnéraire, réfolutive & apéritive; on en fait prendre l'infufion aux animaux à la dofe d'une poignée & demie dans deux livres d'eau, & fon fuc à la dofe d'une demi-livre.

La Buglofe a les mêmes vertus que la Bourrache; on la met auffi au nombre des vulnéraires : fes fleurs font cordiales; on donne cette plante en boiffon aux animaux à la dofe de deux poignées pour deux livres d'eau. Les feuilles du Buis font fudorifiques, mondificatives & purgatives; on les prefcrit à la dofe de deux onces fur deux livres d'eau. Le Cabaret eft une des meilleures plantes qu'on puiffe avoir pour les animaux; c'eft pour eux un excellent purgatif; on leur fait prendre les feuilles de cette plante à la dofe d'une poignée macérée dans une livre de vin blanc. Rien ne purifie mieux le fang & ne donne plus d'appétit aux chevaux, que de mêler de cette plante groffierement pulvérifée avec leur avoine. Le Caille-Lait eft aftringent, céphalique, effentiellement anti-épileptique & anti-fpafmodique; il caille le lait, ce qui lui a donné fon nom; on prefcrit fa poudre à la dofe d'une demi-once & fon fuc à celle d'une demi-livre.

La Camomille commune n'eft pas rare aux environs de la mer, fur-tout dans le Languedoc; elle eft univerfellement reconnue pour réfolutive, fébrifuge, ftomachique, carminative & vermifuge; on en donne aux animaux en poudre à la dofe de deux gros, & en décoction à celle d'une poignée fur une livre d'eau. La

Camphrée croît dans les terreins incultes de l'Espagne: elle vient aussi aux environs de Montpellier ; la tige & les feuilles de ce sous-arbrisseau , ont une odeur de camphre & sont âcres au goût; elles sont expectorantes, incisives , anti - asthmatiques , emménagogues , sudorifiques , apéritives , & selon quelques Auteurs , vulnéraires; on en donne quelquefois aux animaux à la dose d'une once.

Le Caprier est une espece d'arbuste qui croît dans nos Provinces méridionales de la France ; on ne se sert dans la médecine & l'art vétérinaire , que de l'écorce de sa racine , qui est âcre , amere , diurétique & résolutive ; on la prescrit aux animaux en poudre à la dose d'une demi-once , & en infusion dans le vinaigre qui a servi à faire mûrir les boutons à la dose de trois onces. La racine de Carotte se donne aux animaux pour nourriture , & sa semence pour médicament ; celle-ci se prescrit à la dose d'une once macérée dans du vin blanc ; elle est une des quatre semences chaudes mineures; elle est carminative , apéritive & diurétique. Le Caroubier , *siliqua edulis. Pin.* qui croît naturellement dans l'Italie , l'Archipel & la Syrie , donne un fruit doux , fade , mucilagineux , pectoral, adoucissant & laxatif ; ce fruit est bon à manger , on en tire un suc mielleux peu usité ; on le prescrit quelquefois aux animaux en décoction à la dose de quatre onces dans deux livres d'eau : les siliques de cet arbre donnent une excellente nourriture pour les bestiaux.

On cultive dans nos jardins le Carthame , qui est une plante naturelle à l'Egypte ; la semence de cette plante est un fort purgatif , dont il ne faut se servir qu'avec prudence ; on la prescrit cependant aux animaux à la dose d'une once. Le Carvi ou Cumin des prés , peut aller presque de pair avec l'Ammi , l'Aneth & l'Anis ; sa semence est une des quatre semences chaudes ; on la donne en poudre aux animaux à la dose de deux gros , & sa racine à celle de deux onces sur une livre d'eau.

La Casse, telle qu'on la trouve dans nos boutiques, est une silique dont la pulpe a un goût doux & fade, nous la tirons d'Egypte & d'Alexandrie, c'est un purgatif doux & bienfaisant ; on donne aux animaux la décoction de la Casse faite avec la moëlle, à la dose d'une livre sur deux livres d'eau. On attribue à la racine du Céleri, qui est une des cinq racines apéritives majeure, une vertu apéritive, sudorifique, diurétique & emménagogue ; sa semence est une des quatre semences chaudes ; on tire de ses racines un suc qu'on prescrit aux animaux à la dose d'une demi-livre, & la semence de cette plante se donne en poudre à la dose d'une demi-once.

La petite Centaurée est peut-être un des meilleurs remedes amers, toniques, stomachiques, fébrifuges, vermifuges & détersifs, qu'on puisse trouver dans les pharmacies ; on donne aux chevaux une demi-poignée de cette plante en infusion dans une demi-livre de vin ; la dose en poudre est d'une demi-once, & en extrait de deux onces. La grande Centaurée, totalement différente pour les caracteres de la petite, vient naturellement dans les Alpes ; sa racine a une vertu stomachique, vulnéraire & apéritive ; on la prescrit aux animaux à la dose d'une once sur une livre d'eau. Parmi les plantes potageres le Cerfeuil tient un rang distingué ; il a une vertu incisive, apéritive, résolutive & diurétique ; on en donne le suc aux animaux à la dose d'une demi-livre.

Le Chardon roland, qui est si commun le long des chemins, passe pour diurétique, emménagogue & aphrodisiaque ; on se sert de sa racine en décoction à la dose de trois onces sur une livre de liqueur. Le Chardon étoilé n'est pas plus rare que le Chardon roland : il est diurétique, vulnéraire & fébrifuge ; on donne toute la plante aux animaux par infusion, & les semences macérées dans du vin à la dose d'une demi-once dans une demi-livre de vin blanc. On attribue aussi à la semence,

aux feuilles & à la racine de Chardon marie, une vertu ſudorifique, alexitere, fébrifuge & apéritive; pluſieurs Auteurs regardent la ſemence de cette plante comme ſpécifique contre l'hydrophobie; cette ſemence ſe donne aux animaux en poudre à la doſe d'une demi-once ſur ſix onces de vin blanc. On cultive beaucoup dans les jardins de cette Capitale, le Chardon bénit; cette plante cueillie en été, eſt vulnéraire & anti-ulcéreuſe; on la donne aux animaux en décoction à la doſe de deux poignées dans deux livres d'eau.

Une plante fort utile dans la médecine des animaux, eſt la Chelidoine ou l'Eclaire; le ſuc de cette plante eſt âcre, piquant, un peu amer; l'herbe & les racines en ſont réſolutives, apéritives, purgatives & fébrifuges; on donne aux animaux la poudre de la racine à la doſe d'une demi-once, & on la fait infuſer dans du vinaigre à la doſe d'une once ſur huit onces de liqueur, pour être pris en deux fois.

Le Chêne a toutes les parties qui le conſtituent, douées d'une vertu aſtringente; quand on preſcrit ſes jeunes feuilles aux animaux, c'eſt ordinairement en décoction à la doſe de trois poignées ſur deux livres d'eau: on peut ſubſtituer à ces feuilles, trois onces de jeune écorce. Parmi les plantes apéritives & hépatiques, la Chicorée ſauvage mérite d'avoir une place; on la donne à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau, & ſon ſuc à la doſe d'une demi-livre. La racine du Chiendent connu ſous le nom de pied de poule, *gramen dactylon radice repente ſive officinarum. Tour.* eſt rafraîchiſſante, un peu apéritive & légérement diurétique; on fait manger cette plante aux animaux mêlée avec le foin, dans les cas où il faut les rafraîchir.

La ſemence de Citrouille eſt une des quatre ſemences froides majeures; la doſe de cette ſemence mêlée avec celle de Melon, de Concombre & de Calebaſſe, eſt d'une demi-livre pour les chevaux. La grande Conſoude eſt miſe au nombre des plantes vulnéraires,

aſtringentes & anti-dyſſentériques; on donne aux chevaux la racine de cette plante en poudre à la doſe d'une demi-once, & en boiſſon à la doſe de deux onces ſur deux livres d'eau. Le Coquelicot eſt une plante annuelle qui croît dans les champs & les bleds; on attribue à ſes fleurs une vertu anodine, diaphorétique & ſur-tout pectorale, adouciſſante; cette fleur ſe donne aux animaux en décoction à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Dans la famille des plantes diurétiques, rafraîchiſſantes & légérement anodines, on place communément & même à la tête, l'Alkekenge, autrement le Coqueret; on donne aux animaux le ſuc de ſes fruits exprimé & dépuré par ébullition à la doſe de deux onces, & fermenté avec du mou à la doſe de ſix onces. Une ſemence en même tems carminative & ſtomachique, eſt celle de Coriandre; quand on la preſcrit aux animaux, c'eſt ordinairement en poudre à la doſe d'une demi-once. Le fruit du Cornouillier, arbriſſeau qui vient dans les bois & les haies, eſt acidule, âpre, bon à manger, rafraîchiſſant & aſtringent; on l'ordonne comme tel aux animaux à la doſe d'une once.

La Coulevrée eſt une plante qui n'eſt pas moins utile dans l'art vétérinaire que dans la médecine humaine, elle eſt purgative, hydragogue, vermifuge, emménagogue, inciſive & diurétique; on preſcrit la poudre de ſa racine aux animaux à la doſe de deux gros, ſon ſuc à la doſe d'une demi-once, & ſon extrait à celle de deux gros. Une plante potagere utile dans les maladies des animaux, eſt le Creſſon alenois ou naſitor; on leur donne le ſuc de cette plante à la doſe de quatre onces, & l'infuſion à la doſe d'une poignée pour une livre d'eau. Le Creſſon des prés eſt de même que le Creſſon des jardins, déterſif, diurétique, emménagogue, inciſif, anti-ſcorbutique & ſternutatoire; on preſcrit ſon ſuc aux animaux à la doſe de quatre onces; ſes fleurs ſont encore, à ce qu'on prétend, anti-épileptiques. On attribue au Creſſon de fontaine une vertu diurétique, anti-ſcorbu-

tique, apéritive & déterſive; on donne aux animaux le ſuc de cette plante à la doſe de ſix onces, & les infuſions ou macérations dans du vinaigre, à la doſe d'une poignée ſur une demi-livre de cette liqueur.

La Croix de chevalier, connue en botanique ſous le nom de *tribulus terreſtris. Linn.* eſt une plante annuelle qui vient dans nos Provinces méridionales; ſon fruit eſt déterſif & apéritif; on le donne en poudre aux animaux à la doſe d'un gros. On fait avec toute la plante une eau diſtillée qui paſſe pour diurétique; cette eau ſe donne depuis quatre onces juſqu'à huit.

Le Cuminoides, autrement Cumin ſauvage, eſt une plante annuelle qui nous vient de l'Iſle de Crete & de Lemnos; elle eſt carminative; on l'employe en infuſion pour les animaux. Une plante qui croît naturellement dans les lieux incultes, eſt la Cinogloſſe; elle eſt annuelle; elle paſſe pour vulnéraire & pectorale; on la croit légerement narcotique, extérieurement émolliente, ainſi que ſes feuilles; la décoction de ces dernieres ſe preſcrit aux animaux à la doſe de deux poignées ſur deux livres d'eau. Le fruit du Cyprès mâle & du Cyprès femelle a toujours été regardé comme un bon aſtringent & comme un fébrifuge; il ſe donne en décoction dans du vin à la doſe d'une once pour les animaux. Le Domptevenin eſt une plante pérennelle, dont les racines ſont alexipharmaques, & les feuilles diurétiques, emménagogues & vulnéraires; on pulvériſe la racine, & on la donne aux chevaux depuis une demi-once juſqu'à une once: on prépare avec cette même racine & les feuilles de la plante un extrait, dont la doſe pour les chevaux eſt depuis deux gros juſqu'à une demi-once.

L'Aulnée, plus connue ſous le nom *d'enula campana*, eſt une plante très-uſitée en médecine; ſa racine paſſe pour alexitere, ſtomachique, vermifuge, tonique, déterſive & réſolutive par excellence; lorſqu'elle eſt fraîche, on la fait prendre en infuſion aux animaux

à la doſe de quatre onces, & quand elle eſt ſéche, on la pulvériſe ; la doſe en eſt pour lors d'une demi-once. Les bayes de l'Epine-vinette, arbriſſeau qui croît dans les terreins ſecs & ſablonneux, ſont douées d'une vertu rafraîchiſſante & coagulante ; on donne leur décoction aux animaux à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau.

L'Epurge eſt un purgatif très-violent pour l'homme, & familier au gens de la campagne ; ils prennent pour ſe purger depuis dix juſqu'à vingt de ſes graines ; pour les animaux il faut en porter la doſe depuis cent juſqu'à cent cinquante.

Parmi les plantes biſannuelles on place le Fenouil, qui croît naturellement dans les vignes pierreuſes des Provinces méridionales, & qu'on cultive quelquefois dans nos jardins ; on attribue au Fenouil une vertu réſolutive, carminative, diurétique, ſudorifique & ſtomachique ; ſa ſemence ſe donne en poudre aux animaux à la doſe d'une once, ou macérée dans de l'eau-de-vie pareillement à la doſe d'une once ſur une livre de liqueur : on leur donne l'huile eſſentielle à la doſe d'un gros. La queue de Pourceau eſt encore une plante très-indigene à la Provence, quoiqu'on en trouve néanmoins aux environs de Paris ; elle eſt apéritive ; réſolutive, diurétique & anti-ſpaſmodique ; on en donne le ſuc aux animaux à la doſe d'un gros. On cultive dans les champs & les jardins, la Feve de marais : elle eſt venteuſe ; ſa farine eſt une des quatre farines réſolutives ; on obtient par la lixiviation des tiges & des gouſſes brûlées, un ſel diurétique qu'on donne aux animaux à la doſe de deux gros.

On prétend que les racines de la Filipendule ſont très-aſtringentes ; on les preſcrit en cette qualité en poudre à la doſe d'une demi-once. La Fougere femelle eſt connue par-tout ; ſa racine eſt apéritive, vermifuge, aſtringente ; elle entre dans la compoſition de la pierre de Fougere, aſtringent très-puiſſant ; cette racine ſe

donne en décoction aux animaux à la dose de quatre onces, & sa poudre à celle d'un demi-gros. On a essayé avec succès en Angleterre, d'employer les cendres de Fougere pétries dans l'eau, pour blanchir le linge & tenir lieu de savon. La Fougere mâle est douée des mêmes vertus que la femelle.

Le Frêne est un arbre très-vanté pour la médecine humaine; ses feuilles sont vulnéraires, son écorce diurétique, fébrifuge, son bois dessicatif, stiptique; le sel tiré des cendres de son écorce, est un puissant diurétique qui se prescrit aux animaux à la dose d'un gros. On réduit sa semence en poudre, qui est aussi un très-bon diurétique, & on la prescrit aux animaux à dose d'une once. Une herbe très-estimée & qui est détersive, apéritive, diurétique, antiscorbutique, est la Fumeterre; on en donne le suc aux animaux à la dose de six onces; on leur en fait aussi des infusions à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau. On prétend que le fruit & les feuilles de Fusain, autrement Bonnet de Prêtre, purgent violemment & sont très-pernicieux au bétail, sur-tout aux moutons & aux chevres.

Un arbrisseau qu'on regarde encore comme un poison pour les moutons, est le Fustet des Corroyeurs, arbrisseau des Provinces méridionales. Le Galega, autrement la Rhue de chevre, passe, sans néanmoins aucune preuve bien constatée, pour sudorifique & alexitere; on prescrit aux animaux cette plante en boisson, infusée à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau. La Garance n'est pas moins utile dans l'art vétérinaire que dans la teinture; sa racine est apéritive, emménagogue & diurétique; on la prescrit aux animaux depuis la dose d'une once jusqu'à trois. La Garderobe, connue aussi sous le nom d'Aurone femelle, est stomachique, vermifuge, diaphorétique, diurétique; on fait avec cette plante une poudre qui se donne aux animaux à la dose de deux gros.

Le Genêt des Teinturiers eſt diurétique, déterſif; on donne aux animaux la décoction de ſes fleurs à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Les bayes du Genevrier ſont d'une ſaveur aromatique, réſineuſe; elles donnent, ainſi que les réſines, une odeur de violette aux urines; le bois de cet arbriſſeau a une odeur réſineuſe, agréable; on attribue à ce bois, de même qu'aux racines, une vertu ſudorifique: quant aux bayes, elles ſont puiſſamment réſolutives, atténuantes, ſtomachiques, déterſives & diurétiques. Les Arabes font des inciſions à ſon écorce pour retirer ſa réſine, qu'on nomme ſandaraque ou vernis des Arabes; on donne aux animaux l'infuſion des bayes de cet arbriſſeau à la doſe d'une livre, leur extrait à celle de deux onces, & leur huile eſſentielle à celle d'une demi-once: on ſe ſert ſouvent des bayes & du bois pour les parfums anti-putrides.

La vertu fébrifuge de la Gentiane eſt fort connue; elle eſt des plus toniques, ſtomachique, vermifuge & déterſive; on la donne aux animaux depuis une once juſqu'à deux; ſa décoction miellée eſt excellente pour les ulceres. La Germandrée ou petit Chêne, eſt trop utile pour la paſſer ici ſous ſilence; on lui attribue une vertu tonique, ſudorifique, emménagogue, fébrifuge, vermifuge & inciſive; on preſcrit aux chevaux l'infuſion de cette plante à la doſe d'une poignée dans du vin blanc. Le Giroflier ou Violier jaune eſt pérennel: il croît ſur les rochers & les vieux murs; ſes fleurs paſſent pour déterſives, anodines, diurétiques, céphaliques, anti-ſpaſmodiques & inciſives; on en fait prendre la poudre aux animaux à la doſe de deux gros. Une plante dont on ſe ſert encore dans la médecine des animaux, eſt le Glayeul puant; ſa racine eſt regardée comme un apéritif, un anti-hyſtérique & un fondant; étant ſeche on la pulvériſe & on la preſcrit aux animaux à la doſe d'une demi-livre dans une livre de vin blanc.

Le petit Glouteron ou *Xanthium* croît annuellement le long des chemins dans les champs ; ſes feuilles ſont ameres, aſtringentes, réſolutives ; ſa ſemence eſt diurétique ; on tire de la plante entiere un ſuc, dont la doſe eſt de ſix onces pour les animaux : on aſſure que les feuilles pilées & appliquées de la même plante, ſont anti-ſcrophuleuſes. Le Gratteron ou Rieble pilé avec de la graiſſe de porc, & appliqué extérieurement, eſt encore anti-ſcrophuleux ; on s'en ſert pour réſoudre les tumeurs des chevaux. Un purgatif fort uſité chez les pauvres, eſt la Gratiole ; on attribue avec raiſon à cette plante une vertu hydragogue, émétique, fortement purgative & vermifuge ; on en fait pour les chevaux des infuſions qu'on leur donne à la doſe de deux poignées dans deux livres d'eau : on peut pareillement les faire macérer dans du vin.

Le Gremil ou herbe aux Perles, quoique peu uſité, eſt encore une de ces plantes dont on peut faire uſage dans l'art vétérinaire ; ſa ſemence eſt apéritive, diurétique, déterſive & émolliente ; on la réduit en poudre & on la preſcrit aux animaux à la doſe d'une demi-once. Nous connoiſſons de deux ſortes de Grenadiers, l'un à fleurs doubles qu'on nomme Balauſtier, & l'autre à fruits ; les fleurs de la premiere eſpece, connues auſſi dans les boutiques ſous le nom de Balauſtes, ſont deſſicatives, aſtringentes, anthelmentiques ; on les preſcrit réduites en poudre & en décoction, à la doſe d'une once pour les animaux. L'écorce du fruit de la ſeconde eſpece, eſt très-aſtringente ; on la preſcrit auſſi en poudre en cette qualité à la doſe d'une demi-once pour les animaux, & en décoction à la doſe d'une once & demie ſur une livre & demie d'eau : cette écorce ſe nomme en pharmacie, *Malicorium* : on prétend encore que bouillie dans du vin, elle eſt un excellent vermifuge.

Le Groſeiller à fruit noir, autrement le Caſſis, eſt indigene en Languedoc ; nous le cultivons dans nos

jardins; ſes feuilles & ſes fruits ſont ſtomachiques, diurétiques & diaphorétiques; on ſe ſert du ſuc des feuilles à la doſe d'une demi-livre, ou même d'une livre pour les animaux domeſtiques, contre la morſure des bêtes enragées & venimeuſes; on applique en même-temps les feuilles fraîches & pilées ſur les morſures. Je ne vous parlerai pas du Panais; ſa racine eſt plus en uſage comme aliment, que comme médicament; ſa ſemence eſt cependant une excellente nourriture pour les oiſeaux & toute la volaille. La Paquerette, autrement petite Marguerite, eſt plus utile dans l'art vétérinaire; ſes feuilles & ſes fleurs ſont réſolutives déterſives, & vulnéraires; on les donne aux animaux en décoction à la doſe de deux poignées pour une livre & demie d'eau.

Une plante très en uſage, tant dans la médecine des hommes que dans celle des animaux, eſt la Pariétaire; cette plante eſt nitreuſe, émolliente & diurétique; c'eſt auſſi une des cinq émollientes; on s'en ſert en décoction pour les lavemens, bains & fomentations; on en donne aux animaux le ſuc, dans les difficultés d'uriner, à la doſe de ſix onces chaque fois. Les feuilles de la grande Paſſerage, *lepidium latifolium. Linn.* pulvériſées & données en poudre aux animaux à la doſe d'une demi-once, ſont un puiſſant diurétique.

On trouve aux environs de Dijon une plante qui n'eſt pas des plus communes par la France, c'eſt le Pavot cornu; elle eſt moins rare dans l'Angleterre que dans la Suiſſe; cette plante paſſe pour déterſive, réſolutive & diurétique; on en donne les feuilles aux animaux dans du vin à la doſe d'une poignée dans une demi-livre de vin. Tout le monde connoît le Pourpier, c'eſt une plante potagere; il eſt rafraîchiſſant, diurétique, froid; quelques Auteurs le diſent vermifuge & narcotique; on peut en faire manger aux animaux quelques poignées le matin. La Perceſeuille ou Oreille de lievre, qui eſt

vulnéraire

vulnéraire & aſtringente, ſe mêle avec d'autres vulnéraires, lorſqu'on en donne aux animaux.

Une plante que quelques Botaniſtes regardent comme apéritive & lithontriptique, eſt le Percepier, *alchimilla montana minima. Col. Part.* Elle eſt annuelle, croît dans les champs & ſur les montagnes; on la preſcrit aux animaux à la doſe de ſix onces. On trouve au bord de la mer ſur les rochers une plante qui porte preſque le même nom que la précédente, c'eſt la percepiere, *crithmum ſive fœniculum minus. Tour.* Cette plante eſt apéritive, diurétique, emménagogue, lithontriptique; on s'en ſert cependant rarement dans la medécine, encore moins dans l'art vétérinaire.

Le Perſil commun eſt une plante bien uſuelle; toutes ſes parties ſont apéritives, ſes feuilles ſont réſolutives & vulnéraires, ſa racine diaphorétique, ſa ſemence une des quatres ſemences chaudes mineures; elle eſt atténuante & diurétique; la décoction de la racine de Perſil, facilite l'éruption de la petite vérole & du claveau dans les moutons; on la donne aux animaux à la doſe de deux onces ſur une demi-livre d'eau, ou la poudre à la doſe d'une demi-once. On attribue au perſil de Macédoine, ou plutôt à ſa ſemence, une vertu carminative, diurétique, emménagogue & alexipharmaque; la doſe doit être d'une demi-once pour les animaux. On emploie encore dans l'Art Vétérinaire les boutons de Peuplier noir; on en tire avec l'eſprit de vin une teinture utile dans le cours de ventre & pour les ulceres intérieurs, à la doſe d'une demi-once dans de l'eau blanche. Perſonne ne conteſte au Pied de Lyon une vertu vulnéraire, aſtringente & un peu déterſive; il eſt très-bon dans les dyſſenteries; on en donne le ſuc aux animaux à la doſe de ſix onces, & la décoction à celle d'une demi-livre par jour. Le Pied d'Oiſeau, plante indigene dans nos champs & nos collines, eſt apéritif & diurétique; on le preſcrit quelque-

fois aux animaux à la dose d'un demi-gros dans une livre de vin. On se sert très-communément dans la médecine des animaux, des racines du Pied de Veau; on prétend qu'elles sont incisives & déterfives, mêlées avec du miel; elles passent pour anti-asthmatiques; on les donne très-souvent ainsi mêlées, à la dose d'une once, aux chevaux. La Pilosselle ou Oreille de Rat, est universellement reconnue dans la matiere médicale pour une plante astringente, vulnéraire & déterfive; on assure encore que cette plante infusée dans du vin pendant vingt-quatre heures, est fébrifuge; on la croit mortelle pour les moutons; on peut en donner aux chevaux l'infusion à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau.

Nos Provinces méridionales nous fournissent une plante qu'on nomme *Piment*, autrement *Botrys;* cette plante est aromatique, stomachique, résolutive, expectorante & incisive; on la donne pulvérisée aux animaux à la dose d'une demi-once. Rien n'est meilleur pour les plaies récentes que la Pimprenelle, après l'avoir préalablement pilée; sa poudre seche arrête les progrès des ulceres cancereux. Un excellent vulnéraire, & en même temps fébrifuge, moins échauffant que la plupart des vulnéraires, est la Pyrole; on la donne en poudre aux animaux à la dose d'un gros. On leur fait souvent manger la plante de Pissenlit, lorsqu'elle est fraîche; on leur en donne aussi le suc à la dose de six onces, & cela en qualité d'hépatique, de stomachique, d'apéritif & de diurétique. Sur le Mont Ida, aux environs de Montpellier, on rencontre fréquemment une plante qui se nomme *Pivoine;* elle est céphalique, anti-épileptique, anti-spasmodique & diaphorétique; on donne aux animaux la poudre de ses racines à la dose de deux gros. Rien n'est si commun & en même-temps si utile que le Plantin; cette plante est vulnéraire & astrigente; on l'emploie pour les chevaux, le plus souvent à l'extérieur ou en breuvage, à la dose d'une poignée, ou deux sur deux livres d'eau. Une plante caustique, déterfive, ré-

ſolutive & en même-temps diurétique, eſt le Poivre d'eau ou Curage; on en donne aux animaux l'eau diſtillée à la doſe de ſix onces, & ſa décoction à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau. Le Polygala eſt une plante dont les propriétés ont été nouvellement découvertes par M. Duhamel; c'eſt, ſuivant ce célebre Académicien, un excellent béchique inciſif; on peut donner le Polygala aux chevaux, comme réſolutif, diurétique & ſudorifique, à la doſe de deux poignées pour une livre de liqueur. La racine de Polypode eſt apéritive, hépatique, &, ſuivant quelques Auteurs, purgative; elle paſſe pour un très-bon remede contre le ver ſolitaire; on peut la donner aux animaux depuis deux onces juſqu'à quatre en infuſion; ou en poudre à la doſe d'une once. La Preſle eſt une plante de marais, qui a une vertu aſtringente & déterſive; on l'emploie ordinairement dans les piſſemens de pus; on peut en donner la décoction aux bœufs & aux chevaux; à la doſe de deux poignées ſur deux livres d'eau; on peut auſſi la leur faire manger en verd, mais on la croit pernicieuſe aux brebis. On emploie en cataplaſme & comme vulnéraires, les feuilles de Primevere pour les animaux. On eſt encore dans l'uſage de ſe ſervir pour eux des fruits de Prunier ſauvage; on leur donne en décoction à la doſe de deux poignées dans deux livres d'eau; ces fruits, avant leur maturité, paſſent pour aſtringens, fébrifuges, réſolutifs & répercuſſifs. La Pulmonaire eſt pectorale, vulnéraire & aſtringente; on en fait pour les animaux des eſpeces de tiſanes à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau. Une autre plante qui eſt pareillement vulnéraire & aſtringente, eſt la Quinte-feuille; on lui attribue encore, avec juſtice, une vertu fébrifuge; on donne aux animaux ſes racines bouillies dans leurs boiſſons à la doſe de deux onces ſur deux livres d'eau. On cultive dans nos jardins le Radix ou Raifort; ſa racine eſt âcre, piquante au goût, déterſive, apéritive, emménagogue, expectorante; elle ſert quelquefois de

nourriture aux animaux; on leur en donne le suc à la dose de six onces, & les infusions dans du vin blanc. Le grand Raifort sauvage est, de même que le Radix, de la famille des Cruciferes; ses racines sont anti-scorbutiques, détersives, emménagogues & très-diurétiques: on donne aux animaux le suc de ces dernieres à la dose de deux onces, & l'infusion à la dose d'une poignée dans deux livres d'eau. Le Raisin de Renard, plante qui croît communément dans nos forêts, ne s'emploie pour l'ordinaire qu'à l'extérieur; on fait bouillir ses feuilles & ses baies; ou seulement on les pile & on les applique sur les bubons pestilentiels, les inflammations malignes, les panaris, les ulceres invétérés, &c. On donne le nom de Rhapontic à une certaine Rhubarbe qui croît dans la Scythie; sa racine est un peu purgative, stomachique & astringente; on la donne en poudre aux animaux depuis la dose d'une once jusqu'à deux. La Rave peut encore être mise au nombre des Raiforts; sa racine est aphrodisiaque, diurétique, & anti-scorbutique; elle sert pendant l'hiver à la nourriture des bœufs & des vaches; on peut aussi en faire prendre aux animaux les décoctions en boissons ordinaires. On n'emploie pas moins la Réglisse pour les animaux que pour les hommes; c'est une racine qui est adoucissante, diurétique & laxative; on la donne pulvérisée aux animaux à la dose d'une once, mêlée avec du son. Une plante qui a encore beaucoup de vertus, est la Reine des Prés; elle est astringente, sudorifique, anti-épileptique & vulnéraire; on en donne aux animaux la décoction à la dose d'une demi-livre; ses racines pilées & appliquées sont utiles contres les blessures & les ulceres. La Renoncule des marais est si caustique, qu'elle peut être mise au nombre des poisons, en la prenant intérieurement; si on s'en sert cependant extérieurement sur les tumeurs après l'avoir pilée, elle y fait très-bien, suivant quelques Auteurs: on prétend que cette plante tue les brebis; il est certain que cette nourriture leur devient nuisible. De

toutes les plantes les plus usitées dans différens villages, est la Renouée ; elle fait partie des vulnéraires astringens, on en donne aux animaux le suc à la dose de six onces, ou bien on leur fait prendre en décoction à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau. Le Languedoc, la Provence, nous fournissent une plante bien utile dans la Médecine & l'Art Vétérinaire, c'est le Romarin; cette plante, ou plutôt ce sous-arbrisseau, est doué d'une vertu tonique, cordiale, céphalique à un très-haut degré, très-résolutive, fébrifuge, anti-asthmatique & anti-apoplectique; on en donne aux chevaux l'infusion à la dose d'une poignée dans une livre de vin ou d'eau, ou bien on la pulvérise; la dose en est pour lors d'une demi-once; on s'en sert aussi beaucoup pour les fumigations. Une des plantes cruciferes est encore la Roquette des jardins; on lui attribue une vertu aphrodisiaque, diurétique, stomachique, anti-scorbutique & détersive ; cette plante se donne aux animaux en substance à la dose de deux poignées chaque jour, ou son suc à la dose de quatre onces. La Roquette de mer est aussi en usage dans l'Art Vétérinaire que la Roquette des jardins; sa vertu est incisive & anti-scorbutique; on donne ses feuilles aux animaux en décoction à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau. On cultive dans nos jardins un Roseau qui croît naturellement dans l'Espagne & dans la Provence, & qu'on nomme pour cette raison Roseau cultivé ; sa racine fait passer le lait des femelles qui allaitent ; on la leur donne à la dose de deux onces sur deux livres d'eau, en un seul breuvage. Les fleurs de Rosiers de Provins sont regardées dans la matiere médicale comme fortifiantes, astringentes, répercussives, vulnéraires, purgatives, lorsqu'elles sont épanouies, & seulement styptiques avant l'épanouissement ; on les donne aux animaux en décoction à la dose d'une poignée dans une livre & demie d'eau. Les fleurs de Rosier sauvage, de même que celles de Rosier de Provins, sont encore astringentes,

vulnéraires, répercuſſives & purgatives; les fruits de ce Roſier ſont diurétiques & ſtomachiques; les ſemences plus apéritives, le ſyrop plus aſtrigent que les fleurs; la conſerve du fruit eſt fort recommandée dans le cours de ventre & pour les foibleſſes d'eſtomac; on la donne aux animaux à la doſe de quatre onces en pelotte avec du ſon, ou les fruits en décoction à la doſe de deux onces ſur une livre & demie d'eau. On attribue à la Rhue des jardins, une vertu emménagogue, alexitere, anti-vermineuſe, carminative, anti-ſpaſmodique, céphalique, fondante, anti-ſcorbutique, réſolutive & déterſive; on en donne aux animaux le ſuc à la doſe de quatre onces, ou l'infuſion dans du vin blanc à la doſe de ſix onces, après y avoir fait infuſer une demi-poignée des feuilles. Les feuilles de Thalictron ou Rhue des Prés, ſont uniquement purgatives; la doſe de ſes feuilles eſt pour les animaux de deux poignées en décoction pour une livre & demie d'eau. La Sabine eſt de toutes les plantes la plus uſuelle pour les chevaux; ſes feuilles ſont emménagogues, diurétiques, vermifuges, anti-ſeptiques & déterſives; on les donne aux animaux en infuſion à la doſe d'un gros ou de deux gros; on croit cette plante dangereuſe pour les chevres: les Maréchaux l'emploient ſouvent pour donner de l'appétit aux beſtiaux. Dans nos Provinces méridionales il croît beaucoup de Safran; les trois ſtigmates du piſtil de cette plante paſſent pour anodins, ſtomachiques, expectorans, légerement cordiaux, emménagogues & diaphorétiques; on les preſcrit aux animaux depuis la doſe de deux gros juſqu'à celle de quatre: on fait avec ſes ſtigmates des collyres pour les yeux dans la clavelée des moutons, de même que dans la petite vérole des hommes. Le Sainfoin d'Eſpagne eſt plutôt une excellente nourriture pour les chevaux, qu'un médicament, mais il demande d'être donné avec ménagement à cauſe de la ſucculence de ſes ſucs: il en eſt de même du Sainfoin ordinaire.

Les ſauſſaies & les foſſés ſont preſque toujours ornés d'une plante qu'on nomme *Salicaire* : cette plante eſt déterſive, aſtringente & vulnéraire ; on ſe ſert de ſon herbe en décoction ; elle eſt très-efficace pour les diarrhées & les dyſſenteries ; on en fait une décoction pour les animaux à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau. La Sanicle eſt preſque connue de tout le monde comme un grand vulnéraire, un aſtringent & un déterſif ; on en donne aux animaux les feuilles dans une décoction vulnéraire à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau. Une plante réputée comme vermifuge eſt la Santoline ; elle croît en Eſpagne ; on la donne aux animaux en poudre à la doſe de deux gros. La Sarriette vraie eſt une plante indigene à l'Italie ; on la regarde comme céphalique, carminative, apéritive & hyſtérique. On ſe ſert de ſon huile eſſentielle ; on en donne aux animaux la doſe de quarante gouttes dans une liqueur appropriée. La racine de Satyrion eſt aphrodiſiaque, incraſſante ; on en fait une poudre qu'on donne aux animaux à la doſe de deux gros. La grande Sauge eſt trop uſitée pour n'en pas parler ici ; elle eſt tonique, céphalique, cordiale, ſtomachique, ſternutatoire & ſialagogue : on fait avec cette plante une eſſence, dont la doſe eſt d'un gros pour les animaux, & une infuſion, dont la doſe eſt de deux Poignées dans une livre & demie d'eau ou de vin. On n'ignore pas la vertu apéritive & diurétique de la Saxifrage ; on en donne aux animaux à la doſe d'une livre par jour. On ſe ſert auſſi très-ſouvent de la Scabieuſe des Prés ; elle eſt alexitere, ſudorifique, & apéritive ; elle ſe donne en cette qualité aux animaux, ſous la forme de décoction, à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau. On trouve dans la Picardie, le Lyonnois, la Lorraine, & dans toutes nos Provinces méridionales, une plante connue ſous le nom de Sceau de Notre-Dame ; ſa racine eſt hydragogue, apéritive ; miſe en poudre ou en décoction & appliquée en cataplaſme, elle eſt réſolutive ; ſa

dose pour les animaux est d'une demi-once. Le Scordium ou la Germandrée aquatique, se plaît dans les terreins humides & marécageux ; cette plante est douée d'un vertu anti-sceptique, alexitere, fébrifuge, vermifuge, emménagogue, diaphorétique, & sur-tout mondificative : on en donne aux chevaux en breuvage ; on la fait pour lors infuser à la dose de deux poignées dans une livre & demie d'eau, ou bien on la leur donne simplement pulvérisée à la dose d'une once. La Scorsonere fait partie des plantes potageres; sa racine est alexitere, diurétique & diaphorétique; ses feuilles & ses fleurs ont à peu près la même vertu; on en peut faire manger aux animaux. La grande Scrophulaire a encore ses usages dans l'Art Vétérinaire ; on lui attribue une vertu résolutive, émolliente & carminative ; on en donne la poudre aux animaux à la dose d'une once.

Les feuilles de Serpentaire, plante pérennelle & indigene dans nos Provinces méridionales, sont très-bonnes, appliquées extérieurement contre les morsures des bêtes venimeuses ; plus ces mêmes feuilles, ensemble avec les racines, sont fraîches, plus elles sont douées d'une vertu anti-putride ; son fruit est encore plus puissant ; on en donne la poudre aux animaux à la dose d'une once : en général les feuilles & les racines de cette plante sont les mêmes quant aux vertus, que celles du Pied de Veau.

La Soldanelle ou Chou marin, croît sur les rivages de la mer ; elle est un grand purgatif hydragogue ; on réduit cette plante en poudre, & on la donne depuis la dose d'une demi-once jusqu'à une once aux chevaux : la dose de son suc tiré par expression, est d'une demi-once, & si on le laisse épaissir jusqu'à consistance, on le fait prendre depuis la dose d'un gros jusqu'à un gros & demi. Nous ne parlerons ici du Sorghum ou grand Millet d'Afrique, que pour vous rappeller ce que Cœsalpin rapporte de cette plante.

Il dit que si un bœuf la mange verte, il enfle à l'instant & meurt; si au contraire il la mange seche, elle lui profite considérablement; c'est à l'expérience à en décider. Personne n'ignore la vertu stomachique, emménagogue, diurétique, détersive, céphalique & masticatoire du Souchet long : on fait avec sa racine desséchée une poudre, qu'on donne aux chevaux à la dose de deux gros. Le Soucy n'est pas moins utile dans l'Art Vétérinaire; on lui attribue une vertu emménagogue, fondante, céphalique, anti-spasmodique & hépatique; on en donne le suc aux animaux à la dose de six onces, & l'infusion dans du vin blanc à la dose d'une poignée sur une livre d'eau. Le Populago est ce qui s'apelle trivialement le Soucy des marais; ses feuilles & ses fleurs sont très-vantées contre les ulceres & les éréspeles.

On trouve dans nos boutiques un Oignon qu'on nomme *Squille* ou *Scille rouge;* il nous vient d'Espagne; il se plaît dans les sables des bords de la mer; cet Oignon ou Bulbe passe avec raison pour âcre, amer & nauséeux; on lui attribue une vertu apéritive, diurétique, purgative, émétique & anti-asthmatique: on fait avec la Squille une poudre, dont la dose pour les animaux est d'un gros, & un oximel qui se prescrit aussi aux animaux à la dose d'une once. Une plante peu usitée & qui est néanmoins très-vulnéraire & astringente, est le Statice, le Gazon d'Espagne ou d'Olympe; il vient dans les montagnes du Forez; dans le Soissonnois & aux environs de Mantes; on en tire un suc qu'on donne aux animaux à la dose de quatre onces : on réduit encore cette plante en poudre; on s'en sert à l'extérieur pour les plaies & ulceres. Les usages du Sureau sont très-étendus; cet arbrisseau tout commun qu'il est, n'en est pas moins estimable; ses feuilles sont purgatives, diurétiques, laxatives, lorsqu'elles sont fraîches; diaphorétiques lorsqu'elles sont seches; ses fleurs sont résolutives, ré-

percuſſives, diaphorétiques; ſon écorce intérieure eſt purgative, hydragogue & diurétique : on donne aux animaux la décoction des fleurs à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau, & l'écorce intérieure de cet arbuſte infuſée dans le vin, à la doſe d'une once ſur une demi-livre de vin.

Le Tabouret ou Bourſe à Paſteur, eſt auſſi très-vanté dans l'Art Vétérinaire; c'eſt un excellent vulnéraire aſtringent; on le dit auſſi fébrifuge : on en donne aux animaux le ſuc à la doſe d'une demi-livre; ſa poudre à la doſe d'une demi-once; & ſa décoction à celle d'une poignée ſur une livre d'eau. Une plante qui eſt auſſi vulnéraire, & qu'on place dans la claſſe des déterſifs, des aſtringens, des vermifuges & des fébrifuges, eſt le Thalictron des boutiques; on en donne aux animaux la ſemence en poudre à la doſe d'une demi-once.

Le Tamarin, tel qu'il ſe vend chez nos Pharmaciens, eſt la pulpe du fruit d'un arbre qui porte le même nom & qui croît dans l'Egypte, l'Arabie, les Indes & le Sénégal; cette pulpe contient un acide purgatif, doux, léger, qui corrige l'acrimonie & la violence des purgatifs ordinaires : ſi on l'éteint dans beaucoup d'eau, elle perd ſa qualité purgative, & devient une eſpece de limonade très-agréable; on en donne aux animaux en ſubſtance à la doſe de deux onces, & d'une demi-livre en décoction dans deux livres d'eau.

Nos Botaniſtes diſtinguent ordinairement deux ſortes de Tamariſcs, l'un qu'ils nomment *Tamariſc d'Allemagne*, parce qu'il croît dans les terreins humides de l'Allemagne; & l'autre *Tamariſc de Narbonne*, parce qu'il eſt fort commun aux environs de cette ville & dans nos Provinces méridionales : ces deux Tamariſcs ont l'un & l'autre la même vertu, c'eſt-à-dire, que toutes leurs parties, ſi on en excepte néanmoins les feuilles, ſont apéritives & inciſives; leur écorce,

lorſqu'elle eſt fraîche, eſt un doux balſamique, aſtringent & deſſicatif : on preſcrit aux animaux la racine de cet arbre dans les décoctions à la doſe de trois onces ſur deux livres d'eau ; ſon extrait à la doſe d'un gros, & ſon ſel à celle de deux gros. La Tanaiſie eſt encore plus uſuelle que le Tamariſc ; on attribue à la Tanaiſie une vertu ſtomachique, carminative, vermifuge, vulnéraire & déterſive ; on fait avec ſes fleurs une poudre contre les vers, qu'on donne aux animaux à la doſe de deux gros. Nous cultivons dans nos jardins une eſpece de Thym qui nous vient originairement de la Grece & de l'Archipel, & que pour cette raiſon nous appellons *Thym de Crête* ; ce Thym eſt doué d'une vertu inciſive, cordiale, céphalique, ſtomachique, carminative, diaphorétique, alexitere & réſolutive : on emploie pour les animaux ſes infuſions à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau ou de vin, & ſa poudre à la doſe de deux gros.

Dans les Pays méridionaux il croît une eſpece de Thlaſpi, qui a l'odeur de l'ail ; la ſemence de ce Thlaſpi eſt inciſive, déterſive, apéritive & anti-ſcorbutique : on en donne la poudre aux animaux depuis la doſe d'un gros & demi juſqu'à deux. Les fleurs de Tilleul ont leur uſage dans la médecine des animaux comme dans celle de l'homme ; elles paſſent pour être céphaliques & anti-ſpaſmodiques : on en donne aux animaux la poudre à la doſe d'une demi-once : les baies & les fruits de cet arbre ſont aſtringens ; ſes feuilles ſont au contraire apéritives ; l'eau tirée par inciſion de ſon tronc vers la racine, eſt encore un meilleur céphalique que les fleurs. Aux bords des étangs ſe trouve une plante à fleurs bleues, qu'on nomme la *Toque, caſſida paluſtris vulgatior flore cœruleo. Tour.* cette plante eſt très-amere, ſtomachique & vermifuge ; on ne ſe ſert dans l'Art Vétérinaire, que de

ſes fleurs, dont la doſe eſt d'une demi-poignée pour les chevaux.

Nous croirions paſſer ſous ſilence une des plantes peut-être la plus intéreſſante dans la médecine des animaux, ſi nous ne parlions pas ici de la Tormentille: cette plante eſt un des plus grands vulnéraires & aſtringens; on en donne aux animaux la poudre à la doſe d'une demi-once.

La Toute-Bonne, l'Orvale n'eſt pas de grand uſage dans l'Art Vétérinaire, quoique cette plante ſoit originaire des pays chauds; on prétend que ſon ſuc & ſes feuilles ſeches trempées pendant quelque temps dans du vin chaud conviennent pour les ulceres. Un arbriſſeau fort commun dans nos haies, & qu'on cultive dans nos jardins pour former des paliſſades, eſt le Troeſne; ſes feuilles & ſes fleurs ſont aſtringentes & déterſives, principalement les dernieres; on donne aux animaux la décoction de toute la plante à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau.

Le Turbith blanc eſt le Séné des Provençaux; il ſe nomme *globularia fruticoſa myrti folio tridentato. Tour.* il eſt fort commun aux environs de Montpellier; c'eſt un violent purgatif; on en donne aux animaux à la doſe de deux onces. Une petite plante bien utile eſt la Turquette, autrement l'Herniaire; elle eſt annuelle, & croît dans les lieux ſecs & ſablonneux; elle eſt douée d'une vertu apéritive, fondante & aſtringente: on donne aux animaux le ſuc de cette plante à la doſe de ſix onces, ſa poudre à celle d'une demi-once; on en fait pour eux des décoctions à la quantité de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Quel meilleur béchique & adouciſſant peut-on trouver, tant pour les hommes que pour les animaux, que le Tuſſilage? on donne à ces derniers toute la plante en infuſion à la doſe d'une poignée ſur une livre & demie d'eau. La racine de la grande Valériane, qui ſe plaît

dans nos hautes montagnes & nos bois, eſt anti-ſpaſmodique, diurétique, emménagogue & céphalique; on en donne en boiſſon aux chevaux à la doſe d'une once, ou en ſubſtance à celle d'une demi-once.

La Valériane ſauvage l'emporte de beaucoup ſur la précédente, qui eſt le phu des jardins, celle-ci eſt un anti-épileptique très-vanté : on donne aux animaux ſa racine en ſubſtance & pulvériſée depuis une demi-once juſqu'à une once. Une plante pour le moins auſſi uſitée que la Valériane, mais dans un cas totalement différent, eſt l'Eryſimum ou Velar; cette plante eſt expectorante, inciſive, anti-ſcorbutique & diurétique: on en donne aux animaux le ſuc à la doſe de quatre onces, & les décoctions à celle d'une poignée dans une livre d'eau. La Verge d'or, plante qui peut ſervir d'ornement par la beauté de ſa fleur dans les parterres, peut être d'un très-grand ſecours dans l'Art Vétérinaire; elle eſt déterſive, vulnéraire; quand on la preſcrit aux animaux, c'eſt ordinairement avec toutes ſes parties, & en infuſion à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau.

L'Illécébra eſt une plante très-âcre au goût, piquante, anti-ſcorbutique, vomitive, diurétique, fébrifuge, anti-ſeptique & anti-cancereuſe; lorſqu'on l'emploie à l'intérieur, il faut que ce ſoit avec la plus grande circonſpection, à cauſe de ſon extrême acreté: on en fait bouillir huit poignées après l'avoir lavée & mondée dans huit livres de biere, juſqu'à ce que le tout ſoit réduit à moitié; quand on preſcrit cette biere aux animaux, c'eſt pour l'ordinaire à la doſe d'une demi-livre.

La Véronique mâle eſt connue de tout le monde, ſur-tout quant à ſes propriétés médicinales; elle paſſe pour ſtomachique, vulnéraire, tonique, déterſive & diurétique; on en donne la décoction aux animaux à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau. La Ver-

veine n'eſt pas moins vantée ; elle eſt vulnéraire, déterſive, fébrifuge & réſolutive : on la donne infuſée aux animaux à la doſe de deux poignées dans une livre de vin, ou bien on leur fait prendre ſon ſuc à la doſe de deux onces.

On cultive annuellement dans les champs la Veſſe ; elle eſt plus utile dans les baſſe-cours comme alimens, que dans l'Art Vétérinaire : elle eſt ſur-tout une excellente nourriture pour les pigeons ; les poules & les canards la rebutent ſouvent : on la croit même nuiſible à ces derniers. Rien n'eſt ſi commun que de trouver dans les champs & terres labourables de l'Yeble, c'eſt le petit ſureau ; l'écorce moyenne de ſes racines eſt un fort purgatif ; ſa ſubſtance intérieure eſt plus aſtringente que le reſte de la plante ; ſes baies & ſes graines ſont légerement purgatives ; on croit que ſes feuilles & ſes jeunes pouſſes ſont plus douces : on donne aux animaux le ſuc de cette plante à la doſe de quatre onces, de même que le vin où on a fait macérer ſon écorce ; & quand on leur preſcrit ſes ſemences pulvériſées, c'eſt pour l'ordinaire à la doſe d'une demi-once : pluſieurs perſonnes aſſurent que l'Yeble, par l'odeur forte & déſagréable qu'il exhale, chaſſe les rats des greniers.

Outre les différentes plantes que nous avons rapportées, il y en a encore de pluſieurs ſortes, dont on pourroit faire uſage pour l'Art Vétérinaire ; mais comme les doſes auxquelles on les doit porter pour les animaux, n'en ſont pas encore bien conſtatées, nous avons pris le parti de les omettre, en attendant qu'elles ſoient mieux connues.

PLUVIER. C'eſt le nom qu'on donne à un genre d'oiſeaux qui ont trois doigts devant & point derriere, ou au plus un faux doigt, qui ne leur ſert ni à marcher, ni à ſe percher, ni à prendre leur proie ; on en diſtingue de pluſieurs eſpeces en France.

La premiere eſpece eſt le *Pluvier verd* ou *doré* ; il

eſt un peu plus grand que le Vanneau ; ſon envergure eſt de deux pieds ; le ſommet de ſa tête, ſon col, ſes épaules, ſon dos & généralement tout le deſſus, ſont d'un brun foncé, entremêlé de beaucoup de taches verte tirant ſur le jaune : ſi on obſerve chaque plume à part, le milieu paroît être d'un brun ſombre ou noirâtre, & les bords du contour ſont tachés d'un verd jaunâtre ; le bec de cet oiſeau eſt droit & noir, long d'un pouce & cannelé autour des narines ; ſon col eſt court ; ſa tête & ſes yeux ſont grands ; ſa poitrine eſt d'un brun pâle nuancé ; ſon ventre eſt blanc, mais gris ou brunâtre vers les côtés ; ſes aîles ſont brunâtres & la plupart de leurs dards ſont blanchâtres ; ſa queue eſt courte & brunâtre ; ſes pattes & ſes griffes ſont noires ; ſes pattes ſont longues ; de même que celles de tous les oiſeaux qui fréquentent les lieux bas, les eaux, les prairies, &c. elles ſont dégarnies de plumes un peu au-deſſus des genoux : ce Pluvier eſt aſſez commun en France, ſur-tout aux environs de Sologne en Gâtinois ; c'eſt un fort bel oiſeau ; les François eſtiment ſa chair comme un excellent mets, & en effet elle eſt douce & fort tendre : on s'eſt imaginé fauſſement que le Pluvier vivoit de roſée, parce qu'on ne lui trouve aucun excrément dans les inteſtins ; il ſe nourrit comme le Vanneau, de vers & d'eſcargots : la raiſon pour laquelle on ne trouve jamais rien dans le ventre du Pluvier, c'eſt que cet oiſeau n'a que l'inteſtin *jejunum* dans lequel il ne ſe trouve jamais rien, comme cela s'obſerve dans pluſieurs autres animaux ; cet oiſeau va ſeul la nuit ; mais le jour il vole de compagnie en ſuivant l'appellant, ſelon le rapport des Chaſſeurs : c'eſt un oiſeau de paſſage qui s'en va au printemps & qui ne fait point de nid en France.

La ſeconde eſpece eſt le *Pluvier gris* ; ſa chair n'eſt pas moins exquiſe que celle du Pluvier doré ; le champ de ſon plumage eſt noirâtre, & les mouche-

tures grises verdâtres ; son menton est blanc , ainsi que le ventre , la poitrine & les cuisses ; les dards des aîles sont blanchâtres ; la queue est diversifiée de raies ou couches de noir & de blanc qui la traversent ; son bec est noir ; ses pattes sont d'un verd sale ; ses griffes sont petites & noires : cette espece de Pluvier est plus rare dans l'Orléanois que le précédent ; il est de la grosseur d'un moyen pigeon , de même que le Pluvier doré.

Il y a encore en France une autre espece qu'on nomme *Pluvier criar* , c'est le *Vanellus Vocifer* des anciens ; il est aussi gros qu'une Beccassine ; ses yeux sont grands & cerclés de rouge ; sa tête est bigarée de blanc , de noir & de brun ; sa mentonniere est blanche ; & au-dessous il y a un collier noir ; sa poitrine est blanche , traversée d'une raie noire qui va d'un aîle à l'autre ; son ventre est pareillement blanc ; son dos & ses aîles sont bruns ; les plumes du croupion , qui recouvrent sa queue , sont d'un rouge jaunâtre ; le reste de sa queue est noir ; ses jambes sont de pareille couleur , & ses cuisses nues.

Le Pluvier est toujours en mouvement ; il vole rapidement & fait en volant un assez grand bruit ; il est quelquefois comme un peloton de graisse , aussi dit-on en proverbe , *gras comme un Pluvier* ; sa chair, quoiqu'exquise & délicate , n'en est pas plus nourrissante. On sert pour nourriture sur nos tables cet oiseau cuit à la broche , à la braise & à la cendre , &c.

Nous allons actuellement exposer les moyens dont on peut se servir pour les attraper ; le véritable temps pour cette chasse , c'est le mois d'Octobre , lorsqu'ils arrivent dans nos contrées , & le mois de Mars , temps où ils s'en retournent , ils sont alors moins solitaires , parce que c'est la saison de leurs amours : comme ils se plaisent dans les prairies ou dans les champs ensemencés , c'est-là où on doit leur tendre des pieges ; on choisira un endroit où il n'y ait ni arbre ,

arbre, ni haie, ni buiſſon à plus de trois cens pas aux environs; & comme ces oiſeaux viennent encore ſe baigner au bord des ruiſſeaux, quand ils ſont raſſaſiés, on peut ſe ſervir de cette connoiſſance pour y tendre des pieges.

Les grands froids, ainſi que ceux qui durent long-temps, ſont contraires à la chaſſe des Pluviers; un froid modéré & un temps de pluie douce y ſont favorables; les vents de biſe & de mer ſont meilleurs pour cette chaſſe; le vent de baſſe galerne n'y vaut jamais rien.

Pour faire venir les Pluviers aux filets, on ſe ſert d'un ou de deux Vaneaux vivans, attachés par les pieds & par la queue, que l'on fait voler; d'une douzaine d'*entes*, qui ſont des moquettes faites de foin ou de paille, couvertes de peaux de Pluviers, auxquels on met un piquet pour les faire tenir ſur terre comme s'ils étoient vivans; on a un ou deux filets appellés *rets ſaillans* & pluſieurs inſtrumens, on ſe munit de deux perches groſſes comme le bras, dont l'une a neuf pieds trois pouces & l'autre deux pieds; les perches ſe nomment, en termes de l'Art, *Guêdes*. 2°. De deux morceaux de douelle de tonneaux, longs d'un pied, larges de trois ou quatres pouces, taillés en pointes par un des bouts auxquels on donne le nom de palettes. 3°. De deux bâtons gros comme le pouce, longs de neuf pouces ou d'un pied, & pointus par un bout, qu'on appelle *Sarrots;* 4°. de trois autres morceaux de bois, longs de deux pieds, gros comme un manche de fourche, pointus par chaque bout, qu'on appelle *Paux* ou *Pieux;* 5°. d'une tranche de fer, dont le tranchant n'aura que trois pouces de large, & dont la tête ſe trouvera être aſſez forte pour coigner les paux; 6°. d'une ſerpe ou gouet, ou bien d'un grand couteau, on s'en ſert pour couper la guêde qui eſt en terre; 7°. d'un morceau de bois appellé *Billard* long de trois pieds, dont une partie de la longueur d'un pied ſera

recourbée, & l'autre de deux pieds sera droite & se terminera en pointe : ce morceau doit être coupé à trois angles ; 8°. d'un sifflet pour appeller les Pluviers ; ce sifflet doit être fait d'un gros os moulier de la cuisse d'une Chevre ou d'un puissant Mouton ; coupé par les deux bouts de la longueur de trois pouces ; pour le faire en sifflet, on le remplit de cire par le bout jusqu'à l'ouverture, puis on fait un trou plat par-dessous l'os, pour faire entrer le vent ; on fera un trou au milieu, droit par-dessus, qui soit assez gros pour y faire entrer une petite plume à écrire ; & une autre bien plus grand par le côté vers l'extrêmité, pour lui donner un son plus clair, pour le pendre au cou, on le percera légerement à l'autre bout, afin d'y attacher une ficelle ; 9°. on aura aussi un panier de la forme d'un œuf & de grandeur convenable pour y mettre trois Vanneaux vivans ; il y aura une ouverture pour les faire entrer, & quelque chose pour le fermer, avec une boucle, ou corde afin de pouvoir le porter ; ce panier se nomme souvent Bourroche ; 10°. on aura en outre deux ou trois petits travaillets, qui servent à plier la ficelle dessus ; on les fait de deux morceaux de bois, larges d'un demi-pouce, & longs de six pouces, qu'on percera proche des bouts pour y ajuster deux bâtons moins gros que le doigt ; on percera les deux morceaux de bois plats dans le milieu, afin d'y mettre un bâton, sur lequel les autres bâtons tourneront facilement ; 11°. on doit se munir encore d'un panier, ou pour mieux le nommer, d'un vaisseau de toile, nommé *Charotte ;* il sert à mettre les entes, les oiseaux morts que l'on a pris, les ficelles & autres ustensiles nécessaires ; il se fait avec trois morceaux de bois quarrés, longs de deux pieds, & épais d'un pouce & demi, ils sont percés en trois endroits d'un trou gros comme le pouce ; l'on prend trois autres gros bâtons longs de trois pieds, qu'on plie en arc, qu'on fait entrer dans le trou du milieu d'un bâton jusqu'à la moi-

tié ; puis on fiche l'un des bouts dans le trou du milieu du deuxieme bâton & l'autre dans le trou du milieu du troisieme , on les arrête avec de petits coins de bois ; on passera les deux autres du haut & du bas de la même façon & on mettra trois autres bâtons longs de dix-huit pouces entre deux morceaux de ces bois , on les fera entrer dans des trous faits exprès, pour tenir le reste en état ; on attachera deux sangles, courroyes, ou cordes au bâton du milieu, & les autres bouts seront mis avec des cordes aux pieds ; lorsque le tout sera disposé de cette façon, on le couvrira de toile neuve ou grise. On laissera un morceau de bois par-dessus, qu'il faudra coudre autour d'un arçon de bois, qui servira de couverture ou de couvercle, comme seroit celui d'un coffre, c'est ainsi que la charotte se trouvera prête à servir.

12°. Quelques-uns se servent d'un pipeau ; ce pipeau n'est autre chose qu'un petit bâton, moins gros que le petit doigt, long de trois pouces, fendu par le bout jusqu'au milieu, pour y mettre un morceau de feuille de laurier ou lierre, & contrefaire le Pluvier ou Vanneau.

13°. On a encore deux verges de meute, qui sont deux petites baguettes longues de deux pieds & demi, bien droites, légeres & menues, ayant au gros bout un piquet long de trois ou quatre pouces, attaché avec une ficelle assez proche de la verge ; on lie au milieu ou pour mieux dire, un peu plus proche du gros bout, deux ficelles longues de deux pieds chacune avec deux piquets de même grandeur & grosseur que l'autre ; on attache une autre petite ficelle, qui n'est gueres forte, au petit bout de la verge, dont un bout est double & fait comme une boucle pour passer au col du Pluvier ou Vanneau, & l'autre simple beaucoup plus long pour en attacher la queue ; 14°. enfin on aura encore une verge de *huau*, longue de quatre ou cinq pieds & un peu forte, à laquelle on attache

des deux côtés du gros bout deux piquets gros comme le petit doigt, & longs de ſix pouces, & à dix-huit pouces plus loin deux ficelles de deux pieds & demi de longueur, ayant chacune un piquet au bout de même grandeur que les deux autres.

Tels ſont les inſtrumens préparatoires pour cette chaſſe ; mais cela ne ſuffit pas, il faut encore connoître les vents, pour pouvoir faire par avance des formes à tous vents, & tendre de tout côté d'où viendront les Pluviers, parce qu'il eſt néceſſaire que les filets verſent avec le vent, d'autant que les oiſeaux paſſant par-deſſus, ou ſe voulant aſſeoir dans la forme, portent toujours la tête à l'oppoſite du vent; quand le filet eſt tendu du vent d'amont ou d'orient, c'eſt-à-dire, quand le vent vient du côté d'orient, comme les oiſeaux porteront la tête de ce même côté, le filet verſera du côté d'occident, mais comme les huit vents, qu'on eſt obligé de connoître pour tendre, pourroient très-bien ne pas être entendus de tout le monde par les noms vulgaites de Preneurs de Pluviers, nous allons rapporter ici les noms ordinaires des huit vents principaux, tels qu'ils les nomment; le vent d'eſt, qui eſt celui qui vient ou ſouffle du côté du ſoleil levant, ſe nomme *Amont* par les Chaſſeurs; le couchant ou oueſt, *Abas ;* le nord, *Galerne ;* le midi, *Sud ;* le ſud-oueſt, *Mer ;* le Nord-oueſt, *Baſſe-Galerne ;* le nord-eſt, *Biſe ;* & le ſud-eſt, *Souſlaire.*

Lorſqu'on fera les formes, il n'eſt pas abſolument néceſſaire d'attendre qu'il faſſe du vent de chaque côté, il ſuffit ſeulement de ſavoir à-peu-près les endroits où les vents ſont placés ; il n'eſt pas non plus néceſſaire que les formes ſoient directement dreſſées au vent, on s'accommodera ſuivant la ſituation de l'endroit, quelquefois un peu plus à gauche ou à droite, pourvu néanmoins, que quand le vent ſouffle par exemple directement du midi, la forme ne ſe trouve placée de *Mer* tirant vers Abas, ou de

Souſlaire tirant vers amont; ſinon il arriveroit que les oiſeaux en volant ſuivroient le long du filet & n'iroient pas de travers, il ſeroit pour lors très difficile d'en prendre; d'ailleurs en tirant la corde pour les prendre, le vent pouſſeroit le filet de loin & l'empêcheroit de s'étendre en large, comme il doit faire.

Il s'agit actuellement de ſavoir faire les formes qu'on deſtinera à tendre les filets. Il eſt de principe qu'il faut tendre aux Pluviers dans de grandes prairies, ou dans les campagnes de bleds verds, dans leſquelles on ne rencontre ni arbres, ni haies, ni buiſſons à plus de trois cens pas du lieu où l'on veut tendre; ſi on tend dans les prairies, il faudra que ce ſoit près de l'eau, parce que les Pluviers la cherchent ordinairement pour ſe laver, quand ils ont marché pendant quelques temps dans les terres labourables. On prendra garde auſſi que le lieu, où ſera faite la forme, ſoit plus bas que l'endroit de la loge ou pour le moins égal.

Ayez d'abord une ficelle de quatorze ou quinze pieds de long, attachez-la ſur la prairie, & dans l'endroit, où vous voulez placer vos filets, à deux piquets que vous ficherez en terre pour tracer le lit qui eſt la place du filet; vous prendrez enſuite le billard, & vous en frapperez la terre par le côté triangulaire, comme ſi vous la vouliez couper. Vous ferez la même choſe en ſuivant tout le long de la ficelle, juſqu'à douze toiſes de longueur que contient le filet que vous y devez tendre, le billard fera une rigole de deux ou trois toiſes de large; lorſque le lit ſera fait, on ôtera la ficelle & on prendra la plus courte des guedes, on en couchera à bas le petit bout au bord du lit, & le gros de côté, non pas tout droit, mais en tirant au dedans de la forme, de ſorte qu'il s'en faille environ deux pieds qu'elle ne ſoit droite; cette guêde étant une fois couchée, mettez

une main deſſus pour la tenir arrêtée ; & de l'autre vous tracerez avec le doigt, des deux côtés, tout le long & par le bout ; fichant enſuite dans la terre le bout de la ſerpe ou couteau, vous la couperez ſuivant la trace ; après quoi avec la tranche vous creuſerez & vous enleverez de la profondeur de quatre ou cinq pouces, la terre qui ſe trouve ſous la guêde, qui ſera ainſi noyée, ou cachée dans la garriere : c'eſt ainſi qu'on appelle cette place creuſe.

Quand elle ſera faite, portez l'autre guêde à l'autre bout du lit, & couchez-la de la même façon, pour faire ſa place ou garriere ſemblable à l'autre ; vous prendrez enſuite les palettes, & les ficherez en terre au bout extérieur de chaque garriere ; & afin d'empêcher que les guêdes, pouſſées par la roideur de la corde du filet, n'entrent dans la terre, vous ficherez auſſi en terre, au bord des garrieres, à un demi-pied du lit, les ſarrots; on les piquera de biais dans le bord de de-là & non deçà, parce qu'ils ſervent pour empêcher que les guêdes ne s'en retournent quand le filet eſt tendu, excepté quand on tire la corde ; & ſi on les piquoit en deçà, il ſeroit impoſſible de faire jouer le filet, car plus on tireroit la corde, & plus les guêdes ſe rangeroient ſous les ſarrots.

Quand la forme ſera achevée, vous porterez bien loin toute la terre, que vous avez ôtée des garrieres, & en laiſſant ſur les bouts un morceau gros comme les deux poings, pour donner le ſaut aux guêdes : cela fini, la forme ſera en état de ſervir.

Si vous faites en outre deux autres garrieres de l'autre côté du lit à l'oppoſite des premieres, la forme vous ſervira pour deux vents contraires, ſavoir, pour celui du midi & pour celui du ſeptentrion ou galerne : c'eſt ainſi qu'il ne faudra que quatre formes pour les huit vents principaux : celles d'amont & d'abas ſeront enſemble, de même que celles du midi & de galerne, de ſoulaire & de baſſe-galerne, de mer & de biſe.

Il ne reſtera plus enſuite qu'à ficher les paux aux endroits néceſſaires, le premier qui eſt le pau de derriere, ſera piqué à ſept ou huit pas du lit à droite derriere la forme, & à côté, par exemple, d'environ un demi-pied; le deuxieme qui eſt le pau forceau, doit être cogné en terre à ſix ou ſept pieds du bout du lit, & à côté, environ un pied & demi plus loin que la palette, & le dernier ſera mis en terre derriere la loge à une toiſe plus loin, vis-à-vis les deux palettes: c'eſt ainſi que le piege ſert pour l'orient & l'occident; mais ſi l'on veut tendre pour le vent de galerne, il faudra attacher les paux & les tourner de l'autre côté de la forme, en les poſant à la même diſtance qu'il a été dit. Quand on veut tendre, il faut être du matin ſur le champ avec tout le bagage néceſſaire; & pour ne rien embarraſſer, il faudra mettre les guêdes dans les garrieres; prendre le filet ſur le bras gauche, s'en aller au pau de la loge, diſtant de la forme d'environ quinze ou ſeize toiſes, y mettre la boucle, qui eſt au bout de la corde du filet, & marcher à reculons vers la forme, laiſſant tomber la corde tout au long. Quand vous ſerez au pau forceau, il faudra y attacher la corde de la poulie, en ſorte que la poulie ſoit en ligne droite des deux palettes, & on reculera toujours le long de lit, en laiſſant couler le filet à bas. Lorſque vous ſerez au pau de derriere, vous tirerez la corde, juſqu'à ce qu'elle ſe trouve droite, & vous l'attacherez pour lors au pau, de façon qu'elle ne puiſſe couler.

Lorſque le bout de la corde du rets ſera ainſi attaché, il faudra lever la guêde, mettre ſon gros bout dans le bout de la garriere, prendre la corde du filet, la tirer vers le lit, puis la faire entrer dans la coche qui eſt au petit bout de la guêde, & la faire tenir par une perſonne, ſi l'on en a avec ſoi, ſinon on en logera dans la garriere, ſous le ſarrot; vous piquez enſuite le bout pointu du billard en terre par-deſſus pour

les tenir, tandis que vous irez à l'autre guêde où vous mettrez aussi la corde en coche : mais cette corde doit être si ronde, qu'on ait de la peine à la cocher ; cela fait, vous logerez la guêde dans la garriere sous le sarrot ; vous ôterez le billard de dessus la guêde ; vous ferez entrer tout le filet dans le lit, ensorte qu'il se trouve caché sous la corde, & vous planterez les entes des Pluviers & des Vanneaux, en commençant néanmoins par celle des Pluviers, vous les disposerez de la façon suivante, si le vent ne souffle pas droit *d'Amont*, & qu'il soit un peu vers *souslaire*, la premiere ente sera à un demi-pied du lit, & à huit ou neuf pieds dans le filet & toutes les autres arrangées, à deux ou trois pieds les unes des autres ; les premieres de celles qui sont dans le derriere de la forme, seront à neuf pieds du lit. Si au contraire le vent tiroit du côté de la *bise*, il faudroit que les entes fussent plus loin de six autres pieds, à cause que les oiseaux portent toujours la tête dans le vent ; & comme ils passent ordinairement au-dessus des entes, c'est-à-dire, entre les entes & le *pau*, il se peut faire qu'ils passeroient par-dessus la corde : car le filet se racourcit d'un tiers, lorsqu'il est détendu, & de la moitié, quand le vent est fort.

Lorsqu'il ne fait gueres de vent, on met les deux tiers des entes au derriere du filet ; & au contraire, si le vent est fort, on n'y en met que le tiers, & le reste devant, à cause que les Pluviers se posent à côté des entes.

Pour ce qui est des Vanneaux (car la chasse des Vanneaux est la même que celle des Pluviers) on ne les mêle point parmi les Pluviers : il faut les mettre à côté & fort proche des garrieres, ils sont censés être le long de la guêde quand toutes les entes sont plantées, on pique les verges de meutes ; si on en veut mettre deux, on en pique une devant & l'autre derriere en cette sorte.

Faites entrer en terre le piquet qui eſt attaché au gros bout de la verge, & tirant le petit bout, regardez s'il eſt vis-à-vis de la loge, s'il y eſt, tenez-le à un pied de hauteur pendant que vous ficherez en terre les deux piquets ; puis vous y attacherez un Vanneau vivant, à qui vous mettrez au pied la boucle de la ficelle, qui doit être aſſez longue pour qu'il ne ſe bleſſe pas. Poſant la queue ſur le bout de la verge, vous l'y attacherez avec une autre ficelle, & prenant un des travouillets vous lierez le bout de la ficelle qui eſt au-deſſus, au quart de la longueur de la verge, enſuite portez le travouillet dans la loge. Si vous voulez mettre deux Vanneaux en meute, il faudra placer l'autre de même façon au devant de la forme.

Le huau doit être placé à trois ou quatre toiſes du lit, & à environ une toiſe au-deſſus des dernieres entes. Pour le placer, il faut prendre la verge & ficher en terre les deux piquets qui ſont attachés au gros bout, de ſorte qu'elle ſe puiſſe mouvoir, ainſi qu'un eſſieu de carroſſe entre ſes deux roues. Pour le petit bout, levez la verge preſque toute droite, de ſorte qu'elle ſoit vis-à-vis de la loge & fichez en terre les deux piquets, qui ſont liés au bout des ficelles ; après quoi attachez le bout de la ficelle d'un des travouillets, au milieu de la verge, & portez l'autre bout à la loge; le huau s'attache au bout de la verge, il le faut poſer à bas, & le couvrir de quelques brins d'herbes ou de chaume, afin qu'il ne ſoit point apperçu des oiſeaux, qui s'en épouvanteroient.

Ce huau n'eſt autre choſe que deux aîles d'un Milan ou d'une Buſe, qui ſont liées avec trois ou quatre ſonnettes de chaſſe au bout de la verge, qui font l'effet que nous dirons ci-après; quand le tout ſera ainſi tendu, il faudra accommoder la loge, qui ſera faite de quelques branches piquées en terre avec du chaume auprès & les paniers par derriere dans le dedans de la loge, qui ne

ſera pas plus haute que de trois pieds & ſans être couverte d'aucune choſe ; mais ſeulement faite comme une haie tout au tour de la perſonne, qui ne doit pas être habillée de blanc, ni d'autre couleur éclatante ; cette loge eſt aiſée à comprendre, ſans qu'il ſoit beſoin d'en faire la deſcription.

On fait un ſiege avec un gazon large d'un pied & de quatre ou cinq pouces d'épaiſſeur, lequel ſe met deſſous la corde, à l'endroit où les cordes ſe croiſent, d'où l'on peut toucher aux poignées pour tirer les filets. Il faut mettre ſur le gazon, par-deſſous la corde, une poignée de chaume, pour l'empêcher de pourrir, & en outre une braſſée à terre dans la loge, pour la tenir plus nette & ſeche. On fera deux trous en terre, tout proche des cordes & des poignées, pour y placer les talons des pieds, afin d'avoir plus de forces pour tirer les cordes & faire détendre les filets; toutes ces obſervations ſe doivent faire pour un filet ſeul comme pour deux.

Quand tout ſera en état, vous vous aſſeierez dans la loge, ayant le ſifflet pendu au cou, l'oreille & la vue en l'air, regardant de côté & d'autre, & dès que vous entendrez ou verrez quelque choſe, prenez le ſifflet & appellez. Il faudra, pendant que vous ſifflerez, faire voler de temps en temps les Meutes, parce que les oiſeaux s'approchent facilement quand ils apperçoient remuer les Meutes, & qu'ils voyent les entes, qu'ils croient être en vie auſſi bien que les Vaneaux. Lorſque vous les verrez venir à vous, prenez garde de ne pas faire voler les Meutes, car ils connoîtroient que les Vaneaux ſeroient attachés, il ne faut pas auſſi les appeller ſi fort, que lorſqu'ils ſont éloignés, mais baiſſer le tondu ſifflet pour le moins de moitié.

On trouve notés dans le Dictionnaire Œconomique les tons qu'il faut donner au commencement. Il faut tâcher de bien imiter la voix de ces oiſeaux. Quand on

n'y eſt pas encore habile, on doit écouter attentivement ceux qui ſifflent en paſſant & tâcher de rendre leur ton ſur le ſifflet.

Lorſqu'on a un Vaneau vivant en Meute, ils approchent pourvû qu'on ſiffle en le faiſant remuer. Pour les faire venir, tenez la ficelle du Vaneau avec la main gauche, le ſifflet avec la droite & mettant le premier doigt ſur le trou du milieu, vous ferez les tons ſelon l'oiſeau que vous verrez.

Il faut continuer de les appeller, lorſqu'ils ſont proche des filets & tenir la corde du filet de la main gauche en état de tirer quand les oiſeaux ſeront près de paſſer par-deſſus, ayant la tête dans le vent : car s'ils paſſoient à contrevent, il ne faudroit pas tirer le filet, quand même ils ſeroient tous au rez de terre. Lorſque vous les verrez venir aſſez bas, & qu'ils commenceront à approcher à trois toiſes de la forme, laiſſez aller le ſifflet, & portez les deux mains à la corde, pour la tirer avec force, quand les premiers ſeront entre les deux palettes; & ſi vous voyez qu'ils ſoient élevés plus de ſix pieds au-deſſus de la terre, il faut les laiſſer paſſer, ils reprendront le tour, car ils paſſeront ſouvent dix fois ſans être à bonne portée. Le plus ſouvent ils ſe poſent à bas loin des formes ; quand vous vous appercevrez, qu'ils voudront le faire, il faudra touſſer pour les en empêcher ; ſi nonobſtant le bruit que vous aurez ainſi fait, ils ſe poſent, alors il faut qu'une perſonne aille les faire venir ; c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt bon d'être toujours deux, quand ce ne ſeroit qu'un petit garçon de huit ou dix ans, il ſortira par le derriere de la loge & ira faire un grand tour par derriere les Pluviers, & ſe tenant courbé comme une bête qui pâture, il les approchera peu-à-peu, allant de côté & d'autre ſans s'arrêter; & lorſqu'ils trotteront ou marcheront, il les conduira doucement juſqu'aux deux toiſes du lit, jettant enſuite ſon chapeau en l'air, il fera en ſorte qu'ils s'envolent par-deſſus

le filet, que vous tirerez pour les prendre. Il faudra y courir promptement, leur crever la tête, les ôter du filet au travers des mailles pour retendre vivement, & ramasser toutes les plumes qui se rencontreront par terre. Si le filet est lâche, vous le banderez en détachant la corde du pau de derriere pour la tirer & remettre après dans son lieu.

Il arrive quelquefois que les oiseaux se jettent au-devant du lit; il faut les trotter & les faire repasser par-dessus la forme; & lorsqu'ils y seront, on fera le tour par derriere pour les faire lever.

Quand il viendra des *Guinettes* ou *Guignettes*, qui sont des oiseaux un peu plus gros que des Allouetes, ne vous amusez pas à les tirer les unes après les autres, mais frappez dessus à grands coups de chapeau, comme si c'étoient des mouches, parce qu'elles passent bien vîte au travers du filet, qui a les mailles grandes. Vous en mettrez quelquefois dans les rets plus de cinq cens tout d'un coup, & cependant il n'y en demeurera peut-être pas trente.

Lorsque vous aurez deux filets tendus, si vous voyez que les oiseaux soient un peu trop haut pour le bord du premier filet, attendez-les pour le deuxieme, quelquefois ils se posent entre les deux filets : ne vous pressez pas pour lors de tirer, mais tenez seulement la corde du devant, pendant que l'homme que vous aurez avec vous, ira les faire lever ; ils se levent cependant souvent quelquefois d'eux-mêmes.

Quand vous voyez venir une grande bande de Pluviers, ou d'autres oiseaux qui sont écartés, il faut que votre compagnon tienne la ficelle du huau prête à la tirer lorsque les premiers oiseaux de la bande volant bas seront à une toise près du lit : sitôt qu'ils appercevront le huau, les derniers passeront les premiers, & tous se baisseront à un pied près de la terre, ensorte qu'on prend souvent toute la bande de sept ou huit douzaines; mais il faut que les deux hommes s'en-

tendent bien. Ce huau ne ſe doit point tirer, que les oiſeaux ne ſoient tout au moins à ſept ou huit pieds de terre, ou même plus près, parce qu'ils auroient paſſé le lit avant de fondre au bas.

On chaſſe encore les Pluviers au fuſil, & cette chaſſe eſt beaucoup moins embaraſſante ; il faut ſeulement avoir un huau, ou quelques entes de Pluviers ou de Vaneaux, pour leurrer ceux de ces oiſeaux que l'on veut tirer. Ayant mis cet attirail dans la bourroche, on s'en va dans une prairie, on y fait une loge de branches d'arbres, on bien on ſe met derriere un buiſſon à quarante où cinquante pas de l'endroit ou l'on veut préſenter le leurre. La loge étant faite, on plante les entes & le huau à l'endroit ſuſdit, & l'on y attache des cordes qui s'étendent juſqu'à la loge, par le moyen deſquelles le Chaſſeur fait jouer les reſſorts, & donne aux entes le mouvement néceſſaire pour faire deſcendre les Pluviers ; il eſt bon d'être deux ou trois de compagnie pour cette chaſſe ; après avoir tendu & après s'être placé dans une loge, on écoutera attentivement & on aura les yeux attachés du côté où l'on croit que doivent venir les oiſeaux. Il ſera d'autant plus facile de les découvrir, qu'ils volent toujours le nez au vent, car on n'a qu'à prendre le deſſus, on ne ſauroit manquer de les appercevoir. Auſſitôt qu'ils paroiſſent, le Chaſſeur doit les appeller avec le ſifflet & un de ceux qui ſont dans la loge avec lui, doit faire mouvoir en même temps les entes & le huau. Le ſon de l'appeau, & le mouvement des entes, feront infailliblement deſcendre les Pluviers, & alors un des Chaſſeurs prenant ſon fuſil à la main, & marchant courbé à peu près comme une vache qui paît, prendra le tour pour aller par derriere les Pluviers, en marchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour les amuſer & ne pas les épouvanter, & quand il ſera aſſez près des oiſeaux, & qu'il les aura ramaſſés comme dans un tas, il lâchera ſon coup, qui ſera ſuivi auſſi-

tôt de celui de ſon compagnon, lequel tirera ſur les Pluviers dans le moment qu'ils auront pris la volée, c'eſt ainſi que l'un & l'autre pourront en faire un grand abâtis; après cela ils ramaſſeront le gibier, changeront d'endroit & iront tendre leur piege dans quelqu'autre qui leur paroîtra favorable : par conſéquent il n'eſt point néceſſaire de faire une loge en forme, il ſuffit de planter quelques branches d'arbres pour ſe cacher derriere; les mêmes branches peuvent ſe déplanter après la chaſſe, & ſe tranſporter dans d'autres endroits qui paroiſſent propres.

On prend auſſi les Pluviers de nuit à la faveur du feu; on va pour cet effet dans les chaumes d'avoine & le long des chemins; deux Chaſſeurs traînent un filet appellé *traîneau ;* on marche ſans bruit, ayant toujours l'oreille au guet & l'on ſe conduit de la même maniere que pour prendre les Perdrix.

Cette chaſſe rend beaucoup : elle ſe fait vers le temps où les Pluviers arrivent. Auſſitôt qu'on préſente du feu aux Pluviers, ils étendent l'aîle, & ſe ramaſſent les uns contre les autres; on les approche aiſément; ſi l'on n'a pas de traîneau, il faut être deux ou trois avec chacun un fuſil chargé de menu plomb, ſe toucher du pied l'un l'autre, afin de ſe donner le ſignal de tirer tous en même temps, & pour lors on en tue une grande quantité.

Lorſqu'on veut ſe ſervir du traîneau, il faut cacher la lumiere auſſitôt qu'on a apperçu les Pluviers.

PLYE. C'eſt un poiſſon de mer qui reſſemble aſſez pour la figure au Turbot; mais il eſt plus plat que la Sole; il entre dans les étangs de mer, & il remonte même quelquefois les rivieres fangeuſes; on diſtingue de deux eſpeces de Plyes, la grande & la petite, la petite eſt auſſi connue ſous le nom de *Carrelet.*

Ce poiſſon eſt ſi ruſé, que lorſqu'il apperçoit les Pêcheurs, il gagne le gué, s'attache à la terre & trouble l'eau, pour mieux cacher ſa marche aux regards

de ſes ennemis; il faut un temps calme pour pêcher ce poiſſon ; on entre pour cet effet dans l'eau avec des bottes, ou même à pieds nuds, ſi on eſt dans une ſaiſon favorable, & on imprime fortement ſur le ſable ſes traces ; à peine s'eſt-on retiré que ces traces ſe rempliſſent de Plyes & on les prend avec la main ; la chair de la Plye eſt de bon goût & de facile digeſtion.

POCHE. On donne, en terme de pêche, le nom de Poches à certaines parties creuſes qui ſe font autour du filet nommé *Epervier ;* on les releve avec de la lignette, c'eſt toujours dans les Poches que ſe prend ce poiſſon. On donne auſſi, en terme de chaſſe, le nom de Poche ou Pochetes à une eſpece de *Filet*, dont on ſe ſert pour prendre les Perdrix & les Lapins.

POIGNARD. On donne ce nom à un brochet de moyenne taille.

POILS. Ce ſont des corps filamenteux qui ſortent des pores de la peau des animaux ; on entend généralement ſous ce nom les cheveux, la barbe, les mouſtaches, les cils, les poils qui viennent ſur tout le corps, aux bras, aux jambes & particulierement aux aiſſelles, à l'eſtomac & aux parties de la génération, même le duvet des oiſeaux, le crin de la queue & de deſſus le col des chevaux, les mouſtaches des quadrupedes, la laine du belier, le poil qui couvre le corps des brutes, des chenilles.

POISSON. C'eſt un animal ſanguin aquatique, qui vit continuellement dans l'eau, & n'en ſort jamais volontairement : il n'a point de pieds, mais en revanche il a des nageoires : il eſt couvert d'écailles ou d'une peau unie & ſans poils : il reſpire par les poumons & n'a qu'un ſeul ventricule.

S'il étoit permis, dit le rédacteur du Dictionnaire Théorique & Pratique de chaſſe & de pêche, à l'homme de s'énorgueillir, il le feroit ſans doute en voyant le vaſte ſein des mers, dont il a fait la conquête, & en donnant la loi à ces Citoyens muets qui ne la re-

çoivent que de Dieu même. On ne connoît pas à beaucoup près tous les poiſſons, ceux qui juſqu'à préſent ont échappé à nos recherches, dateront ſans contredit le tems de leur exiſtence pour nous par celui de leur ſervitude. Sans entrer dans les différentes diviſions que les naturaliſtes ont admiſe, nous ne diviſerons ici ces animaux, qu'en poiſſons d'eau douce & en poiſſons d'eau ſalée.

Rien n'eſt plus admirable pour un Scrutateur de la nature que l'examen de l'organiſation des poiſſons, la flexibilité de leurs écailles, la promptitude du mouvement de leurs nageoires, l'huile qui les couvre & qui les rend impénétrables à l'action de l'eau & du froid, la ſtructure de leurs corps qui facilite leur mouvement dans un élément épais, tout nous annonce dans cet animal les vues prévoyantes du Créateur, de même que dans tous les êtres, & doit bien nous engager à lui marquer notre reconnoiſſance pour tous les bienfaits dont il nous comble journellement.

On peut juger du jeu étonnant de la machine des poiſſons par le dénombrement que quelques naturaliſtes ont fait, entr'autres M. Petit, des ſeules parties qui ſervent à la reſpiration de la Carpe; les piéces oſſeuſes y ſont au nombre de quatre mille trois cens quatre-vingt-ſix, on y compte ſoixante-neuf muſcles; les arteres des ouies, outre leurs branches principales, jettent quatre mille trois cent vingt rameaux, & chaque rameau jette encore une infinité d'autres ramifications; on y découvre autant de nerfs que d'arteres, & les huit branches des veines jettent auſſi quatre mille trois cens vingt rameaux, mais qui ne ſubdiviſent point; on peut encore ajouter à cette énumération qu'une ſeule Morue donne neuf millions trois cens quarante-quatre mille œufs, & ſi tous ſe conſervoient, avant quatre ans, l'Ocean ſe trouveroit trop petit uniquement pour contenir des Morues.

On a penſé pendant très long-temps que les poiſſons étoient

étoient privés du ſens de l'ouie, mais il eſt conſtaté du contraire par les Ephémérides d'Allemagne ; puiſqu'il eſt ſouvent arrivé qu'on a raſſemblé les poiſſons renfermés dans une piece d'eau au ſon d'un cloche pour leur donner à manger.

Si on en croit Leuwenhoeck, les poiſſons doivent être immortels, ou du moins ils ne peuvent périr de vieilleſſe ; cependant la raiſon & le fait ſe réuniſſent pour combattre ce ſentiment ; tout ce qu'on en peut dire, c'eſt que les poiſſons qui vivent dans un élément plus uniforme, doivent néceſſairement s'y conſerver plus long-temps ; une choſe encore qui doit contribuer à augmenter la durée de leur vie, c'eſt que leurs os ne ſe durciſſent point avec l'âge, & qu'ils ſont moins ſujets aux viciſſitudes de l'air, viciſſitudes qui ſont la principale cauſe de la deſtruction des êtres. On voit dans le baſſin de Fontainebleau des Carpes d'une groſſeur prodigieuſe, & qui ont déja un nombre conſidérable d'années.

Les poiſſons ne ſe multiplient pas tous d'une maniere uniforme ; il y a des mâles qui fécondent leur femelles ſans un véritable accouplement ; dans la plupart la femelle ſe contente de dépoſer ſes œufs & le mâle vient les féconder en les arroſant de ſa laîte ; à la Chine où le poiſſon multiplie plus qu'ailleurs, les rivieres, les lacs & les étangs ſont remplis en un certain tems de l'année de frai ou d'œufs de poiſſons ; les Habitans font des digues pour arrêter cette frai : ils en rempliſſent des tonneaux, & ils en font un objet important de commerce.

Pour ce qui eſt de l'organe du tact dans les poiſſons, il paroit qu'en général ils en ſont privés, il s'en trouve cependant, qui meurent quand on les touche, & preſque tous craignent le bruit des armes à feu & celui du tonnerre.

Les poiſſons n'attendent pas que nous leur tendions des pieges pour ſe détruire, ils ſe font entr'eux une guerre

éternelle, on ne remarque chez ces animaux que ruses, détours & violences; le foible est dans les eaux comme sur la terre la proie du plus fort.

On a découvert le moyen de châtrer les poissons pour les engraisser & les rendre de meilleur goût; on ouvre pour cette opération l'ovaire & on remplit la plaie avec un morceau de chapeau noir.

On a observé que dans les lieux où se fait la pêche de certains poissons tels que le Thon, le Hareng, la Sardine, &c. la mer s'engraisse pendant ce temps, file comme de l'huile, & souvent même étincelle sous la rame : il n'en est pas de même dans les lieux où se pêche le Saumon.

La chair & le goût de divers poissons, tant d'eau douce que de mer, sont très variés; on prétend que les poissons de mer sont les meilleurs de tous, & parmi ceux-ci, on estime ceux qui habitent les sables & les roches : ils sont les plus sains, on les nomme *Saxatiles*; on donne ensuite la préférence à ceux qui habitent le fond de la mer, & on accorde seulement le dernier rang aux poissons de mer qui habitent sur les bords, parce que l'eau, où ils se trouvent, est moins pure. Les poissons de mer qui entrent dans les fleuves, & qui ont habité pendant quelque temps dans l'eau douce, sont beaucoup plus agréables au goût, mais il n'est pas encore bien décidé qu'ils en soient pour cela plus sains.

Quant aux poissons de riviere, les meilleurs sont ceux qu'on pêche dans les rivieres rapides; il est de fait que les poissons qu'on pêche dans les rivieres qui arrosent les grandes villes, sont toujours moins bons au-dessous de ces villes, par rapport aux immondices qui les y attirent, & dont ils se nourrissent.

La méthode la plus saine pour préparer le poisson comme aliment est de le faire frire soit au beurre, soit à l'huile : en général la chair des poissons est assez saine, suivant les Médecins; mais elle est peu nour-

rissante, se corrompt promptement, & est moins propre à fournir un bon suc substantiel que la chair des animaux terrestres; par conséquent le poisson est très-convenable à ceux qui abondent trop en suc nourricier, & qui font trop de chyle & de sang; il se trouve même certaines maladies, où le poisson peut être très bien indiqué, principalement dans les cas où les nourritures succulentes peuvent donner lieu à des inflammations.

Il se trouve des poissons, à ce qu'on prétend, dont la chair est venimeuse, telle que celle du Lion marin & de la plus grande partie des poissons de la nouvelle Providence; dans le haut Languedoc, il regne un préjugé parmi le peuple: il prétend que l'usage du poisson est très nuisible sur la fin de l'été; un accident arrivé à Monpellier pendant le mois d'Août 1774, n'a pas peu contribué à accréditer ce préjugé.

Un particulier avoit éventré un Cabot, les Chats qui en mangerent la curée, moururent en peu de temps; on en donna la chair à d'autres animaux & ils ne furent point incommodés, on en informa la Police, le public en fut instruit, & plusieurs personnes renoncerent à l'instant à l'usage du poisson. Me. Esteve, Médecin de Montpellier, examina si ces craintes étoient raisonnables; avant lui Ettmuller, Senneit, Hoffman, Verloff, témoins de pareils accidens, en avoient déja recherché la cause, ce dernier qui fut lui-même attaqué d'une maladie après avoir mangé des Moules de mer, combat ceux qui attribuent les mauvais effets extraordinaires de cette nourriture à l'influence de la Lune, à celle des saisons, à la putréfaction des eaux, à la sécheresse, &c. il prouve d'après M. de Reaumur, que ce vice malfaisant dans les poissons, ne provient que de ce qu'ils ont mangé des limaces & autres herbes vénimeuses en trop grande quantité (ce qui est rare). Il a été observé que cette espece d'empoisonnement

varie ſelon les diverſes eſpeces d'animaux, on pourroit même aſſurer d'homme à homme.

Il en eſt qui n'en reçoivoient aucune fâcheuſe impreſſion ; M. Eſteve penſe qu'en pareils cas les antidotes à employer ſont les huileux, le lait, les poudres diaphorétiques nitrées : mais il eſt des circonſtances, où il conviendroit de provoquer doucement le vomiſſement & d'uſer d'alexipharmaques alliés aux narcotiques, tels que la thériaque, &c.

Ce que Verloff penſe au ſujet de la nourriture qui peut rendre venimeuſe la chair des poiſſons qu'on mange, ſe confirme par l'expérience journaliere ; quand par exemple la Becune & la Bonite mangent du fruit du Mancelinier, leur chair devient un poiſon pour les perſonnes qui en mangent, on s'apperçoit que les poiſſons ſont ainſi envenimés, lorſque leurs dents ſont noires & que leur foie eſt amer.

Les poiſſons, dont la chair ne nous plait pas, ne ſont pas pour cela inutiles ; les poiſſons du Nord, dont le goût nous paroit trop huileux, conviennent parfaitement à d'autres peuples, aux beſoins deſquels ils ſont plus proportionnés.

Au ſujet des poiſſons, il eſt encore à obſerver que ces animaux ſont bien différents des terreſtres, il faut nourrir ceux-ci avec ſoin pour les rendre meilleurs au goût, tandis qu'au contraire les poiſſons ont beſoin de jeûner quelques jours & d'être retenus en eau courante, pour devenir un mets plus agréable & plus flatteur.

Les poiſſons ne ſervent pas ſeulement de nourriture aux hommes; mais on en tire de grands avantages pour l'économie & pour les arts ; leurs barbes, leurs arrêtes, leurs écailles, tout peut ſervir à notre uſage ; il ſe trouve ſpécialement un poiſſon dont les arrêtes ſont ſi fortes, que les habitans de la Groënlande, s'en ſervent au lieu d'aiguilles, pour coudre les peaux d'Ours,

dont ils font leurs coëffures & leurs habits, qu'ils assemblent avec des boyaux desséchés en guise de fil; ces peuples construisent encore la carcasse de leurs barques avec des os de Baleine, qu'ils revêtent de peaux de Veaux marins ou de Baleines; parmi les différens poissons, les uns nous fournissent une substance propre à faire de la colle, d'autres une quantité prodigieuse d'huile, & il s'en trouve encore qui nous donnent une espece d'ivoire.

Lorsque les cadavres des poissons morts se trouvent poussés vers le rivage, les poissons voraces, tels que les Squales, les Lamproyes, y accourent en foule pour les manger; & quand ceux-ci se trouvent arrêtés par le reflux de la mer dans des fossés, ce qui arrive souvent, il servent eux-mêmes de pâture aux bêtes de rapine, qui habitent le long des rivages: c'est ainsi que l'air se trouve purgé de l'infection des cadavres, & que par les effets d'une providence extrêmement sage, tous les animaux trouvent de quoi se nourrir.

A l'article *Pêche* nous avons parlé des moyens d'attrapper les poissons; mais comme ce n'est que succinctement, nous croyons devoir y revenir dans cet article; l'art de la pêche exige une grande patience, soit pour préparer ce qui y est nécessaire, soit pour attendre le poisson.

Quand on a en outre bien pris de la peine, il survient souvent quelque chose qui fait échapper le poisson, au moment où on croyoit le tenir; mais cela n'est rebutant que pour les premieres fois.

Le poisson est fort curieux de son naturel; quand il apperçoit quelque chose d'extraordinaire, il s'en approche peu-à-peu en tournant tout autour, jusqu'à ce qu'il connoisse ce que c'est. Il fait de même quand il entend un petit bruit; il s'écarte d'abord, mais il revient bientôt après, pour reconnoître d'où le bruit venoit; par conséquent dans toutes sortes de pêches, il faut, 1°. garder le silence, 2°. ne pas remuer quand

on voit le poiſſon, ni même en pêchant la ligne, quoiqu'on ne le voie point.

Le poiſſon mord à tout ſorte d'appât, lorſqu'il a frayé; nous en avons deja rapporté quelques-uns à l'article *Appât* ; voy. cet article. On peut prendre les poiſſons à la main en la frottant de ſuc de Joubarbe, d'Ortie & d'Ail.

On fait diſtiller à feu lent dans un vaſe de verre des Vers luiſans; on prend l'eau qui s'en évapore, on la mêle avec quatre onces de vif-argent, dans une phiole bien bouchée, & quand on veut attirer du poiſſon dans un filet tendu, on met le vaſe dans le filet.

On attire les poiſſons dans un filet en trempant un drapeau dans le ſang d'un homme mêlé avec de la farine d'orge & en mettant le drapeau dans le filet; ce prétendu ſecret nous paroit un peu ſuſpect, à cauſe de la crédulité exceſſive de l'auteur, d'où nous l'avons tiré, il vaut mieux, ſuivant nous, mettre pour appât dans un filet, du poiſſon pareil à celui qu'on veut pêcher.

On prend encore une quantité de poiſſons dans l'eau courante avec les filets dormans, ſi on y met quelque appât qui ait l'odeur forte, & ſi on l'attache de telle façon, qu'il ſoit ſuſpendu comme au milieu du filet; on y mettra tout autour cinq ou ſix fleurs de couleurs vives; la curioſité de voir les fleurs fait venir le poiſſon; d'ailleurs comme l'eau courante emporte peu-à-peu de l'odeur & du goût de l'appât, & que le poiſſon cherche naturellement à monter contre le cours de l'eau, & nâge la bouche ouverte, il ſavoure cette eau, & ſentant l'odeur & le goût de l'appât qu'elle emmene, il monte encore plus vîte pour en chercher l'origine; après quoi, lorſqu'il vient à approcher, il apperçoit les fleurs qu'il croit être l'appât, il entre pour lors bien vîte ſans crainte dans le filet; dès qu'il y eſt entré, il tâche de manger la pâture,

& en la dépeçant il en fait ſortir davantage l'odeur & le goût, ce qui engage les autres poiſſons à s'en approcher encore avec plus d'ardeur.

Quelques Pêcheurs mettent dans le filet pour appât des os de Porc ſalé, dont on a tiré la chair après être cuite; d'autres prennent de la fiente de Cheval récente, ils la mettent dans un ſac, & ils prétendent, que quand ce ſac ſera dans l'eau, le poiſſon s'y aſſemblera promptement.

Un des meilleurs appâts pour les poiſſons, mais qui coûte beaucoup, ſe fait avec un Levraut corrompu & à demi pourri : on l'embroche & on le fait rôtir à petit feu, on l'arroſe de miel à meſure qu'il tourne, on en emploie même quelquefois juſqu'à une chopine; quand il ſera à demi cuit, on fera des rôties de pain blanc, qu'on mettra dans la lechefrite par-deſſous le levraut, de ſorte qu'en continuant d'arroſer, le miel & ce qui ſort de l'animal puiſſent tomber ſur les rôties; lorſque la viande ſera aſſez cuite, on la tirera du feu & on fera encore d'autres rôties pour les faire imbiber juſqu'à la derniere goutte.

Quand on tendra un grand filet dormant, on mettra dedans un morceau de ce levraut, & on tiendra ſuſpendue la rôtie au milieu du filet; cependant de tous les appâts celui que nous conſeillons par préférence pour en avoir fait uſage, eſt la tourte de Chenevis, voy. ce que nous en avons déja dit à l'art. *Appât*.

Quand on veut prendre du poiſſon avec la ſeine ou le tramail, on étend dans l'eau ſon filet comme un arc, voy. ce que nous en avons encore dit à l'art. *Pêche*; ou du moins on lui donne cette forme, lorſqu'on le tirera à bord, afin d'y renfermer le poiſſon, qui ſe tire toujours vers le milieu, à meſure qu'on approche de la terre, pour fuir le bruit qu'il entend, & celui que les cordes des côtés font en battant l'eau, ce qui l'épouvante & l'empêche de fuir par les bouts du filet, tellement que le poiſſon ſe laiſſe facilement

traîner jusqu'au chantier & ne se tourmente gueres; que lorsqu'on commence à fouler l'eau, pour tirer tout-à-fait le filet sur la terre. Alors, pour se sauver, il met le nez ou la tête dans la bourbe, & laisse passer le filet par-dessus lui, principalement la Tanche & la Carpe; pour l'empêcher, il faut toujours avoir une longue perche qui soit légere, droite, unie, & coupée en rond par le gros bout, & quand les deux bouts de la seine & du tramail seront approchés, on les joint, ensorte que le bout de la corde du plomb soit sur la terre, & coule tout au rez du chantier jusques dans le fond; allongeant ensuite la perche dans l'eau, on posera son gros bout sur le bas du filet au milieu, & en la tournant deux tours, le filet se tournera alentour. Après quoi on l'attirera en pesant dans la bourbe; enfin on retournera la perche & on la tournera aussi deux tours pour amener le filet, rasant la vase toujours plus près du bord, on opere de même de tous les côtés, & on tourne le bâton à mesure qu'on amene le filet.

C'est ainsi qu'on parviendra à faire quitter le fond au poisson, d'autant qu'on continuera de fouler le fond de l'eau à chaque fois que l'on fera approcher la corde du plomb; quand le filet sera ainsi proche du bord, on prendra la corde du liege & celle du plomb, d'un même côté ensemble, pour tirer le filet hors de l'eau; on aura attention qu'en le tirant sur la terre, le plomb suive toujours le fond de l'eau; sinon le poisson s'échapperoit par-dessous le filet.

Voyons actuellement quel moyen on doit employer, lorsqu'on veut prendre d'un seul coup de filet quantité de poissons dans une riviere; si par hazard on a une riviere où il n'y ait point de crônes, ou s'il y en a un si grand nombre, qu'ils ne puissent tous se fermer qu'avec beaucoup de filets, ou bien si la riviere se trouvant sans crônes, est fournie de quantité de forts herbiers, d'arbres renversés ou de roches

qui empêchent d'y pouvoir pêcher de la même façon que l'on pêche ordinairement avec des ſeines ou des trameaux, en des endroits où rien ne fait obſtacle, on nettoye dans la riviere, (cela ſe peut faire auſſi dans un étang ou foſſé) un eſpace de trente, quarante ou cinquante pas de long ſans herbier ni aucun empêchement; on fait appâter au milieu de cette place avec des fêves cuites; dès le premier jour qu'on les aura jettées, on y pique des perches au-travers de l'eau.

On a pour cet effet pluſieurs perches non pelées, longues ſelon la profondeur de l'eau, bien droites, groſſes comme le bras, unies tout du long, de ſorte que le filet ne puiſſe s'y accrocher; le gros bout ſera taillé en pointe, pour le faire entrer dans le fond de la riviere. Les perches ſe trouvant ainſi préparées, on les met dans un bâteau & on les va planter, en commençant par piquer la premiere, tout au rez du chantier, & delà en traverſant l'eau, on en plante une autre à deux toiſes plus loin, & en tirant vers l'autre bord; après quoi on en plantera une troiſieme éloignée de la deuxieme de deux toiſes; on continuera ainſi de planter toutes les autres en droite ligne ſur le bord du lieu appâté; & la derniere, tout près de l'autre chantier; on en mettra encore autant ſur l'autre bord de la place, nettoyées de la même façon que les autres. Quand elles ſeront toutes poſées, on y fera à fleur d'eau, un trou propre à recevoir une cheville groſſe comme le doigt. Les chevilles doivent y entrer à l'aiſe & avoir une coche ou un trou à leur gros bout pour y attacher une ficelle bien forte, longue d'un pied & demi; toutes les ficelles ſeront liées à une longue corde; les chevilles ſeront auſſi fichées dans chaque trou des perches; ces perches ainſi accommodées, il faudra appâter ſoir & matin, jettant à chaque fois cinq ou ſix poignées de féves au milieu de l'endroit préparé; & le jour qui précédera celui de la pêche, on appâtera des

féves cuites avec l'aloës, & on prendra la précaution de dispoſer les filets ſur les deux ou trois heures après midi de la façon ſuivante.

On a deux trameaux auſſi longs, qu'eſt large la riviere où l'on veut pêcher; on commence à attacher la corde du liege ſur les bord du chantier, on laiſſe aller à fond la corde du plomb; après quoi on mêne le bâteau tout le long des perches, & on tend le filet juſqu'à l'autre rive, à laquelle on attachera pareillement la corde du liege. Cela fait, on étend la corde des chevilles, & on en lie un bout ſur la terre à quelque branche ou piquet, éloigné de la perche d'environ ſix pieds, du côté de l'endroit appâté; puis menant le bâteau au milieu de l'eau, on prend la corde du liege avec la main gauche & on tire peu-à-peu le filet, juſqu'à ce qu'on tienne le plomb, le liege & le filet froncé dans la même main; vers la deuxieme perche on fiche la cheville par-deſſous dans le trou & on poſe tout le filet deſſus; après cela on va à la troiſieme perche, on en fait autant, & on continue de perche en perche, juſqu'à ce que le tramail ſoit tendu; on porte enſuite l'autre bout de la corde ſur l'autre chantier, vis-à-vis le milieu de la place appâtée, & on y fait une boucle pour la paſſer ſur un piquet.

Après avoir ainſi tendu le filet, on en poſe un autre en obſervant tout ce que nous venons de dire; l'un des bouts de la corde ira auſſi ſe rendre à un piquet, où il ſera attaché.

Lorſque tout ſera prêt, on jette vers les ſept heures du ſoir, le reſte des féves dans le milieu de la place nette; & lorſqu'il eſt nuit, on mene trois ou quatre perſonnes avec ſoi, qui doivent aller fort doucement, deux d'un côté & deux de l'autre, ſe ſéparant pour ſe tenir chacune au bout d'un tramail ſans en approcher néanmoins plus près que de deux toiſes, excepté ſeulement quand le ſignal aura été donné par celui qui doit faire jouer les filets.

Les quatre personnes ainsi disposées, la plus prompte & la plus adroite de la bande, qui sera destinée pour donner le signal, prendra les deux bouts des cordes des chevilles, qui sont au dernier piquet mentionné, & en courant il les tirera de toute sa force ; il détachera par ce moyen toutes les chevilles, qui donneront liberté aux filets de s'étendre, & d'enfermer le poisson, qui se trouvra manger l'appât qu'on a jetté entre les deux machines : en même temps qu'on tire cette corde, le signe se donne, & les quatre personnes courent promptement chacune avec une perche pour ajuster le bout du filet près du bord, afin que rien ne puisse passer, & que les cordes du plomb soient l'une sur le long d'un des bords & l'autre sur l'autre ; par ce moyen le poisson se trouve enfermé entre les deux trameaux comme dans une cage ; il ne restera plus qu'à le prendre ; pour y parvenir, deux hommes prendront chacun un bout d'un des filets, & l'approcheront peu-à-peu de l'autre, pendant que les autres fouleront les rives & le fond de l'eau pour empêcher que le poisson ne laisse passer le tramail par-dessus lui ; & pour l'obliger à fuir vers l'autre filet, on poursuivra jusqu'à ce que les deux trameaux se touchent, & que le poisson soit enfermé comme entre deux nappes ployées en double, ensuite on retirera le tout hors de l'eau ; par ce moyen on prendra toute sorte de poissons, même les plus rusés ; il est néanmoins à observer, qu'on ne peut pas se servir de cette méthode pour pêcher dans une eau courrante, parce que le cours de la riviere empêcheroit les filets de s'étendre, & de se tenir sur les chevilles ; c'est la raison pour laquelle on doit toujours choisir un endroit où l'eau ne soit point trop rapide, afin de ne pas travailler inutilement.

Il y a encore une autre méthode de prendre toutes sortes de poissons & en quantité, c'est avec le feu & les filets ; on choisit à cet effet une place qui ait pour le moins quarante à cinquante pas d'étendue en quarré

ſans herbiers, bois, roches, ou autre choſe qui puiſſe empêcher d'y trainer un grand filet. Si c'eſt dans un étang qu'on veuille pêcher, on détermine le lieu précis de la pêche, qui vienne aboutir ſur le bord de la terre, auquel on doit amener le filet ; on appâtera trois ou quatre jours de ſuite dans le milieu de cette place nette, environ à deux toiſes proche le bord, pour habituer le poiſſon dans cet endroit le matin du jour qu'on deſire pêcher ; on appâte avec des féves purgatives cuites avec de l'aloës, & on ſe tient ſur le lieu prêt à tendre le filet, vers les deux ou trois heures après midi.

On met un grand tramail, ou une ſeine dans un bateau ſur le bord de la place nette ; on poſera le filet dans cet endroit, de façon qu'il ſe trouve arrangé dans un monceau, qu'en tirant les deux bouts, il puiſſe s'étendre de toute ſa longueur ſans s'embarraſſer, & que néanmoins il ne paroiſſe dans l'eau, que comme quelque piece de bois éloignée du bord de quarante ou cinquante pas, on attachera une longue perche à l'un des bouts, qui aura ſon autre bout en terre, liée à un piquet, & une autre à l'autre bout, dont l'extrêmité ſera pareillement à terre, éloignée du lieu appâté, d'environ cent pas, plus ou moins, ſelon la diſpoſition du lieu. On ſuppoſe que la place où ſera mis l'appât ſoit précisément entre les deux piquets ; & vis-à-vis du lieu où eſt le filet ; celui-ci étant ainſi diſpoſé, on évitera de faire du bruit aux environs ; on apportera préalablement un peu de bois ſec & de paille ſur le bord de l'eau, au milieu des deux piquets, & vis-à-vis du filet, pour y mettre le feu quand il ſera temps, après quoi on ſe retire juſques vers huit ou neuf heures du ſoir ; le temps le plus obſcur eſt le meilleur pour cette pêche. La nuit étant venue, comme le poiſſon ſortira des crônes, herbiers & rochers, il ne manquera pas de ſe trouver où il a coutume de manger l'appât, ſur-tout s'il a mangé des

féves qu'on y aura jettées le matin, & qui l'auront immanquablement affamé, & ayant été obligé de se vuider à cause de l'aloës, qu'on avoit fait bouillir avec elles; on ne manquera donc pas de se rendre à l'endroit de la pêche à l'heure convenable & d'y mener avec soi deux ou trois personnes, dont l'une ira sans bruit prendre l'une des cordes & aura sur-tout attention de ne la pas faire remuer dans l'eau, & l'autre prendra de même l'autre corde; tous deux se tiendront en repos jusqu'au signal qu'on leur donnera. On ira aussi le plus secretement que l'on pourra, mettre le feu au bois preparé; après quoi on se couchera sur le ventre au bord de l'eau, pour voir & entendre remuer le poisson, qui viendra au feu par curiosité. Aussitôt qu'on s'en appercevra, on lui jettera des féves en abondance, & on l'amusera pendant un demi quart d'heure; lorsqu'on doutera qu'il peut s'y trouver du poisson abondamment, on donnera un coup de sifflet à ses gens pour le signal, & dès l'instant ils tireront leur corde le plus promptement que faire se pourra, pour faire étendre le filet, qu'ils ameneront de chaque bout à terre peu-à-peu en rond, pour que le poisson s'y arrête; dès que les deux bouts du filet seront abordés, il faudra, avec des boutoires, battre & fouler le fond & le bord de l'eau & approcher peu-à-peu les deux bouts du filet l'un de l'autre au milieu. Quand ils seront joints ensemble, on prend avec les mains les deux cordes plombées du bas du filet, & deux autres prendront chacun la corde du liege & on finira par tirer tous trois le filet bien doucement au rez de terre, jusqu'à ce qu'il soit hors de l'eau.

Si on veut pêcher du poisson la nuit avec le feu & le filet dans une eau courante, il faut trouver le moyen de tenir son filet arrêté & plié au milieu de l'eau, en un seul endroit le plus serré qu'il se pourra, sinon l'eau pourroit l'emporter; on peut se servir pour cet effet du moyen suivant.

Lorſqu'on aura deſtiné l'endroit où l'on veut arrêter le filet, éloigné du bord du chantier ſelon l'étendue ou la longueur de la riviere, on y pique un gros pieu de bois, qui ſoit fort & droit, bien uni en toute ſon étendue, de peur que le filet ne s'y accroche, & de longueur convenable à la profondeur de l'eau, hors de laquelle il en paroîtra ſeulement la longueur d'un pied pour poſer le filet auprès ; on y met d'abord l'un des bouts, & on tourne le filet à demi au tour du pieu &c. après quoi, il faudra retourner & continuer de le plier ou arranger comme on a commencé, juſqu'à ce qu'on ſoit à l'autre bout, enſorte que le plomb ſoit au fond de l'eau & le liege au-deſſus. Cela fait, on attache une corde à chaque extrêmité, on porte leur bout à terre & on les attache chacun à ſon piquet ; le filet ſe trouvera pour lors tendu. On fera l'amas du bois pour le feu vis-à-vis du filet, & on ne manque pas d'obſerver que le filet ſoit poſé toujours contre le pieu au-deſſus du courant de l'eau, & non au-deſſous : par exemple ſi le cours de la riviere vient d'orient, le filet doit être poſé du même côté au-deſſus du pieu, car s'il étoit de l'autre côté, l'eau l'ameneroit.

Pour ce qui eſt du reſte de l'opération, elle ſe fera de même qu'il a été dit précédemment, à la ſeule exception que l'homme qui tiendra la corde, tirera plutôt & plus fort que l'autre, d'autant que le courant de la riviere menera aſſez le filet vers le bas ; celui-ci ne tirera pas ſa corde, juſqu'à ce qu'il ſente le filet tout à fait hors de l'eau près du pieu ; c'eſt pour cette raiſon que la corde au-deſſus du courant, doit toujours être éloignée du feu ; de cent pas plus que l'autre corde qui eſt au-deſſous.

Il arrive quelquefois que les Carpes & autre gros poiſſons ſautent par-deſſus le filet en pêchant ; pour y obvier on étend un tramail comme pour pêcher à l'ordinaire, c'eſt-à-dire, qu'on poſe un des bouts au bord de la terre & on étend le reſte dans l'eau en demi-

fond, en rapportant l'autre bout pareillement sur la terre, ensorte que le plomb soit au fond de l'eau & que le liege joigne la rive ; après quoi on fait approcher, ou plutôt abaisser le filet volant, qui est cousu au tramail : ce qui s'exécutera facilement en tirant la corde attachée, en Y grec au filet volant ; le sommet du filet simple se rapprochera ainsi du bord & du filet principal & formera le même arc que lui, de façon qu'après cette précaution, on pourra fouler le fond & le bord de l'eau avec le boutoir, pour contraindre le poisson de se mailler. S'il est trop rusé, il fera effort pour sauter par-dessus le liege, comme il avoit accoutumé ; mais il trouvera le filet volant, qui lui fermera le passage, de sorte que n'ayant pu s'échapper, il tâchera de se sauver au travers du tramail, ou il se maillera ; & si on étoit d'abord assuré qu'il y eût de gros poissons dans l'enceinte qui forme le filet, il faut avant de fouler dans le milieu, approcher peu-à-peu les bouts du tramail l'un de l'autre, jusqu'à ce qu'on voie que les deux lieges du filet simple puissent atteindre le bord, & qu'il n'y ait pas plus de quatre ou cinq pieds entre les deux cordes : de cette façon aucun poisson ne pourra échapper des filets ; on peut se servir également de ce moyen, soit qu'on pêche avec le tramail, soit qu'on pêche avec la seine.

Nous ne parlerons pas ici de la garenne à poisson, ni de la maniere dont on se sert pour y pêcher ; nous en avons suffisamment parlé aux articles *Fond* & *Garenne à poisson*, voyez ces articles. Nous parlerons seulement de la méthode qu'on doit employer pour bombarder les Carpes, d'autant que nous n'en avons rien dit à l'article *Carpe ;* on choisit pour cet effet un endroit de riviere ou d'étang, où l'eau forme une espece de bassin, net de toutes sortes de joncs ou racines d'arbres, & où l'on est assuré, qu'il se trouve abondance de Carpes, & par le moyen d'un petit bateau, on l'entoure de filets, dont, suivant la maniere ordinaire, le plomb

touche le fond & le dessus se soutient sur l'eau, par les morceaux de liege qui y sont attachés.

On prend douze, quinze ou vingt bombes, qui ne sont que des petards ordinaires, où l'on a attaché des pierres pour les faire couler à fond : on les allume, puis on les jette dans le bassin promptement les unes après les autres ; les petards troublent l'eau si fort & d'une façon si épouvantable par l'effet qu'ils font dans la vase, que la Carpe toute troublée ne sait où fuir, mais se trouvant contrainte de chercher un air plus pur, elle donne dans les filets, & les Pêcheurs la prennent. On en a vû prendre jusqu'à soixante d'un coup de filet, mais quelquefois beaucoup moins; la composition du petard est la même que celle des fusées ordinaires. Il faut pour cette pêche que le temps soit favorable, car il est quelquefois arrivé qu'avec vingt bombes on n'a pris qu'une ou deux Carpes, parce qu'on avoit pêché le matin après une nuit, où il avoit tombé de la pluie d'orage, accompagnée de tonnerres & d'éclairs, & il pleuvoit même encore doucement, lorsqu'on pêchoit. Il n'est pas encore bien prouvé, si sur un fond de sable & dans une eau très claire, les bombes font autant d'effet que dans un fond vaseux.

Il y a encore une méthode beaucoup plus facile de pêcher les Carpes ; quoique nous en ayons déja fait mention dans quelques articles de ce Dictionnaire, elle est trop intéressante pour n'en pas encore parler dans cet article ; on pratique cette pêche dans les rivieres, mais principalement dans les étangs. On a un vieille chaloupe qu'on remplit de branchages, on se sert par préférence de branchages de buis ; cependant à son défaut on peut se servir de bois ordinaire : la chaloupe se trouvant pleine de bois, on la fait descendre au fond de l'eau; elle doit y rester trois mois & même plus sans qu'on y touche : il faut aussi que l'eau soit assez profonde, pour que le poisson puisse entrer dans cette chaloupe sans être vu ; quand on veut

veut pêcher, on prend deux autres bateaux, auxquels on attache avec des cordes la vieille chaloupe, qu'on retire du fond de l'eau par le moyen des cordes, qui y sont attachées à des gonds ou boucles de fer, qu'on y a mis exprès; après avoir retiré cette chaloupe du fond de l'eau, on la conduit par le moyen des autres bateaux, dans quelque fossé, ou sur un bord de l'étang ou de la riviere, où l'eau soit si peu profonde, que la chaloupe s'y puisse vuider d'eau, sans que celle de la riviere y rentre; lorsqu'elle est une fois dans cet endroit, on ôte tout le bois qu'il y a dans la chaloupe; on en puise l'eau avec un seau; la chaloupe étant vuidée, on prend les Carpes qu'on trouve au fond; l'on a pris dans un bateau dans une seule fois plus de cent Carpes, & presque toutes grosses, car les petites n'y entrent point; après cela on remplit la chaloupe de même bois & on la traîne au milieu de l'eau, où on la fait enfoncer, comme auparavant, pour la pouvoir repêcher en un autre temps.

Nous avons parlé à l'art. *Filet* de celui qu'on nomme *quinqueporte*, parce qu'il a cinq entrées ou portes; mais nous n'avons pas donné la maniere de le tendre: c'est ce que nous allons faire dans cet article, pour ne rien laisser à desirer sur ce qui concerne la pêche.

On fait provision de quatre perches bien fortes, droites & de longueur convenable, selon la profondeur de l'eau où le filet doit être tendu; on les coupe en pointe par leur gros bout; on les coche à un pied proche de la pointe; on y attache à chacun le coin du bas du filet; & à quatre pieds plus loin tirant vers le petit bout des perches, on lie pareillement avec les quatre coins du haut le bas du filet, & la piece quarrée, où il n'y a point de goulet ou d'entrée. Le filet étant ainsi attaché aux perches, on le mettra dans un bateau, pour le mener au milieu de l'eau & le poser de la maniere suivante.

Si c'est une eau courante, on fait arrêter le bateau

au-travers du courant, & prenant les quatre perches ensemble, on les enfonce toutes droites dans l'eau, puis on en pique une dans le fond, la plus droite & le plus avant que l'on pourra. On prend l'autre perche qui la suit, & on la tire tout près le long du bateau jusqu'à ce que le côté du filet soit tendu bien roide : on la pique pareillement bien fort & droite tout au rez du bateau, en droite ligne de l'autre; cela fait, on retire & on tourne le bateau pour l'arrêter de long au courant de l'eau, afin de planter la troisieme perche, ainsi & de même qu'on a planté les deux autres, & delà en tournant encore le bateau, on ajoutera la quatrieme perche, de sorte que les quatre perches se trouvant piquées bien ferme dans le fond, le filet soit tendu en forme quarrée.

L'eau courante fera remuer sans cesse les perches, & par conséquent tout le corps du filet, ce qui épouvantera le poisson; pour obvier à cet inconvenient, on aura six ou sept bâtons longs de neuf ou dix pieds chacun, qu'on liera bien ferme par le haut des perches pour les tenir en état; mais si on tend le filet dans une eau morte, comme un étang, un vivier, un fossé ou un marais, il suffit de piquer les quatre principales perches du filet, pourvu qu'elles soient plantées bien droites & en quarré.

On peut encore prendre des poissons, sur-tout des Brochetons & des Perches, avec un collet de crin; & ce qui facilite cette pêche, c'est que les Brochets & Brochetons dorment au soleil pendant les mois de Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet & Août, & se tiennent ordinairement pendant ce temps à fleur d'eau proche du bord.

On a pour cet effet une petite gaule ou perche, longue d'environ neuf pieds, qui soit assez forte & néanmoins légere, pour la pouvoir manier d'une main; on attache au petit bout un collet de crin de cheval en six ou huit doubles, ouvert en rond le long

de la perche & non de travers : lorſque le ſoleil ſera bien clair & haut, on ſe promene le long des eaux : on y appercevra les Brochets & Brochetons endormis ſans mouvement ; on s'approche tout doucement du premier qu'on découvrira, juſqu'à ce qu'on puiſſe le toucher bien à l'aiſe avec une perche ; on lui paſſe légérement le collet juſqu'au milieu du corps, & on l'enleve tout d'un coup hors de l'eau.

Si par hazard le Brochet qu'on veut prendre, avoit la tête ou la queue tournée de ſon côté, il faut bien doucement le faire tourner de travers, en lui touchant légérement le bout de la queue avec la gaule ; il le ſouffrira, pourvu qu'il n'entende point de bruit, & qu'on ne branle point.

On prend de la même maniere les Perches dans les mois d'Avril & de Mai.

La méthode que nous allons encore indiquer eſt encore plus facile pour les attraper que la précédente : on a un bâton long de dix à douze pieds, fait par un bout en façon de fourche, qu'on tiendra en état avec une corde ou un gros fil de fer, attaché aux deux bouts des branches ou fourchons ; ils doivent avoir deux pieds de longueur & un pied & demi d'ouverture ; on y met un filet fait en façon de poche, de fil bien délié & de mailles aſſez grandes ; on le prend ſur ſon épaule & on ſe promene pendant le ſoleil, comme nous avons dit ci-devant ; quand on découvre quelque poiſſon endormi, on fait doucement entrer le filet dans l'eau juſqu'au deſſous du poiſſon ; on hauſſe peu-à-peu le filet juſqu'à ce qu'on ſoit prêt de le toucher ; on leve pour lors la fourche de toute ſa force, & on emporte le poiſſon : cette eſpece de pèche eſt divertiſſante & profitable ſans être pénible.

Voici actuellement une autre méthode de pêcher que nous allons rapporter : c'eſt celle avec la truble ; on a donc pour cet effet une truble, un bateau pour l'homme qui pêche, une perche qu'on enfonce dans

le fond de l'eau, à laquelle on attache le bateau, afin que le courant de l'eau ne l'emporte point; lorsqu'on veut que le bateau tienne bien, on en met encore une semblable à l'autre bout du bateau. La corde qui tient à la truble, passe dans une poulie attachée au haut d'une perche fixée dans le bateau, & va se rendre sur le moulinet, qu'un homme fait tourner par une manivelle; c'est ainsi qu'il entortille la corde fort vîte & sans peine, & tire ainsi la truble hors de l'eau. Par le moyen d'un tel moulinet on peut pêcher avec une truble de dix-huit pieds en quarré & même de vingt. Pour faire enfoncer la truble dans l'eau, on attache des morceaux de plomb au bout des quatre bâtons qui tiennent le filet étendu.

La pêche sur le bord de la mer se pratique un peu différemment de celle des rivieres; on prend pour cette pêche deux chevaux & un filet semblable aux filets ordinaires, garni de plomb en bas & de liege en haut. On l'attache aux chevaux, l'un à un bout, & l'autre à l'autre bout, & on entre dans la mer lors du reflux; il faut que la côte soit plate & peu profonde; on avance assez loin en mer pour que le cheval le plus avancé ait de l'eau à deux ou trois doigts près du haut de la croupe; quand il a une fois de l'eau à cette hauteur, le cheval le plus proche du rivage doit s'en approcher assez pour que le filet bande un peu; on chemine ensuite en travers de l'eau la longueur de cinquante ou soixante pas.

Alors le cheval le plus proche du rivage s'arrêtera; & l'autre faisant son cours comme fait la jambe d'un compas, avec laquelle on trace, viendra à la hauteur de celui qui étoit resté immobile; tous deux se rendront alors sur le bord du rivage, traînant derriere eux le filet, qui peut avoir soixante ou soixante-dix pieds de longueur & quatre de hauteur, & dans lequel on trouve quelquefois peu, beaucoup, ou point de poisson.

M. Templer donne un moyen bien ſimple pour attraper les Carpes ; il ne s'agit ici que de les chercher dans les herbes ou roſeaux, qui ſont ſur les bords d'un étang, en les chatouillant avec les doigts ſous le ventre, on en paſſe un dans leurs nageoires & on les tire ainſi à terre ; les Carpes & vraiſemblablement tous les poiſſons qui ſe tiennent près du fond, ſont toujours dans les endroits où l'eau eſt baſſe ; quand elles paſſent d'un lieu à un autre, elles élevent la vaſe pendant la chaleur du jour, de maniere qu'on peut clairement appercevoir la route qu'elles prennent & en couvrir la plus grande partie en jettant l'épervier.

Le lieu de la retraite des Carpes ſe diſtingue par la chaleur de l'eau : ainſi quand on ſent cette chaleur, quoiqu'on ne voie, ni ne ſente aucune Carpe dans le milieu des étangs, on peut hardiment gagner les bords & pourſuivre cet amuſement.

Nous fournirons ce qui concerne la pêche du poiſſon en rapportant une méthode très curieuſe pour rempoiſſonner un canal ou un étang & le fournir de différentes ſortes de poiſſons ; vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai, on prend la racine d'un des ſaules qui croiſſent ſur le bord de quelque riviere ou piece d'eau, & qui ſont bien garnis de fibres : on ôte bien toute la terre qui y tient ; on la lie enſuite au bout d'une perche, & on la fixe dans une riviere ou étang bien fourni des différentes ſortes de poiſſons qu'on deſire d'avoir.

Le poiſſon s'amaſſera autour de la racine, s'y attachera & dépoſera ſon fray ou ſes œufs, qui reſteront embarraſſés parmi les fibres de la racine. Au bout de quelques jours, on ôte la perche avec la racine de ſaule hors de cette riviere ou étang ; & on la porte dans celui qu'on a envie de rempoiſſonner ; on plonge la racine d'environ trois pouces au-deſſous de la ſurface de l'eau ; en moins de quinze jours on appercevra tout autour un grand nombre de petit fray.

Mais ſi on a plus d'un canal ou étang à garnir de poiſſons, il faut prendre garde de ne pas laiſſer ſa racine trop long-temps dans le premier, de peur que la chaleur du Soleil n'anime & ne faſſe éclorre tout le fray : car auſſitôt que les petits poiſſons commencent à avoir vie, ils ſe débarraſſent d'eux-mêmes & ſe détachent de la racine.

Il ne s'agit pas d'attraper du poiſſon, il faut encore dans un ouvrage œconomique indiquer la méthode pour le tranſporter vivant, à une grande diſtance du lieu où il a été pêché ; on prend pour cet effet une once de ſucre candi blanc, du ſalpêtre environ la groſſeur d'une noix, & autant de farine de froment ; on mêle le tout enſemble & on le met dans une boëte ; cette quantité eſt ſuffiſante pour un ſeau d'eau.

Quand on s'eſt pourvu d'un vaiſſeau convenable pour tranſporter le poiſſon, il faut y jetter un peu de mie de pain blanc. Lorſque l'eau commence à s'échauffer, & que le poiſſon montre ſa tête à la ſurface de l'eau, on ajoute une petite quantité de cette poudre qui ſe délaye dans l'eau ; cela raffraîchit l'eau & conſerve le poiſſon ; on doit, ſi faire ſe peut, changer l'eau ſouvent & à toutes les deux lieues, & y ajouter du ſalpêtre en poudre, auſſi ſouvent qu'on le juge néceſſaire ; par ce moyen on peut voiturer des Truites à plus de quinze lieues de diſtance, bien vivantes & en bon état.

On a obſervé, au ſujet des poiſſons d'étang, que quand on les fait paſſer dans une eau de qualité différente, ceux qui étoient foibles dans celle où ils vivoient, reprennent peu-à-peu leur vigueur & multiplient beaucoup.

Le poiſſon, lorſqu'il eſt hors de l'eau, eſt ſouvent ſujet à ſe gâter ; pour y obvier, il n'y a qu'à le faire ſécher au ſoleil ou à la cheminée ; il ſe gardera tant qu'on voudra ; on aſſure encore que ſi l'on tire de l'eau des Carpes ou des Anguilles par un vent du

nord, & qu'on les mette dans de la paille le ventre en haut, on conſervera les Carpes en vie pendant trois jours & les Anguilles pendant ſix : ce qu'on ne ſauroit obtenir pendant un jour entier, lorſque le vent du midi ſouffle médiocrement.

Comme on ne peut toujours avoir le poiſſon de mer frais, on le marine pour l'ordinaire; on le rôtit ſur le gril, enſuite on le frit dans de l'huile d'olives, & on le met dans des barils avec une ſauce compoſée de nouvelle huile d'olives & d'un peu de vinaigre aſſaiſonné de ſel, poivre, cloux de gerofles & feuilles de laurier ou de fines herbes; les meilleurs poiſſons marinés & dont il ſe fait quelque négoce, ſont le Thon, le Saumon & l'Eſturgeon.

A l'égard des Soles, Mulets, Rougets, Plyes, Limandes, Dorades & Carlets, on les écaille, vuide, lave & égoutte bien; on les poudre de ſel, & on les laiſſe en cet état pendant quatre ou cinq heures; enſuite on les eſſuie bien, on les poudre de farine, & on les fend ſur le dos d'un bout à l'autre. On les fait frire dans de l'huile & on les laiſſe égoutter & entierement refroidir ſur des clayons. Après quoi, on met au fond d'un baril du poivre en grains, des cloux de geroffle & des feuilles de laurier; on fait un lit de poiſſon, un autre du même aſſaiſonnement, & on continue de même.

Quand le baril eſt plein, on acheve de le remplir de bonne huile d'olives : on le fonce, & on le tient en lieu frais; pour en manger, on peut les faire frire dans leur huile même, ou les paſſer dans un peu de beurre, & les mettre ſur le gril; après quoi on les ſert avec une rémoulade, ou une ſauce à l'échalote. Il faut avoir la précaution que tout le poiſſon qu'on accommode ainſi, ſoit bien frais, bien cuit & encaqué froid.

Les Lubines ſe coupent en filets pour les mariner; pour ce qui eſt de la Dorade, comme elle eſt ferme,

on peut la faire cuire au court-bouillon bien assaisonné, l'y laisser refroidir, puis la mettre en baril & la couvrir d'huile, ou de saindoux, ou de beurre fondu; ce poisson se mange froid, ou bien on le fait chauffer dans de l'eau avec du sel & du vinaigre, & on le sert avec une sauce rousse ou blanche.

Quant au Thon, il suffit de le faire cuire au court-bouillon, pour le garder froid dans l'huile; on le mange froid, ou bien on le coupe en tranches, dont on fait de petites salades; on peut aussi faire frire les tranches dans l'huile.

POITRAIL. C'est le nom qu'on donne à la partie antérieure de la poitrine du Cheval, contenue entre les deux épaules; elle commence au bas du gosier & finit entre les deux bras; elle ne doit être ni trop large, ni trop avancée, ni trop étroite, voy. art. *Cheval*.

PONTE d'un oiseau : c'est un certain nombre d'œufs, que l'oiseau donne pendant l'année avant de couver.

PORC, voy. art. *Cochon*.

PORTÉE. En terme d'économie rustique, c'est le temps que les femelles emploient pour porter leur fruit; la portée des Brebis est de six mois, celle des Jumens de onze, & celles des Vaches de neuf mois; on dit encore ce mot, en terme de chasse, des branches du jeune bois que le Cerf a pliées ou rompues avec sa tête, en se rembuchant dans son fort. Pour être de la tête de Cerf, il faut qu'elles soient de six pieds de hauteur.

POSÉES, terme de venerie : c'est l'endroit où le Cerf s'est couché.

POTTÉE. On dit, en terme d'Oiseleur, l'oiseau a bonne *pottée*, il faut tirer le filet; cela signifie que l'oiseau est attaché avidement à l'appât.

POU. C'est un insecte ovipare & aptere (sans aîles), qui s'engendre sur le corps de l'homme, sur celui des quadrupedes, des oiseaux, des poissons, même sur

les végétaux ; ſon caractere diſtinctif eſt d'avoir ſix pattes, deux yeux, une antenne filiforme & un ventre ſimple ; nous allons commencer l'hiſtoire de ce genre d'inſecte par celui de l'homme ; nous conſulterons à ce ſujet le ſavant Swammerdam, qui de tous les Auteurs eſt celui qui a écrit le plus éruditement ſur cet inſecte vermineux.

On y diſtingue toujours la tête, la poitrine & le ventre ; la tête eſt antérieurement d'une figure un peu oblongue & arrondie poſtérieurement, couverte d'une peau aſſez dure, ſemblable à du parchemin, tranſparente & hériſſée de poils ſoyeux. A ſon extrêmité antérieure eſt placé un aiguillon rarement viſible, parce qu'il eſt preſque toujours retiré en dedans ; des deux côtés de la tête ſortent deux antennes revêtues de la même peau que la tête, compoſées chacune de cinq articulations joliment parſemées de petits poils ; & comme elles ſont tranſparentes, on y apperçoit certains petits vaiſſeaux blancs. Derriere les antennes ſont ſitués des yeux ſaillans & noirs, qui ne paroiſſent point avoir ces diviſions hexagones qu'on a coutume d'obſerver dans les autres inſectes : mais il y a quelques poils à côté, en devant & en arriere.

Le col qui ſoutient la tête eſt fort court ; la poitrine unie au col eſt comme partagée en trois parties, au milieu deſquelles ſe préſente en-deſſous une eſpece de petit bouclier. On voit en-deſſous des deux côtés ſix pieds joints avec la poitrine, dont chacun eſt compoſé de ſix articulations d'inégale grandeur, très joliment orné de poils fins, & ſi tranſparens, qu'on y découvre pluſieurs vaiſſeaux blanchâtres. Le bout de chaque pied eſt armé de deux ongles, qui ſervent de pinces à ces inſectes pour ſaiſir les cheveux, moyennant quoi ils grimpent tout le long aſſez promptement. Vers le centre des articulations des pieds avec la poitrine on trouve une courte cannelure blanchâtre, qui va ſe terminer à une partie de couleur un peu brune

qu'on voit paroître à travers les anneaux du ventre; ayant un mouvement très-fort, & à chaque côté de cette cannelure, deux autres petites parties transparentes semblables à la précédente, qui montent bien avant dans la poitrine. Le ventre se divise en six parties, & finit en-dessous par une maniere de queue fendue; on découvre en outre, au milieu même du ventre, une particule blanchâtre, semblable à un point, & transparente, qui se meut distinctement haut & bas; & sur les bords de ce ventre, qui est par-tout velu, certains corpuscules rougeâtres pareillement transparens, & un nombre considérable de petits vaisseaux blancs repandus çà & là par tout le ventre; ce qui se remarque aussi au dos & à la poitrine. Au reste la peau du ventre est tissue de petites cannelures, comme les extrêmités de nos doigts; cette structure n'est pourtant pas uniforme, du moins sur les bords; car la peau y est, ainsi que par tout le corps, d'une contexture assez ferme, transparente, & semblable à un parchemin, qui étant pressé rudement, fait du bruit & creve.

Quant à l'anatomie des parties internes, si l'on fend avec précaution la peau du ventre en-dessus, il en jaillira du sang, qui étant reçu dans un petit tube de verre, & examiné avec un bon microscope, semble composé, comme le lait de vache, de globules transparens.

On apperçoit, sous la peau de l'insecte, divers muscles destinés à mouvoir les anneaux du ventre; & ces muscles, dont les uns sont un peu larges, & les autres plus étroits, s'étendent quelquefois d'un anneau à l'autre; car il y en a qui sont beaucoup plus courts que d'autres. C'est au bord du ventre que l'animal est le plus musculeux; aussi est-ce là que ses mouvemens sont les plus forts, & que sont placés les trachées ou les vaisseaux aériens qui servent à la respiration. Les trachées paroissent sous les muscles avec la graisse;

mais Swammerdam n'a jamais pu découvrir la moindre apparence de cœur à la partie supérieure du ventre, comme il arrive dans les autres insectes; cependant il dit avoir cherché le cœur dans le Pou avec tout le soin possible, mais toujours inutilement : ce qui provient peut-être de son extrême finesse, ou de l'agitation forte & continuelle du ventricule qui se repose à peine un seul moment.

Les parties que Swammerdam prend pour de la graisse, sont très-abondantes, les unes plus petites & les autres plus grandes; la figure des premieres est presque globuleuse, & celle des dernieres plus irréguliere. Elles sont d'une couleur transparente comme de la gelée, comme sont toutes les parties du Pou.

Mais ce qui constitue la principale partie de cet insecte, ce sont les ramifications des trachées; il s'en trouve un nombre infini à la tête, à la poitrine, au ventre, aux pieds & même aux antennes; on remarque encore que ces trachées sont liées ensemble çà & là par le moyen de la graisse; ce sont là les petits vaisseaux blancs qu'on voit paroître à travers le corps en divers endroits, & la raison pour laquelle les trachées se manifestent ainsi au-travers de la peau, c'est que leur couleur est argentée, semblable à de la nacre de perle; ce qui fait un très beau spectacle, tant que l'animal vit. Elles conservent même constamment cette couleur, après avoir été tirées hors du corps, sans jamais s'affaisser, parce que leur structure est telle, qu'elles demeurent toujours ouvertes. Cette structure consiste en deux sortes de matiere; une partie est composée d'anneaux, qui ressemblent aux cartilages de la trachée-artere dans l'homme, & le microscope fait voir très-distinctement que les anneaux se reflêchissent plusieurs fois sur eux-mêmes pour former un canal ouvert, quoiqu'ils fassent moins de circonvolutions que dans les autres insectes, étant plus courts; ils sont aussi plus froncés & plus entortillés. Il est encore à remarquer

qu'aux endroits où la trachée-artere se divise en rameaux, les anneaux sont les plus grands, & qu'ensuite ils se partagent insensiblement en de plus petits anneaux. L'autre partie est membraneuse, & située dans les intestins des anneaux, qui par son moyen se peuvent courber & fléchir commodément; ce qui arrive principalement dans les mouvemens merveilleux du ventricule, environné d'un nombre infini de trachées; on ne connoit point d'insecte, dit toujours Swammerdam, dans lequel on puisse voir plus facilement les trachées, même sans aucune dissection. On est ravi d'admiration en contemplant dans le Pou la situation & le cours des vaisseaux pulmonaires; aussi le célebre M. Hooke les a-t-il élégamment dépeints dans son incomparable *Micrographie*; quoiqu'il ne les ait connus, qu'en les voyant reluire à travers le corps de l'animal; mais par l'anatomie Swammerdam s'est convaincu, que ces sortes de vaisseaux ne se trouvent pas seulement à la tête, à la poitrine & au ventre, mais qu'ils s'étendent encore jusqu'aux intestins mêmes, à l'ovaire, à la moëlle de l'épine, au cerveau & à toutes les parties internes de l'insecte.

Le Pou n'a ni groin, ni dents, ni bouche qui donne entrée dans son gozier; mais seulement une trompe, ou plutôt un aiguillon pointu & creux, avec lequel il pince la peau & suce le sang pour s'en nourrir; cet aiguillon est d'une si grande finesse, qu'on ne peut le démontrer qu'avec bien de la peine; on ne peut même l'appercevoir que par un heureux hazard. A l'extrêmité de la tête paroit une éminence obtuse, qui étant creusée dans le milieu, se recourbe en dedans sur elle-même, sans néanmoins pénétrer dans le corps.

C'est de cette maniere qu'on voit quelquefois l'aiguillon sortir, à peu près comme l'on voit rentrer & sortir la corne d'un limaçon.

L'œsophage est un canal très-délié, qui n'est visible, que quand le sang pompé par l'aiguillon passe

dans le ventricule, près duquel il paroît comme un petit filet limpide & diaphane. Le ventricule est situé en partie dans la poitrine & dans le dos, mais pour la plus grande partie dans le ventre gonflé de sang, il paroît d'un brun foncé à travers la peau. La partie du ventricule qui est dans la poitrine, ressemble à une fourche garnie de deux dents, qui en sont les deux appendices locales; mais la partie qui est dans le ventre, mérite sur-tout attention; car elle est figurée comme un sachet oblong, qui se contracte, & se dilate continuellement çà & là. Lorsque le ventricule est vuide, il est sans couleur & diaphane, de même que ses appendices.

On le trouve manifestement composé de deux tuniques, dont l'extérieure est plus épaisse, & l'intérieure très-déliée, comme dans tous les insectes: il est même croyable qu'il a pareillement trois tuniques, dont la troisieme est musculeuse; sa tunique extérieure est fournie d'un nombre infini de trachées, dont les gros rameaux sont fort apparens; l'intérieure est très mince; & la troisieme qui est supposée être située entre les deux précédentes, comprend sans doute les fibres musculeuses du ventricule, à l'aide desquelles il exécute ses mouvemens admirables.

Au fond du ventricule on découvre le pylore suivi d'un intestin grêle de même structure que le ventricule, & dilaté par intervalles. Cet intestin grêle est ordinairement contourné en S romain & vers sa fin on apperçoit quatre petits vaisseaux, qui sont plus droits dans le Pou que dans le Ver à soie, assez longs, & de la même structure que les intestins; or ces quatre vaisseaux sont proprement quatre intestins *cæcum*, qu'on trouve dans tous les intestins & qui s'anastomesent avec l'intestin grêle. Vient ensuite le colon, auquel succede une dilatation considérable, qui est le cloaque, c'est-à-dire, le lieu où les excrémens prennent leur figure; car les excrémens sont fort irré-

guliers & nullement diſpoſés comme dans les autres inſectes, dont les excrémens ſont ſouvent figurés d'une façon fort ſinguliere. Au-deſſous de cette dilatation eſt l'inteſtin *rectum*, qui préſente ſon anus ſur le ventre entre la diviſion de la queue; & ſous l'anus une peau hériſſée de poils ſoyeux.

Quant au mouvement du ventricule, il eſt admirable; & l'on pourroit avec raiſon appeller ce viſcere animal dans un animal, à cauſe des fortes agitations, contractions, froncemens, développemens, qui lui ſont propres, & qu'on ne ſauroit voir ſans étonnement à travers le corps, ſur-tout quand l'eſtomac eſt plein de nourriture, & que par la ſuction il y entre un nouveau ſang. De-là on peut aiſément ſe figurer combien les trachées ſituées ſur l'eſtomac ſouffrent alors de changemens étranges, de combien de manieres différentes l'air qui y paſſe, eſt preſſé, agité, pouſſé, dépuré, chargé, atténué. Ces merveilleux mouvemens s'obſervent particulierement dans le viſcere que Swammerdam nomme *pancreas*, parce qu'il eſt contraint d'obéir à tous les mouvemens du ventricule auquel il eſt uni; or ces mouvemens ſe répetent ſans ceſſe alternativement, & varient à l'infini.

Pour ce qui concerne la maniere dont le Pou ſuce le ſang & conduit les alimens dans ſon eſtomac, il en vient à bout avec ſon aiguillon; d'abord s'il a jeûné un ou deux jours, & qu'il ſoit fort affamé, on n'a qu'à le poſer ſur la main pour l'y voir chercher ſa vie, qu'il trouve bien vîte, ſur-tout ſi l'on s'eſt frotté auparavant la main juſqu'à rougeur. Alors le Pou incline ſa tête entre ſes deux pieds de devant vers la peau de la main; il y cherche diligemment quelques pores, & quand il l'a trouvé, il y enfonce ſon aiguillon; un inſtant après, on voit le ſang monter à la tête avec une rapidité qui étonne le ſpectateur armé de microſcope.

Après que le ſang, en montant dans le goſier, eſt

parvenu jusqu'à l'œsophage, on observe qu'il passe aussitôt de-là dans le ventricule, & que ce viscere s'en remplit avec ses appendices, qui ressemblent à une fourche. Dès-lors les mouvemens du ventricule augmentent considérablement; car comme ses parties musculeuses sont distendues, elles en prennent occasion de se contracter de nouveau : aussi remarque-t-on que les excrémens restés dans les gros intestins commencent pareillement à se mouvoir, & même il arrive souvent que le Poules rend dans le moment; l'aliment reçu dans l'estomac est agité de mille manieres, remué sens dessus-dessous, & comme criblé à force de contractions & de dilatations; on croiroit, au premier aspect, que le sang se distribueroit du ventricule par différens vaisseaux dans le reste du corps; mais le phénomene vient de la peau, qui n'est pas par-tout également diaphane, & du sang même qui n'est pas d'une couleur homogene; au bout de quelques heures on voit l'aliment devenir insensiblement plus brun ou noirâtre, & se consumer lentement; de-là les intestins de plus en plus distendus par les excrémens & même les excrémens divisés quelquefois comme en petits globules : la raison en est, que les intestins se contractant par intervalles sur les excrémens, les expulsent aussi hors du corps en divers temps.

Nous ne parlerons point ici des muscles qui servent à mouvoir les jambes & la tête, ni de la moëlle de l'épine, qui est composée de trois ganglions remarquables; ni des nerfs qui en partent & qui se distribuent aux muscles des pieds & à tous les visceres, y communiquent la vie, le sentiment & le mouvement; ni du cerveau enveloppé de la dure-mere, ni des nerfs optiques; tous ces objets sont plus ou moins difficiles à démontrer.

Il n'a pas été possible à Swammerdam d'observer si les Poux sont distingués en mâles & en femelles,

comme les autres inſectes, il dit néanmoins que quelquefois il a remarqué que les Poux montoient les uns ſur les autres; mais il n'a pu voir ce qu'il en étoit par la diſſection, il a trouvé au contraire un ovaire dans quarante qu'il a diſſequés : ce qui l'a engagé de croire que ces animaux ſont hermaphrodites comme les limaçons; l'ovaire s'étend par toute la capacité du ventre, mais il a une iſſue diſtincte de celle des inteſtins; les appendices de *l'oviductus* ſont comme deux tuyaux, qui vont naturellement ſe réunir en un point; on apperçoit dans *l'oviductus* les œufs tant parfaits qu'imparfaits, de ſorte que Swammerdam a compté dans un ſeul ovaire dix gros œufs & quarante-quatre petits.

Ce grand ſcrutateur de la nature a vu dans *l'uterus* même un œuf parfait & prêt à être pondu. Dans tous les Poux il y a double ovaire, & chaque partie ſe ſubdiviſe en cinq *oviductus*, qui viennent tous aboutir à un canal commun, après lequel ſuit *l'uterus* où l'œuf acquiert ſa derniere perfection. Après *l'uterus* ſe trouve un ſachet plein de glu qui s'ouvre dans le viſcere, & dont la glu ſert à coller les œufs à meſure qu'ils ſont pondus. Les *oviductus* embraſſent ſi étroitement les œufs, qu'on n'obſerve preſque aucune différence des uns aux autres; & lorſqu'on veut les ſéparer, on ne peut le faire qu'avec beaucoup de peine, la vue étant troublée par de nouveaux ſachets de graiſſe qui s'en ſéparent. C'eſt ce qui m'a fait connoître que les *oviductus* étoient de même ſtructure que le ventricule & les inteſtins, quoique beaucoup plus tendres.

A l'égard de la ſtructure de la peau, on y découvre bien des choſes dignes d'attention; on ne ſauroit mieux la comparer qu'à un parchemin tranſparent. Elle eſt tiſſue en pluſieurs endroits de fines cannelures, comme les extrêmités de nos doigts, leſquelles examinées avec un bon microſcope ſemblent être autant de

de diviſions de vaiſſeaux pulmonaires. Dans d'autres endroits, comme aux bords du ventre, la peau eſt d'une autre ſtructure.

Les œufs du Pou ſont ce que nous appellons communément *lentes ;* mais il eſt à obſerver que l'œuf ou la lente eſt véritablement le Pou même, qui venant à ſortir de ſa membrane, ſitôt que l'humidité ſuperflue s'en eſt évaporée, devient incontinent propre à la génération ; & c'eſt cette promptitude, avec laquelle il engendre immédiatement après être ſorti de ſon œuf, qui a fait dire à quelques-uns par plaiſanterie, qu'un Pou devient biſayeul dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Il eſt cependant vrai de dire que ces animaux multiplient en très-peu de temps prodigieuſement; mais ils ne le font qu'autant que leurs œufs ſont tenus dans un lieu chaud & humide, ſinon les lentes meurent; auſſi arrive-t-il toujours que celles qui ſont engendrées la nuit dans les cheveux, pendant qu'ils ſont chauds, meurent enſuite pendant le jour, lorſqu'elles viennent à être expoſées à la fraîcheur de l'air, & qu'après avoir reſté collées pendant quelques mois aux cheveux, elles perdent enfin tout-à-fait la forme extérieure qu'elles avoient.

Les Poux s'attachent à toutes les parties du corps de l'homme, mais principalement à la tête des enfans; il s'en trouve ſur-tout en quantité dans les habits des pauvres, des mendians, des matelots, des ſoldats & en général de toutes les perſonnes mal-propres, qui n'ont point de chemiſes, ou qui n'en changent pas ſouvent; comme ces inſectes ſucent le ſang en perçant la peau, ils y occaſionnent ſouvent des puſtules qui dégénerent en galle, & même en teigne. On a vu pluſieurs perſonnes attaquées d'une maladie mortelle, provenant d'une très-grande quantité de Poux, qui s'engendrent ſur la chair, & qui font par-tout le corps des plaies pénétrantes juſqu'aux os; l'Hiſtoire fait mention d'un bon nombre d'hommes frappés de la maladie

pédiculaire, & qui ont été dévorés tout vivans; ce fut même la troisieme plaie dont Dieu frappa toute l'Egypte.

Linnæus dit qu'il n'a point trouvé de plus gros poux que dans les cavernes chaudes de la mine de Fahlun, ville de Suede dans la province de Dalécarlie.

Oviedo a observé qu'à un certain point de latitude, les Poux quittent les Espagnols qui vont aux Indes, & les reprennent à leur retour dans la même latitude; & en effet, quoique les domestiques & les matelots, qui se trouvent en grand nombre dans leurs vaisseaux, soient fort mal-propres, il ne s'en trouve néanmoins aucun, qui ait des poux, lorsqu'ils arrivent aux Tropiques & dans les Indes, quelque sale que l'on soit, personne n'en a qu'à la tête; cette vermine se multiplie de nouveau, quand on en vient à la hauteur des isles de Madere dans la traversée d'Amérique en Europe.

Quoique les Poux soient une si vilaine vermine, il se trouve néanmoins des gens qui en sont friands & qui les croquent à belles dents. Le Docteur Gabriel Clauderus cite un homme qui mangeoit avec avidité des Poux vivans récemment pris. Cet homme étoit sexagenaire, né au milieu des fureurs de la guerre & avoit été élevé dans un village par ses parens, qui étoient des pauvres paysans; il s'étoit trouvé obligé, vu les circonstances, à traîner une vie misérable, en se tenant caché dans les bois pour éviter avec les siens les cruautés des soldats, qui dans leurs fréquentes irruptions leur ravissoient tout, ou les payoient à coups de bâtons. Après la mort de ses pere & mere, il conserva avec l'âge son caractere sauvage, & quoiqu'il vécût quelquefois dans son village parmi les hommes, il continuoit néanmoins de passer la plus grande partie de sa vie dans le fond des Forets.

Sa raison s'obscurcit par-là, & il donna plus d'une fois des preuves d'une brutalité mélancolique, jusqu'à

croquer ses poux comme un mets succulent. D'ailleurs on sait qu'un des plaisirs des Negres de la côte occidentale de cette partie du monde, est de se faire chercher leurs poux par leurs femmes, qui ont grand soin de les manger, à mesure qu'elles en trouvent. On nomme *pthrophages* les Tartares & les Hottentots qui mangent des poux. On donne ce nom aux singes, qui en sont aussi très friands

Le Docteur François Paullini rapporte qu'il rencontra un jour près d'un hameau du Duché de Westphalie un jeune porcher au pied d'un haie, qui ayant quitté ses habits, se grattoit la tête & le corps par devant & par derriere en pleurant, & que lui ayant demandé pourquoi il pleuroit, il ne lui répondoit autre chose sinon de lui montrer une bande d'animaux qui voltigeoient autour de sa tête; le Docteur Paullini approcha de plus près de ce jeune Porcher, & tâcha d'attraper une ou deux de ces petites bêtes, qui le mordirent jusqu'au sang; en les examinant avec attention, il reconnut que c'étoient des Poux à six pieds, & noirs, mais aîlés : ils égaloient en grandeur les poux ordinaires des pourceaux, & voltigeoient en l'air avec un certain bourdonnement; le Porcher apprit en même-temps au Docteur Paullini, qu'il tenoit cette vermine du troupeau qu'il gardoit, & que si ses pourceaux se vautroient, selon leur coutume, dans telle fosse fangeuse, ils ne manquoient gueres d'en rapporter un pareil essaim; & en effet le Docteur Paullini y trouva quelques milliers de ces insectes, mais il ne put savoir des paysans s'ils y paroissoient tous les ans dans la même saison, c'est-à-dire, vers la fin du mois de Juillet. Ce trait a quelque rapport avec ce que les Historiens racontent d'après Diodore de Sicile touchant les *acridophages*, ou mangeurs de Sauterelles : avec cet aliment ils vivent jusqu'à quarante ans; mais ils meurent presque tous de la maladie pédiculaire; des Poux aîlés déchirent ces hommes; leur corps tombe en pour-

riture, & ils meurent dans de grandes douleurs.

Les Auteurs disent que pour se préserver des Poux, il faut manger des viandes succulentes, user de boisson salutaire, se tenir le corps propre, sur-tout si l'on est vêtu de laine, en un mot garder un bon régime de vivre.

Pour remédier à la maladie même, Jerôme Mercurial prétend qu'il n'y a rien de plus efficace que la purgation souvent répétée ; cependant il est vrai de dire que c'est un mal opiniâtre, qui résiste à presque tous les remedes tant internes qu'externes ; parmi les premiers on exalte principalement l'ail, la moutarde, la thériaque, la corne de cerf, les nourritures salées, acides, austeres ou autres ; & parmi les derniers, les fomentations, les bains d'eau douce, & spécialement ceux de mer, d'autant qu'ils sont plus détersifs, une décoction de Lupins, le suc de bette, les poudres de pyrethre & de noix de galles mêlées ensemble, le vinaigre mêlé avec l'eau de la mer, une lessive faite avec la cendre de stœchas, dont on se frotte la tête, le sandarac avec de la chaux & de l'huile ; enfin des onctions ou linimens, des cataplasmes, des onguens ; mais les remedes qu'on emploie avec plus de succès pour faire mourir les Poux, sont la semence de staphisaigre, les coques du levant, le souffre ; les racines de patience sauvage & *d'enula campana*, le tabac, le mercure, le cinnabre, le verdet, le vinaigre scillitique.

Mappus, dans son histoire des plantes d'Alsace, nous assure, que la graine d'ache ou de celeri pulvérisée & répandue dans les cheveux le soir en se couchant chasse tous les Poux, si l'on a l'attention de bien serrer le bonnet autour de la tête.

On vante beaucoup contre les Poux la composition de la pommade suivante. Prenez suc de scabieuse une demi-once, poudre d'ellebore blanc un gros & demi, thérebentine une once, avec une pareille quantité de graisse de porc ; à défaut de cette pommade, on peut

ſe baſſiner tout le corps avec du vinaigre & du jus d'oignons & de ſquilles un peu dégourdis ; on pourra prendre auſſi des feuilles d'amaranthe, on les fera cuire dans une leſſive, & on en lavera la tête de celui qui a des Poux ; ou bien on les frottera ſeulement avec du jus de genêt & de l'huile de rave ou du genievre mêlées enſemble.

Quand on veut détruire les lentes, on fait un onguent avec de l'huile de laurier, de l'huile d'amandes ameres, du vieux oing, de chacun deux onces ; de la ſemence de ſtaphiſaigre, du ſuc de tanaiſie, de chacun une demi-once ; deux gros d'aloës & autant de myrrhe ; on y ajoute petite centaurée, ſel, ſouffre de chacun un gros ; on mêle le tout enſemble pour un onguent ; avant de s'en ſervir, on frotte les cheveux avec du vinaigre.

On fait encore bouillir dans un pot de terre plombé, portion égale d'oliban & de lard, on les réduit en conſiſtence d'onguent, on paſſe le tout par un tamis & on réſerve le mêlange, pour en frotter la tête dans les endroits où ſont les poux.

On prétend que la pédiculaire automnale à fleurs purpurines & celle à fleurs jaunes qu'on nomme crête de coq, ſont propres à occaſionner des Poux aux animaux dans le foin deſquels ces plantes ſe trouvent. Lobel eſt néanmoins d'un ſentiment contraire, & ſoutient que la vertu de ces plantes eſt de tuer les poux ; quoi qu'il en ſoit, on a obſervé en Angleterre, que la brebis la plus ſaine devient toute couverte de gale, déguenillée & mangée de vermine en moins de quinze jours pour avoir brouté dans un endroit où il ſe trouve beaucoup de ces herbes. La cevadille qui eſt auſſi une eſpece de pédiculaire a une vertu tout oppoſée il eſt d'expérience, qu'une pincée de cevadille répandue ſur les cheveux d'une jeune perſonne, a ſuffi pour en détruire les Poux, ſans que cette perſonne ait enſuite éprouvé aucun accident, même en

n'uſant d'aucune précaution. M. Lotthinger, Médécin de Sarbourg, en fait un grand éloge dans ce cas : il deſireroit même que la vertu des capſules de cette plante qui ſont les parties en uſage, fût plus connue.

Les Poux ne ſont pas d'une grande utilité en médecine, cependant on les croit aperitifs & fébrifuges; on prétend même encore qu'ils ſont très-bons pour guérir des pâles couleurs; on en fait avaler cinq ou ſix, plus ou moins ſuivant leur groſſeur, à l'entrée de l'accès de la fievre; la répugnance, dit Lémery, avec laquelle le malade avale ces vilaines bêtes, contribue peut-être plus à chaſſer la fievre que le remede même. Pour la jauniſſe, l'uſage eſt d'en donner le même nombre le matin à jeun dans un œuf mollet, ce qu'on répétera juſqu'à trois fois, en mettant quelques jours d'intervalle entre chaque priſe; cependant comme nous avons d'autres remedes auſſi efficaces, nous ne conſeillons pas l'uſage de celui-ci; il n'en eſt pas de même de l'uſage extérieur qu'on peut faire des Poux; on peut s'en ſervir dans la ſuppreſſion d'urine, qui arrive quelquefois aux enfans nouveaux nés; on en introduit un vivant dans l'urethre; cet inſecte par le chatouillement qu'il excite ſur ce canal doué d'un ſentiment exquis, oblige le ſphincter à ſe relâcher & à laiſſer couler l'urine; cette expérience a réuſſi pluſieurs fois.

On trouve dans les éphémérides d'Allemagne qu'un homme ayant une groſſe tumeur à la tête, qui rendoit une matiere tenue & ichoreuſe, on lui conſeilla d'appliquer deſſus des Poux vivans, ayant ſoin d'environner la tumeur d'une eſpece de ſac, de façon qu'ils puiſſent ſe mouvoir, ſans néanmoins s'échapper; ce qu'il fit; & au bout de quelque temps, après avoir beaucoup ſouffert de leurs morſures, les Poux avoient ſi bien ſucé la tumeur, qu'il n'en reſtoit aucun veſtige.

Une deuxieme eſpece de Poux qui attaque l'homme eſt celui qu'on nomme *Morpion* : cette eſpece, qui

naît dans la peau, eſt plus courte, plus large & plus arrondie, que le Pou ordinaire ; ſa couleur eſt auſſi plus brune, & ſa conſiſtance plus dure ; la multiplication de cet inſecte eſt prodigieuſe ; il s'attache ſpécialement aux parties naturelles de l'homme, & de la femme, aux aînes, aux aiſſelles & aux ſourcils ; mais plus ordinairement aux poils du pubis des perſonnes ſales & mal-propres, il s'y nourrit du ſang qu'il y ſuce.

Les Morpions ſont ſi petits au commencement, qu'à peine le peut-on appercevoir ; ils cauſent des démangeaiſons inſupportables, des rougeurs, des cuiſſons, & s'attachent ſi fortement à la peau, qu'il eſt bien difficile de pouvoir les en détacher, ils s'inſinuent même quelquefois ſous l'épiderme, & y occaſionnent des démangeaiſons très-vives ; rien n'eſt meilleur pour détruire dans un inſtant cette vermine que l'onguent Napolitain.

Telles ſont les deux eſpeces de Poux qui infectent l'homme, les animaux n'en ſont pas plus exempts; nous avons rapporté à chacun de leurs articles la méthode de les garantir de ces ſortes d'inſectes, nous allons donner ici la deſcription de quelques-unes de leurs eſpeces d'après M. Geoffroy.

La premiere eſpece eſt le Pou du bœuf à ventre chargé de huit bandes tranſverſes ; cette eſpece eſt très-petite & blanche ; ſa tête eſt d'une couleur un peu fauve, ainſi que ſes pattes, dont l'extrêmité eſt plus blanche. Son ventre eſt blanc & chargé en-deſſus de huit bandes tranſverſes d'un rouge fauve & en-deſſus de cinq bandes tranſverſes ſemblables. Les bandes tant en-deſſus qu'en-deſſous, ne vont point juſqu'aux bords du ventre ; les bords paroiſſent cependant plus formés que le reſte, à cauſe des huit points de couleur brune, dont ils ſont tachés ; on trouve cet inſecte ſur les vaches & les bœufs.

La deuxieme eſpece eſt le Pou du bœuf à ventre

de couleur plombée ; ce Pou eſt plus grand que le précédent ; ſes pattes ſont courtes & groſſes : elles ſont de couleur griſe , ainſi que ſa tête & ſon corcelet ; ſon ventre eſt de couleur bleuâtre plombée , il eſt gros & ſe termine en pointe.

La troiſieme eſpece eſt le Pou du buſard. Ce Pou eſt très-grand : il a quatre lignes de longueur , ſur une ligne de largeur ; ſa couleur eſt d'un brun clair , excepté le ventre qui eſt jaunâtre ; on y remarque cependant un bord brun & une bande longitudinale de même couleur dans ſon milieu ; ſa tête eſt alongée & terminée en devant par une ſection droite , comme ſi elle étoit coupée quarrément ; ſes antennes ſont très-courtes & ſes yeux ſont gros ; ſon corcelet eſt un peu taillé en cœur , & a un large rebord ; le ventre eſt compoſé de dix anneaux , il eſt oblong & il a ſur les côtés un rebord brun. Ce Pou ſe trouve ordinairement ſur un grand oiſeau aquatique , connu ſous le nom de Buſard des marais , d'où on lui a donné le nom de Pou du buſard.

La quatrieme eſpece eſt le Pou du Moineau-franc : il eſt long de trois quarts de ligne , ſa tête eſt groſſe , luiſante , de couleur fauve , avec les yeux noirs & les antennes courtes ; ſon corcelet eſt étroit & de même couleur que la tête , le ventre eſt ovale , un peu alongé , d'un blanc ſale , diaphane , & qui laiſſe entrevoir l'inteſtin de l'animal , ce qui repréſente une tache noire ; les bords du ventre de chaque côté ſont terminés par des points ou taches brunes rondes ; on trouve cette eſpece entre les plumes du Moineau-franc ; lorſque le Pou eſt jeune , il paroit tout blanc , à l'exception de la tache noire du milieu du ventre.

La cinquieme eſpece eſt le Pou du Pigeon ; celui-ci eſt long, étroit, preſque filiforme , un peu plus large néanmoins vers la partie inférieure de ſon ventre ; ſa tête eſt alongée en fuſeau avec des antennes preſqu'auſſi longues qu'elle ; ſon ventre eſt fort étroit de

haut; ſon corps eſt d'un blanc jaunâtre, bordé des deux côtés d'une raie brune : cette bordure eſt plus rougeâtre dans les jeunes qui ont le corps tout blanc.

La ſixieme eſpece eſt le Pou du Corbeau : il eſt un des plus beaux, ſi cependant un Pou peut-être un joli animal ; ſa couleur dans le fond eſt griſe ; ſa tête eſt petite & noire, & ſes antennes ſont courtes & recourbées en arriere, ce qui fait un effet aſſez ſingulier. Son col eſt court, ſes pattes ſont auſſi courtes, tachetées de noir, ainſi que les antennes ; le ventre eſt ovale, preſque rond, applati, de couleur cendrée, orné de chaque côté de huit bandes noires à la jonction des anneaux, ce qui fait une jolie bigarrure ; le corps de cet inſecte eſt fort dur, & on peut le preſſer fortement dans les doigts ſans le tuer. On le trouve ſur le Corbeau ordinaire entre les plumes de cet oiſeau ; lorſque le Pou eſt jeune, il eſt blanc, avec une ſimple rangée de points noirs de chaque côté du ventre.

La ſeptieme eſpece eſt le pou du Dindon. Les antennes de cet inſecte ſont courtes, la tête eſt applatie, arrondie ſur le devant & forme par derriere des angles aigus, preſque ſemblables à des dents pointues ; ſon corcelet figuré en cœur, a des angles de chaque côté ; ſon ventre eſt compoſé de huit anneaux, gris ſur les côtés & blanc au milieu dans toute ſa longueur ; on trouve cette eſpece de Pou ſur les Dindons. Rhedi en a trouvé de pareils ſur l'Epervier.

La huitieme eſpece eſt le pou de la Poule à ventre bordé de noir ; ſes antennes ſont petites & l'inſecte les tient ſouvent en mouvement ; ſa tête eſt blanche, arrondie en-devant ; ſon corſelet eſt large & anguleux, ou pointu ſur les côtés ; le ventre eſt applati & finit en pointe mouſſe ; ſes bords ſont noirs, mais le milieu eſt blanc & tranſparent, excepté une tache noire, qui ſe trouve vers le corſelet, & qui n'eſt autre choſe que le cœur de l'inſecte, qui paroît à travers

les membres ; on trouve ce pou ſur les Poulets de même que le ſuivant.

La neuvieme eſpece eſt le Pou *de la Poule à tête & corcelet pointus des deux côtés*. Ses antennes ſont fort courtes ; ſa tête eſt d'une forme aſſez ſinguliere : elle eſt arrondie en devant & repréſente une eſpece de croiſſant, dont les angles ou pointes regardent le corcelet. Celui-ci eſt court, large, armé de chaque côté d'une pointe droite, aiguë & ſaillante ; le ventre eſt alongé & compoſé de huit anneaux, tout le corps eſt parſemé de quelques poils gris ; cet inſecte eſt plus petit que le Pou ordinaire & ſe trouve ſur les Poules.

Il y a encore une infinité d'autres eſpeces de Poux ; mais nous ne les décrirons pas ici ; ſi nous le faiſions, ce ſeroit nous éloigner du plan que nous nous ſommes propoſé.

POUDRER, c'eſt un terme de chaſſe, dont on ſe ſert, quand on chaſſe un lievre dans un temps de la ſechereſſe, & qu'il paſſe dans les chemins poudreux & les terres nouvellement labourées ; où il fait voler la poudre, qui recouvre ſes voies, ce qui en diminue beaucoup le ſentiment. On dit communément ; *le lievre poudre trop, les chiens en perdent la voie à tout moment.*

POULAILLE, voy. volaille.

POULAILLER. C'eſt l'endroit où les Poules ſe perchent & où elles pondent. Il eſt très-avantageux de le placer près du four, auprès du toît des porcs, ou de quelqu'autre endroit de la baſſe-cour, qui ne ſoit expoſé, ni aux grands froids, ni aux chaleurs exceſſives. Le grand froid engourdit les Poules, les empêche de pondre & leur cauſe la goutte. La trop grande chaleur leur occaſionne la pepie, des inflammations, la conſtipation & ſouvent les fait mourir.

Le poulailler doit être plus long que large, afin d'y pouvoir poſer plus facilement les bâtons, ſur leſquels les Poules ſe perchent : on aura ſoin d'en bien crepir

le mur avec de la chaux, & même de le blanchir en dedans & en dehors, pour empêcher les fouines, belettes, & autres animaux malfaiſans, d'y grimper & de s'y introduire pour égorger la volaille.

On peut joindre au grand poulailler deux ou trois autres qui ſe communiquent enſemble, afin que les Poules puiſſent choiſir celui qui leur conviendra le mieux, & qu'elles évitent les coups de bec de celles qui pourroient leur faire la guerre, ſi elles juchoient toutes enſemble. Ces poulaillers auront chacun une petite fenêtre garnie d'une treille de fer, aſſez ſerrés les uns contre les autres pour donner ſeulement du jour à la volaille & pour empêcher les bêtes leurs ennemies d'y entrer. Le dedans des poulaillers ſera garni de gros bâtons ou perches quarrées, afin que la volaille ſe tienne mieux; car la poule ne courbe pas ſes ongles comme d'autres oiſeaux pour ſe tenir ſur le montoir. Les perches ou montoirs ſont appuyés contre les murs par leurs extrêmités, & il faut les aſſujettir de maniere qu'elles ſoient fermes; elles doivent être élevées au moins d'un pied & demi au-deſſus du plancher, enſorte toutefois que les poules y puiſſent voler ſans effort; ce qui pourroit être cauſe qu'elles caſſeroient leurs œufs. Si on étoit obligé d'y placer des perches fort haut, il faudroit mettre une eſpece d'échelle, qui leur donne moyen d'y monter facilement; on mettra auſſi pour lors une échelle en dehors, ſous l'ouverture de chaque poulailler, pour en faciliter l'entrée aux poules, quand elles veulent pondre ou ſe jucher. Il faut placer aux deux côtés du poulailler, contre les extrêmités des perches, des paniers enfoncés dans le mur, ou qui ſoient attachés, afin que les poules y puiſſent entrer facilement pour y pondre. On garnit ordinairement ces paniers de paille, pour que les poules y ſoient plus à leur aiſe, & qu'elles ne caſſent pas leurs œufs en pondant; mais le foin eſt plus doux, & peut-être moins ſujet aux poux & autres vermines.

Il eſt à propos de planter quelques arbres ou treilles auprès des poulaillers, pour donner de l'ombre à la volaille pendant les grandes chaleurs de l'été, & pour leur ſervir de retraite, en cas que le milan ou quelqu'autre oiſeau de proie voulût les inquiéter. On tiendra le poulailler ouvert pendant le jour, afin que l'air s'y renouvelle & chaſſe la mauvaiſe odeur de celui de la la nuit, ce qui contribue beaucoup à la ſanté des poules.

On place auprès du poulailler un fumier préparé de cette maniere. On prend du terreau, dont on remplit un trou creuſé exprès en pente, pour que l'eau ne croupiſſe pas; on l'arroſe de ſang de bœuf, ſur lequel on jette un peu d'avoine, & on mêle bien le tout avec un rateau; bientôt le terreau ſera rempli de vers, qui ont une vertu particuliere pour engraiſſer la volaille, voy. art. *Verminiere.*

POULAIN, voy. ce que nous en avons dit à l'art. *Cheval.*

POULARDE. C'eſt le nom qu'on donne à une poule, à laquelle on a ôté l'ovaire, pour la rendre graſſe & tendre, en même temps que ſtérile. Cette opération ſe pratique à peu près de même que celle qu'on emploie pour ôter au coq ſes teſticules; ſa chair eſt ſans contredit plus délicate, plus ſucculente, plus nourriſſante & d'un goût plus fin que celle de la poule & du poulet. On apprête cette volaille d'une infinité de façons.

La poularde eſt un aliment ſavoureux, fin, nourriſſant, facile à digérer & fort ſain. On en peut donner aux perſonnes les plus délicates & même aux convaleſcens, dès qu'ils ont une fois permiſſion de manger de la viande. Ils prendront par préférence les aîles & ce qu'on appelle les blancs de l'eſtomac, comme les parties les plus tendres.

POULE. C'eſt un animal domeſtique des plus précieux que nous ayons, à cauſe du tribut que nous en

tirons tous les jours ; sa fécondité est admirable, mais cette richesse de production tarit vers la fin de l'automne & en hiver ; le port de la queue des poules est particulier à ce seul genre d'oiseau, & en effet il nous paroîtroit des plus singuliers, si c'étoit pour la premiere fois que nous le voyons. Elles sont les seules dont la queue est dans un plan vertical & pliée en deux parties égales. Les poules nous présentent une infinité de variétés, de même que les coqs, voy. ce que nous en avons dit à l'art. *Coq*.

Quand on en achete pour peupler une basse-cour, il faut s'arrêter à celles qui sont d'une moyenne taille & qui ont la tête haute & grosse, la crête bien rouge & pendante d'un côté ; Pline & d'autres naturalistes donnent la préférence à la crête double & droite, l'œil vif, le cou gros, la poitrine large, le corps gros & quarré, les jambes jaunâtres ; le plumage noir, ou tanné, ou roux, ou pommelé de noir, ou de blanc. On fait peu de cas des grises, & encore moins des blanches, parce qu'elles ne sont ordinairement ni fécondes, ni d'un bon suc, & qu'elles sont plus exposées que les autres aux ravages des oiseaux de proie à cause de leur plumage qui est d'une couleur plus voyante. Lorsqu'une poule est jeune, elle a les ergots courts & en bon état, mais il se trouve des marchands trompeurs qui les parent & les grattent pour duper. Une marque sûr de jeunesse, tant à l'égard de la poule que du coq, est que la crête & les jambes soient douces ; car elles sont rudes, quand les animaux sont vieux.

Les poules ergotées, c'est-à-dire, celles qui ont des ergots aux jambes, comme le coq, doivent être totalement rejettées ; elles pondent rarement, sont farouches, cassent leurs œufs, quand on les met couver, & les mangent quelquefois par impatience pour quitter leur nid. On rejettera pareillement celles qui grattent, ou qui chantent & qui appellent comme des coqs ; celles qui ont plus de quatre ou cinq ans, parce

qu'elles ſont pour lors vieilles, & qu'elles ne peuvent plus couver, ni pondre; celles qui ſont malignes, acariâtres, querelleuſes, parce qu'elles ne pondent preſque jamais, qu'elles abandonnent leur couvée, & caſſent leurs œufs; celles qui ſont trop graſſes, parce qu'elles ne pondent plus; en un mot toutes celles qui ne veulent pas couver, qui perdent leurs œufs ou qui les caſſent & les mangent,

Les Poules n'ont pas beſoin de Coq pour produire des œufs; il en naît ſans ceſſe de la grappe, comme de l'ovaire, leſquels indépendamment de toute communication avec le mâle, peuvent y groſſir, & en groſſiſſant acquierent leur maturité, ſe détachent de leur collier & de leur pédicule, parcourent *l'oviductus* dans toute ſa longueur; chemin faiſant, s'aſſimilent, par une force qui leur eſt propre, la lymphe dont la cavité de cet *oviductus* eſt remplie, en compoſent leur blanc, leurs membranes, leurs coquilles & ne reſtent dans ce viſcere, que juſqu'à ce que ſes fibres élaſtiques & ſenſibles étant genées, irritées par la préſence de ces corps, devenus deſormais des corps étrangers, entrent en contraction & les pouſſent au-dehors, les deux bouts les premiers.

Les Poules pondent indifféremment pendant toute l'année, excepté pendant la mue, qui dure ordinairement ſix ſemaines, ou deux mois, ſur la fin de l'automne & au commencement de l'hiver; la fécondité conſiſte à pondre preſque tous les jours; il s'en eſt trouvé qui ont pondu juſqu'à deux fois par jour. Pour les faire pondre en hiver, il ne s'agit que de les tenir dans une écurie, où il y a toujours du fumier chaud, ſur lequel elles puiſſent ſéjourner.

On obſervera de ne pas garder plus de Poules qu'on n'en peut nourrir: pluſieurs perſonnes s'imaginent, qu'il ne s'agit que d'avoir beaucoup de Poules ſans pourvoir à leur nourriture; en cela elles ſe trompent, une petite quantité à laquelle on ne

laiſſe point manquer de grains, donne plus de profit, qu'une grande quantité qu'on laiſſe jeûner, ou qu'on ne fait vivre, que de ce qui peut ſe trouver dans la cour.

L'heure la plus propre pour donner à manger aux Poules, eſt toujours, autant que faire ſe peut, lorſque le ſoleil ſe leve & le ſoir un peu avant que le ſoleil ſe couche; on fera même très bien de leur donner quelque choſe ſur le midi. On pourra néanmoins ſe diſpenſer de les nourrir dans le temps de la moiſſon, & lorſqu'on bat dans la grange, parce que les Poules trouvent pour lors aſſez de quoi vivre, ſans qu'on ſe donne cette peine, pourvu ſeulement que la neige ne couvre point la terre; on les fait rentrer au poulailler ſur les cinq à ſix heures du ſoir en été & dès trois heures en hiver.

Pour les nourrir, on amaſſe toutes les criblures & les vanures des grains qu'on a ſoin de ſerrer, on leur entremêle quelquefois cette nourriture avec de l'herbe ou de la laitue, qu'on hache; du fruit, qu'on dépêche ou d'autres choſes, ſuivant la ſaiſon, ou même ſimplement du ſon trempé dans l'eau.

Quand on veut échauffer les Poules de façon à les faire pondre en quantité pendant l'hiver, on leur donne de l'avoine pure, du bled de ſarraſin ou du chenevis. Un vrai moyen pour bien nourrir la volaille, c'eſt de faire proviſion de marc de raiſin, qui reſte dans la cuve, après qu'on en a coulé le vin, & de le bien mêler avec du ſon; on fait un creux en terre, on met par lit & par couche le marc & le ſon & par-deſſus un lit de terre graſſe, enſuite un de marc mêlé avec du ſon, ce qu'on continue de la ſorte juſqu'à la derniere couche. On peut auſſi donner aux Poules de l'ivraye, du mays, des vers, de la pâtée de viande, de l'orge, quelquefois même des veſces; mais une nourriture exquiſe pour les Poules, c'eſt de conſerver une partie des eaux de lavure de la cuiſine,

les croutes & les miettes qui tombent à terre pendant le repas des ouvriers & des gens de la ferme; on rassemble encore tous les débris des herbages & des légumes, qu'on emploie dans la cuisine. On met toutes ces différentes substances dans un chaudron que l'on remplit des lavures des assiettes; on fait bouillir le tout jusqu'à une certaine consistance avec du son tantôt d'orge, tantôt de seigle, tantôt de froment, & on leur donne de ce mêlange le matin, & sur le midi une petite poignée de grains par Poule : le millet commun, le chenevis sont pour les Poules des graines favorites.

Ces oiseaux aiment beaucoup les mûres, il est très important de leur procurer cette nourriture; on fera donc très-bien de planter quelques mûriers aux environs de la ferme; il y a aussi une ronce, qui porte des especes de mûres noires; elle croît dans les haies; son fruit est excellent pour toute sorte de volaille : il rend la chair délicate & la graisse blanche.

On se gardera bien de donner aux Poules le marc, dont on aura exprimé l'huile d'amandes douces, c'est un poison pour elles ; il est à propos de leur jetter toujours leur nourriture dans le même endroit ; & pour qu'elles y mangent commodément, cet endroit doit être uni & à couvert des vents, qui leur feroient souffrir du froid.

On agira avec précaution, si on donne à manger aux Poules de grand matin; l'impatience qu'elles ont en attendant, les porte à faire ressentir les effets de leur colere sur les herbes les plus précieuses qui croissent dans les jardins, lorsqu'elles y peuvent atteindre, & qu'elles ont l'occasion de pouvoir sortir du poulailler, où on a coutume de les tenir renfermées pendant la nuit; quand on est une fois dans l'habitude de leur donner à manger aux lieux & aux heures accoutumées, on évite, ou du moins on modere cette perte, après leur avoir donné le premier repas, on fera bien de

de remuer & étendre le fumier dans la cour, & d'y semer un peu de grain, pour ocuper les Poules à le chercher & à gratter le fumier.

Quand on fait la récolte des œufs que les Poules ont pondus, on en fait une séparation, pour distinguer les plus frais; on visitera pendant le jour les paniers où elles pondent, & on y mettra de la paille ou du foin, s'il est nécessaire; à mesure qu'on fera la récolte des œufs, on les mettra sur de la paille bien propre dans un endroit vaste & aëré, afin qu'ils ne s'échauffent pas.

Dans le pays de Saltzbourg, près de Nunreith sur les frontieres de cette principauté il se trouve un homme, qui fait pondre à ses Poules en hiver comme en été des œufs qui pesent jusqu'à deux onces & demi, & dont la plupart ont deux jaunes. Il se sert pour cet effet de la méthode suivante: il prend une mesure quelconque de gousses de lin, dont la graine est ôtée, il la met sécher dans un four médiocrement chaud: il la fait battre comme du grain, & la passe dans l'eau bouillante: il la mêle ensuite avec une pareille quantité de son de froment qu'il remue bien, & il y ajoute autant de farine de gland; il fait du tout une pâte pour une quantité d'eau proportionnée, & il en nourrit ses Poules; il est par-là bien dédommagé de ses peines.

Le bon ordre veut que le poulailler soit nettoyé toutes les semaines une fois, qu'on le parfume aussi d'herbes odoriférantes, telles que le thym, la marjolaine, ou la lavande, quelquefois même d'encens. C'est une pratique des plus salutaires pour les Poules, que ces sortes de fumigations; elles préservent la volaille d'une infinité de maladies; il est encore de la derniere utilité de nettoyer & de décrotter, tous les matins, les bâtons sur lesquels les Poules ont passé la nuit; on renouvellera aussi toutes les semaines la paille ou le foin qu'on aura mis dans leurs nids,

pour en ôter les poux, puces & autres insectes nuisibles à la volaille.

Si on veut se procurer des œufs pendant l'hiver, on choisit dans le nombre des Poules qu'on a, celles qui paroissent être les meilleures ; les jeunes Poules pondent plus volontiers dans cette saison que les vieilles ; on les mettra dans une chambre séparée ; on les y renfermera, de peur que les autres Poules ne viennent dérober leur nourriture ; on fera bouillir pour les Poules séparées, de l'orge, qu'on leur donnera chaude &à demi cuite ; l'avoine leur est encore très-bonne, de même que toute sorte de criblures de bled ; mais si on les veut échauffer davantage, on pourra leur donner de temps en temps du chenevis ; cependant il n'en faut pas faire leur nourriture ordinaire, car les œufs coûteroient plus qu'ils ne vaudroient, ce qui est contre l'économie ; le fenugrec nommé par quelques-uns *dragées de chevaux*, est encore bon pour échauffer les Poules en hiver ; on aura grand soin que la nourriture ne leur manque pas, & que l'eau, dont on les abreuvera, soit nette & claire. Les tenir proprement est aussi un point essentiel, ainsi que de remuer & changer souvent le foin, dont on garnit leur nids.

On perdroit la race des Poules, si on n'avoit pas soin de les renouveller toutes les années ; pour y réussir, on leur fait couver leurs œufs ; on peut le faire dès le mois de Janvier, quand elles le demandent. Ces sortes d'animaux seroient comme les autres oiseaux & couveroient alors leurs propres œufs. M. Lottinger a même observé que si les chiens, les renards & nous-mêmes ne les leur derobions pas, leur ponte seroit de quatorze à vingt œufs, qu'elles font tout de suite sans se reposer ; elles commencent à pondre en Février & Mars, & quelques-unes dès leur premiere année ; la ponte de celles d'un an & demi & de deux ans, est la meilleure. Quand elles ont quatre ans

passés, elles ne sont plus bonnes que pour bouillir au pot ; les Coqs peuvent se maintenir jusqu'à six, mais il faut qu'ils soient robustes. Lorsque les Poules sont bien nourries, elles pondent dès le mois d'Avril & même beaucoup. Pendant leur ponte on fera bien de leur donner une nourriture abondante, quelquefois de l'avoine ou du fenugrec, pour les échauffer ; & si on veut qu'elles fassent de gros œufs, car communément lorsqu'elles sont très-grasses, elles n'en font que des petits, nous avons rapporté ci-dessus la méthode usitée à Saltzbourg pour avoir de gros œufs : on mêle & on détrempe de la craie rouge parmi leur mangeaille, & on met de la brique broyée dans du son, on la délaye avec un peu de vin & d'eau, & on en fait leur nourriture ordinaire, ou on leur donne tant qu'elles voudront de l'orge à demi cuite, avec de la vesce & du millet.

Leur ponte finie, ce qu'on reconnoît, lorsqu'elles commencent à glosser, on travaillera à leur préparer un nid dans un lieu retiré pour que personne n'effarouche les couveuses ; on placera ce nid hors de la portée des chiens & des fouines ; quelques fermieres ont attention de mettre un morceau de fer au fond de chaque nid, pour empêcher, à ce qu'elles disent, en cas qu'il vienne à tonner, que les œufs ne se troublent, ce qui les empêcheroit de produire ; on arrange sur le fer du foin plutôt que de la paille, parce qu'il est plus chaud, & on pose bien doucement les œufs sur le foin pour ensuite les faire couvrir par la Poule qui glossera, & qui aura gardé pendant deux ou trois jours le nid, il sera à propos de parfumer le nid de de temps en temps.

Quoique toutes les Poules après leur ponte glossent & gardent leur nid pendant quelque temps, ce qui est un indice qu'elles veulent couver, cependant pour ne pas perdre son tems & sa peine, on fera un choix, en rejettant, malgré ces indices, toutes celles qui

n'ont pas deux ans, celles qui paroiſſent farouches & celles qui ont de trop longs ergots. Les unes ſont ſujettes à abandonner leurs œufs dans le temps qu'elles les ont à moitié couvés, ou les ayant couvés juſqu'à avoir des Poulets, elles les quittent trop tôt, ce qui fait que bien ſouvent il n'en reſte que fort peu, les autres caſſent leurs œufs en marchant trop rudement deſſus, ou tuent leurs poulets pour la même cauſe. Les meilleures Poules pour couver, ſont celles qu'on nomme *Franches*, c'eſt-à-dire, celles, qui ne prennent l'épouvante de rien, & qu'on peut lever du nid, pour leur donner à manger, ſans qu'elles s'effarouchent. On les choiſira auſſi d'une complexion qui marque beaucoup de force & d'un naturel fort éveillé.

Après avoir nourri les Poules, ſelon la méthode que nous avons indiquée pour les faire pondre, on ſera ſûr qu'elles couveront de bonne heure; & comme le plutôt eſt ſouvent le meilleur pour avoir des premiers Poulets, on aura ſoin, dès qu'on entendra gloſſer de bonnes couveuſes, de leur préparer des nids, pour que les Poulets étant devenus grands avant l'été, puiſſent être chaponnés ſur la fin de Mai; par ce moyen on a de beaux Chapons, ainſi que de jeunes Poules, qui commenceront à pondre de bonne heure.

On eſt dans l'habitude de mettre près des Poules couveuſes leur nourriture, pour ne pas les obliger de ſortir de deſſus leurs œufs, de peur qu'ils ne ſe refroidiſſent; cependant on n'agira ainſi qu'avec celles qui ſont les moins attachées à leurs œufs, encore fera-t-on bien de les lever, pour leur faire prendre l'air, comme une choſe qui leur eſt très-néceſſaire. On fera même très-bien de les lever toujours, pour leur donner à manger, d'autant plus encore qu'il ſe trouve des Poules qui ne mangent jamais dans leurs nids. On ne touchera aux œufs qu'une ou deux fois, après qu'ils auront été mis ſous la Poule, & ce ſera pour les tourner, ſuppoſé que la poule ne le faſſe pas, afin qu'ils ſe

puissent échauffer également. Les manier davantage, par l'impatience qu'on a de voir les poussins éclos, c'est bien souvent tout perdre : la couvée dure dix-neuf à vingt-un jours.

Nous allons actuellement parler des maladies des Poules, qui sont également propres aux Coqs, aux Poulardes, aux Poulets, & généralement à toute la volaille.

La maladie à laquelle la jeune volaille est la plus sujette est la pépie ; la disette ou la mal-propreté de l'eau en est souvent la cause. Quand les Poules manquent d'eau, l'humidité naturelle de la bouche se durcit au bout de la langue, & forme cette espece d'écaille que l'on appelle *pépie*, & qui n'est qu'une pellicule racornie qui les empêche de manger. Lorsque l'eau est mal-propre, elle est chargée de particules nitreuses & corrosives, qui dessechent cette même humidité, d'où doit s'ensuivre nécessairement le même accident. On ne sçauroit croire, par exemple, combien l'eau de fumier est préjudiciable à ces animaux ; ils n'y ont recours qu'à défaut d'autre. On leur donnera, pour y obvier, sous l'hangar ou auvent, une eau qu'on aura soin de renouveller tous les jours. Il est très-important d'observer à temps les Poules attaquées de cette maladie, parce que le remede en est alors plus facile.

On prend la Poule malade, on en assujettit le corps avec les jambes, & l'on appuie le pouce gauche à un angle du bec, & l'index à l'autre ; on lui ouvre par ce moyen le bec, ensuite on gratte légerement la pellicule avec l'ongle ou une aiguille, on l'arrache & on la sépare de la langue, que l'on mouille, après l'opération, d'une goutte de vinaigre, ou d'un peu de salive ; quelques-uns y mettent un grain de sel marin. M. Dupuy d'Emporte préfere une goutte de lait bien butyreux ; on en oint l'extrémité de la langue, qui, comme on se l'imagine, est très-sensible, & on ne donnera à boire à l'animal au moins d'un quart-d'heure.

La seconde maladie des Poules est l'inflammation qui survient au croupion. Cette maladie est une petite tumeur enflammée, qui se place à l'extrémité de cette partie. Toutes les volailles qui en sont affectées ont le plumage hérissé & languissant ; ce symptôme est le plus caractéristique de cette maladie, il n'y a aucun équivoque à craindre. Quant à la cause, il est facile de l'indiquer ; ce n'est, sans contredit, autre chose qu'un sang épaissi, qui communique ce défaut à la lymphe ; aussi l'animal est-il toujours échauffé dans ce cas, & la maladie précédée de la constipation.

Voici actuellement la méthode qu'on peut employer pour la guérir. On cherche d'abord cette enflure ; on l'ouvre avec un couteau bien tranchant ; on serre latéralement la plaie avec les doigts, & l'on fait sortir toute la matiere ; ensuite on la lave avec du vinaigre bien chaud, & l'on peut être assuré de la guérison. Certaines femmes se contentent de l'ouvrir avec une aiguille ; mais cette méthode est très-pernicieuse, parce que la matiere ne trouvant point, relativement à sa quantité & à son épaisseur, une issue assez libre, séjourne, cave en dedans, & très-souvent carie l'os, ce qui entraîne le dépérissement de l'animal.

On observera encore que la coction de la matiere soit faite, autrement l'opération devient trop douloureuse, & la cure trop longue. M. Dupuy d'Emporte veut que l'eau-de-vie, tempérée d'autant d'eau tiede, soit préférable au vinaigre, & la raison, c'est que celui-ci crispe trop, par son acreté, les levres de la plaie.

On fera bien de tenir, pendant quelques jours, les animaux auxquels on a fait cette opération, à un régime rafraîchissant, c'est-à-dire, de leur donner de la verdure, telle que de la laitue, du son d'orge, du seigle bouilli dans une suffisante quantité d'eau ; pourvu qu'on suive exactement cette méthode, on ne perdra point de volaille.

La troisieme maladie de la volaille est le cours de

ventre. Cette maladie eſt occaſionnée par une trop grande quantité de nourriture humide ; quand elles en ſont affectées, on fera bien de leur donner, pendant quelques jours, des coſſes de pois, après les avoir fait tremper auparavant dans de l'eau bouillante ; & quand on ne parvient pas à ſuſpendre le flux par ce régime, on y ajoutera un peu de racine de tormentille réduite en poudre : ce remede eſt preſqu'infaillible. Cependant, celui de tous qui produit le plus prompt effet, eſt la raclure de corne de cerf impalpable. On en met infuſer une pincée dans du bon vinaigre rouge, & on en donne ſept à huit gouttes le matin & autant le ſoir. Mais pour faire uſage de ce remede, il ne faut pas que le cours de ventre ſoit occaſionné par une indigeſtion, ce remede deviendroit pour lors funeſte à l'animal ; auſſi ſe gardera-t-on bien de l'adminiſtrer ni le premier ni le ſecond jour, parce que les indigeſtions peuvent durer long-tems, mais ſeulement le quatrieme & le cinquieme, parce qu'alors on peut être ſûr que l'animal eſt attaqué d'un cours de ventre.

La maladie contraire à celle-ci eſt la conſtipation. On peut l'attribuer à une trop grande quantité de nourriture ſeche & échauffante ; les criblures de bled, par exemple, l'avoine, le chenevis, la graine de ſpargelle, continuée trop long-temps à la volaille, la rendent ſujette à cette maladie. Le remede qui convient dans ce cas eſt du pain trempé dans du bouillon de tripes ; mais il arrive quelquefois que ce remede ne ſuffit pas pour guérir le mal. On aura pour lors recours à l'écume du pot ; on y ajoutera un peu de farine de ſeigle, & de la laitue hachée bien menue ; on fait bouillir le tout enſemble ; & on le donne pour régime. Si le mal continue à être opiniâtre, & réſiſte encore à ce remede, on uſera pour lors de deux onces de manne, qu'on délayera dans la compoſition précédente, & on lui donnera, pour cet effet,

un peu plus de liquidité : on y met tremper du pain, la volaille en mange, & l'expérience prouve que toute conſtipation ſe guérit par ce ſeul régime.

Les Poules ſont encore affectées d'une autre maladie, qui eſt le mal des yeux ; on en diſtingue de deux ſortes, l'*Ophtalmie* ou *inflammation*, qui provient d'une grande chaleur intérieure, & qui reconnoît ſouvent pour cauſe le trop grand uſage du chenevis, & d'autres graines auſſi échauffantes ; la fluxion catharreuſe provenant d'une nourriture trop humide ou de la qualité de l'air, qui, dans certains tems, eſt ſi humide & ſi chargé de brouillard, que les hommes en ſont même incommodés. Dans le premier cas, il faut faire uſage d'un collyre fait avec de l'alun & de l'eau de plantain. M. Hall dit avoir employé, avec beaucoup de ſuccès, le mêlange ſuivant dans pareils cas : prenez, par quantité égale, de l'herbe qu'on appelle *éclaire*, de *lierre terreſtre*, & *d'anchuſe ;* exprimez-en bien le ſuc ; lorſque vous en aurez une chopine, vous y ajouterez quatre cuillerées de vin blanc, frottez-en ſoir & matin les yeux de l'animal.

Dans le ſecond cas, il faut avoir recours à l'eau-de-vie, mêlée avec égale quantité d'eau, en frotter matin & ſoir les yeux de l'animal, avoir la précaution de ne lui donner pour nourriture que des graines échauffantes, telles que celle de ſpargelle & des criblures de froment, &, tous les matins, du ſon de froment bouilli dans les lavures de vaiſſelle ; cependant, lorſque ce régime ne ſuffit pas, on emploiera le remede ſuivant. On prend un peu de manne, une pincée de rhubarbe de moines, on pêtrit bien le tout enſemble, avec une quantité ſuffiſante de farine de ſeigle, ſur laquelle on laiſſe tomber neuf ou dix gouttes de ſirop de fleurs de pêcher ; on donne à ce mêlange la conſiſtance & la forme de pilules de la groſſeur d'un pois ; on en fait avaler deux le matin & deux le ſoir ; on aura ſoin de frotter deux fois par jour les

yeux avec le premier collyre indiqué, & l'animal se trouve par là guéri radicalement. Cet animal est encore attaqué d'une vermine particuliere qui le tourmente beaucoup, lorsqu'on n'a pas la précaution de le tenir proprement. Quant à celle qui inquiete la volaille, & altere considérablement sa santé, elle n'est occasionnée que par une eau mal-propre, ou par les ordures qu'on laisse vieillir dans le poulailler.

Lorsqu'on s'appercevra que la volaille en est affectée, on fera bouillir la quatrieme partie d'une livre d'ellebore blanc dans quatre pintes d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte & demie; on passera cette liqueur à travers un linge, & on ajoutera une once de poivre, & une demi-once de tabac grillé : on lavera avec ce mêlange l'animal, qui, après deux ou trois bains de cette espece, se trouve radicalement guéri.

On remarque souvent sur le corps des Poules de petites tumeurs ulcéreuses qui les font languir. Dès qu'on s'apperçoit qu'une poule est abbatue, & que son plumage est hérissé, on peut conclure qu'elle est affectée de cette maladie; elle ne provient le plus souvent que d'une mauvaise nourriture, ou d'une eau de mauvaise qualité : on donnera pour sa guérison le remede suivant.

On fait fondre ensemble une égale quantité de résine, de beurre, de goudron; on en fait un onguent dont on frotte la partie affectée, après l'avoir auparavant délayé avec du lait chaud, coupé d'une égale quantité d'eau: deux ou trois pansemens sont pour l'ordinaire suivis de la guérison.

Le catharre est une fluxion, ou une espece de distillation d'humeurs qui attaquent les Poules, quand elles ont été pendant long-tems exposées au froid, ou lorsqu'elles se sont trouvées trop long-tems au soleil. On connoîtra facilement quand les Poules sont infectées de cette maladie; elles reniflent fréquemment & ont un râlement qui leur occasionne souvent une espece

de mouvement convulsif ; elles s'efforcent de repousser la matiere âcre qui leur tombe dans le gosier, &, en effet, elles l'expectorent quelquefois, mais jamais suffisamment pour se guérir. Si on prend bien garde à la matiere qu'elles chassent dehors en toussant, on verra que c'est une matiere âcre & purulente, qui, par le séjour qu'elle a fait dans le gosier, a acquis, de transparente qu'elle étoit d'abord, cette espece de consistance & de couleur qui constitue le pus. D'autres symptômes accompagnent encore cette maladie : les Poules sont dégoûtées & ne mangent qu'avec répugnance ; pour les en guérir, il faut prendre, dit Liger, une petite plume, avec laquelle on leur traverse les naseaux, pour faciliter l'écoulement des humeurs ; & lorsque la fluxion se jette, comme il arrive quelquefois sur les yeux, ou à côté du bec, & s'il s'y forme une tumeur, il faut l'ouvrir & faire sortir la matiere, bien déterger la plaie avec du vin chaud, & mettre ensuite un peu de sel, qui soit aussi broyé qu'il est possible.

Les Poules sont, de même que tous les animaux, sujettes à l'ophtalmie, ou inflammation des yeux : cette inflammation, dont nous avons déja eu l'occasion de parler, leur cause souvent une douleur si vive dans cette partie, naturellement délicate, qu'elles ne peuvent ni manger ni boire. Il n'y a point de remede plus sûr contre cette maladie, dit M. Dupuy d'Emporte, que de leur bassiner les yeux avec de l'eau de pourpier, ou avec du lait de femme, ou bien avec du blanc d'œuf, que l'on agite & fouette avec un morceau d'alun ; on peut encore leur laver cette partie avec du vin éventé. Comme cette maladie n'a pour cause qu'une lymphe trop âcre & chargée de sels, qui rongent & picotent les yeux, il faut, pour détourner la cause morbifique, pendant que l'on applique l'une ou l'autre des recettes ci-dessus indiquées, tenir le ventre libre par un régime de son de seigle, de poirée

hachée menu ; & d'un peu de manne ; & pour que l'animal puisse résister aux évacuations, il faut de temps en temps lui donner un peu de millet, qui sert à aiguiser son appétit. Quant à la boisson, on donne de l'eau, dans laquelle on jette un peu de poivre pilé ; cette recette est excellente contre la constipation.

La Taye est encore une autre maladie des Poules ; sa véritable cause est celle de l'inflammation ; conséquemment les remedes prescrits contre cette maladie, peuvent avoir le même succès contre celle-ci ; on ajoute seulement l'usage des drogues qui sont propres à briser & atténuer cette humeur, telles que le sucre candi, l'urine ou l'alun, qui en effet sont de vrais spécifiques. Quelques fermieres se servent de sel ammonial & de miel mêlés ensemble par parties égales ; il s'en trouve aussi qui enlevent la cataracte avec la pointe d'une aiguille : c'est la meilleure méthode ; mais il faut beaucoup d'adresse & bien de l'attention pour assujettir la tête de l'animal, pour qu'il ne fasse aucun mouvement pendant l'opération. Après cette opération, on humectera l'œil avec du lait de femme, pour que l'impression subite de l'air ne l'attriste point ; on fera même très-bien, dès que l'opération est faite, de mettre la poule dans un endroit obscur, après lui avoir introduit dans le bec & fait avaler quelques boulettes composées de poivre haché, de son de seigle, & de millet, mêlés ensemble, jusqu'à la consistance de pilules, & de l'y tenir jusqu'au lendemain, lui donnant peu-à-peu du jour, jusqu'à ce qu'enfin la lumiere ne lui fit plus d'impression violente. Le troisieme jour, après l'opération il n'y a plus rien à craindre.

La volaille est encore très-sujette à l'éthysie, ou phtysie ; cette maladie est ordinairement une suite de l'hydropisie ; la cause est, ou dans le gosier, ce qui approche beaucoup de l'hydropisie de poitrine, à laquelle les hommes qui en sont attaqués, échappent

rarement; ou elle eſt dans les inteſtins, ou enfin dans les vaiſſeaux cutanés. Dans le premier cas, cette maladie, ſi dangereuſe pour les hommes, eſt très-curable dans les Poules; il ſuffit de leur donner pour toute nourriture, de l'orge bouillie mêlée avec de la poirée, & pour boiſſon, du ſuc de cette même plante avec un quart d'eau commune; on emploiera le même remede dans le deuxieme cas; mais pour ce qui concerne le troiſieme, l'animal ſe trouve ſans reſſource, d'autant que toutes les parties vitales ſe trouvent inſenſiblement en défaillance.

La galle eſt une maladie très-commune à la volaille; on s'apperçoit qu'elles en ſont attaquées, lorſque leurs plumes tombent hors le temps de leur mue. Pour les guérir, il faut les rafraîchir en leur faiſant manger des feuilles de laitue, de bette & de choux, hachées menu & mêlées avec du ſon détrempé dans un peu d'eau; on leur ſoufflera auſſi avec la bouche du vin chaud ſur la partie affectée, & on les fera ſécher auſſitôt, ou au ſoleil ou au feu; ce qu'on continuera juſqu'à parfaite guériſon.

On dit des Poules, qu'elles ont la goutte, lorſque leurs jambes ſe trouvent roides, quelquefois enflées, & lorſque ces oiſeaux ne peuvent marcher à l'ordinaire, ou même ſe tenir ſur les perches dans le poulailler. Pour les en garantir, on tiendra le poulailler bien net, & on empêchera que les Poules ne marchent dans leur fiente, parce qu'elle pourroit s'attacher à leurs pieds; & leur cauſer ce mal. Il faut auſſi faire enſorte qu'elles ne ſoient point expoſées au froid, qu'elles ne couchent jamais dehors, que le poulailler ſoit aſſez chaud, & même parfumé de temps à autre en hiver.

Pour guérir la graiſſe des Poules, il eſt très-bon de leur frotter les jambes avec de leur graiſſe, ou à ſon défaut, avec du beurre frais.

La plupart des oiſeaux ſont ſujets au mal caduc, en-

tr'autres le genre de volaille, dont il s'agit dans cet article ; ce mal rend les Poules lourdes, presque immobiles, les maigrit extrêmement, les empêche de manger, les jette quelquefois dans des especes de convulsions violentes, & leur cause souvent la mort; le remede le plus propre pour ce mal est de rogner les ongles à ces oiseaux & de les arroser de vin. Il faut encore les nourrir d'orge bouillie, pendant sept jours, les purger ensuite avec des feuilles de blettes & de choux, après quoi leur donner pendant deux ou trois jours du grain de froment tout pur ; on pourra ensuite les remettre dans la cour comme les autres ; au reste il est difficile d'en guérir ; on se gardera bien de leur donner pour lors du chenevis ; on prétend encore que le seigle nouvellement cueilli, quoique mûr, porte beaucoup à la tête des Poules.

La mue est une maladie ordinaire à toute sorte d'oiseaux ; les Poulets y sont spécialement sujets, quand ils sont encore petits ; ils sont pour lors tristes & mornes ; leurs plumes se hérissent ; ils secouent souvent de côté & d'autre celles de leur ventre, pour les faire tomber, & les tirent avec leur bec, en se grattant la peau ; ils mangent peu ; quelques-uns même en meurent, principalement les tardifs, qui ne muent que dans le temps des vents froids de Septembre ou d'Octobre, tandis que ceux qui muent dès la fin de Juillet, s'en tirent bien, parce que la chaleur contribue à la chûte de leurs plumes & à en reproduire de nouvelles. Ceux-ci même ne perdent pas toutes leurs plumes, & celles qui ne tombent pas dans la premiere année, tombent dans la suivante.

Si on veut les garantir du péril de la mue, il faut les faire jucher de bonne heure, & ne les point laisser sortir trop tôt le matin, à cause du froid ; les nourrir de millet ou de chenevis ; faire fondre un peu de sucre dans l'eau qu'ils boivent ; arroser leurs plumes avec du

vin, ou de l'eau tiede dans la bouche, en la soufflant sur eux.

Lorsque les Poules ont pris une nourriture qui les échauffe trop, leur jabot s'enfle, & est plus gros que de coutume. Il y paroît des veines rouges qui proviennent de la maigreur de l'estomac : elles se hérissent, & rejettent la nourriture en la becquetant. Ce sont là les indications d'une autre maladie de Poule, connue sous le nom de *mélancolie*. Pour guérir cette indisposition, il faut piler de la graine de melon, & la mêler avec un peu de millet, ou bien hacher menu des feuilles de bette ou de laitue, qu'on mêlera avec du son détrempé dans de l'eau, dans laquelle on aura fait fondre auparavant un morceau de sucre. Il faut les nourrir avec cette mangeaille, de deux jours l'un, pendant une semaine, ou même plus long-temps s'il est nécessaire ; on mettra aussi un peu de sucre dans l'eau qu'on leur fera boire, & on commencera par leur ôter l'avoine ou le chenevis.

Pour ce qui concerne les fractures des jambes, qui peuvent survenir aux Poules, il est inutile d'avoir recours à l'art ; il suffit de laisser agir la nature ; on mettra seulement la Poule, dont la jambe est rompue, sous une mue, on lui donnera bien à manger & à boire, & on ne laissera aucun bâton, sur lequel elle puisse se percher, parce qu'elle pourroit s'appuyer sur la jambe cassée, ce qui empêcheroit ou retarderoit considérablement la guérison. On la laissera tranquille, & on tâchera d'empêcher qu'elle se donne du mouvement ; c'est la raison pour laquelle on la mettra dans une chambre, où l'on entre peu. On se donnera sur-tout de garde de vouloir aider la nature, en liant, ou en empaquetant la jambe ; cela donneroit lieu à quelque inflammation ou aposthume.

Lorsqu'une Poule est trop grasse, on l'amaigrira en mettant de la craie dans son eau, & de la poudre de

brique détrempée parmi sa mangeaille, & s'il venoit à lui survenir un cours de ventre, on lui donnera pour premiere nourriture, du blanc d'œuf rôti, après l'avoir fait durcir. On le mêlera bien avec le double de raisin sec bouilli, on pilera le tout ensemble.

Après avoir rapporté les maladies des Poules & la maniere de les guérir, il convient d'exposer la méthode de les engraisser, pour en rendre la chair plus succulente; on peut 1°. consulter sur cet objet ce que nous en avons dit à l'article *Chapon*. 2°. On enferme les Poules dans une chambre, où le grain ne leur manque point, de même que l'eau; les meilleurs grains sont l'orge & le froment, avec un peu de son bouilli qu'on leur donne de temps en temps.

3°. Une autre maniere d'engraisser la volaille est la suivante; quoi qu'un peu pénible, elle est très-profitable. On prend indifféremment dans la basse-cour, quelque volaille que ce soit, Chapons, Poules; & avant de les mettre dans les épinettes qui est une loge faite exprès, où la volaille est fort à l'étroit, & chacune séparée des autres, on leur plume la tête & les entre-cuisses, parce qu'on prétend que ces plumes attirent à elles trop de subsistance, & que par conséquent tout le corps en profite moins. On place les épinettes dans un endroit chaud & obscur; on prétend que le grand air, qui pénetre au-dedans du corps par l'organe des yeux, subtilise trop la substance, & que celle-ci venant à se dissiper, profite moins aux animaux. On leur crêve même encore les yeux; & en effet plus les animaux seroient en mouvement, plus la substance de la nourriture qu'ils prendroient, se convertiroit en excremens, plutôt qu'en bonne nourriture; le mouvement se trouvant être une des principales causes de la digestion.

On aura de la farine de millet, d'orge ou d'avoine; on en composera une pâte, qu'on leur fera avaler par morceaux deux ou trois fois le jour; dans

le commencement on ne leur en donnera que peu; & de jour en jour on leur en fera prendre de plus en plus, jusqu'à ce que ces oiseaux y soient entierement accoutumés; après quoi on les obligera d'en avaler autant qu'ils en peuvent prendre.

Quand on voudra les remplir de cette pâte, on ne manquera pas de leur manier d'abord le jabot, afin que si on le trouve entiérement vuide, on ne craigne pas de leur donner à manger; au lieu que si on s'apperçevoit que la digestion ne fût pas encore faite, on attendroit que la nature eût fait ses fonctions, sans quoi ce seroit perdre son temps. La trop grande abondance de nourriture prise coup sur coup, étouffe la chaleur naturelle, qui n'étant ni assez abondante, ni assez forte pour cuire l'aliment, ne se tourne qu'en crudité, au lieu de se convertir en bonne nourriture. Toutes les fois qu'on fait prendre de cette pâte à ces animaux, il faut en tremper les morceaux dans l'eau, pour qu'elle puisse leur servir de mangeaille ou de boisson, car on ne leur donne pas à boire. Si on trempe les morceaux dans du lait, la volaille en est plus blanche & plus délicate; on fera encore bien, pour éviter la vermine, de les plumer jusques sous les aîles, pour que leur fiente ne puisse s'y attacher, & pour nettoyer plus facilement le petit espace, que les oiseaux occupent dans les épinettes; on les ôte pour un peu de temps, on les laisse promener, pour qu'ils puissent s'éplucher pendant ce temps, de ce qu'ils peuvent sentir qui les incommode.

La Société d'Agriculture d'Alençon, dit que pour bien engraisser la volaille, il faut mêler tous les jours dans ce qu'on lui donne à manger un demi-gros de jusquiame.

Dans le pays du Mans les Poules se mettent dans une muë; on leur présente à manger trois fois le jour une espece de pâte composée de deux parties de farine d'orge, & d'une partie de bled noir, ou de l'orge moulue

moulue ensemble après en avoir sassé la farine & ôté le gros son. On en fait des morceaux un peu plus longs que ronds, de grandeur convenable; on en donne sept ou huit chaque fois; dans quinze jours au plus elles se trouvent chargées de graisse; quelques-uns engraissent aussi la volaille en lui faisant avaler du bled de Turquie trois fois par jour, ou en lui donnant à manger de cette graine à son ordinaire & à sa faim.

Dans quelques pays on prend des orties, feuilles & graines, qu'on cueille & qu'on fait sécher à propos, on les met en poudre & on les passe par un tamis. Lorsqu'on veut s'en servir, on les pêtrit avec du son ou de la farine de froment; on les délaye avec des lavures de vaisselle, ou avec de l'eau chaude, & on en donne à la volaille une fois par jour.

Il y a des Provinces dans lesquelles on se sert, pour engraisser les Poulets, d'une pâte faite avec la farine de mays ou bled de Turquie, & on y mêle du lait ou du miel. On leur fait avaler les pilules, en leur ouvrant le bec, s'ils ne veulent pas manger; & pour donner meilleur goût à cette volaille, on peut encore mêler du genievre dans sa nourriture.

On prétend que la chair des Poules, qu'on a engraissées dans une mue, n'est pas si bonne que celle des Poules qui s'engraissent lorsqu'elles jouissent de leur liberté; les dernieres sont spécialement bonnes en Janvier & Février, & pour lors elles valent des Chapons.

Les Poules se mangent bouillies au pot; on fait rôtir celles de Caux.

La chair de ces oiseaux est d'un très-bon suc: elle est pectorale, rafraîchissante, nourrissante: elle convient à toute sorte de tempéramens, spécialement aux personnes convalescentes; elle rétablit leurs forces, fortifie leur estomac. Quand les Poules sont jeunes, leur chair est bien plus succulente que lorsqu'elles sont vieilles; la chair de celles-ci est même dure &

de digeſtion difficile ; elle ne convient qu'aux perſonnes d'un tempérament robuſte, & habituées à des exercices violens : néanmoins on peut en faire uſage pour des bouillons ; cette chair eſt même préférable à celle des jeunes, ſur-tout quand il s'agit de faire des bouillons nourriſſans & fortifians.

Pour ce qui concerne les uſages médicinaux de la Poule, ils ſont intérieurs & extérieurs ; on fait des bouillons & des gelées avec cet oiſeau, de même qu'avec le Coq ; ces bouillons paſſent pour rafraîchiſſans, humectans, & fourniſſent une nourriture bonne & facile ; on les préfere dans la maigreur, la phthiſie & la convaleſcence.

On fait ſécher & pulvériſer la membrane intérieure de l'eſtomac de la Poule, & on l'emploie de cette maniere, à la doſe d'un-demi gros, pour exciter l'urine & pour arrêter le cours de ventre. Quelques Auteurs recommandent cette poudre pour fortifier l'eſtomac & aider à la digeſtion, mais c'eſt un préjugé mal fondé.

On applique la Poule entiere & encore toute chaude ſur la tête dans les fievres & dans les maladies du cerveau, telles que l'apoplexie, la léthargie, la phrénéſie & le délire ; on la plume ſous le ventre & on l'applique auſſi toute entiere ſur la région du cœur dans les fievres malignes pétéchiales, accompagnées d'anxietés & de défaillances ; elle attire le venin ou l'humeur morbifique, mais aux dépens de ſa vie, car elle meurt auſſitôt ; & s'il y a beaucoup de malignité dans la maladie, il faut quelquefois appliquer ſucceſſivement juſqu'à trois Poules pour ſoulager efficacement le malade.

La graiſſe de Poule eſt émolliente, adouciſſante ; elle tient le milieu entre celle d'oie & de porc : elle eſt un peu moins pénétrante & acrimonieuſe ; on s'en ſert pour remédier aux fiſſures des levres, aux douleurs d'oreilles & aux puſtules des yeux.

La fiente de Poule a les mêmes propriétés que celle de Pigeon, quoique dans un dégré plus foible ; on la recommande contre la colique, la jauniſſe, le calcul & la ſuppreſſion d'urine ; la partie blanche de cette fiente eſt la meilleure ; la doſe en eſt d'un demi-gros ſoir & matin, quatre ou cinq jours de ſuite, ſoit en bol, ſoit en potion, dans une eau appropriée. Outre cet uſage intérieur de la fiente de Poule, on s'en ſert encore à l'extérieur ; on la calcine & l'on en ſaupoudre les galles humides de la tête, qu'elle deſſeche promptement ; la partie jaune de cette fiente ſert à conſolider les ulceres de la veſſie ; on la frit pour cet effet dans du beurre frais ou de l'huile d'olive ; on laiſſe enſuite refroidir le tout, pour en ſéparer les ordures, qui ſe précipitent au fond.

La fiente de Poule eſt très-nuiſible aux chevaux, à ce qu'on prétend ; s'il s'en trouve dans le foin, le cheval dans le corps duquel elle paſſera, courra riſque de mourir, ce qui ſe reconnoîtra à ſa fiente, qui ſera mouflée. Le remede eſt de prendre de la nouvelle fiente de Poule, un gros de graiſſe, douze livres de farine d'orge ; on mêle le tout avec du vin & on le fait avaler au cheval, ou bien on lui fait avaler de la ſemence de perſil dix onces, avec une livre & demie de vin, & une chopine de miel. On exerce l'animal juſqu'à ce que le mouvement lui lâche le ventre ; s'il arrive que le poil lui dreſſe, on prend des baies de laurier, autant qu'on le juge à propos, une demi-livre de nitre, trois livres d'huile & autant de vinaigre ; on l'en frotte durant trois jours, & on le tient dans un lieu chaud, pour qu'il ne ſente pas le froid. On lui fera boire pendant ces trois jours de l'eau fraîche, dans laquelle on mettra tremper des feuilles de figuier ſauvage.

Toute dangereuſe que ſoit la fiente de Poule aux chevaux, les maquignons ne laiſſent pas d'en faire

ufage avec fuccès dans une efpece de colique violente & dangereufe qui arrive à ces animaux, & qu'ils appellent *tranchées rouges*. Ils choififfent & féparent la partie blanche de cet excrément; ils en diffolvent une cueillerée dans environ deux livres de lait de vache, & ils font avaler le remede un peu chaud au cheval malade.

La fiente de Poule s'emploie pour les engrais, de même que celle des Pigeons; *voy. art. Pigeon.* Les pauvres gens font des lits avec fes plumes.

POULE D'EAU. Il y a deux efpeces de Poules d'eau, la grande & la petite. Nous allons les décrire fucceffivement; la grande Poule d'eau, connue auffi fous le nom de *Colin noir*, a dix-fept pouces de longueur, à prendre depuis le bout du bec jufqu'à l'extrémité des pieds, & vingt-deux pouces d'envergure; elle a le bec noir & de la longueur d'un pouce; fa mâchoire inférieure d'un jaune pâle & enfuite rouge, l'iris des yeux rouge, les jambes vertes & les griffes d'un brun fombre, les doigts comme ceux de la *Foulque*, mais plus larges & plus noirs par le bas que ceux des autres oifeaux à pieds fourchus : ils lui font d'un grand fecours pour nager, le doigt de derriere de la Poule d'eau eft large; fes cuiffes fe trouvent garnies de plumes prefque jufqu'aux genoux, & le refte en eft rouge; le plumage de fa poitrine eft de couleur de plomb, & l'étendue de fes aîles eft ornée d'une raye blanche. Lorfque cet oifeau nage, on lui voit agiter la queue & on apperçoit vifiblement le plumage blanc qui eft en-deffous. Quant aux plumes de fon dos, & à celles du petit rang de l'aile, elles font d'un gris de fer, d'ailleurs l'oifeau eft prefque noirâtre.

La petite Poule d'eau eft un peu plus petite que la premiere; on la prendroit par fa figure pour un petit Râle d'eau; elle a le bec applati, étroit & pointu; l'iris blanc, le plumage de la tête d'un brun nuancé de rouge; le deffus du dos, du col, des aîles auffi de la même couleur, avec des entre-deux de rayes blanches dé-

chiquetées en travers, le plumage de la poitrine d'un brun jaunâtre; le bas du ventre rougeâtre & sale, la queue courte; & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'étant unie, elle forme un creux singulier. Les plumes du milieu sont les plus longues & ticquetées de blanc; pour le reste elle est tout à fait semblable à la grande Poule d'eau.

Cet oiseau fait son nid d'assez bonne heure dans les roseaux, sur les étangs, ou sur les ruisseaux. Ses petits vont à l'eau dès qu'ils sont éclos, & suivent leur mere. La Poule d'eau crie la nuit comme le jour; elle peut s'apprivoiser aisément: elle mange de tout: elle est fort agile pour la course: elle est d'une hardiesse à ne craindre ni le chien, ni le chat; & si une Poule domestique emporte quelque chose dans son bec, elle lui monte sur le dos, & lui arrache le morceau; ses œufs sont pointus à l'extrêmité, d'un blanc verdâtre & marqueté de taches rouges: elle en fait deux ou trois pontes pendant l'été; sa chair est savoureuse & peut être comparée à celle de la cercelle.

POULETS, on donne ce nom, de même que celui de poussins, aux petits de la Poule, dès qu'ils sont sortis de l'œuf; quand ils sont prêts à éclorre, ils se donnent des mouvemens dans l'œuf: ils portent des coups de bec à la coquille; ce sont eux-mêmes qui travaillent à se mettre en liberté & à renverser avec leurs becs les remparts de leurs prisons.

Comme la personne qui est chargée de la volaille, est obligée de visiter les Poules pour leur donner de la nourriture, au bout de dix-neuf jours de leur couvée, qui est le temps où les Poulets peuvent commencer à éclorre, elle prêtera à l'oreille, & en cas qu'elle en entende pioler quelqu'un, elle s'appercevra aussitôt, s'il n'a pas besoin de secours pour sortir de sa coque; elle prendra pour lors l'œuf, elle le rompra fort doucement de peur de blesser le poussin, &

elle le remettra ſous la Poule, où il achevera d'éclorre; elle gardera les mêmes ſoins juſqu'au vingt-un ou vingt-quatrieme jour : elle ſevrera pour lors tout à fait la Poule, & examinera combien il y aura de pouſſins éclos : elle jettera les œufs, qui n'auront rien produit ; après ce tems il n'y a plus rien à eſpérer.

Quand les premiers pouſſins ſe trouveront éclos, on les laiſſera ſous la Poule ſans leur rien donner : ils n'en valent pas pis ; le peu de néceſſité qu'ils ont de manger leur permet bien d'attendre que les autres pouſſins ſoient hors de la coque. Dès qu'ils ſont tous éclos, on les fait ſortir du nid, & on les met avec leur mere, ou dans une futaille, ou dans quelqu'autre choſe ſemblable pendant un jour ſeulement ; on place cette futaille dans un lieu chaud, & on la couvre bien à cauſe du froid, dont les petits animaux ſont très-ſuſceptibles ; on leur donne néanmoins de temps en temps de l'air pour les y habituer inſenſiblement.

Il y a des perſonnes qui parfument légérement les pouſſins avec du romarin, ou d'autres herbes odoriférantes, qu'ils brûlent, pour les délivrer, diſent-ils, de certaines maladies auxquelles ils ſont ſujets en naiſſant ; ils les mettent à cet effet ſur un crible, au-deſſus de la vapeur.

Le premier jour paſſé, on ôte les pouſſins de la futaille, & on les tranſporte dans une chambre un peu claire, dans laquelle on a placé une grande cage ou mue, ſous laquelle on les met avec leur mere ; on les viſite enſuite de temps à autre pour leur donner à manger.

On leur donnera pendant les premiers jours pour nourriture du millet crud, ou bien de l'orge, du ſeigle, de l'avoine, du mays, du ſarraſin, ou du froment bouilli ; on pourra auſſi leur préſenter quelquefois de la mie de pain trempée dans du vin, du lait ou du caillé. Rien ne les excite mieux à manger,

& rien ne les engraisse mieux. On peut encore leur donner du jaune d'œuf durci & émietté, & le mêler même avec du pain aussi émietté ; les poussins mangent volontiers la mie de pain seule, ils sont encore très-friands de la navette & du chenevis.

Lorsque les poussins auront deux ou trois jours, on leur émiettera du pain tendre, & on le mêlera avec du fromage mou, ou bien on mélangera de la farine d'orge avec un peu de cresson qu'on aura haché bien menu, & que l'on détrempera avec de l'eau & un peu de vin ; on pourra y ajouter des feuilles de porreau un peu bouillies, & hachées bien menu ; on les garantira par là des catarrhes & de la pepie, mais il ne faudra leur en donner que de deux jours en deux jours.

Comme ces oiseaux ne peuvent pas toujours vivre renfermés, & que d'ailleurs il convient de leur faire prendre l'air pour les fortifier, on ne négligera pas de leur en donner, mais néanmoins par dégrés. Si on vouloit tout d'un coup les mettre dehors pour se promener avec leur mere, on les mettroit en danger de périr ; c'est la raison pour laquelle on les exposera au commencement pendant quelques heures au soleil, lorsqu'il se montrera.

On continuera exactement les mêmes soins, jusqu'à ce que ces oiseaux étant devenus plus forts, on leur permettra de sortir de la chambre pour aller avec plus de liberté dans la campagne. Au bout de quinze jours on peut les laisser sortir de la chambre ou de dessous la cage, avec leur mere, & les nourrir comme elle.

Quand une seule Poule peut conduire autant de poussins que deux en peuvent faire éclorre, il est de l'économie de séparer l'une de ces Poules de ses propres poussins, & de la mettre dans la cour avec les autres, pour qu'elle ponde : elle oublie bientôt qu'elle avoit des petits à conduire ; une seule Poule, quand elle est grosse, en peut embrasser jusqu'à trente.

On renverra conséquemment dans la cour celle qui est la plus jeune ou la moins propre à conduire les poussins. Les Chapons peuvent aussi conduire les poussins, voy ce que nous en avons dit art. *Chapons*. On fait encore élever des poussins sans qu'ils soient couvés de la Poule; on emploie à cette fin divers moyens voy déja ce que nous avons dit à l'art. *Œufs*.

Il faut d'abord observer, que le degré de chaleur que la Poule fait prendre aux œufs qu'elle couve, est le dégré convenable pour faire les pontes des œufs de presque toutes les especes d'oiseaux; les plus gros œufs, comme les plus petits, ceux qui ont la coque la plus épaisse & la plus dure, comme ceux qui l'ont la plus mince & la plus tendre, doivent tous être conservés dans ce dégré de chaleur, pour être couvés avec succès; la seule différence qui s'y rencontre, c'est que dans les uns il n'opere que dans un temps plus long, & dans d'autres il opere dans un temps plus court. Ce dégré est le trente-deuxieme du thermometre construit sur les principes donnés en 1730 par M. de Reaumur dans les Mémoires de l'Académie des Sciences; pour être sûr d'un de ces thermometres surtout quand ce sont de ceux qu'on a achetés, il n'y a qu'à le détacher de dessus sa planche, en faire passer la boule sous son aisselle immédiatement contre la peau, & l'y tenir pendant environ un quart-d'heure; lorsqu'on les retirera, on marquera avec un fil ciré & noué le terme où la liqueur aura monté on remettra ensuite le thermometre sur la planche, & si le fil répond à la ligne marquée pour le trente deuxieme dégré, on sera assuré qu'il est bien gradué par rapport à ce terme essentiel; M. de Reaumur lui-même nous donne cet expédient. Après ces préliminaires, voyons comment on peut s'y prendre pour faire éclorre les poussins sans Poule.

1°. On remplit deux coussins de fiente de Poule en poudre fort menue, on y ajoute des plumes de Poules molles & les plus épaisses que faire se pourra;

on met les œufs sur un des coussins, on tourne le plus petit bout de l'œuf en haut, & on met l'autre coussin par-dessus. On place le tout dans un lieu chaud, & on les laisse ainsi deux jours sans y toucher ; & ensuite jusqu'au vingt-deuxieme jour, on les tourne jusqu'à ce qu'ils soient couvés ; enfin depuis le dix-neuvieme jour jusqu'au vingt-unieme on tire doucement les poussins hors de l'œuf.

2°. On a l'expérience qu'avec un petit feu fait de bouze seche de vache, ou de mottes de tanneur, on réussit à faire éclorre des poussins.

On y a encore réussi avec un petit feu & du fumier chaud ; mais il s'en perdoit souvent beaucoup de cette maniere ; le feu servoit à conserver la chaleur du fumier.

A vingt lieues du Caire, ainsi que nous l'avons observé à l'art. *Œufs* dans un village nommé *Maxmé*, il se trouve encore des fours destinés à faire éclorre habituellement cette volaille; les fours des verreries, les fourneaux où on fond les mines, les fours même des boulangers & des pâtissiers suffisent pour cela; pourvu que la chaleur soit au trente-deuxieme dégré du thermometre de M. de Reaumur, il n'en faut pas davantage. Cette chaleur égale celle qui fait éclorre les Poulets sous leur mere.

Nous avons dit que pour l'ordinaire il falloit environ vingt-un jours pour que toute une couvée puisse éclorre sous la Poule; mais elle se fait un peu plutôt par la chaleur du four, & la raison c'est que cette chaleur est plus constante & plus uniforme que celle des Poules. Cependant l'humidité, le trop de chaleur, principalement les vapeurs du fumier, sont très-capables de faire périr les germes. On remédie à cet inconvénient, en mettant les œufs dans des tonneaux placés sous un hangard, où il regne un peu d'air, enduits en dedans de plâtre, pour empêcher les vapeurs du fumier, de pénétrer dans le tonneau, entourés de

fumier & couverts par-dessus d'un couvercle percé d'un grand nombre de trous fermés avec des bouchons; on choisira aussi & on appréciera la qualité du fumier; on appliquera des enduits en dedans & en dehors des tonneaux; on éprouvera leur chaleur par le moyen des thermometres, on leur ménagera l'air par des couvercles troués; on y placera des paniers d'œufs, de façon qu'on puisse veiller sur chacun & espérer du succès de tous. Il est néanmoins à observer que les premieres tentatives dans ces sortes de choses, de même qu'en toutes autres, ne sont pas toujours heureuses; on néglige quelquefois des circonstances qu'on ne croit pas importantes & qui néanmoins le sont beaucoup; il est par conséquent de la derniere importance de ne pas commencer par des essais trop en grand.

Quoique la chaleur doive toujours être entretenue à trente-deux dégrés, il ne faut pas croire que tout est perdu, lorsqu'on aura été surpris, & qu'elle aura monté à trente-quatre ou même trente-six dégrés. M. de Reaumur l'a vu monter quelquefois à trente-huit & même au-delà, sans qu'il en soit rien résulté de funeste aux Poulets renfermés dans les œufs, d'autant que cette chaleur avoit duré fort peu. Une chaleur foible, qui subsistera des jours entiers, n'empêchera pas non plus les œufs de produire des poulets; il s'en est trouvé dont la naissance a seulement été retardée d'un jour plus tard à cause que la chaleur n'avoit pas excédé pendant quatre ou cinq jours à vingt-neuf dégrés; & se trouvoit même souvent entre ce terme & le vingt-quatrieme degré jusqu'auquel elle descendoit.

La même couche de fumier, qui a servi de mere pour faire éclorre les Poulets, en tiendra encore lieu pour leur conserver la vie & les faire croître; on fera pareillement usage des autres fours, dont la chaleur a couvé les œufs; ainsi une partie du dessus des fours des boulangers, peut être réservé pour donner des

logemens aux Poulets nouvellement nés dans un air doux, où on les laiſſera pendant quelques jours, ce qui eſt très-avantageux pour l'hiver.

Sans expoſer les pouſſins hors des endroits où ils ſont nés, M. de Reaumur leur fait préparer des boëttes, qu'il nomme *pouſſinieres*, où on ajuſte de petits réduits ſemblables à des pupitres, c'eſt-à-dire, des coffres qui ont la forme de plan incliné; une peau d'agneau, ou de mouton bien garnie de poil, tapiſſe le dedans; & les pouſſins en s'y refugiant, quand le reſte de la boëte n'a pas le degré de chaleur qui lui eſt néceſſaire, jouiſſent dans cet aſyle de la plupart des avantages qu'une Poule pourroit leur procurer; ils s'y trouvent très-chaudement, & la peau d'agneau ou de mouton qui leur frotte le dos dans l'endroit où le plan incliné eſt plus bas, peut contribuer à les perfectionner en quelque ſorte, les fortifier & les faire croître.

Cependant, comme il eſt ſouvent arrivé que les Poulets ſont devenus cagneux par l'habitude de fléchir les jambes pour entrer dans le pupitre, pluſieurs perſonnes ſe ſont mieux trouvées de confier à la conduite d'un Chapon les Poulets éclos ſans incubation.

M. de Reaumur donne à ſes Poulets pour premiere nourriture, vingt-quatre heures après leur naiſſance, de la mie de pain; enſuite il la leur préſente, dès le même jour, mêlée avec un peu de millet; ce mélange, dont le millet fait la plus petite portion, eſt la nourriture à laquelle il les tient pendant quatre ou cinq jours; dans les jours ſuivans il commence à leur faire goûter de la pâtée, ſoit graſſe, ſoit maigre; il fait ſuccéder à cette nourriture les mets d'orge crevée, de mie de pain avec du lait, de chenevis, de navette, de feuilles de ſalade, de vers de terre, &c. Ce dernier aliment eſt toujours le plus délicat & le plus à eſtimer; pendant le jour on les expoſera au ſoleil le plus qu'il ſera poſſible.

Si on veut avoir des Poulets en hiver, & ſi on veut les faire couver ſelon la methode ordinaire, il faudra faire choix de quelques Poules, parmi celles qu'on aura renfermées pour faire pondre durant cette ſaiſon (voy. art. *Poules.*). On prendra donc les meilleures, on les mettra dans une autre chambre ſéparée, & on leur donnera, outre la nourriture qu'on leur préſente pour les faire pondre pendant l'hiver, tantôt du chenevis, tantôt de la rôtie au vin avec du pain blanc, & tantôt de la feuille ou de la graine d'ortie miſe en poudre; cette nourriture les échauffe beaucoup; auſſi l'envie de couver leur prend bien vîte; ſitôt qu'elles gloſſeront, on leur préparera des nids dans le lieu le plus chaud de la maiſon, qui eſt ordinairement derriere le four; & comme le four ne s'allume point tous les jours, & que pendant la rigueur de l'hiver cette chambre peut être très-froide, on aura pour lors ſoin d'en bien fermer les fenêtres, d'y faire du feu pour chaſſer l'air le plus froid, & pendant qu'elles couveront, on ne manquera point de les pourvoir de nourriture proche leurs nids, pour les obliger, ſi on peut, à manger ſans en ſortir; ou bien ſi elles ne le veulent pas, on prendra un torchon de cuiſine bien chaud, qu'on mettra ſur les œufs, de peur qu'ils ne ſe refroidiſſent, tandis qu'on levera la Poule de deſſus, pour lui donner à manger; il n'y a que cela à obſerver. Quand les petits ſont éclos, on les tient dans une chambre chaude, & on les éleve comme ceux d'été.

On penſe communément que ce n'eſt point un point d'économie que d'élever des Poulets pendant l'hiver, tant à cauſe de la dépenſe qu'il faut faire, que de la peine qu'il ſemble d'abord qu'on eſt obligé de ſe donner pour vaincre la rigueur de la ſaiſon. Cependant il eſt de fait que ces ſoins quand rien n'y manque, loin d'être infructueux, ſont très-profitables; les Poulets étant très-rares dans cette ſaiſon, on les vend fort

cher, on ſe dédommage bien par leur vente, de la nourriture qu'on pourra leur avoir donné.

Le Poulet, pour qu'il ſoit bon à manger, doit être jeune, tendre, gros & bien nourri ; il eſt meilleur & plus ſalutaire à l'âge de deux ou trois mois, qu'en tout autre temps ; il eſt humectant, nourriſſant, reſtaurant & rafraîchiſſant ; ſa chair fournit un bon ſuc & ſe digere facilement ; elle a beaucoup de rapport avec celle de Poule, elle paſſe même pour être encore plus délicate & plus ſucculente ; le Poulet eſt donc un aliment très-ſalutaire ; il convient en ſanté comme en maladie, jamais ſon uſage n'a produit de mauvais effets ; il convient en tout temps, à tout âge & à toute ſorte de tempérament : il convient cependant beaucoup moins que la Poule à ceux qui ſont de grands exercices de corps & qui ont beſoin d'un aliment ſolide & durable.

Dans la médecine on fait avec les Poulets différens bouillons : on donne le nom *d'eau de Poulet* à une eſpece de bouillon fort léger qu'on prépare en faiſant bouillir un Poulet pendant trois heures dans trois pintes d'eau de fontaine, ſans beaucoup de réduction ; après quoi on paſſe la liqueur par un linge & on l'exprime fortement ; on donne cette boiſſon aux malades auxquels on veut faire faire diette, ou quand, en cas de fievre, on ne veut preſcrire aux malades qu'une nourriture fort légere : elle convient encore dans les douleurs d'entrailles & dans le *cholera morbus ;* pour cet effet, on la fait boire abondamment, pour tempérer la bile qui regorge dans l'eſtomac.

On farcit auſſi quelquefois le Poulet avec l'orge mondé ou les quatre grandes ſemences froides, ou avec des racines ou d'autres drogues, pour donner à l'eau de Poulet la vertu qu'on veut qu'elle ait ; on les nourrit encore quelquefois avec de la chair de vipere hachée qu'on mêle avec du pain & dont on fait des pâtées ; on fait enſuite manger ces Poulets à des malades attaqués de lepre, de gales invétérées, de dartres rebelles ; ce qui

produit un effet merveilleux, en purifiant fortement la masse du sang.

Le Docteur Seguier donne comme un vrai spécifique dans la lienterie le bouillon suivant : on prend un Poulet, que l'on vuide ; on lui remplit le corps d'une once de feuilles de roses seches, ou bien des roses seches & des balaustes de chacune une demi-once ; on y ajoute de la poudre de trochisque ramicle de mesué trois gros pour un adulte, & deux gros pour un enfant ; on place cette poudre au milieu des feuilles de rose, de sorte qu'elle en soit toute enveloppée ; le tout étant ainsi rangé dans le corps du Poulet, on le coud exactement de tous les côtés, pour que rien ne puisse sortir du corps dans le temps de la cuisson t après quoi on fait bouillir dans trois pintes & demi d'eau de riviere, à la consomption d'une demi-pinte ; on retire pour lors le pot du feu, & on le met dans un autre chaudron plein d'eau chaude, pour conserver par le moyen du bain marie la chaleur du bouillon.

On donne au malade un septier de ce bouillon de deux heures en deux heures, après lui avoir fait précédemment une onction sur la région de l'estomac avec l'onguent de la comtesse ou le baume catholique, ou avec quelqu'autre liniment fortifiant. On applique par-dessus un cataplasme fait avec de la mie de pain arrosée dans du vin, dans lequel on aura fait bouillir de l'absynthe, de la menthe, des roses seches & des balaustes : on répete ce traitement de deux heures en deux heures avant de donner le bouillon.

POUPPE, se dit, en terme de venerie, des têtes des femelles d'Ours ou d'autres bêtes mordantes ; c'est aussi l'endroit par où leurs petits tettent.

POURCHASSER, c'est-à-dire, suivre le gibier avec opiniâtreté, jusqu'à ce qu'il soit pris.

POURPRE, c'est un coquillage univalve qui fournit la brillante couleur de pourpre; les Romains teignoient leurs belles robes avec le suc des murex & des pour-

pres, & les habitans de la ville de Tyr, au rapport même de Virgile, excelloient sur-tout pour cette teinture. A Panama dans le Pérou, mer du sud, on tire une couleur pourpre de la conque persique que l'on appelle pour cet effet pourpre de Panama; on en teint des étoffes de coton faites de fil de plantes & d'arbres. Dans l'Amérique septentrionale, au royaume de Guatimala, on amasse ces coquilles, & l'on en teint pareillement des morceaux d'étoffes faites de fil de coton.

La pourpre & le murex servent encore aujourd'hui dans la Sicile à la teinture, & si on ajoute foi aux relations de plusieurs voyageurs, beaucoup de coquillages ont la même propriété; on tire également cette belle couleur du buccin, comme du murex & de la pourpre.

Nous allons entrer ici dans quelques détails sur ces différens coquillages, nous ne pouvons mieux enrichir cet article que d'y exposer comment nous pouvons parvenir à nous procurer la vraie couleur de pourpre des anciens, du moins ce que nous en dirons pourra donner quelques jours à l'éclaircissement de cet objet.

Nous commencerons d'abord par le buccin: ce coquillage tire sa dénomination de sa ressemblance avec une trompette; son caractere distinctif est d'avoir l'ouverture de sa coquille, ou pour mieux dire, la bouche large, très-alongée & peu garnie de dents, en quoi ce coquillage differe des pourpres, dont l'ouverture est ronde; il differe des murex, en ce que sa coquille n'est point couverte de pointes. L'animal qui habite ce coquillage est remarquable par une trompe qu'il porte à l'extrêmité de la tête, qui lui sert à fouiller le limon & à pomper l'eau de la mer; c'est par ce canal qu'il laisse écouler une liqueur purpurine, usitée chez les anciens pour teindre en rouge, ainsi que nous venons de l'observer. Le réservoir de cette liqueur est dans un petit vaisseau, à côté du collier de l'animal. Ce vaisseau ne contient qu'une bonne

goutte d'un fluide un peu jaunâtre, qui passe à la couleur de pourpre, après qu'il a été à l'air un certain temps. La Société Royale de Londres a découvert il y a environ quatre-vingts ans, sur les côtes d'Angleterre, une espece de buccin qui s'y trouve communément, & qui fournit la vraie couleur pourpre des anciens. Sur les côtes du Poitou, M. de Reaumur a aussi découvert une espece de buccin qui donne cette belle couleur; on les voit ordinairement assemblés autour de certaines pierres ou sables, sur lesquelles on remarque beaucoup de grains ovales, longs de trois lignes, pleins d'une liqueur blanche, un peu jaunâtre, assez semblable à celle qui se tire des buccins même, & qui après quelques changemens, prend la couleur de pourpre. Ces grains écrasés sur la toile, ne font d'abord que la jaunir imperceptiblement; mais si on expose cette toile au grand air, à un soleil vif, ou au feu, elle passe en trois ou quatre minutes de cette couleur foible, à un beau rouge de pourpre, qui s'affoiblit cependant un peu par le grand nombre de blanchissages. Si la toile n'étoit exposée qu'à un soleil peu vif, elle prendroit d'abord une couleur verdâtre, ensuite une couleur de citron, ou verd plus clair & puis plus foncé, de-là le violet, & enfin un beau rouge. L'effet de l'air sur la liqueur de ces grains, provient, suivant que l'a observé le célebre M. de Reaumur, de ce qu'il change l'arrangement des parties qui composent cette liqueur. La liqueur qu'on en tire, comparée à celle des buccins, est à peu près la même; elle n'en differe, qu'en ce qu'elle est plus aqueuse, qu'elle a une saveur salée, tandis que celle des buccins, est extrêmement poivrée & piquante. Ces grains, dit M. de Fontenelle, nous fourniroient peut-être, si nous les employions, une beau rouge pour la toile. La couleur qu'on en pourroit tirer pour la teinture, seroit sans contredit moins coûteuse & plus commode, que celle qu'on obtient de l'animal.

On

On pourroit écraser une grande quantité de grains à la fois, tandis que pour avoir la liqueur des buccins on est obligé d'ouvrir le réservoir de chaque buccin en particulier, ce qui demande beaucoup de temps ; ou si pour expédier, on écrase les plus petits de ces coquillages, on gâte la couleur par le mêlange des différentes matieres que fournit l'animal. M. de Reaumur a observé qu'au moyen du sublimé corrosif, on peut de beaucoup perfectionner la liqueur des buccins.

Le murex qui fournissoit vraiment aux anciens la couleur de pourpre, est un autre coquillage univalve, communément garni de pointes & de tubercules, avec un sommet chargé de piquans, quelquefois élevés & quelquefois applatis ; sa bouche est toujours alongée, & dentée ; sa levre est aîlée, garnie de doigts ou pattes, repliée & déchirée, le fût ridé, quelquefois uni. On appelle en Amérique le *murex*, pisseur, parce qu'il jette promptement une liqueur qui est celle du pourpre ; cette liqueur, dit le P. Plumier, est conservée dans un grand repli, que cet animal a sur le dos près du col, en façon de gibbeciere. Il faut être des plus adroits pour recueillir ce suc ; car il le jette très-rapidement dehors. Chacun de ces animaux en contient environ la coquille d'une petite noix. Ce suc étant tiré de l'animal est d'abord blanc, ensuite d'un beau verd, puis d'un magnifique rouge pourpre. Le linge teint de ce suc conserve toujours sa couleur. Il n'est pas surprenant, ajoute le P. Plumier, que le pourpre des anciens fût si précieux, eu égard au grand nombre de ces animaux, qu'il falloit seulement pour fournir à teindre un manteau. Le Journal de Trevoux du mois d'Octobre 1712, fait mention d'un petit limaçon des Indes qu'on trouve au sud de Guatimala. Ce petit animal, dit l'Emery, paroit être le murex des anciens, il est de la grosseur d'une abeille; sa coquille est mince & peu dure ; on le ramasse à mesure qu'on en trouve, & on le conserve dans un pot

plein d'eau. Après en avoir ramaſſé une certaine quantité, on les écraſe avec une pierre bien polie, & l'on mouille auſſitôt le fil de coton ou l'étoffe dans la liqueur rouge qu'on en tire ; on parvient à avoir la teinture de pourpre la plus riche qu'on puiſſe deſirer.

Ce qu'il y a de plus avantageux, c'eſt que plus on lave l'étoffe qui en eſt teinte, plus ſa couleur en devient belle & & éclatante.

Elle ne s'altere point par la vieilleſſe ; cette teinture eſt d'un haut prix, les femmes Indiennes les plus riches s'en parent.

Le pourpre qui eſt auſſi un coquillage, qui a pris ſon nom, ainſi que nous l'avons dit, de la couleur qu'on en tire, & qui eſt préciſément celui qui fait l'objet de cet article, eſt univalve & opertulé ; ſa robe eſt aſſez ſemblable, ſuivant M. d'Argenville au *murex* ; on l'en diſtingue cependant, en ce qu'elle n'a pas la bouche ſi alongée, ni ſi garnie de dents & d'aîles. Son corps & ſa tête ne ſont point ſi élévés, ils ſont garnis de feuillets, comme un coquillage qu'on appelle la chichorée, & quelquefois de longues pointes, avec une queue plus ou moins longue, creuſée en tuyau & ſouvent recourbée. En général quand on conſidere cette coquille, on trouve qu'elle eſt découpée, depuis le ſommet juſqu'à la baſe, de tubercules, de ſtries, de boutons, & de pointes, avec une bouche mince & preſque ronde & une queue courte ; quelques-unes ont cependant, dit cet Auteur, leur baſe terminée en une longue queue.

M. Duhamel a fait pluſieurs expériences ſur ce coquillage. Le ſuc qui s'y trouve eſt blanc, quand il eſt bien ſain & conditionné ; mais dès qu'il eſt expoſé au ſoleil, il devient ſucceſſivement en moins de cinq minutes, verd pâle & jaunâtre, verd d'éméraude, verd plus foncé, bleuâtre, rouge, pourpre, vif & très-foncé. Quand ce ſuc eſt verd dans l'animal, ce qui eſt une maladie, ſuivant le même M. Duhamel,

il devient aussitôt d'un beau rouge au soleil ; sa coquille même, qui en ce cas est quelquefois verte, rougit aussi. Un linge frotté de ce suc, & dont une partie seulement est exposée au soleil, ne rougit que dans cette partie, & ce qui ne devient pas pourpre ou rouge, reste verd. M. Duhamel ajoute que cette couleur pourpre auroit par sa viscosité un grand avantage dans la teinture ; elle a resité aux grands débouillis, par lesquels il l'a fait passer. Dans le magasin de Décembre 1753, on trouve une dissertation de M. Templeman, qui a été pareillement rapportée dans le Journal étranger du mois de Juin 1754. Par la lecture de cette dissertation, on remarque 1°. que la maniere d'écraser le buccin pourpre pour en retirer sa liqueur colorante, est défectueuse, en ce que plus il se trouve de la chair & de l'excrément de l'animal même, & moins la couleur en est belle ; 2°. qu'il faut se servir d'un chaudron d'étain pour chauffer & évaporer l'eau, dans laquelle on a étendu & comme dissous l'animal écrasé ; 3°. qu'il faut y mettre du sel marin, non pour allumer la couleur, mais pour la garantir de la corruption ; 4°. enfin qu'Aristote & Pline n'ont point connu les changemens de couleurs, qui arrivent à la liqueur pourprée, parce qu'ils la faisoient passer tout d'un coup à la couleur rouge, en la délayant dans une grande quantité d'eau.

Les trois coquillages, qui nous donnent la pourpre, & dont nous venons de faire mention, ont aussi leurs usages médicinaux Si on en croit Jonston, le buccin convient dans les palpitations du cœur & dans les douleurs de l'estomac ; mais comme nous avons déja parlé des propriétés médicinales de ces coquillages, à l'article *Coquilles*, il est inutile d'y revenir ici, voy. cet article.

PRENDRE LE VENT, signifie en termes de chasse, mener les chiens courans, quand on prend les devants d'une bête ; il signifie aussi faire une course à

bon vent, pour y mettre les lauriers ; enſorte que le vent vienne du côté du bois, où ſera détournée la bête. On ſe ſert encore de cette phraſe, pour déſigner quand un limier ou un chien courant a le vent d'une bête & qu'il va la lancer au vent.

PUCE. C'eſt un genre d'inſecte aptere, c'eſt-à-dire, qui n'a point d'aîles, mais en revanche il a ſix pieds qui lui ſervent à marcher & à ſauter.

On ne connoit dans le genre des Puces qu'une ſeule eſpece : elle s'attache aux hommes & ſur-tout aux enfans & aux femmes. Cet inſecte eſt très-petit, il eſt ovipare, de couleur brune, ſa tête eſt preſque ronde, ſa bouche eſt armée d'un trompe aiguë, longue, cannellée & très-propre à piquer & à ſucer le ſang, dont il ſe nourrit ; ſa poitrine eſt cuiraſſée & ſon ventre eſt gros ; ſa tête eſt en quelque façon ſemblable à celle de la Sauterelle commune, ſes yeux ſont très-noirs, ronds & brillants ; on remarque ſur ſon front deux petites cornes qui ont ſix nœuds velus ; à côté de la bouche & de l'aiguillon ſortent les pieds de devant, qui ſe replient ſur trois articulations ; ils ſont hériſſés d'épines & garnis de deux crochets, qui ſervent de mains à cet inſecte : de la poitrine naiſſent les autres pieds également épineux ; ceux de de derriere ſont fort muſculeux & les plus longs ; ils ſervent à la Puce pour ſauter ; les crochets des pieds ſont tous élevés en haut ; il y a ſur le dos ſix écailles dures & fermes ; il s'y trouve auſſi des épines ou des poils ; le ventre eſt ſillonné ou un peu velu ; cet inſecte groſſi à la loupe préſente une figure terrible.

De tous les inſectes ſans aîles la Puce eſt la ſeule qui ſe métamorphoſe, & qui ne ſorte pas toute formée, ou d'un œuf, ou du ventre de ſa mere. Elle pond d'abord de petits œufs, qui s'attachent à la baſe des poils de animaux par une matiere gluante, dont ils ſont enduits ; quelquefois elle ſe contente de les mettre dans les endroits où les animaux vont ſe cou-

cher, ou ſur des couvertures de lit. De ces œufs éclo-ſent, au bout de quatre ou cinq jours, des petites larves longues, à pluſieurs pattes, composées d'anneaux, & ſemblables à de petits vers bruns, dont le corps eſt garni de quelques poils longs, mais en petite quan-tité. Les larves viennent ſur les animaux, cachées entre leurs poils ; l'eſpece de craſſe que fournit la tranſpiration, leur ſert de nourriture ; on peut auſſi les nourrir dans des boîtes avec des mouches, dont elles ſont fort friandes ; elles ſont petites, vives, agiles & rampent comme des Chenilles.

Lorſqu'elles ſont parvenues à leur grandeur, au bout de douze ou quinze jours, elles forment de petites coques blanches en dedans comme du papier, ſales en dehors & couvertes de pouſſiere. Dans ces coques ſont renfermées les nymphes ou chryſalides, qui ſont d'abord blanches, & qui bruniſſent enſuite ; c'eſt de ces nymphes que ſort la Puce ou l'inſecte parfait, après avoir ſubi les trois métamorphoſes.

La Puce par cet endroit paroît s'écarter beaucoup de tous les inſectes de ſa famille, dont elle ſe rapproche néanmoins par ſes autres caracteres ; elle pique forte-ment, ſur-tout les femmes & les enfans dont la peau plus tendre & plus délicate ſemble l'attirer davantage, & elle ſaute avec beaucoup d'agilité.

Les merveilles que quelques Auteurs rapportent à ſon ſujet, ſervent à juſtifier également ſa force pro-digieuſe & l'adreſſe ſurprenante de quelques ouvriers, qui ont ſçu l'enchaîner & l'atteler à de petits cha-riots. Au rapport de Mouffet, un nommé Mark, An-glois, avoit fait une chaîne d'or de la longueur du doigt, avec un cadenas fermant à clef ; une Puce attachée à cette chaîne la tiroit avec facilité, & le tout, y compris le petit animal, peſoit à peine un grain. Hoock raconte un fait encore plus ſurprenant. Un ouvrier Anglois avoit conſtruit en ivoire un ca-roſſe à ſix chevaux, un cocher ſur le ſiege avec un

chien entre ses jambes, un postillon, quatre personnes dans le carosse & deux laquais derriere, & tout cet équipage étoit traîné par une Puce. L'Emery dit avoir vu une Puce de médiocre grosseur enchainée à un petit canon d'argent qu'elle trainoit. Ce canon étoit long comme la moitié de l'ongle, gros comme un ferret d'aiguillette, creux, mais pesant quatre-vingt fois plus que la Puce; il étoit soutenu de deux petites roues; en un mot il avoit exactement la figure d'un canon dont on se sert à la guerre; on y mettoit quelquefois de la poudre à canon, & on l'allumoit sans que la Puce en parût épouvantée; sa maîtresse la gardoit, dit-il, dans un boîte veloutée qu'elle portoit dans sa poche & elle la nourrissoit aisément en la mettant tous les jours un peu de temps sur son bras, d'où la Puce suçoit quelques gouttes de sang, sans se faire presque sentir: l'hiver la fit mourir, quoiqu'elle fût gardée bien chaudement.

La Puce incommode fort les chiens & les chats, surtout en été & en automne, il s'en trouve une quantité dans les nids d'hirondelles de rivage, les rats en sont toujours couverts, & l'endroit où la Puce a mordu, est toujours rouge; cet insecte ne s'attache jamais aux personnes mortes, ni aux épileptiques, ni aux moribonds, parce que leur sang est corrompu pour lui.

Lorsqu'une Puce veut sauter, elle étend ses six jambes en même temps, & ses différens articles venant à se débander ensemble sont autant de ressorts, qui par leur propriété élastique, lui font faire un saut si prompt, qu'on la perd de vue: elle saute souvent deux cents fois la hauteur de son corps.

Si on en croit Ovington, il se trouve près de Surate un hôpital fondé en faveur des Puces, Punaises & autres vermines qui sucent le sang humain; il faut pour les nourrir trouver un homme qui veuille bien se livrer à leur voracité; on soudoie pour l'ordi-

naire un pauvre qui se vend pour une nuit, & laisse sucer son sang; on l'attache nud sur un lit dans la salle du festin, où ces insectes se trouvent rassemblés. Au surplus le soin que les Indiens prennent des Puces, quoiqu'extravagant & contraire à l'humanité, est une suite de leur croyance sur la métempsycose.

On trouve dans les Auteurs plusieurs recettes pour se débarrasser de ces insectes, nous en allons rapporter ici quelques-unes.

1°. On fait une décoction de tribule terrestre, ou de persicaire, ou de coloquinte, ou de ronce, ou de feuilles de choux, & on en répand dans la maison: ces remedes, au rapport d'Alexis Piémontois, chassent les Puces & les font mourir.

2°. Arnauld de Villeneuve prétend que si on frotte un petit bâton avec de la graisse d'hérisson, & si on le plante au milieu de la chambre, toutes les Puces s'y attacheront & mourront.

3°. On rapporte que si on arrose la chambre avec différentes eaux composées, on parvient aussi à se débarrasser de ces animaux; on prend pour ces arrosemens 1°. de la lessive & du lait de chevre mêlés ensemble; 2°. une décoction de lupin & *d'aluine*. 3°. Une décoction d'aluine, de feuilles de pêcher, de verveine & de coriandre; 4°. de l'eau en assez grande quantité pour pouvoir y fondre une livre de couperose; 5°. une dissolution de sublimé corrosif à la dose d'une once dans un seau d'eau, qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure; on repete quatre jours de suite cet arrosement; 6°. enfin une décoction de rhue mêlée avec de l'urine de jument.

On assure, en quatrieme lieu, que rien n'est plus propre pour faire mourir les Puces que les onguens mercuriels avec le soufre, & les autres drogues dont on se sert pour guérir la gratelle.

5°. On met sous le lit, une claie couverte de cro-

tins de cheval; la raison sans doute qui a engagé d'indiquer ce remede, c'est qu'on prétend que le fumier & l'urine de cheval font fuir les Puces : mais cette assertion paroît un peu trop vague ou mal circonstanciée; car nous avons été témoins plusieurs fois qu'après avoir mis dans un mannequin sous un lit du fumier de cheval, & même du crotin seul, les Puces n'en étoient que plus incommodes & même plus nombreuses; d'ailleurs le Redacteur du nouveau Dictionnaire œconomique dit encore qu'il connoît une maison où les chiens de chasse attachés dans une écurie où il y a au moins six chevaux, étoient tout couverts de Puces en 1763, année où ces insectes furent effectivement très-nombreux à Paris de même que dans plusieurs Provinces de la France : la recette cinquieme que nous venons de rapporter, ne mérite donc pas qu'on y fasse attention.

6°. On parfume aussi pour cet effet sa chambre avec du serpolet ou du pouliot. 7°. On met de la tanaisie autour du lit & entre les matelats. 8°. On frotte les bois du lit avec une décoction de feuille d'aune. 9°. On lit encore dans Alexis, que pour fait mourir les Puces & Punaises, il faut prendre aluine, rhue, aurone, sarriette, feuilles de noyer, fougere, lavande, coriandre verte, l'herbe aux puces, dit psyllium, anagyris ou bois puant, & mettre quelques-unes de ces plantes sous la courte-pointe, ou bien les faire cuire dans du vin scillitique & en arroser la couverture. 10°. On prétend qu'on se préservera de Puces & autres vermines en mettant entre les draps & la couverture une peau de loup passée en mégie, en observant que le poil soit du côté des draps pendant l'hiver & la peau en été; ce même secret garantit en même temps du froid pendant l'hiver & du chaud pendant l'été. 11°. On dit encore que si on suspend de la conyse dans une chambre, toutes les Puces vont s'y attacher,

& que pour lors il eſt facile de les détruire, voy. auſſi ce que nous avons dit aux articles *Poules* & *Chiens*, en parlant de leurs maladies.

Pour faire mourir les Puces d'un chien, on prend une quantité d'abſynthe, on la fait bouillir dans de l'eau, l'eſpace d'une heure & demie; on la tire enſuite de deſſus le feu; lorſqu'elle ſera froide, on prend l'herbe, on en frotte le chien à contre poil & on le lave avec cette eau.

PUCERON. Les caracteres diſtinctifs du Puceron ſont de n'avoir qu'un ſeul article aux tarſes, & deux eſpeces de pointes ou cornes plus ou moins longues ſur l'extrémité du ventre; dans quelques eſpeces ces cornes ſont longues, droites & dures; dans d'autres elles ſont groſſes, courtes & ſemblables à des tubercules; mais elles ſe trouvent dans toutes les eſpeces.

Il n'y a point d'inſectes auſſi communs que les Pucerons; on en trouve ſur preſque toutes les plantes, preſque toujours en ſociété & ſouvent en grande quantité; ces petits inſectes ont tous ſix pattes grêles & menues. Leur corps eſt gros, maſſif & lourd, & ils ne marchent qu'avec peine. Beaucoup reſtent très-long-temps immobiles ſur les tiges & les feuilles des plantes, & quelquefois cachés ſous les mêmes feuilles recourbées & comme figurées en calotte.

Les aîles de ceux qui en ont, ſont grandes & plus longues que leur corps. Leur trompe, ſouvent très-longue, prend ſon origine du corcelet entre les pattes de la premiere paire; mais il y a ſouvent un ſtylet qui part de la tête, & qui eſt couché ſur la baſe de cette trompe, enſorte qu'elle paroit naître de la tête; peut-être ce ſtylet conduit-il à la tête une partie de la nourriture que prend cet inſecte.

Le Puceron eſt un des inſectes qui offre le plus de ſingularités à un naturaliſte; il s'en trouve qui ſont aîlés, & d'autres ſans aîles; on croiroit d'abord que les

ailés sont les mâles, & les autres, les femelles : mais il s'en trouve quelques-uns de ceux-ci qui sont encore ailés ; au reste il est facile de distinguer les larves & les nymphes des Pucerons qui doivent devenir ailés, d'entre ceux qui sont sans ailes ; ces larves ont de chaque côté, à la partie postérieure du corcelet, un bouton ou paquet qui renferme les ailes qui doivent se développer par la suite. Ces individus sont imparfaits : ils n'engendrent point, mais pour les autres ils s'accouplent & font des petits, soit qu'ils soient ailés ou non. C'est donc une premiere singularité dans ce genre d'insectes d'avoir des femelles ailées & sans ailes, également parfaites les unes & les autres. Une deuxieme singularité particuliere aux Pucerons, c'est que ces insectes sont ovipares & vivipares tout à la fois ; tantôt ils rendent des œufs oblongs, assez gros pour leur corps, d'où sortent par la suite des petits ; tantôt & le plus souvent on les voit faire des petits vivans ; selon les différentes observations qu'on a faites, il est probable que ces animaux sont vivipares durant l'été, & qu'ils ne pondent des œufs que pendant l'automne, qui est précisément le temps de l'accouplement ; comme ces insectes paroissent pendant la saison rigoureuse de l'hiver, l'espece ne pourroit s'en perpétuer, s'ils ne laissent des œufs tout fécondés.

Les petits qui naissent vivans sortent du ventre de la mere le derriere le premier, & il arrive quelquefois qu'une même mere en fait quinze ou vingt dans un jour sans paroître moins grosse qu'auparavant ; une expérience à faire c'est de presser doucement une de ces meres, on voit pour lors sortir de son ventre une infinité de Pucerons, qui se trouvent toujours de plus petits en plus petits, & qui filent comme des grains de chapelets.

Une troisieme & derniere singularité dans ces insectes, c'est qu'un seul accouplement paroît féconder les femelles pour plusieurs générations. Qu'on prenne un

petit Puceron dans l'instant qu'il sort du ventre de sa mere, qu'on l'enferme en particulier, ayant soin seulement de lui fournir la nourriture qui lui convient, ce Puceron, s'il est femelle, fera bientôt des petits; qu'on prenne pareillement un de ces petits venu de ce Puceron non accouplé, de ce Puceron vierge, si on peut se servir de ce terme, on voit ce petit en faire encore d'autres; & en répétant de nouveau la même expérience, il en résultera d'autres petits. Quelques naturalistes l'ont répété jusqu'à la troisieme & quatrieme génération, & M. Bonnet jusqu'à la neuvieme dans l'espace de trois mois. Mais comment expliquer un pareil phénomene? c'est-là le point difficile; tout ce qu'on en peut dire de plus probable, c'est que la fécondation que produit l'accouplement se transmet à plusieurs générations de suite, qui produisent jusqu'à ce que cette vertu prolifique s'épuise peu-à-peu dans les générations suivantes.

Tous les Pucerons, tant aîlés que sans aîles, changent plusieurs fois de peau; c'est après ce changement que les aîles se développent dans les premiers; quand ils sont sous la forme de larve, à peine peut-on distinguer les endroits où les aîles doivent paroître; mais lorsqu'ils ont acquis l'état de nymphe, on remarque de chaque côté une espece de bouton qui renferme les aîles futures; à l'égard des Pucerons qui restent toujours sans aîles, les métamorphoses se terminent uniquement aux changemens de la peau; au surplus la forme de la larve, de la nymphe & de l'insecte parfait est précisément la même; & il est impossible de les distinguer.

Plusieurs de ces insectes, dit M. Geoffroy qui nous a fourni une partie de cet article, sont couverts d'une poudre blanche, & quelques-uns même d'une espece de duvet cotoneux & blanc. L'un & l'autre est plus abondant, quand l'insecte est sur le point de changer de peau. Cette poudre & ce duvet ne tiennent que légé-

rement à l'inſecte, & paroiſſent tranſpirer de ſon corps. Outre ce duvet, on remarque encore de petites gouttes d'eau à l'extrêmité des deux cornes, que le Puceron porte ſur ſon derriere. Cette eau ſuinte & ſort de ces cornes, qui ſont creuſes en dedans : elle eſt douce & ſucrée ; les Pucerons en rendent auſſi une aſſez grande quantité par l'extrêmité de leur corps. C'eſt cette eau mielleuſe qui attire un ſi grand nombre de fourmis ſur les arbres chargés de Pucerons.

Les arbres qui ſe trouvent les plus chargés de Pucerons, en ſouffrent conſidérablement ; ces inſectes enfoncent leur trompe aiguë dans la ſubſtance de la feuille, pour en tirer leur nourriture, ce qui fait contourner les tiges & les feuilles, & cauſe dans les dernieres des cavités en-deſſous, des tubéroſités en-deſſus, & même dans quelques-unes des eſpeces de galles creuſes, remplies de ces inſectes ; on eſt ſouvent ſurpris que la piquure légere d'une auſſi petit inſecte que le Puceron, puiſſe autant défigurer une plante ; mais la ſurpriſe ceſſe, lorſqu'on refléchit que les Pucerons ſont toujours en grande compagnie, qui croît même à vue d'œil, par la fécondité prodigieuſe de ces inſectes ; ainſi quoique chaque piquure ſoit légere, le nombre eſt ſi grand, ſi répeté, qu'il n'eſt plus étonnant que les feuilles en ſoient défigurées ; auſſi les amateurs du jardinage & des plantes cherchent-ils à délivrer & à nettoyer les arbres de cette vermine ; mais ſouvent leurs ſoins ſont inutiles, cet inſecte eſt ſi fécond, qu'il réproduit bientôt une autre peuplade.

On en peut néanmoins faire périr beaucoup en preſſant les feuilles qui en ſont attaquées entre deux éponges imbibées d'une forte décoction de tabac (le tabac en poudre jetté ſur le Puceron blanc le tue en un inſtant), ou d'eau de chaux vive, ou d'une forte eau de ſavon, ou d'une décoction de ſuie de cheminée, de ſauge, d'hyſſope, d'abſynthe & autres plantes

ameres ou d'une odeur forte. La ſuie, la chaux, le ſavon ont l'inconvenient de ſalir les feuilles, les fruits, les plantes environnantes ; le tabac & l'abſynthe laiſſent des particules irritantes, qu'on ſeroit fâché de trouver ſur des fruits ou des légumes ; les autres matieres ſont ſouvent inſuffiſantes : la tanaiſie, l'ellebore blanc, la rhue, le porreau, la coloquinte, le poivre long, ont un des inconvéniens indiqués ci-deſſus. On a conſeillé de l'huile de pétrole, de l'eſſence de térébenthine & d'autres huiles ; mais il faut ſe garder de les employer, parce qu'elles agiſſent en même temps ſur les végétaux, & les rendent malades ou les font périr.

Quelques-uns emploient ces différentes ſubſtances acres & irritantes en poudre : mais elles n'ont pas moins d'inconveniens ſous cette forme ; un des meilleurs moyens de ſe débarraſſer des Pucerons, c'eſt de couper les feuilles & les ſommités des pouſſes, où il s'en trouve, & de les jetter dans le feu, dans l'eau ou de les enterrer. Cependant quelques Jardiniers blâment ce retranchement ſur les arbres fruitiers, parce qu'il occaſionne la naiſſance de beaucoup de branches foibles, & fait par conſéquent tort à la beauté & à la bonté de l'arbre.

Au reſte c'eſt ce qu'on doit faire pour féves & chevrefeuilles ; ſi on n'a pas beaucoup d'arbres attaqués des Pucerons, & qu'il ſoit facile de les voir, on peut les écraſer entre les doigts, ou en les frottant légerement entre les doigts & la partie qu'ils occupent, ou bien on les fera tomber avec la barbe d'une plume, ou d'une petite broſſe ſur un papier, ou dans une ſoucoupe, pour les écraſer enſuite.

Quelques Auteurs conſeillent de mettre ſur les arbres attaqués des Pucerons, d'autres inſectes, qui ſont des larves, que l'on appelle *lions de Pucerons*, ces larves voraces détruiſent tous les jours une grande quantité de ces inſectes, avec d'autant plus de facilité

que ceux-ci reſtent tranquilles & immobiles auprès de leurs ennemis. Cette larve eſt un ver à ſix pieds, dont le corps eſt ovale, un peu alongé & terminé en pointe par derriere ; la tête eſt garnie de deux pinces avec leſquelles elle ſaiſit les Pucerons, qu'elle dévore promptement ; cet inſecte ſe trouve ſur les branches garnies de Pucerons.

Nous ne rapporterons pas ici les différentes eſpeces de Pucerons : nous les avons ſuffiſamment déſignées dans notre *Dictionnaire des Plantes, arbres & arbuſtes de la France*, aux différens articles des plantes où peuvent ſe trouver ces Pucerons ; & ce avec d'autant plus de raiſon que ce Dictionnaire, *le Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique de France & le Dictionnaire Raiſonné des plantes* ne font qu'un ſeul & même ouvrage, qui eſt *l'Hiſtoire Naturelle & Economique du Royaume*; c'eſt malgré l'auteur que cet ouvrage général ſe trouve dirigé en forme de Dictionnaire, les circonſtances du temps & les Libraires ont paru le deſirer au préjudice de l'honneur de l'Auteur.

PUNAISE. Il n'y a aucune ville dans l'Europe où les Punaiſes ſoient plus communes qu'à Paris ; ce ſont les ennemis les plus fâcheux & les plus importans que nous puiſſions avoir au lit pendant la nuit ; on peut les appeller avec raiſon le fléau de la vanité & de la moleſſe ; elles nous piquent cruellement pour nous ſucer le ſang ; elles ſe trouvent d'ailleurs ſi puantes, que nos ſens & nos eſprits ſont plus offenſés par leur mauvaiſe odeur, que les parties de notre corps ne peuvent encore l'être par leur morſure. Ces inſectes fuient la lumiere, ils ſe tiennent cachés pendant le jour ; mais dès que la lumiere eſt éteinte & qu'ils ſentent qu'on eſt au lit, ils ſortent à l'inſtant de leurs différentes retraites, ils livrent pour ainſi dire un aſſaut à la perſonne couchée, ils la tourmentent ſans ceſſe & s'attachent principalement à ſon viſage, & aux parties de ſon corps où la peau ſe trouve la plus

tendre. Ils ſont, de même que les couſins, avides de ſang, & préférent auſſi pour piquer certaines peaux à d'autres, ſans doute parce que ces dernieres ſe trouvent trop dures, ou que la ſueur & tranſpiration qui s'en exhalent, les éloignent & les rebutent ; combien n'y a-t-il pas des perſonnes qui dorment au milieu d'une légion de Punaiſes, ſans ſe ſentir en aucune façon incommodées de leur morſure ; tandis qu'il s'y en trouve d'autres qui en ſont dévorées, & qui en perdent même le repos ; une ſeule Punaiſe devient ſouvent le plus grand ſupplice pour certaines gens.

La Punaiſe de lit, qui eſt précisément celle dont nous venons de parler, eſt ſemblable à une lentille pour la figure & pour la groſſeur ; elle eſt courte, fort plate, rhomboïdale, molle, facile à écraſer pour peu qu'on la touche, rouſſâtre, d'une odeur puante & fort déſagréable. On remarque dans cet inſecte trois parties principales, la tête, la poitrine & le ventre ; la tête eſt munie ſur les côtés de deux petits yeux bruns un peu ſaillans ; en devant il y a deux petites antennes compoſées chacune de trois articulations fort déliées, & au-deſſous eſt une trompe recourbée dans ſon état de repos, & renflée dans ſon milieu ; la pointe eſt placée entre les deux jambes de devant ; la poitrine ou le corcelet eſt formée uniquement d'un anneau un peu large, qui tient à la tête par un étranglement & auquel eſt attachée inférieurement la premiere paire des jambes. Le corps de cet inſecte va en s'élargiſſant : il eſt compoſé de neuf anneaux, dont le premier eſt comme ſéparé en deux par une petite échancrure formée d'une piece triangulaire qui fait la jonction avec le corcelet ; ſous le ventre ſont deux dernieres paires de jambes, qui ont également chacune trois articulations ; la derniere qui eſt le pied, eſt armée d'un crochet aigu ſemblable à un homme ; tout le corps de la Punaiſe eſt liſſe, excepté quelques petits poils qu'on y apperçoit avec le microſcope ; quand la Punaiſe eſt

gonflée du ſang qu'elle a ſucé, elle a le dos un peu convexe, mais ſon ventre eſt toujours applati; le mâle & la femelle s'accouplent enſemble queue à queue; la femelle dépoſe ordinairement ſes œufs dans un lieu propre à les faire éclorre, d'où ſortent par la pointe de petites Punaiſes, qui au moment même qu'elles ſont écloſes, étant à peine viſibles, courent avec la plus grande vîteſſe.

L'hiver eſt la ſaiſon la plus contraire aux Punaiſes; elles périſſent ordinairement preſque toutes pendant cette ſaiſon dans les climats froids; mais les œufs qui ſervent à leur réproduction, ſe trouvent placés dans des endroits ſi favorables pour éclorre, qu'aux premieres approches de l'été ils s'ouvrent pour donner paſſage aux petits animaux qu'ils renferment. De tous les inſectes les Punaiſes ſont peut-être les plus fécondes; les matieres putrides qui s'exhalent des corps animés, fourniſſent ſans doute leur fécondité. Ces inſectes réuſſiſſent très-bien dans les vieux bâtimens, dans les endroits qui avoiſinent les poulaillers, les colombiers, les cages de cailles & les fours; on en voit ordinairement beaucoup dans les vieilles ſolives des maiſons, dans les lits, ſur-tout dans ceux qui ſont conſtruits de bois de ſapin, & garnis de vieilles paillaſſes, dont les matelas ne ſont pas ſouvent rebattus, & dont la paille & les draps ne ſe trouvent pas aſſez fréquemment renouvellés; on en trouve principalement dans les lits, qui ſont près des vieilles cloiſons, ou des vieilles murailles enduites de plâtre & même près des vieux livres; les Punaiſes habitent principalement les chambres d'en haut, & les lieux ſecs & expoſés au midi & notamment les grandes villes bien peuplées, & où les maiſons ſont à pluſieurs étages.

Dans les Auteurs anciens & modernes on lit une infinité de recettes, qu'ils nous indiquent à l'envi les uns des autres, pour empêcher que ces vilains

insectes ne troublent notre repos ; il n'y a rien qu'ils ne mettent en usage, huiles, graisses, onguents, lotions, fumigations : ils en viennent même aux talismans & aux amulettes ; les plus spécifiques, à ce qu'on prétend, sont l'huile de vitriol versée sur le sel marin, la fumée de tabac, de soufre, de mercure, de cuir brûlé & toutes autres odeurs fortes ; on prétend que c'est par rapport à ces drogues, qu'on trouve rarement de ces insectes chez les Apothicaires, chez les Droguistes & chez les Corroyeurs. Nous allons rapporter ici la plupart de ces recettes : nous nous attacherons sur-tout à celles qui paroissent les plus sûres.

Mettez dans un réchaud plein de charbons allumés une demi-once de galbanum & autant d'assa fætida. Après avoir lavé les couvertures, les matelats, les sommiers ou paillasses, & jusqu'aux barres du lit, vous tiendrez votre chambre bien close, ayant soin de boucher même avec un drap, l'ouverture de la cheminée ; vous ferez cette opération du matin, pour n'ouvrir la chambre que le soir à l'heure que vous voulez vous coucher ; à l'instant, dit-on, que la vapeur des drogues s'exhale, les Punaises tombent sans mouvement, & s'il en reste quelques-unes, un jour ou deux après, vous les trouverez toutes desséchées. Une once de ces drogues suffit pour la fumigation de deux lits ou de deux chambres ; de peur qu'il ne se soit échappé quelques-uns de ces insectes incommodes, on réitere l'opération ; le temps le plus propre à la faire est celui des grandes chaleurs ; ou bien :

On prend une once de vif-argent & les blancs de cinq ou six œufs, on mêle & on bat bien le tout ensemble dans un plat de bois avec une brosse ou balai, jusqu'à ce que les globules du vif-argent ne puissent plus s'appercevoir ; ensuite ayant démonté les bois du lit, on en prend les pieces les unes après les autres ; on les brosse bien pour en enlever toute la poussiere &

les ſaletés, ſans les laver ; enſuite on en frotte toutes les jointures & les fentes avec cette compoſition & on les laiſſe ſécher. Dès la premiere application, les Punaiſes ſeront détruites entierement; mais s'il en reſte encore quelques-unes, à coup ſûr une deuxieme opération ne manquera pas de les détruire abſolument; on prétend que la vapeur du ſoufre fait auſſi périr les Punaiſes ; on met donc un peu de ſoufre dans un vaiſſeau de terre ou de fer, & après l'avoir placé au milieu de ſon appartement, on y met le feu, ayant préalablement le ſoin de fermer bien exactement toutes les portes & les fenêtres, afin que la vapeur ſe communique par-tout, & qu'elle ne ſe diſſipe point audehors : on fait encore brûler du tabac dans l'appartement, où il ſe trouve de ces inſectes, en obſervant les mêmes précautions que pour le ſoufre, c'eſt-à-dire, en tenant tout clos & tout fermé ; cette fumigation eſt un remede preſqu'infaillible; quelques-uns font encore diſſoudre du mercure dans de l'eſprit-de-nitre, ſur un réchaud placé au milieu de la chambre; le mercure & l'eſprit-de-nitre s'évaporent, l'effet en eſt certain, aucun inſecte n'y réſiſte ; mais ce ſecret eſt fort dangereux: l'eſprit-de-nitre corrompt les meubles; & ſi l'on habite trop-tôt l'appartement ſans l'avoir laiſſé ſuffiſamment purifier par l'air, le mercure peut attaquer la ſanté ; cependant ce remede eſt d'un ſecours prompt & ne droit pas par conſéquent être négligé pour purger abſolument de tout inſecte un appartement vuide & qu'on ſe propoſe d'habiter.

Une recette encore très-bonne pour détruire les Punaiſes eſt la ſuivante; prenez ſel ammoniac une livre, alkali ou potaſſe une livre & demie, chaux vive une demi-livre, verd-de-gris commun, un quart de livre. Pulvériſez chacun de ces ingrédiens ſéparément; mêlez les promptement dans un grand mortier de pierre ; mettez-les enſuite daus un petit alembic de cuivre; verſez-y une pinte de bonne eau-de-vie; après

avoir mis le chapiteau, luttez-le avec une vessie mouillée, que vous entortillerez avec de la ficelle; distillez lentement à travers un vaisseau rempli d'eau fraîche; garnissez encore avec de la vessie mouillée, l'endroit où le tuyau passe dans les récipiens; pour verser ce que vous aurez retiré par la distillation, apprêtez une bouteille où vous aurez mis du verd-de-gris crystallisé, réduit en une poudre très-fine; remuez votre liqueur, jusqu'à ce que le verd-de-gris soit entierement dissous.

Pour faire usage de cette liqueur, servez-vous d'une seringue, dont le canon soit fort mince, pour que vous puissiez en injecter jusques dans les plus petites crevasses; non-seulement, à ce qu'on assure, les insectes en sont tués en un instant, mais leurs œufs en sont encore tellement resserrés, que les petits ne peuvent jamais y parvenir à leur perfection.

Un moyen encore très-éprouvé pour la destruction des Punaises est de prendre de l'esprit-de-vin rectifié & bien déphlegmé une chopine, & autant d'huile nouvellement distillée ou d'esprit de térébenthine; on les mêle bien ensemble, & on y ajoute une demi-once de camphre cassé par petits morceaux, qui ne s'y dissoudra qu'au bout de quelques minutes; remuez bien le tout, trempez-y ou une éponge ou une brosse, & frottez-en tous les endroits du lit, où il y aura des Punaises. Ce mêlange les fera mourir & détruira les œufs, de maniere que vous n'en aurez plus.

Le Seigneur Alexis rapporte dans ses secrets l'onguent suivant, pour faire périr les punaises qui se trouvent dans les fentes & jointures du lit; prenez, dit-il, absynthe une livre, huile commune, eau, quantité suffisante; faites cuire le tout jusqu'à ce que l'eau soit consommée; puis coulez l'huile avec laquelle vous mêlerez suffisamment de graisse pour faire un onguent dont vous frotterez les endroits infectés de Punaises. On emploie encore pour la même fin l'onguent

napolitain, qui eſt compoſé de graiſſe de porc & de vif-argent, de même que la teinture de ſoufre; autrement prenez du ſuc d'abſynthe & vieille huile d'olive: faites les cuire enſemble juſqu'à la conſomption du ſuc, puis coulez l'huile : fondez-y du ſoufre vif & frottez-en vos lits & les fentes des murs. On dit encore qu'on fait périr les Punaiſes d'une chambre, en l'arroſant avec une décoction de chauſſe-trappe ou de perſicaire, de coloquinte, de ronces & de feuilles de choux; mais cette recette ne paroit pas bien ſûre.

On donne comme ſpécifique contre les Punaiſes le reſte de l'huile qui a ſervi contre les poiſſons, ou uniquement l'huile d'aſpic; on en frotte les endroits où ces inſectes habitent; l'huile de chenevis mêlée avec du fiel de bœuf, paſſe pareillement pour avoir cette vertu. On peut auſſi frotter les bois du lit avec du jus de citron pourri ou de vieux concombres, qu'on laiſſe pour avoir de la graine; on aſſure que ce jus fait mourir les Punaiſes. On recommande encore pour détruire cette vermine, de laver les bois de lit avec un mêlange de fort vinaigre & de fiel de bœuf, & de mettre de la grande conſoude ſous ſon chevet.

Prenez, ainſi que prétendent quelques Auteurs, des noix de cyprès: concaſſez-les: mettez-les enſuite infuſer dans de l'huile, qui y ſurnage de deux doigts; laiſſez ce mêlange au ſoleil, & au ſerein pendant vingt-quatre heures; & après avoir coulé l'huile en exprimant bien les noix, frottez-en les bois du lit. On dit pareillement que la graiſſe de rôti fondue, la plus vieille qu'on peut trouver, eſt excellente pour frotter les endroits où ſe mettent les Punaiſes; vous ne ſentirez point de Punaiſe, aſſure-t-on encore, ſi vous faites cuire de la colle de poiſſon & ſi vous en frottez les fentes & les jointures des lits : la lie d'huile cuite & mêlée avec du fiel de bœuf & de l'huile, les fait de même mourir.

Aldrovande approuve fort l'uſage des claies d'oſier

miſes au chevet du lit ; les Punaiſes s'y retirent volontiers, quand elles voyent le jour : il ſuffit de ſecouer les nattes ou claies : elles s'en détachent & on les écraſe aiſément ; plus les nattes ſont vieilles, meilleures elles ſont, parce que ces inſectes ayant l'odorat très-fin, l'odeur de leurs ſemblables les y attire en foule. Les araignées mangent les Punaiſes, quand elles en peuvent attraper ; les Punaiſes ſe détruiſent quelquefois elles-mêmes ; elles ſont très-carnacieres, & en mangent fort bien d'autres de leurs eſpeces, quand elles le peuvent.

Lorſque l'intérieur des Punaiſes a été percé & ſucé par l'aiguillon ou la trompe de leurs compagnes, leur ſquelette reſſemble pour lors à cette dépouille complette, dont elles ſe défont toutes les années. Si les Punaiſes ſe détruiſent ainſi, c'eſt donc à tort, pouvons nous dire avec M. de Reaumur, qu'on cite ſi ſouvent contre nous la maxime, qu'il n'y a que l'homme qui faſſe la guerre à l'homme, & que les animaux de la même eſpece s'épargnent.

M. Linnæus en parlant des différentes Punaiſes de Suede, eſtime qu'il faudroit s'attacher à voir, s'il ne ſe trouveroit point parmi les Punaiſes de campagne quelques eſpeces, qui étant introduites dans les maiſons, puiſſent détruire les Punaiſes de lit. M. Geoffroy, dans ſon Hiſtoire abrégée des inſectes des environs de Paris, fait la deſcription d'une Punaiſe, qu'il nomme *Punaiſe Mouche ;* qui dévore, à ce qu'il prétend, la Punaiſe des lits. La trompe de cette Punaiſe, ſuivant qu'il l'a décrit, eſt groſſe, courbée en arc & produit une piquure très-ſenſible ; tout l'inſecte eſt alongé, liſſe & noir ; il vole très-bien ; on le trouve ſouvent dans les maiſons ; il a de l'odeur, lorſqu'on le tient dans les doigts : il fait un bruit qui reſſemble à une eſpece de cri.

On rencontre auſſi dans les maiſons la larve qui produit cet inſecte, couverte de pouſſiere & d'ordure;

elle reſſemble à une araignée mal-propre, ou à une petite motte de terre qui marcheroit. Cependant ſes longues antennes compoſées de quatre ou cinq articles, & ſa trompe ſemblable à celle de l'inſecte parfait aident à la reconnoître.

Si on la touche avec une plume, la pouſſiere & les ordures tombent aiſément, & on reconnoît toute la forme de cette Punaiſe, excepté qu'elle n'a ni étui, ni aîles, & que les pattes ſont un peu plus groſſes que dans l'inſecte parfait, il s'y en trouve une variété mêlangée de rouge & de noir.

M. Geoffroy rapporte encore qu'on voit dans les bois quelques Punaiſes brunes, beaucoup plus grandes que celles des lits, & qui ont une odeur très-infecte; celles-ci ont des aîles: elles ne ſont pas moins avides de ſang que les précédentes, & ſe ſervent de leurs trompes pour ſucer des chenilles, des mouches & d'autres inſectes; on ſent même quelquefois leur piquure quand on ne les prend pas avec aſſez de précaution: on prétend que les Chartreux ſont, généralement parlant, exempts de Punaiſes; la vraie raiſon qu'on en peut apporter, c'eſt qu'ils ne ſortent point & qu'ils ont leurs cellules, ainſi que leurs habillemens dans une très-grande propreté: cela eſt ſi vrai, qu'il y a des Chartreuſes où les domeſtiques ſont mangés de Punaiſes, tandis que les Religieux n'en ont point.

Dans certains hôpitaux on a cru pouvoir ſe garantir d'une vermine ſi incommode, en ſubſtituant le fer au bois pour les lits; mais les lits de fer ſont plus utiles pour la durée que pour empêcher la production des Punaiſes, qui ſavent bien ſe loger ailleurs que dans les bois de lit. Le Continuateur de la matiere médicale de Geoffroy, dit avoir éprouvé quelquefois avec ſuccès certaines plantes & feuilles rudes & épineuſes, telles que la bourrache, la bugloſſe & ſurtout la grande conſoude. On étend leurs feuilles ſur le traverſin ou oreiller, & le lendemain matin on y

trouve les Punaises comme empétries au milieu des épines.

M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel des Invalides, a publié, en 1773, quelques-unes de ses observations sur les moyens de détruire les Punaises (*voy. la nature considérée sous ses différens aspects*, n°. 1. *Ouvrage Périodique qui se trouve chez la Combe, Libraire, rue Christine.*). Elles nous ont paru assez intéressantes pour les consigner dans ce Dictionnaire, qui est purement œconomique. On a donné, il y a quelque temps, comme une plante exterminatrice des Punaises, le *Thlaspi arvense.* M. Parmentier s'en est servi pour quelques endroits des infirmeries de l'Hôtel des Invalides, où la Punaise est assez commune, malgré la propreté qui y regne; mais elle n'a pas produit tout le succès auquel il s'attendoit : le nombre de Punaises a seulement diminué, sans que la race en soit absolument détruite ou évadée.

M. Parmentier a eu ensuite recours à d'autres plantes de la même famille, telles que le cochlearia, le raifort, la passerage &c. Il en a fait frotter les endroits soupçonnés de servir de retraite à ces insectes : ils sont sortis en partie & ont pris la fuite. Notre Observateur a distillé ensuite les mêmes plantes; la liqueur qui en est résultée, ayant été employée avec une petite éponge ou plumaceau, a encore procuré un effet plus prompt & plus marqué. M. Parmentier a aussi observé que l'odeur violente de la ciguë avoit la propriété d'éloigner la Punaise, même de la tuer. J'ai donné un jour, dit l'Observateur, cette plante à éplucher à quelques-uns de nos soldats convalescens, qu'une légion de Punaises attaquoit toutes les nuits; j'ai été curieux sur le soir de les aller visiter, & de voir, à la faveur de la bougie, si cet insecte nocturne se disposoit à livrer assaut à nos anciens grenadiers. Ils m'ont assuré que le nombre en étoit diminué de moitié. Plusieurs d'entr'eux ont frotté les bois de leurs lits avec les

plantes antiſcorbutiques ci-deſſus indiquées; d'autres en ont fait une décoction, & tout cela leur a aſſez réuſſi, mais jamais au point de les en délivrer entiérement.

L'eau diſtillée de ces plantes, ajoute M. Parmentier, eſt préférable aux plantes mêmes, ſoit parce qu'il n'eſt pas poſſible de ſe pourvoir en tout temps de ces mêmes plantes, ſoit parce qu'on a beaucoup plus de facilité de l'inſinuer dans les fentes & crevaſſes de lit, dans les replis des rideaux, ſans être obligé d'expoſer les étoffes à ſe tacher; l'odeur en eſt plus développée. On pourroit encore rendre cette odeur plus active, continue M. Parmentier, en mettant l'eau dans un vaſe ſur le feu, & en faiſant circuler la vapeur dans le lit, dont les rideaux ſeroient tirés. Cette ſubſtance aura un avantage ſur celle des ſubſtances métalliques, dont nous avons parlé plus haut, en ce qu'elle ne contient rien de nuiſible. Le Frere Coſme a aſſuré à M. Parmentier qu'il avoit fait déloger des pépinieres de Punaiſes d'une chambre, en y brûlant de l'encens, & que depuis elles n'y avoient point reparu; on ſait, il y a long-temps, que la vapeur du tabac eſt bonne pour détruire les Punaiſes; il y a un dortoir à l'Hôtel Royal des Invalides, voiſin d'une chambre commune, où l'on fume continuellement; on n'y connoit point les Punaiſes.

Une autre obſervation relative à la propriété anti-vermineuſe des plantes cruciferes, dont nous venons de parler, c'eſt que les ſcorbutiques des infirmeries de l'Hôtel Royal des Invalides, qui font uſage de ces ſortes de plantes, tels que le cochlearia, le creſſon, le beccabunga, n'ont preſque point de Punaiſes, tandis que leurs camarades attaqués de la même maladie, couchés dans la même ſalle, ſans faire uſage de ces plantes antiſcorbutiques, en ſont infectés.

Les Punaiſes, malgré leur incommodité, ont néanmoins leur utilité en médecine; brûlées & priſes en

poudre, elles chassent l'arriere-faix ; on les conseille encore dans la suppression d'urine. Dioscoride en faisoit introduire la poudre dans le canal de l'urethre ; on les introduit actuellement toutes vivantes dans ce canal, de même que les poux, afin qu'ils y excitent une espece de chatouillement, & qu'elles obligent par-là le sphincther de la vessie à se relâcher. Quelques Auteurs font prendre sept à huit Punaises pour guérir les fievres intermittentes au moment de l'accès ; mais ce remede répugne trop pour le préférer, à moins qu'on ne se trouve forcé de l'employer par disette d'autres remedes.

Linnæus fait mention de quarante-trois especes de Punaises dont les unes se nourrissent dans le fumier, d'autres sur les plantes, & quelques-unes sur la surface de l'eau ; nous ferons mention de chacune de ces Punaises dans le *fauna gallicus*.

PUTOIS. C'est un animal qui ressemble beaucoup, selon M. de Buffon, à la fouine par le tempérament, le naturel, les habitudes ou les mœurs, & la forme de son corps. Il est plus petit que la fouine, sa queue est plus courte, son museau plus pointu, son poil plus épais & plus noir; il porte du blanc sur le front, de même qu'aux côtés du nez & autour de la gueule; sa voix est tout à fait différente de celle de la fouine: le cri de celle-ci est aigu & assez éclatant, tandis que celui du Putois est plus obscur : ils ont néanmoins tous deux un grognement d'un ton grave & colere, & leur grognement est fort fréquent lorsqu'on les irrite; le Putois est aussi très-différent en odeur de la fouine; son odeur est si fétide, qu'il est très-facile de le distinguer à l'instant ; elle est encore insupportable, lorsque cet animal est échauffé & irrité; les chiens ne mangent point de sa chair, & sa peau, quoique bonne d'ailleurs, est méprisée, parce qu'elle conserve continuellement son odeur. Cette odeur provient de deux follicules, ou vesicules, que ces animaux ont auprès de l'anus, elles filtrent leur matiere onctueuse, dont

l'odeur est très-désagréable & qui est une espece de parfum dans la fouine, la civette, &c. Le Putois s'approche des habitations, monte sur les toits, s'établit dans les greniers & ne sort que la nuit pour chercher sa proie ; il se glisse dans les basses-cours, monte aux volieres, & colombiers, où sans faire autant de bruit que la fouine, il fait plus de dégât ; il coupe ou écrase la tête à toutes les volailles; après quoi il les transporte une à une & en fait un magasin ; s'il ne peut les emporter entieres, faute de passage, il leur mange la cervelle & emporte les têtes ; il est aussi très-friand de miel ; il oblige souvent les abeilles à abandonner leurs ruches : il est toujours dans les endroits habités, c'est au printemps qu'il entre en amour ; c'est dans ce temps qu'on entend les mâles se battre sur les toits & se disputer une femelle ; après quoi ils l'abandonnent & vont passer l'été à la campagne ou dans les bois ; la femelle au contraire reste dans son grenier, jusqu'à ce qu'elle ait mis bas ; elle emmene ses petits sur la fin de l'été ; sa nichée est de trois, quatre, quelquefois même cinq ; elle ne les allaite pas long-temps, & les habitue de bonne heure à sucer du sang ou des œufs ; on les prend avec des traquenards.

Comme le Putois fait une guerre continuelle aux lapins, lorsqu'on en veut diminuer le nombre dans une garenne, on peut y introduire ce quadrupede, & détruire ensuite le destructeur.



Q

QUACQUESCENDRE. On désigne par ce mot le flux de ventre & le flux de sang des chiens ; ce limier est, dit-on, attaqué de *Quacquescendre.*

QUADRUPEDES. Ce sont des animaux vivipares, couverts de poils & qui ont quelque rapport avec l'homme, en ce qu'ils ont du sang, qu'ils respirent par les poumons, qu'ils ont deux ventricules au cœur, qu'ils allaitent leurs petits ; ils marchent sur quatre pieds, ou ongulés, ou onguiculés, & analogues aux pieds & aux mains de l'homme ; en général ce sont les animaux qui approchent le plus de la perfection, parce qu'ils approchent le plus de la nature de l'homme.

Aristote divisoit les Quadrupedes en *solipedes*, en *pieds fourchus*, & en *fissipedes*, par conséquent il n'établissoit de différence que celle des pieds, soit que l'animal les eût terminés par une corne d'une seule piece, soit qu'il en eût deux, soit que les pieds se trouvassent divisés en plusieurs doigts : ce philosophe rejettoit toute sous-division.

Klein réduit les Quadrupedes vivipares à deux genres. Le premier comprend les ongulés, & le deuxieme les digités ; Linnæus en distingue trente-neuf, dans six ordres qu'il établit. Le premier, sous le nom *d'Antropomorphes*, comprend tous les animaux, qui comme le singe, le paresseux, l'ourang outang, ressemblent à l'homme. Le deuxieme, sous le nom de *Feræ*, renferme l'ours, le lion, le léopard, le loup, le renard, la taupe, &c. Le troisieme est destiné pour les bêtes sauvages, *Agriæ*, telles que le *Tamandua.* Le

quatrieme comprend, ſous le nom de *Glires*, le lievre le caſtor, le porc-épic, la marmotte, &c. Le cinquieme, ſous le nom de *Jumenta*, renferme l'âne, le cheval, le zebre, le ſanglier, &c. Le ſixieme enfin, ſous celui de *Pecora*, comprend le dromadaire, le cerf, le chevreuil, le daim, le bœuf, le buffle, la gazelle, &c. M. Briſſon tire les caracteres particuliers des Quadrupedes, de la poſition de leurs dents, de leur nombre & de leur figure.

Il eſt clair par cette courte expoſition, que chaque méthodiſte ne juge des animaux, que par quelques parties de leur corps, qu'il n'eſt déterminé dans les diviſions que par des conventions arbitraires, & qu'il ſe joue avec ſon ſyſtême des animaux & de la nature.

M. de Buffon, ennemi de toute méthode tendante à défigurer les êtres, ne ſuit dans la diviſion des Quadrupedes, que l'ordre le plus ſimple & le moins ſyſtématique, il décrit d'abord les animaux domeſtiques, enſuite les ſauvages, & enfin les animaux étrangers. Plus on ſimplifie les opérations de la nature, plus on eſt digne d'en interpréter les ſecrets.

On nomme Quadrupedes *ſolipedes*, ceux qui n'ont qu'un ſeul ongle aux pieds, tels que le cheval, l'âne & les zebres. Les Quadrupedes à pieds fourchus ou biſulces, ont le ſabot fendu en deux, comme le bœuf, la brebis, le cerf, &c. On donne le nom de *Fiſſipedes* ou *Digités* aux Quadrupedes qui ont pluſieurs doigts fendus aux pieds, tels que le chien, le lievre, le lion, le renard. Les animaux ongulés ſont ceux qui ont les doigts ou les extrémités des pieds couverts & entourés d'ongles; cette ſubſtance eſt dure, de conſiſtance de corne, & concave : elle couvre & contient les extrémités des doigts, & c'eſt ſur elle que l'animal marche en partie.

Au contraire les animaux onguiculés ont les doigts découverts & ſeulement armés au bout ſupérieur,

d'ongles naissans, souvent étroits, pointus, courbés & garnis de poils, sur-tout en-dessous, & quelquefois larges comme ceux des singes.

En général on peut considérer les Quadrupedes, par leur espece d'habitation & d'habillement, par leur maniere de vivre, par leurs armes, &c.

Parmi ces animaux les uns sont couverts de poils & sont dénués de dents, tel est le *fourmiller*; d'autres ont des écailles tuilées & mobiles comme le *taton*, ou non tuilées & fixes, comme le *crocodile*; d'autres ont la peau chargée d'aiguillons, comme le *hérisson* & le *porc-épic*; les uns marchent lentement & n'ont que des dents molaires, comme le *paresseux*; d'autres ont pour défenses une trompe mobile, comme *l'élephant*, ou une corne fixe sur le nez, comme le *rhinoceros*; ou sur la tête, comme le *cerf* ou le *bœuf*; d'autres ont les pattes palmées, comme la *loutre*; ou garnies de poils & digités, comme le *tigre*, ou garnies de corne & de sabot non fendu, comme le *cheval*; d'autres ont les membranes étendues en aîles, qui fixent ou joignent les jambes postérieures aux antérieures, comme dans la *chauve-souris*; d'autres ont cinq doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derriere, comme le *chien*; d'autres s'appuyent sur le talon en marchant, comme *l'ours*; d'autres ont les jambes très-courtes, & vivent sous terre comme la *taupe*; les uns ont les cuisses de devant beaucoup plus longues, tels que le *cameléopard*; ou d'égale hauteur, tel que le genre du *bouc*, qui a de plus les cornes tournées en haut; d'autres les ont en arriere, comme le genre de *belier*, ou vers les côtés, comme le genre du *bœuf*, ou rameuses comme le *cerf*; d'autres n'ont rien de tout cela, mais ils ont une figure humaine, tels sont les *singes*; d'autres ont la queue platte, comme le *castor*, ou longue & chevelue, comme l'*écureuil*, ou courte, comme le *lapin*; d'autres sont insectivores, comme le *tamandua*; il y en a qui peuvent s'alonger

& pour ainsi dire se retrécir, pour passer par de petits trous, tel que le genre des *belettes*.

Nous n'aurions jamais fini, si nous voulions entrer seulement dans les moindres détails, qui caractérisent les Quadrupedes. Le desir violent de perpétuer leur espece n'est pas moins différent en eux : les loups & les renards hurlent dans les bois ; les chiens suivent en troupe les chiennes en chaleur ; les taureaux ont un regard sombre & féroce, de même que les cerfs, dont le bois tombe chaque année & se répare après leur accouplement.

Les femelles des Quadrupedes ont grand soin de conserver leur fœtus dans une chaleur modérée, & si ces animaux ont un intinct si vif pour se reproduire, ils n'en ont pas moins un très-tendre pour la conservation de leurs petits ; on remarque spécialement cette tendresse dans les plus féroces, sur-tout pendant tout le temps que les petits sont encore trop foibles pour pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Ils les gardent, les nourrissent & les soignent jusqu'à ce qu'ils soient assez grands ; & lorsqu'ils les voyent ménacés de quelques dangers, ils emploient tout pour les sauver.

Les Quadrupedes ne nourrissent leurs petits de leur lait qu'aussi long-temps qu'il faut pour que leur estomac soit assez fort pour digérer des alimens plus solides & pour que leurs dents soient en état de les broyer.

Lorsqu'une brebis fait deux agneaux d'une seule portée, elle a la précaution de n'en pas allaiter l'un, que l'autre ne tette en même temps, de peur que l'un ne périsse de faim, tandis que l'autre seroit bien nourri.

En un mot, tout est tellement relatif à l'instinct & aux propriétés de chaque Quadrupede, & répond en même temps si bien aux différens lieux que les uns & les autres habitent, qu'il semble que tout autre endroit seroit absolument contraire à leur destination.

Pourquoi les ſinges, les éléphans & les rhinoceros, ont-ils leur demeure fixe dans les pays chauds ? c'eſt qu'il croît uniquement dans ces pays pendant toute l'année des végétaux dont-ils ſe nourriſſent ; mais comme les ardeurs du ſoleil y ſont exceſſives, le Créateur y a pourvu, en les conſtituant de façon qu'ils ne puiſſent être incommodés par la chaleur.

Les rhennes qui ſont obligés d'habiter les climats glacés de la Laponie, parce que c'eſt-là l'endroit ſeul où ils trouvent leur nourriture, ont une peau extrêmement dure & velue, comme tous les animaux du nord, & ſe trouvent par-là ſuffiſamment munis contre les rigueurs de l'hiver. Rien n'eſt plus admirable que les reſſources que la Providence a ménagées pour les beſoins particuliers des chameaux, qui habitent les déſerts chauds & ſablonneux, où ils trouvent des plantes propres à leur nourriture. Pourquoi les bœufs ſe plaiſent-ils dans les bas pâturages ? C'eſt qu'ils y trouvent l'herbe qu'ils aiment le plus. Et pourquoi les moutons préferent-ils les collines à tout autre endroit ? Il y croît de petites plantes aromatiques dont-ils ſont friands : les chevres grimpent au haut des rochers ou des monts eſcarpés, c'eſt pour y brouter les ſommités des arbriſſeaux; auſſi la nature leur a-t-elle donné des jambes grêles & menues, par le moyen deſquelles, elles peuvent grimper & ſauter par-tout; les chevaux aiment par préférence les bois : ils s'y nourriſſent de feuillages. En général les animaux ſont ſi différents en goût, qu'il ne ſe trouve preſqu'aucune plante ſur la terre, qui ne plaiſe à l'un & ne déplaiſe à l'autre (voy. l'art. *Fourrage.*).

Le cheval abandonne la ciguë aquatique à la chevre; la vache cede la ciguë à la brebis ; la chevre laiſſe l'aconit au cheval, mépriſe la feuille & le fruit du fuſain. Certaines herbes engraiſſent des animaux, & d'autres les évitent comme un poiſon : il eſt de fait

que les plantes venimeuſes ne le ſont que reſpectivement & non abſolument; l'euphorbe, qui eſt ſi nuiſible à l'homme, devient une nourriture propre à une eſpece de phalene. Chaque eſpece d'animaux eſt douée d'une fineſſe de goût & d'odorat, qui lui fait diſtinguer ce qui eſt ſalutaire d'avec ce qui eſt nuiſible.

Les pourceaux fouillent dans la terre avec leur grouin, pour y découvrir des racines ſucculentes propres à les nourrir. Le pareſſeux & l'écureuil vivent de feuilles & de fruits: c'eſt la raiſon pour laquelle ils ont des pattes, qui paroiſſent être taillées tout exprès pour s'accrocher aux branches.

On ne peut faire attention à toutes ces ſingularités ſans être obligé de convenir que rien n'eſt ſi ſage, que ce bel ordre & cette harmonie parfaite qui regne parmi tous les individus de l'univers. Qui peut voir ſans admiration, comment la nature veille à la conſervation de certains Quadrupedes qui, dans certains temps de l'année, à cauſe du froid exceſſif & des tempêtes, ne peuvent ſe procurer les ſecours néceſſaires pour les faire vivre? L'ours en automne s'enveloppe dans un gros monceau de mouſſe, dont il a eu ſoin de faire ſa proviſion, & s'y tient caché pendant tout l'hiver, en ne vivant que de la graiſſe, qui s'eſt amaſſée durant tout l'été, dans ſa membrane cellulaire, & qui le nourrit pendant tout le temps d'abſtinence; il tire pareillement une eſpece de ſubſtance de ce ſuc graiſſeux, que contiennent les glandes qui ſe trouvent ſous ſes pattes & qu'il exprime en les léchant. Le hériſſon, le taiſſon & la taupe ont auſſi coutume de remplir leurs trous de pluſieurs eſpeces de plantes, & ils y reſtent endormis pendant les plus grands froids.

La chauve-ſouris eſt toute glacée & comme morte pendant l'hiver, & la plupart des Quadrupede amphibies paſſent cette ſaiſon dans un trou, ou au fond d'un

d'un lac, ou d'un marais. La chauve-fouris & la tette-chevre voltigent uniquement pendant la nuit pour attraper les phalenes, qui volent pour lors de toute part.

Parmi les Quadrupedes, les bêtes féroces & carnacieres font les plus cruelles de toutes; elles exercent leur rage fur les autres pour affouvir leur faim ; mais la nature a mis des bornes à la fureur de ces animaux de rapine; les ravages qu'ils peuvent faire, ne font pas exceffifs; ils naiffent en bien plus petit nombre que les autres animaux, qui ne font pas malfaifans, & ils jouiffent encore d'une vie plus courte. Les animaux féroces ne font pas non plus également nombreux dans tous les pays; on ne trouve ni lions, ni tigres dans les pays feptentrionaux; d'ailleurs les animaux cruels fe détruifent mutuellement. Le loup mange fouvent le renard ; les loups affemblés ne craignent point d'attaquer un ours, & les tigres dévorent quelquefois les mâles de leur portée.

Quoique chaque animal ait un ennemi particulier, qui ne ceffe de lui nuire, ou de lui tendre des pieges, il n'eft pas dépourvu de reffources pour s'en garantir: il a recours à certaines rufes, qui lui réuffiffent fouvent très-bien. Le lievre fait des détours pour mettre en défaut le chien qui le pourfuit ; fi par hazard l'ours vient à attaquer des beftiaux ou autres troupeaux domeftiques, ceux-ci ne manquent pas de fe raffembler pour leur commune défenfe ; les chevaux fe rangent front à front, & combattent à coups de pieds; les bœufs fe joignent enfemble queue contre queue & repouffent l'ennemi à coups de corne. Les pourceaux fe fervent de leurs dents, & ont tant de vigueur dans leur défenfe, qu'à peine l'ours peut les vaincre. Ce qu'il y a de plus fingulier dans toutes ces défenfes, c'eft que toutes ces différentes efpeces de troupeaux placent leurs petits au milieu d'eux, ufqu'à ce que le combat foit fini.

La précaution que prennent encore certains animaux pendant la nuit, n'eſt pas moins digne d'admiration; lorſque les chevaux dorment en troupe dans les forêts, il y en a toujours un qui fait ſentinelle & qui eſt relevé ſucceſſivement par un autre. Dans le Breſil, quand les ſinges paſſent la nuit ſur les arbres, il s'en trouve toujours un qui fait la garde; il donne le ſignal, ſi quelque tigre veut y monter : malheur à la ſentinelle que cet ennemi redoutable trouve endormie, car il la met à mort ſur le champ.

Ce ſont toutes ces précautions de la part des animaux les plus foibles, qui empêchent ſouvent les bêtes de rapine d'enlever leur proie; auſſi l'Auteur de la nature leur a-t-il donné la facilité de ſupporter pendant long-temps la faim ſans s'en trouver incommodés, n'ayant pas toujours à points nommés de quoi ſe ſatisfaire; le lion reſte ſouvent pluſieurs jours dans ſa caverne ſans manger; le loup, dès qu'il a fait une fois un bon repas, peut ſe paſſer de nourriture pendant pluſieurs ſemaines; c'eſt ainſi que les animaux foibles ſervent de pâture à ceux de rapine. Ceux-ci ſe détruiſent mutuellement ou périſſent par d'autres accidents; de là cette juſte proportion parmi toutes les eſpeces qui ſubſiſtent toujours également.

Linnæus obſerve que le renard blanc qui ſe trouve dans les Alpes & la Laponie, y rend les plus grands ſervices en y détruiſant les rats, qui ſans cela s'y multiplieroient à l'infini, & dévoreroient toutes les plantes des champs & des jardins.

De toutes ces obſervations on peut conclure que les bêtes carnivores ont leur utilité dans l'enſemble de cet univers; toute la terre ſe trouveroit couverte de cadavres infectés de différentes eſpeces, s'il n'y avoit point ſur ſa ſurface d'animaux avides de ſemblables nourritures; par conſéquent s'il arrive qu'il y ait une bête morte dans les champs, les loups,

les ours, les renards, les corbeaux, les chiens, la consument bientôt sans qu'il en reste le moindre morceau. Si un cheval ou tout autre animal vient par hasard à périr sur les grands chemins, où les bêtes féroces n'ont pas coutume de se rendre, le cadavre se trouve bientôt rempli d'une infinité de nymphes & de mouches carnivores, qui consomment toutes les chairs, ensorte que les passans se trouvent bientôt délivrés de l'horrible puanteur qui pouvoit s'en exhaler.

Mais c'est assez entretenir nos lecteurs sur les généralités des Quadrupedes ; venons à quelque chose de plus intéressant & qui a plus de rapport à l'objet que nous traitons dans ce Dictionnaire Vétérinaire. Il s'agit ici de traiter des appareils & des bandages propres à ces animaux : nous ne pouvons suivre dans cette matiere un meilleur guide que M. de Bourgelat ; aussi c'est d'après lui que nous parlerons dans cet article, nous y donnerons l'extrait de l'essai qu'il a publié à ce sujet.

Les opérations manuelles seroient en général plus dangereuses qu'utiles, & l'action de la plupart des topiques sans effet, si une méchanique industrieuse & raisonnée n'en préparoit & n'en assuroit le succès, & si le génie de l'Artiste, sollicité & mis en mouvement par de premieres notions, ne venoit à son secours dans une infinité de cas non prévus & de circonstances hors des regles.

La partie des appareils & des bandages, n'est donc pas un des points les moins intéressans de la Chirurgie. Hipocrate fut pénétré de cette vérité ; Galien a laissé sur cette matiere un très-ample traité, que les commentaires de *Vidus Vidius*, n'ont pas rendu plus accessible à ceux qui tenteroient d'abord d'y puiser des lumieres ; & les écrits de Paré, de Jacques de Marque, de Verduç, de le Clerc, de Bassius, de Dulhoorne, du

célébre Heister & de M. Sue, prouvent assez de quelle importance peut être cette portion de la doctrine des pansemens ; les connoissances que ces mêmes écrits renferment, ne sont pas à la vérité des loix, dont on ne puisse s'écarter, parce qu'un art dans l'exercice duquel l'esprit doit sans cesse diriger la main, ne sauroit être constamment asservi à des modeles ; mais les principes une fois établis, c'est à l'homme instruit à les étendre, à les resserrer, à les combiner, à en imaginer de nouveaux dans le besoin, & à se frayer en un mot des routes, qui le rendent supérieur à toutes les difficultés & à tous les obstacles ; telles sont les réflexions que M. de Bourgelat fait au commencement du traité dont nous allons donner l'analyse.

Il ajoute que jusqu'ici l'art vétérinaire a été, pour ainsi dire, un art sans art, également denué de préceptes & d'exemples ; des recettes informes amoncelées d'âge en âge, en font toute la richesse ; d'une autre part, on s'est armé du feu & du couteau ; on a brulé, on a coupé indirectement au milieu des ténebres épaisses qui voiloient la structure & l'usage des parties sur lesquelles on operoit ; rien de rationel, nulles vues, nulle méthode, nulle trace, ni dans les Auteurs anciens, ni dans les ouvrages même les plus récens, du plus léger progrès de la chirurgie des animaux. Nuls vestiges des appareils, continue notre savant hippiatre, ni des bandages contentifs des médicamens, ni des bandages contentifs des parties ; des embrocations le plus souvent capables de contrarier & d'étouffer les efforts de la nature, font encore relativement à différentes portions du corps des brutes les uniques secours, suggérés sans doute par la facilité des poils à retenir les graisses & les huiles, & tels ont été les malheureux effets d'une routine aveugle & méprisable, que les évenemens les plus funestes & les plus multipliés n'ont pu guérir

les Artistes qui n'ont jamais procédé que d'après elle, de l'insensibilité la plus opiniâtre sur la grossiereté de leurs écarts & sur l'énormité de leur misere.

M. de Bourgelat divise son essai sur les bandages en trois parties ; la premiere contient l'exposition de toutes les pieces à employer dans les pansemens, & les regles générales à observer dans l'emploi qu'on en peut faire. La deuxieme est l'ouvrage de M. *Goiffon;* on y trouve la disposition de ce qu'on nomme *travail* en terme de maréchallerie, & qui est destiné dans les hôpitaux vétérinaires à contenir les chevaux, ainsi que les bêtes à corne; il y en a de deux sortes propres à l'une & à l'autre espece de ces animaux.

Dans la troisieme partie, M. de Bourgelat a rassemblé tous les bandages que l'on pratique le plus communément : il les a rangés chacun en particulier selon les différentes portions du corps du cheval, en commençant par la tête & en suivant ainsi toute la machine. Les ferremens terminent tous ces détails.

Par le nom d'appareils on entend dans la chirurgie vétérinaire l'assemblage de toutes les substances nécessaires à un pansement, & on donne le nom de pansement à l'application de toutes les pieces d'un appareil, c'est-à-dire, de toutes les choses convenables au traitement d'une maladie extérieure ; ces choses sont, quant à la matiere, la charpie, l'étoupe, la toile, la peau, les rubans de fil, le bois, le cuir, le fer, &c. De ces substances différemment unies, taillées, figurées, arrangées, forgées, on fait des bourdonnets, des tentes, des meches, des plumaceaux, des étoupades, des compresses, des bandes, des bandages, des ferremens, des liens, des attelles, &c. La charpie est un amas d'une certaine quantité de filamens, dont la toile est tissue; tout le monde sait que pour faire la charpie, il faut effiler simplement un morceau de toile d'une grandeur proportionnée à la grandeur

dont on la veut ; on choisit pour cela de la toile médiocrement fine, unie & très-propre, & pour que la charpie soit plus commode pour l'emploi, on abandonnera en la faisant les fils à l'arrangement fortuit qu'ils prennent en tombant, ou bien pour faire la charpie plus simplement, on ratisse un morceau de toile avec quelque instrument tranchant ; le duvet qu'on en obtient, sert à couvrir les plaies ; on l'emploie pour lors sous une forme seche. L'étoupe est ce que les Filassiers regardent comme la moindre filasse : cette substance est à peu près pour le pansement des animaux, ce qu'est la charpie relativement au pansement des hommes ; le Maréchal se sert de l'étoupe pour garnir des plaies profondes ou pour en couvrir la surface : il en forme des bourdonnets, des plumaceaux ; il l'emploie seche ou chargée de médicamens ; on se servira cependant par préférence de charpie dans le pansement des parties extrémement sensibles.

Les Bourdonnets sont de petites pelottes d'étoupes ou de charpies roulées dans les deux mains, pour les rendre lisses & unies & leur donner une sorte de fermeté ; la figure en est ordinairement oblongue, & leur volume est proportionné à leur usage. On s'en sert pour remplir le vuide des plaies ou des ulceres profonds, pour en absorber les matieres purulentes, quand il s'agit d'assujettir les médicamens dont on les imbibe ; lorsqu'il s'agit d'opérer une compression sur les vaisseaux sanguins.

Si les bourdonnets doivent être fermes, il ne faut pas qu'ils soient trop durs, & si on prévoit qu'on aura de la peine de les retirer de la plaie, il faudra avoir la précaution de les attacher par un fil ; on leur donnera pour lors le nom de *bourdonnets liés*. On agit plus sagement de mettre plusieurs bordonnets d'un moindre volume dans des plaies qui présentent des cavités considérables, que d'en mettre un seul : on en garnit plus surement & plus aisément toutes les

inégalités, & on a plus de facilité à les en tirer; une chose très-essentielle, c'est de ne jamais en placer un si grand nombre, que la compression qui en résulte en puisse être trop forte.

Les tentes sont des especes de bourdonnets faits avec de la filasse ou de la charpie. Les filamens en sont parallelement rangés & maintenus dans leur longueur par des circonférences d'un fil plus ou moins serré, suivant qu'il faut que la tente soit plus ou moins ferme & dure. On leur donne quelquefois la forme d'un clou, c'est-à-dire, qu'elles sont pointues par leur extrémité, tandis que de l'autre, l'étoupe ne se trouvant point liée, présente, lorsqu'elle est rabattue, une espece de tête. D'autres fois on ne lie pas l'étoupe jusqu'à cette pointe, ce qui en reste sans être lié, offre une espece de pinceau, qui prévient toute impression fâcheuse. On n'emploiera que très-rarement les tentes & avec beaucoup de circonspection; on ne les adoptera que dans le cas d'une fistule, que l'on ne pourroit dilater avec succès, & dont il importe de maintenir l'ouverture jusqu'à la réplétion de tout le vuide; mais on en diminuera le volume insensiblement, & on les supprimera le plutôt qu'il sera possible.

On forme encore des tentes avec de la toile roulée sur elle-même, & dont on fixe l'enroulement avec de la cire, ou par le moyen de quelques circonvolutions de fil; avant de la rouler, on en effile les bords : ce qui forme une espece de houpe. M. de Bourgelat forme plus communément des tentes semblables avec de la filasse, en observant de les lier seulement dans leur milieu.

On substituera souvent les meches aux tentes, d'autant qu'elles n'offrent pas le même danger; on nomme ainsi l'assemblage de plusieurs brins de filasse, ou une bandelette de toile légérement roulée, d'une longueur & d'un diametre proportionnés à l'ouverture qui doit la recevoir : on en introduit une extrémité

dans une plaie, qui pénetre quelque grande cavité : on s'oppose par ce moyen à la coalition trop prompte des bords de cette plaie ; & à l'aide de cette meche, il se fait encore une espece de filtration de matiere, qui ne peut être que très-favorable ; on l'enduit même quelquefois des médicamens convenables ; d'autres fois on se contente de l'introduire sous une forme seche ; enfin on entretient par cette voie des communications entre plusieurs ouvertures, & pour lors les meches font l'office de seton.

Les plumaceaux sont des especes de coussinets faits avec de la charpie & plus ordinairement avec de la filasse : les filamens en sont arrangés de façon qu'ils restent unis & ne forment absolument qu'un seul & même corps ; pour cet effet, après avoir joint & rangé à peu près parallelement une certaine quantité de brins, on en remplit les bouts à une des faces, on les comprime assez fortement entre les deux mains pour les fixer, & pour que la face opposée soit fort unie. L'épaisseur du plumaceau sera telle qu'il y ait plusieurs brins les uns sur les autres, & que le médicament, dont on le garnit, ne puisse suinter & pénétrer jusqu'à l'autre face ; la forme en est le plus souvent ovalaire : cependant pour sa figure & pour son étendue, on se réglera toujours sur la plaie, il en dépassera les bords au moins de deux ou trois fortes lignes ; d'ailleurs il faut qu'il soit mollet, & qu'on n'y remarque aucun durillon considérable.

On emploie les plumaceaux pour couvrir des bourdonnets & des tentes, ou on les emploie seuls afin de garantir par la souplesse & le moëlleux de leur tissu, des chairs sensibles de l'impression des compresses & des bandes, ou enfin on les applique directement & immédiatement sur les plaies.

Les emplâtres considérées comme parties d'appareils, sont des pieces de toile ou de peau enduites d'un seul côté d'une matiere emplastique. Le but qu'on doit

avoir en appliquant des emplâtres, eſt de défendre une partie de l'accès de l'air, de maintenir le médicament qui eſt immédiatement appliqué ſur une plaie, de favoriſer la réunion des bords d'une bleſſure; d'opérer par l'efficacité du topique appliqué une guériſon entiere. En raiſon de ces indications, on réglera le choix des emplâtres, la maniere de les faire, & la ſubſtance ſur laquelle il convient de les étendre.

Les compreſſes ſont des morceaux de toile pliés en pluſieurs doubles; le nombre qu'on en emploie, leur forme, leur volume varient eu égard aux différences plus ou moins ſenſibles qu'offrent les maladies, & relativement aux panſemens qu'elles exigent; il ne faut pas que la toile, dont les compreſſes ſont formées, ſoit trop groſſiere, ou trop dure; il faut qu'elle ſoit propre, & qu'il n'y ait ni couture, ni ourlet, ni fortes inégalités; on emploie les compreſſes pour garantir une plaie de toute impreſſion extérieure & étrangere, pour maintenir l'appareil, qui ſe trouve au-deſſous d'eux, pour aider à la compreſſion, pour aſſurer un bandage, pour en favoriſer la perfection, pour faciliter l'expulſion des matieres qui ſéjourneroient dans le fond d'un ulcere, enfin pour fixer ſur la partie les médicamens dont elles ſont imbues. L'uſage des compreſſes n'eſt pas ſi commun pour le panſement des animaux, que pour celui des hommes: on y ſubſtitue des étoupades, ou pour mieux dire, des portions d'étoupes figurées, graduées, arrangées & multipliées de façon à en pouvoir tenir lieu.

Les attelles ſont des morceaux de bois deſtinés dans quelques panſemens, à aſſurer l'appareil & à aſſujettir fermement une partie; il faut les choiſir d'un bois léger, qu'on réduit en lames de l'épaiſſeur d'une ou deux lignes; on en meſure la longueur ſur l'étendue

de l'appareil & des compreſſes, qu'elles ne doivent jamais exceder.

Il y a pluſieurs choſes à obſerver dans leur application. 1°. On en retranche les angles, qui pourroient offenſer & bleſſer. 2°. On ne les applique jamais immédiatement ſur la peau, on place ſouvent des compreſſes au-deſſous. 3°. On les trempe dans quelques liqueurs pour les aſſouplir, quand il eſt néceſſaire qu'elles ſe moulent ſur une rondeur. 4°. On les aſſujettit les unes après les autres par des tours de bandes ou par des liens, ce qui les rend beaucoup plus ſtables. 5°. On évitera, en les plaçant, la route des gros vaiſſeaux & le trajet des tendons conſidérables & ſuperficiels, auxquels une compreſſion forte pourroit nuire.

Les fractures ſont les uniques cas où les attelles ſont néceſſaires; mais la fracture des mâchoires antérieure & poſtérieure, des os de la tête, des côtes, celles de l'avant-bras, de la jambe, du canon, du paturon, de la couronne, étant preſque les ſeules dont on peut eſpérer la guériſon dans le cheval, leur uſage ne doit pas être trop familier dans la pratiques de la chirurgie vétérinaire.

Quand on deſtine les attelles à contenir un appareil ſur la ſole, ou ſur le pied de l'animal, on leur donne le nom *d'écliſſes* : elles doivent avoir moins de flexibilité ou de ſoupleſſe que les autres; c'eſt la raiſon pour laquelle on les fait plus épaiſſes, qu'on emploie du bois moins pliant, & que le plus ſouvent on les fait avec de la tôle; on les place de deux manieres, ou en plein ou en X : en plein, lorſque les ingrédiens qui entrent dans la compoſition du topique ont trop de fluidité & ne ſont pas aſſez liés; en X ou en croix, quand ils ont une certaine conſiſtance, ou lorſque le mal eſt leger, ou quand il s'agit dans le cheval deſſolé d'opérer une exacte & uniforme compreſſion, pour

éviter que la ſole charnue ne contracte des inégalités, & ne ſurmonte en quelques-unes des portions de ſon étendue, lors de ſa régénération & de ſon accroiſſement.

Quand dans le premier cas on ſe ſert des écliſſes de tôle, il n'en faut que deux ; l'une aura la figure d'un ovale tronqué & garnira toute la partie ; on l'engage en frappant légérement avec le brochoir, enſorte qu'elle ſe trouve arrêtée par ſes côtés & par ſon extrémité antérieure entre les branches, la voûte du fer & le pied ; la forme de la deuxieme eſt la même que celle des attelles ordinaires ; on l'introduit au talon entre l'éponge & les quartiers ; on la pouſſe le plus près qu'il eſt poſſible de la premiere étampure, pour maintenir par-là très-ſolidement celle ſur laquelle on la poſe tranſverſalement & qui fait l'office de ſemelle. On obſervera qu'elle ne déborde point le fer, parce que l'animal pourroit ſe bleſſer en marchant, s'atteindre, ſe couper, &c.

Quand les écliſſes ſont de bois, il en faut pour l'ordinaire trois, & même quelquefois quatre ; on en taille deux ou trois d'entr'elles, de façon qu'étant unies elles repréſentent le même ovale figuré par l'*écliſſe* de tôle. On les engage pareillement l'une après l'autre, après quoi on les fixe par le moyen de l'écliſſe tranſverſale ; il eſt aiſé de concevoir comment on peut poſer deux écliſſes en X ou en croix : celle qui eſt engagée dans le côté droit de la voûte du fer, eſt priſe par ſon autre extrémité dans l'éponge gauche, tandis que celle qui eſt engagée dans le côté gauche de cette même voûte, eſt arrêtée par ſon autre bout dans l'éponge droite.

Le liens ſont des portions de rubans de fil d'une étendue proportionnée ; on s'en ſert quelquefois au lieu de bandages à l'effet d'entourer une partie couverte d'une aſſez grande compreſſe ; on en arrête les bouts l'un à l'autre. Pour l'ordinaire les liens ſont couſus & fixus aux bandages compoſés : ils les aſſujettiſſent,

ſoit en s'attachant les uns aux autres, ſoit en devant s'unir par nœuds à d'autres liens dépendans de quelques ſoutiens placés à propos pour cet uſage.

Le ſoutien dont on fait l'uſage le plus fréquent pour la fixation de pluſieurs liens des bandages, de l'encolure, du poitrail, de l'épaule, eſt un ſurſaix portant un poitrail de ſangle, ſoutenu par une piece pareille, qui paſſe ſur le garot & deſcend à plomb ſur l'une ou l'autre épaule, juſqu'à ce même poitrail qu'elle ſupporte, & auquel elle eſt bredie par ſes extrémités. Il eſt bredi lui-même au ſurſaix & porte pluſieurs anneaux de fer tant à ſa liſiere ſupérieure, qu'à ſa liſiere inférieure; il en eſt de même aux liſieres antérieure & poſtérieure du ſurſaix.

A la partie ſupérieure de ce ſurſaix, à cinq pouces du milieu de droite & de gauche, ſont appliquées & bredies des courroies d'environ un pied en allonge, ayant à l'une & à l'autre de leurs extrémités des anneaux de fer échappés: les antérieures dépaſſant de deux pouces la liſiere du ſurſaix & les poſtérieures recevant chacune une des branches d'une croupiere: ces branches ſont repliées ſur elles-mêmes, pour revenir à une boucle enchapée ſuivie d'un paſſant, au moyen de quoi elles ſont ſuſceptibles d'alongement & de raccourciſſement; on obſervera encore qu'à la naiſſance du culeron de l'un & de l'autre côté, les branches qui le portent, ſont engagés dans des anſes, formant une traverſe terminée à l'un & à l'autre bout par un anneau auſſi enchapé. Les branches de la croupiere, ainſi que les alonges, ſe raccordent au ſurplus en un point, quoiqu'elles partent de deux points ſéparés; conſéquemment ces mêmes alonges doivent être appliquées en biais ſur le ſurſaix, ce qu'on ne peut faire avec juſteſſe que ſur l'animal même. Les uns & les autres des anneaux ſont deſtinés à recevoir les liens deſdits bandages, qui peuvent y répondre.

Les ſacs conſiſtent, à parler ſtrictement, dans ce que

nous appellons communément des *cordes* ; on mesurera leur force & leur grosseur au besoin & à la nécessité d'asservir invinciblement l'animal ; on donne quelquefois à ces sacs la forme d'un licol, tel est celui que les Maréchaux mettent comme licou de force au cheval, lorsqu'il s'agit de pratiquer une opération qui doit être suivie de douleurs excessives.

Les lacs sont encore des moyens sans lesquels il seroit assez difficile d'abattre & de renverser les chevaux, & par conséquent de les mettre dans une situation convenable à l'opération qu'on médite ; au reste on ne doit pas se servir de lacs sans l'intermede des *entravons* sur les extrémités.

On donne ce nom à la partie de l'entrave, qui ceint précisément le pâturon : il est fait d'un cuir fort & épais, d'une longueur proportionnée à son usage, & il est garni d'une boucle, qui sert à l'attacher, ainsi que d'un anneau de fer ; il faut qu'il soit rembourré, pour qu'il ne blesse pas l'animal. Quant aux entraves, elles sont composées de deux entravons unis l'un à l'autre par une chaîne de fer, ou par une laniere forte & d'une juste longueur. On met des entraves aux chevaux pour s'en rendre maître, pour les empêcher de s'écarter dans les pâturages, pour leur ôter dans l'écurie la liberté de mettre les pieds de devant dans l'auge ou dans le ratelier, &c.

Lorsqu'on veut assujettir l'animal, il est donc à propos de se servir d'entravons & de lacs ; on fixe les *entravons* dans le pli des pâturons des quatre jambes ensemble, ou d'une ou de deux seulement selon le besoin. On aura la précaution de les boucler toujours de maniere que les boucles soient en dehors ; quand il ne s'agit que d'empêcher le cheval de ruer ou de frapper du derriere, par exemple lorsque veut couper la queue à l'angloise, ou autrement, faire servir une jument, &c. &c. On ne met des entraves qu'aux extrémités postérieures, & l'on passe un lac de chaque

côté dans l'anneau dont doit être pourvu chacun d'eux ; on croiſe enſuite ces lacs ſous le ventre de l'animal, & on les arrête fermement à l'encolure par une boucle coulante, & quelquefois à des anneaux de fer, dont un collier de cuir que l'on paſſe ſur la tête du cheval ſe trouve garni.

Quand il s'agit de faire couvrir une jument, on fera mieux d'employer une ſorte de *bricole* portant de chaque côté un anneau de fer, dans lequel on fixe par le nœud coulant, chaque *lac* venant des *entravons*. Il n'eſt pas néceſſaire pour lors de les croiſer: ils marchent directement chacun à leur anneau ; non-ſeulement on ne gêne point l'encolure de la bête, mais la facilité avec laquelle on dénoue ces lacs, met ſur le champ la cavale, & auſſitôt après que la ſemence du mâle a été lancée dans *l'uterus*, en état de ſe porter en avant, de maniere que l'étalon n'étant point obligé pour la deſcendre de ſe retirer en arriere ſur des jarrets déja fatigués dans les efforts du coït, ces parties eſſentielles ſont moins expoſées à une ruine totale: M. de Bourgelat deſire ardemment que cette pratique fût connue & adoptée dans toutes les Provinces.

Lorſqu'on ſe propoſe d'abattre un cheval, on lui préparera un lit de paille très-épais ſur un terrein uni: on placera les quatre entravons aux paturons, on attachera un *lac* à l'anneau de celui qui a été mis au pied de devant oppoſé au côté ſur lequel l'animal doit être renverſé ; on le fait paſſer enſuite dans celui de l'autre *entravon*, placé au paturon de l'extrémité poſtérieure, qui avec l'antérieure forme un bipede latéral ; de là ce même lac doit cheminer dans l'anneau de l'entravon de l'extrémité poſtérieure répondante à celle-ci, traverſer celui de *l'entravon* de l'extrémité antérieure répondante à la premiere, & enfin paſſer dans l'anneau de celui qui eſt à cette même premiere extrémité, & auquel le lac a d'abord été attaché ; dans cet état pluſieurs hommes ſaiſiſſent ce

qui reste de ce *lac*, & réunissant leur force en le tirant, rapprochent insensiblement les quatre pieds de l'animal & en préparent ainsi la chûte. Plusieurs hommes portés au côté opposé l'un à la tête, d'autres à l'encolure, au garrot & à la queue, l'operent & l'effectuent. Il est certain que si elle n'étoit due qu'à l'effet subit de ceux qui sont chargés de réunir peu-à-peu les quatre extrémités, elle seroit très-dangereuse; c'est aux derniers à tirer l'animal à eux, après que les autres ont agi : si les uns & les autres agissoient ensemble, il en résulteroit inévitablement un ébranlement funeste dans toute la machine; dès que le cheval est à bas, l'essentiel est d'en fixer la tête à terre, ensorte qu'il ne puisse la relever, c'est l'office d'un seul homme qui doit peser & s'appuyer fortement sur la partie supérieure de l'encolure, ou sur la tête, si le cheval est fort & vigoureux; mais il faut glisser une bonne quantité de paille de peur que l'animal ne se blesse: on arrête ensuite le lac de façon que les quatre pieds demeurent réunis, s'il est besoin.

Un autre moyen de s'assurer du cheval & opérer, est celui que présentent le travail & ses diverses dépendances; c'est la description de cette machine qui forme la deuxieme partie de l'ouvrage de M. de Bourgelat; mais comme il est nécessaire de voir la figure de cette machine pour pouvoir la bien décrire, nous invitons nos lecteurs d'en lire la description dans le texte même de l'ouvrage de M. de Bourgelat.

Le chapelet est encore une machine qui est en usage dans la Chirurgie Vétérinaire. C'est un assemblage de plusieurs bâtons taillés en forme d'échellons à peu près également espacés, dont la longueur concourt avec celle de l'encolure, & qui sont attachés à chacune de leurs extrémités, au moyen de cordes & d'encoches faites pour affermir ces petits lacs. Il y a encore une autre espece de chapelet, dont les bâtons sont percés à l'un & à l'autre bout pour recevoir une

corde, ou une courroie arrondie, & des olives en bois qui les tiennent espacés; celles destinées à porter contre le poitrail étant plus longues que celles de l'extrémité opposée, parce que l'encolure est plus mince à cette même extrémité. Si les bâtons & les olives sont enfilés par une corde, cette corde a à l'un de ses bouts un œillet pour recevoir son autre bout qui s'y fixe par le nœud. Si c'est une courroie qui les enfile, l'un des bouts porte une boucle, & l'autre est piqué de plusieurs trous & ardillons : on place le chapelet & on le fixe sur le cou de l'animal, ensorte que ces bâtons contre-buttent du poitrail & des épaules à la mâchoire, & rendent impossible la flexion de cette partie; c'est ainsi qu'on empêche l'animal dans une foule de circonstances, de lécher les plaies, qui peuvent exister sur son corps, ou sur ses extrémités postérieures, de faire usage de ses dents pour se gratter en se mordant, &c.

La partie la plus essentielle d'un appareil est le bandage; mais il est à propos de distinguer ce que l'on appelle de ce nom & ce que l'on nomme vraiement bande. La bande est un lien de toile beaucoup plus long que large, qui ne présente qu'une même direction & qui est destinée à entourer une partie, selon les indications quelconques : elle est, à proprement parler, l'instrument avec lequel on forme le bandage.

On y remarque un centre, deux extrémités & deux bords : le centre en est le milieu, les lisieres en sont les bords, & les extrémités ou les bouts qui le terminent, sont ce que nous appellons les *globes*, les *chefs*. On proportionnera sa longueur au nombre des circonvolutions qu'elle doit faire; & sa largeur sera telle, que ses tours puissent être facilement couverts les uns par les autres sans être exposés au moindre dérangement. Les rubans de fil de la largeur d'un pouce ou deux sont ceux dont l'usage est le plus

commun

commun dans la Chirurgie Vétérinaire, les bords ou lisieres, les coutures que l'on rejette dans la Chirurgie humaine, n'étant à l'égard de l'animal d'aucun inconvénient.

On roule toujours la bande sur elle-même; on ne l'appliquera commodément qu'autant qu'on sera forcé de la dérouler à mesure des circonvolutions à faire; une bande roulée d'un bout à l'autre, est une bande roulée à un globe ou à un chef; une bande roulée par ses deux extrémités à la fois également ou inégalement, est une bande roulée à deux globes, ou à deux chefs; il ne faut jamais, en défaisant une bande, la laisser traîner à terre dans la boue & dans le sang: il faut la recevoir successivement de l'une & de l'autre main.

L'application d'une bande passée simplement autour d'une partie, forme un bandage simple; pour qu'il soit bien fait, il faut qu'il soit solide, qu'il ne soit ni trop serré, ni trop lâche, que les bords de la bande soient également tendus par-tout, que le bout qui en reste, soit arrêté & se termine au côté opposé à celui du mal; enfin qu'on se soit conduit en l'appliquant d'après les indications qui doivent guider. Le bandage simple est à peu près le seul qu'on puisse pratiquer sur le cheval; on peut néanmoins dans certains cas employer le bandage unissant que l'on fait avec une bande roulée à deux globes.

Quoiqu'on se soit servi, en parlant des bandes appliquées méthodiquement, du mot de *bandage*, on entend encore dans l'art Vétérinaire, & même plus particulierement par ce mot, des pieces de toile coupées selon les directions différentes, & auxquelles on a ajouté des liens ou des chefs, telles que celles qui forment dans la chirurgie ce que l'on nomme des *bandages* composés & figuratifs.

On désigne la plupart d'entr'eux par le nom des parties sur lesquelles ils doivent être placés, consé-

quemment on dit *bandage du front*, *bandage du nez*, *bandage du poitrail*, *bandage du garrot*, *&c.* On leur donne auſſi le nom de la maladie pour laquelle on s'en ſert ; on dit pour lors *bandage pour l'hernie umbilicale*, *pour la fiſtule à l'anus*, *ferrement pour telle fracture*, *&c.* ; on les nomme auſſi du nom de leurs effets ; on appelle, par exemple, *bandage uniſſant*, celui qui tend à approcher les bords d'une plaie & à en aſſurer la réunion ; *bandage expulſif*, celui qui provoque la ſortie de la matiere purulente retenue dans des ulceres ſanieux, dans des ſinus, &c. ; *bandage compreſſif*, celui qui eſt en uſage dans des cas de rupture des vaiſſeaux & d'hémorrhagie & où il eſt néceſſaire de s'oppoſer promptement par la compreſſion, à l'effuſion & à la perte du ſang ; *bandages contentifs* de remedes ou d'appareils, ceux qui ſervent à contenir des médicamens & des appareils néceſſaires, &c. après tous les détails dans leſquels nous ſommes entrés d'après M. de Bourgelat ; & avant d'entrer dans ceux qui concernent la deſcription des bandages en particulier, il eſt important de tracer quelques préceptes généraux propres pour l'inſtruction des éleves.

1°. Un bandage quelconque doit toujours être ſolide & placé de maniere que non-ſeulement il ne puiſſe être dérangé & que toutes les pieces de l'appareil ſoient maintenues les unes par les autres, mais qu'il produiſe exactement tous les effets qu'on eſt en droit d'en attendre.

2°. Il doit ſe mouler exactement ſur la partie ſans laiſſer aucun vuide, aucun intervalle, aucun godet; & comme la plupart des parties de l'animal préſentent des inégalités, telles que celles qui réſultent de l'arrondiſſement de l'épaule, de l'éminence du jarret, de l'enfoncement de la ganache, ou de l'auge, du pli de l'encolure, &c. on pratiquera à propos des replis, des échancrures ; on changera la direction des bords, on variera la forme de la piece eſſentielle, de façon

à pouvoir a conformer à la figure de la partie ; on placera par cette même raiſon les liens, ou aux angles, ou aux bords en plus ou moins grand nombre, & toujours de façon qu'ils aſſujettiſſent le bandage & maintiennent l'appareil , ſoit en s'attachant les uns aux autres après avoir ceint la partie, ſoit en ſe fixant à quelques pieces placées pour cet effet, qu'on appelle *ſoutien*.

3°. Les panſemens doivent être faits avec promptitude, & non pas à la hâte, & on évitera ſoigneuſement les inconvéniens de l'intervalle entre le moment où on leve l'appareil, & celui où on applique un autre. Le plus grand de ces inconvéniens provient des effets de l'air ſur les plaies & ſur les ulceres, & ſi on ne peut pas les défendre abſolument de cette impreſſion fatale, du moins ne doit-on rien négliger des précautions qui peuvent la rendre moins durable; pour cet effet, avant que de lever l'appareil, on préparera le nouveau; on ne s'arrêtera point, lorſque l'ancien ſera levé, à des ſoins minutieux, à toucher, à ſonder une plaie ſans néceſſité, & on recouvrira avec célérité la partie, ſoit par des étoupades, ſoit de quelqu'autre maniere.

4o. Les panſemens doivent être faits avec propreté; on n'emploiera donc pas pour les appareils des matieres chargées de pouſſieres & d'ordures. On ſe ſervira de la ſpatule pour garnir les bourdonnets & les plumaceaux des médicamens indiqués & convenables; on fera uſage de pincettes à panſemens, plutôt que de ſes doigts, pour enlever & pour placer ces mêmes plumaceaux; on nettoiera les plaies avec art, ſoit en eſſuyant les environs avec des compreſſes, ou des étoupades, ſoit en ôtant, au moyen de la ſpatule, les matieres épaiſſes, purulentes ou emplaſtiques qui peuvent être attachées aux poils, ſoit par des injections dans la plaie, lorſqu'elle ſe trouvera profonde, ſoit par des lotions de quelques liqueurs propres à la

circonſtance, ſoit par le pompement ſubtil de la plus forte partie des matieres avec des bourdonnets, &c. En un mot, on doit & on peut faire le panſement le plus compliqué, ſans que les mains ſe trouvent remplies de pus & de médicamens.

5°. Les panſemens exigent un certain ordre; après qu'on a nettoyé une plaie, il faut appliquer ſucceſſivement les bourdonnets, les plumaceaux, les emplâtres, ou les linimens, les étoupades ou compreſſes, le bandage & les liens. Pour ce qui concerne le bandage, on arrête d'abord les liens qui concourent le plus à le ſoutenir: on paſſe enſuite à ceux qui ſervent proprement à le fixer: on débute donc aſſez généralement par les liens ſupérieurs; on finit en mettant dans une ſituation néceſſaire la partie ſeule, ou le corps entier de l'animal, ce qu'on exécute par le ſecours du licou, des longes, des ſangles, des ſurfaix, des entraves, des ſoupentes, du chapelet, & autres moyens quelconques capables d'en borner les mouvemens ſelon le beſoin & l'exigence des cas.

6°. On fera les bandages avec adreſſe & légéreté, pour n'occaſionner de la douleur, que le moins qu'il eſt poſſible, & pour ne pas dégrader des portions tendres & végétantes qui ſuccedent dans une plaie, ou un ulcere aux portions qui ont été détruites.

7°. Les panſemens doivent être fréquens ou rares: on ne peut néanmoins fixer d'une maniere préciſe les juſtes limites des intervalles à mettre entr'eux, & on ne peut s'en tenir ici qu'à des regles purement générales, c'eſt aux éleves inſtruits à prévoir toutes les exceptions. Tout panſement, dont l'objet principal eſt de contenir les parties, ne doit pas être fréquent: les fractures, les luxations n'exigent enſuite de la réduction que d'être maintenues; & en les ſuppoſant compliquées, nul ne peut ſe déterminer ſur les ſoins plus ou moins multipliés qu'elles demandent, qu'en

comparant & en balançant l'éminence du danger du dérangement des os, & celle du péril qui pourroit résulter de la complication. Dans l'éxomphale, il ne s'agit aussi que de contenir l'intestin, de même que dans l'hémorrhagie, où il est urgent de s'opposer à l'effusion du sang, soit par la voie de la ligature, soit par les effets des styptiques suffisans ordinairement dans l'ouverture des petits vaisseaux, soit enfin par le moyen de la compression; ce ne seroit pas dans ces cas remplir l'indication, que de réitérer souvent les pansemens.

On en doit dire de même, 1°. relativement aux plaies récentes; la levée continuelle de l'appareil détruiroit inévitablement les liaisons heureusement renouvellées entre les parties, elle donneroit mal-à-propos & fréquemment accès à l'air, & produiroit une infinité de désordres. 2°. Dans ce cas, ou succede à une premiere suppuration d'un plaie compliquée, le suc homogene, qui doit procurer la régénération & la réunion des parties, cimenter leur consolidation & s'assimiler avec elles; pourvû néanmoins que ce suc ne fût pas surabondant, & que son croupissement dans le sein ou le foyer de la plaie, ne fit appréhender sa perversion. 3°. Dans le cas de l'emploi des topiques, dont l'action & l'efficacité ne se manifestent, qu'après avoir été fixés & appliqués un certain espace de temps. 4°. Dans des cas où les efforts de la nature n'accélerent qu'avec peine la guérison & où ils demandent à être secondés par la suppuration même, dans la résolution des tumeurs osseuses, dans les cas de tumeurs dues à la lenteur & à la viscosité des liqueurs, rebelles par leur dureté, inaccessibles par leur profondeur; dans celui de l'indolence & de la foiblesse des canaux engorgés, de même que dans les cas d'expulsion de toutes matieres nuisibles, &c.

Les pansemens seront fréquens au contraire, 1°. lors de la suppuration premiere d'une plaie, la matiere pouvant

s'aigrir, en irriter de plus en plus le fond, devenir caustique, creuser des fusées, des clapiers, refluer dans la masse, &c. &c. 2°. Quand les symptômes de la maladie augmentent en violence & ses progrès en rapidité, soit pour examiner l'état du mal, soit pour décider d'après les changemens que l'on apperçoit de ceux qui pourroient être nécessaires dans le moment, eû égard à l'application de nouveaux topiques. 3°. Dans le cas où l'on est obligé, comme dans les tumeurs œdemateuses, de recourir à des spiritueux à l'effet de rétablir le ressort des parties, de rendre aux liqueurs l'action & la fluidité qui leur manquent, d'autant que la dissipation ou l'évaporation dépouille bientôt ces remedes des parties dans lesquelles consiste leur efficacité. 4°. Lorsqu'il s'agit des plaies compliquées de quelques virus particuliers aux différentes especes d'animaux. 5°. Quand il est question d'une matiere corrompue, corrosive, maligne, telle que la sanie cancereuse de certains fics ou crapauds, la sanie putride & vermineuse de certains ulceres farcineux, la sanie maligne, que fournit quelquefois une carie, &c. 6°. Dans des cas de mortifications promptes, de dépôts critiques & inflammatoires. 7°. Dans celui de l'extraction de corps nuisibles & étrangers, d'esquilles piquantes qu'on ne peut obtenir dans une seule fois. 8°. Dans le cas d'un amas prompt & suivi de matieres quelconques dans quelque cavité.

Telle est la premiere partie de l'ouvrage que nous analysons : nous omettons la seconde, ainsi que nous l'avons observé, d'autant que l'éclaircissement qu'on en peut donner, dépend de la figure ; c'est la raison pour laquelle nous renvoyons la description du travail du cheval & de celui du bœuf à l'ouvrage même ; il n'en sera pas de même de la troisieme partie : nous examinerons avec M. de Bourgelat tous les différens bandages particuliers propres à l'art vétérinaire.

1o. *Le frontal ſimple ou bandage premier du front.* Ce bandage eſt formé d'une piece de toile de longueur proportionnée ; ſa largeur eſt fixée par l'intervalle des oreilles, ſa longueur par l'étendue du front, meſuré depuis les ſourcils juſqu'à la partie poſtérieure de la nuque ; chaque côté à la partie ſupérieure du bandage eſt raccourci d'un pouce au moins d'un repli, d'où réſulte une eſpece de cavité propre à loger l'éminence, qui ſe trouve à l'endroit du toupet. Cette piece de toile a à chacun de ſes angles un lien d'une longueur convenable ; les deux liens de la partie ſupérieure deſcendent le long de la ganache, ſe couſent au-deſſous de cette partie, viennent enſuite en remontant s'attacher ſur la nuque ; les liens inférieurs, à peu près de la même longueur des premiers, entr'ouverts à ſix pouces de leur naiſſance par une ganſe pour livrer paſſage à ceux-ci, vont pareillement ſe croiſer ſur la ganache, & remontent le long de cette partie pour ſe fixer également l'un à l'autre ſur la nuque dans l'endroit de ce bandage, où une anſe reçoit les uns & les autres de ces liens.

2o. *Le frontal compoſé.* C'eſt le deuxieme bandage du front : il eſt à peu près comme le frontal ſimple, il eſt ſeulement beaucoup plus étendu en longueur ; les replis qu'on pratique à celui-ci, ne different de ceux faits au premier bandage que parce qu'ils ſont plus conſidérables, & l'uſage en eſt le même : ſa partie ſupérieure, de même que ſon inférieure, n'a que la moitié de la largeur de la partie moyenne ; celle-ci ſe trouve environ aux deux cinquiemes de la longueur totale ; ſix liens ſe trouvent unis à ce bandage, deux ſuperieurs, deux moyens & deux inférieurs. Les deux moyens, qui partant de la partie la plus large, un de chaque côté, ſont chacun terminés par une anſe, deſtinée à donner paſſage aux liens ſupérieurs : ceux-ci traverſent ces anſes dans leur trajet

le long de la ganache, ils se croisent au-dessous de cette partie, & viennent en remontant sur la tête, où on les fixe par nœuds dans une anse supérieure semblable à celle de frontal simple. Ces quatre liens se soutiennent réciproquement.

Les deux liens inférieurs doivent être conduits sous la mâchoire : ils s'y croisent obliquement, ou en X : ils viennent en passant & remontent le long de la ganache, traversent la même anse des liens moyens, pour être, comme les supérieurs, fixés par nœuds sur la tête, ou pour être conduits & fixés sous la ganache, si les liens moyens ont trop de disposition à remonter.

3°. *Bandage contentif des oreilles.* Ce bandage est composé de deux pieces de toile, dont chacune a une forme triangulaire, mais mutilée en un de ses angles; elles sont unies par leur base & par le côté résultant de la mutilation de l'angle : cette réunion répond à la partie supérieure de l'encolure : les pointes se croisent ou se chevauchent sur le front; dans la partie moyenne & interne de ces pieces de toile, est un gousset destiné à loger les oreilles. Six liens principaux sont unis à ce bandage : deux supérieurs, deux moyens & deux inférieurs; les supérieurs ne forment ensemble qu'une piece & réunissent les deux parties du bandage : ils descendent de chaque côté de la ganache, & dans la partie moyenne de ce trajet, ils sont percés d'une ganse, destinée à recevoir les liens moyens. Parvenus les uns & les autres sous la ganache, ils se croisent & remontent pour être fixés ensemble par un seul nœud sur le sommet de la tête, où le bandage est muni d'une anse semblable à celle des bandages précédents. Les liens moyens partent de l'endroit, qui répond à la partie extérieure de la base des oreilles, se portant obliquement pour gagner la ganse pratiquée aux liens supérieurs, & descendent sous la ganache, pour après avoir remonté être fixés

comme les précédens. Les liens inférieurs, qui terminent le ſommet de chaque triangle, ſe portent de droite à gauche & de gauche à droite, en paſſant obliquement ſous les yeux, & ſont munis dans cet endroit l'un & l'autre d'une anſe pour recevoir leurs extrémités, qui, après s'être croiſées ſous la ganache viennent y paſſer & être fixées l'une à l'autre ſous le chanfrein; quant à ce qui concerne les liens particuliers, fixés au nombre de trois ſur le bord interne de chacune des pieces du bandage, ils ſe répondent de maniere qu'en ſe fixant les uns aux autres, ils tendent tous à rapprocher les deux pieces du bandage & conſéquemment les oreilles, ce qui étoit le but & l'objet de l'opération.

4o. *Bandage contentif de la partie ſupérieure de l'encolure.* Ce bandage eſt compoſé d'une piece de toile. Sa partie quarrée eſt deſtinée à couvrir le haut de la criniere, tandis que ſa partie antérieure, dont la largeur eſt d'environ ſix doigts, & dont le prolongement s'étend au-delà d'un pied, doit ſe porter ſur le chanfrein, juſqu'au deſſous des yeux; les bords latéraux dans leur partie moyenne ſont raccourcis d'un pouce au moyen d'un repli néceſſaire pour racheter la courbure du contour ſupérieur de l'encolure. Neuf liens ſont fixés à ce bandage, deux aux angles du prolongement antérieur de chacun huit pouces, & terminés par une anſe; quatre à chacun des quatre angles du corps du bandage: deux dans le milieu des bords latéraux, un dans le milieu du bord poſtérieur. Ce bandage appliqué ſur le ſommet de l'encolure, & le prolongement diſpoſé, comme il doit l'être, on fixe d'abord les liens, on les attache après les avoir fait paſſer dans les anſes des liens ſous la ganache ou ſur le ſommet de la tête: quant aux liens, ils marchent le long de la partie latérale & inférieure de l'encolure pour être fixés au

ſurfaix , & s'attacher à quelques-uns des anneaux, tandis que le lien parvenu ſur le garrot ſe bifurque pour aller de chaque côté aux anneaux de ce même ſurfaix; à l'égard des liens , ils embraſſent l'encolure & ſont fixés & arrêtés au-deſſous de cette partie.

N°. 5°. *Le bandage pour l'œil ſimple.* Il eſt composé de deux parties : la premiere qui eſt le ſoutien de tout le bandage, eſt une bande forte & large de trois doigts & d'une longueur ſuffiſante : cette bande, qui pourroit être une courroie appropriée pour l'uſage, eſt deſtinée à être fixée autour de l'encolure en prenant de deſſus la tête, juſqu'au-deſſous de la ganache; à cette piece ſe trouvent trois liens de toile ou trois bouts de cuir, dont l'un eſt préciſément ſur la tête, & les deux autres à chaque partie latérale, ou moyenne. La deuxieme partie de ce même bandage de toile, ou de peau, ou de cuir, préſente un quarré long échancré dans l'un de ſes angles, & doit être d'une grandeur convenable; les deux bords latéraux ou montans ſont raccourcis au moyen des replis, d'où réſulte une cavité pour loger la convexité de l'orbite & de l'œil; quant à l'échancrure, elle ſert à dégager l'oreille; à chacun des cinq angles eſt fixé un lien, ou une boucle, ſi la piece eſt faite de cuir; comme ce bandage doit être placé obliquement, des deux liens ſupérieurs le plus rapproché de l'oreille s'attache au lien du ſoutien, qui eſt ſur la tête, où le morceau de corroie qui peut former le même lien entre dans la boucle de fer, qui ſupplée au lien, ſi le bandage eſt de cuir. Le deuxieme lien ſupérieur va répondre au lien du ſoutien du même côté; le troiſieme va partant de l'angle inférieur réſultant de l'échancrure, s'attacher au lien du ſoutien. Le quatrieme & le cinquieme qui portent des angles inférieurs de la piece, paſſent & s'attachent ſous la mâchoire au ſoutien.

6°. *Bandage pour l'œil double.* Ce bandage eſt compoſé de deux parties, dont la premiere eſt le ſoutien de tout ce bandage & doit être garni de ſept liens, dont un eſt ſur le ſommet de cette piece conſidérée en place; la deuxieme eſt une piece de toile, formant un quarré légérement alongé pour s'accommoder à la largeur du front; & doit être d'une grandeur proportionnée; les deux bouts latéraux ſe trouvent raccourcis d'environ trois pouces par les replis, qui y ſont pratiqués à l'effet de favoriſer le logement des yeux, au moyen de la concavité que ces replis occaſionnent. La piece a ſept liens, un à chacun des quatre angles, un partant de chaque repli, & le ſeptieme du milieu du bord ſupérieur; ces ſept liens doivent répondre & être fixés aux ſept liens du ſoutien.

7°. *Bandage pour les plaies antérieures & latérales de l'encolure.* Les quatre angles de ce bandage, compoſé d'un piece de toile quarrée, ſont tronqués de maniere qu'elle préſente un octogone à peu près régulier: le bord antérieur eſt échancré pour loger l'endroit du goſier; des deux pointes qui terminent cette échancrure partent deux liens, qui paſſent au-deſſus de la tubéroſité de la mâchoire, & ſous les oreilles, pour être fixés l'un à l'autre par nœud ſur le front des angles les plus voiſins; de ces premiers, partent deux autres liens, qui ſont conduits ſur le ſommet de la criniere, & qui s'y nouent l'un à l'autre; les deux liens fournis par les angles ſuivans, ſe croiſent en X ſur le garrot pour ſe fixer, le droit à l'anneau gauche du ſurfaix, & le gauche à l'anneau droit; enfin les liens des deux derniers angles ſe portent à quelques-uns des anneaux de ce même ſurfaix, ou de ce même ſoutien.

8°. *Bandage du garrot.* Ce bandage compoſé d'une piece de toile en forme de quarré long, porte au milieu de chacun de ſes bords antérieur & poſté-

rieur, un repli qui en diminue la longueur d'environ trois pouces pour former une cavité propre à répondre à la saillie du garrot; les deux angles postérieurs de ce même bandage sont tronqués de deux ou trois doigts; il est muni de cinq liens, dont deux partent des angles antérieurs, deux des angles postérieurs & tronqués, & le cinquieme du repli pratiqué dans le milieu du bord postérieur appliqué par le milieu sur le garrot, où portent les deux liens antérieurs, de maniere à les fixer audevant du poitrail de l'animal, cette partie servant deslors de soutien; les deux liens postérieurs sont conduits sous la poitrine, & on les y arrête par nœuds & de côté, l'un étant plus long que l'autre. Le cinquieme lien ou une corroie qui y suppleroit, s'étendra le long de l'épine & sera fixé à une croupiere.

9°. *Bandage du poitrail.* Ce bandage est formé d'une piece de toile d'une grandeur proportionnée; la forme est à peu près un quarré, du milieu d'un côté duquel sort un appendice, ou prolongement d'une largeur mesurée sur la distance qui se trouve entre les avant-bras du cheval d'un ais à l'autre; ce bandage en cet endroit ne pouvant être froissé & réplié comme il seroit à son passage entre ces parties, s'il avoit la même largeur que sa portion supérieure, on doit regler celle de cet appendice sur les proportions de l'animal; le bord supérieur de ce bandage sera refendu, pour que la fente entr'ouverte d'un pouce & demi, ou environ, soit recouverte d'une piece de toile appliquée par couture, à l'effet de loger commodément le bas de l'encolure. A chacun des deux bords latéraux & dans le milieu de leur longueur, seront des replis qui les raccourciront de deux pouces chacun; par ce moyen ils peuvent répondre à la convexité du poitrail; on observe six liens à ce bandage, un à chacun des angles supérieurs qui doivent se croiser en X sur le garrot, pour s'attacher le droit à gauche & le gauche à droite, aux anneaux du surfaix, duquel

on a ſupprimé le poitrail & le ſuſpenſoir : deux autres liens partant des angles moyens, ſont conduits ſur le bras ſupérieurement au coude, & ſont fixés à quelques-uns des anneaux de ce même ſurfaix : enfin les derniers liens forment les liens inférieurs, ſe relevent de deſſous le ſternum, remontent ſur les côtés du thorax juſques ſur le garrot, où ils ſont fixés par un nœud l'un à l'autre.

10°. *Bandage pour la partie inférieure de la poitrine.* Ce bandage eſt compoſé d'une piece de toile quarrée, tronquée légérement dans ſes angles poſtérieurs, & plus conſidérablement dans ſes angles antérieurs : on obſerve un appendice ou prolongement triangulaire à ſon bord antérieur, ce prolongement dans l'application du bandage, paſſant entre les avant-bras de l'animal : ce bandage a ſept liens. Le premier partant de la pointe de l'appendice, va s'attacher à un des anneaux du poitrail du ſurfaix; deux latéraux les plus voiſins de la baſe de l'appendice, ſont conduits de derriere le coude à la naiſſance de l'encolure ſupérieurement, pour y être fixés par nœud l'un à l'autre : enfin les deux derniers liens partant du premier angle, réſultant de la mutilation, remontent le long des flancs juſques ſur la croupe pour être fixés aux anneaux de ſurfaix.

11°. *Bandage pour les parotides, ou avives.* Ce bandage fait d'une piece de toile, a environ ſix pouces de largeur ſur aſſez de longueur pour s'étendre d'un parotide à l'autre en paſſant ſous la ganache. Ses bords antérieur & poſterieur ſont refendus dans leur milieu, au milieu du tiers de ſa largeur, au droit l'un de l'autre, pour, à l'aide de l'application d'une piece, ou d'une ſorte de gouſſet fixé par couture, augmenter l'étendue du bord antérieur, qui doit loger la ganache, d'environ trois pouces, & celle du bord poſtérieur, qui doit loger le goſier d'environ deux pouces ſeulement. Des angles antérieurs partent deux liens que

l'on conduit ſur le milieu du front pour y être attachés par nœud l'un à l'autre. Les deux angles ſont légérement mutilés, & du milieu du pan qui en réſulte, s'élevent des liens, qui marchent juſques ſur la partie poſtérieure de la nuque, où ils ſont fixés & noués l'un à l'autre.

12°. *Bandages pour les maladies des glandes maxillaires & ſublinguales.* Ce bandage doit être compoſé d'une piece de toile, qui a la forme d'un triangle, dont les deux côtés ſeroient égaux & auroient ſur une baſe d'environ ſept pouces, dix-huit pouces de longueur, ſi ce même triangle n'eût été tronqué dans ſon ſommet & réduit à moitié; on obſerve à ſa baſe une échancrure en demi-cercle, à l'effet de loger commodément le goſier.

Quatre liens principaux lui ſont unis. Ces liens terminent les angles réſultans du bord échancré, cheminent le long des parotides, pour être fixés l'un à l'autre ſur la nuque. Les liens partant du tiers inférieur du bandage & préciſément du lieu où il répond au maſſeter, marchent en droite ligne pour être attachés l'un à l'autre, à la partie antérieure des os du nez, & à ces mêmes liens viennent s'unir par couture, à environ quatre doigts de leur naiſſance; au point des brides partent des angles inférieurs, qui aſſujetiſſent la partie inférieure du bandage contre l'auge.

13°. *Bandage ſur la région de l'omoplate.* Ce bandage eſt formé par une grande piece de toile d'une figure à peu près trapezoïde; on obſerve à la partie moyenne de ſon bord antérieur, un repli d'environ trois pouces, & il en eſt un autre d'environ un pouce & demi, pratiqué au bord inférieur dans le lien qui répond au-deſſous de la pointe du bras. De ces deux replis réſulte une eſpece de cavité propre à recevoir cette même pointe. On appliquera ce bandage dans un ſens oblique; le côté ſupérieur de ce trapeze a environ cinq pouces de longueur; le côté antérieur fait angle

droit avec le premier côté ; le repli en interrompt la ligne droite, & en réduit la longueur à environ un pied & demi. Le côté inférieur coupé d'abord parallelement au bord ſupérieur, & par conſéquent d'équerre avec le côté antérieur, a ſon angle mutilé de quelques doigts ; vient enſuite le repli, & après ce repli un pan coupé de ſept à huit pouces de longueur, qui regagne le côté poſtérieur. Ce bandage a ſept liens, deux aux angles du côté ſupérieur, un à l'angle inférieur du côté antérieur, un quatrieme entre le troiſieme côté & le grand pan coupé, un cinquieme à l'angle formé par le pan coupé & le commencement du côté poſtérieur, un ſixieme à quatre doigts plus haut, enfin un ſeptieme à cinq pouces au-deſſus de celui-ci.

14°. *Bandage pour l'articulation même de l'épaule.* Ce bandage eſt formé d'une piece de toile à peu près quarrée : ſon angle ſupérieur eſt tronqué de quelques doigts, ſon bord ſupérieur antérieur eſt légérement échancré, pour ſe prêter à la ſaillie de l'omoplate ; un autre bord eſt raccourci d'environ trois pouces par deux replis qui en diviſent la longueur en trois parties à peu près égales ; le troiſieme bord eſt ſur une ligne droite, enfin au quatrieme eſt pratiqué un repli d'un travers de doigt dans ſon milieu ; de ces divers replis & échancrures réſulte une cavité ſuffiſante pour offrir un logement à la ſaillie du bras ; ſix liens ſervent à fixer le bandage, trois antérieurs & trois poſtérieurs.

15°. *Bandage pour le coude.* Ce bandage compoſé d'une piece de toile, eſt garni de différens replis tendant les uns & les autres à l'amener à une forme propre à ſe mouler ſur celle de l'olécrane. Cinq liens ſervent à le fixer.

16°. *Bandage pour le dos.* Une piece de toile préſentant un quarré long forme le bandage ; les deux angles poſtérieurs en ſont tronqués d'environ quatre

doigts : ses bords antérieur & postérieur sont, dans leur partie moyenne, refendus pour être alongés, l'antérieur de trois pouces, le postérieur d'un pouce & demi seulement, au moyen de deux pieces appliquées par couture comme deux especes de gousset. Six liens, un à chaque angle, sont adaptés à ce bandage.

17°. *Bandage des reins & de la croupe.* L'étendue de ce bandage est telle, qu'il peut couvrir toute la croupe & même une partie des reins. Les angles postérieurs en sont tronqués d'environ quatre pouces. De cette mutilation résultent six bords dans la piece, dont cinq sont à peu près égaux entr'eux, l'intérieur ayant le double de leur longueur : on observera dans chacun des autres cinq bords un repli d'environ deux doigts pour répondre à la convexité de la croupe. Six liens, trois de chaque côté, sont unis à ce bandage & partent de chacun de ces angles.

18°. *Bandage pour la fesse.* Une piece de toile une fois & demi aussi longue qu'elle est large, compose ce bandage ; il faut en considérer les bords ; le supérieur oblique, l'antérieur aussi oblique, l'inférieur, enfin le postérieur. La longueur de l'antérieur oblique est diminuée de trois pouces par un repli pratiqué dans son milieu & celle de l'inférieur de quatre pouces au moyen de deux autres replis ; mais elle est restituée par une piece triangulaire ajoutée, les replis n'ayant point eu son abbreviation pour objet, & n'ayant été fait que pour ménager une concavité nécessaire à la réception de la fesse.

19°. *Bandage pour le dessous du ventre.* Ce bandage est formé d'une piece de toile présentant un quarré long, sa longueur étant deux fois sa largeur. Dans le milieu de chacun des grands côtés est un repli : celui du côté antérieur n'est que d'un travers de doigt, tandis que celui du côté postérieur est de plus d'un pouce ; l'un & l'autre favorisent le logement de la convexité

convexité du ventre. Chaque petit côté porte trois liens, un à chaque angle & un dans ſon milieu dans la direction de la figure de la piece; on l'applique ſous l'abdomen.

20°. *Bandage pour les maladies des bourſes.* Ce bandage fait d'une piece de toile, imite par ſa forme un triangle alongé, tronqué dans ſon ſommet; on y remarque quatre liens, deux attachés aux angles de la baſe dans la direction de cette même baſe, & deux autres attachés à la partie tronquée près des angles & dans la direction de l'axe du triangle. Cette piece eſt placée de maniere à être contentive de l'appareil appliqué ſur les bourſes.

21°. *Bandage pour la fiſtule à l'anus.* Ce bandage eſt une eſpece de fronde à quatre chefs, c'eſt-à-dire, un morceau de toile long & refendu en deux branches, à chaque extrémité, l'enfourchure des inférieurs étant plus aiguë que celle des ſupérieurs, qui doivent embraſſer le tronçon de la queue, tandis que les autres ne contiennent que le principe du ſcrotum. On adapte un lien à chaque diviſion ou à chaque chef.

22°. *Bandage pour les hernies ombilicales.* Ce bandage eſt de cuir; ſa forme eſt un quarré long, légérement échancré dans un de ſes grands côtés, pour éviter de gêner le fourreau, tandis que le côté oppoſé offre une ſaillie dans ſon milieu, qui répond à la partie antérieure de l'abdomen. Chacun de ſes petits côtés porte trois courroies également eſpacées, & laiſſant autant de vuide entr'elles qu'elles ont de largeur; ces courroies ſont tirées du même cuir dans la direction des grands côtés; trois d'entr'elles, d'environ un pied de longueur, portent les boucles & ceignent le corps du côté gauche, les trois autres ayant aſſez de longueur pour paſſer ſur le dos de l'animal & venir ſe boucler aux premieres. Une ſeptieme courroie eſt bredie à angle droit au milieu du côté antérieur

de ce bandage. Cette courroie, de la même largeur que les au[illegible] ſon milieu une boucle à ardillon avec un paſſant pour, ſon extrémité percée de différens trous, être reçue dans cette boucle après avoir paſſé entre le ventre & le ſurfaix : c'eſt ainſi qu'elle peut empêcher le bandage de gliſſer en arriere; la face interne de ce bandage, formée d'une peau de mouton paſſée à l'huile, doit s'appliquer par ſon milieu contre le ventre de l'animal. Ce milieu ſous cette même peau eſt armé d'une plaque de fer, d'environ cinq pouces de diametre, convexe de trois ou quatre lignes, laquelle eſt appliquée ſur la face externe au moyen d'un cuir qui la recouvre, & qui dans toute ſa circonférence eſt couſu à cette même face.

23°. *Bandage pour les plaies du graſſet.* La forme de ce bandage eſt un triangle, dont la baſe ſeroit à peu près quatre fois la hauteur, les deux côtés étant égaux & également raccourcis d'un pouce par un repli pratiqué à chacun d'eux; à chacun des angles eſt attaché un lien.

24°. *Bandage pour l'avant-bras.* Ce bandage eſt formé par une piece de toile; on doit en remarquer les côtés, le ſupérieur, de dix-huit à vingt pouces de longueur, eſt échancré de trois pouces de profondeur dans toute cette longueur; les côtés droit & gauche, longs d'environ un pied, ſont droits en eux-mêmes, mais obliques, & ſe rapprochent dans leur extrémité inférieure au point que le côté inférieur n'a que dix pouces de longueur; toutes ces meſures au ſurplus ne ſont exprimées ici que pour indiquer à peu près les proportions du bandage : on applique ce bandage de façon que l'échancrure embraſſe le pli de l'articulation, & que les côtés droit & gauche ſe réuniſſent au milieu de la face externe de l'avant-bras, & y ſont rapprochés l'un de l'autre par cinq cordons partant de chacun de ces côtés & noués les uns aux autres.

25°. *Bandage pour le genou.* Ce bandage eſt tiré d'une piece de toile quarrée, dont le côté ſupérieur eſt alongé de deux pouces & plus, par deux fentes recouvertes de pieces appliquées par couture ; la premiere de ces fentes deſcend parallelement au côté le plus voiſin, juſqu'aux deux tiers de la hauteur du bandage, à la diſtance de trois pouces ; la ſeconde faite à trois pouces de diſtance de la premiere, ne deſcendant que de trois pouces ſeulement ; il en eſt encore une troiſieme pratiquée au milieu de la piece : elle eſt d'environ un pouce & demi de largeur ſur trois de hauteur. L'angle le plus voiſin de la premiere fente eſt tronqué de deux ou trois doigts ; le bord latéral répondant à cette mutilation, eſt lui-même tronqué d'un pouce & demi, meſuré ſur le côté inférieur, & de ſix pouces meſuré ſur lui-même ; le côté oppoſé eſt auſſi tronqué de la même maniere, de telle ſorte que le côté inférieur ſe trouve réduit à ſept pouces. Chaque bord latéral porte cinq liens répondant l'un à l'autre.

26°. *Bandage pour la jambe poſtérieure.* La figure de ce bandage eſt trapezoïde : ce bandage eſt ſi compoſé, qu'on ne peut le décrire ſans voir la figure ; nous dirons ſeulement qu'à ce bandage ſont attachés quatre principaux liens dans ſon bord ſupérieur, & quatre autres petits liens à chacun de ſes bords latéraux.

27°. *Bandage du jarret & du canon poſtérieur.* Ce bandage eſt formé d'une piece de toile, dont l'étendue eſt celle qui ſe trouve entre le haut du jarret & le milieu du boulet de l'animal ; ſupérieurement elle eſt entr'ouverte de quatre pouces de profondeur ſur autant de largeur, meſuré ſur le bord ſupérieur, qui dans ſon principe avoit quatorze pouces de longueur, le bord inférieur n'en ayant que huit ou neuf, tandis que les latéraux auſſi dans leur principe décrivoient une ligne droite ; chacun de ces bords latéraux porte un repli, qui le raccourcit d'un pouce & demi ; l'infé-

rieur eſt alongé d'environ deux pouces par une piece appliquée ſur une fente pratiquée dans ſon milieu.

28°. *Ferremens pour les fractures des os du nez.* Ce ferrement eſt composé de deux lames de quinze lignes de largeur ſur une & demi d'épaiſſeur, plus fortes à leur extrémité ſupérieure & dans les endroits deſtinés à leur ſervir de point d'appui & de point de compreſſion : elles s'étendent depuis environ un pouce au-deſſous de la commiſſure des levres, juſqu'à cinq pouces au-deſſus de la tête ; elles ſont fidelement contournées ſur les parties qu'elles doivent couvrir. Une eſpece d'anneau quarré, formé de dehors en dedans, termine leur extrémité ſupérieure; & l'application de ces anneaux l'un contre l'autre, leur procure un point d'appui réciproque, tandis qu'un boulon à quatre pouces & demi au-deſſous de cette même extrémité, les comprime de dehors en dedans, l'un par ſa tête, l'autre par ſon écrou. Chaque bande eſt coudée à cet effet ſur plat en dedans, & percée l'une d'un trou quarré pour recevoir la partie quarrée de la tige du boulon, & l'autre d'un trou rond, pour en recevoir la partie filtrée, au moyen de laquelle l'écrou opere le reſſerrement ; le plus inférieur des coudes appuyé directement ſur la nuque ; les extrémités inférieures de ces lames ſont retournées en ourlet ; il y a onze trous à chacune de ces branches, dont ſix au long de la rive antérieure depuis l'ourlet juſqu'à un quart de la longueur totale, quatre au long de cette même rive après quatre pouces d'intervalle, & un ſeul au long de la rive poſtérieure, vis-à-vis le milieu des quatre derniers dont nous venons de parler; les uns & les autres ſont égaux, ayant trois lignes de largeur & ſix lignes de longueur; ils ſont eſpacés auſſi de ſix lignes. Ils offrent un paſſage à des liens qui correſpondent très-exactement entr'eux. Les antérieurs d'un côté ſe fixent avec les antérieurs de

l'autre, les uns sur le front pour contenir le ferrement de concert avec les liens venant de chaque trou postérieur s'attacher sous la ganache, & les autres sur le chanfrein pour contenir l'appareil placé sur la fracture.

29°. *Ferrement pour les fractures du boulet & de la couronne, ainsi que pour les luxations de ces parties.* Ce ferrement consiste en une bande de fer de cinq lignes d'épaisseur sur un pouce de largeur; sa partie supérieure présente deux oreilles, lesquelles embrassent le canon audessous du genou, les oreilles se trouvent percées chacune d'un trou propre au passage d'une courroie destinée à fixer la piece en cet endroit; à quatre pouces plus bas sont deux anneaux oblongs, unis par le moyen d'une chape commune, dont la longueur égale la largeur de la bande, & qui y est fixée à l'aide d'un ou de deux rivets, ces anneaux servant au passage d'une courroie, qui se fixe sur le canon. A environ quatre pouces au-dessous de la chape est pratiqué un premier coude pour suivre le contour du boulet, & un peu plus bas, un second coude pour suivre celui du pâturon. De ce dernier coude, la piece se prolonge en ligne, à peu de chose près, parallele à celle de la premiere partie de la tige, & elle est dans cet endroit & dans sa partie postérieure, munie de deux anneaux semblables à ceux dont nous avons fait mention. Des angles de ce prolongement partent deux autres oreilles percées comme les premieres, & situées de maniere qu'elles embrassent les deux talons de l'animal, tandis que du milieu de ce même prolongement par le jambage d'un T dont la tête coudée & relevée contient les quartiers du pied qui porte à plat sur toute cette partie, ce ferrement peut être d'usage pour les canons postérieurs.

30°. *Ferrement pour les fractures du canon, du genou, au cubitus, & du coude, ainsi que pour les luxations de ces mêmes parties.* Ce ferrement est une répétition du précédent dans toute sa partie inférieure: il en differe

par le prolongement de la tige ; qui postérieurement s'éleve jusqu'à l'origine de l'avant-bras : par une courbure sur plat & en arriere au droit de l'os crochu qu'elle reçoit : par la grandeur & la forme des oreilles, dont l'intérieur a six pouces de longueur, deux pouces & demi environ de largeur ; son extrémité antérieure étant percée d'un trou propre à livrer passage à une courroie & son milieu d'un autre trou formant l'écrou d'un vis. Cette vis est rivée à une plaque de tôle à la face intérieure de la grande oreille ; & qui vu sa grandeur est soutenue par deux vis. Cette grande oreille a sept pouces & demi de longueur, mesurée comme la pointe du milieu de la tige, & quatre pouces de largeur; son extrémité antérieure est percée de deux trous placés l'un sur l'autre, par où passent deux courroies qui avec celle qui part de la petite oreille, servent à fixer ce ferrement à la partie supérieure de l'avant-bras. On observera que le bord supérieur de la petite oreille est à peu de chose près de niveau avec le bord inférieur de la grande. L'usage de leur plaque se borne à maintenir par une compression plus ou moins forte ; l'appareil placé sur la partie malade.

31°. *Ferrement pour les fractures du tibia ; du canon & pour les luxations du grasset & du jarret.* Ce ferrement est une répétition des deux précédens, approprié néanmoins aux jambes postérieures ; sa tige étant pliée de maniere à suivre le contour antérieur de ces même jambes. Les oreilles supérieures sont semblables l'une à l'autre à même hauteur ; percées également chacune de trois trous à courroies, dont deux au long de leurs bords montans, & un au long du bord supérieur. Les oreilles destinées à embrasser le jarret sont, ou immobiles, ou mobiles par charniere. Dans le premier cas, elles sont munies dans leur centre d'une vis & d'une plaque comme dans le bandage précédent; elles sont percées de trois trous à courroies, dont l'un au long du bord montant ; & les deux.

autres au long des bords supérieur & inférieur. L'extrémité inférieure est semblable à celle des deux ferremens précédens. Quelquefois à cette extrémité des uns & des autres indifféremment, on substitue au T un fer ordinaire, à cela près, qu'il est prolongé en piece pour être percé en cet endroit de trous formant écrou. Les anneaux qu'on y distingue sont semblables à ceux du ferrement vingt-neuvieme. Il est deux chapes doubles dans la longueur du tibia, & une seulement dans la longueur du canon.

32°. *Ferrement pour contenir les épaules d'un cheval, qui a souffert une entr'ouverture.* Ce ferrement est composé d'une bande de fer pliée sur plat en conformité du contour que présentent les épaules de l'animal, quand on le considere de face : elle forme une sorte d'arçon, dont les deux mammelles sont largement épanouies à leurs extrémités, non en platine pleine, mais en platine évadée & réduite à une sorte d'anneau plat dans la vue d'éviter un poids inutile. Cet anneau est ovalaire dans sa forme ; son grand axe tend de l'avant en arriere & fait angle droit avec les mammelles, ou les branches qu'il termine ; son centre répond à l'emmanchement de l'épaule avec le bras ; cette sorte d'arçon a environ quinze lignes de largeur sur trois d'épaisseur dans toutes ses parties, excepté dans celle qui en forme l'enfourchure, qui doit reposer sur le garrot, & qui sans qu'il en ait rien coûté à son épaisseur, est élargie de quelques lignes antérieurement, & de quelques pouces postérieurement, à l'effet d'étendre le point d'appui de ce ferrement sur cette partie sensible, & par ce moyen de le lui rendre moins onéreux : cette piece seroit facile à entr'ouvrir, si elle ne se défendoit que par son épaisseur particuliere ; la véritable source de sa résistance est une autre bande de fer de trois lignes d'épaisseur seulement, comme la premiere, dont même la plus grande largeur, qui recouvre l'enfourchure, est réduite à neuf lignes, mais qui assem-

blée de champ sur cette premiere par les cinq tenons, à l'aide desquels elle la traverse par des trous ajustés ; ces tenons au surplus sont rivés intérieurement. Sur le haut & près de la rive postérieure de l'arcade, est un point implanté & fixé par rivure, propre à donner passage à une courroie de seize à dix-huit lignes de largeur, sa direction concourant avec celle de la rive.

Les deux anneaux plats portent chacun quatre trous taraudés pour recevoir quatre vis. Chacune de ces vis a un anneau pour qu'on puisse les tourner avec facilité, & se trouve filtré dans la longueur d'un pouce ou quinze lignes, à partir de l'anneau même ; vient ensuite un quarré d'une ligne de largeur, ayant de côté tout ce que peut fournir le corps de la vis réduit à cette forme, filet supprimé ; le reste de la tige est cylindrique sur le diametre du quarré précédent ; ces vis, par leurs parties filetées traversent les anneaux dans les écrous qu'ils leur présentent ; ils reçoivent par leur partie quarrée un embrase postiche, & elles traversent par leur partie cylindrique, le platine de tôle par des trous ronds pour être rivés sur la face intérieure de cette platine, sans perdre la liberté de tourner sur leur axe : or chaque branche de ce ferrement a sa platine emboutie sur la forme extérieure de l'épaule du cheval à traiter & présente des concavités convenables aux saillies de cette partie. L'anneau qui s'applique sur cette platine, la touche par tous les points de sa propre surface interne, tant que les vis sont entierement retirées ; mais si on les fait tourner, elles poussent la platine contre l'épaule ; par ce moyen cette même épaule est comprimée au point où on le juge nécessaire, & ce même point de compression subsiste jusqu'à un nouveau pansement.

Il auroit fallu des planches gravées de ces différens bandages pour pouvoir les décrire d'une façon à être compris généralement de tout le monde ; mais comme

on ne s'eſt propoſé dans cet ouvrage, que de donner ſimplement celles de quelques-uns des animaux domeſtiques, nous invitons nos lecteurs de recourir pour les planches à l'ouvrage même de M. de Bourgelat; & ſi nous en avons donné ici l'extrait, ce n'eſt que pour mieux faire connoitre cet ouvrage important.

QUARTAN. Un ſanglier en ſon quartan eſt un ſanglier qui a quatre ans.

QUARTIERS: en terme de maréchallerie, ce ſont les parois latérales du ſabot, les deux côtés du ſabot depuis la pince juſqu'au talon. Il faut qu'ils ſoient égaux en hauteur, ſans quoi le pied ſeroit de travers; ce défaut provient ordinairement d'une mauvaiſe ferrure.

QUATROUILLE: on donne ce nom à un poil étranger, mêlé à celui qui forme la couleur principale des chiens.

QUENOUILLE, en terme de chaſſe, eſt la même choſe que guide.

QUERELLEUR, ſe dit en termes de chaſſe, d'un chien pillart.

QUÊTER, ce mot s'emploie pour les veneurs qui vont détourner les bêtes avec le limier. On dit: *ce limier quête bien, & ce valet fait bien aller en quête.* On quête auſſi une bête pour la lancer & la laiſſer chaſſer avec les chiens courans.

QUÊTEUR: on donne ce nom aux chiens qui cherchent le gibier.

QUEUE. C'eſt la partie du derriere des animaux. Celle des oiſeaux de fauconnerie s'appelle balay.

QUEUE DE CHEVAL. Il faut que la queue du cheval ſoit ferme & garnie de poils; le tronçon en doit être gros, & il ne faut pas qu'elle ſoit trop haute ou trop baſſe; le cheval doit la porter horiſontalement & en trompe, comme on dit; celle qui ſe trouve dégarnie de poils, & dont les crins ſont rongés par une eſpece de dartre, qui occaſionne de grandes démangeaiſons au cheval, porte le nom de *queue de rat.*

Souvent aussi ces démangeaisons proviennent de faux crins qui croissent sous le tronçon, & qui sont extrêmement gros & courts ; & ce qui confirme cette assertion ; c'est que ces démangeaisons cessent ; lorsque ces faux crins ont été arrachés.

QUINQUEPORTE. C'est une espece de filet quarré, qui ressemble à une loge, & qu'on tend dans toutes sortes d'eaux. *Voy.* ce que nous en avons dit, art. *Poisson.*



R

RABATTRE. C'est une expression dont on se sert pour désigner qu'un limier ou chien courant tombe sur les voies de la bête qui va de tems & en donne connoissance à celui qui le ramene. En fauconnerie les oiseaux de proie rabattent sur le gibier.

RABLE. C'est la partie du dos des animaux ; on estime beaucoup sur nos tables un rable de lievre.

RABOUILLIERES. Ce sont des trous, que font les lapins dans les garennes pour se retirer ; les lapins y cachent leurs petits, pour les dérober à la voracite des oiseaux de proie ; quand un bois se trouve endommagé par les lapins, il faut s'attacher à détruire les rabouillieres.

RACCOUPLER. C'est remettre les levriers en *lesse* & en *couple*.

RACER. C'est un terme d'oiseleur, qui signifie faire faire race aux oiseaux.

RAFLE. C'est un filet dont on distingue deux especes ; l'une sert à prendre des poissons, & l'autre à chasser aux petits oiseaux ; nous allons donner ici la description de l'un & l'autre : le rafle à poisson est le premier dont nous parlerons : ce filet est ainsi nommé, parce qu'étant bien fait & tendu dans une grande ou petite riviere, pourvu que l'eau n'y soit pas trop rapide, il s'y prend une prodigieuse quantité de poissons. Il est composé de trois pieces, du coffre, de deux entonnoirs & de deux ailes. Le plus difficile à faire de tout ce filet, c'est le coffre, qui contient tout ouvert ou monté, six pieds de longueur, & qui a trois ou quatre pieds de diametre ou

d'ouverture entre les deux bords du cercle, selon la hauteur de l'eau, dans laquelle il doit être tendu; si on le veut de trois pieds de diametre, il faudra faire la levure de deux cents mailles d'un demi-pouce de largeur; lorsque la levure sera faite & les mailles enfilées, on attachera la ficelle à un clou; & on continuera de mailler à l'ordinaire, jusqu'à la longueur d'un pied; après cela il faudra joindre les deux côtés ensemble pour travailler en rond, c'est-à-dire, qu'au lieu de prendre la maille pour travailler à l'ordinaire, on prendra l'autre maille, faisant joindre les deux bords du filet; après quoi on continuera le filet toujours en rond jusqu'à quatre pieds de longueur, où étant parvenu, il faudra changer d'aiguille & en prendre une couverte de fils en double, pour faire un rang de mailles doubles; cela fait, vous reprendrez la premiere aiguille chargée de fil simple, de laquelle vous continuerez le filet, & vous travaillerez tout autour comme auparavant, en prenant une maille simple, ou pour mieux dire, la moitié de chaque maille double, & laissant l'autre pour faire dans un autre temps la même chose qu'à celle-ci. Après avoir ainsi fait deux rangées de maille, il faudra diminuer d'une maille à tous les quarts du filet.

Pour mieux comprendre le tout, supposons que le rang des mailles du tour du filet soit de deux cent: lorsque vous aurez fait les deux rangées complettes, prenez deux mailles à la fois pour n'en faire qu'une des deux, & quand vous serez à la cinquantieme, prenez-en deux autres ensemble, & poursuivez jusqu'à la centieme pour y en prendre encore deux autres à la fois, enfin à la cent-cinquantieme, vous ferez encore la même chose; c'est ainsi que le filet se trouvera diminué d'une maille à toutes les cinquantiemes mailles, qui font le quart de deux cent, ce qui fera quatre mailles de diminution par chaque rang. Cela s'observera à toutes les autres rangées suivantes; non

pas de cinquante en cinquante mailles, mais à tous les endroits auxquels on aura commencé de diminuer, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que vingt ou vingt-quatre mailles de tour, & c'est ainsi que le goulet ou l'entrée sera faite. Il faudra le laisser, & retourner prendre le rang des mailles qui faisoient la moitié des doubles, pour faire aussi deux rangées de mailles ordinaires tout autour. Ces rangées étant faites, on jettera des accrues de quarante en quarante mailles, jusqu'à vingt rangs; lorsqu'on aura fait ces vingt rangées sur le même moule, on en prendra un autre plus gros d'un demi-quart, pour y travailler dix autres rangs de mailles; & après ces dix rangées, on prendra encore un autre moule plus gros d'un demi-quart; on accroît toujours de la sorte par dégrés & on jette des accrues de quarante en quatre mailles jusqu'à ce que le filet ait six ou sept pieds de long, & que les dernieres mailles aient un pouce & demi de largeur; quand le filet sera assez long, on partagera le dernier rang des mailles en quatre parties égales; & pour achever ce filet, dont il ne se trouvera que la moitié de fait, vous reprenez par l'endroit où il a été commencé, pour en faire autant de l'autre côté que vous en avez de fait.

Pour commencer à monter le tout, vous aurez cinq ou six bâtons, ou petites perches de châtaignier, ou d'autre bois pliant, bien droites & unies, de longueur convenable, selon le tour que doit avoir le coffre du filet. Vous ploierez ces perches comme des cerceaux, & vous ferez joindre les deux bouts ensemble l'un sur l'autre; vous passerez ensuite le filet par dedans, & l'attacherez tout autour à ces cercles, commençant par en mettre un à l'entrée sur l'endroit où a été fait le rang des mailles doubles, & un à l'autre bout du coffre, & ensuite les deux ou trois autres entre ces deux-là également éloignés.

Faites ensuite tenir les deux cercles des deux extré-

mités du coffre par deux personnes, qui feront étendre le coffre également de côté & d'autre ; attachez les quatres ficelles séparément & en égale distance, au deuxieme cercle qui lui est opposé, ensorte que ces deux goulets soient toujours tendus roides, & que l'ouverture paroisse assez pour pouvoir y passer le pied chaussé ou un sabot ; & quant à ce qui concerne l'ouverture ou regard, il faudra le fermer avec une ficelle, qui lacera ensemble les mailles des deux côtés ; après quoi on aura une longue & forte ficelle, qui soit en double & qui embrasse toutes les ficelles des deux goulets, pour que, quand on voudra lever le filet de l'eau, on puisse fermer les goulets en tirant cette ficelle, & empêcher que le poisson ne s'échappe, lorsque les deux cercles de l'entrée du coffre viendroient à s'approcher l'un de l'autre. Cette ficelle du secret est une bonne invention pour frustrer ceux qui voudroient dérober du poisson.

Pour ajuster les aîles de la rafle, vous prenez une corde cablée, grosse comme le petit doigt, vous la cousez au bas du filet tout du long, vous y attachez ensuite de six en six pouces, des morceaux de plomb, longs de deux ou trois pouces, qui entoureront la corde. Après avoir ainsi accommodé les cordes du bas de la rafle, vous prenez plusieurs morceaux de liege, larges de deux ou trois pouces en quarré, épais d'un pouce : ils seront percés dans le milieu pour y passer une corde, qui sera aussi cablée & de même grosseur que l'autre ; vous arrangerez sur cette corde tous les morceaux de liege, éloignés de six ou neuf pouces les uns des autres ; après quoi vous y coudrez le haut du filet de la même façon que le bas ; il faudra laisser pendre au bout de chaque aîle un morceau de la même corde, tant du haut que du bas, long de trois ou quatre pieds, pour les attacher à des perches, lorsqu'on voudra tendre le filet : on peut mettre au bas du filet plusieurs sortes de morceaux de plomb,

Pour pêcher avec ce filet, ayez cinq ou six perches de saule, à peu près grosses comme le poignet, longues de neuf à dix pieds, & coupées en pointe par le gros bout, pour qu'elles entrent mieux. Coupez aussi des herbiers, s'il y en a dans le lieu où vous voulez tendre le filet : vous pouvez facilement les couper avec un instrument de fer; cet instrument est nommé par quelques pêcheurs un *fauchon*, & par d'autres un *volant*, à mesure que les herbiers seront coupés, vous les rangez hors du lieu dans quelqu'endroit proche du bord, pour qu'ils n'empêchent pas de tendre le filet.

Cela fait vous attachez une de vos perches à chaque bout des aîles du filet, savoir la corde du bas où est le plomb, au gros bout aiguisé de la perche, & celle du haut, à laquelle est le liege, vers le bout plus mince de la perche, plus ou moins éloignée de la corde plombée selon la profondeur de l'eau. Les perches se trouvant ainsi attachées, jettez le bout d'une autre corde à un homme qui sera de l'autre côté de la riviere; supposé que vous n'ayez point de bateau pour mener les aîles du filet, vous lierez cette corde à une des perches qui tiennent au filet.

L'homme ayant tiré la corde en tenant la perche, il la piquera tout près du bord, le gros bout dans le fond de l'eau; & vous piquerez l'autre perche opposée à votre bord vis-à-vis de lui; après quoi il vous rejettera un bout de sa corde, & vous lui renverrez encore l'aile du filet; comme vous avez fait la premiere, & tenant la perche de son côté entre ses mains, & vous l'autre qui est opposée.

Il faudra tous deux les porter en toute la longueur du filet, afin qu'il soit tendu bien roide, & chacun de vous fichera sa perche dans le fond de l'eau tout près du bord, comme vous avez fait les deux autres aîles : lorsque le filet sera tendu, on retiendra le bout de la ficelle du secret ou des goulets qu'il faudra couler

ſi bien dans l'eau, qu'elle ne puiſſe être découverte que par celui qui l'aura cachée.

Prenez enſuite une longue perche fourchue par le petit bout, avec laquelle il faudra pouſſer & étendre les herbiers, qui ſont coupés par tout ſur le filet, pour le cacher à la vue des voleurs, & pour y attirer le poiſſon, qui cherche ſouvent l'ombrage, quand le ſoleil eſt ardent; laiſſez caché dans cet endroit pendant une ou deux nuits votre filet; ſi l'endroit eſt bien poiſſonneux, il s'y prendra quantité de poiſſon; ſi vous ne voulez pas laiſſer votre filet dans l'eau pendant la nuit, de peur de le perdre, & que vous deſiriez ſeulement pêcher le jour, il faut le tendre de même que pour la nuit.

Après que la rafle ſera tendue, une perſonne ou pluſieurs iront bien loin avec le Fauchon pour couper les herbiers & approcher toujours peu-à-peu vers le filet, & foulant de temps en temps le fond & les bords de l'eau avec des boutoires ou perches, pour contraindre le poiſſon d'entrer dans le filet; quand vous aurez ainſi fait d'un côté, vous retournerez de l'autre pour faire la même choſe, & lorſque vous voudrez lever la rafle hors de l'eau pour prendre le poiſſon, vous attacherez une corde à chaque bout des aîles, qui ſont de l'autre côté de la riviere, & vous les tirerez à vous, avec la précaution de tenir ferme la ficelle du ſecret, de peur que le poiſſon qui eſt pris, ne s'échappe, comme il feroit, lorſque les cercles des deux entrées viendroient à s'approcher l'un de l'autre; car s'il vient à ſe débattre, il fait ouvrir les goulets & ſort à la fin; la maniere de ſe ſervir de cette ficelle s'apprend mieux par la pratique que par la théorie, elle eſt placée à deſſein de tromper les voleurs; comme ils ne ſe doutent point de la vaſe, ils croient en tirant le filet à la hâte, dérober le poiſſon, & ils le laiſſent échapper n'en connoiſſant pas le ſecret.

Voilà

Voilà tout ce qui concerne la rafle pour les poissons ; voyons actuellement ce qui a rapport à la rafle aux petits oiseaux ; celle-ci est un filet contre-maillé ; ou plutôt c'est une espece de tramail, ou de pantiere contre-maillée ; les aumées en seront faites en mailles quarrées, & les mailles seront larges chacune de trois pouces ; la toile ne peut être que de mailles à lozanges de la largeur de neuf lignes ; on fera chaque aumée de dix ou douze pieds de longueur, & la hauteur de six ou sept pieds, faite de fils bien retors en trois brins ; on fera la toile deux fois aussi longue & aussi large que l'aumée, & de fil brun délié, retors en deux brins ; pour le monter, on observera tout ce qui est prescrit dans l'art. *Pantiere*. voy. cet article.

On laissera seulement aux quatre coins deux bouts de corde, longs chacun d'un pied ; on en attachera en deux ou trois autres endroits des deux côtés pour lier la rafle à deux perches ; la corde qu'on coudra autour ne sera pas plus grosse qu'une plume à écrire, afin que le filet soit plus léger, ou moins embarrassant ; voici actuellement la maniere de se servir de cette rafle. Vous aurez deux perches bien droites & légeres, grosses comme le bras, & longues de douze ou quinze pieds, auxquelles vous attacherez le filet depuis le bout plus menu jusques vers le gros bout, en quatre endroits ; lorsqu'il sera ajusté, vous le pliez, & vous partez au moins quatre personnes, dont deux porteront le filet, un autre des torches de paille, & le quatrieme une forte & longue perche, qui servira pour battre les buissons ; vous suivez le long des chemins, garnis de fortes haies bien épaisses & à l'abri du vent ; vous y déployez le filet ; deux hommes des plus forts le prennent par les deux perches, le levent aussi haut qu'il est nécessaire, & tirent ferme chacun de leur bout, de façon que la rafle se trouve bien sans toucher à la haie, parce que la toile ou petit filet du milieu s'y accrocheroit ; & comme elle est délicate,

elle feroit auffi-tôt rompue. Celui qui porte le feu doit fe tenir derriere le milieu du filet, enforte que la lumiere fe trouve vis-à-vis le milieu de la rafle, éloignée d'une ou de deux toifes, felon la commodité de l'endroit. Pendant qu'on étendra le filet, le porte-perche paffera derriere la haie, & lorfqu'on l'avertira par quelque petit fignal, que le tout eft en état, il frappera deffus la haie pour en faire fortir les oifeaux ; ceux-ci s'éveillent tout épouvantés, & voulant fuir du côté du feu, qu'ils croyent probablement être le jour, ils donnent dans la rafle, où ils fe maillent & demeurent pris.

Il ne faudra pas s'arrêter à prendre les oifeaux qui font dans le filet, à mefure qu'ils fe maillent ; mais continuer de battre la haie jufqu'à ce que les oifeaux en foient fortis ; pour lors vous les ôtez tous, car il ne s'en peut échapper aucun, fi le filet n'eft rompu ; lorfque vous irez dans le bois, ne vous embarraffez pas dans les forts, vous rompriez la rafle, & vous ne pourriez l'étendre ; fuivez les chemins qui font à l'abri, & bordés de beaux buiffons taillis ; & quand vous remarquerez un bel endroit, déployez le filet, & faites fortir les oifeaux.

Ce qu'il y a de pénible dans cette chaffe, c'eft d'être obligé d'être quatre ou cinq perfonnes ; pour le refte, il eft agréable, puifqu'on prend des quinze & vingt douzaines d'oifeaux de diverfes efpeces dans une foirée ; plus il fait froid & noir, plus cette chaffe eft abondante. Cette méthode a un grand avantage fur toutes celles dont on fe fert pour prendre les oifeaux pendant la nuit, c'eft de pouvoir les attraper nonobftant qu'il faffe clair de lune, pourvu que l'on ne faffe pas de bruit, que le froid foit vif, & que l'on tende toujours le filet du côté du vent.

On gardera le filence le plus profond dans cette chaffe comme dans toutes celles qui fe font de nuit ; parce que fi l'on parle & fi on s'amufe à rire les

oiseaux préviennent cette ruse, tellement qu'étant éveillés par le bruit, au lieu de voler du côté du feu ils s'élevent en haut, & ils aiment mieux le plus souvent sortir du côté qu'on bat le buisson, que de celui où ils ont entendu parler & rire.

On observera encore, autant que la commodité du lieu pourra le permettre, d'étendre son filet du côté que vient le vent; parce ces oiseaux sont toujours perchés la tête du côté du vent; quoiqu'il ne donne point aux endroits où ils sont retirés.

RAIE. On donne ce nom à des poissons plats, larges, cartilagineux, & très-connus dans les poissonneries; ces poissons sont sans nageoires, ils nagent sur leur largeur & ils ont des piquans à la queue semblables à ceux des ronces; les especes d'aîles que les raies ont à la queue, ne servent qu'à diriger leur route; elles regardent toutes de côté, & elles ont toutes devant les yeux une taie, & près des yeux, des grands trous, qui sont ouverts quand la bouche est béante, & qui sont presque fermées quand la bouche l'est; elles ont aussi d'autres trous devant la bouche à la place des narines. Il se trouve des raies qui ont des dents, & d'autres qui en sont dépourvues; mais ces dents se trouvent remplacées dans celles-ci par un os âpre. Les ouies de toutes les différentes especes de raies se trouvent découvertes inférieurement; les seules choses qui les différencient, ce sont les aiguillons: les unes en sont armées dessus & dessous, les autres dessus seulement, & d'autres dessous le museau; enfin il s'en trouve qui n'ont des aiguillons qu'à la queue; quelques especes en ont trois rangs, & on en rencontre qui n'en ont qu'un. Ces aiguillons different encore dans les différentes especes; dans les unes ils sont foibles, mous & longs; & dans d'autres, fermes, forts & petits; tous sont également tournés vers la queue, excepté les plus longs qui le sont vers la tête. Le foie de certaines raies est rouge, & dans d'autres il est

jaune : mais leur rate eſt toujours dans l'entortillure de l eſtomac.

La raie eſt très-féconde & en même temps très-commune ; & la raiſon en eſt bien évidente, c'eſt qu'il n'y a point de poiſſon, ſi on en excepte la lamie, dont la gueule ſoit aſſez grande pour avaler les raies ; d'ailleurs leurs aiguillons empêchent les poiſſons d'en approcher.

Les raies reſſemblent aux poules : elles ne dépoſent leurs œufs qu'un ou deux à la fois, quoiqu'elles en aient beaucoup ; ces œufs ſont couverts d'une coque, qu'ils acquierent en ſortant de la matrice, & les autres ſont placés au-deſſus de la matrice.

On diſtingue de plus de quinze eſpeces de raie ; nous ne parlerons ici que des principales. 1°. La raie bouclée : elle eſt ainſi nommée, parce que ſes aiguillons ont la figure de cloux : c'eſt la plus délicate de toutes les eſpeces de raies. 2°. La raie étoilée ; elle a le corps orné de taches étoilées : elle habite la haute mer. 3°. La raie liſſe. Sa peau eſt parfaitement unie & ſon muſeau tranſparent. Sa chair eſt meilleure l'hiver que l'été. 4°. La raie au bec pointu : elle a paſſé pendant quelque tems pour le bœuf marin des anciens ; on fait ſécher la chair de ce poiſſon à la fumée & au ſoleil. 5°. La raie ondée. Son corps eſt oval & de couleur moirée ; il s'en trouve du poids de deux cens livres.

Il ſe rencontre quelquefois des raies d'une grandeur déméſurée. En 1734 on en pêcha une près de l'Iſle ſaint Chriſtophe, qui avoit douze pieds de long & dix de large ; elle avoit réſiſté pendant très-long temps aux efforts réunis de quarante hommes. Les voyageurs font encore mention d'un poiſſon monſtrueux, long de vingt pieds, qui s'élance hors de l'eau à une certaine hauteur, & y retombe avec fracas, ils l'appellent la *raie diable*. Les voyageurs trouvent le diable par-tout, quoique ſouvent ils n'y croyent pas.

Toutes les especes de raie sentent le sauvagin & ont une mauvaise odeur de mer; elles perdent cette mauvaise qualité en les gardant pendant quelque temps ; il est de fait que la raie transportée est meilleure que celle que l'on mange sur les bords de la mer ; sa chair est dure & de difficile digestion, mais elle est meilleure en hiver qu'en été ; on estime beaucoup le foie de ce poisson, il passe en France pour un mets exquis. Les raies se nourrissent de petits poissons, & habitent dans les lieux fangeux & humides de la mer près des rivages.

RAIRE. Cela signifie en terme de venerie, *crier* ; les cerfs raient lorsqu'ils vont en rut.

RALE. C'est un oiseau gros comme un pigeon, qui a les jambes & les doigts longs ; aussi court-il avec une rapidité extraordinaire : on distingue en général de deux especes de râle : le râle aquatique & le râle de terre.

Le râle aquatique est le plus grand des râles : il est long d'un pied, & quoiqu'il soit assez semblable à la poule d'eau, il ne sait ni nager, ni se plonger dans l'eau ; mais il court fort vîte & va se cacher sur le bord des rivieres, on diroit qu'il marche sur l'eau ; en volant il tourne ses pattes par en bas ; sa queue est aussi plus longue, & la tache sur le sommet du bec plus petite que dans la poule ordinaire ; son bec ressemble à celui du héron étoilé ; la mâchoire inférieure est un peu rouge ; le champ de son plumage approche pour la couleur de celui du râle terrestre ; en général cet oiseau n'a aucun des caracteres qui conviennent au râle proprement dit, ni à la poule d'eau ; il a une plume blanche de chaque côté de la queue, le dessous de la poitrine est bleu, le dessus du dos tanné, les plis des aîles blancs ; sa maniere de nicher & de nourrir ses petits est comme le râle de terre : on connoît le râle aquatique sous le nom de *poulettes d'eau* ; des Ornithologistes célébres ont

distingué deux autres râles, outre celui dont nous venons de parler. C'est le foulque, qui s'engraisse aisément, & qui devient alors aussi bon que la quercerelle; le deuxieme est un râle d'eau du Bengale, dont le bec est long & jaune, le col brun, les jambes sans poils & les griffes noires.

En général le râle d'eau a un goût sauvagin, qui rebute quelquefois jusqu'au peuple, si difficile d'ailleurs à rebuter; cependant on peut dire que sa chair est tendre & qu'elle a le goût de la poule d'eau.

Quant aux râles de terre, on en connoît trois especes. 1°. Le râle de genêt: il a le corps applati sur les côtés & semblable à ceux des poules d'eau; les jambes longues & nues au-dessus du genou; la queue courte, le bec longuet, & par toutes ses marques il a du rapport avec les oiseaux aquatiques; sa couleur est testacée & fort semblable à celle de la caille; son caractere consiste dans un bec qui est presque comme celui de la poule, dans les narines percées d'outre en outre, dans une langue entiere, & dans des pieds à quatre doigts plus longs que le bec.

Cet oiseau se nourrit de vers de terre; lorsqu'il marche, il s'appuie à peine sur le pouce ou le doigt postérieur; il se prend difficilement, quoiqu'on l'entende facilement: il pese cinq onces un tiers, & il est long d'onze doigts & demi; l'étendue de ses aîles est de dix-neuf doigts: il a de la peine à s'envoler; aussi vole-t-il mal, se tenant les doigts pendans comme un oiseau d'eau; il coaxe tout d'une tirade, comme la petite grenouille des haies, qu'on nomme communément *grenouille de saint Martin*, & les chasseurs y sont quelquefois trompés.

La chair de cet oiseau est exquise & bien plus estimée que celle du râle d'eau: elle est même plus délicate que celle de perdrix.

La deuxieme espece de râle de terre est le râle noir, il est charnu comme le merle, & aussi commun que

lui. Comme il n'a qu'un vol, il eſt aiſé de le prendre à pays découvert.

La troiſieme eſpece de râle de terre, eſt le râle rouge : il vit dans le bois taillis ; c'eſt le moins commun de tous les râles.

On chaſſe les râles au fuſil & aux halliers ; la chaſſe au fuſil eſt plus prompte, celle aux halliers eſt la plus ſûre ; voici comme elle ſe pratique : on prend des halliers de quinze à dix-huit pieds de long, & hauts de quatre mailles, dont chacun aura au moins deux pouces de large ; on les attache à des piquets éloignés de deux pieds en deux pieds, & on en place deux vis-à-vis l'un de l'autre ſur le bord de l'eau.

Il ſuffit de marcher à travers les joncs, en tirant tantôt d'un côté d'un hallier, tantôt de l'autre ; on ne verra point les râles s'élever, mais courir en fuyant ; c'eſt dans les mois de Mai & de Juin que cette chaſſe eſt la plus lucrative ; c'eſt alors que ces oiſeaux font leurs petits & on les trouve le long des étangs : comme ils chantent nuit & jour, les chaſſeurs ſont avertis ſûrement du lieu de leur retraite, & ils ne doivent ſe prendre de leur mauvais ſuccès qu'à leur maladreſſe.

RALLER. Le cerf ralle, quand il eſt en rut ; pour le ſanglier, il grumelle.

RAMAGE. C'eſt le chant naturel des oiſeaux : ce mot ſe dit auſſi en terme de vernerie, des branches d'arbres. On nomme *épervier ramage*, celui qui a volé dans les forêts.

RAMURE, c'eſt le bois de cerf.

RANDONNÉE : on ſe ſert de cette expreſſion, quand une bête donnée aux chiens, tourne deux ou trois fois aux environs du même lieu.

RAPPORT. Un valet de limier fait ſon rapport, lorſqu'il donne aux chaſſeurs ſes diverſes connoiſſances ſur les bêtes qu'il a détournées.

RAPPROCHER : on rapproche un cerf, quand on le parchaſſe avec un chien courant.

RASER : on dit en terme de fauconnerie *raser* l'air, c'est comme si on disoit, planer : on dit aussi *raser* par rapport au gibier qui se tapit contre terre pour se cacher ; la perdrix se rase, quand elle apperçoit les oiseaux de proie, & le lievre, quand il entend les chiens : on se sert aussi de ce terme pour désigner les chevaux, qui ayant passé sept ans ne marquent plus.

RAT. Sous le nom de rats on entend différentes especes d'animaux, qui approchent les uns des autres par leur configuration. Leur caractere est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire, point de dents canines, les doigts unguiculés, la queue nue, ou couverte de poils clair semés; la longueur de leurs queues & la différence de leurs couleurs en constituent les especes. Le rat domestique est le plus commun ; on en voit dans presque toutes les granges & les vieilles maisons : il a environ sept pouces de longueur & une queue de beaucoup plus longue que son corps ; ses oreilles sont grandes, arrondies, transparentes : il a quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derriere. Tout son corps est couvert d'un poil d'un brun obscur, & sa queue de très-petites écailles, entre lesquelles sont quelques poils clair semés.

Le rat des champs a, comme le rat domestique, la queue longue, grosse & arrondie & son corps couvert de poils bruns, excepté aux côtés. Ils ont l'un & l'autre les pieds de derriere plus longs que ceux de devant.

Le rat est carnassier, dit M. de Buffon, & même carnivore : il semble préférer les choses dures aux plus tendres ; il ronge la laine, les étoffes, les meubles ; il perce le bois, fait des trous dans les murs, se loge dans l'épaisseur des planchers, il en sort pour chercher sa subsistance, & souvent il y transporte tout ce qu'il peut traîner : il y fait même quelquefois des magasins, sur-tout lorsqu'il a des petits. Il produit plusieurs fois par an, sur-tout en été ; les portées

ordinaires sont de cinq ou six; il cherche les lieux chauds & se niche en hiver auprès des cheminées, ou dans le foin, la paille; malgré les chats, le poison, les pieges & les appâts, ces animaux pullulent si fort, qu'ils causent souvent les plus grands dommages dans les endroits où le voisinage des granges, des greniers & des magasins à foin, facilite leurs retraites & leur multiplication.

Ils se trouvent quelquefois en si grand nombre, qu'on seroit obligé de déserter, s'ils ne se détruisoient eux-mêmes; mais heureusement ils se tuent, ils se mangent entr'eux, pour peu que la faim les pousse, ensorte que quand il y a disette à cause du grand nombre, les plus forts se jettent sur les plus foibles, leur ouvrent la tête, & mangent d'abord la cervelle & ensuite le reste du corps. Le lendemain la guerre recommence, & dure ainsi jusqu'à la destruction du plus grand nombre; c'est par cette raison qu'il arrive ordinairement qu'après avoir été infecté de ces animaux pendant un temps, on les voit souvent disparoître tout à coup.

Les rats sont aussi lascifs que voraces: ils glapissent dans leurs amours & crient quand ils se battent; ils préparent un lit à leurs petits & leur apportent à manger. Lorsque les petits commencent à sortir de leurs trous, la mere les veille, les défend, se bat même contre les chats pour les sauver; un gros rat est plus méchant & presqu'aussi fort qu'un jeune chat: le rat le mord & le chat ne se défend gueres que de la griffe; ainsi il faut, pour résister au rat, qu'il soit non-seulement vigoureux, mais encore aguerri. La belette, quoique plus petite que le chat, est un ennemi que le rat redoute, parce qu'elle le poursuit jusques dans son trou, & qu'elle le suce pendant le temps même qu'il la mord; aussi le rat succombe-t-il presque toujours.

Il y a beaucoup de variétés dans l'espece des rats

domestiques, quant à la couleur; quoiqu'elle soit noirâtre pour l'ordinaire, on voit cependant des rats bruns, de presque noirs, d'autres d'un gris plus blanc & plus roux, & d'autres tout-à-fait blancs. Ces derniers ont les yeux rouges comme le lapin blanc, la souris blanche, & comme tous les autres animaux qui sont tout-à-fait blancs.

M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Paris & Membre de l'Académie Royale des Sciences, a observé que les rats sont particulierement sujets à la maladie de la pierre, sur-tout les mâles; les pierres se trouvent dans les conduits urinaires de ces animaux, dont les reins en général sont toujours malades, ulcérés & d'un gros volume, principalement lorsqu'ils deviennent vieux. Les rats grimpent aisément le long des murs; si on leur présente de la lumiere pendant la nuit, ils ne s'enfuient point, leurs yeux en sont éblouis; leur odeur dégoûtante, de même que leurs excrémens, font connoître que leur chair est plus chaude & plus acre que celle de la souris : on prétend que les chats ne mangent gueres que leurs têtes; on ne doit pas cependant en conclure que ces animaux sont venimeux, voy. art. *Venimeux*.

Les Auteurs débitent une infinité d'histoires fausses sur les rats, qu'il feroit trop long de rapporter ici; nous observerons seulement que l'Egypte, après le débordement du Nil, se trouve souvent si affligée de la multitude des rats acharnés à la dévastation du pays, qu'après avoir employé sans succès tous les moyens, que l'industrie humaine peut imaginer, les habitans de ce pays sont obligés d'avoir recours au secours céleste, c'est ce que nous apprend Elien.

Cet Auteur ajoute que ces animaux, dans la crainte d'éprouver alors la colere céleste, cédant à la force des cérémonies Religieuses & apparemment magiques qu'on employoit contr'eux, prennent leur parti & se retirent en très-bon ordre sur une montagne; ils for-

ment dans leur marche une eſpece de bataillon quarré; les jeunes ſont à l'avant-garde, les vieux conduiſent l'arriere-garde, ils ont ſoin de faire avancer les malades & les traîneurs. Si la tête s'arrête, tout s'arrête; on fait halte avec autant d'ordre que l'armée la mieux diſciplinée; ſe remet-on en marche, tout part. Si pluſieurs rats tombent dans l'eau, ils ſe tiennent mutuellement par la queue, afin de s'échapper tous à la file. Combien de merveilleux, mais en même temps de ridicule dans un parreil narré!

En Allemagne on eſt encore dans la fauſſe opinion, que parmi les rats il s'en trouve aſſez ſouvent un plus grand que les autres, qu'ils appellent par cette raiſon *le roi des rats*. Le roi, dit-on, s'aſſied ſur ſon trône & eſt nourri par ſes ſujets ſans rien faire. Pline prétend que les rats nourriſſent avec beaucoup d'amour & d'affection leurs parents accablés ſous le poids de la vieilleſſe; ce fait eſt viſiblement contraire à l'humeur carnaſſiere de ces animaux, qui ſe dévorent les uns les autres. Il doit par conſéquent être rejetté, comme marqué au coin de la fauſſeté.

Les éphémérides d'Allemagne font mention de pluſieurs rats blancs, dont l'un nourri par un particulier dans une cage, étoit ſi privé, qu'il avoit appris à diſcerner la voix de ſon maître, & à lui faire, pour ainſi dire, des careſſes, lorſqu'il approchoit de ſa cage. Un autre, lit-on auſſi dans les éphémérides, nourri dans un couvent de Cordeliers, étoit ſi familier, qu'il jouoit quelquefois avec les Religieux; mais ce qu'il y avoit de plus ſingulier dans cet animal, c'eſt qu'il faiſoit la chaſſe comme un chat, à tous les autres rats qui paroiſſoient dans le refectoire enſorte qu'il en tuoit tant qu'il en pouvoit attraper, ſans pourtant les manger. Le Docteur Fréderic Lachmun parle d'un rat blanc comme neige, qui, après avoir vécu en cage pendant ſept ou huit ans, fut à la fin tué par deux rats ordinaires, qui avoient forcé la cage. Or

il est à remarquer, ajoute notre Observateur, qu'un animal, qui d'ailleurs a la vie très-courte, se soit conservé pendant tant d'années.

Le rat mange de tout indistinctement, quoique cependant il aime mieux le dur que le mou: il boit aussi du vin & leche de l'huile, s'il en trouve dans les caves. Gesner dit avoir donné à des rats de l'aconit à manger, sans que cette plante leur eût été nuisible. Belon assure avoir vu un rat qui vivoit uniquement de semence de jusquiame. Scaliger dit que la fumée de la corne du pied d'un mulet, fait fuir pour l'ordinaire ces animaux. On prétend que si on prend un rat en vie, & si on le lâche ensuite, après lui avoir lié un grelot autour du col, il met tous les autres en fuite.

De tous les moyens qu'on peut employer pour détruire les rats, celui qui les fait périr le plus promptement, est l'arsenic en poudre, s'il n'en résultoit aucune mauvaise suite; on en met sur du fromage blanc ou autre, ou sur du beurre, mais on aura surtout attention de ne placer cet appât, que dans les endroits où les chiens & les chats ne peuvent aller, de peur qu'ils n'en soient empoisonnés; cependant comme cet expédient est très-dangereux, il vaut mieux avoir recours à d'autres.

Prenez, par exemple, une *querte*, ce qui fait à peu près la valeur d'une pinte de Paris, de farine d'avoine; quatre gouttes d'huile de bois de Rhodes, un grain de musc, deux noix de saint Ignace; réduisez le tout en une farine très-fine, & placez-le à l'endroit où il y a des rats; il faut continuer d'en mettre journellement, tant & si long-temps qu'on ne s'appercevera pas que ces petits animaux en aient mangé. La Société de Dublin a accordé en 1662, une gratification de cinq guinées au nommé Laurent *O'hara*, Auteur de cette découverte.

On a profité de l'inclination qu'on a remarqué dans les rats pour la destruction de leurs semblables; on

s'eſt ſervi conſéquemment d'eux-mêmes, comme d'un moyen fort ſûr pour en garantir une maiſon ; voici comme on s'y prend.

Vous tâchez d'avoir dix ou douze gros rats vivans; vous les renfermez dans un vaiſſeau de terre ou de bois aſſez ample, mais où ils ne puiſſent rien trouver à gruger ; vous en aſſurez bien le couvercle, pour qu'ils ne puiſſent pas s'échapper, & vous y ménagez un petit trou pour examiner ce qui s'eſt paſſé. Bientôt ces priſonniers preſſés par la faim ſe dévoreront les uns & les autres : vous allez voir de temps en temps combien leur nombre eſt diminué, & lorſqu'il ne reſte plus qu'un de ces rats, qui eſt le Thygeſte de la bande, vous le laiſſez courir dans la maiſon. Ce rat devenu féroce, & accoutumé à vivre aux dépens de ſon eſpece, détruira juſqu'au dernier tous les autres rats, bien mieux qu'aucun chat, parce que ces autres rats ne ſe défient pas de lui : il peut auſſi d'ailleurs pénétrer par tout.

Quand il aura bien nettoyé la maiſon, il ne s'agira plus alors que de vous ſaiſir du mangeur de rats, & d'en faire juſtice à l'inſtant.

Si vous faites une pâte dans laquelle entre du verd-de-gris, & ſi vous l'expoſez à manger aux rats dans les endroits qui ſont le plus fréquemment habités par ces animaux, tous les rats qui en mangeront deviendront furieux, ſe déchireront les uns & les autres, & ſe détruiront en fort peu de tems.

Vous pouvez auſſi vous défaire des rats & des ſouris (car les moyens que nous indiquons ſont les mêmes pour les uns & les autres de ces animaux), en les faiſant noyer : vous rempliſſez d'eau un grand vaſe de terre, dont le ventre ſoit large & l'embouchure fort étroite ; vous aurez cependant ſoin qu'il ne ſoit pas totalement plein d'eau, & qu'il s'y trouve au moins un vuide de quatre ou cinq doigts ; vous couvrez la ſurface de cette eau d'un morceau de

linge flottant, ou d'une pellicule très-mince; vous mettez dessus de la farine, ou du fromage, ou quelqu'autre amorce; les rats attirés par l'odeur & trompés par la solidité apparente de la surface, qui leur présente un mets de leur goût, y courent, enfoncent & se noyent. Autrement, & ce qui revient à peu près au même, vous pouvez encore mettre dans un chaudron d'airain de l'eau, vous couvrez cette eau avec de la menue paille de bled vanné; les rats s'y jettent pour chercher & manger le bled, & ils s'y noyeront quelque gros qu'ils soient.

Quelques expériences font présumer que ces animaux s'apperçoivent de la ruse, quand plusieurs de leurs semblables y ont péri; car on a beau alors changer le vaisseau de place, renouveller l'eau & l'amorce, vous ne pouvez plus les y faire noyer.

Vous pouvez encore vous servir d'un autre piege pour surprendre ces petits animaux: il ne vous réussira pas moins; vous coupez plusieurs morceaux de parchemin, vous les roulez, & vous en faites, en les cresant ou les collant, de petits capuchons, taillés de maniere que la tête d'un rat puisse y entrer sans peine; au fond de chaque capuchon, vous mettez des morceaux de noix, de fromage & d'autres amorces, & vous enduisez l'intérieur de poix liquide, ou de bonne glu; vous distribuerez ces capuchons autour des trous, où vous soupçonnez des rats: ils s'enfroqueront bien vîte, & cherchant d'abord à se sauver, pendant qu'ils courront de côté & d'autre dans cet équipage, vous les frapperez avec des baguettes, puis vous les prendrez sans beaucoup de peine, parce que se trouvant embarrassés de leur froc & ne voyant clair, ils ne pourront regagner leur trou.

Ou bien mettez tout simplement sur leurs routes des feuilles de parchemin frottées de glu & qui ne tiennent à rien; en se débattant, ils se rouleront avec le parchemin sans pouvoir s'en débarrasser.

Un expédient bien ſimple encore pour les noyer, c'eſt de mettre uniquement un bâton plat ſur un chaudron rempli d'eau, & de placer ſur le milieu de ce bâton du lard, du pain, des noix attachées avec du fil; les rats y voudront aller, le bâton tournera, auſſitôt ils tomberont dans l'eau & ſe noyeront, les quatre de chiffre que chacun ſait ordinairement faire ſont auſſi très-propres pour prendre les rats; on prétend qu'en brûlant dans les chambres & greniers communément fréquentés par les rats trois ou quatre poignées de bruyere, la fumée de cette plante, pourvu qu'elle puiſſe pénétrer exactement dans tous les coins & recoins, fait périr immanquablement ces petits animaux; on attribue encore la même vertu à la fumée de cornes de mulets & de vieux ſouliers; on aſſure encore que toutes les fleurs qui répandent une odeur forte, ſont un vrai moyen qu'on peut employer pour éloigner les rats.

Si vous mettez dans leurs trous des cendres de chêne, ceux de ces animaux qui en feront encendrés, deviendront galleux & mourront; rien n'eſt plus propre encore à ce qu'on dit, pour les faire mourir, que de mêler de la limaille de fer avec du levain, & de mettre de ce mêlange dans les endroits où ils abondent: ils en goûteront & périront à l'inſtant.

Voici encore un autre expédient qu'on peut employer pour les détruire: vous prenez une noix vomique, vous la mettez en poudre bien fine; vous mêlez de cette poudre avec du beurre & du lard pour en faire une pâte, vous en enveloppez gros comme une noiſette dans un morceau de papier blanc & fin, ou vous en formez des eſpeces de pois ſans les envelopper. Vous paſſez un, ou pluſieurs de ces pois ou paquets dans les trous des rats; quand ils en auront mangé, ils chercheront le grand air & mourront ſans paroître avoir envie de boire. Si par haſard un chien ou un chat venoit à manger de cette pâte, il en pour-

roit devenir fort malade, mais en lui donnant une cueillerée d'huile, dès l'instant vous le guérissez.

Vous pouvez aussi employer pour faire périr les rats, le mélange suivant; associez de la pâte de farine d'orge, ou de la semence de concombre sauvage avec de l'ellebore noir & de la coloquinte, & incorporez avec des griottes; la poudre de maron d'inde incorporée avec de la graisse fait encore, dit on, mourir ces animaux.

Une composition pareillement fort vantée pour leur destruction est la suivante : vous prenez quatre onces de staphisaigre pulvérisée, & trois parties de gruau d'avoine, vous les mêlez bien, & vous en formez une pâte avec du miel, vous en mettez un morceau dans les trous & aux endroits fréquentés par les rats. Quand vous collez quelque chose, si vous voulez empêcher qu'il ne soit dévoré par ces animaux dangereux, détrempez la farine de votre colle avec de l'eau, dans laquelle vous aurez fait infuser une bonne quantité de suie de cheminée.

Les habitans de la Louisianne construisent la plupart de leurs granges à bled presque toutes de nattes de cannes. Ces granges sont cylindriques, élevées de terre à la hauteur de deux pieds, garnies de nattes de cannes en dedans; leur fond porte sur de grosses cannes entieres; & le dehors en est aussi garni; les dents des rats ne peuvent les entamer à cause du verni naturel qui les couvre, il les empêche aussi de monter par dehors pour entrer par la couverture.

Outre le rat domestique dont nous venons de parler, il se trouve en France plusieurs autres especes de rats: le rat des bois est, après le rat domestique, celui qui se présente le plus naturellement; sa queue est très-longue & couverte de petites écailles; toute la partie supérieure de son corps & l'intérieur des jambes sont blanchâtres: on ne trouve cet animal que dans les bois. M. de Buffon pense que le prétendu rat

de

de bois eſt un ſurmulot ; ce n'eſt que depuis quelque temps qu'on le connoît ; ſon nom eſt très-impropre, car il differe autant du rat que le mulot de la ſouris ; il reſſemble plutôt au mulot qu'au rat, tant par ſa couleur que par ſes habitudes naturelles. Le nom de ſurmulot lui convient donc beaucoup mieux : ce nom ſignifie, *grand mulot*. Cet animal, dit M. de Buffon, eſt plus fort & plus méchant que le rat, l'épine de ſon dos eſt arquée comme celle d'un écureuil, & ſon corps plus épais : il a des mouſtaches comme le chat : on ne ſait pas le lieu de l'origine de ces animaux ; tout ce qu'on ſait, ils ſe ſont prodigieuſement multipliés dans la France, ce qui eſt d'autant moins ſurprenant, qu'on n'ignore pas actuellement que ces prétendus rats produiſent ordinairement, à chaque portée, depuis douze juſqu'à dix - neuf petits, & qu'ils engendrent trois fois par an. Les endroits où on s'eſt apperçu des ſurmulots pour la premiere fois ſont Chantilly, Marly la Ville & Verſailles ; les dégats qu'ils ont faits dans ces endroits, les ont bien vîte fait remarquer ; les mâles ſont plus gros, plus hardis & plus méchans que les femelles ; ſi on les pourſuit, & ſi on les veut ſaiſir, ils ſe retournent & mordent le bâton, ou la main qui les frappe ; leur morſure eſt non-ſeulement cruelle, mais dangereuſe ; une enflure conſidérable l'accompagne bien vîte, & la plaie, quoique petite, eſt long-temps à ſe refermer.

Les chiens ont autant d'acharnement pour chaſſer les ſurmulots, que les rats d'eau ; cet acharnement tient même de la fureur. Quand ceux-ci ſe ſentent pourſuivis, & lorſqu'ils ont le choix, ou de ſe jetter dans l'eau, ou de ſe jetter dans un buiſſon d'épines à égale diſtance, ils choiſiſſent l'eau, ils y entrent ſans crainte & nagent avec une merveilleuſe facilité ; ils ont cependant leurs terriers, & quand ils peuvent les regagner, ils y vont de préférence.

Les ſurmulots paſſent l'été à la campagne ; ils s'y

nourrissent de fruits & de grains: cela n'empêche pas cependant qu'ils ne soient très-carnassiers; ils mangent très-bien les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille; & quand ils pénétrent un poulailler, ils y causent pour l'ordinaire autant de dommage que le putois.

Lorsque le mois de Novembre approche, les meres, les petits & tous les jeunes surmulots abandonnent la campagne pour se retirer par troupes dans les granges, où ils causent de très-grands dégâts: ils hachent la paille, consomment beaucoup de grains & infectent le tout de leur odeur. Les vieux mâles restent dehors, chacun d'eux habite seul son terrier: ils s'y munissent de gland, de feve pour leur provision; ils remplissent leurs trous jusqu'au bord & ils restent au fond: ils ne s'y engourdissent cependant pas comme les loirs, mais quand il y a de beaux jours d'hiver, ils en sortent; ceux qui vivent dans les granges, en chassent les rats ordinaires & les souris; & depuis que ces animaux se sont si fort multipliés aux environs de Paris: on s'est apperçu que l'espece des rats domestiques y est diminuée de beaucoup.

Les Naturalistes placent aussi au nombre des rats les mulots, voy. ce que nous en avons dit art. *Mulots*.

Une autre espece de rat qu'on trouve dans notre continent est le rat d'eau: c'est un petit animal, qui approche pour la grosseur, d'un rat ordinaire; mais quant à son naturel & à ses habitudes, il a plus de ressemblance à la loutre; il ne fréquente, comme elle, que les eaux douces, & c'est pour l'ordinaire sur les bords des rivieres, des ruisseaux & des étangs, qu'on le voit communément; ils se nourrit de poissons; les goujons, les moutailles, les verrons, les ablettes, le frai de la carpe, du brochet, du barbeau, sont sa nourriture ordinaire: il mange aussi des grenouilles, des insectes d'eau, & quelquefois des racines & des

herbes ; il a tous les doigts des pieds ſéparés, & cependant il nage facilement ; il ſe tient fort long-temps ſous l'eau, & rapporte ſa proie pour la manger à terre, ſur l'herbe ou dans ſon trou ; c'eſt-là où les pêcheurs le ſurprennent quelquefois, quand ils cherchent des écreviſſes ; cet animal leur mord pour lors les doigts, & cherche à ſe ſauver en ſe jettant dans l'eau ; il fuit, de même que la loutre, les rivieres trop fréquentées. C'eſt avec une eſpece de fureur, que les chiens chaſſent le rat d'eau ; on n'en voit jamais dans les maiſons ni dans les granges : il ne quitte pas le bord des eaux, il ne s'en éloigne pas même autant que la loutre, qui quelquefois s'écarte & voyage en pays ſec à plus d'une lieue.

La tête du rat d'eau eſt plus courte que celle du rat commun ; ſon muſeau eſt plus gros, ſon poil plus hériſſé & ſa queue beaucoup moins longue ; ſes poils ſont mêlés de jaune & de noir dans la partie ſupérieure de ſon corps, & dans la partie inférieure ils ſont cendrés & mêlés d'un peu de jaune. Les mâles & les femelles de cette eſpece d'animaux ſe cherchent ſur la fin de l'hiver ; les femelles mettent bas au mois d'Avril ; leurs portées ſont de ſix ou ſept. La chair des rats d'eau n'eſt pas abſolument mauvaiſe, les payſans la mangent les jours maigres.

Le rat d'eau d'Europe ſe trouve encore en Canada, mais avec des couleurs différentes : il n'eſt brun que ſur le dos, le reſte du corps eſt blanc & fauve en quelques endroits ; la tête & le muſeau même ſont blancs, auſſi bien que l'extrémité de la queue ; le poil paroît plus doux & plus luſtré que celui de notre rat d'eau ; mais au reſte tout eſt ſemblable ; & l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne ſoient de la même eſpece. Le blanc du poil vient ſans doute, dit M. de Buffon, du froid du climat, & l'on peut préſumer, ajoute-t-il, qu'en recherchant ces animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada,

le rat d'eau blanc ; quoique cependant on n'en voie point dans les climats trop rigoureux du Pole. Willugby, Rai, & plusieurs Naturalistes ont donné dans l'erreur en parlant des rats d'eau, lorsqu'ils prétendent que ces animaux ont des membranes entre les doigts du pied.

Un autre animal qui paroît tenir de la nature du rat, est le loir ; aussi l'appelle-t-on le *rat velu*, voy. ce que nous en avons dit dans l'article qui le concerne au mot, *Loir*. Il est inutile de revenir ici à son sujet ; nous ne parlerons pas non plus des autres especes de rats : il sont la plupart étrangers à la France, & conséquemment ils ne doivent pas faire partie de cet ouvrage.

Nous finirons cet article par une anecdote, qui paroît confirmer le sentiment de Pline sur l'affection des jeunes rats envers leurs parens : cette anecdote a été écrite de Spithéad le 12 Avril 1757, par M. Joseph Pardew, premier aide du Chirurgien-Major du Lancestre, vaisseau de guerre de Sa Majesté Britannique, à un de ses amis résident à Londres.

J'étois, dit l'Observateur, ce matin dans mon lit à lire : j'ai été interrompu tout à coup par un bruit semblable à celui que font les rats, qui grimpent entre une double cloison & qui tâchent de la percer : le bruit cessoit quelques momens & recommençoit ensuite ; je n'étois qu'à deux pieds de la cloison, j'examinois attentivement ; je vis paroître un rat sur le bord d'un trou, il regarda sans faire aucun bruit, & ayant apperçu ce qui lui convenoit, il se retira ; un instant après je le vis reparoître : il conduisoit par l'oreille un autre rat plus gros que lui, & qui paroissoit vieux ; l'ayant laissé sur le bord du trou, un autre jeune rat se joint à lui : ils parcourent l'un & l'autre la chambre, ils ramassent des miettes de biscuit, qui au souper de la veille étoient tombées sous la table, & les porterent à celui qu'ils avoient laissé sur le bord

du trou. Cette attention dans ces animaux m'étonna, continue M. Pardew, je les obſervois même avec plus de ſoin. J'apperçus que l'animal auquel les deux autres portoient à manger, étoit aveugle, & ne prenoit qu'en tâtonnant le biſcuit qu'on lui préſentoit. Je ne doutai plus que les deux jeunes rats ne fuſſent ſes enfans, qui étoient les pourvoyeurs aſſidus d'un pere aveugle; j'admirois en moi-même la ſageſſe de la nature, qui a mis dans tous les animaux une intime tendreſſe, une reconnoiſſance, je dirois preſque, une vertu proportionnée à leurs facultés; dès ce moment, ces animaux abhorrés ſembloient devenir mes amis : ils me donnoient pour me conduire en pareils cas, des leçons que je n'aurois pas ſouvent trouvées chez les hommes. J'étois dans une rêverie agréable, admirant toujours ces petits animaux, que je craignois qu'on interrompît; le Chirurgien Major entra dans ce moment : les deux jeunes rats firent un cri pour avertir l'aveugle, & malgré leurs frayeurs, ils ne voulurent pas ſe ſauver, que le vieux ne fût en ſûreté : ils rentrerent à ſa ſuite, & lui ſervoient, pour ainſi dire, d'arriere-garde. Telle eſt l'obſervation de M. Pardew; ſi le fait eſt vrai, comme il l'aſſure, combien de matieres à réflexion!

Il y a dans le Rhin, près de Rudisheim une eſpece de petite iſle; au milieu de laquelle ſe trouve une tour, que l'on nomme dans le pays *Tour aux rats.* Selon la tradition du pays, on prétend que Halton II. ſurnommé *Bonoſe*, Archevêque de Mayence, fut dévoré dans cette tour par les rats. Ce Prélat, qui étoit le plus cruel & le plus méchant des hommes de ce temps-là, tomba malade dans une maiſon qui n'eſt pas éloignée de cette Iſle, & dont on voit encore les ruines : par un jugement extraordinaire de Dieu, ajoute-t-on, il y fut environné de tant de rats, qu'il étoit impoſſible de les chaſſer : il ſe fit pour lors tranſporter dans l'iſle, où il eſpéroit d'en être délivré;

mais les rats s'y multiplierent, y passerent à la nage & enfin le dévorerent.

Dans un temps de famine, cet homme cruel, dit l'histoire, fit assembler quantité de pauvres dans une grange, où il les fit brûler; alleguant que cette vermine étoit inutile, & qu'elle ne servoit qu'à manger le pain nécessaire aux autres. La plupart des habitans de l'Electorat croient cette histoire, & quelques-uns la regardent comme chymérique; il y a souvent de la précipitation & de la légéreté à recevoir trop rapidement ce qui tient du prodige, mais on peut bien pécher aussi par une trop grande incrédulité.

D'ailleurs on trouve deux histoires à peu près semblables dans le *Fasciculus Temporum.* Une infinité de rats, dit l'Auteur de cet ouvrage, se rassemblerent de toutes parts & se jetterent avec une espece de rage sur un certain Prince, au milieu de ses convives; ils ne le quitterent point qu'ils ne l'eussent entierement dévoré. Ce fait arriva vers l'an 1074 : on raconte la même chose d'un autre Prince de Pologne: ce Prince étoit Poppiel II. surnommé *Sardanapale.* Il avoit fait empoisonner les Princes de Pologne ses oncles, & avoit ordonné qu'on laissât leur corps sans sépulture; il sortit de ces cadavres, dit la chronique de Poppiel, des rats qui le dévorerent, lui, sa femme & ses deux enfans. Garon place cet événement en l'an 830, & il ajoute, en parlant de l'Archevêque Halton, que les rats rongerent jusqu'à son nom, qui étoit en plusieurs endroits sur la tour du Rhin; au reste l'histoire de Halton est très-amplement rapportée dans les chroniques rédigées par Thriteme, & dans les méditations de Camerarius. Calvisius raconte aussi qu'en 1013, un certain soldat fut dévoré par les rats. Si l'Histoire Sainte nous représente un Pharaon chargé de poux & de grenouilles, & un Herode dévoré de vers, pourquoi se hâteroit-on de traiter de fables, les histoires que nous venons de rapporter?

L'odeur mauvaiſe & dégoûtante des rats (on en peut dire autant des ſouris) fait qu'on n'en uſe point en aliment; cependant il ſe trouve des pays, où on les mange avec plaiſir; leur uſage n'eſt même ſuivi d'aucun mauvais effet; en Europe on a pour ces animaux une averſion naturelle; il faut être bien preſſé par la famine pour en pouvoir manger.

La médecine, qui ſait tirer parti de tout, fait cependant uſage de ces animaux; l'animal entier, ſon ſang & ſa fiente deviennent pour elle d'excellens médicamens : on prend deux ou trois rats (on peut auſſi prendre à leur place des ſouris), on les écorche, on en ôte la tête & les pieds, on les fait cuire & on les donne à manger aux enfans, qui laiſſent échapper leur urine pendant le ſommeil. Le peuple connoît très-bien ce remede, on l'a ſouvent vu, dit-on, réuſſir, mais il demande d'être répété pluſieurs fois; d'autres pour éviter le dégoût d'un mets auſſi déſagréable, font ſécher au four & réduire en cendres trois petits rats: ils les partagent en trois doſes à prendre dans la journée; ils les mêlent auſſi dans une omelette, ou avec tout autre mets pour les faire manger.

Ces mêmes cendres miſes ſur les verrues & ſur les engelures, ulceres, les guériſſent très-promptement. On attribue au ſang de rat un vertu diſcuſſive & réſolutive; on s'en ſert même pour réſoudre les tumeurs ſcrophuleuſes : le Docteur Hangerdron aſſure avoir vu ſous ſes yeux une jeune fille guérir de tumeurs ſcrophuleuſes par des ſeules frictions faites avec le ſang chaud d'un rat ouvert tout vivant; ces frictions furent continuées pendant quelques momens, & on eut en même temps la précaution de mettre autour du col de la malade, un ruban trempé dans le même ſang, & de l'y laiſſer juſqu'à ce qu'il tombât de lui-même; par le moyen de ce topique, les tumeurs

diminuerent insensiblement & disparurent enfin sans retour.

La fiente de rat ou de souris, connue dans les pharmacies sous le nom de *Musarda*, ou *Stercus nigrum*, est douée d'une vertu purgative ; si on en donne aux petits enfans trois ou quatre crottes dans le lait de leur mere, on les hache suffisamment ; les personnes délicates en delayent six crottes dans du lait; elles les passent en travers d'un linge & en prennent l'expression.

On pulvérise encore la fiente de ces animaux, après l'avoir fait sécher : elle se prescrit depuis douze grains jusqu'à un gros pour faire couler les urines, déterger les conduits urinaires & chasser les graviers. Ces mêmes crottes s'emploient aussi à l'extérieur ; on les fait dissoudre dans du vinaigre pour guérir la gratelle, on les mêle pulvérisées avec le miel & le jus d'oignons pour faire croitre & revenir les cheveux.

RAYER Quand on dit *rayer* les voies d'une bête, cela veut dire faire une *raie* derriere son talon. On ne le pratique qu'à l'égard des bêtes qu'on a dessein de détourner pour les faire connoître aux chasseurs.

RAZER, ou *raser*. C'est un terme de chasse qui s'emploie pour désigner le gibier qui se tapit contre terre pour se cacher ; la perdrix se rase, quand elle apperçoit les oiseaux.

REBONDIR. Les chiens rebondissent lorsqu'ils ont la queue droite & qu'ils sentent quelque chose d'extraordinaire.

REBUTÉ. Un oiseau rebuté est celui qui a perdu courage & qui ne veut plus voler.

RECELER. Le cerf est recelé, lorsqu'il demeure deux ou trois jours dans son enceinte, sans en sortir.

RECHASSER. C'est faire rentrer dans les forêts les bêtes qui se sont écartées dans les buissons.

RECLAMER. C'eſt un terme de chaſſe, qui ſignifie les pipeaux, les filets & autres inſtrumens avec leſquels on attire les oiſeaux pour les faire tomber dans le piege; on emploie auſſi ce terme en fauconnerie pour déſigner les oiſeaux de proie qu'on prend au poing avec le tiroir & la voix.

REDONNER. C'eſt un terme de venerie & de fauconnerie. On *relance* & on donne un cerf aux chiens, quand on le requête. Un faucon redonne à propos, quand il ſe remet ſans peine à la pourſuite du gibier.

REER, ou *rayer*. C'eſt, en terme de chaſſe, le cri d'un cerf, d'un daim, & d'un chevreuil, lorſqu'ils ſont en rut; les chevreuils reent preſque continuellement, quand ils entrent en amour.

REFAIT. C'eſt un terme de maréchallerie; un cheval refait eſt un cheval ruiné, ou qui a quelques défauts, dont un maquignon a pris ſoin pour en affronter quelqu'un.

REFUIR, ſe dit, en venerie, du cerf & autre gibier qui fuit devant le chaſſeur, qui raſe & revient ſur ſes pas pour dérouter les piqueurs.

REFUITTE. Par ces mots on entend les lieux où ſe rendent les bêtes fauves quand on les rechaſſe.

REFUS. Un cerf de refus eſt un cerf de trois ans.

REGUINDER. Un oiſeau de Fauconnerie ſe reguinde, quand il s'éleve en l'air par un nouvel effort.

REJETS. Ce ſont, en terme d'oiſeleurs, des petites baguettes élaſtiques qui ſervent dans les pieges qu'on tend aux oiſeaux.

REINS. En terme de maréchallerie, on qualifie du nom de reins les vertebres des lombes; mais en terme d'anatomie, ce ſont des viſceres qui ſervent à l'excrétion de l'urine, voy. les différentes deſcriptions anatomiques des quadrupedes. Les vertebres des lombes commencent à l'extrémité du dos, entre cette partie & la croupe.

Un cheval peut quelquefois éprouver un effort de reins, c'est-à-dire, une extension forcée des ligamens qui attachent les vertebres, ou une contraction violente des muscles dorsaux; cet accident est ordinairement occasionné par une chûte de fardeaux trop pesans; par des efforts faits à l'animal pour sortir d'un mauvais pas, en glissant, en sautant ou même en se relevant de l'écurie.

On s'apperçoit de cet accident aux mouvemens & à la démarche du cheval; il ressent une douleur extrême en reculant; sa croupe est bercée: elle chancelle, elle balance, si l'effort n'est pas considérable. S'il étoit considérable, le cheval est incapable de mouvement, & pour peu qu'on veuille le contraindre, son derriere qu'il traîne est sans cesse prêt à tomber; si l'effort est considérable, on ne peut le guérir.

REINTER: on dit qu'un chien est reinté, lorsqu'il a les reins larges & élevés en arc, c'est en lui un signe de vigueur.

RELAIS, c'est la distribution qui se fait dans les forêts, des chiens & des chevaux pour la chasse des bêtes fauves & pour celle des bêtes noires.

RELAISSER, se dit d'un lievre qui s'arrête sans aller au gîte, & qui se met sur le ventre à cause de son excessive fatigue.

RELANCER, c'est lancer une deuxieme fois une bête; on le fait d'ordinaire lorsqu'il y a des relais.

RELEVER; on dit en venerie le relevé d'une bête, lorsqu'elle sort du lieu où elle a demeuré pendant le jour pour aller se repaître.

REMARQUE. C'est le mot que crie celui qui mene les chiens, quand les perdrix partent.

REMARQUER. Se dit en fauconnerie de ceux qu'on mene à la chasse pour remarquer le départ des perdrix.

REMBUCHEMENT. C'est quand une bête est entrée dans le fort, & qu'on brise sur ses voies haut

& bas de plusieurs brisées. Le *faux rembuchement* se fait quand la bête entre quelques pas dans un fort, & revient tout court sur elle pour se placer dans un autre fort.

REMBUCHER. C'est la même chose que si on disoit, se remettre dans les bois; on dit, le lievre est *rembuché*, ce qui le rend difficile à relancer.

REMEDE. Par remede on entend dans l'Art Vétérinaire, comme dans la Médecine des Hommes, tout médicament, qui appliqué au-dehors ou pris intérieurement, cause dans les humeurs & dans tout le corps un changement salutaire; on en distingue de deux sortes: le simple & le composé. Le simple est celui qu'on emploie sans le mêlanger avec d'autres; le composé est un mêlange de plusieurs ingrédiens, qui se préparent selon les regles de l'Art.

L'aliment differe du remede, en ce qu'il nourrit & augmente la substance, tandis que le remede ne peut que l'altérer, soit qu'on l'applique extérieurement, soit qu'on le prenne intérieurement. Le venin differe du remede, en ce qu'il détruit la substance: on peut cependant l'employer quelquefois comme remede, mais c'est en corrigeant & même domptant ce qu'il peut avoir de mauvais: on le rend par-là salutaire, tant pour l'appliquer au-dehors, que pour le donner par la bouche.

Lorsqu'on emploie les remedes composés, il est à craindre que beaucoup d'ingrédiens, qui sont de qualité différente, ne s'alterent & ne se corrompent mutuellement, & n'agissent pas suivant l'intention de celui qui les prescrit & l'indication de la maladie; les remedes sur lesquels il faut être le plus réservé, sont les purgatifs âcres & narcotiques; ceux qui sont propres aux mulets, aux ânes, au cheval, sont également indiqués pour les bœufs; & si on les donne aux moutons, il faut les diminuer de trois quarts; cependant on ne peut rien statuer de certain sur cet

objet. Il eſt réſervé au praticien de faire attention au ſiege, à l'état, à la violence, à la gravité des cauſes & des ſymptômes de la maladie, aux forces vitales du malade, à ſon tempérament, à la maſſe, au volume de ſon corps, à une diſpoſition particuliere, qui ſouvent dépend de la conformation de la machine, des maux qui ont précédé : on aura auſſi égard à l'habitude & à la familiarité de l'animal avec tel remede, au régime auquel il a été tenu, au travail qu'il a fait, au pays où il eſt né & qu'il habite, à l'intégrité de ſes parties ; pour ce qui concerne le ſexe, les diſſemblances ne ſont pas auſſi ſenſibles que dans l'eſpece humaine : quand les maux ſont violens & enracinés, il faut qu'en général les doſes ſoient plus fortes que foibles; quant à l'âge, ſi la doſe pour un cheval eſt d'une once, il ſuffira qu'elle ſoit de trois gros pour le poulain d'un an, & de ſix gros pour celui de trois ans, en ayant toujours égard aux circonſtances particulieres.

Nous avons rapporté aux articles de chaques beſtiaux les remedes qui peuvent lui convenir : nous allons cependant en expôſer encore ici quelques-uns ; & pour rendre même cet ouvrage plus complet, nous donnerons le détail des principaux remedes qui ſe trouvent dans le *Parfait Bouvier.* Nous commencerons d'abord par indiquer les remedes qui conviennent pour les fievres des chevaux : on connoît qu'un cheval a la fievre, quand il a la tête peſante & immobile, lorſque ſes yeux ſont enflés, qu'à peine il peut les ouvrir, & que quelquefois ils ſe trouvent remplis d'eau, lorſque ſes levres & tout le corps ſont mous, que ſon haleine & tout le corps ſont brûlans, qu'il étend les jambes, qu'il eſt inſenſible aux coups, & qu'en marchant, il ſemble qu'à tout moment il doive tomber ; il friſſonne par tout le corps, ſes dents craquent, les teſticules ſont pendans, le ſcrotum quelquefois ulceré, les

ſillons ſupérieurs du palais mous, chauds & relâchés, le cheval rend en outre, au rapport d'Anatolius, des excrémens durs & deſſéchés; cependant il n'eſt pas toujours certain, que le cheval ait la fievre, quand il baiſſe ſa tête, qu'il étend ſes jambes & qu'il tremble; pour en être bien certioré, on préſentera de l'avoine ou de l'orge au cheval malade: s'il en mange, c'eſt ſigne qu'il eſt ſeulement fatigué, car il eſt de fait que le cheval qui a la fievre, abhorre toute ſorte d'aliment, eſt triſte & ne peut ſe relever; ſi la maladie augmente & ſi le cheval ne mange pas, il ne lui faut ſouvent que trois jours pour mourir.

Quelques-uns prétendent qu'on peut connoître la fievre par l'attouchement des oreilles, ou bien en mettant la main ſur le repli de l'épaule, mais cet attouchement ne peut fournir aucune conjecture réelle.

La fievre eſt occaſionnée, ſelon Apſite, par la laſſitude, les courſes violentes, la chaleur, la froidure & l'indigeſtion, ſpécialement par celle qui reconnoit pour cauſe d'avoir mangé des herbes nouvelles au printemps, ou du grain nouvellement moiſſonné, qui ſe dépouille difficilement de ſa bale.

Pour parvenir à la cure de la fievre, il faut tirer au cheval du ſang des tempes ou de la tête, le faire jeûner le premier jour, ne lui donner que peu à boire, & l'exercer modérément; ſi c'eſt l'hiver, on le couvrira bien & on le tiendra dans une écurie chaude; lorſqu'il commencera à mieux ſe porter, il faudra, ſi le temps le permet, le laiſſer aller paître ou arroſer ſon foin avec de l'eau fraiche, on lui augmentera ſon manger peu-à-peu, & on fera trèsbien de lui donner un peu d'eau d'orge dans le commencement.

Si le cheval a le ventre reſſerré, on lui donnera des mures nouvelles; s'il eſt trop lâche, on mêlera une livre de miel & trois livres d'eau bouillie, on lui en jettera à pluſieurs repriſes dans les naſeaux,

après quoi on le baignera dans de l'eau chaude & on le frottera d'huile & de vin, on le couvrira ensuite, lorsqu'il commencera à reposer. On lui donnera de l'aliment peu-à-peu, on lui tirera du sang des tempes à la quantité de trois livres, & le jour suivant, des veines qui sont au-dessus du genou, jusqu'à six livres, & on le nourrira bien.

On pourra encore le traiter de la façon suivante; on aura spécialement l'attention de le médicamenter en été dans un bain chaud, & en hiver dans une étuve, pour qu'il ait moins de frisson; on le nourrira médiocrement avec de la farine de vesce ou de bled, on lui donnera de l'eau froide, on lui lâchera le ventre avec des médicamens, on lui tirera du sang du cou, ou des veines qui sont aux environs de la poitrine ou de la gorge: on lui étuvera les genoux avec du vinaigre chaud, & lorsqu'il sera hors du paroxisme, on pourra le laver d'eau chaude.

Si la fievre est occasionnée par la lassitude, & si le cheval est languissant, on lui fera prendre pendant trois jours une livre de lait de chevre, quatre œufs cruds, un peu d'amidon, & du suc de pourpier mêlés ensemble, ce qu'on réiterera jusqu'à parfaite guérison.

Mais si la fievre est produite par une inflammation des amygdales, ou des ulceres de la bouche, ou par quelque fluxion catharrale, on tiendra l'animal chaudement, on lui frottera la bouche avec du sel, de l'oignon, de l'huile & de la poix: on le tiendra chaudement: on lui frottera les jambes avec de la lie de vin, dans laquelle on aura fait bouillir de la morelle, & si la saison le permet, on lui fera manger des herbes; si le sang coule de ses naseaux, on y injectera du suc de millepertuis.

Eumelius dit que si un cheval a la fievre, il faut lui tirer du sang du cou, & lui injecter dans les naseaux pendant trois jours de la casse, de la myrrhe,

de l'encens, à la dose de chacun six onces, un peu de sang de tortue marine & du vin vieux ; on lui fera ensuite prendre pendant trois jours une décoction froide composée de rhue, de persil, de pastenade, & de menthe.

Agathoricus ordonne pour un cheval qui a la fievre, de lui faire prendre trois œufs, six onces d'huile rosat, & une livre de bon vin ; mais il ne faut pas, ajoute-t-il, que l'animal soit dans un lieu resserré ou étroit, ni qu'il mange de l'avoine, mais seulement un peu de foin, qu'il boive souvent de l'eau froide, & en cas qu'il n'en veuille point, il faut lui en faire avaler avec la corne ; trois jours après on lui donnera de l'avoine, en augmentant peu à peu la quantité.

Pelagonius préfere un autre traitement ; quand la fievre, dit-il, est accompagnée de douleurs d'intestins, pour la guérir, il suffit de lui frotter le corps avec le mêlange suivant : on prend semence de toute-bonne & sumac de chacun deux onces, poivre blanc une once, deux livres de vin, jus de panais trois onces, semence de persil deux onces & demi, myrrhe quatre onces, germandrée deux onces, camomille trois onces, encens mâle quatre onces, poivre noire deux onces, gentiane une demi-once : on pilera ce qui doit l'être : on mêlera le tout ensemble & on en frottera le corps de l'animal.

Quelques-uns prétendent que pour chasser la fievre, ôter la douleur des intestins & restaurer le cheval atténué, il faut prendre deux onces de mauve, une demi-livre d'encens, une demi-once d'iris, une demi-livre de poivre, de la graine de laurier & de la semence de persil de chacune une once ; après avoir pilé le tout, on le lui fait avaler avec du vin.

D'autres se servent de la potion suivante : on prend du lait d'ânesse une livre, de l'huile quatre onces, du safran un scrupule, de la myrrhe deux scrupules &

une cueillerée de ſemence de perſil : on mêle bien le tout enſemble ; en hiver on pourra lui donner du froment humecté, & en été de l'avoine.

Un autre remede, c'eſt d'oindre tout le corps du cheval avec une livre de roſe, & autant de vieille huile ; vinaigre, huile commune, pourpier & feuilles de noyer de chacun une demi-livre ; menthe & rhue en quantité ſuffiſante ; on pile le tout, on le mêle enſemble, on le cuit, & on le réduit en forme d'onguent.

Une potion qu'on peut encore donner après la ſaignée dans la fievre eſt la ſuivante : prenez gentiane une demi-livre, ariſtoloche quatre onces, hyſſope, figues, abſynthe, de chacun deux onces, ſemences de perſil une demi-livre, rhue une poignée ; faites bouillir le tout avec de l'eau en ſuffiſante quantité : on reconnoîtra qu'il aura aſſez bouilli, lorſque l'eau ſera devenue noire ; on donnera à l'animal malade une livre de ce remede avec la corne.

Il y en a qui donnent en pareil cas la décoction de fenugrec, paſſé par un linge, ou la décoction de perſil, de rhue, de melilot & d'hyſſope.

Il ſe trouve quelques Auteurs qui conſeillent le remede ſuivant pour ôter la laſſitude & guérir la fievre des chevaux : on prend ſuc de panais une once, huile de laurier, iris, caſtoreum & ſuc d'hyſſope de chacun quatre onces, huile vierge quatre onces & demie, ſuc d'abſynthe une demi-livre : on mêle le tout enſemble & on en fait un onguent : ou bien on prépare une compoſition avec de l'aurone, de l'aunée, du nitre, du ſel, des bayes de laurier à la doſe de chacun deux onces : on mêle bien le tout enſemble & on en frotte le cheval.

Suivant d'autres Auteurs, on ne donnera pas à manger le premier jour à l'animal malade ; le lendemain on le ſaignera ſous la queue, & à quelque intervalle de diſtance, on lui fera manger à jeun pendant cinq jours des choux avec de l'huile : on lui donnera

pour nourriture des ſommités de lentiſque, d'olivier, de vigne ou quelques autres feuilles tendres, & avec une éponge pleine d'eau on nettoyera les ordures de ſa bouche & celles qui s'amaſſent aux oreilles : on lui donnera à boire de l'eau froide trois fois le jour, & il ne ſortira pas de l'écurie que lorſqu'il ſera guéri.

Pluſieurs appliquent un bouton de feu ſous les yeux, & lavent cette plaie avec de l'urine deux fois par jour, juſqu'à ce que les croûtes tombent & que la cicatrice ſoit ſolide. Ils ſcarifient même les oreilles juſqu'à ce que le ſang en coule.

D'autres donnent à manger aux chevaux malades de la farine de froment mêlée avec du vin; d'autres les lavent avec de la ſaumure, & les tiennent couverts & chaudement; d'autres leur donnent du miel & du vin mêlés enſemble, & en certain pays lorſqu'une mule eſt attaquée de la fievre, on lui donnera des choux verds.

La plupart des remedes que nous venons de rapporter ne ſont autre choſe, comme il eſt aiſé de voir, que de recettes informes que nous nous gardons bien de conſeiller, ou du moins ſi nous les ordonnions, ce ne feroit qu'avec beaucoup de modifications; cela nous prouve combien l'Art Vétérinaire étoit peu cultivé parmi les anciens, & combien il y a de réforme à y faire; toutes les fievres des chevaux ne ſont pas de même, & par conſéquent il leur faut un traitement différent, & ce traitement doit encore varier ſelon les circonſtances; nous allons donc diſtinguer ici les différentes eſpeces de fievre. Voy. ce que nous en avons déja dit aux art. *Cheval*. *Médecine Vétérinaire*, &c.

La premiere eſt la fievre éphemere : cette fievre ſe termine dans les vingt-quatre heures; ce n'eſt autre choſe qu'une effervefcence du ſang: toutes ſortes d'excès peuvent donner lieu à cette fievre, tels que le travail, la faim, la ſoif, les coups, les apoſthumes, les chûtes, les bleſſures, les obſtructions de la peau & les ali-

mens trop chauds; lorſque cette fievre eſt occaſionnée par le travail exceſſif, il ne faut pour la guérir que le repos; ſi c'eſt la faim qui a donné lieu à cette maladie, on la guérira en donnant de l'aliment; ſi c'eſt la ſoif, on donnera à l'animal malade des potions; ſi elle provient de coups, il faudra avoir égard à la partie offenſée: on la panſera & on remédiera ainſi toujours aux cauſes qui peuvent avoir donné lieu à la maladie.

La fievre tierce eſt la deuxieme eſpece de fievre à laquelle les chevaux ſont ſujets: elle commence par le friſſon & finit par la ſueur; quand elle eſt vraie, le paroxiſme ne dure que douze heures; quand il paſſe ce temps, elle eſt appellée bâtarde; les chevaux courageux ſont ſujets à cette fievre.

Pour y apporter remede, il faut tirer du ſang plus abondamment que n'ont preſcrit les Auteurs ci-deſſus cités; il eſt de fait que la ſaignée eſt fort ſalutaire en pareil cas, tant celle du cou que celle du palais & des autres parties; les breuvages ſont auſſi très-bien indiqués; on aura ſur-tout la précaution dans toute ſorte de fievres, & même dans toute ſorte de maladies, de tenir le ventre libre au cheval par des clyſteres mondifians faits avec une décoction de mauve, mercuriel, feuilles de violier, diaprunis, lenitif, miel & autres ſemblables.

Pour purger, on pourra faire prendre au cheval dix jaunes d'œufs, de la graiſſe de porc ſans ſel, ſix onces de caſſe, une once d'hiera picra & deux verres de vin.

La troiſieme eſpece de fievre eſt la quarte: elle vient ordinairement aux chevaux qu'on a nourris avec des alimens groſſiers & difficiles à digérer: on tiendra le cheval chaudement, & on le nourrira d'alimens chauds faciles à digérer, tels que des pois rouges, du foin arroſé avec du miel, des raves, du perſil & du fenouil; pour le purger, il faudra pren-

tre de la décoction de stœchas, de buglosse, de capillaire, avec du pouliot, de la casse & du catholicon.

La quatrieme fievre est la continue : elle est occasionnée par des humeurs putrides; dans cette espece de fievre on découvre de trois jours en trois jours de nouveaux accidens; on donnera dans ce cas au cheval malade des alimens qui humectent & qui rafraîchissent, comme chiendent, chicorée, pourpier; les boissons de farine d'orge sont aussi très-bien indiquées dans cette fievre & dans toutes les autres, de même que les clysteres faits avec la décoction ci-dessus indiquée, le catholicon, la benedicte laxative, le miel violet ou mercuriel, réitérés plusieurs fois le jour, & on saignera en outre l'animal du cou, du palais ou de la poitrine. On purgera comme pour la fievre tierce.

On voit souvent des chevaux gros & gras, & particulierement ceux de Flandres, avoir vers l'automne des fievres continues, très-difficiles à guérir, ce qui provient de l'abondance de pituite, occasionnée par des alimens grossiers; on exercera modérément les chevaux, on les frottera à contre-poil avec une huile chaude, telle que celle de mélilot & de camomille, & en cas que le ventre ne soit pas libre, on leur donnera des clysteres faits de décoction de camomille & de mauve, d'*hiera picra*, de lénitif & d'huile de lin; on purgera ensuite avec de la poudre d'aristoloche & de gentiane de chacune une once, trois onces de casse, une demi-once d'agaric, mêlés avec une suffisante quantité d'eau d'orge; la nourriture qu'on présentera à l'animal malade sera chaude & seche, tel que du persil, du foin arrosé d'eau de miel, de la pâte de son avec du miel, de la poudre de reglisse, des bayes de laurier & des pois chiches.

Quelques-uns prétendent avoir remarqué dans les chevaux une fievre quarte continue, mais elle est fort rare. On la reconnoît par le redoublement qui

ſe fait au quatrieme jour & par la ſiccité de la peau & les excrémens ſecs, noirs; elle ne vient qu'en automne, & aux chevaux de complexion foible: elle dégénere à la fin en hydropiſie.

Tels ſont les remedes qu'indique le rédacteur du Dictionnaire œconomique contre la fievre des chevaux; il rapporte auſſi des remedes pour leur laſſitude: ces remedes méritent d'occuper une place dans ce recueil.

Quand les chevaux ſont laſſés d'avoir marché, ou qu'ils ſont hors d'haleine, ou incommodés de trop longues évacuations, on leur donne de la fleur de farine, qu'on mêle avec d'excellent vin. S'il paroît quelques ulceres, on fait diſſoudre dans une chopine d'eau un ſcrupule de ſaffran, & on la fait avaler à l'animal.

On reconnoît qu'un cheval eſt dompté par la laſſitude lorſqu'il ne peut demeurer ſur les pieds ſans trembler, qu'il a la tête baiſſée, les oreilles panchées, les yeux enfoncés & le crin redreſſé; ſi on le pique, il leve la tête, mais auſſitôt il la baiſſe.

Pour le rétablir, il faudra avoir ſoin qu'il ait de la litiere bien douce pour ſe coucher; on lui fera enſuite avaler du vin un peu chaud avec de l'huile: on le frottera & on le lavera avec quantité d'eau chaude, on lui paſſera ſouvent la main ſur le dos: on le couvrira bien & on le tiendra chaudement.

Quant à ceux qui ſe mettent hors d'haleine en marchant, on leur donnera pendant ſept jours une chopine de vin & d'eau; ſi les flancs ſe gonflent, on ne leur donnera point de vin, mais on injectera dans le naſeau gauche deux livres d'eau & un demi-gros de ſafran, après qu'on l'aura frotté ſouvent.

Le trop grand cours de ventre affoiblit le corps & les forces du cheval, quoiqu'il ne ſemble pas malade; de même la perte de ſang ôte une grande partie des forces: c'eſt pourquoi on fera bien de le reſtaurer par

quantité de nourriture, & on l'excitera à manger par la diverſité des alimens.

En général quand ces animaux ſont las & échauffés, on les couvre bien de peur du froid, & on leur frotte la tête & l'échine avec un mêlange de graiſſe & de vin; il n'importe pas moins de frotter tout le corps des chevaux que ceux des hommes pour les délaſſer.

Nous trouvons encore dans le Dictionnaire Œconomique différens remedes contre la furie des chevaux, que nous allons rapporter pareillement ici.

Vous remédierez à cette furie, dit le Redacteur, & vous dompterez dans ces animaux ce vice, ſi après les avoir liés avec des cordes, vous leur jettez dans les naſeaux trois livres de gros vin, ou ſi vous leur faites avaler de la racine de concombre ſauvage, cuite dans deux chopines de vin avec du nitre.

On leur frottera auſſi rudement le corps, mais principalement la tête, d'ellebore noir bouilli dans du vinaigre, on leur fera faire beaucoup d'exercice; on les ſaignera aux cuiſſes & on ne leur donnera plus d'orge, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient plus modérés; quelques-uns les tiennent dans un lieu ſombre & tranquille, ce qui les rend ſouvent plus vicieux, ou les fait mourir; le plus grand de tous les remedes dans ce cas, c'eſt de châtrer le cheval.

Nous donnons le nom de remedes paſtoraux à ceux qui ſont uſités chez les laboureurs, les marquares, les bergers & les pâtres; la plupart de ces remedes ne ſont que des recettes aſſez informes qui ſe ſont perpétuées d'âge en âge parmi les gens de cet état, & qui ont formé juſqu'à ces derniers ſiecles la matiere vétérinaire. On ne commence que depuis peu à donner des principes ſur cette ſcience; l'Auteur du *Parfait Bouvier* a raſſemblé une partie de ces recettes; pour ne rien laiſſer à négliger dans un Dictionnaire

de l'étendue de celui-ci, nous allons donner l'extrait de ce petit ouvrage.

L'Auteur commence d'abord par indiquer la méthode de connoître l'âge des bœufs & vaches : on le connoît à leurs dents de même que celui des chevaux; ces animaux ont deux dents à la pince à quatre ans, huit à cinq ans, & à ſix les coins ſont à l'égal des autres; ces animaux ceſſent pour lors de marquer; quand il ſont plus vieux, leurs dents s'uſent, deviennent plus courtes, même à l'uni des gencives, ſe décharnent & branlent.

M. Boutrolle, Auteur de cet ouvrage, donne enſuite des obſervations ſur la ſaignée : on ne ſaigne pour l'ordinaire, ſuivant lui, les bœufs & les vaches que de trois manieres, à la veine du col ou jugulaire, avec des flammes pareilles à celles dont ſe ſervent les maréchaux pour ſaigner les chevaux, à la veine de l'œil & aux huit *petits galets* ou *caſignons*; la ſaignée de la queue, des oreilles, du lampas & de la langue eſt inutile; cependant ceux qui ne ſavent ſaigner autrement, y ont recours.

Il ne faut pas ſaigner, ajoute M. Boutrolle, dans les indigeſtions d'eau ou de manger, dans les bouchures, dans les flux provenans des raclures de boyaux, dans les flux noirs ou ſanguins, ni même dans les flux ordinaires; mais il ſera à propos de ſaigner dans les groſſes & médiocres fievres, dans les apparences d'abſcès, maux de cerf, tumeurs, lait épanché dans le ſang, dans le trop de ſang ou plénitude, dans le venin hâté ou venin dormant, dans les robinieres ou taurelieres, fourbures, ruptures, piſſement de ſang, hémorrhagie par le nez, mal de tête & maladies peſtilentielles, enfin dans toutes celles dont il ſera parlé ci-après.

La ſaignée du col ou jugulaire ſe fait de la même maniere qu'aux chevaux, à la reſerve que le plus ſou-

vent il n'eſt pas néceſſaire d'épingle, le ſang des bœufs & des vaches s'arrête aiſement ſeul.

La ſaignée de la veine de l'œil ſe fait par le moyen d'une ligature au bout du col près des oreilles, qu'il faut ſerrer de maniere à ne point empêcher la reſpiration : on attache l'animal par la longe à un piquet fort court, enſorte que le nez touche preſqu'à terre ; au-deſſus de l'œil on trouve avec l'ongle du doigt une petite cavité dans l'os: on pele la place avec un couteau en pinçant le poil avec le pouce contre la lame ; après quoi on prend un canif & on le plonge de biais dans cette cavité aſſez profondement pour couper la veine obliquement; quand la ſaignée eſt faite, on retire la ligature, il eſt inutile d'y rien mettre.

La ſaignée des huit petits galets ou caſignons ne conſiſte qu'à les couper tout-à-fait avec un couteau, à une ligne près de la peau.

De ces obſervations préliminaires, M. Boutrolle paſſe aux maladies : & il indique les remedes propres à les guérir ; il commence par les maladies de la tête ; il ſe forme, dit-il, des abſcès dans la tête : on s'en apperçoit, en ce que l'animal porte ſa tête baſſe, que les paupieres s'enflent, que les yeux ſont bordés de rouge & larmoyans, & qu'il ſort une grande chaleur par les naſeaux ; pour y remédier, on ſaignera dans les vingt-quatre heures des huit petits galets ; & ſi le mal continue, on fera deux ſaignées au col en douze heures; on donnera des breuvages rafraîchiſſans, tels qu'un pot d'eau, dans lequel aura bouilli du ſon : on y joindra une demi-livre de miel & deux onces des quatre ſemences froides pilées, ou ſi c'eſt en été, on y mettra deux poignées de feuilles de laitue & deux poignées de pourpier pilé : on répétera ledit breuvage deux ou trois fois le jour, s'il eſt néceſſaire.

L'hémorrhagie du nez s'arrête dans les bêtes à corne par le moyen d'une ou de deux bonnes ſai-

gnées de la veine du col, ſuivant la force de l'animal & de la quantité qu'il a perdu de ſang : on le mettra enſuite à l'eau juſqu'au ventre pendant une heure, ſi c'eſt en été, & un quart d'heure ſi c'eſt en hiver.

S'il arrive, comme cela eſt très-ordinaire, que la vache ſe caſſe une corne & qu'elle ne ſoit pas tombée tout-à-fait, il la faut faire ſauter de l'endroit où elle eſt caſſée pour en arrêter plus facilement l'hémorrhagie : on l'arrête par le moyen d'une poignée d'orties grieches, ou orties à fleurs blanches, qu'on pile avec une demi-poignée de ſel & qu'on enveloppe avec des étoupes ; il arrive encore très-ſouvent que les cornes recourbées rentrent vers la tête & bleſſent l'animal : on les coupera pour lors par le bout avec un fer tranchant que l'on fera rougir.

Quand les bêtes à corne jettent par les naſeaux, cela ne peut provenir que de l'engorgement du poumon ; s'il y a ulcere, il n'y a point de guériſon ; mais s'il n'y en a point, on guérira l'animal malade avec le remede ſuivant : il conſiſte dans un breuvage compoſé d'un quarteron de beurre frais, qu'on fait noircir ſur le feu comme celui de la friture ; après l'en avoir retiré, on y ajoute la plus petite meſure d'eau de vie & la même quantité de vinaigre de vin, avec environ un demi-gros de poivre blanc moulu ; le lendemain qu'on aura donné ce breuvage, on lui fera boire ce qu'elle rendra d'urine dans la matinée, & cela pendant quatre ou cinq jours de ſuite, pendant leſquels & même encore trois jours après, on lui donnera chaque jour dans de l'avoine une demi-once de foie d'antimoine & autant de fleur de ſoufre en poudre : on fera boire l'animal malade tous les jours environ une heure après midi, & on lui donnera ſa nourriture ordinaire.

On donne le nom d'ongle à une taie, qui part du coin de l'œil & qui vient couvrir la prunelle;

ce mal occaſionne beaucoup de douleur à l'animal & le fait larmoyer : on l'extirpe, dit M. Boutrolle, en prenant un ſol marqué, qu'on introduit doucement par-deſſous, après quoi avec une aiguille & du fil ou perce la taye, & en prenant les deux bouts du fil qu'on tire à ſoi, l'on coupe avec de petits ciſeaux la circonférence de cette taie : on tiendra les paupieres de l'animal bien ouvertes ; l'opération étant finie, on ſouffle un peu de ſucre blanc ou du ſel de verre une fois ſeulement.

Pour ce qui concerne les coups & les meurtriſſures des yeux, il ne faut qu'une compreſſe imbibée ſouvent de bon vieux vin rouge ; quant aux autres maladies des yeux, telles que les fluxions & autres humeurs & taiés qui ſe forment deſſus ou dans la prunelle, il faut ſaigner dès le commencement à la veine du col deux fois dans les vingt-quatre heures, & ſouffler tous les jours une fois dans les yeux du ſel de verre calciné de lui même, & à ſon défaut, de la poudre de tuile ou de cloportes.

M. Boutrolle parle enſuite d'une autre maladie de la tête, à laquelle il donne le nom de taupe ; cette maladie vient ordinairement ſur le col depuis les cornes juſqu'auprès des épaules : elle eſt occaſionnée ſouvent par quelques meurtriſſures, ou par un ſang trop épais, qui en ſéjournant forme un dépôt ; on attendra pour y apporter remede que la taupe ou enflure ſoit bien formée, après quoi on ouvrira la peau en quatre: on levera les quatre parties pour en bien découvrir toute la groſſeur, après quoi on la coupera en entier avec un raſoir, ſi le ſang ne cache pas le travail ; on prendra garde aux nerfs & aux gros vaiſſeaux ſanguins, il eſt quelquefois difficile d'en arrêter l'écoulement ; s'il arrive que le ſang gagne, on quittera l'opération pour ce jour, & on mettra dans la plaie des orties pilées avec du ſel pour arrêter le ſang, ce qui donnera aiſance pour couper le lendemain juſqu'à

la chair vive, après quoi on répétera la pareille dose d'orties & de sel.

Si c'est en hiver, on se sert d'amadou au lieu d'ortie : on en applique sur les vaisseaux que l'on voit saigner ; quant à la plaie, on la lavera tous les jours deux fois avec l'eau forte, que nous indiquerons ci-après, & on mettra de la térébenthine avec de la charpie de corde goudronnée ; après avoir incorporé dans un quarteron de térébenthine, deux jaunes d'œufs; si les chairs poussent trop vîte, on mettra un peu de verd-de-gris dans la térébenthine.

Si c'est en été, il suffira de laver trois fois le jour avec l'eau de cynoglosse : on mettra deux poignées de cette herbe dans un pot & demi d'eau de fontaine : on l'y laissera bien macerer, c'est de cette eau dont on se sert, & on appliquera sur la plaie un peu de marc ; l'eau de cynoglose est excellente pour toute sorte de plaies & très-douce : on attachera un bout de ficelle à chacun des quatre coins de la peau, après quoi on les nouera ensemble pour tenir l'appareil dans la plaie ; comme il arrive très-souvent que les chairs poussent vîte & qu'il se forme des bubons de chair gourmande, qui empêcheroient la réunion solide, on les saupoudrera avec de l'alun calciné sans en faire tomber dans la plaie, ce qu'on évitera aisément en se servant d'un plumaceau ; la plaie venant à se réunir, les quatre lambeaux de peau se retirent ; ils tombent, ou il les faut couper avec des ciseaux; on laisse ensuite la plaie découverte & on la lave deux fois le jour jusqu'à guérison avec l'eau ci-dessus indiquée ; sur la fin on saupoudre toute la plaie de la poudre à dessécher suivante, & pour faire revenir le poil, on frotte la place de miel un peu chaud deux fois en quatre jours : on prend pour faire cette poudre quatre gros de blanc de ceruse, pareille quantité de verd-de-gris, autant de sucre blanc, une demi-once de poivre, quatre gros de mine de plomb, deux gros

de litharge d'or : on reduit le tout en poudre fine & on saupoudre une fois par jour les plaies que l'on veut dessécher : on a soin de les mouiller auparavant avec de l'urine pour que la poudre tienne mieux.

M. Boutrolle donne en même-temps la composition d'une excellente eau pour les plaies ; dans un pot d'eau de fontaine, on mettra, dit il, pour quatre sols de couperose blanche, quatre blancs d'œufs durcis au feu, avec quatre pincées de rhue : on fait infuser le tout pendant vingt-quatre heures sans bouillir ; quand l'eau est faite, on la passera dans un linge ; après quoi on la mettra dans une bouteille bien bouchée : plus elle sera ancienne, meilleure elle sera.

Il se trouve naturellement, dit M. Boutrolle, au coin de la gueule de la vache, des barbes qui devenant quelquefois trop longues, l'empêchent de boire : on peut les couper avec des ciseaux sans aucun risque.

Passons actuellement aux maladies de la langue : elle se peut corroder ou cicatriser par un ulcere chancreux, qui se forme dessus ou dessous vers la racine, & qui par la suite la fait tomber ; dans le commencement on s'en apperçoit par une touffe de poils jaunâtres, un bouton, ou une vessie, quelquefois même par le chancre : on raclera dans ce cas la partie malade, ou cicatrisée, jusqu'à ce qu'elle saigne, avec une piece de vingt-quatre sols, mise un peu en taillant d'un côté, ou on l'emportera avec le bistouri & même des ciseaux ; après quoi on fera uu gargarisme avec fort vinaigre, poivre & sel, de l'ail, de la rhue, du blanc de poireau & deux gros de camphre dissous dans un mortier : on en étuvera bien la langue jusqu'à guérison.

Il arrive quelquefois que la bête à corne traînant le musle contre terre, rencontre quelquefois du venin ou de petits insectes qui le piquent ; si on s'apperçoit que le musle soit enflé, on pilera du plantin

& après en avoir exprimé le jus, on le lavera deux fois en deux jours, ensuite on le graissera avec de l'onguent de basilic chaud jusqu'à guérison.

Le goîtron est une enflure qui vient sous la gorge: cette enflure provient d'une inflammation des amigdales ou glandes du gosier, occasionnée par un sang épais; pour y remédier : on fera faire une bonne saignée à la jugulaire, & on graissera l'enflure deux fois le jour avec la mixtion suivante : on prend trois onces de savon d'Alicante qu'on coupe menu, un quarteron de graisse de porc, un petit pot d'eau de vie : on fait bouillir le tout ensemble & on s'en sert tout chaud.

Quant à l'enflure qui peut survenir au col, soit par accident ou par une saignée mal faite, on pourra se servir du beurre suivant, qui est tout à la fois aromatique, anodin, résolutif & émollient : on fera cueillir à la fin de Mai, ou au commencement de Juin, plein les deux mains de chacune des plantes ci-après indiquées : on en épluchera bien les grosses tiges : on mettra le tout dans une chaudiere : on y ajoutera douze livres de beurre frais, & douze pots de grosse lie de bon cidre ou de vin; on fera cuire le tout sur le feu pendant sept à huit heures; quand on l'aura retiré & que le tout sera à moitié refroidi, on pressera les herbes dans un gros linge pour en tirer le liquide : on le mettra dans des cruches, sans cependant les remplir, parce qu'il est sujet à fermenter pendant les chaleurs : on aura soin de le bien couvrir; il est à observer, qu'on ne mettra point de ce beurre sur les plaies, mais seulement autour & sur l'enflure seulement; ce beurre est excellent pour la tension des nerfs, la descente des boyaux & enflures; en un mots il résout, calme la douleur, ramollit, aide la circulation & donne nourriture à la partie; les herbes qui composent ce beurre sont la benoitte ou caryophillaire, le mouron à fleurs rouges, le basilic, le

pouliot, le thim, le romarin, la ſauge, la lavende, l'hyſſope, la ſarriette, la marjolaine, le laurier, le baume du Pérou, le baume commun qui eſt une eſpece de menthe, le coq-plante, la meliſſe, la pariétaire, le ſeneçon, l'épinars, les oignons de lis, la racine de conſoude ou oreilles d'âne, le millepertuis, la grande ſcrophulaire, la linaire, les chardons aux ânes, la ciguë, la morelle, la perſicaire, la camomille, le melilot, les fleurs de ſafran, les fleurs d'yeble ou de ſureau, la bardane, la juſquiame, la mauve, la joubarbe, la mandragore, le bouillon blanc ou motene, la cynogloſſe, la guimauve, & la mercuriale ou foëvolle.

Parmi les maladies des bêtes à corne on donne le nom de mal de cerf à un mal peſtilentiel, qui ſe communique ſi facilement, qu'on eſt obligé de panſer dans les vingt-quatre heures toutes les bêtes à corne de l'endroit où s'en eſt ſeulement trouvé un affecté de ce mal, ſinon elles périroient immanquablement. Celles qui en ſont attaquées, ont d'abord le col roide, médiocrement enflé, de même que la tête ; cette maladie provient d'une eau rouſſe qui court entre cuir & chair, tant au col, qu'à la tête : ce qui rend les bêtes à corne furieuſes, folles & comme enragées ; cette eau rouſſe corrode & corrompt ainſi que la gangrene : on prétend, ſans en donner cependant aucune raiſon valable, que ce mal eſt occaſionné par la fiente d'oies ſauvages, qui ſe trouve dans les pâturages & que les beſtiaux mangent avec l'herbe.

Pour remédier à cette maladie, il faut tirer de la veine de l'œil gauche environ trois demi-onces de ſang de chacune des bêtes à corne, excepté ſeulement des geniſſes, dont on en tirera moins ; le lendemain matin on mettra ſur le feu dans une chaudiere, autant de chopines de vin blanc ou de bon vieux poiré qu'on aura de beſtiaux : on y ajoutera autant de paires de têtes d'ail pilées, autant de muſcades auſſi pilées,

autant de ſcrupules de canelle en poudre & autant de deux gros d'extrait de genievre : on infuſera le tout dans le vin ou le poiré, & on le laiſſera ſur le feu une heure ſans bouillir ; après quoi on en donnera à chacun un breuvage à la doſe d'une chopine, en obſervant cependant d'en donner moins aux geniſſes.

Les bêtes à corne ſe trouvent quelquefois incommodées de pommes ou de poires qui reſtent dans leur goſier : elles enflent pour lors, bavent & étouffent d'autant qu'elles ont peine à reſpirer; ſouvent on ſent avec la main la poire ou la pomme qui ſe trouve à travers leur goſier ; le meilleur ſecret pour les guérir, c'eſt de forcer avec la main, en pouſſant la pomme pour la faire entrer de force dans le corps, ce qui réuſſit très-ſouvent.

Dans le cas où elle n'entreroit point, il faudroit la pouſſer le plus droit qu'il ſera poſſible, avec la queue d'une pelle à feu ſuffiſamment longue, en obſervant de la tenir bien ferme.

Une maladie approchant de celle dont nous venons de parler, eſt ce qu'on nomme dans les campagnes *bouchure du devant.* On reconnoît cette maladie aux ſignes ſuivans : l'animal ne pouvant reſpirer tombe comme mort, bave & enfle : ce qui arrive ordinairement à une bête qui mange goulument ſans macher ſuffiſamment, enſorte que ſon manger reſte en pelotte dans le goſier ; quelquefois à force de ſe débattre la pelotte paſſe : on peut auſſi aider ſa deſcente avec la main.

Pour obvier à cette maladie, on donnera promptement à l'animal malade un breuvage compoſé de vingt-cinq blancs d'œufs, qu'on debattera avec un peu d'huile d'olive ; après quoi on y ajoutera deux ou trois onces de gros plomb à tirer : on fera prendre le breuvage & on promenera l'animal.

Telles ſont les maladies de la tête, dont M. Boutrolle fait mention : il traite enſuite des maladies de

la peau, mais d'une façon auſſi ſuccinte. Il commence par ce qu'on nomme *vers du bouvier.* Ces vers ſe forment entre cuir & chair, & ſont preſqu'auſſi gros que le poing, ils ſont quelquefois en ſi grande quantité, que l'animal en a juſqu'au col & aux jambes, ce qui le rend le plus ſouvent étique.

Le remede que l'Auteur du Parfait Bouvier indique pour remédier à ces ſortes de vers, c'eſt de ſaigner l'animal deux fois en trois jours de la jugulaire, & à meſure que les vers ont fait un trou au cuir, de les imbiber d'huile d'olive deux fois le jour; comme ces vers ne peuvent vivre dans l'huile & ne tardent point par conſéquent à percer le cuir, il eſt pour lors facile de les détruire: il ne ſera pas plus difficile de faire ſortir les vieux par les trous déja faits, en les preſſant avec les doigts.

Les bêtes à corne ſont encore ſujettes aux dartres, dit M. Boutrolle: il y en a de deux ſortes; des vives & des farineuſes encroûtées. Quand les beſtiaux en ont beaucoup, on les ſaignera une fois à la jugulaire & on les graiſſera avec du lard chaud, dans lequel on mettra force poivre, & de la ſuie groſſe broyée bien fine: on ne l'aura pas fait deux fois, ajoute notre Auteur, que les dartres diſparoîtront.

M. Boutrolle donne la compoſition d'une excellente graiſſe pour le farcin & la galle: on prend ſuivant lui, pour vingt-quatre ſols de vif argent (nous aurions ſouhaité qu'il en fixât le poids, nous penſons que c'eſt quatre onces); on l'incorpore dans une livre de graiſſe de porc qu'on met dans un mortier: on remue bien le tout enſemble, juſqu'à ce qu'il ſoit tranſparent; après quoi on y ajoute une demi-once de verd-de-gris, deux onces de mine de plomb & deux onces de blanc de ceruſe, le tout en poudre: on les mêle bien enſemble, & on fait la friction par-tout où ſera le mal, avec un petit morceau d'étoffe: on graiſſe légérement au ſoleil ou

au feu, & on prendra garde que l'animal n'aille point à la pluie pendant trois jours : on ne graiſſera point l'endroit de la mammelle : on ſaignera l'animal la veille de cette friction; & ſi c'eſt le farcin qu'il a, on lui donnera pendant ſix jours conſécutifs un breuvage compoſé d'une chopine d'eau dans laquelle on aura fait bouillir pendant un demi-quart d'heure de la racine de patience.

Si on veut détruire les poux auxquels les bêtes à corne pourroient être ſujettes, on prendra un pot de bon vinaigre de vin : on y mettra tremper pendant vingt-quatre heures deux onces de ſtaphiſaigre & une demi-once de poivre, réduit en poudre ; & on en lavera l'animal; il y en a qui ſe ſervent d'arſenic, mais ce remede eſt dangereux : il endommage l'animal & lui brûle le cuir.

On donne, ſuivant M. Boutrolle, le nom d'*éraigne* à une eſpece de dartre chancreuſe au cuir & ſouvent ſur les reins, qui s'élargit & ſuppure un peu. Pour y remédier, il faut *blaſer* l'animal (dit M. Boutrolle, car c'eſt toujours d'après lui que nous parlons & en nous ſervant de termes qui lui ſont propres) avec de l'eau de vie camphrée ; pour préparer cette eau de vie : on fait diſſoudre dans un mortier pour ſix ſols de camphre dans une demi-once d'eau de vie : on triture dans ce mortier le camphre & on y met peu à peu de l'eau de vie à meſure de la diſſolution, on blaſe ſix jours de ſuite ; après quoi on y met ſix onces de *tarc* dans lequel ſe trouvent une once de ſuie graſſe paſſée au tamis, une once de mine de plomb, une demi-once de verd-de-gris & une demi-once de blanc de ceruſe, le tout en poudre bien mêlé : on n'en mettra que deux fois ſur le mal ſans enveloppe.

M. Boutrolle parle enſuite d'une autre maladie des bêtes à corne, qu'il appelle *pienne* & à laquelle par ignorance on a donné, ſelon lui, le nom de *venin dormant* ; la deſcription de l'une & de l'autre de ces maladies

maladies en fait voir la différence; la pienne, dit M. Boutrolle, provient d'un sang trop sec & trop chaud qui desséchant la peau, la resserre de façon qu'on a peine de la détacher avec les mains, & quand on le fait, elle craque comme du bois sec; l'animal est toujours maigre, quand il est affecté de ce mal.

Pour y remédier, on fera une saignée à la jugulaire; le lendemain on lui tiendra pendant douze heures un drap de lessive imbibé d'eau chaude sur le corps, ayant la précaution de le remouiller souvent, & on lui donnera deux breuvages pendant les douze heures. Ces breuvages seront composés d'une chopine de bon poiré ou de vin blanc: on mettra dans cette chopine une once & demie de cumin & une once & demie de *maniguette* en poudre, après quoi on fera *herber* de la maniere suivante; *herber*, signifie pincer à la largeur d'environ deux pouces & demi la peau de dessus la poitrine, la percer d'une part à l'autre avec une grosse alêne, & y passer une racine d'hellebore noir, appellée dans le public, *pas de corbeau*, de la grosseur d'un gros fil de fer, après en avoir extirpé avec un couteau la petite pellicule noire: on la passera ensuite dedans de façon que chaque bout sorte par les deux trous qu'on a fait, en tirant la peau par les deux côtés pour que cette racine appuie sur la poitrine: on la laissera ainsi; par ce moyen le trop d'humeurs que pourroit avoir l'animal, se ramassera dans cette partie.

Le venin dormant, différent de la pienne, ainsi que nous venons de l'observer, est une humeur froide qui court entre cuir & chair, soulevant un tant soit peu la peau, l'animal ne mange que peu, & quand on promene les doigts sur son dos, cela craque, comme s'il étoit soufflé. On saigne pour cette maladie deux fois à la jugulaire, & deux heures après on donne un breuvage composé d'une chopine d'urine d'homme, dans laquelle on aura dissous avec le pouce

dans une cueillerée en différentes fois une caſſotée de poudre à tirer : on y ajoutera deux têtes d'ails pilées. Si cela ne ſuffit pas pour guérir l'animal, on le fera ſuer aux orties, de la façon ſuivante, & en hiver dans le fumier de la même maniere.

L'on fait un trou dans un fumier à l'endroit le plus ſec, de façon qu'on puiſſe y faire entrer l'animal par un bout, & qu'étant arrivé à l'autre bout, il ait du fumier à la hauteur du dos ; après quoi on l'entoure d'orties, qu'on a eu ſoin de ramaſſer auparavant, & on l'en couvre, mettant ſeulement un peu de fumier par deſſus & lui laiſſant ſimplement la tête à l'air ; quand l'animal aura ſué environ pendant trois heures, ſelon ſa force, on l'en retirera : ce remede eſt excellent contre un trop grand froid dont l'animal aura pû être affecté, contre la pienne dont nous avons parlé ci-devant, & aux fins de ranimer la circulation trop rallentie.

On dit que la bête à corne eſt affectée d'une maladie que M. Boutrolle nomme *venin hâté*, lorſqu'elle ne mange point, qu'elle enfle promptement & furieuſement, qu'elle *tegue*, qu'elle urine ſouvent & qu'elle rend quelquefois de l'écume par le fondement : on fera promptement à l'animal malade une ſaignée de la jugulaire, & ſi le ſang ne vient pas aſſez vîte d'un côté, on le ſaignera tout de ſuite de l'autre : on lui mettra promptement un drap de leſſive mouillé ſur tout le corps : on jettera trois ou quatre ſeaux d'eau deſſus & deſſous ce drap, ce qu'on réitérera de temps à autre ; on lui fourrera un bâton de la longueur d'un pied & de la groſſeur de cinq à ſix pouces dans la gueule, par les deux bouts duquel on aura fait paſſer une corde par-deſſus les cornes, & on fera monter le bâton juſqu'au coin de gueule, c'eſt ce qu'on nomme *bavoir*.

Pour que l'animal bave bien, il faut l'attacher bas, afin que la gueule ſoit vers la terre ; pendant

qu'il bavera, on apprêtera le breuvage ſuivant; prenez une chopine d'urine d'homme, & à ſon défaut, une chopine de vin blanc, delayez-y une *caſſotée* de poudre à tirer dans une cuiller avec le pouce, & ajoutez deux têtes d'ail pilées; donnez ce breuvage: retirez le bavoir: & quand l'animal ſera guéri, retirez le drap.

M. Boutrolle donne le nom *d'eau rouſſe entre cuir & chair*, à un épanchement de ſang & d'eau, qui provient ſouvent d'une forte maladie accompagnée d'une grande fievre, ce qui fait, par la grande chaleur des vaiſſeaux ſanguins, tranſpirer cette eau rouſſe, & deſſécher le ſang: on reconnoît cette maladie aux ſymptômes ſuivans; la peau ſe trouve ſoulevée par cette eau; pour mieux s'en appercevoir, on promene les doigts ſur la peau de l'animal; la peau nage pour lors & ne touche point ſur les chairs.

Pour remédier à ces accidens, on ouvrira le cuir au plat des cuiſſes au dehors, environ à neuf ou dix pouces de la hanche, de la longueur d'un pouce & demi, la pointe de l'ouverture en bas; on fera autant au bas des deux *palerons*, ſi on voit qu'il y en ait ſur le devant; après quoi on promene la main ſur la *quarre* pour amener par les ouvertures l'eau qui s'y trouve: on fera enſuite quatre emplâtres, compoſées de partie égale de poix noir & de poix de bourgogne, qu'on appliquera un peu chaudes ſur les ouvertures; s'il tombe quelques-unes de ces emplâtres avant les quatre jours, on en remettra une autre.

Après les maladies de la peau, viennent, ſuivant l'examen de M. Boutrolle, les maladies du ventre & des inteſtins; la premiere de ces maladies que M. Boutrolle examine; eſt le flux nommé improprement flux bilieux: cette maladie, dit M. Boutrolle, eſt facile à connoître par la fiente, qui eſt comme de la bile, & qui cependant n'eſt autre choſe, que la raclure des boyaux.

Pour y remédier, on fait boire à l'animal pendant quatre jours le lait de deux vaches sans le couler; on lui donnera aussi pendant les quatre jours deux breuvages chaque jour, composés de trois *demi-ons* d'eau de son & d'une demi-livre de miel chaque fois.

La deuxieme maladie est le *flux noir* ou *flux sanguin*; ce flux est ordinairement accompagné de beaucoup de fievre; la fiente est toute noire & liquide, l'animal est fort altéré & ne mange point; pour guérir cette maladie on donnera de huit heures en huit heures deux pots de lait, & une fois le jour, de l'eau de son, dans laquelle on aura mis trois quarterons de miel; on fait une tisanne avec six poignées de benoite feuilles & racines bien lavées, on les laisse bouillir pendant un quart-d'heure dans sept pots d'eau, après quoi on en donne sans crainte à l'animal malade jusqu'à sept à huit pots par jour; ce remede dissipe la fievre; si en quatre jours le flux ne cesse point, on met dans le lait qu'on lui fait prendre, huit jaunes d'œufs chaque fois.

La troisieme maladie dont il est question dans cet article est le flux ordinaire: ce n'est qu'un relâchement occasionné souvent par le changement d'herbe ou par l'eau bue en trop grande quantité dans les chaleurs, ou un jour ou deux avant de pisser le s ng; lorsqu'on s'apperçoit du flux, on examinera si l'animal malade ne pisse point de sang; dans ce cas on donnera le remede suivant.

Prenez des poussées de sureau d'un an: grattez-en la deuxieme écorce deux fois plein les deux mains: vous la mettez tremper dans une chopine de bon cidre pendant quatre heures, après quoi vous frottez bien avec les poings & vous lavez ladite écorce; & après l'avoir pressée, vous la jettez; vous pilerez un scrupule de vitriol de Chypre (notre Auteur dit pour six liards): vous le faites fondre dans deux verres

d'eau devant le feu ſans bouillir, & après être fondu, vous le mettrez dans le cidre ; enſuite vous balayez de la ſuie de cheminée que vous paſſez au tamis, en froiſſant avec la main dans le tamis pour la faire paſſer ; vous mettrez enſuite deux fois plein une cuiller à bouche de cette ſuie, dans le breuvage ; & après l'avoir bien remué, il ſera prêt à donner : on prendra auſſi garde s'il ne reſte point d'eau dans le corps, dans ce cas on donnera à l'animal malade le breuvage ſuivant. On délayera dans un pot de bon poiré un levain & une once de thériaque, on y ajoutera quatre gros oignons pilés ; l'animal jettera toutes ſes eaux, ſi elles n'ont pas trop ſéjourné ; & dans le cas où elles aient trop ſéjourné, il eſt à craindre qu'il n'y ait une corruption totale des inteſtins, dit *M. Boutrolle, car nous nous garderons bien de donner une pareille théorie, qui répugne le plus ſouvent aux principes de l'Art.* On ſonde pour lors le corps avec le poing, ſuivant notre Auteur : on entend un tintement, après quoi on fouille l'animal par le fondement ; s'il vient du ſang dans les inteſtins, c'eſt un ſigne de mort : l'animal grince les dents, ſe couche toujours ſur le ventre, enfle neuf à dix heures avant de mourir, & meurt ventre à terre, pour ſe ſervir toujours des expreſſions de notre Auteur, comme la grenouille, les quatre jambes dans la même attitude.

Il arrive ſouvent, continue M. Boutrolle, que l'animal mange trop de grain, ce grain reſte dans la *panſe* ou *barque*, ce qui s'appelle auſſi *être embarqué*, c'eſt *une indigeſtion du manger ;* la nourriture ne digere que difficilement, l'animal ne mange que peu & ſans appétit : il a cependant toujours le corps plein ; ce qui arrive plus ordinairement à ceux que l'on engraiſſe au grain. On ſe gardera bien de ſaigner dans cette occaſion, car pour lors le mal deviendroit incurable ; on lui fera prendre le breuvage ſuivant : dans un pot d'eau de ſon, on mettra une muſcade,

pour deux ſols de canelle, une demi-livre de ſavon noir, & un *demi-ard* d'huile d'olive ; l'on répétera le breuvage au bout de vingt-quatre heures s'il en eſt beſoin ; on ne donnera point à manger à l'animal, mais ſeulement à boire.

Une autre maladie, c'eſt la mauvaiſe eau ou indigeſtion d'eau ; elle provient de la crudité des eaux, qui priſes en trop grande quantité, ſéjournent par leur froideur, & qui à force de ſéjour, putrefient & corrompent la panſe, la veſſie & les inteſtins, ce qui cauſe la mort : il eſt facile de s'en appercevoir, la vache ne donne pas tant de lait, & ne mange que peu ou point ; ſi on fait flotter le flanc droit avec le poing gauche, & ſi ayant la main droite appuyée ſur l'échine du dos, on prête l'oreille, on entendra pour lors *clabauder* la mauvaiſe eau ; pour remede dans ce cas, on met dans une chopine d'urine ſix têtes d'ail, deux pincées d'abſynthe pilée & une bonne demi-poignée de ſel ; s'il en reſte encore au bout de douze heures, on lui donnera le breuvage indiqué ci-deſſus pour le flux ordinaire.

M. Boutrolle donne encore pour maladie des bêtes à corne, ce qu'il appelle *bouché dans le corps* ou *dans la mulette* : on la reconnoît à ces ſignes.

L'animal eſt morne, triſte, ne mange preſque point & fiente fort peu; pour guérir cette maladie, on donne à l'animal vingt-cinq ou vingt-ſix blancs d'œuf battus avec un *demi-ard* d'huile d'olive ; ſi l'animal ne guérit pas par ce remede dans l'eſpace de douze heures, on lui donnera dans un bon pot d'eau de ſon deux onces de ſavon de Marſeille coupé menu, qu'on fera diſſoudre dans cette eau ; on ne donnera point à manger à l'animal qu'il ne ſoit guéri, mais on lui donnera de l'eau blanchie & émiellée.

La colique ou mal de ventre eſt une maladie fort commune aux bêtes à corne : on reconnoît que ces animaux ſont atteints de cette maladie, lorſqu'ils

paroissent se tordre çà & là, qu'ils piétonnent & se couchent, & lorsqu'en se relevant, ils tremblent : c'est que le mal est occasionné par un froid ; on donne un *demi-on* (*mesure du pays de l'Auteur*) d'huile de rabette, chauffée à trois fois différentes sur le feu dans une poële, comme pour de la friture ; on la laisse refroidir un peu par deux fois dans l'intervalle des trois qu'il faut qu'elle soit chauffée, de peur que le feu n'y prenne ; & quand elle n'est plus que tiede, on la fait prendre à l'animal, qu'on tient chaudement pendant quatre heures seulement.

Le pissement de sang n'est pas moins commun aux bêtes à corne que la colique ; il y a des pâturages, dit M. Boutrolle, qui sont fort sujets à faire uriner le sang, sur-tout ceux où les herbes sont trop fortes ; ce mal est toujours accompagné de flux & de fievre plus ou moins violente : on tâchera d'entretenir le corps de l'animal toujours frais, de peur que ses excrémens ne se recuissent : on lui donnera beaucoup de soupe à la crême avec de l'oseille, au moins quatre à cinq pots le jour, ainsi & de même qu'une poignée d'avoine pilée & mise dans un pot de lait nouvellement tiré, seulement une fois ou deux pendant le cours de la maladie, & dans le cas où l'on verroit que les excrémens viendroient à se recuire ; en tout cas on donnera toujours un breuvage dès qu'on s'apperçoit du mal, & on le réitérera même par la suite jusqu'à trois fois s'il est nécessaire, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. L'Auteur indique le remede suivant comme un des meilleurs dans ce cas.

Prenez une bonne poignée d'herbe à mille-feuilles, une poignée d'ortie blanche, une poignée de persil sauvage & une poignée de sel : pilez le tout ensemble & le mettez dans une chopine ou trois *demi-ons* de lait nouvellement tiré ; répétez ce breuvage jusqu'à trois fois, de jour à autre, s'il est nécessaire.

Un deuxieme remede qu'on peut donner dans cette maladie, c'eſt celui que nous avons déjà indiqué dans le flux ordinaire, où il ſe rencontre piſſement de ſang ; ce remede eſt beaucoup plus ſûr que le précédent, mais il devient dangereux dans le cas où l'animal ne piſſeroit point de ſang, car ſitôt le breuvage pris, l'animal mourroit : on repete ce dernier juſqu'à deux fois de jour à autre ; on obſervera qu'il faut, lorſqu'on eſt prêt à donner le breuvage, frotter deſſous la naiſſance de la vache & deſſus le nerf du bœuf avec la main, ce qui fait uriner l'animal ; ſi l'urine ſe trouve enſanglantée, on donne le breuvage tout de ſuite ; ſi la bête n'eſt malade que depuis peu, on fait à la jugulaire une moyenne ſaignée ſitôt le breuvage donné ; mais dans le cas où il y auroit deux ou trois jours de maladie, on ne feroit point ſaigner, d'autant que l'animal a déja aſſez perdu de ſang ; comme cette maladie ſurvient plutôt en été qu'en hiver, on laiſſera l'animal dehors au frais, & s'il fait trop chaud, on lui mettra un drap mouillé ſur le dos, qu'on aura ſoin d'humecter d'eau fraîche pendant la chaleur du jour ſeulement.

Après avoir parlé de toutes les maladies ci-deſſus M. Boutrolle traite des tumeurs, des loupes, apoſthumes & abſcès en général : ces différents maux ne proviennent, ſelon lui, que de coups, d'indiſpoſition d'humeurs, ou de la mauvaiſe qualité ou malignité du ſang. Lorſque les abſcès ſe forment au dedans du corps, il eſt difficile de diſtinguer ce mal, ſi ce n'eſt par la violence de la fievre, & quand l'animal ne mange point, dès qu'on s'en apperçoit & que l'on n'y trouve aucun autre mal qui puiſſe occaſionner ce déſordre, il faut faire ce qui ſuit.

On ſaignera à la jugulaire deux fois dans un jour, & s'il y avoit beaucoup de fievre, on ſaignera trois fois, on répétera encore le lendemain la ſaignée s'il en eſt beſoin ; on donnera chaque jour un breuvage

rafraîchiſſant compoſé d'une chopine d'eau de ſon, dans laquelle on aura pilé un quarteron des quatre ſemences froides ; on peut même le premier jour en donner deux breuvages ſi le mal preſſe : on aura ſoin auſſi de donner beaucoup de tiſanne de benoitte.

Il arrive fort ſouvent que la grande quantité de ſang engourdit les membres & fait perdre l'appétit : il ne faut alors pour guérir qu'une bonne ſaignée à la jugulaire.

Pour ce qui concerne les tumeurs & apoſthumes, on commence toujours par la ſaignée pour diminuer le volume du ſang , dont le cours eſt arrêté dans cette partie, après quoi on examinera dans les vingt-quatre heures ſi l'humeur eſt fixée; car après la ſaignée elle peut changer de place & ſe diſſiper peu à peu; on graiſſera une fois le jour l'enflure avec de l'onguent de *baſilicum* chaud pour faire ſupurer ; & s'il eſt beſoin, on fera ouverture quelques jours après pour donner iſſue aux matieres, s'il y en a, & on panſera la plaie comme il ſera dit ci-après en parlant des plaies en général.

Il peut y avoir ſouvent des tenſions de nerfs & gonflemens des chairs ſoit par coups, ſoit par la trop grande abondance d'humeurs inflammatoires : il n'y faut point mettre de graiſſe chaude, ni maturative, mais plutôt des graiſſes réſolutives, émollientes, anodines & aromatiques toutes enſemble , tel que le beurre dont nous avons donné la compoſition ci-deſſus ; on s'en ſervira tous les jours pour graiſſer, & même deux fois par jour.

M. Boutroille paſſe enſuite à la fievre : en général c'eſt, dit-il, un bouillonnement extraordinaire du ſang, qui fait battre le cœur & les arteres plus fréquemment que dans l'état ordinaire & naturel. Toute fievre continue a une diſpoſition inflammatoire , & il eſt impoſſible de guérir aucune maladie, à laquelle la fievre eſt jointe, ſi on ne commence à ſapper la

fievre ; pour connoître ſi les animaux en ont, il faut placer la main deſſous l'épaule vis-à-vis du cœur ; c'eſt là qu'on ſent le battement déréglé du cœur & des arteres. Dans toute fievre il faut ſaigner hardiment à proportion de la force de l'animal & de la fievre.

Dans l'intervalle de ces ſaignées on donnera force tiſanne de benoite ; mais ſi la fievre continue juſqu'au troiſieme jour , on donnera un breuvage compoſé d'une demi-poignée , moitié rhue, moitié ſabine bouillies dans une chopine de cidre , qu'on fera diminuer d'un tiers : on coulera & on le fera avaler à l'animal.

La purgation eſt inutile aux bêtes à corne, dit M. Boutrolle, en ce que les renvois fréquens de leurs alimens détruiſent le trop de bile qu'ils pourroient avoir. Comme les alimens leur reviennent pluſieurs fois dans la gueule, ces animaux ſont obligés d'en manger & ravaler une partie , qu'ils ont déja mangés auparavant , & ces alimens entraînent avec eux la bile.

Les plaies en général forment enſuite la matiere de l'objet que M. Boutrolle examine, toutes ſortes de plaies doivent être panſées une fois par jour, & même deux ſi c'eſt en été , lorſqu'elles ſont dangereuſes & qu'il fait chaud , on fera ces panſemens promptement & doucement ſans occaſionner aucune meurtriſſure aux chairs; on tiendra les plaies couvertes, pour que l'air n'y entre point juſqu'à l'entiere réunion des chairs.

Les plaies ordinaires, telles qu'apoſthumes , coupures, &c. ſe panſent de la maniere ſuivante : on a une ſeringue à injection, on ſeringue par ce moyen dans les plaies de l'eau de vie camphrée , lorſqu'on a à craindre la gangrene , ou bien du jus de morelle ; & quand les plaies ſont nouvelles, on ſe ſert de l'eau forte , dont nous avons donné la compoſition en parlant de la maladie de la taupe ; l'eau faite avec la

cynogloſſe eſt auſſi très-bonne ; on ne peut s'en ſervir qu'en été ; mais il ne ſuffit pas ſeulement de laver les plaies, il faut encore les panſer chaque fois avec de la charpie de corde goudronnée, imbibée de térébenthine, dont on prendra un quarteron : on y delayera deux jaunes d'œufs, & on mettra dans les plaies pluſieurs petites tentes ſuivant le beſoin, ſans cependant trop les entaſſer : on fera ſeulement enſorte qu'elles aillent juſqu'au fond ; on lavera toujours bien les plaies à chaque panſement, & quand il n'y aura plus de ſuppuration, on y ſeringuera deux fois par jour des eaux indiquées ci-deſſus, après quoi on fera uſage de la poudre deſſicative ſuivante.

Prenez une demi-once de mine de plomb, trois gros de verd-de-gris, une demi-once de blanc de ceruſe, deux gros de ſucre blanc, pour deux liards de poivre, trois gros de litharge d'or : réduiſez le tout en poudre & mêlez-le enſemble ; ſaupoudrez-en les plaies que vous voulez deſſécher une fois par jour, pendant quatre ou cinq jours de ſuite ſans les envelopper ; s'il étoit trop difficile d'en arrêter le cours, l'on mettroit dans le fond, à pluſieurs repriſes, gros comme un grain de bled de pierre de vitriol de Chypre.

Quand il y a apparence de beaucoup de matiere dans la plaie, on emploie de la poix noire & de la poix de Bourgogne mêlées enſemble, autant de l'une que de l'autre : on change le cataplaſme tous les jours ; ce cataplaſme tire beaucoup & calme la douleur ; s'il y avoit hemorrhagie, on arrêteroit le ſang avant de faire aucun panſement avec de l'herbe de millefeuille & celle de grande chelidoine pilées enſemble avec du ſel, & miſes dans la plaie.

On fait l'eau de cynogloſſe, dont nous avons parlé ci-deſſus, de la maniere ſuivante : on en prend quatre poignées, on en frotte & écraſe avec les poings dans trois pots d'eau de fontaine & on y laiſſe le

marc ; cette eau devient de couleur de leſſive dans les vingt-quatre heures ; elle ne peut ſe conſerver que ſept à huit jours dans les chaleurs : elle eſt excellente pour laver toutes ſortes de plaies : elle nettoie, conſolide les chairs, accélere la guériſon, & empêche la gangrene ; on s'en ſervira, par préférence, pendant l'été.

M. Boutrolle place encore au rang des maladies des bêtes à cornes, celle qu'on nomme *denture* ou *morſure de loup*, ou *de chien qui auroit les dents venimeuſes.* Il faut commencer, dit-il, par arrêter le venin des morſures, qui pourroit occaſionner une enflure, gagneroit le cœur & feroit périr l'animal ; on y parvient par le moyen de l'huile d'aſpic chaude, qu'on coulera juſqu'au fond des plaies, après quoi on garnira, pendant trois jours de ſuite, les plaies de lierre terreſtre, qu'on pilera avec une partie égale de grande chélidoine & de berle d'eau, & avec une demi-poignée de ſel ; enſuite on mettra pendant trois autres jours, par parties égales, de la bardane & de la cynogloſſe ; enfin, on y ſeringuera une des eaux, ou de cynogloſſe, ou d'eau-forte, indiquées ci-deſſus.

M. Boutrolle parle enſuite des coups de corne qui percent le ventre ; dans ces ſortes de cas, on aura ſoin de bien nettoyer la plaie avec de l'eau tiede, ainſi que les inteſtins, s'ils ſont viſibles ; après quoi, on recoudra la peau bien uniment à fil double, & on graiſſera cette partie juſqu'à guériſon, c'eſt-à-dire, encore pendant huit jours, avec graiſſe de porc, un demi-gros de ſavon de Marſeille, coupé menu, & de l'eau-de-vie ; on fait bouillir le tout enſemble & on l'emploie fort chaud. Le lendemain du premier panſement, l'animal ſera un peu enflé ; on lui ouvre le cuir dans le haut au creux du flanc, d'un pouce & demi de longueur, la pointe en bas, ſans couper cependant tout profondément dans la chair ; on mettra ſur cette ouverture une emplâtre, compoſée moitié

de poix noire & moitié de poix de Bourgogne, ſur de la toile neuve, & on l'appliquera médiocrement chaude ; s'il arrivoit que cette emplâtre tombât avant ſept ou huit jours, on en ſubſtitueroit une autre ; on obſervera de ne pas trop laiſſer manger l'animal pendant ſix à ſept jours.

Certains pâturages rendent les beſtiaux ſujets à différentes maladies. M. Boutrolle rapporte ici un préſervatif: quinze jours après qu'ils ſeront dans les herbes, il les faut ſaigner, dit-il, à la jugulaire, & donner à chacun un breuvage, composé d'une chopine de bon poiré, ou de vin blanc, dans lequel on mettra trois têtes d'ails, une muſcade & de la canelle pour deux ſols ; on répétera ce breuvage au commencement de Septembre, & on ſuivra, pour les faire *herber*, la méthode que nous avons indiquée en parlant de la *pienne*.

Rien n'eſt ſi commun aux bêtes à cornes que la fourbure ; lorſqu'un de ces animaux eſt fourbu, il a peine à marcher, & en marchant il avance ſes pieds les uns près des autres, les tenant raſſemblés par la peine qu'il a de ſe mouvoir, ſur-tout s'il ſe trouve fourbu du devant & du derriere : quelquefois cependant il ne l'eſt que d'une de ces deux parties ; mais il eſt toujours facile de s'en appercevoir, par la difficulté qu'il a de mouvoir les membres affligés ; le panſement eſt égal pour une partie comme pour deux.

Pour remédier à cette maladie, il faut couper les huit petits galets ou caſignons, & quand l'animal a bien ſaigné, cela ſuffit pour le guérir ; cependant, s'il eſt néceſſaire, on le ſaignera encore à la jugulaire, & ſi les jambes ſe trouvent enflées, on les graiſſera avec partie égale d'huile d'aſpic & d'huile de laurier un peu chaude.

M. Boutrolle indique deux moyens pour faire tarir le lait des vaches : 1°. on tirera, dit-il, du lait dans un pot tenant environ une écuelle, on y ajoute pour un ſol de térébenthine de Veniſe, on la fait chauffer

devant le feu jusqu'à ce qu'elle soit fondue sans bouillir; on en lave bien les mamelles par-tout, deux ou trois fois, pendant deux ou trois jours de suite.

2°. On prendra de bon vinaigre de vin, on y détrempera de la vieille argille, on y ajoutera pour trois sols de sang de dragon, & on en barbouillera la mamelle deux ou trois fois de suite; un de ces deux remedes suffit sans les employer tous les deux.

Une maladie qui survient très-souvent aux vaches, est le lait épanché dans la masse du sang; on connoît l'existence de cette maladie, lorsque l'animal devient triste & dégoûté, & qu'il rend quelquefois le lait par les naseaux; cette maladie est occasionnée par la grande abondance de lait; dans une vache qu'on veut tarir, le lait fait un grand ravage dans la masse de sang, si on n'a pas soin de prévenir l'accident par une saignée.

Lorsque le lait est épanché, il faut saigner à la jugulaire souvent trois fois pendant trois jours de suite, & donner deux ou trois breuvages pendant ce tems; ce breuvage sera composé d'une chopine d'eau de la forge d'un Maréchal, la plus ancienne; on la coulera dans un linge; après quoi, on y ajoutera deux onces de résine en poudre; on la laissera infuser à froid pendant environ dix-huit heures; on y ajoutera ensuite une once de foie d'antimoine, & on donnera le breuvage.

Souvent, dit M. Boutrolle, on prend pour piquure de bêtes venimeuses, ce qui n'est qu'airs de terre: ces airs proviennent de l'exhalaison; quand la vache se couche la mamelle dessus, il y survient une enflure fort dure & même enflammée dans un côté de la mamelle, ou seulement dans un quart du *pis*; on ne peut pas en tirer le lait, ce qui augmente beaucoup l'enflure ou l'inflammation; on aura la précaution, dans ce cas, de tirer, le plus qu'il sera possible, le lait quinze ou vingt fois pendant le jour, pour empêcher l'inflammation. Il est à observer qu'on ne doit

jamais graiſſer cette partie avec des graiſſes trop chaudes ou trop fortes, on met dans la *tette* ou trayon une petite plume par le bout pour en conſerver la lumiere, & on graiſſe la mamelle une fois par jour juſqu'à guériſon, avec le beurre un peu chaud, dont nous avons donné ci-deſſus la compoſition.

Si la bête à corne ſe trouve être piquée par une bête venimeuſe, on la ſaignera d'abord de la jugulaire, dès qu'on s'appercevra d'une enflure rapide; on lui fera enſuite prendre une once d'orviétan dans une chopine de poiré ou cidre. On lavera l'enflure & la piquure deux fois en deux heures avec du jus de plantain; après quoi, on la graiſſera avec le même beurre dont nous venons de parler, & ce juſqu'à la guériſon & que l'enflure ſoit entiérement paſſée; faute d'orviétan, on mettra trois bonnes pincées de poudre à tirer dans une chopine d'urine avec deux têtes d'ails; on délayera bien la poudre.

Il ſurvient quelquefois des gales aux trayons: ces gales proviennent ou des exhalaiſons de la terre, ou d'un tems trop pluvieux ou de trop de froid; les vaches y ſont particuliérement ſujettes, lorſqu'elles commencent à coucher dehors, ou lorſqu'elles couchent dehors après avoir nouvellement velé, ou lorſqu'elles paſſent trop ſouvent dans l'eau juſqu'à la mamelle. Le remede qui convient dans ce cas, eſt de prendre une demi-once de blanc de céruſe, une demi-once de mine de plomb, une demi-once de litharge d'or, le tout en poudre; on le mêle dans de la graiſſe de porc fondue, & on en oint le *pis* de la vache après l'avoir tiré.

Lorſqu'il ſe forme des crevaſſes aux tettes ou trayons, il ſuffit de faire fondre de la cire vierge avec de l'huile d'olives, & de les engraiſſer deux fois le jour après avoir tiré la vache.

Le fil eſt encore une maladie extérieure à laquelle s'attache M. Boutrolle; s'il eſt pendant, dit-il, on

pourra le lier avec de la ſoie retorſe cramoiſie, que l'on doublera pour ſerrer mieux : on liera le plus près de la peau qu'il ſera poſſible à nœud double, & par la ſuite le fil pourra tomber.

Un autre moyen encore plus ſûr, c'eſt d'abattre l'animal, & après avoir caſſé tout le fil au ras de la peau, on l'arrachera avec la main ; après quoi, on mettra une poignée de cendre dans l'endroit pour arrêter l'hémorragie ; ſi le fil eſt trop long, on l'arrachera en deux fois, pour que l'animal ne perde pas trop de ſang.

Les verrues ne different qu'en très-peu de choſe du fil ; on les raclera juſqu'à ce qu'elles ſaignent ; après quoi, on les ſaupoudrera avec du reagal, ou arſenic jaune, très-peu à la fois, ce qu'on répétera tous les ſix à ſept jours. On détruira ainſi les verrues juſques dans leurs racines ; mais on aura la précaution de ne pas trop mettre d'arſenic à la fois, pour que les bonnes chairs n'en ſoient pas mangées ; on empêchera auſſi que l'animal n'y porte la dent.

M. Boutrolle donne le nom d'*épaule démontée* & *déboîtée* à une luxation de cette partie ; l'épaule démontée, dit-il, provient d'un fort coup ou *treſſaut* à l'épaule, c'eſt un vrai écart ; il ſe forme, ajoute-t-il, des glaires entre le coffre & l'épaule, qui mettent l'animal hors d'état de marcher ; la bête à corne y eſt beaucoup plus ſenſible que le cheval. On prend, dans ce cas, parties égales d'huile d'aſpic, d'huile de pétrole & d'eſprit-de-vin ; on graiſſe toute l'épaule au ſoleil ou au feu, après avoir fait auparavant une bonne ſaignée à la jugulaire ; enſuite on couvre l'épaule de parties égales de poix de Bourgogne, de poix noire & de réſine ; on place une *ortie à l'Angloiſe*, graiſſée de baſilicon, au bas de l'épaule, entre l'épaule & la poitrine, qu'on a ſoin de faire tourner avec le doigt tous les jours ; l'on peut auſſi faire herber l'animal de la façon que nous avons indiquée ci-deſſus.

L'épaule eſt déboîtée, dit M. Boutrolle, lorſque la boîte de l'omoplate ou palleron ſe trouve hors de ſa place, ce qui fait que l'omoplate deſcend d'environ trois ou quatre doigts, ſelon que les parties nerveuſes d'autour de la boîte ſont relâchées; ce qui eſt facile à voir dans tout le haut de l'ép ule. On abattra l'animal ſur le côté oppoſé; on remontera l'omoplate dans ſon endroit, & on replacera la *boîte* en remuant la jambe; après quoi, on mettra une *charge* depuis un demi-pied au-deſſous de la boîte juſqu'au haut, de façon qu'elle prenne quatre doigts de l'autre côté pour qu'elle tienne, & on la laiſſe juſqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même; cette charge n'eſt autre choſe qu'un com oſé d'une livre de poix noire, une livre de poix de Bourgogne & une demi-livre de réſine; on fait bouillir le tout enſemble & on l'étend ſur un morceau de toile neuve ſuffiſamment grand, on l'applique un peu chaud; enſuite on chauffe par-tout avec une pelle à feu, pour que cela tienne, en paſſant de tems en tems la main deſſus.

M. Boutrolle traite enſuite dans un article ſéparé des *jambes enflées par mémarches, coups, treſſaut de nerfs, ou humeurs qui tombent ſur cette partie.* Si l'enflure eſt molle, & s'il n'y a point de matiere, il ſuffit, dit-il, de la graiſſer avec onguent de baſilic chaud, une fois par jour juſqu'à guériſon. Lorſqu'il y a matiere, il faut faire ouverture, pour qu'elle s'écoule; s'il y a engorgement ou tumeur dure, ainſi que pour la douleur des nerfs, il faudra graiſſer deux fois le jour juſqu'à guériſon avec le beurre compoſé, indiqué plus haut.

Quant aux ruptures, elles ne ſont faciles à guérir que lorſqu'elles ſe trouvent dans une partie où on peut faire tenir des bandages, telles qu'aux jambes & au bas des cuiſſes; pour opérer la cure, il faudra tirer fortement du haut & du bas; pour tirer du haut, on ſe ſert d'un drap, qu'on paſſe au-deſſous de la cuiſſe ou de l'épaule, après avoir auparavant abattu l'animal

ſur le côté oppoſé ; après quoi, tirant fort, celui qui opere, replace les deux parties de l'os l'une ſur l'autre, c'eſt-à-dire, bout-à-bout; & pendant qu'il les tient ainſi, on applique une compreſſe ſimple trempée dans de l'eau-de-vie, enſuite une bande, à laquelle on fait faire trois tours; après quoi, on en met une autre, qui fait auſſi trois tours de l'autre ſens; on met alors des compreſſes de ſix à huit doubles de haut en bas, tant qu'il en faudra pour remplir tous les vuides; après quoi, deux écliſſes de bois & une bande fort longue; on obſervera qu'il ne faut ſerrer ni trop, ni trop peu, mais ſeulement de façon que les bandages tiennent les os en état, & que la circulation ne ſoit pas interceptée. Le calus ſera formé dans la quarantaine : au bout de ce tems on retirera le bandage, & on graiſſera la partie avec le beurre compoſé ci-deſſus; on ajoutera à ce beurre un peu de beurre frais, ce qu'on réitérera pendant huit jours deux fois par jour, pour raſſouplir plus promptement la partie affectée; pendant les quarante jours on laiſſera l'animal libre, c'eſt-à-dire, ſans ſoupente, car il ſe gardera bien de s'appuyer deſſus.

Une autre maladie des parties inférieures, c'eſt celle qu'on nomme le *fourchet ;* ce mal vient dans le fourchet des pieds de devant ou de derriere, ce qui lui a donné ſon nom; c'eſt un pus qui s'y ramaſſe, & s'y racornit comme un peloton jaunâtre de chair morte, il eſt quelquefois gros comme un jaune d'œuf; on eſt pour lors obligé de l'extirper, car il feroit boîter conſidérablement l'animal; les remedes que nous allons indiquer ne ſont que pour faire racornir ou découvrir le mal plutôt.

On prend de la bouillie faite avec de l'eau, de la farine de froment, deux blancs de poireaux pilés, & de la graiſſe de porc fondue, de la groſſeur d'un jaune d'œuf; on en met ſur des étoupes, & on en enveloppe le mal deux fois en deux jours : après quoi, on met deſſus parties égales de verd-de-gris, ſucre blanc &

poivre, le tout pulvérisé, & un astringent en cataplasme sur des étoupes, composé de suie grasse, broyée & passée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs, & ce tous les jours, jusqu'à ce qu'on puisse décharner le peloton de mauvaises chairs; ce qui sera pour lors très-facile. On le tirera avec le doigt ou le couteau; après quoi, il restera un creux, dans lequel on mettra deux ou trois fois sans envelopper du tare, & on y incorporera de la poudre dessicative, dont nous avons donné ci-dessus la composition.

Il arrive souvent que l'animal ayant trop marché pendant plusieurs jours de suite, il se forme une courbature dans les gros galets, ce qui les fait tomber, si on n'y apporte remede auparavant; pour prévenir cet accident, quand on s'apperçoit que l'animal boite fort bas, on lui enveloppe le pied dans un cataplasme fait avec des oignons cuits, de la graisse de porc & du *tare*; on applique le tout ensemble chaud une fois par jour pendant trois jours, & l'animal guérit.

Lorsque le galet est tombé, on met par-dessus parties égales de verd-de-gris, sucre blanc & poivre, le tout pulvérisé, pour empêcher qu'il ne croisse de petits bubons de chair vive; après l'en avoir saupoudré, on y applique un restringent, tel que de la suie grasse, broyée, passée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs & un peu de vinaigre de vin; on réitere ce pansement pendant quatre ou cinq jours, suivant la disposition des chairs; lorsqu'il n'y aura plus de chair trop vive, ni d'excroissance, on pansera seulement avec le cataplasme restringent, & sur la fin on n'y mettra que du tare chaud sans envelopper le pied, ayant sur-tout l'attention que l'animal ne mette le pied dans l'eau jusqu'à guérison.

Il arrive souvent qu'il se fourre dans le pied des bêtes à cornes des clous de rue, des épines, des esquisses de bois, ou qu'il s'y forme un petit amas de pus; la premiere chose qu'on fera dans ce cas, c'est

de retirer tous les corps étrangers, tels que le clou, &c. après quoi, on fera ouverture à la corne sur le mal, pour donner issue aux matieres & les empêcher de séjourner dans cette partie ; on introduira dans l'ouverture de l'huile d'aspic chaude, ou du suif avec du poivre, qu'on fera bouillir dedans avec des pinces à feu rouges, ce qu'on répétera jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de matiere.

Il est à observer que dans le cas où la matiere auroit trop séjourné, & sortiroit par la couronne du pied, on mettra autour de la couronne le restringent indiqué ci-dessus, & on aura soin de tenir l'ouverture que l'on a faite sous le pied, toujours ouverte, pour en faciliter l'écoulement ; dans le cas où les matieres seroient trop abondantes, l'on ne mettra pas d'abord le feu, ni l'huile d'aspic, mais seulement parties égales de verd-de-gris, sucre blanc & poivre, le tout en poudre. On fera ce pansement tous les jours, jusqu'à ce que l'abondance des matieres soit tarie ; après quoi, on y mettra suif & poivre, & on le fera bouillir, comme il vient d'être dit ; car dans le cas où il y auroit apparence de matiere née ou à naître, cela seroit inutile. M. Boutrolle passe ensuite aux cuisses démises : elles ne se démettent, dit-il selon sa connoissance, qu'au troisieme joint, vis-à-vis la mamelle, l'autre joint d'au-dessus n'étant sujet qu'à un relâchement & tressaut de nerf ; ce qu'il nomme *ouin*. La jointure paroît plus grosse qu'à l'ordinaire, & l'est effectivement. En faisant marcher l'animal, on voit tressauter les nerfs, ce qui le fait souvent boîter & le rend pesant ; cette jointure est la quatrieme dans le haut au gros de la cuisse, au-dessous de la hanche, vers les cimiers ; le remede qu'on peut pour lors employer, c'est d'y mettre, dès qu'on s'en apperçoit, la même *charge* que nous avons rapportée pour l'*épaule démontée* ; quant à la cuisse démise, dit M. Boutrolle, comme ce n'est qu'un os plat du dedans de la cuisse qui se déplace par le devant &

reste en-dehors, ce qui empêche l'animal de marcher; il est facile d'y remédier : on tire la jambe en arriere ou en avant, suivant l'aisance qu'on a, pour donner liberté à l'os de repasser sous la peau par le devant de la cuisse, pendant que celui qui opere l'aide à repousser avec ses mains; l'os rentre aussi-tôt dans sa place, & l'animal ne boîte plus.

Le mal de cuisse, autre maladie du bœuf, selon M. Boutrolle, oblige l'animal de boiter d'un pied de derriere; c'est une espece de gangrene ou *tac*, maladie presque incurable, à cause de la quantité de sang qui se ramasse dans cette partie; dès qu'on s'en apperçoit, on fera des saignées fréquentes & on graissera la cuisse avec de l'eau-de-vie camphrée, dans laquelle on mettra un tiers d'huile d'aspic, après quoi on frottera bien toute la partie avec du savon d'Alicante, ce qu'on répétera deux fois en vingt-quatre heures, & nonobstant cela, souvent on n'obtiendroit point de guérison.

On appelle dans les campagnes vache robiniere ou tauriniere, une vache qui ne se fait point remplir, & qui néanmoins se fait servir par le taureau à chaque instant sans rien retenir; elle mugit souvent comme le taureau, & a la queue haute, ce qui provient de la chaleur de son sang & de l'abondance de l'humidité; on peut la calmer, dit M. Boutrolle, par deux grandes saignées qu'on lui fera deux jours de suite; on lui donnera deux breuvages, les deux autres jours suivans, composés d'une poignée de rhue pilée & mise dans une chopine de poiré, avec une demi-once de foie d'antimoine; on lui coupera encore auparavant dans la *naissance*, un petit bouton vermeil qui se trouve presque tout dans le bas, avec des ciseaux, & on brûlera la place avec des pinces à feu rouge; après cette opération, la vache sera tranquille pendant un mois ou deux, & pendant ce tems elle pourra se trouver pleine ou grasse. Si cela n'arrive

pas & qu'elle recommence, on aura recours aux mêmes expédiens. Il est à observer que les genisses qui ont le derriere, le col & les cornes semblables à celles du taureau, portent le nom de *taurelieres ;* ces sortes de genisses ne portent jamais de veaux.

Après le détail de toutes les maladies, & l'exposition de la maniere de les traiter, M. Boutrolle traite du vélage Lorsqu'une vache est malade pour avorter, dit M. Boutrolles, elle meugle, piétine & se détord, comme si elle avoit le mal de ventre : elle *amouille de naissance* (expression singuliere) & jette des filandres ; lorsqu'on s'apperçoit de ces symptômes, on sondera avec le poing le veau, on sentira au tact sa position, & suivant qu'il doit être haut, proportionnellement au tems que la vache est pleine ; on examinera s'il n'est pas déplacé, s'il est mort ou vivant ; quand il est vivant, il est mobile au tact & balance ; & au contraire, lorsqu'il est mort, il est immobile. Dans le cas où le veau n'est que déplacé, on prendra un drap, que l'on passera dessous le ventre, on le serrera doucement & peu-à-peu à quatre personnes ; quand elles se seront fatiguées, elles le relâcheront tout doucement ; après quoi, on résoudra au tact pour voir s'il est monté ou retourné ; s'il ne l'est pas, on répétera jusqu'à trois fois la même opération S'il n'est pas pour lors replacé tout-à-fait, c'est une marque qu'il est bien foible ou qu'il est mort ; de même si en relâchant le drap doucement, la vache s'abat, c'est encore signe que le veau est mort, ou qu'il a les quatre pieds en haut vers le faîte de la vache ; on s'apperçoit au tact si le veau a les pieds en haut, du même côté que l'on sent si la vache est pleine de deux veaux. La seule différence consiste en ce que les deux veaux sont placés à côté l'un de l'autre, & qu'au contraire, lorsqu'un veau est renversé, on diroit qu'on en sent un dans le haut & l'autre dans le bas ; dans cette position, le veau ne peut se remettre dans sa place, il faut le tirer

comme on fait un veau mort, pourvu qu'il y ait du paſſage.

Le veau étant bien replacé, on ſaigne la vach à la jugulaire : cela l'empêche d'avorter, & lui fait conſerver ſon veau, qu'elle porte juſqu'au bout du tems, qui eſt pour l'ordinaire de neuf mois & quelquefois même quinze jours plus tard.

Il ſe trouve des vaches qui ne ſont point ouvertes, c'eſt-à-dire, où il n'y a point aſſez de paſſage pour aller chercher le veau, qui y reſtant, pour lors ſe racornit comme une boule ; la vache ne perd point pour cela, ſi on en a grand ſoin ; mais il y en a beaucoup qui périſſent, lorſque le veau, au lieu de ſe racornir, tourne en corruption. La vache qui porte ſon veau racorni dans la vêliere ou portiere, ne demande plus le taureau. Il eſt très-facile d'y être trompé dans un marché & de l'acheter encore pour *amouillante ;* car l'on trouve le veau au tact & du lait d'*amouille* dans la mamelle pendant plus de deux mois & même trois ; mais on s'apperçoit bien au tact qu'il eſt immobile & mort ; on gardera ces ſortes de vaches près de dix mois ou un an, à les bien nourrir, ſur-tout dans le tems que le veau ſe racornit ; car elles mangent pour lors fort peu, & deviennent extrêmement maigres en quinze jours de tems ; au bout de dix mois & même avant, s'il y a de l'herbe, on y met les vaches pour graiſſer & enſuite les envoyer à la boucherie.

Voyons actuellement en quoi conſiſte l'opération du vêlage ; on fera chauffer de l'eau nette un peu plus que tiede, & on s'en lavera le bras & la main chaque fois qu'on le paſſera dans la matrice ; s'il eſt d'abord poſſible de paſſer deux ou trois doigts à l'entrée de la vêliere, à force d'eſſayer, on y paſſera la main & le bras ; ſi, au contraire, on ne peut y paſſer qu'un doigt, & que le trou ſoit en tournant, c'eſt une marque que la vêliere eſt renverſée, c'eſt-à-dire, qu'elle

a fait un demi-tour, & il eſt impoſſible d'y entrer. Lorſqu'on y ſera entré, on remarquera la poſition du veau, & on le tournera, s'il eſt poſſible, dans la même poſition où il doit être pour venir, qui eſt les deux pieds de devant ſur leſquels eſt la tête ; après quoi, avançant un peu les pieds, tenant la tête deſſus, vous paſſerez un petit cordeau qui ait un nœud coulant au bout, que vous mettez dans la matrice, laiſſant l'autre bout dehors pour vous en ſervir ; lorſque vous ſerez arrivé à la tête, vous creuſerez la *taie* vis-à-vis de la gueule avec les ongles, & vous paſſerez le nœud du cordeau dedans la gueule à la mâchoire inférieure, que vous ſerrerez bien, pourvu que la tête ſoit bien placée ſur les pieds ; enſuite vous tirerez les deux pieds avec la main qui ſera dans la matrice, & la tête avec le cordeau, avec la main qui eſt au-dehors, de ſorte que tout vienne enſemble ; lorſqu'on eſt arrivé une fois dans la croiſée, on tirera toujours peu-à-peu, & à meſure que la vache fera ſes efforts, juſqu'à ce que le veau ſoit entiérement ſorti. Comme il peut arriver que l'animal ſe couche, ou qu'on a le bras trop court pour pouvoir atteindre le veau, on le retourne, on prend un drap à quatre pour ſoutenir le ventre, ou une planche à deux, ce qui donne facilité à l'opérateur d'y atteindre ; il arrive auſſi quelquefois que le veau vient le derriere devant, ou bien, il y eſt diſpoſé, & qu'il eſt pour lors impoſſible de le retourner ; on peut le faire venir en tirant les deux pieds de derriere & la queue.

Lorſqu'un veau préſente les pieds de devant ſeulement ſans la tête, on ſe donnera bien de garde d'aller le tirer ; car quelquefois la tête ſe trouve renverſée ſur les épaules, ou elle eſt en bas vers la mamelle de la vache, & pour lors il faudroit trop de violence pour le faire venir ; mais on repouſſe les pieds dans la matrice pour faire ſuivre la tête. Comme il ſe trouve des veaux qui ſont difformes & tortus de membre, ce

vêlage eſt ſouvent trop difficile ; cependant il ne faut point y atteler des chevaux, comme quelques-uns ont coutume de faire ; mais on peut attacher la vache avec deux traits par les cornes, & ſe trouvant pour lors en ſuffiſance de monde, on tirera à meſure que la vache s'efforcera & non autrement ; s'il arrivoit qu'une vache, après avoir vêlé, fût forcée dans la croiſee, on mettroit une *charge* ſur les reins vis-à-vis la croiſée, & cette charge ſera compoſée de poix navale ; on l'appliquera chaude deſſus la toile, & on la chauffera encore après avec une pelle à feu ; on obſervera que ſi l'opération du vêlage eſt longue, on peut donner du cidre ou du vin à la vache, pour la fortifier, ainſi qu'après l'opération. Il peut arriver, dit encore M. Boutrolle, qu'un de ces animaux taurelant ſur l'autre, ſe bleſſe dans les reins ou croiſés ; on y mettra pour lors la même charge que deſſus.

La vache ayant vêlé, on nettoie à la main, ou on la fait nettoyer par vêlage. Nettoyer à la main, c'eſt ſuivre le cordon qui pend à la naiſſance, & aller détacher la *taie* tout autour, afin de pouvoir l'avoir ; faire nettoyer, c'eſt donner deux breuvages en vingt-quatre heures, compoſés chacun d'une livre de levain & d'une once de thériaque diſſous en trois *demi-ons* de bon cidre ou poiré, & ne donner preſque point à manger à la vache qu'elle ne ſoit nettoyée ; on répétera juſqu'à trois fois, s'il eſt néceſſaire.

Il ſe trouve des vaches qui font voir leur *ros* (terme patois) avant de donner leur veau, ce qui les empêche quelquefois de pouvoir vêler ; d'autres le jettent après le vêlage en s'efforçant, ſoit pour ſe nettoyer, ſoit à cauſe du ros même, qui ſe trouvant au paſſage, oblige la vache de le jetter dehors ; dans ces circonſtances, on nettoiera bien le ros avec un linge fin & de l'eau tiede, & le ſoutenant dans un linge bien blanc, on le repaſſera doucement ſans le meurtrir juſqu'au-delà de la croiſée ; après quoi, il ſe retrouvera dans ſa place :

de peur que la vache ne s'efforce pour le jetter derechef, on lui mettra sur le dos une besace pleine de cailloux, & on jettera beaucoup de fumier sous ses pieds de derriere, pour lui tenir cette partie plus haute que le devant; on ne lui donnera pas beaucoup à manger pendant quarante-huit heures : il y en a qu'on est obligé de boucher.

Il arrive en certains endroits, continue M. Boutrolle, que les bœufs ou vaches meurent subitement, ce qui est occasionné par une eau rousse qui se trouve dans l'enveloppe du cœur; on aura soin de faire ouvrir la premiere morte, & d'en faire la visite. Quant aux autres, quoiqu'elles ne paroissent pas malades, on les saignera à la jugulaire, & on donnera le lendemain à chacun un breuvage, composé de quatre gousses d'ails, d'une muscade, de la canelle pour deux sols, le tout pulvérisé & mis dans une chopine de bon poiré ou de vin blanc; après quoi, on les fera herber de la maniere indiquée ci-dessus.

La jaunisse, autre maladie des bêtes à cornes, est souvent occasionnée par défaut de nourriture, ou pour avoir souffert long-tems, faute d'être saignée. (*Nous ne pouvons admettre une pareille théorie, non plus que la plupart des recettes de M. Boutrolle, nous ne pouvons même assez le répéter; si nous donnons ici l'extrait de son Ouvrage, c'est pour faire voir combien peu de progrès a fait l'Art Vétérinaire. La plupart qui en ont traité, n'ont parlé que dans le langage des paysans, & d'une façon obscure, sans employer d'autres termes que des mots qui ne paroissent avoir aucune signification, tels que* ros, taie, naissance, *&c. mais revenons à l'analyse de l'Ouvrage.*) La jaunisse se connoît par le tour de la prunelle des yeux qui est jaune, ainsi que le dedans des levres; on saignera pour cette maladie, continue M. Boutrolle, deux fois en quatre jours (*ce qui est contre les principes de la Médecine humaine*), & on donnera deux breuvages dans le courant de ces quatre jours, le jour

qu'on ne faignera point; ces breuvages feront compofés d'une chopine de poiré, dans laquelle on mettra une once de fafran & une once de foie d'antimoine; après quoi, on herbera de la maniere indiquée ci-deffus.

Quand la boufe ou fiente eft trop claire & qu'elle pue, c'eft figne que l'animal eft gâté; il arrive auffi quelquefois qu'elle eft auffi claire fans fentir fi mauvais, lorfque l'animal piffe le fang, ou qu'il a mauvaife eau; la même chofe arrive, quand on les met à l'herbe tendre, mais il n'y a point alors de danger; fi la fiente eft trop dure, c'eft figne de fievre; quand elle eft enfanglantée & noire, c'eft figne de corruption dans les inteftins.

Lorfqu'on donne des breuvages aux bêtes à cornes, c'eft toujours à jeûn, à moins que le mal ne preffe, & ce avec une corne, comme pour les chevaux, & on tient à l'animal, d'une main, les nafeaux, & de l'autre la langue; on leur donne des lavemens, lorfqu'on remarque que le corps ne fait point fes fonctions, & on fe fert pour ce d'une corne menue & longue de la pointe; on fouillera l'animal avant pour le difpofer à le recevoir; les lavemens feront compofés d'eau de fon, d'une demi-livre de miel, & d'une demi-livre de beurre frais.

La tifane de benoitte ou cariophyllata, dont nous avons parlé, fe fait avec fix poignées de benoitte, feuilles & racines bouillies, pendant un quart d'heure, dans fix pots d'eau; cette tifane eft très-bonne pour détruire toute forte de fievres, en en donnant aux beftiaux jufqu'à fix ou fept pots par jour. On reconnoît que les bêtes à cornes n'en peuvent revenir, qu'elles font même prêtes à mourir, lorfque le bas de leurs oreilles eft froid, quand la refpiration fe trouve trop gênée par des fanglots, quand l'animal fe donne des coups de pieds au ventre, que fes boyaux tintent, que la tête eft couchée vers le flanc, que les yeux font

tournés & rentrés, que le cœur bat précipitamment, lorſque la gueule eſt froide & ſerrée, que l'haleine ſent mauvais, & que l'animal grince des dents.

Telle eſt la pratique de M. Boutrolle ſur les maladies des bêtes à cornes : nous allons actuellement voir ſa pratique au ſujet des maladies des moutons. La premiere maladie dont il traite, eſt celle qu'on nomme *bouchure* : un animal bouché, dit M. Boutrolle, eſt triſte & ne mange point; on fera bouillir du ſon de froment, en faiſant fondre dedans gros comme le pouce de ſavon coupé menu, on lui en fait avaler plein une écuelle, & on répétera ce remede au bout de vingt-quatre heures, s'il eſt néceſſaire.

La ſeconde maladie eſt la galle des moutons ; on ſéparera bien la laine pour graiſſer, & on le fera non ſeulement ſur la galle & bubons de galle, mais encore tout autour & un peu au-delà; ce qui s'appelle *arrêter la galle* : à l'égard de la graiſſe dont on ſe ſert, on incorpore dans une livre de graiſſe de porc cinq gros de vif-argent, juſqu'à ce qu'il ſoit imperceptible, ce qui eſt eſſentiel pour que la graiſſe ſoit bonne ; on y ajoute de l'ardoiſe neuve pilée & paſſée au tamis fin, juſqu'à ce que la graiſſe ſoit bien bleue; on pourra alors s'en ſervir.

Le pouillotement ou les poux forment la troiſieme maladie des moutons, que M. Boutrolle examine. Ce que l'on appelle ainſi, ce ſont des petits poux qu'ont les agneaux ou jeunes moutons, qui y ſont beaucoup plus ſujets que les autres, quoique dans le même bercail ; ce qui ſe communique : on s'en apperçoit en ce qu'ils ſe tirent, c'eſt-à-dire, que la laine ſurpaſſe l'autre en bien des endroits, comme ſi elle étoit arrachée, ce qui s'appelle *tirons*. Le remede que M. Boutrolle indique pour lors, eſt celui-ci : pour cent bêtes, il faut un quarteron d'arſenic pilé, qu'on fait bouillir dans douze pots & demi d'eau, pendant un demi-quart d'heure ; après que cette eau eſt refroidie, on ſépare la laine de chaque mouton les uns après les

autres, depuis le col jusqu'à la queue, & on verse sur chacun un demi-ard de cette eau le long de cette séparation de la laine; on frotte ensuite par-tout avec les deux mains en remontant, pour que cette eau mouille tout le corps: cela fait mourir les poux & empêche la galle; pour parer les moutons, après le pansement, on tondra les tirons de laine qui surpassent; on choisira pour le pansement un jour de beau tems, & on ne le négligera pas.

Le trop de sang est une autre maladie des moutons. Selon M. Boutrolle, lorsque l'animal en est attaqué, il *tégue*, se couche, se vautre quelquefois par terre, & meurt à l'instant; on le saignera promptement des deux veines de dessus les yeux avec un canif ou un petit couteau pointu, que l'on enfoncera & on relevera de biais, dans les deux petites cavités dessus les yeux; après quoi, on donnera une demi-once de foie d'antimoine dans un demi-ard de cidre.

Un mouton se trouve pris de *chaleur*, lorsqu'il est trop chargé de laine; pour y remédier, il faut le mouiller promptement dans l'eau fraîche, le mettre à l'ombre, & lui faire prendre une demi-once de foie d'antimoine dans un *demi-ard* de cidre.

Une maladie de mouton est encore ce que M. Boutrolle nomme *eau croupissante dans le corps*. Cette eau provient souvent des rotoires du fumier; on abattra le mouton sur le dos, & on lui fera flotter le ventre avec la main; s'il y a de l'eau, on entendra le bruit. M. Boutrolle indique deux remedes dans ce cas; 1°. dans un *demi-ard* de cidre, on delayera deux onces de levain & une demi-once de thériaque; & on le répétera au bout de vingt-quatre heures, s'il est besoin; 2°. dans un demi-ard d'urine d'homme, on mettra deux gousses d'ails pilées, & une bonne pincée de sel; ce qu'on répétera au bout de vingt-quatre heures, s'il est nécessaire. Quand un mouton se trouve mordu par des loups ou par des chiens, on

commencera d'abord par arrêter le venin des morſures par le moyen de l'huile d'aſpic chaude, de l'huile d'olive bouillante ou du ſel menu ; on mettra une de ces choſes dans la plaie ; après quoi, on pilera des feuilles de bardane avec un peu de ſel, & on prendra le marc pour en faire tomber le jus dans les playes ; ſi c'eſt en hiver, on ſe ſervira de l'huile d'*hypericum*, à laquelle on ajoutera un peu d'onguent roſat, que l'on fera fondre enſemble, & on la mettra un peu chaude dans les plaies ; on les panſera une fois par jour.

Le goîtron eſt une enflure qui vient deſſous la gorge des moutons, & qui étouffe ſouvent l'animal ; pour y remédier, il faut tondre la laine, & graiſſer cette enflure avec un quarteron de graiſſe de porc, dans laquelle on mettra deux onces de ſavon noir ou de l'eau-de-vie pour trois ſols ; on brouillera le tout enſemble pour en graiſſer une fois le jour juſqu'à guériſon. M. Boutrolle donne le nom de *gobbes* à une petite pelote plate, large d'un pouce par le milieu, & pointue des deux bouts, qui eſt indigeſte & quelquefois empoiſonnée; elle reſte pour l'ordinaire dans la mulette, ou en bouche l'entrée ou la ſortie ; ce qui empêche de faire paſſer les immondices & fait périr le mouton : un mouton engobbé ceſſe de manger, regarde en haut, & fait un peu le haut dos. Cette maladie n'eſt qu'accidentelle & occaſionnée par des empoiſonneurs & ennemis du maître de l'animal. Selon M. Boutrolle, quand la pelote n'eſt pas empoiſonnée, & ſi elle n'eſt qu'indigeſte, on aidera à la faire paſſer par le breuvage ſuivant.

Prenez ſix blancs d'œufs, auxquels on ajoutera pour quatre ſols d'huile d'olive & le tiers d'une caſſotée de poudre à tirer, le tout battu enſemble, & on le lui fera avaler ; on répétera vingt-quatre heures après, s'il eſt beſoin.

Une autre maladie du mouton, à laquelle M. Bou-

trolle donne le nom de la *vérole pouacre* ou *mauvais museau*, ne vient qu'à la tête ou sur le nez; on grattera le mal avec un couteau, sans cependant le faire beaucoup saigner; ensuite on le graissera de la maniere suivante.

Dans une livre de graisse de porc, on incorpore une once de vif-argent, jusqu'à ce qu'il soit imperceptible; après quoi, on y ajoute une demi-once de verd-de-gris, deux onces de blanc de ceruse, & deux onces de mine de plomb, le tout pulvérisé; on l'incorpore avec la spatule, & on le graisse de suite; s'il est encore besoin, on réitérera cette onction au bout de huit jours, & cela suffit; & quand le mal est trop invétéré, on le graisse avec de la friture de poisson, avant de répéter le remede; cela donne plus de facilité à enlever les croûtes qui seroient formées.

Si les moutons ont des meurtrissures, & si les meurtrissures sont occasionnées, dit M. Boutrolle, par des *coups ou dentures* de chien, sans cependant aucune ouverture pour pouvoir laisser épancher le sang qui y survient & qui se corrompt, on calmera avant toute chose la partie irritée, & on aidera la circulation du sang empêchée, par le moyen du beurre, dont nous avons donné plus haut la composition, d'après M. Boutrolle, en parlant des bêtes à cornes; & dans le cas où les matieres seroient formées, ou qu'il y auroit amas de sang corrompu, on fera l'ouverture, & on graissera la partie avec eau-de-vie, savon noir & beurre frais, parties égales bouillies ensemble.

Il survient quelquefois aux bêtes à laine des enflures connues sous le nom de loupes; elles ne contiennent ni pus, ni eau rousse, mais une humeur racornie; cela n'est pas douloureux, mais si on le néglige, il peut augmenter considérablement. On ouvrira, dans ce cas, la peau en quatre, & on extirpera la grosseur avec le bistouri; ensuite on pansera la plaie avec lierre terrestre, berle d'eau & bardane,

parties égales, qu'on pilera ensemble avec un peu de sel; pour ce qui est des autres enflures, qui paroissent ne contenir que du pus ou de l'eau rousse, on leur fait ouverture pour donner issue à la matiere; après quoi, on seringue dans la plaie de l'eau de cynoglosse jusqu'à guérison.

M. Boutrolle finit ses observations sur les bêtes à laine, en indiquant la méthode de faire la castration par la ligature. Quand un mouton a servi de *ran*, dit cet Auteur, il n'est plus question de le châtrer de la même façon que lorsqu'il est agneau; on le liera de la maniere suivante. On prendra environ trois pieds de ficelle, une fois plus grosse que celle d'un fouet; on attachera à chaque bout une bûchette de bois de la grosseur du doigt & longue de trois pouces, pour donner aisance de tenir & serrer ladite ficelle, qu'il faudra graisser pour la rendre plus coulante; ensuite on abattra le mouton sur le dos, & on mettra un homme devant & un autre derriere, tous deux assis par terre; pour lors l'opérant fera descendre, le plus qu'il est possible, la peau des testicules, n'en laissera autour que ce qu'il faut pour les contenir, & les comprimera en remontant; on liera au ras au-dessous, à nœud simple, avec la ficelle, que les deux hommes serreront bien en tirant l'un contre l'autre; on fera ensuite un second nœud double, après quoi on rognera les deux bouts de ficelle restans, & on coupera avec un rasoir les testicules par la moitié en travers; on aura soin de laisser le mouton deux ou trois jours à la bergerie, après quoi, on mettra du tare chaud sur le mal; ensuite on le laissera aller en campagne avec les autres.

Les maladies des porcs se trouvent encore traitées dans l'Ouvrage de M. Boutrolle. La premiere dont il parle, est celle qu'il nomme *bosse*; c'est une enflure inflammatoire des glandes du gosier, qui conséquemment vient sous la gorge & se communique; on fondra l'enflure

l'enflure par aiguillettes larges de cinq quarts de pouce, en prenant bien garde au gosier ; on fera les ouvertures avec un rasoir, & plus profondes dans les côtés ; après quoi, on remplira ces ouvertures de sel menu, graisse de porc ou vieux oing ; on tiendra la plaie enveloppée pendant trois jours, & on pansera une fois par jour jusqu'à guérison.

M. Boutrolle donne à la seconde maladie des porcs le nom de *soies* : on reconnoît que ces animaux en sont atteints, par une touffe de poils qui paroît au-dehors du col, vis-à-vis du gosier ; le porc ne peut plus pour lors manger, parce qu'il se trouve une autre petite touffe de poils dans les chairs jusqu'au gosier, ce qui forme au-dehors & au-dedans un petit rond comme une fistule ; ce n'est cependant autre chose que ces touffes de poils, & il ne s'y forme point de pus.

Pour remédier à cette maladie, il faut avec une aiguille enfilée de fil double, la passer deux fois, c'est-à-dire, faire un arriere-point sur le rond où est ladite touffe de poils, pour après soulever doucement par le moyen de ce fil, & couper tout autour avec le bistouri ; on prendra garde de couper la touffe de poils qui est au-dedans, & on grattera peu-à-peu tout autour en descendant, pour l'avoir en entier ; après quoi, l'on mettra dans la plaie du sel menu & de la graisse de porc une fois par jour, pendant deux ou trois jours seulement.

M. Boutrolle parle ensuite des plaies en général. Les plaies des porcs se pansent toujours avec le sel ; comme pour une morsure de chien ou de loup, on y mettra quantité de sel, pour arrêter le venin, avec de la graisse de porc, du blanc de poireau ou quelques simples, telles que le lierre terrestre, la grande éclair ou bardane, toujours pilées avec du sel ; par conséquent, il suffit, pour toutes sortes de plaies de porc, de les panser avec sel menu & graisse de porc ; & lorsqu'on

voit qu'il n'y a point de pus, on couvre la plaie de tare chaud, dans lequel on mettra du ſel.

La gourme, autre maladie du porc, n'eſt autre choſe que les apoſthumes, qui lui viennent aux cuiſſes ou aux jambes, lorſqu'il eſt jeune; on les ouvre avec le biſtouri, lorſqu'elles ſont mûres, pour en faire ſortir le pus, & mettre dedans du ſel & de la graiſſe de porc.

Lorſqu'un porc reçoit quelque coup violent, qui rompt quelques vaiſſeaux, cela occaſionne un gonflement conſidérable dans la partie; de même que lorſqu'il eſt mordu par un chien, & que le ſang ne s'épanche point au-dehors, ce qui occaſionne une enflure très-douloureuſe & des nerfs bleſſés. Le remede qu'on emploiera dans ce cas, ſera de prendre un quarteron de graiſſe de porc, trois onces de ſavon coupé menu, la plus petite meſure d'eau-de-vie & un quarteron de *tare;* on fera bouillir le tout enſemble, & on en graiſſera chaud, une fois par jour, juſqu'à guériſon.

On connoît, par la langue, avec le doigt, qu'un cochon eſt ladre, elle vacille quand on la touche: la ladrerie n'eſt autre choſe qu'une petite veſſie pleine d'eau, ou une eſpece de chyle blanc, qui ſe trouve, quand on débite un porc, dans le maigre & non dans le gras; il y en a qui en ont plus ou moins. Dans preſque tous les pays, la chair de cochon attaquée de ladrerie, eſt confiſquée & jettée à l'eau, excepté en Flandre & à Dieppe; on ne diminue dans ces endroits, qu'un ſol pour livre, du prix de la vente du gras, & deux ſols pour livre, du prix de la vente du maigre. Quelques Auteurs prétendent que ſi l'on fait manger aux porcs ladres une once de foie d'antimoine par jour, pendant un mois, dans du ſon ou de la farine d'orge, on les guérira radicalement; mais M. Boutrolle n'a pas expérimenté ce remede.

Les avives des porcs, continue M. Boutrolle, ſont ſujettes à s'apoſthumer; un porc qui a mal aux avives

ne mange presque point, fait le haut dos & est tremblant. On lui couchera l'oreille le long de la ganache entre le col & la tête, & où tombera la pointe de l'oreille, là sera l'avive de chaque côté; on l'ouvrira en descendant, de la longueur d'environ deux pouces & demi, avec le bistouri; après quoi, on grattera avec la pointe d'un couteau dans cette ouverture, & on en fera sortir du gravier & même du pus, s'il y a plusieurs jours que l'animal est malade.

On mettra dans la plaie, après l'avoir bien grattée, du sel menu & de la graisse de porc une fois par jour, & cela pendant trois ou quatre jours seulement.

Les porcs sont aussi sujets à avoir mal dans le corps, non par indigestion, mais par tranchée ou venin, ayant mangé quelque bête prétendue venimeuse; quand ils sont dans ce cas, ils ne mangent point, ils se tiennent presque toujours couchés, & ont quelquefois le ventre gonflé: on leur fera prendre pour remede, six onces de beurre frais, dans lequel on aura incorporé une cassotée de poudre à tirer & deux têtes d'ails; on pile le tout ensemble, & on réitére le même remede douze heures après, s'il est besoin. M. Boutrolle rapporte ensuite quelques remedes qu'il dit avoir expérimentés pour les chevaux; c'est par-là qu'il finit son Traité du *Parfait Bouvier*, & c'est en même tems par-là que nous finirons l'article *Remede*.

Quand un poulain, dit M. Boutrolle, enfle beaucoup sous la gorge pour jetter sa gourme, il n'y a point de meilleur remede que le savon noir chaud; on graisse une fois chaque jour l'endroit de l'enflure, & on tient cet endroit couvert d'un morceau de peau de mouton, en laissant la laine en-dedans; on guérira bien plus vîte la gourme qu'avec l'huile de laurier & le *populeum*: si la gourme fait aposthume en plusieurs endroits du corps, on graissera avec l'onguent de basilicon chaud, de même que les enflures qui ne sont point douloureuses.

Le beurre dont nous avons donné ci-dessus la composition, en parlant des maladies des vaches, est très-bon, selon M. Boutrolle, pour guérir la tension de nerfs, les coups de pied, les meurtrissures & descentes de boyaux des chevaux ; on les graisse chaudement deux fois le jour jusqu'à guérison.

Lorsqu'on soupçonne des chevaux morveux, on leur donnera le remede suivant ; dans une chopine de vin blanc, on fait bouillir deux poignées de feuilles ou de fleurs de tussilage, & on le donne en breuvage au cheval pendant deux jours de suite, & le troisieme jour on leur donne un autre breuvage. Il consiste dans un quarteron de beurre frais, qu'on fait noircir comme le beurre de friture ; dès que le beurre est retiré du feu, on y ajoute une petite mesure d'eau-de-vie, autant de bon vinaigre de vin & pour deux liards de poivre blanc ; on donne le breuvage par les naseaux, à jeûn, & une heure après on donne à manger au cheval par terre, pour donner lieu à la morve de s'épancher : le lendemain & jours suivans on lui donnera des feuilles de rhue vertes ou seches dans son avoine, pendant trois ou quatre jours ; chaque fois que le cheval mangera l'avoine, on aura soin de le changer d'écurie, ou de bien laver la mangeoire & le ratelier avec de l'eau & chaux vive. M. Boutrolle assure avoir vu plusieurs chevaux ainsi guérir, qu'on croyoit morveux ; il faut tuer ceux qui ne guérissent point ainsi ; c'est une indice qu'il y a ulcere aux poulmons, & pour lors ils sont incurables.

L'opération de la taupe se fait pour les chevaux comme pour les vaches ; on peut se rappeller ce que nous en avons dit plus haut, d'après M. Boutrolle ; on observera seulement qu'on peut éviter de couper avec un rasoir, lorsque la taupe est sur le col ou sur le garot, & non pas sur le sommet de la tête ; on mettra pour lors une botte de chaque côté qui le fera tomber en pourriture ; on percera donc deux trous dans

le haut de cette taupe, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, entre cuir & chair, de la profondeur de deux pouces & demi; après quoi, on liera avec du fil dix allumettes cinq à cinq, après en avoir coupé les bouts ensoufflés: on appelle ces deux paquets bottes; on les mouillera bien de salive, & on les saupoudrera de la poudre suivante, qui sera composée d'arsenic calciné & de camphre pulvérisé à parties égales; après avoir bien saupoudré ces deux bottes, on les mettra dans les deux trous que l'on a fait sur la taupe du cheval, & lorsqu'elle sera tombée en pourriture, ce qui arrive souvent au bout de trois jours, l'on coupera les lambeaux, s'il s'en trouve qui pendent, & l'on pansera les plaies avec l'eau de cynoglosse indiquée ci-dessus; sur la fin, l'on y mettra aussi de la poudre dessicative, dont nous avons pareillement rapporté la composition ci-dessus.

M. Boutrolle donne ensuite la méthode qu'on doit suivre pour guérir un écart manqué. La plupart des Maréchaux ne font, pour les écarts, que graisser l'épaule du cheval; mais cela ne peut, dit M. Boutrolle, ni tirer, ni diminuer les glaires qui se forment trop promptement, ou qui sont même déjà formées entre l'épaule & le coffre du cheval; c'est le plus souvent là la raison pour laquelle ils ne réussissent point à la guérison des écarts; quand même, continue M. Boutrolle, il se seroit écoulé un an, après avoir manqué de guérir un écart, on peut encore y remédier par le moyen d'une botte qu'on place à l'*aire* du côté de l'écart: on compose cette botte de la façon suivante; on prend des dernieres poussées de maronier d'Inde, on les fend en forme d'allumettes, de la longueur d'environ deux pouces & un quart, on en lie cinq ensemble avec un peu de fil d'un bout à l'autre; on les met tremper pendant vingt-quatre heures, dans du jus de tithymale. Voici actuellement comment on s'y prend pour les placer: on pince

la peau quatre à cinq pouces au-dessus de la veine des *aires*, entre le poitrail & le gras de l'épaule; on y fait une incision avec les flammes ou le bistouri, pour pouvoir y passer le bras des pinces à ferrer, ou un petit bâton de la même grosseur, & l'introduire entre cuir & chair en descendant, à la profondeur d'environ trois pouces & demi; on mettra dans ce trou la botte apprêtée, & on y versera un peu de jus dans lequel elle a trempé; il surviendra dans cet endroit une enflure assez considérable, & il en coulera continuellement des eaux: on laissera ainsi agir pendant vingt-quatre heures, après quoi, on fera une ouverture au bas de l'enflure, pour que l'amas du pus s'écoule & que la botte s'en aille; on seringuera par l'ouverture d'en-haut, avec une seringue à injection, de l'eau de cynoglosse, pour bien laver la plaie; on réitérera ce pansement deux fois le jour jusqu'à guérison: s'il manque du poil aux endroits des ouvertures, on les frottera, après qu'elles seront guéries, avec du miel chaud, deux ou trois fois en différens jours.

M. Boutrolle indique ensuite un remede pour les crevasses, les mules traversieres, ou la jambe gorgée: on fera faire, dit-il, à proportion que le mal est grand, de la bouillie avec de la farine de froment, de l'eau, de la graisse de porc, & des blancs de poireaux piiés; on appliquera cette bouillie, avec des étoupes, sur le mal; on répétera cette opération trois jours de suite en tenant le mal bien enveloppé, après quoi, la dureté se ramollira & l'enflure se dissipera; on lavera ensuite le mal, sans néanmoins l'envelopper avec le composé dont nous allons parler ci-après, en traitant des eaux aux pieds du cheval; il est à observer qu'on se gardera bien de laisser mettre les pieds du cheval à l'eau jusqu'à guérison. Voyons actuellement avec M. Boutrolle, de quelle maniere il faut s'y prendre pour guérir les pieds des chevaux des eaux auxquelles ils sont sujets: on laissera couler les eaux jusqu'à ce qu'elles

ſentent mauvais, après quoi, on tondra le poil, & on fera le compoſé ſuivant : prenez un quarteron de verd-de-gris, pareille quantité de mine de plomb, & du blanc de ceruſe, une once de litharge d'or & un grain de ſublimé corroſif ; pulveriſez le tout : prenez enſuite une livre de miel, vous la ferez bouillir dans un pot devant le feu, vous y ajouterez enſuite les poudres ci-deſſus rapportées, en remuant toujours bien ; après avoir fait bouillir enſemble le mêlange, lavez-en chaudement le mal avec un morceau d'étoffe, ſans l'envelopper, & gardez-vous bien de laiſſer mettre les pieds du cheval à l'eau, pendant trois ou quatre jours ; la doſe que nous venons d'indiquer eſt pour quatre pieds : s'il y en a moins d'infirmes, on la diminuera proportionnellement ; deux jours après le panſement, on ſaignera le cheval à la jugulaire, & on lui fera le lendemain un breuvage pour expulſer par les narines les humeurs qui pourroient ſe renfermer dans le corps : prenez, pour ce breuvage, une chopine d'eau de la forge d'un Maréchal : la plus ancienne eſt la meilleure ; paſſez-la dans un linge, mettez enſuite dedans trois onces de poix reſine pilée & tamiſée, laiſſez-la tremper pendant douze heures, ajoutez-y une once d'antimoine crud porphiriſé, & faites prendre ce breuvage à l'animal ; réitérez-le pendant deux jours, ſans réitérer la ſaignée.

M. Boutrolle rapporte pluſieurs remedes, dont il certiore l'efficacité, pour l'indigeſtion d'eau & les tranchées telles qu'elles ſoient.

Prenez, dit-il, un *demi-on* d'huile de rabette, faites-la chauffer dans une poële à frire, à trois repriſes, auſſi chaudement que pour la friture ; laiſſez-la un peu refroidir par intervalle ; faites-la prendre tiede au cheval, en le laiſſant tranquille dans l'écurie.

Ou bien, quand le mal eſt trop violent, à défaut d'huile de rabette, vous donnerez dans une chopine

d'urine d'homme une cuillerée d'essence de térébenthine ou d'huile d'aspic.

Lorsque le javart encorné est trop difficile à faire décharner, on prend trois gros de sublimé corrosif, trois gros d'arsenic jaune ou réagal, trois gros de camphre, deux gros d'alun; on met le tout en poudre, on le mêle dans un verre de jus de tithymale, & on en incorpore un quart avec suffisante quantité de blancs de poireaux pilés; on met ensuite le tout sur des étoupes, on en enveloppe le pied & un linge pardessus; on panse de même, tous les jours, jusqu'à ce que le javart soit décharné; il ne faut souvent que trois jours: lorsque le javart est une fois bien décharné, on desseche la plaie avec la poudre dessicative que nous avons indiquée ci-dessus, d'après M. Boutrolle.

Cet Auteur indique ensuite un remede qu'il dit certain pour la galle: on commencera d'abord par saigner les chevaux & les étriller, après quoi, on les graissera le lendemain avec le remede suivant.

Prenez deux onces de vif-argent, une demi-once de verd-de-gris, deux onces de blanc de ceruse, deux onces de mine de plomb; reduisez les trois dernieres drogues en poudre, après quoi, incorporez bien le vif-argent dans une livre de graisse de porc froide, dans un mortier, jusqu'à ce que le vif-argent soit imperceptible; après quoi, incorporez les poudres, & faites-en, avec un morceau d'étoffe, une friction par tout le corps, excepté à la mamelle ou aux testicules; vous ferez cette friction au soleil pendant l'été, & au feu en hiver, ou pour mieux dire, vous échaufferez fortement l'écurie; on pourra mettre les chevaux dès le lendemain au travail, mais il faudra les garantir de la pluie au moins pendant quatre jours, & les laisser huit sans les étriller.

M. Boutrolle finit enfin son recueil par indiquer un remede pour les vieux maux dans toute la capa-

cité de la jambe, depuis la cuiſſe juſqu'au ſabot. Lorſqu'un Maréchal, dit-il, a manqué la cure, ſoit ſur les jointures, ſoit ailleurs, ſi la partie reſte douloureuſe & même gonfle, on fera bien d'avoir recours au remede ſuivant, pourvu cependant qu'on n'ait pas appliqué le feu ſur la partie malade.

Prenez deux onces de térébenthine fine de Veniſe, une once d'huile de millepertuis, autant d'huile de pétrole, deux gros d'orcanette en poudre, & de la cire jaune à la groſſeur d'une groſſe noix ; faites fondre le tout enſemble ſans bouillir, & graiſſez-en chaudement la partie affectée deux fois le jour.

Tel eſt le contenu du petit Ouvrage de M. Boutrolle. La théorie, comme nous l'avons déjà obſervé, n'eſt point tout-à-fait conforme aux principes qu'on enſeigne actuellement ſur l'Art Vétérinaire ; les formules qui y ſont rapportées péchent en ce qu'elles ſont doſées d'une façon peu reguliere, car c'eſt une très-mauvaiſe méthode de dire qu'on prendra telle & telle drogue pour deux, trois ou quatre ſols : il peut ſe trouver que différens Droguiſtes donnent pour le même prix différens poids ; d'ailleurs les drogues peuvent être plus ou moins cheres ſelon les différens pays : nous obſerverons en outre que M. Boutrolle a employé pluſieurs termes propres à ſa Province & même aux gens les plus groſſiers, pour déſigner les maladies des beſtiaux & les remedes qu'on peut employer pour leur guériſon ; au ſurplus, il ſe trouve dans ce petit Traité beaucoup de remedes qui peuvent être très-utiles ; nous ne les rejettons pas entiérement, nous les avons même rapportés ; une perſonne tant ſoit peu verſée qu'elle puiſſe être dans l'Art Vétérinaire, ne pourra pas manquer d'en tirer quelques avantages.

REMISE. C'eſt le lieu où le gibier s'arrête, après qu'on l'a fait lever.

REMOLADE. C'eſt, en terme de maréchalerie,

un remede qu'on applique aux chevaux qui ont des enflures, des foulures ou autres maladies; on prépare ce remede avec de la lie de vin, du miel, de la térébenthine, de la graisse & autres drogues, avec lesquelles on fait une espece d'onguent.

REMONTER. C'est un terme de fauconnerie, qui veut dire voler de bas en haut; on dit aussi remonter l'oiseau, quand on le lâche du haut d'un côteau; on emploie encore la même expression, lorsqu'on veut engraisser un oiseau de proie: il faut, dit-on, remonter le *faucon*.

REMONTRER, c'est donner connoissance des voies de la bête qui est passée; il est, dit-on, essentiel à un bon piqueur de savoir remontrer les voies d'une bête qu'on chasse, lorsqu'une fois on les a perdues.

RENARD. Cet animal a beaucoup de ressemblance avec les chiens, principalement par ses parties inférieures; sa tête est cependant plus grosse proportionnellement à son corps, ses oreilles sont plus courtes, sa queue beaucoup plus grande, son poil plus long & plus touffu, ses yeux plus inclinés; d'ailleurs, il a une mauvaise odeur, qui est très-forte & qui lui est même particuliere; en outre, il ne s'apprivoise pas aisément & même jamais tout-à-fait; il languit, lorsqu'on lui a enlevé la liberté; il meurt même d'ennui, si on veut le soumettre pendant long-tems à la domesticité; il ne peut pas s'accommoder avec la chienne, quoiqu'il ne lui est pas antipathique, il lui est du moins indifférent; il ne produit pas beaucoup, la portée de sa femelle est de quatre ou cinq, rarement & jamais moins de trois; quand elle est pleine, elle se roule & rarement la voit-on sortir de son terrier: elle y prépare un lit à ses petits; elle entre en chaleur pendant l'hiver, & dès le mois d'Août elle a déjà mis bas; dès qu'elle s'apperçoit qu'on a pu découvrir sa retraite, & que par conséquent on a pu inquiéter ses petits pendant son

abſence, elle les tranſporte à l'inſtant tous les uns après les autres, & va chercher un autre domicile: les renards naiſſent les yeux fermés de même que les chiens: ils ſont pareillement dix huit mois ou deux ans à croître, & peuvent vivre treize ou quatorze ans.

M. de Buffon, ce grand Naturaliſte, s'exprime ainſi au ſujet du renard: cet animal, dit-il, eſt fameux par ſes ruſes, & mérite ſa réputation; ce que le loup ne fait que par force, il le fait par adreſſe, & réuſſit plus ſouvent; ſans chercher à combattre les chiens & les bergers, ſans attaquer les troupeaux, ſans traîner les cadavres, il eſt plus ſûr de vivre: il emploie plus d'eſprit que de mouvement, ſes reſſources ſemblent être en lui-même; ce ſont, comme l'on ſait, celles qui manquent le moins; fin autant que circonſpect, ingénieux & prudent même juſqu'à la patience, il varie ſa conduite; il a des moyens de réſerve, qu'il ſait n'employer qu'à propos; il veille de près à ſa conſervation; quoiqu'auſſi infatigable & même plus léger que le loup, il ne ſe fie pas entiérement à la vîteſſe de ſa courſe; il ſait ſe mettre en ſûreté, en ſe pratiquant un aſyle où il ſe retire dans les dangers preſſans, où il s'établit, où il éleve ſes petits: il n'eſt point animal vagabond, mais domicilié.

Le renard a les ſens auſſi bons que le loup, le ſentiment plus fin, & l'organe de la voix plus ſouple & plus parfait; le loup ne ſe fait entendre que par des hurlemens affreux; le renard glapit, aboie, & pouſſe un ſon triſte, ſemblable au cri du paon: il a des tons différens, ſuivant les ſentimens dont il eſt affecté; il a la voix de la chaſſe, l'accent du deſir, le ſon du murmure, le ton plaintif de la triſteſſe, le cri de la douleur, qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il reçoit un coup de feu qui lui caſſe quelque membre; car il ne crie pas pour toute autre bleſſure, & il ſe laiſſe tuer à coups de bâton, comme le loup, ſans ſe plaindre, mais toujours en ſe défendant avec cou-

rage ; il mord dangereuſement, opiniâtrement, & on eſt obligé de ſe ſervir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapiſſement eſt une eſpece d'aboiement qui ſe fait par des ſons ſemblables, & très-précipités en hiver, ſur-tout pendant la neige & la gelée, il ne ceſſe de donner de la voix, & il eſt au contraire preſque muet dans l'été.

Cet animal, continue M. de Buffon, ſe loge aux bords des bois, à la portée des hameaux ; il écoute le chant des coqs & le cri des volailles, il les ſavoure de loin ; il prend habilement ſon tems, cache ſon deſſein & ſa marche, ſe gliſſe, ſe traîne, arrive, & fait rarement des tentatives inutiles ; s'il peut franchir des clôtures ou paſſer par-deſſous, il ne perd pas un inſtant ; il ravage la baſſe-cour, il y met tout à mort ; il ſe retire enſuite leſtement, en emportant ſa proie, qu'il cache ſous la mouſſe ou qu'il porte à ſon terrier ; il revient quelques momens après en chercher une autre, qu'il emporte & cache de même, mais dans un autre endroit, enfin une troiſieme, une quatrieme fois, juſqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maiſon l'avertiſſe qu'il faut ſe retirer & ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les pipées & les boquetaux où l'on prend les grives, & les becaſſes au lacet ; il devance le pipeur, va de grand matin & ſouvent plus d'une fois par jour viſiter les lacets, les gluaux, emporte ſouvent les oiſeaux qui ſont empêtrés, les dépoſe tous en différens endroits, ſur-tout au bord des chemins, dans les ornieres, ſous la mouſſe, les y laiſſe quelquefois deux ou trois jours, & ſait parfaitement les retrouver au beſoin ; il chaſſe les jeunes levrauts en plaine, ſaiſit quelquefois les lievres au gîte, ne les manque jamais, lorſqu'ils ſont bleſſés ; déterre les lapreaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mere ſur les œufs, & détruit une quantité prodigieuſe de gibier.

On dit que quelquefois deux renards ſe joignent

ensemble pour chasser le lievre ou le lapin ; lorsqu'un renard poursuit son gibier, il jappe comme un chien basset après la bête, & pendant ce tems-là, un autre renard se tient au passage ou sur le bord du terrier, en attendant que le gibier vienne passer & qu'il puisse le surprendre. On dit qu'il se débarrasse de ses puces en se mettant dans l'eau peu-à-peu, le derriere le premier, & les puces avançant toujours jusqu'au bout du museau, il se plonge pour lors rapidement dans l'eau & s'en débarrasse.

Le renard n'est pas aisé à prendre au piege; son odorat est si fin que la plus légere trace de l'homme l'affecte, & sa méfiance continuelle fait qu'il supporte un danger certain dans les endroits où il n'apperçoit pas une entiere sûreté ; il y a cependant plusieurs manieres de tendre des pieges aux renards, & il y a encore plus de plaisir à les chasser avec des chiens & des fusils.

Pendant l'hiver, lorsqu'il y a de la neige sur terre, si on remarque les pieds d'un renard, on pourra pour lors le poursuivre avec les chiens ; comme il ne peut ruser dans cette saison, on le prend sans beaucoup de peine, après l'avoir poursuivi vivement ; le pied du renard ressemble assez à celui d'un chien de chasse, seulement il n'écarte pas tant les ergots, à moins qu'il ne soit pressé de fuir ; lorsqu'il marche, il s'appuie très-légérement du talon.

Quelques chasseurs, pour avoir le plaisir de tirer les renards au sortir de leurs terriers, prennent de la chair de porc nouvellement rôtie, de la largeur de la main, ils en frottent la semelle de leurs souliers, lorsqu'ils sont arrivés au bois où se trouvent ces animaux ; aprés quoi, sortant du bois, comme si chacun vouloit s'en retourner chez soi, ils jettent par les chemins des morceaux de cette chair ; les renards, qui sentent cet appât, ne manquent pas de sortir de leurs terriers ; c'est alors que le chasseur qui les veille, les tue à coups de fusil.

On fait en toute ſaiſon la chaſſe aux renards avec des chiens courans ; c'eſt pour l'ordinaire dans les bois que ſe fait cette chaſſe ; quoique c'eſt là où ils ſe retirent pour l'ordinaire, ils y font leur nuit & leurs mangeures, cependant il s'en trouve encore dans les autres endroits de la campagne, tels que dans les garennes, dans les bleds, en plein champ & le long des ruiſſeaux ; & les chiens qu'on emploie à cette chaſſe, doivent être plutôt petits que trop grands, pour qu'ils aient moins de peine à percer dans le bois où le renard a coutume de les mener ; on prend auſſi deux leſſes de grands levriers, hardis à ſe jetter ſur lui & à le mordre ; on les emploie, lorſqu'on a détourné les renards dans un buiſſon de médiocre groſſeur.

Le renard a coutume de ſe retirer dans ſes terriers, lorſqu'on veut le chaſſer ; il faut donc avoir ſoin d'en boucher toutes les iſſues ; s'il entre dans un fort, il en faut prendre les devans, & quand on voit que les chiens s'en rabattent, on regardera à terre pour connoître & juger du pied du renard, qui n'eſt cependant, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, preſque point différent de celui du chien de chaſſe.

Quand le renard qu'on a détourné, s'eſt retranché dans un buiſſon où il ne ſe trouve point de terriers, on tendra des panneaux aux trous des terriers que l'on connoît ; après quoi, on placera les leſſes dans la fente la plus aſſurée & la plus commode pour courir le renard ; enſuite on découplera la meute au rembûchement & ſur les voies du renard ; on fera bien auſſi de leur faire rabattre les gros halliers & les plus grands.

Si on rencontre quelques renards de l'année, on ſonne d'un ton grêle, comme pour le loup, & l'on crie, *harlou mes bellots, harlou s'en va chiens, s'en va ;* quand les chiens ſont hors de la voie, on prend les devans & on les fait ſecourir par les relais ; autrement les chiens ſe rebuteroient, à force de percer dans

les brouſſailles & dans les forts garnis d'épines.

Lorſque les chiens ceſſent tout d'un coup de chaſſer, c'eſt une marque que le renard qu'on pourſuivoit, s'eſt terré ; il faut pour lors faire tourner les chiens, ſans leur laiſſer perdre la voie, & chercher le terrier. Dès qu'on l'a trouvé, ſi le pied du renard a fait connoître qu'il y eſt entré, on tâche de le découvrir avec des pioches ou autres inſtrumens; après quoi, on fait entrer un baſſet dans le trou, on garde un profond ſilence pour écouter la voix du baſſet, &, quand il eſt néceſſaire, on ſe couche à plat, l'oreille contre terre, pour le mieux entendre.

Quand le terrein eſt propre à être fouillé, tel qu'un terrein ſablonneux, on ouvre la tranchée, & dès qu'on apperçoit le renard, on le prend pour le faire fouler aux chiens, en leur criant pour les animer, *voy delà, voy delà*, en ſonnant le grêle, puis on ſonne la mort & la retraite, comme on fait dans les autres chaſſes.

Il ſeroit inutile de fouiller dans les rochers; mais on peut pour lors avoir recours à un moyen dont ſe ſervent quelques chaſſeurs : au lieu de baſſet, pour faire ſortir le renard qui eſt entré dans le terrier, on y fait brûler du ſoufre, dont la fumée le contraint de ſortir & de quitter le gîte ; mais ce n'eſt qu'après avoir bien diſputé le terrier, que le renard céde la place, ſur-tout lorſque le terrier eſt de quelqu'étendue ; il met auſſitôt la tête hors du trou & rentre à l'inſtant; quand il ſort, il faut que les chaſſeurs ſoit à portée de le tirer avec leurs fuſils ou de l'aſſommer ; car quand il eſt une fois en courſe, il longe les chemins autant qu'il lui eſt poſſible, pour dérober la piſte aux chiens & les faire tomber, juſqu'à ce qu'il entre dans quelques terriers.

On attrape auſſi les renards avec des pieges, & cette méthode eſt la plus uſitée; les payſans qui s'en mêlent, n'y tendent que l'hiver, depuis la S. André juſqu'à Pâques, dans la ſaiſon où la peau eſt bonne pour en tirer profit, & où la mue n'eſt pas encore

commencée. Comme il ne ſe trouve plus de fruits ſur les arbres dans ce tems, ni de grenouilles & de limaçons le long des eaux, les renards ſont pour lors contraints de chercher leur pâture en tous lieux, ſoit de jour, quand ils font la guerre aux volailles, ſoit de nuit, lorſqu'ils courent aux lapins & aux lievres qu'ils vont chaſſer dans le bois.

Le payſan qui veut prendre des renards, choiſit un endroit très-peu fréquenté dans le bois, où il ſe trouve une place du moins de deux toiſes de large, ſans arbres ni buiſſons qui puiſſent empêcher d'y tendre le piege, ou qu'il y ait auſſi quelque petit chemin ou ſentier qui y aboutiſſe ou en ſoit bien proche, afin que les renards puiſſent ſentir l'appât en y paſſant; il fait dans cet endroit comme une eſpece de foſſe longue d'environ un pied & demi, large d'un pied & profonde de deux pouces, & dans le milieu il pratique un trou rond, large de ſix pouces & profond de cinq ou ſix; il remplit tout le vuide de feuilles ſeches, & il en jette ſur la terre par-tout aux environs, de peur que la bête ne s'épouvante, en n'en voyant que dans un endroit; après avoir ainſi diſpoſé l'endroit qu'il a deſtiné pour le piege, il fait des rôties de pain blanc qu'il fricaſſe avec du ſuin de porc nouvellement fait; il les rompt par morceaux de la groſſeur d'une noix, il les diſperſe de côté & d'autre le long du chemin & aux environs de la petite foſſe, ayant ſoin d'en mettre trois ou quatre morceaux dans le trou, qu'il mêle parmi les feuilles; après quoi, il s'en retourne juſqu'au lendemain: il va pour lors voir ſi l'appât a été mangé, ſur-tout celui de la foſſe; il continue ainſi trois ou quatre jours, juſqu'à ce qu'enfin il s'apperçoive que le renard a tiré les rôties du trou; car dès qu'une fois un renard a goûté de ce met, il ne paſſe aucune nuit ſans retourner dans l'endroit pour l'y chercher; le payſan y peut tendre alors ſon piege.

Il y a un autre appât qu'on dit infaillible pour le renard : on a un pot de terre verniſſé tout neuf ; on y fait fondre quatre onces de ſain-doux, qu'on écume bien juſqu'à ce qu'il ſoit bien clair. On y jette pour lors une petite pincée d'oignon blanc, hâché menu preſque comme de la poudre, il ſe frira dans l'inſtant. On retire enſuite le pot du feu, on y met une cuillerée de miel & on a ſoin de bien mêler ; on y ajoute une bonne pincée de camphre en poudre : on jette dans cette compoſition dix ou douze morceaux de pain, chacun environ d'un pouce en quarré & vingt ou vingt-cinq autres de ſix lignes de long ſur trois de large; on les laiſſe frire, en remettant le pot devant le feu, juſqu'à ce qu'ils ſoient à-peu-près comme ceux qu'on ſert ſur les épinards ; on ôte pour lors le pot du feu, on retire le pain & on le met dans un morceau de drap de laine neuf, que l'on aura imbibé de la graiſſe du même pot. On enferme ce drap & les amorces dans une boîte; ce drap ſera pour frotter & graiſſer le piege auprès du feu ; le piege ſera de fer & ſans aucune rouille, ſans quoi l'odeur de la rouille pourroit donner de la méfiance à l'animal. Chaque fois que l'on ſe ſert du piege, on fera très-bien de le frotter avec ce drap imbibé de graiſſe.

Un, deux ou trois jours avant de tendre le piege, on fera faire deux ou trois trous de la grandeur du pieu, pour l'y cacher ; on choiſira pour cet effet la plaine ou les environs du bois, & non pas le bois, à cauſe de l'enceinte dont nous parlerons ci-après; quand on fera les trous, on aura grand ſoin d'obſerver que la place où doivent ſe trouver le reſſort du piege & la perſonne qui le tendra, ſoit au-deſſous du vent, ſelon l'endroit d'où il viendra, lorſqu'on tendra le piege, c'eſt-à-dire, qu'il faut que les trous aient différentes diſpoſitions pour pouvoir choiſir la plus convenable ; il eſt très-eſſentiel que l'homme ſoit au-deſſous du vent relativement au piege, pour que le

vent emporte au loin sa transpiration, & que conséquemment le renard n'ait aucun sentiment ni soupçon du corps humain; dès que les trous sont faits, on y peut jetter quelques amorces, & quand le lendemain on ne les y trouve plus, c'est signe que le renard les a mangées, & on peut assurer qu'il reviendra se prendre au piege.

Après avoir tendu le piege, on met sur le ressort un morceau de papier graissé, pour que la paille éparse dont on le couvre, n'y entre pas, & ne l'empêche point de partir. On se sert de paille d'orge, & on met encore pardessus du crotin de cheval bien écrasé & éparpillé; l'amorce qu'on attachera au piege, sera au-dessus de la paille & du crotin, pour que le renard puisse l'appercevoir & sentir.

On prend ensuite un chat, ou plutôt un renard grillé, on l'attache au bout d'une corde & on le traîne depuis le piege, en commençant au-dessus du vent, & formant une grande enceinte d'un quart de lieue ou d'une demi-lieue, que l'on terminera où on l'aura commencée; on ne passe pas dans l'intérieur de cette enceinte, & à mesure qu'on traînera l'animal grillé, on semera sur terre à tous les cinquante ou soixante pas une des petites amorces de pain-frit; le lendemain on trouvera le renard tout vivant pris au piege; on observera de tenir les chiens à l'attache pendant que les pieges sont tendus, car ils sont très-friands de ces amorces; à l'égard des renards, ces mêmes amorces ont, dit-on, un appât si puissant, que si l'on en prend un au piege, & si, après l'avoir marqué, on le lâche, il viendra s'y prendre de nouveau.

Nous allons actuellement donner la construction d'un piege, nous parlerons d'abord de celui qu'on fait avec du bois: on prend pour le faire une planche longue d'un pied & demi, large d'un pied, épaisse pour le moins d'un demi-pouce; on y fait au milieu une ouvertute ronde, qui soit de trois ou quatre

pouces de diametre, avec une fouillure, qui prenne la moitié de l'épaiſſeur du doigt, & qui ſoit large d'un demi-pouce; on la continue depuis l'ouverture juſqu'au bout de l'ais, & on l'entaille un peu en queue d'hirondelle à un pouce près de la fouillure ronde: on fait enſuite une petite palette de bois de même épaiſſeur que le grand ais, & qui ait une queue d'hirondelle; enſorte qu'ayant poſé la queue d'hirondelle ſur le grand ais au bord du trou, la palette rempliſſe tout-à-fait l'ouverture, en y laiſſant néanmoins un eſpace aſſez grand pour qu'on y puiſſe fourrer le doigt.

On perce les quatre coins des grands ais pour y mettre des chevilles de fer ou de bois, afin de le tenir ferme en terre; la longueur des chevilles ſera proportionnée à la dureté du lieu où on les fichera. On aura une ficelle qui ne ſera pas plus groſſe qu'une plume à écrire, mais beaucoup plus forte, longue d'environ ſept ou huit pieds, à laquelle on fera une eſpece de boucle à l'un des bouts & un nœud à un pied plus loin, & de peur que le nœud ne ſe coupe par la longueur du tems, on a un petit morceau de corne, grand comme un fort dez à jouer, qu'on perce par le milieu, & qu'on paſſe par dedans le bout de la corde pour l'arranger auprès du nœud; on aura auſſi une autre corde, longue de quatre à cinq pieds, ayant à un des bouts un bâton attaché, long de deux pieds.

On fait pareillement proviſion d'une bonne perche d'ormeau ou d'érable, qui ait dix ou douze pieds de longueur, aſſez groſſe & forte, & de trois ou quatre crochets de bois, longs d'environ un pied & demi, gros & pointus par le bout, pour les coigner en terre ſur la perche qu'ils doivent tenir en état lorſque le piege ſera fait, & qu'on aura appâté les renards en quelque lieu pendant quatre ou cinq jours, ſelon que l'on aura jugé à propos: on tendra le piege une

demi-heure ou une heure avant le ſoleil couché.

La premiere choſe que l'on fera, ce ſera de bien frotter les mains & le deſſous de ſes ſouliers avec du *galbanum.* On tirera enſuite toutes les feuilles hors du trou & de la place du piege ; après quoi, on mettra de la rôtie dans le fond & la palette deſſus, ayant la queue d'hirondelle du côté où doit être miſe la perche. On place enſuite le grand ais, enſorte que la fouillure ſoit deſſous, & la queue d'hirondelle du même côté que ſera celle de la palette ; on fiche les quatre chevilles dans les trous faits aux quatre coins de la planche, & on les cogne en biaiſant dans la terre, pour qu'elles tiennent plus fort ; on couche la perche à bas, le gros bout en droite ligne du piege, & l'autre bout de travers, enſorte qu'il ſoit éloigné du bord de l'ais d'environ ſix pieds ; après quoi, on cogne un crochet ſur le gros bout, un autre à trois pieds plus loin, & un troiſieme à trois autres pieds du ſecond. On attache au petit bout la corde ou le bâton ; après quoi, mettant cette corde entre les jambes, le bâton étant en travers des deux cuiſſes pardevant, on chemine juſqu'au piege ; la perche prendra une forme d'arc, on prend la corde où eſt la boucle, qu'on ajuſtera comme un collet ou lacet, & on la fait paſſer avec un petit bâton pardedans la fouillure, ou couliſſe, qui eſt entaillée pardeſſous l'ais ; on ouvre & on étend le lacet ſur la palette, enſorte que le nœud de la corde avec ſon petit morceau de corne ſoit juſtement dans une petite coche, qui eſt faite exprès au bord de l'ouverture ; après quoi, on place la palette enſorte qu'elle ferme l'ouverture & que le collet ſoit bien ouvert & étendu pardeſſous la fouillure du grand ais.

Le lacet ainſi ajuſté, on attache le bout de la corde à la perche, le plus court que l'on pourra, pour que la perche tire plus fort, & on recule peu-à-peu ; lorſque la perche ſera tout-à-fait arrêtée, on en détache

tout doucement la corde qui y tient & au bâton; le piege étant ainſi tendu, on le couvre de feuilles comme la place l'étoit auparavant, & on jette de côté & d'autre des morceaux de rôtie.

Le renard qui aura mangé de l'appât les autres jours, étant arrivé à l'endroit, penſera tirer avec ſes pattes la pâture qu'il ſentira dans le trou, comme il avoit coutume; il fera tomber la palette, & cette palette ſortant de ſa place, donnera liberté de paſſer au nœud qui eſt à la corde; mais la perche s'en retournant fera que le lacet prendra la bête par le pied; le renard demeurera l'épaule tout au ras de terre, ne pouvant remuer que les jambes de derriere; on ira le matin de bonne heure pour l'en tirer, & on retendra tous les ſoirs ſon piege; car dès qu'on aura pris un renard dans un endroit, on en prendra bien d'autres, s'il y en a dans le pays; on peut tendre pluſieurs de ces pieges en différens endroits.

On a inventé une méthode pour prendre un renard ou un blereau, ſans guetter, & cela eſt très-utile; car il arrive quelquefois qu'on veut avoir promptement un renard (cela peut s'appliquer auſſi au blereau), pour faire de l'onguent ou autre choſe; on ſait bien qu'il ſe retire en certains endroits, mais on ne peut les avoir faute de chiens pour les chercher, ou d'arquebuſe pour les tirer; d'ailleurs, on ne doit pas compter de les guetter le ſoir à la ſortie du trou, ou le matin à la rentrée. Ces animaux ne ſortent des terriers que la nuit ſur les neuf à dix heures du ſoir, & s'y retirent auſſi de grand matin; c'eſt ſeulement depuis le mois de Mai juſqu'au mois de Septembre, qu'ils ſortent de meilleure heure, ſuivant que les jours ſont plus ou moins grands; en outre, les endroits où ſe terrent les renards & les blereaux, ſont ordinairement entourés de bois & d'épines qui empêchent de les tirer, d'autant qu'on ne peut les découvrir au travers des branches, ou qu'on ne rencontre point d'arbres aſſez proches

pour se mettre dedans à l'affût. Voici donc le moyen qu'on se propose, sans y guetter & sans s'exposer aux incommodités du tems & de la saison.

On suppose qu'on sait le trou où est le renard; on y pique un bâton, long d'un demi-pied, tout au bord de l'ouverture, & un autre, gros comme le pouce, long d'environ un pied, de l'autre côté de l'ouverture à deux pouces près du trou; ce dernier piquet doit avoir une coche à quatre pouces au-dessus de terre; on a ensuite un bâton qui a quatre doigts de plus que l'espace qu'il y a entre les deux piquets ci-dessus; ce bâton a un crochet à l'un de ses bouts, & à l'autre une petite coche.

On cherche un endroit éloigné du terrier de dix ou douze pas, d'où on puisse tirer un coup de fusil dans le trou, sans empêchement d'aucune branche; on y plante une fourchette de bois, haute de quatre pieds environ, & une seconde fourchette un peu plus courte, pour y poser un fusil, & l'y ajuster de façon qu'il soit pointé ou braqué droit dans l'ouverture du trou. Lorsque les deux fourchettes seront solidement affermies, que le fusil sera bien posté, on le liera bien fermé aux deux fourchettes par la crosse & par le canon; on a ensuite une ficelle forte, qu'on passe pardessous le fusil dans les fourchettes, & on attache au bout du côté de la crosse, une pierre pesant sept à huit livres, & à l'autre bout, un petit bâton, gros comme la moitié du petit doigt, & long d'environ deux pouces; on tire le bâton & la ficelle jusqu'à ce que la pierre joigne presque la crosse du fusil, & que le petit bâton puisse être mis d'un bout dans la coche du grand piquet dont nous avons parlé ci-dessus, & de l'autre bout, dans la coche du crochet ou marchette, ensorte que cette marchette soit élevée de terre d'un pouce, & que la pierre tienne le tout en état par sa pesanteur : on pose sur le crochet un petit ais, long de huit à neuf pouces & large de quatre ou

cinq; on le couvre de feuilles ſeches ou de terre, de façon que le trou paroiſſe peu.

Il ne reſtera plus pour mettre la machine en état, que de bander l'arme à feu & de lier à la détente du fuſil, le bout d'une petite ficelle; l'autre paſſant dans la fourchette, ſera attaché à la pierre; cela fait, on ſe retire juſqu'au lendemain matin.

Il eſt probable & preſque indubitable, que la machine étant bien dreſſée, ſuppoſé qu'il ne pleuve point la nuit ſur le fuſil, la premiere bête qui ſortira du trou ou y entrera, venant à paſſer le pied ſur l'ais, fera tomber la marchette, & celle-ci faiſant décocher le petit bâton, donnera liberté à la pierre de tomber; cette pierre par ſa peſanteur fera détendre le fuſil, qui tirera dans l'ouverture du terrier & tuera la bête.

On tend auſſi au renard avec des pieges de fer, mais pour l'ordinaire ceux que l'on vend ſont trop foibles pour leur grandeur; on en pourra faire faire de ſemblables & plus forts du tiers ou de la moitié: au reſte, voici la maniere de les étendre & l'endroit où on le doit faire.

On ſe promene le long des petits chemins écartés & on prend garde à l'animal qui y paſſe: on le reconnoît par la pique de leurs pieds après la roſée.

Suppoſé donc que l'on ait découvert par où paſſe le renard, & que le chemin ſoit large d'un ou deux pieds, on fait une petite foſſe dans le milieu de deux ou trois doigts de profondeur, pour y placer le piege, & dans le milieu de cette foſſe on en fait une moyenne, qui ſoit plus profonde que l'autre de trois ou quatre doigts, afin que la marchette puiſſe ſe mouvoir dedans, lorſque la bête marchera deſſus; cela fait, on y poſe le piege au travers du chemin, enſuite on attache le bout de la chaîne avec une corde à une branche ou piquet, éloigné du piege de trois ou quatre pieds; on couvre le tout de feuilles ſeches, qu'on jette deſſus négligemment; on en met pareillement à quatre

ou cinq pieds autour, afin que l'animal qui voudra passer n'appréhende rien, comme il feroit s'il n'y avoit des feuilles que sur le piege seulement.

Pour y mieux faire passer les renards & autres animaux carnassiers, on prend quelques morceaux de chair crue, on les attache au bout d'un bâton ou d'une corde, & on la traîne bien loin tout le long du chemin d'un côté & d'autre du piege; ensuite on se retire jusqu'au lendemain matin, qu'il faudra y aller voir. Si on pratique bien cette ruse, on ne tendra pas deux fois inutilement; on peut aussi tendre ce piege au milieu d'une muce ou passée dans une haie, là où il y a apparence qu'il passe quelque chose; & en ce cas, on couvrira de feuilles seches ou de quelques herbiers, le piege, comme on a déjà dit.

Le renard ne produit que deux fois l'année, sa chair est moins mauvaise que celle du loup, & les hommes comme les chiens peuvent en manger en automne; sa peau d'hiver fournit de bonnes fourrures, on la met même dans le rang des meilleures pelleteries; sa queue sert à faire des especes de petits balais, qui servent à ôter la poussiere de dessus les glaces & les tableaux; comme le renard détruit beaucoup de gibier & qu'il fait la guerre à la volaille, on ne doit pas en négliger la chasse, & si on en veut détruire un grand nombre, il faut nécessairement réunir la force à l'industrie. L'huile de renard, qu'on prépare en faisant bouillir l'animal entier dans de l'huile d'olive, est adoucissante, nervine, résolutive; on l'emploie avec succès dans les rhumatismes, dans la rétraction des membres, la dureté des tendons; sa graisse a les mêmes vertus & est en usage dans les tremblemens & dans les maux d'oreilles.

RENTRÉE. C'est, en terme de vénerie, le tems que le gibier rentre dans le bois le matin, & où on se met à l'affût pour le tirer.

REPOSÉE. C'est l'endroit où les bêtes fauves se

mettent ſur le ventre pour y demeurer & dormir pendant le jour. Les *écureuils ſont à la repoſée :* la repoſée du cerf ſe nomme quelquefois *lit* & *chambre.*

REPRISE. Quand un oiſeau s'arrête pluſieurs fois dans ſon vol, on dit *voler* à la repriſe.

REQUETÉE. Nouvelle chaſſe que l'on fait du gibier, lorſqu'on eſt en defaut, qu'on a perdu ſes voies, & qu'on le fait relancer; cela ſe dit principalement du cerf & du chevreuil.

RÉSERVOIRS. Ce ſont des endroits où l'on met le poiſſon que l'on a pêché, pour le prendre lorſqu'on en a beſoin. Pour faire ces réſervoirs, on creuſe un foſſé ou un petit canal, dans une terre propre à recevoir les eaux du ciel, ou plutôt celles de quelque ruiſſeau voiſin : ces ſortes de réſervoirs portent communément le nom de viviers. On donne encore le nom de reſervoirs artificiels à des endroits que l'on deſtine pour y ramaſſer du poiſſon; ces endroits ſe pratiquent dans les viviers ou les étangs qui ont peu de profondeur, & dans des endroits dégagés de racines & d'herbages; on leur donne environ quatre ou cinq toiſes d'étendue, pour qu'un filet puiſſe s'y tendre en rond.

On prend à cet effet vingt ou trente fagots de branchages tortus, liés par les deux bouts, longs de ſix ou ſept pieds & gros comme le corps; on les met en rang dans le fond de l'eau, éloignés les uns des autres d'environ un pied; on en met d'autres en travers pardeſſus les premiers, & on continue la pile juſqu'à ce qu'elle monte à un demi-pied de la ſurface de l'eau. On charge le tout de pierres, pour tenir la faſcine en état; comme dans la compoſition de ce *réſervoir* on a eu ſoin de laiſſer autant d'eſpaces vuides que de pleins, le poiſſon s'y retire; & lorſqu'on croit qu'il y en a ſuffiſamment, on enveloppe le tout d'un filet, & la priſe répond à l'attente du pêcheur.

RESSUY. C'eſt un endroit où ſe met une bête

fauve, pour s'essuyer de la rosée du matin, avant de se mettre à la reposée ; ce terme ne se dit que pour le cerf & autres bêtes qui viennent du brout.

RETOUR. On dit en terme de vénerie : le cerf trop long-tems poursuivi fit un *retour* qui donna beaucoup de tablature aux chasseurs.

RETRAITE. C'est une espece d'enclouure, autrement une portion de clou restée dans l'ongle du cheval ; pour opérer la guérison, on doit faire l'extraction de ce corps étranger ; mais il faut un habile Maréchal pour faire cette opération. On se sert aussi du mot de *retraite* en terme de vénerie ; on dit, par exemple, *sonner la retraite*, c'est comme si l'on disoit, faire tirer les chiens.

REVENU, en terme de vénerie, c'est la queue qui revient aux perdreaux, & le bois qui renaît à la tête du cerf, du daim & du chevreuil.

REVOIR : on entend par-là la piste de la bête que l'on chasse ; on dit revoir du cerf par le pied, pour dire, faire revue de ses voies.

RIDÉES. On entend par ce terme les fientes & fumées des bêtes fauves ; ce sont pour l'ordinaire celles des vieux cerfs & des vieilles biches qui sont ridées.

ROGNE. On donne ce nom à une maladie de la peau des chiens ; pour la guérir, hachez bien menu de la racine de patience sauvage, après l'avoir lavée & ôté le nerf du milieu : pilez-la le mieux que vous pourrez dans un mortier de pierre ou de marbre, avec un pilon de bois, & incorporez-y du beurre frais en forme d'onguent ; vous en frotterez la partie le soir devant le feu, & vous continuerez ce remede jusqu'à guérison.

ROGNONS. C'est, en terme de maréchallerie, la partie de l'épine du dos qui est la plus proche de la croupe.

ROITELET. C'est un petit oiseau fort connu en France, dont la description se trouve dans le *Fauna*

Gallicus ; il rampe à travers les haies & les trous des murailles, il vole bas & ne prend jamais un essor de longue durée ; il est toujours solitaire, il se nourrit de vers & d'araignées ; il chante assez mélodieusement, & s'apprivoise sans peine ; dans certaines Provinces, les gens de la campagne se font un scrupule de le tuer, plutôt par superstition que par philosophie.

ROSSE. C'est un poisson de la grandeur d'une carpe, qu'on trouve communément dans les rivieres de la Lorraine.

ROSSIGNOL. C'est de tous les oiseaux celui dont le chant est le plus mélodieux ; aussi occupe-t-il la premiere place, suivant les Naturalistes, parmi les oiseaux de chant ; il est un peu moins gros que le moineau & est à-peu-près de la grosseur de la fauvette ; sa tête, son col & son dos sont communément d'un gris brun tirant sur le roux ; sa gorge, sa poitrine & son ventre sont gris blancs ; mais cette couleur est un peu plus foncée à la partie inférieure de la gorge & très-claire sur le ventre ; les aîles sont mêlangées de gris brun & de blanc roussâtre : la premiere plume de chaque aîle est fort courte ; il y a douze plumes à sa queue, nuancées de brun plus ou moins roux, & la longueur de cette queue n'est que de deux pouces & demi ; son beç est tout au plus de trois quarts de pouce de long & est fait en alêne ; chaque pied a trois doigts en avant, & parderriere un quatrieme dont l'ongle est courbé en arc.

On distingue le mâle & la femelle par son plumage, qui est d'un gris plus cendré ; mais le vrai caractere distinctif, selon Aldrovande, c'est que l'anus de celui-là forme un tubercule ou une éminence qui excéde de deux lignes au moins le niveau de la peau, tandis que cela ne se rencontre pas dans la femelle.

Le rossignol ne vit point en société de même que les autres oiseaux ; aussi ne place-t-il jamais son nid dans le voisinage d'un autre. Il est de sa nature craintif

& ſauvage, & ce n'eſt qu'avec peine qu'on peut l'apprivoiſer; cependant on parvient à le rendre familier. Il eſt jaloux de ſa femelle, vorace, gourmand; quoiqu'il cherche toujours un endroit à l'abri du vent du nord, on l'a vu néanmoins reſortir pluſieurs fois au froid & chanter même en plein air ſur un arbre, pendant les jours de froids piquans, qui regnent quelquefois en Avril. Il n'eſt pas par conſéquent auſſi délicat qu'on l'a penſé juſqu'à préſent. Des amateurs & des curieux aſſurent en avoir conſervé pendant douze & quinze ans, même davantage. C'eſt un de ces oiſeaux qu'on nomme de paſſage, il ne paroît gueres avant la mi-Avril, & dès la fin d'Octobre on n'en voit plus pour l'ordinaire.

Quant à ſa nourriture, lorſque cet oiſeau eſt en liberté, comme il eſt naturellement vorace & carnaſſier, il ſe nourrit d'araignées, de cloportes, de mouches, d'œufs de fourmis, de vers & autres inſectes, de figues & de bayes de cornouilliers. Les lieux frais & ombrageux, tels que les boſquets, treilles, haies vives, forment pour l'ordinaire ſon ſéjour; il ſe garantit même par-là du froid, qui, généralement parlant, lui eſt nuiſible; il n'habite que fort rarement ſur les arbres élevés, ſi on en excepte cependant le chêne. Une obſervation qu'on a encore fait au ſujet de l'habitation du roſſignol, c'eſt qu'il choiſit par préférence les endroits où ſe trouvent les échos, & que pour chanter, il ſe place communément dans un lieu le plus convenable à être entendu par ſa femelle pendant qu'elle couve, & à pouvoir veiller en même tems ſur ſon nid; mais il ne ſe tient pas néanmoins toujours dans la même place, il en adopte deux ou trois, qui lui paroiſſent les plus avantageuſes; il s'y rend conſtamment pour récréer ſa femelle par ſon chant & pour faire en même tems ſentinelle.

C'eſt au mois de Mai que cet oiſeau commence à entrer en amour: il ſe fabrique un nid de forme hé-

misphérique, & c'est avec le plus grand art qu'il le construit. Il emploie à cet effet de la paille, des feuilles d'arbres & de la mousse, & il arrange si bien ces divers matériaux, qu'on diroit qu'ils sont collés ensemble pour ne former qu'un seul tout. Cependant, si on manie un peu rudement ce petit édifice, il est bientôt détruit ; ce nid est pour l'ordinaire placé dans des bosquets épais, de façon néanmoins que le soleil dans son lever & dans son coucher y puisse darder ses rayons ; mais pour les rayons brûlans du soleil du midi, notre architecte a grand soin d'en défendre son petit édifice. On trouve encore quelquefois les nids de rossignol placés à terre sous des haies & des rejettons d'arbres, & d'autres fois à une petite élévation de la terre, dans des buissons verds & touffus. Quand les nids des rossignols sont ainsi placés, il arrive rarement que leurs pontes réussissent ; les œufs ou les petits deviennent presque toujours la proie des renards, des fouines, des belettes, des chiens de chasse & d'autres animaux.

La ponte des femelles est de trois œufs, quatre ou cinq au plus, fort agréables à la vue, d'une écaille très-fine & d'une couleur obscure d'olives, & chaque femelle ne fait gueres que trois pontes par année; encore la derniere ne réussit que très-rarement, d'autant qu'elle tombe au mois de Septembre, & que c'est pour l'ordinaire dans ce mois que le froid commence à se faire sentir. Quelques oiseleurs croient que la ponte d'Août est la meilleure, mais d'autres préferent les premieres ; ils prétendent même & avec raison, que les petits qui en proviennent ont plus de force & de vigueur que ceux des autres pontes, & qu'ainsi ils doivent l'emporter de beaucoup pour le chant sur ceux de ces dernieres pontes. Un autre agrément qu'on a encore en se procurant les petits de la premiere ponte, c'est que la mue si meurtriere pour les oiseaux arrivant durant l'été, ceux-ci y résistent plus

facilement que ceux chez lesquels elle se feroit en hiver, & c'est là précisément celui des petits de la derniere ponte.

Il s'agit actuellement de pouvoir découvrir les nids des rossignols pour en enlever les petits, & les élever dans les appartemens. Rien n'est plus facile : comme le rossignol mâle ne s'éloigne jamais beaucoup de son nid, il ne s'agit que de se rendre le matin au lever du soleil ou le soir à son coucher, à l'endroit où on l'a entendu chanter les jours précédens, pourvu qu'on se tienne tranquille sans faire le moindre bruit, les allées & venues du mâle & de la femelle, & les cris des petits décéleront bien vîte ce que l'on cherche; mais on se gardera bien, si on veut élever les petits du rossignol, de les tirer hors du nid, ou du moins de les enlever avec leurs nids, qu'ils ne soient bien couverts de plumes. Après les avoir ainsi soustraits à leurs pere & mere, on les mettra avec le nid ou de la mousse dans un panier de paille ou d'osier, muni de son couvercle, qu'on tiendra cependant un peu ouvert pour la communication de l'air, & on ne placera le panier que dans un endroit qui ne soit pas des plus fréquentés. On leur préparera pour nourriture du cœur de mouton ou de veau crud; on en enlevera exactement les peaux, les nerfs & la graisse, & on le hachera fort menu; on en formera des boullettes de la grosseur d'une plume à écrire, & on donnera aux petits rossignols, de ces boullettes deux ou trois, huit ou dix fois par jour, avec un peu de coton trempé dans de l'eau. On pourroit aussi leur donner pour nourriture une préparation faite avec de la mie de pain, du chenevis broyé, & du bœuf bouilli & haché avec un peu de persil.

On continuera de tenir les petits dans un panier couvert, jusqu'à ce qu'ils commencent à se bien soutenir sur leurs jambes; on les mettra pour lors dans une cage, dont on garnira le fond de mousse nou-

velle ; dès qu'ils pourront prendre la nourriture au bout du petit bâton, & dès qu'on s'appercevra qu'ils veulent manger ſeuls, on attachera à leur cage un morceau de la groſſeur d'une noix de cœur de bœuf, préparé de la façon preſcrite ci-deſſus. On mettra auſſi dans la cage une auge pleine d'eau, & on renouvellera cette eau une ou deux fois par jour, ſurtout pendant les grandes chaleurs de l'été ; on renouvellera auſſi leurs alimens ſolides, qui pourroient très-bien ſe corrompre en peu de tems dans cette ſaiſon. Quand les petits mangeront une fois ſeuls, on mettra leur nourriture dans les augets de la cage; on en garnira le fond d'une petite pierre quarrée, pour que cette nourriture puiſſe s'y conſerver ſans ſe gâter : on placera la pâte d'un côté & le cœur de l'autre.

On connoît le mâle de la nichée, à ce qu'on dit, aux ſignes ſuivans; dès qu'il a mangé, il ſe perche & s'eſſaie à former des ſons, du moins on peut en juger par le mouvement de ſa gorge. Il ſe tient aſſez longtems ferme ſur un ſeul pied, & quelquefois il voltige tout autour de ſa cage avec une ardeur inquiete & une eſpece de fureur.

Il y a des perſonnes qui prétendent que les petits ainſi enlevés du nid, ne chantent pas ſi bien que ceux qui ſont élevés dans les bois, & la raiſon qu'elles en donnent, c'eſt que ceux-là n'ont pas été inſtruits par les pere & mere ; auſſi recommandent-elles de tenir les jeunes roſſignols à portée d'entendre le chant d'un roſſignol de bois : l'expérience nous apprend cependant qu'une pareille précaution eſt très-inutile.

Lorſqu'on veut apprendre à un jeune roſſignol mâle des airs ſifflés ou de flageolet ; dès qu'il peut manger ſeul, on le met dans une cage couverte de ſerge verte ; on le place dans une chambre éloignée, non ſeulement de tout oiſeau étranger, mais encore des autres roſſignols, tant jeunes que vieux, pour

qu'il ne puisse entendre aucun ramage : on mettra la cage les huit premiers jours à côté de la fenêtre, ou à la clarté du plus grand jour de la chambre ; après quoi, on l'éloignera peu-à-peu jusqu'au fond de la chambre, & on l'y laissera tout le tems qu'on sifflera le rossignol.

Mais il ne suffit pas encore que le rossignol, auquel on veut apprendre des airs, soit éloigné de tout autre oiseau ; il faut encore qu'il soit tranquille, & qu'il ne vienne presque personne dans l'endroit où on l'a placé.

Quant au tems & aux heures qu'il faut observer pour le siffler, voici l'usage le plus communément reçu : ce n'est pas à force de leçons qu'on parvient à lui apprendre à siffler plus vite, c'est une erreur dans laquelle tombent bien des gens ; une demi-douzaine de leçons par jour suffit, deux le matin en se levant, deux autres dans le milieu de la journée, & autant le soir en se couchant ; les leçons du matin & du soir seront les plus longues, l'oiseau est moins dissipé & il retient pour lors plus aisément ; à chaque leçon on répéte au moins dix fois l'air qu'on lui enseigne, mais il faut avoir attention de lui siffler ou jouer le même air tout de suite, sans lui répéter deux fois le commencement ou la fin. On ne lui en apprendra que deux au plus ; on doit être bien content, quand un rossignol en sait chanter deux.

L'instrument dont on se servira pour les instruire, doit être plus moëlleux & plus bas que celui du petit flageolet ordinaire, ou des serinettes propres à siffler les serins de Canarie & autres petits oiseaux : on se servira donc à la place de ceux-ci d'un gros flageolet fait en flûte à bec, son ton grave & plein convient mieux au gosier du rossignol. On pourroit très-bien construire un instrument, dont les tons seroient semblables à celui de ce flageolet, & on nommeroit cet instrument *rossignolette*. On ne se fatigueroit pas par

ce

ce moyen la poitrine. Il eſt cependant vrai de dire qu'en ſifflant un oiſeau avec la bouche, on peut plus facilement ſe conformer au ton naturel de l'oiſeau, & quand même on feroit quelque faute ou qu'on ne pourroit pas donner à l'air les tons de voix & les inflexions qui le rendroient gracieux, l'oiſeau lui redonneroit ce qui manqueroit du côté de l'agrément.

Il faut profiter du jeune âge du roſſignol pour l'inſtruire, autrement on court riſque de perdre ſon tems & ſes peines; mais il ne faut pas s'attendre que cet oiſeau puiſſe répéter une partie des leçons qu'on lui a données, même après la mue; il s'en eſt trouvé qui ne l'ont fait qu'après l'hiver; c'eſt la raiſon pour laquelle il ne faut pas ſe rebuter lorſqu'on les ſiffle, s'ils ne profitent pas tout de ſuite.

On peut encore apprendre aux roſſignols à parler. Pline rapporte que les fils de l'Empereur Claude avoient des roſſignols qui prononçoient très-bien le grec & le latin; tous les jours on les entendoit dire quelque choſe de nouveau. Pour parvenir à les faire parler, il faut, ſelon ce Naturaliſte, les inſtruire en ſecret, préciſément dans un endroit où ces oiſeaux ne puiſſent entendre d'autres voix que celle de la perſonne qui leur donne la leçon. Cette perſonne leur inculque aſſidument ce qu'elle veut leur faire entendre: elle les careſſe même à cet effet en leur donnant quelques friandiſes.

Mais c'eſt aſſez parler des jeunes roſſignols; venons actuellement aux vieux: lorſqu'on a bien remarqué l'endroit où un roſſignol a enfin établi ſa demeure, rien n'eſt plus facile que de l'attraper. Le vrai tems pour cette eſpece de chaſſe eſt depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin; ceux qui ſont pris plus tard, & lorſqu'ils ſont déjà accouplés, ne chantent preſque plus du reſte de l'année. Pour ce qui eſt de l'heure propre à les attraper, c'eſt au lever du ſoleil, tems où l'oiſeau ſe trouvant à jeun eſt beaucoup plus

vorace & plus avide de vers & d'insectes. La veille au soir on se rend au lieu qu'on a remarqué propre pour tendre le filet le lendemain ; après y avoir un peu remué la terre, on y enfonce une petite baguette, longue d'un pied, à l'extrêmité supérieure de laquelle on attache quelques vers de farine. Au point du jour le rossignol en cherchant sa nourriture, apperçoit les vers dont il doit faire sa proie, & il revient sûrement au même endroit : ainsi dès qu'on trouve tous les vers mangés dans cet endroit, on y tend son filet & on est sûr d'y prendre l'oiseau.

Il y a toutes sortes de filets ou trébuchets propres à cette chasse. M. Salerne décrit ainsi le sien : ce filet est simple dans sa composition, & comme on peut le mettre facilement dans la poche, sans faire de volume considérable, il est fort commode ; on fait faire à cet effet un demi-cercle de fer de huit pouces de diametre & de l'épaisseur de la moitié du petit doigt ; il doit y avoir un trou à chaque bout, par lequel on passe de la ficelle double & menue, mais très-forte ; dans les ficelles on arrête un second demi-cercle de fer par le moyen de deux petits morceaux de bois plats, dans lesquels sont arrêtés les deux bouts de ce second demi-cercle, qui doit être plié & accommodé ainsi qu'on peut le remarquer dans la figure qu'en donne M. Salerne, & de la grosseur du fil de fer dont on se sert pour les cages des perroquets. Aux deux demi-cercles sera attaché un filet qui sera de soie, & qui doit être un peu large, afin que quand le rossignol est pris, il ne s'y trouve pas trop à l'étroit : le tout se trouvant ainsi disposé, on tend le trébuchet par le moyen d'un piton de bois pointu ; on le passe au milieu des ficelles doubles, on le retourne assez pour que le trébuchet soit bien bandé, & on l'enfonce ensuite en terre jusqu'à la tête, au moyen de quoi, le trébuchet se trouve fermé & bouché contre terre ; on aura un autre piton de bois à crochet pour arrêter le

demi-cercle plus fortement à terre, afin qu'il ne se leve point de derriere lorsque l'autre se fermera.

Pour tendre le trébuchet, on levera le second demi-cercle, on ouvrira le trébuchet, & on l'arrêtera par le moyen d'un crochet ou d'une petite machine de bois, à laquelle on aura fait deux coches avec un canif, dans lesquelles s'arrêtent les deux demi-cercles; à ce crochet seront attachés les vers de farine avec des épingles, après quoi, on retire le filet de soie du milieu du trébuchet, en le plaçant entre les deux demi-cercles, & le reculant en arriere autant qu'il se pourra, afin de ne pas l'accrocher dans les coches du crochet de bois qui tient le trébuchet ouvert. On aura soin que le trébuchet étant tendu, le demi-cercle soit élevé de terre d'environ deux pouces, ce qui empêchera le rossignol de venir prendre les vers de farine parderriere, & de passer le bec pardessus les demi-cercles sans entrer au dedans du trébuchet. On aura encore attention que le trébuchet puisse tomber facilement, & qu'il ne soit point arrêté dans sa détente par quelque pierre ou de la terre qui se trouveroit sous les deux petits morceaux de bois, ou sous la partie inférieure du crochet, où sont attachés les vers de farine.

Lorsqu'on est maître de l'oiseau, on le tire adroitement du trébuchet, afin de lui conserver son plumage & de ne point lui casser les pattes; on le transporte chez soi dans une espece de bourse construite de maniere que l'oiseau puisse entrer d'un côté & sortir de l'autre; on le met ensuite dans une cage qu'on place au-dehors d'une fenêtre, & qu'on attache solidement sous un petit auvent à l'exposition du soleil levant.

Cette cage sera construite avec des planches de sapin ou de hêtre, bien saines & bien seches, en forme de caisse quarrée, de seize pouces de longueur sur quatorze de hauteur & dix de profondeur. Le devant en

en eſt fermé par une grille de fer ou de bois ; on recouvre dans les premiers jours cette cage avec une ſerge verte, qu'on arrête par le moyen de petits clous ; la portiere en eſt placée ſur le côté & en bas ; elle ſera aſſez grande pour que la main puiſſe y entrer & ſortir aiſément, afin de pouvoir donner à manger & à boire à l'oiſeau ſans l'effaroucher. Au-deſſus du pot deſtiné à mettre la mangeaille ou la pâtée, on pratiquera au haut de la cage un petit trou pour pouvoir y mettre un entonnoir de fer blanc, au moyen duquel on pourra jetter au roſſignol les vers de farine. C'eſt donc dans une pareille cage ainſi couverte & obſcure qu'on tiendra le roſſignol nouvellement pris, & cependant tout le tems qu'il a coutume de chanter ; mais quand on ſera au mois de Juillet, on l'habituera peu-à-peu au grand jour, en levant inſenſiblement la ſerge qui ferme le devant de la cage. Quelques amateurs conſeillent de le mettre dans une autre cage ; mais celle-ci, dont ils donnent la deſcription, peut très-bien être la demeure du roſſignol ; il ſuffit uniquement de lui mettre un double fond & de pratiquer une ſeconde porte en devant, afin de le pouvoir mettre en liberté quand on le veut.

Quant au boire & au manger, dès que l'oiſeau ne ſera plus dans l'obſcurité, on placera les pots, qui contiennent l'un & l'autre, un peu plus haut, à la hauteur des bâtons, tant & ſi long-tems que le roſſignol eſt privé du grand jour ; il ne faut pas nettoyer ſa cage de peur de l'effaroucher, il n'en réſulte aucun inconvénient pour les pattes de cet oiſeau, car dans ſa priſon il eſt preſque toujours ſur ſes bâtons ; il ne deſcend que pour manger & boire. Rendu à la lumiere, on ne ſera pas même obligé de le nettoyer bien ſouvent, il ſuffit de répandre ſur le fond de ſa cage de la mouſſe ſeche ; la fiente de l'oiſeau s'y deſſeche bien vîte : l'entonnoir qui ſervoit à faire tomber dans les pots la pâte, les vers de farine,

devient pour lors inutile, car on peut très-bien habituer l'oiseau à venir les prendre à la main. Il est à observer que si l'on donne trop de vers de farine au rossignol, il devient maigre; l'excès les fait même toujours tomber dans l'étisie.

On se sert quelquefois des rossignols pour élever leurs petits: on les fait même nicher, mais il faut auparavant les apparier; il ne s'agit pour cela que de tendre deux filets près l'endroit où on aura découvert un nid; il ne faut pas cependant que ce soit au commencement du printems, afin qu'ils soient déjà au fait d'élever les petits. Le *mâle* & la femelle seront bientôt pris. On les place pour lors dans une grande voliere ou dans un cabinet où il n'y ait que très-peu de jour, ils se chargeront eux-mêmes du soin d'élever leurs familles; on leur donne à boire, & on leur prépare un mêlange de mie de pain, de chenevis broyé & de foie de bœuf bouilli & hâché avec un peu de persil; on y ajoute de tems en tems un jaune d'œuf dur, ou bien la pâte décrite ci-dessus. Quand les petits mangeront seuls, on en séparera le pere & la mere, que l'on mettra dans deux cages différentes, & on les y laissera jusqu'au printems suivant; on les mettra pour lors en liberté dans le cabinet, & on y jettera des feuilles seches de chêne, de chiendent, de la mousse, & un ou deux nids de rossignols, qu'on aura conservé des années précédentes, on placera dans un des angles de la voliere ou du cabinet une botte de branchages secs, dont on assujettira le gros bout; on imitera ainsi un buisson dans lequel ces oiseaux ont coutume de construire leurs nids. On mettra aussi dans le cabinet une petite caisse profonde de deux ou trois pouces & de trois pieds de diametre, qu'on remplira de terre, & une petite baignoire de terre ou de faïance, dont on renouvellera l'eau tous les jours; dès que la femelle commencera à couver, on ôtera la baignoire,

de peur qu'en ſortant de l'eau & étant entiérement mouillée, elle n'aille ſe remettre ſur ſes œufs, qui pourroient très-bien en ſouffrir.

Le cabinet ou la voliere où on les mettra, doit être expoſé au midi. On a obſervé pluſieurs fois qu'on pouvoit lâcher le pere & la mere tant & ſi long-tems que les petits ne ſont pas en état de voler, ni de manger ſeuls, ſans crainte de les perdre ; il ſuffit ſeulement d'avoir d'abord l'attention de ne pas les laiſſer ſortir tous deux à la fois, mais de lâcher d'abord le mâle ſeul, enſuite la femelle encore ſeule ; après quoi, ſeulement tous les deux enſemble : mais il faut ſur-tout que l'ouverture par laquelle ils ſortent & rentrent, ſoit proche de leurs nids ; ils profiteront de cette liberté pour attraper mille eſpeces d'inſectes qu'ils apporteront à leurs petits ; on ſe gardera bien encore d'entrer ſouvent dans le cabinet, tandis que le mâle & la femelle ont la liberté d'en ſortir, & de n'y laiſſer entrer ſur-tout aucun animal, tel que chien, chat, &c. Il n'en faudroit pas davantage pour les empêcher de reſter dans leur demeure.

Nous avons rapporté dans nos Lettres périodiques ſur les animaux, année *1770*, la nourriture qui convient pour élever les roſſignols. M. Villemette, Apothicaire à Nancy, nous l'a communiqué dans le tems ; & quoique cette méthode ne differe pas de celle déjà indiquée dans cet article, nous croyons cependant devoir la rapporter ici, pour ne rien laiſſer à deſirer ſur ces oiſeaux ; ceux qui veulent jouir du plaiſir de les entendre chanter dans leurs appartemens, le payent bien cher par la difficulté qu'il y a de leur trouver une nourriture propre ; les oiſeaux à bec fin, tels que le roſſignol, ſont inſectivores, conſéquemment cette claſſe de volatils n'eſt pas facile à nourrir & à élever en cage ; cependant avec des vers de farine, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, on parvient à les habituer à y reſter & même à les faire

chanter huit ou dix jours au plus tard après leur détention ; mais comme on n'a pas toujours de ces vers à sa disposition, après cinq ou six jours de détention, on les habituera à de la viande bouillie hachée très-menue, à laquelle on ajoutera, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, une petite pincée de chenevis concassée & un peu de blanc d'œuf cuit dur, qu'on aura soin aussi de faire bien hacher ; on mêlera cependant avec cette nourriture des vers de farine coupés en plusieurs morceaux, & on ne les leur retranchera que par gradation pour les habituer uniquement à se nourrir avec la viande bouillie de bœuf sans graisse, le chenevis & le blanc d'œuf ; on pourra encore de tems en tems y mêlanger du mouton bouilli, du veau & même du porc, suivant les saisons. Les variations dans les alimens du rossignol font souvent très-bien ; on aura grand soin de renouveller tous les jours cette nourriture, de même que l'eau qu'on lui donnera à boire, il ne lui en faut que très-peu, pour qu'il ne puisse pas se baigner ; on ne nettoyera point sa cage, s'il est nouvellement pris, pendant tout le tems qu'il chante, de peur de l'effaroucher & de lui faire discontinuer sa mélodie : en suivant ces préceptes, on aura le plaisir de l'entendre chanter pendant toute la saison, laquelle passée on l'habituera comme par degrés au grand jour, en soulevant de tems en tems la serge qui se trouve à la partie antérieure de sa cage, dont nous avons donné ci-dessus la description.

Le rossignol entre en mue pour l'ordinaire en Juillet & Août ; après cette mue, c'est-à-dire, sur la fin de Septembre, on le placera dans un poële bien aéré pour y passer l'hiver, tems des plus critiques pour le rossignol, qui périt ordinairement dans notre climat pendant cette triste saison ; les Allemands, par le moyen de leurs poëles chauds, parviennent à conserver les rossignols pendant quinze à seize ans ; ils ont le plaisir

de les entendre chanter dès le commencement de Décembre, & ces oiſeaux y continuent preſque toujours leur chant mélodieux juſqu'en Juin, Juillet & Août; mais on a ſoin dans ce pays de ne les point changer de place, ou le moins qu'il eſt poſſible; pendant l'été, ſaiſon dans laquelle les œufs & vers de fourmis ſont très-communs, on peut en donner quelques-uns au roſſignol; on le rend par-là plus robuſte: on fera même très-bien d'en faire ſécher pendant l'été, pour lui en donner en hiver.

Une nourriture, à laquelle on peut encore très-bien habituer les roſſignols, eſt une pâte preparée avec une livre de rouelle de bœuf, quatre onces de pois de jardin ordinaires, pareille quantité de millet jaune, autant de ſemences de pavots blancs ou noirs, de même que d'amandes douces, une once de farine de froment, une demi-livre de miel blanc, & du beurre frais de la groſſeur d'un œuf de pigeon; on fait pulvériſer enſemble les pois, le millet & la ſemence de pavot, & on les étamiſe bien; on hache encore très-menue la rouelle de bœuf, ou bien, on la pile dans un mortier de marbre ou de pierre, après en avoir auparavant ôté les graiſſes & les membranes; on réduit auſſi en pâte les amandes douces après les avoir dépouillées de leurs écorces, & pour les empêcher de s'huiler pendant qu'on les pile, on y verſe de tems en tems quelques gouttes d'eau; on mêle enſuite le tout, excepté le beurre, qui ſervira à graiſſer le poëlon de terre qui doit ſervir à la cuiſſon de cette pâte; on ajoute à tout cela ſix jaunes d'œufs frais: on met le tout ſur un petit feu, ayant bien ſoin de remuer ſans diſcontinuer. Quand ce mêlange eſt cuit, ce dont on s'apperçoit lorſque la viande n'a plus d'humidité, qu'elle eſt bien deſſéchée, & que le tout peut ſe réduire en poudre; on l'ôte pour lors de deſſus le feu, &, après l'avoir fait refroidir, on la garde dans un pot de terre ou de faïance bien bouché; avec un tiers

de cette pâte en poudre, autant de viande bouillie & pareille quantité de mie de pain ; on en fait une autre pâte que l'on rend liquide, en y ajoutant de l'eau en suffisance ; par le moyen de cette nourriture, dont les rossignols sont fort friands, on les déshabitue insensiblement de boire de l'eau, d'autant qu'elle sera suffisamment aqueuse, & que les rossignols ne sont pas naturellement altérés ; pendant l'été, on pourra ajouter à cette pâte un huitieme d'œufs de fourmis ; les rossignols en chanteront beaucoup mieux ; on leur renouvellera journellement cette nourriture; on nettoiera même très-proprement leur mangeoire.

Avec une pareille nourriture, ou avec des vers de farine, on pourra habituer parfaitement toutes sortes d'oiseaux de la famille des métacilles de Linnæus, telles que les fauvettes, les longues queues, les rouges gorges, même les roitelets, les allouettes des bois, les gorges bleues & les bergeronetes ; mais il faut à ces oiseaux des cages pareilles à celles des rossignols, & les placer pendant l'hiver dans des appartemens bien chauds & bien aérés. M. Villemette, qui nous a communiqué ces détails, dit en avoir lui-même fait l'expérience ; il ajoute que les curieux pourront avec cette même nourriture composée, élever à la brochette, non seulement tous les petits oiseaux des especes dont nous venons de parler, mais encore les différentes especes de hochequeue, de culblanc, de gobe-mouches & de traquet, enfin tous les oiseaux qui vivent d'insectes.

Une autre nourriture plus aisée à préparer pour ces différens oiseaux & qui n'est pas moins bonne, est une pâte faite simplement avec deux tiers de cœur de bœuf, dont on aura ôté les membranes & les graisses, & un tiers de farine de semence de pavots noirs ou blancs, n'importe ; on alliera ces deux substances avec un peu d'eau, & on en fera une pâte, qu'il faudra renouveller tous les jours, ayant même grand soin de

nettoyer chaque jour la mangeoire où eſt cette nourriture.

On ne donnera plus d'eau aux roſſignols, lorſqu'on les aura habitués à cette vitaille; elle eſt ſur-tout excellente pour les jeunes roſſignols qu'on éleve à la brochette; mais il faut obſerver très-exactement de ne leur donner jamais d'eau; lorſqu'on voudra les régaler de vers de farine, on coupera auparavant la tête de ces vers, ſans quoi les jeunes oiſeaux pourroient même très-bien en périr. On ne leur en donnera même qu'un ou deux par jour, parce que ces vers les échauffent trop.

On peut encore nourrir un roſſignol en cage, tant en hiver qu'en été, avec une pâte compoſée de ſix onces de pois chiches, ſix onces d'amandes douces, quatre onces de beurre frais, trois jaunes d'œufs, trois onces de miel & un gros de ſafran.

En Gaſcogne, on engraiſſe les roſſignols pour en faire un mets exquis; lorſque cet oiſeau eſt gras, il a la chair blanche, tendre & auſſi agréable à manger que celle de l'ortolan; ſes vertus & ſes propriétés ſont les mêmes que celles du bec-figue.

ROTELE. C'eſt un poiſſon de riviere, blanc, plus large que la roſſe & la carpe, & plus épais que la brême; ſa couleur eſt d'un brun jaune, & ſes écailles ſont de la grandeur de celles de la carpe; ce poiſſon a la queue & les nageoires du ventre rouges; on remarque auſſi une tâche rouge ſur ſes ouies; ſes yeux ont l'iris jaune, marquée de points noirs; les dents & le palais ſont ſemblables à ceux de la carpe; la nageoire du dos en occupe la moitié en longueur, elle eſt garnie de ſix rayons; la nageoire des ouies en a dix-neuf; le ventre a deux nageoires, qui répondent à celle du dos, chacune a neuf rayons; les nageoires des ouies ſont plus blanches que les autres; l'anus eſt fort éloigné de la queue: on pêche de ces poiſſons dans le Rhin: il s'en trouve qui ont douze à ſeize pouces de long.

ROUGET. C'eſt un poiſſon de mer à nageoires épineuſes, charnu par le corps, rond & un peu large vers la queue ; ſa chair eſt ferme, blanche, & même, diſent les Médecins, prolifique ; on en trouve ſur les côtes de France. Il eſt à obſerver que la chair de ce poiſſon eſt plus ferme & de meilleur goût en hiver qu'en été, la meilleure raiſon qu'on en puiſſe donner, c'eſt que ce poiſſon fraie dans les chaleurs, & par conſéquent maigrit, comme il arrive aux bêtes fauves dans le tems du rut.

Le rouget étoit auſſi eſtimé des anciens qu'il l'eſt des modernes. Pline & Martial en parlent avec éloge ſous le nom de *rubellio ;* nous le regardons comme la perdrix de la mer.

RUCHE. C'eſt un panier en forme de cloche, fait d'oſier, de paille, de jonc, &c. & deſtiné à nourrir & à ſerrer des mouches à miel. Voyez les articles qui concernent ces inſectes.

RUSE. Le bout de la *ruſe*, c'eſt quand on trouve au bout du retour qu'a fait une bête, que ſes voies ſont ſimples.

RUSER. Une bête fauve ruſe, quand elle va & vient ſur les mêmes voies pour ſe défaire de ceux qui la pourſuivent ; mais ſes ruſes échouent toujours contre les nôtres.

RUT. Se dit du tems où les bêtes ſont en amour. Quelques cerfs y entrent dès le commencement de Septembre, & tous finiſſent vers la mi-Octobre ; ce ſont les vieux cerfs qui y entrent les premiers, c'eſt-à-dire, les cerfs de dix cors, & ceux de dix cors jeunement. Chacun eſt en fureur pendant cinq ou ſix jours, après quoi, il va chercher la biche, qu'il tourmente beaucoup avant d'en jouir. Les jeunes cerfs n'entrent en rut que peu de tems après ceux-là, & en uſent de même à l'égard des biches. La plus grande ardeur du rut eſt ordinairement depuis les quatre heures après midi, juſqu'au lendemain neuf heures du matin ; pendant ce

tems, ils se battent vigoureusement, se blessent quelquefois, & même à mort; lorsque les cerfs ont atteint les biches, ils se servent de leur tête pour les chasser du milieu des forêts, & dès qu'un cerf, vainqueur d'un autre, a quitté la biche qu'il disputoit, d'autres, spectateurs de leur combat, l'approchent en furie, jouissent précipitamment de la biche, & fuyent de même que lui, pour se jetter dans l'eau la plus voisine, où ils se mettent sur le ventre, grattent du pied, jettent la boue de côté & d'autre; lorsqu'ils en sortent, ils donnent de la tête en terre, font voler la terre pardessus eux & rayent de toutes leurs forces; on connoît qu'un cerf veut quitter les biches, quand on l'entend rayer, finissant bas & court, de même qu'au commencement du rut. Le rut dure trois semaines aux grands cerfs, & seulement quinze jours aux jeunes; les cerfs sont à craindre dans cette saison pour les hommes & pour les chiens; lorsqu'on les chasse pour lors, on va adroitement à eux le couteau à la main, & on le leur donne au défaut de l'épaule; on commence cette chasse sur les huit ou neuf heures du matin, pour faire curée aux chiens.

Le rut des chevreuils commence en Octobre, & ne dure que douze ou quinze jours; car le chevreuil jouit seul de sa femelle & quand il veut.

Le rut, ou plutôt l'amour des lievres, qu'on nomme aussi *bouquinage*, se fait d'ordinaire dans les mois de Décembre & de Janvier; mais le tems n'en est pas si certain que celui des autres bêtes; le rut ou chaleur des loups, se tient dès la fin de Décembre, jusqu'au commencement de Février; celui des sangliers se tient tout le mois de Décembre, & quand il leur manque de femelles, ils viennent, dit-on, chercher des truies domestiques; le rut ou amour des renards, se tient en Décembre & Janvier.

S

SAC. C'eſt une eſpece de petits filets qui ſe met au fond des grands appellés *dideaux*. Ce ſac ſe nomme auſſi chauſſe.

SAGES (Chiens). C'eſt un terme de chaſſe; ce ſont ceux qui conſervent le ſentiment de la bête qui leur a été donnée, & qui en gardent le change, chaſſent bien & tournent juſte.

SANGLIER. Cet animal n'eſt qu'une ſimple variété du cochon. Voyez ce que nous en avons dit art. *Cochon*. Cependant il n'a point les habitudes groſſieres, les goûts immondes & les ſenſations brutales du cochon; il vit de grains, de fruits, de glands & de racines; il aime auſſi beaucoup les vers de terre, & pour les trouver, il fouille la terre avec ſon boutoir: comme ſa hure eſt plus forte & plus longue que celle du cochon, il fouille plus profondément; le dégât qu'il fait, oblige les cultivateurs à le tenir ſans ceſſe éloigné des champs enſemencés.

Les ſangliers ne vont ordinairement ſeuls, que quand ils ſe trouvent aſſez forts pour ne plus craindre les loups; lorſqu'ils n'ont pas encore paſſé trois ans, ils forment d'eux-mêmes des eſpeces de troupes, & c'eſt delà que dépend leur ſûreté; quand ils ſont attaqués, ils réſiſtent par le nombre; les plus gros font face en ſe pouſſant en rond les uns contre les autres, & en mettant les petits au centre. Il eſt rare que ces animaux jettent des cris diſtincts; mais quand ils ſont effrayés ſubitement, ils ſoufflent avec une violence qu'il eſt difficile de concevoir.

On ne pourroit pas affirmer que le ſanglier fût

carnivore ; cependant il mange quelquefois de la chair corrompue ; on en a vu qui mangeoient des chevaux morts, & on a même trouvé quelquefois dans leur estomac de la peau de chevreuil & des pattes d'oiseaux ; mais c'est plutôt par nécessité que par instinct.

Le sanglier peut vivre vingt-cinq à trente ans ; dans le tems du rut, le mâle cherche la femelle, la suit & demeure trente jours avec elle dans le plus épais des forêts ; il est pour lors plus farouche que jamais, & il devient même furieux, quand un autre mâle veut occuper sa place ; les deux rivaux se battent pour lors, se blessent & se tuent quelquefois ; la femelle de son côté devient furieuse, lorsqu'on attaque ses petits ; & en général, dans les animaux sauvages, on remarque que le mâle devient plus féroce dans le tems de l'accouplement, & la femelle quand elle a mis bas ; c'est l'instinct de la nature qui veille à la multiplication des individus & à leur conservation ; les layes ne font des petits qu'une fois l'année.

Quand un sanglier est jeune, on l'appelle *marcassin ;* à deux ans, *ragot*, à quatre ans, *quartan*, ou à son tiers, il est pour lors fort dangereux ; à six ans, *grand sanglier ;* à sept ans, *grand vieux sanglier.*

Il se nomme *sanglier miré*, lorsqu'il a passé quatre ans ; c'est alors que ses défenses ne peuvent plus faire, dit-on, du mal. Il n'y a que très-peu d'animaux qui aient des défenses ou des dents canines très-alongées ; celles du sanglier se courbent en portion de cercle, & sont plattes & tranchantes. M. de Buffon en a vu de neuf à dix pouces de longueur : elles sont enfoncées très-profondément dans leurs alvéoles & elles ont une cavité à leur extrêmité supérieure ; il se trouve de ces défenses aux deux mâchoires de l'animal, celles de la mâchoire inférieure lui sont plus utiles ; aussi sont-elles plus dangereuses, c'est avec les défenses d'en-bas que le sanglier blesse.

Les sangliers sont du nombre des bêtes qu'on

nomme *noires*. Ils reviennent tant qu'ils peuvent au bois où ils ont pris naiſſance, comme à un aſyle; ils mettent en leurs allures toujours le trou de derriere dans celui de devant, ou bien près, ils appuient plus de la pince que du talon, & donnent communément des gardes en terre, leſquelles ils élargiſſent par dehors; quand ils vont en grain, ils abattent les bleds en rond, & lorſqu'ils arrivent dans les champs ſemés, ils ſuivent volontiers un rayon, nazillant tout le long du ſillon, juſqu'à ce qu'ils ſoient au bout.

La partie anatomique du ſanglier eſt à-peu-près la même que celle du cochon. Voyez art. *Cochon*. Cet animal a entre les ſoies un poil plus court, très-ſouple & de couleur jaunâtre, cendrée ou noirâtre ſur différentes parties de ſon corps, ou dans ſes différens âges; ce poil eſt doux & friſé à-peu-près comme de la laine; le marcaſſin, c'eſt-à-dire, le ſanglier qui eſt dans le plus bas âge, a des couleurs qu'il perd dans la ſuite; c'eſt ce qu'on appelle la *livrée:* elle eſt marquée ſur le fœtus, dès qu'il commence à avoir du poil; cette livrée forme des bandes qui s'étendent tout le long du corps, depuis la tête juſqu'à la queue; ces bandes ſont alternativement de couleur fauve claire, & de couleur mêlée de fauve & de brun; celle qui paſſe ſur le garrot & qui ſe prolonge le long du dos, eſt noirâtre. Le reſte de l'animal eſt d'une couleur mêlée de blanc, de fauve & de brun.

Lorſque les jeunes ſangliers ont quitté la livrée, la tête eſt pour l'ordinaire mêlée de gris, de roux & de noir; les plus longues ſoies ſont ſur le cou, & ont environ quatre pouces de longueur; la plus grande partie de chaque ſoie eſt noire, au-deſſus du noir il y a du gris, & plus haut du roux, qui s'étend juſqu'à l'extrêmité de la ſoie: ces trois couleurs paroiſſent mêlées, lorſque les ſoies ſont placées les unes contre les autres; le corps eſt de couleur fauve avec des taches brunes ou noirâtres, parce que chaque ſoie eſt

en partie fauve & en partie noire; la queue a une couleur fauve, excepté l'extrêmité qui est noire, & le bas des jambes a cette même couleur.

Un sanglier (dit M. Daubenton) qui pesoit deux cens cinquante-sept livres & dont la longueur mesurée en ligne droite, depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue, étoit de cinq pieds huit pouces, & la circonférence, prise sur le milieu du corps à l'endroit le plus gros, de quatre pieds deux pouces, avoit le groin & les oreilles noires, & le reste de la tête de couleur mêlée de blanc, de jaune & de noir dans quelques endroits; la gorge étoit roussâtre; il y avoit sur le dos des soies longues de trois pouces & demi, & leur couleur étoit noire sur la longueur de deux pouces depuis la racine; plus haut elles avoient du blanc sale, & au bout une couleur brune roussâtre sur la longueur d'environ un demi-pouce. Ces soies étoient couchées en arriere & se couvroient les unes les autres, de façon qu'on ne voyoit que la couleur brune de leur extrêmité. Les soies des côtés du corps & du ventre n'avoient qu'environ trois pouces de longueur, leurs couleurs étoient les mêmes que celles des soies du dos; mais quoiqu'elles fussent aussi couchées en arriere, leur couleur blanche paroissoit aussi bien que le brun, parce qu'elles étoient plus rares & moins serrées les unes contre les autres que celles du dos. Les soies des aisselles & des aînes avoient une couleur roussâtre; celles du ventre, de la face intérieure des cuisses & du scrotum, étoient peu touffues, elles paroissoient aussi de couleur roussâtre; cependant la plupart étoient blanches & n'avoient que la pointe rousse; les autres étoient en partie noires, blanches & rousses; la tête, le bout de la queue & le bas des jambes, avoient une couleur noire. Les soies du bout de la queue d'une laie avoient sept pouces de longueur.

Le sanglier a la tête plus longue, la partie inférieure du chanfrein plus arquée, & les défenses plus grandes
&

& plus tranchantes que les autres cochons, ainsi que nous l'avons déjà observé; sa queue est courte & droite: nous ne nous étendrons pas davantage sur l'anatomie de cet animal, d'autant que nous en avons déjà parlé à l'article *Cochon*. Voyons actuellement ce qui concerne sa chasse.

La principale science de cette chasse est de bien juger l'animal, c'est-à-dire, bien distinguer l'âge, le mâle de la femelle & les traces d'un porc privé de celles d'un sanglier; une *bête mâle de compagnie* a plus de pied devant que derriere, & pose la trace de derriere un peu à côté & en-dehors dans celle de devant, ce qui est occasionné par ses *suites* ou testicules, qui lui font écarter les cuisses; ses pinces sont grosses, les côtés tranchans; il donne de ses gardes en terre, & commence à les tourner; ce qu'il ne fait pas, lorsqu'il est plus jeune, à cause de sa foiblesse. A son *tiers-an*, il devient plus bas jointé, ses gardes s'élargissent & s'écartent davantage l'une de l'autre; son talon s'élargit & les pinces deviennent plus grosses & plus rondes; la laie, au contraire, qui a les *gardes* hautes & proches l'une de l'autre, en donne rarement en terre, & quand cela lui arrive, on voit qu'elles sont minces & peu écartées. Les quartanniers & autres vieux sangliers se jugent par les traces, qui sont grandes & larges; les pinces de la trace de devant sont rondes & grosses, les tranchans sont usés, le talon est large, leurs gardes sont abaissées, grosses & ouvertes; les rides qui sont entre les gardes & le talon s'impriment sur la terre. Il se trouve des sangliers qui ont un ongle plus long que l'autre & tourné en croissant; on nomme ces especes de pieds *pigaches*: ils sont commodes pour reconnoître le change & les distinguer dans l'accompagnement.

On juge par les *bouts* de la grosseur & longueur de la hure, qui s'imprime dans la terre que le sanglier renverse dans son travail, & il fait des trous qui ont

jusqu'à deux pieds de profondeur; la place du *souil* offre l'empreinte du sanglier; lorsqu'un valet de limier trouve à la sortie du souillard, que le sanglier qui a été se frotter contre un arbre, a donné un ou deux coups de défenses dans ce même arbre, c'est une preuve qu'il ne fera pas bon quartier aux chiens & qu'il est méchant.

On juge, par la bauge, de la grosseur d'un sanglier; les vieux la font profonde, & quand ils en sortent, ils jettent tout auprès leurs laissées qui sont d'autant plus grosses, que la bête est vieille & grande; il est très-facile de distinguer les traces d'un sanglier de celles d'un cochon domestique, & cette connoissance est nécessaire; car les cochons des fermes voisines sont toujours dans les bois, & le verrat couvre quelquefois une laie de même qu'un sanglier peut couvrir une truie; pour les reconnoître, il faut observer, ainsi que nous l'avons déjà dit plusieurs fois, que le sanglier met la trace de derriere dans celle de devant, & en-dehors, si c'est un mâle, ce que ne fait pas le porc privé; le sanglier appuie plus de la pince que du talon, & le porc appuie plus du talon que de la pince; le sanglier donne des gardes en terre en les élargissant, & les gardes du porc touchent la terre à plomb, sans s'écarter que très-peu; le dessous de la sole du porc privé est pleine de chair, & il écarte les pinces en marchant, tandis que le sanglier allant d'assurance, marche les pinces serrées; nous avons encore rapporté ci-dessus d'autres indices par lesquelles on distingue ces animaux.

Un valet de limier doit d'abord connoître les demeures de la forêt dans laquelle il chasse, pour chercher les sangliers où ils doivent naturellement se trouver suivant les différentes saisons, quoiqu'ils se tiennent presque toujours dans les demeures les plus fourrées & dans les fraîcheurs; sur la fin de l'hiver, les sangliers restent dans les forts de ronces & d'épines

les plus fourrées ; ils vivent pendant ce tems, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, de racines, de vers, de cresson & du gland, qu'ils trouvent encore sous les futaies ; en été, ils quittent les grands forts pour se mettre sur le bord des forêts, à portée des grains & de l'eau, où ils vont prendre souil plusieurs fois dans la journée ; l'automne, lorsque la terre est découverte & que la récolte est faite, ils se retirent près des hautes futaies, pour y trouver du gland, du faine & des noisettes ; en Décembre, ils n'ont point de demeure, parce qu'ils sont en rut, & courent après les laies ; & quand ils veulent se reposer, ils le font dans le premier endroit fourré qu'ils rencontrent, & où ils ne restent pas long-tems.

On détourne un sanglier de la même maniere qu'un cerf ; cependant on parlera à son limier en termes un peu plus pleins & plus gros, sans néanmoins élever la voix ; car une bête qui auroit connoissance de l'homme ou du chien, s'en iroit à deux ou trois lieues de là. D'ailleurs, il n'y a pas grande chose à dire à un limier bien dressé, & il n'est pas nécessaire qu'ils le soient bien pour cette espece de chasse.

Lorsqu'un valet de limier fait son rapport, il doit non seulement dire le genre & l'âge de la bête qu'il a détournée, mais encore l'âge, le genre & le nombre de celles qui l'accompagnent & qui se trouvent dans son enceinte ; car il est plus ordinaire de les trouver en compagnie que de les trouver seules ; il doit dire aussi, si le sanglier est pigache ou s'il a quelque autre marque distinctive, soit naturelle, soit accidentelle, qui puisse le faire reconnoître & distinguer pendant la chasse.

Le rapport fait & les relais distribués à portée des forts & des endroits fourrés, on va frapper à la brisée avec les chiens de meute, qu'on n'a pas plutôt découplés, qu'on va droit à la bauge. Les piqueurs appuient leurs chiens de près de la trompe & de la voix en ces termes : *hou, hou, valets.... hou, hou, là-dedans* ;

hou, hou.... & les ſuivent juſqu'à la bauge. Il ſe trouve ſouvent des bandes de ſangliers ou des ſolitaires, qui ne veulent point partir, quelque bruit que l'on fît, & qui au contraire chargent hommes, chevaux & chiens; dans ces occaſions, on fuſillera pour parer les accidens qui pourroient être très-conſidérables. Les piqueurs ne doivent pas piquer leurs chiens un ſeul inſtant, ſonnant & criant ſans ceſſe à haute voix, *hou, hou valets.... perce-là, hou mes beaux.... perce-là, hou.... ça va hou, ça va hou....*

Il peut arriver qu'un ſanglier, en traverſant différens forts, s'accompagne d'autres bêtes, mais il eſt rare que de bons chiens prennent le change, parce que le ſanglier, à force d'aller, s'échauffe ſi fort, qu'il laiſſe beaucoup plus de ſentiment que celui qui ne feroit que partir de la bauge; d'ailleurs, le ſanglier ne ruſe guere & ne fait que percer droit devant lui; cependant, ſi un pareil accident arrivoit, on rompra ſur le change, on requêtera le ſanglier de meute, après avoir néanmoins écouté s'il ne ſe trouve pas une partie des chiens qui s'en aille en avant avec lui, car il eſt rare que toute la meute prenne change ſur le ſanglier.

Lorſqu'on voit le ſanglier par corps, on ſonne la vue ſans crier *tayaux* comme pour le cerf, mais *vloo*, & lorſqu'on revoit du pied, on ne crie pas non plus *volcelet*, mais *vey-leci-allais.*

On ne force pas ſi aiſément un ſanglier qu'un cerf; & il eſt rare, excepté le tems du rut, quelque bon que ſoit un équipage, qu'il dure moins de quatre ou cinq heures, s'il n'eſt pas raccourci d'un coup de fuſil ou par des dogues & levriers: il faut donc des chiens & des chevaux d'entrepriſe, & qui aient du fond, pour chaſſer le ſanglier. Lorſqu'un ſanglier eſt couru, il paſſe dans toutes les mares, les ruiſſeaux & les queues d'étangs marécageux, dont il a connoiſſance dans le pays, & ne manque pas d'y prendre ſouil; il le prend même ſouvent au milieu d'un chemin, dans quelque

orniere où il trouve de l'eau, quoique les chiens le chassent & le poursuivent.

On reconnoît qu'un sanglier est sur ses fins, lorsqu'il ne perce plus en avant, & qu'il se fait battre longtems dans un même canton, quand il écume beaucoup & ne va plus que par sauts, parce qu'il se roidit; il se met souvent le cul dans une sapée ou touffue de bois, ou se jette dans une mare & charge les chiens avec une fureur incroyable, & en effet il est très-rare de trouver des sangliers si timides & si fuyards, qu'ils n'osent attaquer les chiens: il y en a cependant. Toutes les fois que le sanglier tient aux abois, les piqueurs doivent entrer dans le fort, quoique néanmoins toujours avec précaution, car il arrive souvent qu'il attaque le cheval & le cavalier; & si c'est sur les fins du sanglier, & qu'il soit forcé, il convient, si le fort est trop fourré, que le piqueur mette pied à terre & s'approche, le couteau de chasse à la main, pour le percer; on lui donnera le coup au défaut de l'épaule sur le cœur, car si on le portoit sur l'épaule, il a la parois si dure & si épaisse dans cette place, que l'on casseroit sa lame sur cette cuirasse sans lui faire aucun mal, & il pourroit en arriver malheur à celui qui l'auroit manqué; quand le sanglier est trop méchant, on fera mieux de le tuer d'un coup de carabine ou de pistolet de botte, que d'exposer sa vie. Dès qu'il est mort, on lui coupe les suites, principalement lorsqu'on en veut manger; car si on négligeoit de les lui couper, elles donneroient à la chair une odeur si forte qu'il seroit impossible de la sentir, & elle deviendroit toute violette: on leur trouve quelquefois du rut jusqu'au mois d'Avril. Après avoir coupé les suites, on leve la trace droite de devant, en dépouillant depuis le genou la peau de la jambe jusqu'à la jointure où sont les gardes; & après avoir coupé tous les nerfs qui s'y joignent, on déboîte la trace. Lorsqu'elle est ainsi arrachée, la peau de la jambe se trouve

coupée en deux morceaux, & on les fend encore chacun pour les séparer ; mais les deux côtés de la peau se tenant par le haut, l'on passe chacun de ces morceaux l'un dans l'autre deux ou trois fois, pour mettre le pied en état d'être présenté ; après quoi, on coupe la hure, en faisant une incision au col vers le défaut des épaules, ou l'on coupe le joint entre le col & les épaules ; ensuite, on met le sanglier sur le dos, on fait des incisions autour des jambes au-dessous du genou, & on en fend la peau au-dedans des jambes de devant jusqu'à la gorge ; on fait ensuite une incision depuis la gorge jusqu'à l'entre-deux des cuisses, & une autre à chacune des jambes de derriere ; on leve toute la peau & on fend le ventre, pour en tirer la panse & les dedans.

Lorsqu'on fait la curée du sanglier aux chiens, on leur donne simplement les épaules & les dedans.

La façon la plus courte & la plus sûre pour prendre les sangliers, est de les coëffer avec des dogues & des levriers d'Angleterre, connus plus particuliérement sous le nom de levriers d'attache. Voici la méthode avec laquelle on s'y prend : quand on connoît une fois les refuites des sangliers & le pays que ces animaux tiennent ordinairement, on y place les dogues & les levriers, que des valets tiennent en lesse, & quand le sanglier débuche & prend la plaine pour passer d'un bois dans un autre, on les lui lâche au cul ; ils l'ont bientôt joint, & le prennent pour l'ordinaire à l'oreille ou au jarret, ce qui l'arrête tout-à-coup & donne le tems aux chiens & aux piqueurs d'arriver ; car ils ne démordent guere & lâchent rarement l'endroit où ils ont une fois mis la dent, & dès qu'ils sont arrêtés, on peut les tuer à l'aise & sans danger.

Les piqueurs & les valets de chiens d'un équipage de sangliers doivent toujours porter sur eux des aiguilles & du fil ou de la soie, pour recoudre & panser sur le champ les chiens qui sont blessés ; car comme

les ſangliers n'ont pas les défenſes auſſi longues que les andouillers d'un cerf, ils ne peuvent pas faire des bleſſures qui entrent ſi avant dans la capacité, & qui conſéquemment ſont d'autant moins dangereuſes que l'on voit dans la plaie.

Comme cette eſpece de chaſſe fatigue beaucoup plus que celle du cerf, on ne peut chaſſer avec le même équipage que deux fois par ſemaine; dans pluſieurs pays, on met des grelots au col des chiens qui chaſſent ſanglier & loup; mais une pareille coutume ne doit pas être approuvée, parce que le ſanglier & le loup ſuivant toujours les fourrés les plus épais & les plus garnis de ronces & d'épines, il eſt tout naturel qu'un chien y ſoit embarraſſé avec ſon collier, qui doit non ſeulement le retarder, mais qui peut encore occaſionner d'autres accidens; il eſt cependant vrai d'obſerver que quand on fuſille & qu'on chaſſe avec des chiens gris ou noirs, cela peut leur parer un coup de fuſil de la part de ceux qui tirent avec trop de précipitation & ſans être ſûrs de leur fait.

Si l'on ne veut pas chaſſer le ſanglier pour le forcer, mais uniquement pour le tirer, il eſt très-inutile de faire la dépenſe d'entretenir un équipage, il ſuffit d'avoir douze ou quinze bons chiens & deux bons limiers, ou ſeulement des mâtins, avec leſquels les gardes traverſent les demeures dans leſquelles on croit que ſe tiennent les ſangliers, ce qui fait une eſpece de traque; les tireurs ſe portent dans les routes vis-à-vis des traqueurs, en cherchant toujours à ſe donner le bon vent; car un ſanglier qui les éventeroit, retourneroit ſur ſes pas & forceroit les chiens & les traqueurs. Il ne faut tirer que quand on voit bien l'animal, & quand on eſt ſûr de ne pouvoir bleſſer perſonne; mais le plus certain eſt de ſe placer ſur le bord de la partie du bois d'où vient l'animal, & de ne tirer que quand il rentre dans celle qui eſt derriere ſoi.

On prend encore les ſangliers dans des toiles; celles

dont on se sert à cette fin, sont de grandes pieces de forte toile, entourées de grosses cordes, que l'on tend autour des demeures & des forts, dans lesquels on reconnoît, par le moyen d'un limier ou autrement, qu'il y a des sangliers. On porte autour de ces enceintes les toiles, les fourches & les piquets qui servent pour les tendre, les piquets pour arrêter les toiles par le bas, & les fourches pour les tenir élevées & leur faire former une espece de muraille; lorsqu'on les a toutes tendues & arrêtées à petit bruit, & qu'on a barré son enceinte en différens endroits avec des toiles qu'on couche à terre, prêtes à tendre, pour raccourcir son enceinte quand les animaux seront passés, on couvre de feuilles mortes ces toiles de l'intérieur de l'enceinte, pour que les animaux passent pardessus sans les remarquer; tout étant ainsi préparé, on entre à un des bouts de cette enceinte avec des traqueurs, qu'on range sur la même ligne à peu de distance les uns des autres & qui garnissent depuis un côté des toiles jusqu'à l'autre; ils avancent ainsi tous sur la même ligne jusqu'à la premiere toile de traverse que l'on dresse comme les autres, dès que les traqueurs l'ont dépassée; après quoi, on avance dans le même ordre jusqu'à la seconde, qu'on releve de même & ainsi des autres; & quand on est arrivé à la derniere, qui ne forme plus qu'une très-petite enceinte, on cherche encore à la raccourcir, si l'on peut, pour avoir plus de facilité à prendre ces animaux, que l'on saisit par les jambes de derriere & que l'on met dans des charrettes faites en forme de cabane, pour les transporter dans les endroits que l'on veut peupler: on peut mener avec soi des mâtins qui aident à prendre les animaux. S'il se trouve de grands sangliers dans les toiles, il faut y placer des tireurs pour les tuer; car outre qu'ils arracheroient souvent les toiles, & ouvriroient un passage à toutes les bêtes de compagnie qui s'y trouveroient, ils

pourroient encore blesser beaucoup de monde ; les chasses aux toiles qu'on fait en Allemagne aux animaux, sont très-belles, & l'on y en tue une quantité de toute espece.

Les Romains faisoient tant de cas de la chair du sanglier, qu'ils les servoient tout entiers sur leur table; les Princes & les grands Seigneurs de notre tems la prisent beaucoup, la hure de cet animal est sur-tout estimée comme un morceau exquis; on mange plus souvent les autres parties du jeune sanglier, qu'on appelle marcassin, que celles du sanglier miré.

La Médecine emploie pour son usage différentes parties de cet animal, telles que la graisse, le fiel, la fiente & l'urine. La graisse est excellente pour adoucir les douleurs de côté & pour amollir les concrétions; on assure qu'étant bue avec du vin & du vinaigre, elle arrête le crachement de sang, & que mêlée avec l'huile rosat, elle remédie aux luxations. Le fiel passe pour être bon contre les écrouelles & la gravelle; la fiente seche étant prise en breuvage ou appliquée, arrête, dit-on, le crachement de sang; l'urine a été recommandée pour briser la pierre de la vessie & la faire sortir par la voie des urines: on prend à cet effet la vessie du sanglier, lorsqu'il y a encore quelque quantité d'urine, on mêle parmi cette urine un peu d'huile; on pend cette vessie à la fumée de la cheminée & on l'y laisse jusqu'à ce que l'urine prenne une consistance de miel; cela fait, on la garde dans la vessie même, on en avale un peu pour la pierre; on en frotte le nombril & le nez des petits enfans qui sont tourmentés de vers.

La peau du sanglier a encore ses usages, on en fait des cribles; & avec les soies on fait des vergettes, des brosses & des pinceaux. Les Negres & beaucoup d'Européens prétendent que la rapure des défenses du sanglier, dont on fait commerce en Portugal sous le nom de *dentes di Cavaillos*, étant avalée dans quelque

liqueur, eſt un antidote infaillible ; les Portugais croient encore, mais ſans aucun fondement, qu'une pierre frottée contre ces ſortes de dents, communique à l'eau une vertu admirable contre la fievre.

SANGSUE. C'eſt un inſecte aquatique noir, ſans pieds, ſans nageoires, ſans arrêtes, qui a la figure d'un gros ver, long comme le petit doigt, marqueté de points & de lignes, gliſſant & vivipare comme l'anguille, & qui vit dans les marais & autres lieux aquatiques. Sa peau eſt compoſée d'anneaux, par le moyen deſquels elle nage dans l'eau, & ſe contracte tellement hors de l'eau, lorſqu'on la touche, qu'elle n'a guere plus d'un pouce de longueur; on y apperçoit alors des éminences & des tubercules; ſon dos eſt de couleur brune noirâtre, ayant des deux côtés une ligne d'un blanc jaunâtre, parſemée ordinairement de points noirâtres; ſon ventre eſt auſſi marqueté de taches blanches jaunâtres; on lui trouve à la tête l'ouverture de la bouche, ſituée entre les deux levres & compoſée, comme elles, de fibres très-ſouples, au moyen de quoi elle prend toutes les formes convenables au beſoin de l'animal; cette ouverture eſt triangulaire & armée de trois dents très-aiguës & aſſez fortes, capables de percer non ſeulement la peau d'un homme, mais même celle d'un cheval ou d'un bœuf, c'eſt comme un inſtrument à trois tranchans qui fait trois plaies à la fois. Feu M. Morand, de l'Académie Royale des Sciences, a découvert dans le fond de la bouche un mamelon très-apparent, d'une chair aſſez ferme, un peu flottant, auquel il aſſigne l'office d'une langue qui fait le piton & ſert à ſucer le ſang coulant de la triple plaie, pendant que la partie de la bouche continue aux levres, fait le corps de pompe ; après quoi, ſe préſente le pharinx, dont les fibres circulaires reſſerrent le canal, & déterminent vers l'eſtomac le ſang qui vient d'être pompé ; ce ſang entre pour lors dans une poche membraneuſe qui

ſert d'eſtomac & d'inteſtins à la ſang-ſue, & qui occupe intérieurement une grande partie du reſte de ſon corps; ſi l'on introduit de l'air dans cette partie par la bouche de la ſang-ſue, l'air entre dans un tuyau droit qui eſt au centre, & qui s'ouvre des deux côtés, dans les ſacs ou cellules bien plus larges que le tuyau principal. Tout cet organe eſt fait d'une membrane bien mince juſques vers la queue de l'animal, où la membrane ſe trouve fortifiée de quelques fibres circulaires fort diſtinctes, dont quelques-unes ſont ſpirales; ſi l'on fait de ces ſacs autant d'eſtomacs, on en pourra compter juſqu'à vingt-quatre dans une ſang-ſue aſſez groſſe. Il y a apparence que le ſang ſucé par la ſang-ſue, ſéjourne long-tems dans ſes réſervoirs, comme une proviſion de nourriture; il y a du moins preuve qu'il y reſte pluſieurs mois preſqu'entiérement caillé, plus noir que dans l'état naturel & ſans aucune mauvaiſe odeur; & comme le ſang d'un animal quelconque eſt le réſultat de la nourriture qu'il a digérée, on pourroit croire que la ſang-ſue ne vivant que de ſang, n'a pas beſoin d'une grande dépuration de la matiere qui lui ſert de nourriture: du moins eſt-il vrai qu'on ne lui connoît point d'anus ou d'ouverture qui en faſſe la fonction; & s'il eſt abſolument néceſſaire que quelques parties hétérogenes s'en ſéparent, cela ſe fait apparemment par une tranſpiration perpétuelle au travers de ſa peau, ſur laquelle il s'amaſſe une matiere gluante, qui s'épaiſſit par degrés & ſe ſépare par filamens dans l'eau où l'on conſerve les ſang-ſues. Comme cette matiere en ſe délayant dans l'eau, ne forme que de petits lambeaux déchiquetés, le même M. Morand déjà cité, a mis des ſang-ſues dans de l'huile & les y a laiſſées pluſieurs jours; elles y ont vécu, & lorſqu'il les a remiſes dans l'eau, elles ont quitté cette pellicule, qui repréſentoit alors une dépouille entiere de l'animal, comme ſeroit la peau d'une anguille; il n'en eſt donc

pas des ſang-ſues comme des vers terreſtres; elles n'ont pas leurs trachées à la ſurface extérieure du corps; il eſt fort vraiſemblable qu'elles reſpirent par la bouche, mais on ne peut pas décider quelle partie leur ſert de poumons; tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'elles ont certains mouvemens qui répondent à ceux de la reſpiration; & en effet, ces mouvemens ſont iſochrones & alternatifs, ils ſe font toujours à tems égaux, quoiqu'ils puiſſent dans une athmoſphere plus ou moins chaude, devenir plus ou moins vifs.

Quand la ſang-ſue ouvre la bouche, elle l'applique comme une ventouſe à l'endroit qu'elle veut piquer; elle plonge pour lors un inſtrument tricuſpidal ou à trois pointes, avec lequel elle fait trois plaies à la fois; le ſang coule, & paſſe de la bouche dans l'eſtomac, à l'extrêmité duquel il y a un ſphincter qui s'ouvre pour le laiſſer paſſer dans le canal inteſtinal, composé de deux parties d'une ſubſtance différente; de ſorte qu'on peut regarder la premiere partie comme un inteſtin grêle, & la ſeconde comme un gros inteſtin qui va ſe terminer à l'anus; il y a en outre entre ces deux portions un autre ſphincter qui les ſépare l'une de l'autre: de ſorte que le tout composé de l'eſtomac & des deux portions d'inteſtins, doit être conſidéré comme un canal continu qui s'étend en droite ligne de la bouche à l'anus, & qui eſt ſéparé par deux ſphincters. On apperçoit auſſi le long du canal inteſtinal un corps véſiculaire, conſidéré de chaque côté & composé de douze véſicules de part & d'autres. Ces véſicules paroiſſent remplies d'eau dans les ſang-ſues qui ſont conſervées dans l'eau, ou qu'on vient de pêcher; mais après qu'elles ont tiré le ſang de quelqu'un, les mêmes véſicules paroiſſent remplies de ſang, quoiqu'on ne ſache pas encore par quels vaiſſeaux ce ſang y entre & par où il en ſort.

Selon Lemery, les ſang-ſues ſont hermaphrodites, de même que les autres reptiles qui n'ont point d'os

dans le corps ; outre les ſang-ſues d'eau douce, qui ſont les ſeules en uſage en Médecine, comme nous le dirons ci-après, on en trouve encore d'autres dans la mer. Parmi les ſang-ſues d'eau douce, il s'en trouve de différentes en figure, en couleur & en groſſeur ; on appelle les plus grandes *ſang-ſues de cheval*, parce qu'on prétend qu'il n'en faut que neuf pour tuer un cheval, en lui ſuçant tout ſon ſang.

En général, les ſang-ſues durent pluſieurs mois, même ſans nourriture, dans de l'eau douce, ſoit de pluie, ſoit de riviere ou de marais ; mais on obſerve que ſi on ne leur donne que l'eau toute pure, elles ſont moins vives ; elles ſe paſſent difficilement de terre, ſoit qu'elles s'en nourriſſent en partie, ſoit que la terre leur procure la commodité de nettoyer leur peau des excrémens muqueux qui s'y attachent ; ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que ces animaux coupés en travers vivent pluſieurs ſemaines & même pluſieurs mois, ſans paroître moins vigoureux, ni ceſſer de mouvoir les parties ſéparées ; lorſqu'une ſang-ſue veut percer la peau & la chair d'un animal, ou d'un homme, pour en ſucer le ſang, elle s'affermit ſur ſa queue, tenant ſon ventre libre & dégagé ; elle y applique pour lors l'ouverture triangulaire de ſa bouche, où ſe trouvent renfermées ſes trois pointes ou tranchans, qu'elle enfonce ſi avant, qu'on ne ſauroit preſque l'en arracher ; auſſi quand on l'arrache de force, elle laiſſe ſouvent ſes pointes dans la chair, ce qui cauſe une inflammation ſuivie de ſuppuration, & fait accuſer à tort l'animal d'être vénimeux, tandis que tout le mal dépend des inſtrumens tranchans qu'il y a laiſſés.

Les ſang-ſues font une plaie plus aiguë & plus ſenſible hors de l'eau que dans l'eau, car dans l'eau leur morſure fait ſouvent moins de mal que celle d'une puce, & cependant le ſang en coule beaucoup plus long-tems, ſans que les gros vaiſſeaux ſoient ouverts ;

elles n'affectent point d'ouvrir les arteres pour se nourrir du sang le plus pur, comme quelques-uns se l'imaginent, mais elles piquent indistinctement tous les vaisseaux sanguins, affamées ou non; quelquefois le sang coule pendant six heures & même vingt-quatre heures, sur-tout dans une eau tiede d'étang, de fossés ou de marais, où les pieds se trouvent échauffés; aussi est-il arrivé que des personnes étant tombées la nuit dans un étang plein de sang-sues, y ont péri en perdant tout leur sang. Une sang-sue qui auparavant ne pesoit qu'un scrupule ou un demi-gros, pesera plus de trois gros, lorsqu'elle est saoulée de sang.

Dillen observe comme une chose singuliere, qu'une sang-sue coupée par morceaux se remue dans l'eau, & que sa blessure se consolide, avec cette différence que les parties qui regardent la queue, ne survivent pas aussi long-tems que celles du côté où est la tête; car de ces dernieres, il en a gardé pendant plus de cinq mois, au lieu que la partie inférieure plus longue s'est trouvée morte & pourrie au bout de cinq semaines; suivant le même Auteur, la sang-sue devroit plutôt être mise au rang des animaux amphibies que parmi les aquatiques, vu qu'elle peut vivre long-tems hors de l'eau.

Ribeyro dit que l'isle de Ceylan est remplie de sang-sues, que par-tout dans les bois ellesmontent le long des jambes & des cuisses, d'où on ne peut les détacher que quand elles regorgent de sang; que la nuit elles sucent aussi quelquefois le visage & tirent même le sang des gencives; que les plus petites sont les plus incommodes & celles qui mordent davantage; enfin, que les sang-sues qui viennent dans les eaux & dans les rivieres de cette isle, ne sont nullement incommodes; la plupart des sang-sues des environs de Paris ont le dos de couleur brune noirâtre, sur les côtés une ligne d'un blanc jaunâtre, parsemée de points noirâtres & le ventre marqueté de blanc jaunâtre.

Le ſel eſt un poiſon pour la ſang-ſue: il la fait mourir dans moins d'une demi-heure dans les convulſions; l'eſprit de corne de cerf lui eſt auſſi nuiſible, de même que la cendre ordinaire, la cendre gravelée, l'eſprit & l'huile de vitriol, l'huile de tartre par défaillance, le poivre & les liqueurs acides; les poiſſons & les oiſeaux lui font auſſi la guerre, tels que les anguilles, les lamproies, les lamproyons, les hirondelles de mer & pluſieurs autres oiſeaux de riviere & de marécage.

Une ſang-ſue vivante avalée, pourroit, dit-on, cauſer de fâcheux accidens en ſuçant les vénales de l'eſtomac; le remede qu'on y pourroit apporter ſeroit de boire de la ſaumure ou de l'eau ſalée, & de prendre quelque purgatif, où il entrât du ſublimé doux ou quelqu'autre préparation de mercure; l'émétique pourroit encore très-bien réuſſir dans ce cas. M. Maty, dans le Journal Britannique, doute qu'on ait jamais avalé de ſang-ſues, & qu'elles puſſent nuire beaucoup à l'eſtomac où elles auroient pénétré.

Il n'eſt pas douteux que les Anciens aient appris des ſang-ſues la méthode de tirer le ſang. Tout le monde ſait que lorſque les chevaux ſont attirés au printems par l'herbe verte, dans les étangs & les rivieres, de groſſes ſang-ſues s'attachent à leurs jambes & à leurs flancs, leur percent une veine, leur procurent une hémorrhagie abondante, & qu'ils en deviennent plus ſains & plus vigoureux. Themiſon eſt le premier des Médecins qui en ait fait mention, Hyppocrate n'en a point parlé, & Cœlius-Aurélianus n'en dit rien dans les extraits qu'il a donnés des écrits de ceux qui ont pratiqué la Médecine depuis Hyppocrate juſqu'à Themiſon. Les diſciples de Themiſon ſe ſervoient de ſang-ſues en pluſieurs occaſions; ils appliquoient quelquefois les ventouſes à la partie d'où les ſang-ſues s'étoient détachées, pour en tirer une plus grande quantité de ſang. Galien ne fait aucune mention de ce

remede, c'eſt apparemment aux payſans qu'on doit la découverte de ſon uſage; actuellement tout le monde connoît l'uſage des ſang-ſues dans la Médecine, elles ſervent à ſucer le ſang; mais pour qu'elles le faſſent bien, on les laiſſe dégorger & jeûner quelques jours dans de l'eau claire, avant de s'en ſervir, parce qu'étant affamées elles s'attachent plus vîte aux endroits du corps où l'on a intention de les placer; lorſqu'elles ont ſucé le ſang & qu'elles en ſont gorgées, elles ſe retirent quelquefois d'elles-mêmes; mais le plus ſouvent elles reſtent trop long-tems ſur la veine qu'elles ont ouverte, & pour lors on eſt obligé de répandre deſſus un peu de ſel commun pulvériſé : cela les irrite, les fait entrer en convulſion & leur fait lâcher priſe.

On ſe ſert en Médecine des ſang-ſues pour diminuer la trop grande quantité de ſang qui s'accumule ſur une partie ou dans ſon voiſinage, & par là en détourner la fluxion, ou l'empêcher de ſe former. On les applique avec ſuccès aux hémorrhoïdes gonflées & douloureuſes, pour les dégorger d'un ſang épaiſſi qui ſurcharge ces vaiſſeaux; on les applique auſſi au front dans les migraines invétérées; aux gencives dans les fluxions violentes, ſur les dents & même à l'orifice interne de la matrice, pour y rétablir le cours des regles ou ſupprimé ou pareſſeux : l'uſage de ces inſectes exige cependant quelques précautions.

Comme il s'en trouve de pluſieurs eſpeces, dont quelques-unes ſont réputées venimeuſes, & dont la morſure eſt ſuivie de fâcheux accidens, comme d'inflammation & même de fiſtules & de gangrenes, il faut bien les ſavoir choiſir, & ne les pas prendre indifféremment. Celles dont on ſe ſert en Chirurgie, doivent être petites, avoir la tête menue, le dos rayé de couleur verte & jaune & le ventre rougeâtre, & avoir été priſes dans des eaux claires, courantes & bien vives. On les applique ordinairement en les tenant

tenant entre les doigts ; mais comme elles sont fort glissantes, qu'elles peuvent échapper & s'introduire, soit dans l'anus, lorsqu'on les applique aux vaisseaux hémorrhoïdaux, soit dans l'œsophage, lorsqu'on les applique aux gencives ou à la langue, il seroit plus prudent de les engager dans un petit tuyau de bois ou de roseau, ouvert par les deux bouts, pour les assujettir ; car il est arrivé quelquefois qu'elles se sont glissées dans le *rectum*, où leur séjour a été suivi de symptômes fâcheux ; d'autres, après en avoir avalé, ainsi que nous l'avons déjà observé, ont été travaillés de cruels accidens, jusqu'à ce qu'ils les aient rejettées, parce que ces insectes s'attachent aux veines de l'estomac & les mordent continuellement, irritent ce viscere & occasionnent des cardialgies : on y remédie en faisant boire au malade de l'eau salée, ou en lui faisant prendre des préparations mercurielles.

S'il arrivoit malheureusement qu'en appliquant des sang-sues aux vaisseaux hémorrhoïdaux, elles vinssent à se glisser dans l'anus, il faudroit sur le champ donner abondamment des lavemens salés, jusqu'à leur entiere expulsion.

Il est à observer que, comme l'hémorrhagie continue pour l'ordinaire pendant quelque tems après que les sang-sues sont tombées, qu'on ne reçoit point pour lors le sang dans des vaisseaux, & qu'il est entiérement absorbé par le linge, il paroît être en beaucoup plus grande quantité qu'il n'y en a en effet ; cela suffit quelquefois pour allarmer le malade, & jetter dans une vaine consternation les assistans, qui ne manquent pas de supposer que l'hémorrhagie est abondante, & de craindre qu'il ne s'ensuive une foiblesse & même la mort. On préviendra ces terreurs paniques en arrêtant en peu de tems l'effusion du sang, soit par la compression, soit par l'application d'un styptique ; mais ce qui est plus ordinaire, c'est que souvent on est obligé de baigner, avec de l'eau chaude, la

partie piquée, pour en faire sortir le sang plus librement, lorsqu'il n'en vient point une quantité qui réponde à l'intention qu'on avoit en appliquant les sang-sues.

Il y a des personnes qui coupent aux sang-sues le bout de la queue avec des ciseaux, pour voir couler le sang, afin d'en déterminer la quantité qu'il convient de laisser couler, & aussi pour qu'elles sucent mieux; & pour les faire mieux prendre, elles frottent l'endroit où elles veulent les appliquer, avec du sel de nitre, du sang de volaille, de la terre glaise, du lait ou de l'eau chaude, elles les laissent même encore une demi-journée dans une boîte sans eau, après les avoir auparavant fait dégorger. Les sang-sues étant ôtées, on fera bien de laisser un peu couler le sang, ensuite on lavera les piquûres avec de l'eau salée.

Un remede qu'on dit excellent pour faire sortir une sang-sue du fondement, outre celui que nous avons déjà indiqué, est de prendre de la fiente de bœuf, seche & un peu échauffée, de la mêler avec des punaises, & d'en introduire dans le fondement; la vapeur seule de l'odeur de ces matieres étourdit, dit-on, les sang-sues, elles sortent ensuite à demi-mortes, si on fait une petite injection de suc d'oignon dans le rectum; quand on veut conserver pour une autre fois les sang-sues, après qu'elles ont déjà servi, on les saupoudre avec un peu de cendre, au lieu de sel, dont on se sert ordinairement pour les obliger à quitter prise, & on les remet dans la même eau où on les conservoit auparavant.

On fait usage depuis peu, en Angleterre, des sang-sues, contre la goutte; on les applique sur la partie affectée, & ce remede a très-bien réussi: on assure encore que rien n'est meilleur dans les fluxions sur les dents, que leur application sur les gencives. Le Docteur Langelot rapporte dans les éphémérides d'Allemagne, avoir connu deux personnes attaquées

de si violens maux de tête, qu'elles en perdoient même la raison ; tous les remedes qu'on put prescrire à ces malades, leur furent inutiles : elles ne trouverent leur guérison que dans les sang-sues qu'on leur appliqua aux arteres temporales ; une de ces mêmes personnes ayant eu dans la suite une fluxion sur la langue, qui la lui avoit grossie de moitié, eut recours encore aux sang-sues ; elle en fit appliquer à sa langue, & elle s'en trouva promptement guérie.

SARCELLE. C'est un petit oiseau de riviere assez semblable au canard ; aussi la chasse s'en fait-elle de même.

SARDINE. C'est un petit poisson de mer à nageoires molles, du genre des aloses : il nage de côté & d'autres en grandes troupes ; on le trouve tantôt au milieu de la mer, tantôt vers les rochers qui bordent le rivage ; on en pêche dans l'Océan & dans la Méditerrannée, il est même un objet de commerce considérable pour la Bretagne, & les calculateurs en font monter le produit à plus de trois millions. Ce poisson est sans arêtes & d'un goût exquis, il n'a guere plus de huit pouces de long sur un de large ; il ne feroit que se montrer sur nos côtes, si pour le retenir, on ne l'amorçoit avec une composition particuliere, faite d'œufs de morue & d'autres poissons ; on en prépare encore une autre avec des chevrettes, des cancres & du menu fretin de sole & de merlan ; mais un pareil appât doit se défendre rigoureusement, parce qu'il corrompt la Sardine en peu de tems, & que le frai, dont il est composé, détruit les especes de poissons.

SAUMON. C'est un poisson couvert de petites écailles, qui a le dos bleuâtre & marqueté de rouge, le ventre luisant & un peu blanc, la tête courte & pointue, double rang de petites dents très-aiguës, avec de petits crocs par intervalles, la queue large, la chair rouge & délicate, quoique fort rassasiante ; ce

poiſſon a quelquefois plus de deux pieds & demi de longueur ; il naît dans la mer & au commencement du printems, il remonte les rivieres ſouvent juſqu'à leur ſource, ſa chair s'y perfectionne ; mais s'il y ſéjourne plus d'un an, il maigrit & perd ſa ſaveur. Le printems eſt la ſaiſon où il eſt le plus rare & de meilleur goût ; il en vient quantité dans l'Eſcaut, la Garonne, la Loire, quelquefois la Seine, & dans d'autres rivieres même aſſez petites qui communiquent avec les grandes.

On aſſure que quand les ſaumons mettent bas, ils changent de goût, de figure & de couleur ; ils dépoſent leurs œufs entre des ſables, ſur leſquels l'eau coule avec rapidité ; les foſſés qu'ils creuſent pour ce ſujet, ſont longs de trois ou quatre pas, & larges d'environ quatre pieds ; pour empêcher que le torrent ne les entraîne, ils ont ſoin de les environner d'un rempart de pierres. On croit que les ſaumoneaux ne deviennent vrais ſaumons qu'au bout de dix ans.

Ce poiſſon lutte perpétuellement contre le courant des rivieres, il eſt très-agile à ſauter ; il fléchit ſon corps en forme de cercle, & d'un effort il ſaute pardeſſus l'eau avec impétuoſité ; quand il nage contre le fil de l'eau, on le prendroit pour un trait décoché avec vigueur.

Le ſaumon eſt gros comme la cuiſſe & égale le thon pour la grandeur, il s'en trouve qui peſent juſqu'à quarante livres. Sa chair devient rouge dans le ſel ou par la cuiſſon : elle eſt pleine de ſuc & de délicateſſe ; on en vante ſur-tout la hure.

Ce poiſſon ſe nourrit de vers de terre, de goujons & de petits poiſſons : il s'engraiſſe dans l'eau douce ; on eſtime ſur-tout ceux qui remontent le Rhin, la Moſelle, la Loire & la Garonne.

Les ſaumons ne viennent ordinairement que par grandes troupes, comme les harangs, les thons, les ſardines & les maquereaux ; c'eſt le deſir de travailler

à la multiplication de leurs especes qui les engage à se rassembler. Lorsque ces poissons entrent dans une riviere, les femelles vont devant & les mâles les suivent avec différentes vîtesses; les plus amoureux sont sans doute les plus pressés.

Ce poisson a un instinct particulier, qui lui fait suivre exactement dans sa marche les loix de la Physique; le moins versé dans cette science, n'ignore pas que le mouvement d'une riviere est bien moins rapide au fond qu'à la surface; aussi lorsque le saumon remonte un fleuve, il nage vers le fond, & lorsqu'il descend, il s'éleve vers la surface.

La pêche la plus considérable des saumons se fait en basse Bretagne; à Châteaulin, on en pêche quelquefois plus de quatre mille. Voici la méthode qu'on emploie dans cette Ville pour une pêche aussi lucrative.

On a établi d'une maniere solide une chaussée qui traverse la riviere; il y a un double rang de pieux placés les uns près des autres, & on y a ajouté de nouvelles traverses assujetties par des boucles de fer, qui les retiennent tant au-dessus qu'au-dessous de l'eau; à gauche, en montant la riviere, est un coffre fait en forme de grillage, & qui a quinze pieds sur chaque face; on l'a tellement ménagé, que le courant s'y porte de lui-même. Au milieu de ce coffre & presque à fleur d'eau, se trouve un trou de dix-huit à vingt pouces de diametre, environné de lames de fer-blanc un peu recourbées, qui ont la figure de triangle isocele, & qui s'ouvrent & se ferment facilement. Le Saumon conduit par le courant vers le coffre, y entre sans peine, en écartant les lames de fer-blanc qui se trouvent sur sa route, & dont les bases bordent le trou. Ces lames en se rapprochant forment un cône, & elles s'ouvrent jusqu'à devenir un cylindre; au sortir du coffre, le saumon entre dans un réservoir, d'où les pêcheurs le retirent par le moyen

d'un filet, attaché au bout d'une perche ; leur adreſſe eſt ſi grande, qu'ils choiſiſſent de l'œil celui qu'ils veulent retirer, & ne manquent jamais leur coup.

On ne pêche pas toujours quatre mille ſaumons dans la riviere de Châteaulin, cependant il y a des tems où ces poiſſons arrivent en ſi grand nombre & paſſent avec tant de célérité à travers les pieux de la chauſſée, qu'on a peine à les ſuivre de l'œil ; pour y obvier, les pêcheurs s'embarquent dans des petits bateaux plats, ſe coulent le long de la chauſſée, & y tendent des filets, dont le réſeau eſt extrêmement ſerré ; à meſure qu'on prend du poiſſon, on le met dans le réſervoir, où il monte à ſon dernier période de délicateſſe.

Cette pêche commence au commencement d'Octobre & dure juſqu'au mois de Mai ; on ne leve néanmoins les écluſes qu'au mois de Juillet, tems où le ſaumon cherche à redeſcendre vers la mer : il eſt fort ſingulier que ceux qu'on a pêchés & qu'on rejette dans l'eau, reviennent ordinairement ſe faire reprendre dans les mêmes filets ; leur ſtupidité enrichit la baſſe Bretagne.

On pêche encore le ſaumon d'autres manieres : lorſqu'il eſt petit, on peut le pêcher à l'hameçon ; mais cette pêche n'eſt pas uſitée, car pour l'ordinaire il ne s'y prend point ou il rompt l'hameçon.

L'artifice ſuivant eſt plus connu : au mois de Mai, les pêcheurs ſe promenent dans un bateau le long d'une riviere, & dès qu'ils apperçoivent un ſaumon, ils l'arrachent avec une fouine à ſept pointes & l'enlevent hors de l'eau ; lorſque ce premier poiſſon eſt pris, ils le lient vivant avec une corde, & le tiennent ainſi dans l'eau juſqu'à ce qu'un autre vienne le mordre. Auſſi-tôt qu'on s'en apperçoit, on tire doucement à bord le ſaumon captif, & on enleve le ſecond avec la fouine. (Voyez art. *Fouine*).

On prend encore les ſaumons avec des filets à

double tramail, hauts de deux pieds & longs au moins de trente; on choisit pour cette pêche le mois de Mai, où ces poissons entrent en amour.

Les Irlandois ont encore un autre secret pour faire une pêche abondante de saumons. Ils placent dans le fil de l'eau un coffre fait de treillage serré, qui, sans empêcher le poisson de remonter, l'arrête, lorsqu'il veut descendre. Dans le tems qu'il est le plus gras, on tend dans la riviere des filets ordinaires, qui s'étendent d'un rivage à l'autre, & avec lesquels on va des deux côtés en remontant l'eau & en poussant toujours en avant les saumons, qui, ne pouvant plus reculer, s'élancent à droite & à gauche sur les rivages, où ils sont pris aussi-tôt par les paysans; avec de l'industrie, les Irlandois en prennent quelquefois jusqu'à deux cens à la fois.

Il est à observer que les endroits où cette pêche réussit le mieux, sont des golphes profonds, où les torrens & les rivieres tombent avec impétuosité du haut des montagnes; car le saumon se plaît à nager contre les plus fortes cascades, & il s'en élance quelquefois jusqu'à vingt pieds de haut.

MM. Arnaud de Nobleville & Salerne, Médecins d'Orléans, dans la continuation de la matiere médicale de Geoffroy, donnent l'explication de deux phénomenes remarquables dans les saumons. La premiere explication concerne cette couleur rouge qu'affectent les saumons étant cuits en entier, & qu'ils n'ont presque plus quand on les coupe par morceaux & qu'on les fait légérement griller. Pour découvrir d'où pouvoit venir cette couleur, ils ont ouvert plusieurs saumons sur le lieu même & au sortir de l'eau, & ils ont trouvé qu'ils avoient tous dans l'estomac un petit corps rouge, assez semblable à une grappe de groseille, qui cédoit facilement sous les doigts; ils ont tâché ensuite de saisir ce petit corps, & ils l'ont jetté dans un verre d'eau tiede, qui a pris sur le champ un œil

rouge. Il y a apparence que lorſque le ſaumon eſt cuit en entier, ce petit corps ſe diſſout & communique, par une eſpece de transfuſion inſenſible, ſa couleur à toutes les parties du poiſſon, tandis que quand ces parties ſont coupées & ſéparées les unes des autres, elles ne peuvent recevoir la même couleur & ne la reçoivent point effectivement. Lorſqu'un ſaumon eſt gardé ſept ou huit jours (on peut encore le garder plus long-tems ſans ſe corrompre), cette petite grappe ſe transforme en une eſpece de boue fine & légere, qui a les mêmes propriétés jointes aux mêmes effets.

Un autre phénomene qu'on remarque dans les ſaumons, c'eſt que les ſaumons reviennent tous les ans dans la même riviere où ils ſont nés, & cela juſqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils ſoient pris. MM. Salerne & de Nobleville ont chargé, pour être ſûrs de cette particularité, les pêcheurs de Châteaulin, de retenir une douzaine de ſaumons parmi ceux qui deſcendent la riviere, & après leur avoir attaché à chacun un petit cercle de cuivre vers la queue, de les remettre dans l'eau, ce qu'ils ont exécuté avec beaucoup d'adreſſe & pendant trois années différentes; ils ont enſuite appris des mêmes pêcheurs qu'ils avoient repris quelques-uns de ces ſaumons, une année cinq, une autre année trois, une autre enfin deux. La diſpoſition du coffre & plus encore du réſervoir où le coffre aboutit, rendoit cette obſervation très-aiſée.

Le ſaumon eſt un poiſſon d'un fort bon goût: on le ſert ſur les meilleures tables; il faut, pour l'avoir bon, le choiſir bien nourri, aſſez gras, d'un âge moyen, d'une chair tendre, friable, rougeâtre, & qui ait été pris dans une eau claire & courante. On mange le ſaumon ou frais ou ſalé; le frais eſt d'un goût beaucoup meilleur que le ſalé, mais il ſe corrompt aiſément; on le ſale pour le garder plus long-tems & pour le tranſporter en différens lieux. Le meilleur endroit du ſaumon eſt la hure, ainſi que nous

l'avons déjà obſervé ; on fait enſuite beaucoup de cas du ventre ; mais comme cet endroit eſt fort gras, il n'eſt pas ſi ſain.

Ce poiſſon abonde en ſels volatils & en principes huileux & balſamiques, ce qui le rend nourriſſant, corroboratif & reſtaurant ; il provoque l'urine & il eſt excellent pour la poitrine ; mais quand il eſt gras, ſi l'on en mange trop, il cauſe des envies de vomir & des indigeſtions ; quand il eſt vieux, ſa chair eſt ſeche, dure & peſante ſur l'eſtomac.

Quoique quelques Auteurs regardent le ſaumon comme un aliment chargeant & trop raſſaſiant, cependant on peut dire avec raiſon qu'il convient en tout tems, à toutes ſortes d'âges & de tempéramens, pourvu qu'on en uſe modérément.

Si on applique le fiel de ſaumon en liniment ſur les taches de la cornée, il les emporte & les diſſipe ; un peu de coton trempé dans ce fiel & introduit dans l'oreille, remédie au tintement.

SAUTERELLES. Ce ſont des petits inſectes bien propres à humilier l'orgueil de l'homme ; elles ravagent ſouvent nos campagnes & nous privent par-là de leur récolte, d'où nous tirons notre vraie ſubſiſtance ; elles ſont aſſez ſemblables au criquet, leurs autennes ſont ſimples, filiformes & beaucoup plus longues que le corps ; il ſe trouve à la queue des femelles des appendices ; leurs yeux ſont au nombre de trois, petits, liſſes. Ces inſectes ſautent comme le criquet, à l'aide de leurs pattes poſtérieures, qui ſont fortes & beaucoup plus longues que les antérieures ; ils marchent lourdement & volent aſſez bien : leurs femelles dépoſent leurs œufs dans la terre par le moyen de leurs appendices, qui ſont compoſées de deux lames ; l'œuf, au ſortir de l'ovaire, gliſſe entre ces deux lames & s'enfonce en terre ; elles en pondent un aſſez grand nombre à la fois, & de ces œufs réunis dans une membrane mince, ſe forme une

espece de grouppe: les petites larves qui en proviennent sont en tout semblables, à la grandeur près, à l'insecte parfait; la seule différence qu'on y remarque, c'est qu'elles n'ont ni aîles, ni étuis, mais seulement des especes de boutons au nombre de quatre, où sont contenus les uns & les autres sans être développés; ce développement ne se fait que lorsque l'insecte a pris son accroissement.

Les sauterelles habitent ordinairement les prairies, de même que leurs larves, elles sont très-voraces & se nourrissent d'herbes: elles ont plusieurs estomacs, c'est pour cette raison que différens Auteurs prétendent qu'elles ruminent. M. Geoffroy en rapporte dans son Traité de deux especes, qui se trouvent, selon lui, aux environs de Paris. La premiere est, dit-il, la sauterelle à sabre, *locusta cauda ensifera curva*, *Geoff. 397*. Cette sauterelle a onze lignes de longueur sur une & demie de largeur; sa couleur est par-tout d'un verd un peu pâle; ses antennes, qui sont filiformes, vont en diminuant vers l'extrêmité & sont plus longues que le corps; son coutelet a au-dessus une surface applatie, qui va en s'élargissant du côté des étuis; ceux-ci sont un peu nébuleux & les aîles sont reticulées; les aîles & les étuis débordent le corps d'un bon tiers. La femelle porte à l'extrêmité du ventre une espece de petite pointe applatie & large, recourbée en-haut & composée de deux lames qui représentent par leur figure la lame d'un sabre; c'est avec ces lames qu'elle enfonce ses œufs profondément dans la terre. Les cuisses postérieures de ces insectes sont fort grandes & aussi longues que les étuis, ce qui distingue la sauterelle à sabre de la sauterelle à coutelet, qui est la seconde espece, & qui habite aussi, selon M. Geoffroy, les environs de Paris, *locusta cauda ensifera recta*, *Geoff. 398*. Cette espece a vingt-deux lignes de longueur sur trois de largeur: elle est d'un beau verd; ses antennes sont déliées, très-longues, surpassent la

longueur du corps & ſont compoſées d'un nombre infini d'anneaux; le coutelet applati pardeſſus, ſe coule par un angle aigu vers les côtés & s'avance au milieu un peu plus bas ſur les étuis. Ceux-ci ſont d'un beau verd, & d'un tiers plus long que le corps; la femelle porte à l'extrêmité du ventre une eſpece de coutelet applati, droit, long, formé de deux lames plates, qui lui ſert à dépoſer ſes œufs; cette appendice va juſqu'au bout des étuis. Le mâle n'a point cette queue, ainſi que nous l'avons déjà obſervé; mais on voit à la baſe de ſes étuis, en-deſſous, une large ouverture, formée par une pellicule mince, ſemblable à la peau d'un tambour, & qui produit le bruit que fait entendre cet inſecte à la campagne. Les cuiſſes poſtérieures, quoique longues, ne vont qu'aux deux tiers des étuis, au lieu que dans la ſauterelle à ſabre elles ſont auſſi longues.

Swammerdam fait mention de pluſieurs eſpeces de ſauterelles étrangeres: il y en a dans l'Amérique une eſpece qui porte un capuchon: elle eſt d'un rouge très-foncé, mêlé de blanc. Il s'en trouve encore dans le Cap de Bonne-Eſpérance deux eſpeces très-remarquables. Au Royaume d'Iſſiny, les ſauterelles ſont un bruit ſingulier dans les campagnes & même au ſommet des maiſons; celles de la Baye de Saint-Louis, des Indes Orientales & de l'Iſle de Madagaſcar, ſautent au viſage & à la poitrine des habitans avec tant de force, qu'à peine a-t-on la liberté de reſpirer. Les ſauterelles des Antilles ſont aſſez ſemblables aux nôtres; la ſauterelle cheval ſe voit à la Louiſiane: elle eſt de la groſſeur d'un pouce, ſon corps & ſes grandes aîles ſont noires, les petites aîles de deſſous ſont du plus beau pourpre que l'on puiſſe voir; cette ſauterelle a, ainſi que toutes les autres, la tête faite comme celle d'un cheval qui auroit les oreilles coupées près la tête.

Le P. Naret, Miſſionnaire au levant, dans la relation

qu'il fait de ſon voyage dans la Paleſtine, dit, en parlant des ſauterelles, qu'il ne faut pas s'étonner que le Saint Précurſeur, qui n'alloit pas chercher bien loin de quoi ſubſiſter, ſe contentât de ſauterelles; car elles ſont ici, ajoute-t-il, en grande quantité. Un autre Miſſionnaire du levant rapporte que dans l'ancienne Lybie les ſauterelles ſont ſi nombreuſes, qu'elles ne manqueroient pas de ruiner le pays, ſi la providence ne fourniſſoit pas une reſſource contre ces ennemis ſi foibles & ſi invincibles à toutes les forces de l'homme. J'en ai vu, dit ce Miſſionnaire, quelquefois en l'air, des nuées entieres, qui déroboient le ſoleil aux yeux; elles mangerent cette année, continue-t-il, toutes les herbes & juſqu'aux feuilles des arbres, & même des oliviers; de leurs œufs on en vit renaître, après leur mort, une effroyable quantité, qui acheva de tout gâter; dans cette calamité publique, c'eſt toujours le Miſſionnaire qui parle, le remede que Dieu envoie de tems en tems, eſt une eſpece de petits oiſeaux qui viennent du côté de la Perſe, & qui ont un cri à-peu-près ſemblable à celui de nos martinets, en voltigeant ſur les terres couvertes de ces ſauterelles, il les mettent en déſordre, ils les dévorent, & la digeſtion eſt faite en un inſtant. On va chercher dans le pays d'où viennent ces oiſeaux, une certaine eau & on la garde précieuſement dans les grandes Villes de l'orient, ſur-tout à Damas & à Alep, qui ſont plus ſouvent affectées de ce fléau. On prétend ici (ce qui paroît cependant bien ſingulier) avoir reconnu, par une expérience conſtante, que dès qu'on remue cette eau, ces oiſeaux viennent en foule, comme s'ils la ſentoient & étoient attirés par ſon odeur; on les nomme *zemarmar*.

Au reſte, on ne compte pas tellement ſur ce ſecours, qu'on n'implore en même tems celui du Ciel.

Ce Miſſionnaire fait la relation d'une cérémonie aſſez bizarre, aſſez ſinguliere, qui s'eſt pratiquée dans

les environs d'Alep, il y a environ cinquante ans, par rapport à la désolation que les sauterelles répandoient dans le pays. Les Turcs obligerent les Chrétiens & les Juifs à faire avec eux une procession publique & solemnelle, pour obtenir du Ciel la délivrance de ces insectes: voici l'ordre de la marche, d'après le narré de ce Missionnaire. Les Mahometans alloient en tête, portant leur Alcoran & demandant à Dieu miséricorde, avec un chant & des cris qui tiennent un peu du hurlement ; les Chrétiens & leurs Papas suivoient avec le Saint Evangile, les Croix, les Reliques, les Images sacrées & les Prêtres en Charpe, chacun d'eux faisant leurs prieres en leur langue Grecque, Syriaque & Arménienne; les Juifs venoient les derniers de tous avec leur Tora ou Pentateuque, chantant à leur mode, qui n'est pas fort harmonieuse ; mais ces différens chœurs étoient séparés & éloignés l'un de l'autre, pour éviter la cacophonie. Malgré ce bel arrangement, une jalousie mal entendue troubla pour lors la cérémonie, & mit quelque confusion; les Juifs, contre nos idées, en matiere de procession, crurent que la queue n'étoit pas la place la plus honorable; ils cédoient volontiers aux Turcs, qui étoient les dominans, mais ils se crurent méprisés, voyant qu'on leur préféroit les Chrétiens; ils voulurent prendre le pas sur eux & user de violence; les Chrétiens se crurent en droit de défendre leurs terreins, & de conserver leur préséance; il y eut quelque coups de donnés, & les Turcs, qui savent profiter de tout, se les firent payer bien cherement, du reste, toutes choses demeurerent dans l'arrangement prescrit. On ne devoit pas se flatter que ce mêlange de culte, que cet appareil mal entendu de religion pût attirer les bénédictions du Ciel; aussi la principale confiance étoit-elle dans l'eau en question : on en avoit envoyé chercher, on l'apporta, on la remua, les oiseaux parurent, ils dévorerent les

insectes & bientôt le fléau cessa. La prétendue vertu de cette eau est si extraordinaire, que peu s'en faut que nous ne la révoquions en doute.

Dans les Mémoires du levant, d'où nous avons extrait ces anecdotes touchant les sauterelles, il s'en trouve encore une qui n'est pas moins curieuse; c'est la description de la façon avec laquelle les sauterelles traversent les rivieres : elle est bien surprenante. Les premieres sauterelles, rapporte-t-on dans ces Mémoires, qui se présentent sur la rive, se rapprochent & se resserrent les unes contre les autres & forment une chaîne ou un cordon assez large; elles se jettent dans l'eau, elles font de leur corps une espece de pont sur lequel celles qui les suivent passent à l'autre bord & y vont porter la désolation ; ce trait mérite néanmoins confirmation, & si nous l'avons rapporté, c'est pour ne laisser rien à desirer sur ces insectes.

Un autre trait plus probable que celui-ci, se trouve encore rapporté dans les Mémoires du levant : il s'est trouvé anciennement sur la pointe d'une montagne des environs de Bascomta, un serpent d'une grosseur extraordinaire, qui attendoit les sauterelles au passage & qui mangeoit toutes celles qui s'approchoient de lui ; il en entra une quantité prodigieuse dans sa gueule béante ; mais dès que ces sauterelles, qu'il avaloit toutes vivantes, eurent pénétré dans ses entrailles, elles le dévorerent à leur tour, & le rongerent de façon que bientôt il n'en resta plus que les épines & les arêtes.

Lemery, en parlant des sauterelles, rapporte qu'il paroît en certains tems des sauterelles d'une grandeur extraordinaire, qui, poussées par les vents, vont tomber quelquefois en si grande quantité dans des pays, qu'elles couvrent toute la surface de la terre, & qu'elles la ravagent totalement. Si l'on en croit Scaliger, les sauterelles font toutes les années des dégâts dans quelques contrées. La consternation que

répand ſouvent parmi le peuple, la multitude innombrable de ces inſectes, eſt ſi grande, qu'on les regarde comme des animaux extraordinaires & étrangers, tandis qu'ils ſont nés pour l'ordinaire dans le pays, & qu'ils n'ont aucune différence eſſentielle qui les caractériſe.

Il n'eſt cependant que trop vrai que de tous les animaux, il n'y en a point de plus pernicieux, ni de plus nuiſible au genre humain que les ſauterelles. Les anciens Naturaliſtes les donnent comme les avant-coureurs de la famine, de la peſte & de la guerre; elles peuvent fort bien l'être des deux premiers fléaux, puiſqu'elles ravagent tout, & que les maladies épidémiques ſont ſouvent les ſuites de la diſette; mais il n'eſt pas facile de concevoir pourquoi elles ſeroient les avant-coureurs de la guerre; elles furent la huitieme plaie, dont Dieu frappa les Egyptiens ſous Pharaon. Aldrovande & beaucoup d'autres Auteurs rapportent pluſieurs exemples des dégâts que ces inſectes ont occaſionnés. Mezeray, dans ſon Hiſtoire de France, dit qu'au mois de Mai 1613, il s'engendra une ſi grande quantité de ſauterelles dans la campagne d'Arles en Provence, qu'en moins de ſept à huit heures, elles rongerent juſqu'à la racine des herbes & des grains dans l'eſpace de plus de quinze mille arpens de terre; elles pénétrerent même dans les greniers & dans les granges, & conſumerent tous les grains qui y étoient. Quand ces ſauterelles s'attroupoient & s'élevoient en l'air, elles formoient une eſpece de nuage qui cachoit le ſoleil; lorſqu'elles eurent ravagé tout le territoire des environs d'Arles, elles paſſerent le Rhône & vinrent à Taraſcon & à Beaucaire; mais comme la récolte étoit pour lors faite, elles mangerent les herbes des jardins & les luzernes: elles prirent enſuite leur route vers Bourbon, Valabregues, Montfrin & Aramon: elles y firent le même dégât; & ſans les étourneaux &

d'autres oiseaux blancs, nommés dans ce pays *gabians*, qui en firent leur proie, ces insectes auroient encore poussé plus loin leur route & leur ravage. Celles qui échapperent à ces oiseaux, déposerent une si grande quantité d'œufs, que tout le pays en eût été désolé, si on les eût laissés; mais il y eut des ordres de la part des Magistrats de ramasser ces œufs & de les enterrer ou jetter dans le Rhône. On en ramassa trois mille quintaux, & on observa dans ce tems, que si ces œufs avoient réussi, chaque quintal auroit pu fournir un million sept cens cinquante mille sauterelles.

Dans l'histoire de Charles XII, il est fait mention des sauterelles qui incommoderent beaucoup, dit l'Historien, ce Prince infortuné, dans la basse Arabie. Une horrible quantité de ces insectes s'éleva, sur le midi du côté de la mer, d'abord à petits flots, ensuite comme des nuages qui obscurcirent l'air & le rendirent si sombre & si épais, que dans toute cette vaste plaine, le soleil parut entiérement éclipsé. Ces insectes ne volerent point proche de terre, mais à-peu-près à la même hauteur que les hirondelles, jusqu'à ce qu'elles trouverent un champ sur lequel elles purent se jetter: on en rencontroit souvent sur le chemin, continue l'Historien de Charles XII, d'où elles s'élevoient avec un bruit semblable à celui d'une tempête; elles venoient fondre sur l'armée de Charles XII comme un orage, se jettoient sur la même plaine où elle étoit campée, & sans craindre d'être foulées aux pieds des chevaux, elles s'élevoient de terre & couvroient le corps & le visage des soldats à ne pouvoir pas voir devant eux, jusqu'à ce que l'armée eût entiérement passé l'endroit où ces insectes s'arrêtoient. Par-tout où les sauterelles reposoient, elles y faisoient un dégât affreux, en broutant l'herbe jusqu'à la racine; ensorte qu'au lieu de cette belle verdure, dont la campagne étoit auparavant couverte, on n'y voyoit qu'une

qu'une terre aride & ſablonneuſe. On ne ſauroit croire, ajoute notre Hiſtorien, qu'un ſi petit animal pût paſſer la mer, ſi l'expérience n'en avoit ſi ſouvent convaincu ces pauvres peuples ; car après avoir paſſé un petit bras du Pont-Euxin, en venant des iſles ou terres voiſines, ces inſectes traverſent encore des grandes Provinces, où ils mangent tout ce qu'ils rencontrent, juſqu'à ronger même les portes des maiſons.

Lorſque les ſauterelles ſont en campagne, elles partagent entr'elles le butin ; elles ont toujours, dit-on, à leur tête un chef qui voyage au haſard, & où il s'arrête, les autres reſtent & ne paſſent pas outre, pour maintenir l'ordre dans leur marche ; dans les endroits où elles périſſent, elles infectent l'air & y occaſionnent des maladies. Si on en croit Oroſe, en l'an 3800 du Monde, il y eut en Afrique une quantité conſidérable de ſauterelles : elles y conſumerent toutes les herbes, après quoi elles ſe noyerent dans la mer d'Afrique ; l'eau de cette mer en fut tellement infectée, que la puanteur qui s'en évaporoit continuellement, occaſionna la mort à plus de trois cens mille hommes. Suivant l'extrait de deux lettres écrites en 1690, à M. l'Abbé de Saint-Uſſans, il ſe trouva pendant le courant de la même année des ſauterelles en Ruſſie, en une ſi grande quantité, que pendant leur vie elles faiſoient plier juſqu'à terre les branches des arbres ſur leſquelles elles ſe perchoient, & qu'après leur mort, la terre en étoit couverte de plus de quatre pieds.

On n'a point encore pu parvenir à trouver quelques recettes ſûres pour éloigner ou faire périr les ſauterelles. Aldrovande, ce grand Naturaliſte, n'en reconnoît d'autre que la priere ; c'eſt à Dieu, dit-il, qu'il faut recourir pour les exterminer, en tâchant de fléchir ſa colere par des prieres publiques.

Dioſcoride & Matthiole aſſurent que la fumée de ſauterelles eſt bonne dans les rétentions d'urine,

ſpécialement dans celles des femmes; & en effet, les ſauterelles provoquent l'urine & chaſſent la pierre des reins, quand on en mange ou lorſqu'on avale la poudre de ces inſectes. M. Linnæus dit qu'en Suede les gens de la campagne font mordre par les ſauterelles les verrues de leurs mains; en les mordant, elles vomiſſent ſur la plaie une liqueur qui les fait ſécher.

Les hiſtoires tant anciennes que modernes font mention d'une eſpece de ſauterelles qui habitent l'orient: la chair de ces ſauterelles eſt auſſi blanche que celle des écreviſſes, elle eſt même d'un goût excellent; les Orientaux en préparent différens mets: les uns les font bouillir, les autres les font rôtir dans une terrine, où les aîles & les jambes ſe détachent, mais leurs têtes & leurs corps y deviennent rouges comme des écreviſſes cuites, & forment pour lors un fort bon manger. Il y en a même qui les font frire avec du beurre ou mariner avec du poivre, du vinaigre ou du ſel. Dampierre rapporte dans ſes voyages, que cela ſe pratique encore aujourd'hui parmi ces peuples.

Si on en croit Diodore de Sicile, les Ethiopiens ſervent des ſauterelles ſur leurs tables, ce qui leur a fait donner le nom d'aëridophages, qui ſignifie mangeurs de ſauterelles; dans les pays où on en mange encore actuellement, on les porte réguliérement au marché, de même qu'on y porte les cigales. Du tems d'Ariſtophane on les vendoit à Athênes, comme l'on fait actuellement les oiſeaux chez nous. Il n'eſt pas douteux que les ſauterelles n'aient été auſſi une nourriture connue dans la Judée & les pays circonvoiſins, puiſque Moïſe avoit permis aux Juifs d'en manger de quatre ſortes, qui ſont ſpécifiées dans le Lévitique; d'ailleurs l'Écriture nous apprend, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, que S. Jean-Baptiſte vivoit de ſauterelles & de miel ſauvage: on ne connoît point ce ragoût en Europe, ou plutôt ces mets ſi frugal; nous

nous contentons d'admirer la frugalité des Orientaux, sans vouloir les imiter. Il y a dans quelques isles de la mer des Indes, des sauterelles de la longueur d'un pouce & demi & de la grosseur d'un petit doigt; elles sont noirâtres, leurs ailes sont larges & minces, & leurs jambes longues & déliées; on prend dans ces isles de ces insectes en quantité. Dans le Royaume de Tonquin, dit Dampiere, il sort de terre, dans les mois de Janvier & de Février, une espece de sauterelles, qui sont une fort bonne nourriture: cet aliment est même pour eux fort sain. En 1693, il se répandit en Allemagne une armée de ces especes de sauterelles, plusieurs personnes essayerent d'en manger. Le célebre J. Ludolph, qui avoit beaucoup voyagé dans l'orient, ayant remarqué que ces sauterelles étoient les mêmes que celles dont les Orientaux font cas, en fit préparer à leur maniere; un de ses domestiques en ayant mangé sans qu'il lui soit survenu aucun accident, il en mangea lui-même, il en regala même un jour le Magistrat à Francfort.

SCORPION. C'est un insecte terrestre de moyenne grandeur, assez semblable à une petite écrevisse, de couleur blanchâtre, jaunâtre ou noirâtre, composé de quatre parties, de la tête, de la poitrine, du ventre & de la queue. La tête est un peu large & saillante, elle est jointe & continue avec le corcelet & la poitrine; vers la partie antérieure de la tête il y a deux yeux & deux autres vers le milieu de la tête ou de la poitrine, on ne peut qu'à peine appercevoir ces yeux.

La bouche est munie de deux mâchoires, dont l'inférieure est fendue en deux, accompagnées de deux especes de serres ou pinces dentelées, qui paroissent lui tenir lieu de dents, pour broyer sa nourriture; l'animal peut tellement les retirer en-dedans, qu'elles deviennent entiérement imperceptibles; aux deux côtés de la tête on voit sortir deux bras composés chacun de

quatre articulations, dont la derniere est assez grosse, contenant de forts muscles & faite en forme de tenailles, ou fourchue comme l'extrêmité des écrevisses de riviere. Au-dessous de la poitrine se trouvent huit pattes, quatre de chaque côté, divisées chacune en six jointures, dont les dernieres sont pareillement fourchues & pourvues de petits ongles crochus ou de petites serres, le tout parsemé de poils. Le ventre est composé de sept anneaux : du dernier de ces anneaux part la queue, qui est longue, noueuse, composée de six petits boutons arrondis & velus, attachés bout à bout en forme de grains de chapelet, mobiles, creux, dont le dernier est armé d'un aiguillon long, recourbé, fort pointu, dur, creux, percé vers sa base d'un petit trou, par lequel en piquant il pousse une goutelette de liqueur blanche, virulente, venimeuse, âcre, mordicante, dont le réservoir est dans une vésicule placée au bout de la queue.

Le mâle est longuet & grêle, de couleur rougeâtre ; & la femelle plus grande, plus ronde & plus noirâtre. Celle-ci fait ses petits vivans, ainsi que l'ont observé Aristote & Redi.

On trouve les scorpions dans nos Provinces méridionales, en Provence, en Languedoc ; mais on ne les connoît qu'à peine dans les climats froids & même dans toute la Gascogne, si on en croit Scaliger. Ces insectes habitent aux lieux humides & frais, dans les murailles, sous les pierres & dans la terre: ils s'y nourrissent de vers, de mouches, de moucherons & d'herbes; plus le climat est temperé, moins ils sont venimeux: il y a même des pays où ils n'ont point de venin.

M. de Maupertuis a fait des expériences sur les scorpions, qui méritent d'être rapportées. J'ai vu à Montpellier, dit ce Savant, deux especes de scorpions; l'une se trouve assez communément dans les maisons, l'autre habite la campagne; les premiers

ſont beaucoup plus petits que les derniers ; leur couleur eſt celle du café brûlé : je n'ai fait aucune expérience ſur les ſcorpions de cette eſpece. Les ſcorpions qui habitent la campagne peuvent avoir & être étendus la longueur de deux pouces & ſont d'un blanc tirant ſur le jaune ; ils ſe trouvent en ſi grande quantité vers un Village appellé Sauvignargues, à cinq lieues de Montpellier, que les payſans en font une eſpece de petit commerce ; ils les cherchent ſous les pierres, & les vont vendre aux Apothicaires des Villes voiſines, qui les croient utiles pour quelques compoſitions, contre la piquûre du ſcorpion. C'eſt cette eſpece que j'ai examinée : la premiere de mes expériences fut de faire piquer un chien, qui reçut trois ou quatre coups de l'aiguillon d'un ſcorpion irrité, à la partie du ventre qui eſt ſans poil ; une heure après il devint très-enflé & chancelant, il rendit tout ce qu'il avoit dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & continua pendant trois heures de vomir de tems en tems une eſpece de bave viſqueuſe ; ſon ventre, qui étoit fort tendu, diminuoit après chaque vomiſſement ; cependant il recommençoit bientôt à s'enfler, & quand il l'étoit à un certain point, il revomiſſoit encore. Ces alternatives d'enflure & de vomiſſement durerent environ trois heures, enſuite les convulſions le prirent, il mordit la terre, ſe traîna ſur les pattes de devant, enfin il mourut cinq heures après avoir été piqué. Il n'avoit aucune enflure à la partie piquée, l'enflure étoit générale & l'on voyoit ſeulement à l'endroit de chaque piquûre un petit point rouge, qui n'étoit que le trou qu'avoit fait l'aiguillon, rempli de ſang extravaſé. J'ai obſervé la même choſe ſur tous les animaux que j'ai fait piquer par le ſcorpion, & je n'ai jamais vu que ſa piquûre fît élever la peau.

Quelques jours après, je fis piquer un autre chien cinq ou ſix fois au même endroit que le premier ;

quatre heures s'étant écoulées, ſans qu'il parût malade, je fis réitérer les piquûres; mais quoique plusieurs ſcorpions irrités, le piquaſſent dix ou douze fois & enfonçaſſent leur aiguillon ſi avant, qu'ils y demeuroient cachés, le chien jetta ſeulement quelques cris pendant les piquûres, mais il ne ſe reſſentit en aucune maniere du venin; il but & mangea de grand appétit, & comme il étoit fort éloigné de donner aucun ſigne de mort, je le remis en liberté. C'étoit un chien du voiſinage; il fit ſi peu de cas du péril qu'il avoit couru, que comme il avoit été mieux nourri chez moi qu'il n'avoit coutume de l'être, il y revenoit ſouvent s'offrir à de nouvelles expériences; je crus que mes ſcorpions pouvoient avoir épuiſé leur venin; j'en fis venir de Sauvignargues; je fis piquer ſept autres chiens, & malgré toute la fureur & tous les coups des ſcorpions, aucun chien ne ſouffrit le moindre accident; enfin je répétai l'expérience ſur trois poulets que je fis piquer ſous l'aîle & ſur la poitrine, mais aucun ne donna le moindre ſigne de maladie.

De toutes ces expériences on doit conclure que, quoique la piquûre du ſcorpion ſoit quelquefois mortelle, elle ne l'eſt cependant que rarement, il faut que certaines circonſtances y concourent; & ſi quelquefois on a employé contre cette morſure des antidotes, ces antidotes ne doivent ſans contredit leur vertu qu'au peu d'efficacité du poiſon.

Les Naturaliſtes qui ont examiné les effets ſur eux-mêmes, quelquefois à la ſuite de la piquûre d'un ſcorpion, diſent qu'il faut que le ſcorpion verſe quelque liqueur dans la plaie que fait l'aiguillon. Ils ont donc toujours conjecturé que l'aiguillon devoit être percé d'un petit trou à ſon extrêmité, pour donner iſſue à la liqueur empoiſonnée; cependant M. Redi, après avoir cherché ce trou avec les meilleurs microſcopes, avoue qu'il ne l'a jamais pu voir; il vit

ſeulement un jour à l'extrêmité de l'aiguillon du ſcorpion irrité une petite goutte, qui lui donna lieu d'aſſurer qu'il y avoit quelqu'ouverture.

M. Leuwenhock plus heureux en cela que M. Redi, au lieu d'un trou unique que les autres Auteurs ſuppoſoient, en a vu deux. Voici la deſcription que donne M. de Maupertuis, de ces trous : le dernier nœud de la queue du ſcorpion eſt une petite phiole d'une eſpece de corne qui ſe termine par un col noir, fort dur, fort pointu, & ce col eſt l'aiguillon; j'apperçus, dit M. de Maupertuis, avec le microſcope, deux petits trous beaucoup plus longs que larges, qui, au lieu d'être placés à l'extrêmité de l'aiguillon, ſont placés des deux côtés, à quelque diſtance de la pointe. Dans pluſieurs aiguillons, j'ai vu quelquefois, continue M. de Maupertuis, la ſituation de ces trous varier un peu, quoique pour l'ordinaire ils commencent à la même diſtance de la pointe; j'ai vu quelquefois l'un un peu plus vers l'extrêmité que l'autre; il n'eſt pas même néceſſaire que le microſcope groſſiſſe beaucoup les objets, pour appercevoir ces trous; on les voit fort bien avec une loupe de deux ou trois lignes de foyer; on peut même s'aſſurer de leur ſituation ſans microſcope; ſi l'on preſſe fortement la phiole décrite, on voit la liqueur qu'elle contient, s'échapper à droite & à gauche par ces deux trous.

Ariſtote, Pline & Ælien, diſent qu'ordinairement la femelle des ſcorpions porte onze petits. Redi les fait beaucoup plus fécondes, & marque vingt-ſix & quarante pour les limites de leur fécondité; mais ces ſcorpions, dont il parle, le cédoient encore de beaucoup à ceux de Sauvignargues, dans pluſieurs femelles, M. de Maupertuis a trouvé depuis vingt-ſept petits juſqu'à ſoixante-cinq.

Les ſcorpions ſont auſſi cruels à l'égard de leurs petits, que les araignées. Une mere que M. de Mau-

pertuis avoit renfermée dans une bouteille, les dévoroit à mesure qu'ils naissoient. Pline parle de cette férocité des meres à l'égard de leurs petits, mais il ajoute qu'il n'en réchappe qu'un qui a l'adresse d'éviter la mort, en se tenant sur le dos de sa mere, & qui ensuite devient le vengeur de ses freres, en la tuant; cela est bien douteux.

Ils n'observent pas mieux les loix de la société entr'eux, que les sentimens de la nature pour leurs petits. M. de Maupertuis dit en avoir mis environ cent ensemble, qui se mangerent presque tous; c'étoit un massacre continuel, sans aucun égard ni pour l'âge, ni pour le sexe. En peu de jours, il n'en resta de ce grand nombre que quatorze, qui avoient dévoré tous les autres; on pourroit les excuser de ce qu'ils manquoient pour lors de nourriture, & en effet, M. de Maupertuis fut quelques jours sans connoître les alimens de leur goût; mais après leur avoir présenté des mouches, ils en mangerent, sans cependant oublier tout-à-fait leur férocité, car de tems en tems on recommençoit à se dévorer. Ils mangerent aussi des cloportes; mais M. de Maupertuis leur donna un jour une grosse araignée, & ce fut de tous les mets qu'il leur servit, celui qu'ils mangerent de meilleur appétit, trois ou quatre scorpions l'attaquerent à la fois, & chacun y demeura long-tems attaché.

Ils font voir beaucoup de force & de courage contre les araignées. M. de Maupertuis a vu souvent un fort petit scorpion attaquer & tuer une araignée beaucoup plus grosse que lui; il commence d'abord par la saisir avec l'une ou l'autre de ses grandes serres, quelquefois avec les deux en même tems; si l'araignée est trop forte pour lui, il la blesse de son aiguillon, qu'il retrousse pardessus sa tête, & la tue; après quoi, ses deux grandes serres la transmettent à deux beaucoup plus petites, avec lesquelles il la mâche, & ne la quitte plus qu'il ne l'ait toute mangée. Cet animal

n'a point d'autres dents que les petites ſerres, avec leſquelles il mâche ſes alimens ; ſa bouche eſt garnie de petits poils ; & quoique ſa peau ſoit une véritable écaille, il ne laiſſe pas d'être velu en pluſieurs endroits aux ſerres, aux jambes & au dernier nœud de la queue.

Le ſcorpion eſt plus redoutable en été & pendant le tems de la canicule, lorſqu'il eſt échauffé par l'ardeur du ſoleil & tourmenté par la ſoif, ſur-tout ſi on le comprime & ſi on l'irrite ; pendant l'hiver il n'y a ordinairement rien à craindre de ſa piquûre, parce qu'il eſt pour lors tout-à-fait engourdi par le froid ; lorſqu'il eſt enfermé, il peut vivre long-tems ſans manger, il ne s'apprivoiſe jamais, de même que la vipere ; enfin, il marche de travers & ſe dépouille de ſa vieille peau, de même que les écreviſſes.

On dit que ſi on renferme le ſcorpion dans un cercle de charbons, il ſe pique lui-même & ſe tue. M. de Maupertuis a fait faire en conſéquence une enceinte de charbons, il y a mis un ſcorpion, qui ſentant la chaleur a cherché paſſage de tous côtés, n'en trouvant point, il prit le parti de traverſer les charbons qui le brûlerent à demi ; il le remit dans l'enceinte, & n'ayant plus eu la force de tenter le paſſage, il mourut bientôt, mais ſans avoir envie d'attenter à ſa vie. L'expérience fut répétée ſur pluſieurs autres, qui agirent tous de la même façon.

Voici ſans doute ce qui a pu donner lieu à cette hiſtoire ; dès que le ſcorpion ſe ſent inquiété, ſon état de défenſe eſt de retrouſſer ſa queue ſur ſon dos, prête à piquer ; il cherche encore de tous côtés à enfoncer ſon aiguillon ; quand il ſent la chaleur des charbons, il prend cette poſture, & ceux qui n'y regardent pas d'aſſez près, croient qu'il ſe pique ; mais quand même il le voudroit, il auroit beaucoup de peine à le faire, & même il n'eſt pas croyable qu'il en pût venir à bout, tout ſon corps étant cuiraſſé comme

celui d'une écreviſſe. Le ſcorpion contient beaucoup de ſel volatil & d'huile ; on s'en ſert en Médecine pour exciter l'urine, pour chaſſer le ſable des reins & de la veſſie, pour procurer la ſueur, & pour réſiſter à la malignité des humeurs.

La méthode la plus ſimple pour le préparer à l'uſage des pharmacies, eſt de le faire ſécher au ſoleil, après en avoir ôté le bout de la queue, & de le réduire enſuite en une poudre qui ſe donne depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule, dans les embarras des reins, pour en déterger les glaires & les graviers. Cette poudre, quoique bonne, eſt cependant de peu d'uſage ; on lui préfére l'huile de ſcorpion, tant ſimple que compoſée, qu'on tient dans les boutiques. La premiere ſe fait par la ſimple infuſion de ces inſectes dans de l'huile d'amandes ameres ; on prend pour cet effet vingt gros ſcorpions vivans, qu'on met dans un pot de terre verniſſé ; on verſe deſſus une livre d'amandes ameres ; on couvre le pot exactement, & l'on fait cuire les ſcorpions au Bain-Marie ; on coule enſuite l'huile avec expreſſion, & on la garde pour l'uſage ; la doſe en eſt depuis un demi-gros juſqu'à deux gros, dans un bouillon, ou mêlée avec une potion huileuſe, dans les ſuppreſſions d'urine & dans la colique néphrétique ; on fait en même tems un liniment avec cette huile ſur la région des reins & de la veſſie, & on applique ſur ces endroits un cataplaſme d'oignons.

Pour ce qui concerne l'huile compoſée connue ſous le nom d'huile de ſcorpions de Matthiole, dont la compoſition ſe trouve dans toutes les pharmacopées, on l'eſtime beaucoup plus que la précédente ; mais la doſe n'en eſt que de trois à ſix gouttes, lorſqu'on la donne intérieurement. On l'emploie contre les poiſons & les venins, pour faire ſortir la petite vérole, dans les fievres malignes, dans la paralyſie, dans l'épilepſie & les autres maladies du cerveau, & dans tous les cas où il faut fortifier les nerfs & atténuer une

pituite froide & grossiere, qui y cause de l'embarras.

On ne prépare l'huile de scorpions que dans le pays où ces insectes sont communs; on pourroit cependant très-bien les transporter vivans dans d'autres contrées, mais ils perdroient en chemin beaucoup de leur vigueur, & l'huile n'en seroit pas si bonne. La coction de l'huile de scorpions au Bain-Marie, dans un pot bien couvert, est préférable aux autres préparations; & la raison, c'est qu'on conserve par cette méthode le sel volatil de ces insectes, qui en fait la principale vertu.

On dit que le scorpion est vénimeux. Voyez ce que nous dirons à ce sujet, art. *Vénimeux*, en parlant des animaux qui le sont. Quoi qu'il en soit, quelques Auteurs prétendent que sa piquûre peut causer la mort, si on n'y remédie promptement. Cette piquûre est suivie d'une douleur très-violente dans la partie, avec froid, tension, engourdissement, sueur froide autour de la plaie & par tout le corps. Ceux qui en sont piqués aux parties inférieures, sont affectés d'enflure aux aînes; si la plaie est aux parties supérieures & si elle est légere, il se forme sous les aisselles une tumeur; mais si la piquûre est considérable, la partie est affectée d'une chaleur pareille à celle que causent les brûlures; il paroît des meurtrissures accompagnées de démangeaison autour des levres de la plaie, aussi bien que sur tout le corps, de sorte qu'on diroit que le malade a été frappé de la grêle; son visage est contrefait; il s'amasse des matieres gluantes autour des yeux, les larmes sont visqueuses, les jointures perdent leur mouvement, & cet accident est accompagné de la chûte du fondement & d'un desir continuel d'aller à la selle; le malade écume de la bouche, vomit beaucoup, est attaqué de hoquet & tombe dans des convulsions qui tiennent de l'*opisthothonos*.

Le meilleur remede que l'on connoisse pour remédier aux mauvais effets de la piquûre du scorpion,

vient du ſcorpion même, il eſt le plus ſûr antidote contre ſon propre venin; on l'écraſe, quand on peut l'attraper, & on l'applique ſur la plaie le plutôt que faire ſe pourra, ou bien, à ſon défaut, on met de l'huile ſur la piquûre & on avalera auſſi en même tems, pour rendre l'effet plus certain, dix ou douze grains de ſel volatil de vipere, ou de corne de cerf dans quelque eau cordiale, comme de meliſſe ſimple & de chardon béni, & à défaut de tout cela, on avalera de la thériaque, ou de l'orviétan dans du vin.

A l'égard de l'uſage extérieur du ſcorpion, on l'écraſe, ainſi que nous l'avons dit ci-deſſus, & on l'applique ſur la piquûre; quelques Auteurs prétendent auſſi qu'en l'écraſant & l'appliquant ſur le poignet, il convient dans les fievres malignes peſtilentielles; on fait uſage de l'huile ſimple en liniment ſur la région des reins & de la veſſie, pour chaſſer les glaires & les graviers & pour remédier à la ſuppreſſion d'urine. Cette huile eſt encore excellente dans les douleurs d'oreilles; on en mêle un gros avec un demi-gros d'huile d'amandes douces, & on en diſtille quelques gouttes chaudes dans l'oreille du malade.

Quand on fait uſage de l'huile compoſée de Matthiole, dans les fievres malignes, la peſte & contre les vers, on en applique ſur la région de l'eſtomac & du cœur, aux poignets, aux tempes, aux narines & aux pieds, en réitérant l'onction de trois heures en trois heures. On en fait encore uſage pour mélaxer les emplâtres & les onguens pour les bubons peſtilentiels & les morſures des bêtes vénimeuſes.

SERIN. Cet oiſeau nous vient des iſles des Canaries: il s'eſt naturaliſé dans notre climat, ou pour mieux dire, il y eſt demeuré oiſeau domeſtique: il eſt gros à-peu-près comme le friquet ou moineau de campagne: il a de longueur, depuis le bout du bec

jusqu'à celui de la queue, cinq pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles, quatre pouces huit lignes. Son bec est long de quatre lignes & demie, depuis la pointe jusqu'aux coins de sa bouche; sa queue a deux pouces deux lignes de longueur; son pied a sept lignes, & celui du milieu, des trois doigts extérieurs joint avec l'ongle, huit lignes & demie; les doigts latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que ceux-ci; son envergure est de sept pouces six lignes, & ses aîles étant pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. Tout le corps de cet oiseau est couvert de plumes blanches à leur origine & d'une belle couleur de citron vers le bout; ensorte qu'il n'y a néanmoins que cette derniere couleur qui paroît, quand elles se trouvent couchées les unes sur autres; les couvertures du dessus & du dessous des aîles sont de la même couleur, si on excepte cependant le côté intérieur des grandes du dessus les plus éloignées du corps, qui est entiérement blanc. Les plumes des aîles sont au-dessus d'une belle couleur de citron du côté extérieur, & blanches du côté intérieur; elles sont tout-à-fait blanches en-dessous; sa queue est composée de douze plumes, les deux du milieu sont en-dessus d'une couleur de citron; les latérales sont de la même couleur du côté extérieur & blanches du côté intérieur; le dessous de ces douze plumes est blanc; celles du milieu sont beaucoup plus courtes que les latérales, ce qui fait que la queue est fourchue; son bec est blanc, petit, pointu; ses pieds & ses ongles sont d'un blanc tirant sur la couleur de chair.

La femelle différe du mâle par sa couleur, qui est d'un jaune pâle. La couleur de ces oiseaux varie cependant beaucoup, & on leur donne en conséquence de cette variété, différens noms: nous les allons tous désigner ici.

Le premier est le serin gris commun; le second, le

ſerin gris au duvet & aux pattes blanches, auquel on donne le nom de race de panachés; le troiſieme, le ſerin gris à queue blanche, race de panachés; le quatrieme, le ſerin blond commun; le cinquieme, le ſerin blond aux yeux rouges; le ſixieme, le ſerin blond doré; le ſeptieme, le ſerin blond aux duvets, race de panachés; le huitieme, le ſerin blond à queue blanche, race de panachés; le neuvieme, le ſerin jaune commun; le dixieme, le ſerin jaune aux duvets, race de panachés; le onzieme, le ſerin jaune à queue blanche, race de panachés; le douzieme, le ſerin agathe commun; le treizieme, le ſerin agathe aux yeux rouges; le quatorzieme, le ſerin agathe à queue blanche, race de panachés; la quinzieme, le ſerin agathe aux duvets, race de panachés; le ſeizieme, le ſerin iſabelle commun; le dix-ſeptieme, le ſerin iſabelle aux yeux rouges; le dix-huitieme, le ſerin iſabelle doré; le dix-neuvieme, le ſerin iſabelle aux duvets, race de panachés; le vingtieme, le ſerin blanc aux yeux rouges; le vingt-unieme, le ſerin panaché commun; le vingt-deuxieme, le ſerin panaché aux yeux rouges; le vingt-troiſieme, le ſerin panaché de blond; le vingt-quatrieme, le ſerin panaché de blond aux yeux rouges; le vingt-cinquieme, le ſerin panaché de noir; le vingt-ſixieme, le ſerin panaché de noir jonquille aux yeux rouges; le vingt-ſeptieme, le ſerin panaché de noir jonquille & régulier; le vingt-huitieme, le ſerin plein, qui eſt le plus rare; & le vingt-neuvieme enfin, le ſerin à huppe.

Le ſerin l'emporte ſur tous les oiſeaux, par la douceur & la mélodie de ſon ramage, par la beauté & la richeſſe de ſon plumage, par la douceur de ſon caractere, par la facilité qu'on a de l'apprivoiſer & de lui apprendre à parler & à ſiffler.

La ſerine pond cinq à ſix œufs d'une couvée; c'eſt la femelle qui eſt ordinairement chargée de la couvaiſon, & quand le mâle eſt bon, il a ſoin de lui

porter à manger, ce qui n'arrive pas cependant toujours; pour lors la femelle eſt obligée de quitter ſon nid de tems à autre, pour fienter & pour prendre de la nourriture.

Dans tous les pays de l'Europe, on ſe fait un amuſement d'élever des ſerins: on les fait non ſeulement couver enſemble dans des volieres, mais on les accouple encore avec d'autres oiſeaux d'un genre approchant, & on en obtient une eſpece bâtarde, à laquelle on donne le nom de mulet. Les mulets ont pour l'ordinaire la tête & la queue du pere; mais ils ſont tous inférieurs, comme provenans de différens genres; les genres avec leſquels on apparie ordinairement le ſerin, ſont le bruant, le pinçon, la linotte, & ſur-tout le chardonneret.

Ceux qui font nicher des ſerins ont toujours obſervé que la femelle pond ſon œuf ſur les ſix heures du matin, & qu'elle ne paſſe jamais ſept heures, à moins qu'elle ne ſoit malade, ou que l'œuf ne puiſſe ſortir à cauſe de ſa groſſeur, ou parce qu'il eſt ſans coquille, & dans ce cas, il faut faciliter ſon eſpece d'accouchement; ils ont encore obſervé que les petits écloſent à la même heure que les œufs ont été pondus.

Olina dit que le ſerin peut vivre depuis dix juſqu'à quinze ans, mais il faut en avoir bien ſoin; on a vu des ſerines chanter comme le mâle, mais cela eſt bien rare. Il eſt auſſi à obſerver que, quand un ſerin ſort de ſa cage, & qu'il s'envole dans un jardin où il y a des arbres, les moineaux & les autres petits oiſeaux du voiſinage qui l'apperçoivent, courent auſſitôt après lui, ſans néanmoins lui faire aucun mal.

M. Sprengel a fait pluſieurs obſervations ſur les canaries mulets; il a ſuivi pour cet effet très-exactement la multiplication des oiſeaux qui provenoient de l'accouplement des ſerins avec des chardonnerets, & cet Oiſeleur aſſure que les mulets provenus de ces oiſeaux

ont multiplié entr'eux & avec leurs races paternelles & maternelles; les preuves qu'il en donne, ne laissent même rien à desirer à ce sujet, quoiqu'on ait toujours regardé avant lui les serins mulets comme stériles. Ceux-ci ont la voix beaucoup plus forte que les serins ordinaires; ils ont cependant tous en général la voix douce & perçante, ils la soutiennent encore long-tems sans perdre haleine: ils peuvent aussi la baisser & l'élever de tems en tems par différentes inflexions, avec lesquelles ils font une mélodie fort agréable; lorsqu'on les instruit dès leur tendre jeunesse, ils apprennent aisément des airs de flageolets & de serinette, qu'on est charmé de leur entendre répéter; on nourrit les serins avec du chenevis, du millet, de la navette & de l'alpiste, le mouron les réjouit beaucoup & les maintient en santé.

On éleve les serins dans des cages ou dans des chambres préparées & exposées au levant; ils y couvent trois fois l'année depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Août; mais quelle doit être la forme de leurs cages & de leurs cabanes? M. Hervieux va nous l'apprendre: il prétend que pour avoir de bonnes cabanes à serins, il faut qu'elles soient faites de bois de noyer bien sain, & que les fonds & les tiroirs soient d'une seule piece; il rejette absolument celles de bois de sapin, à cause des mittes & des punaises qui pourroient s'y ramasser. A l'égard de celles de hêtre, on pourroit en faire usage à défaut de celles de noyer. M. Hervieux aime en outre les cabanes toutes à découvert, c'est-à-dire, celles dont les quatre faces soient de fil d'archal, avec deux portes aux deux côtés, aussi grandes que celles du milieu; il en apporte deux raisons: la premiere, c'est que dans ces sortes de cabanes on voit toujours les oiseaux à découvert; la seconde, c'est que par-là on rend les oiseaux familiers, ayant l'habitude de voir continuellement du monde. Quant aux deux portes, elles sont d'une grande

grande utilité, elles servent à faciliter aux serins le passage d'une cabane dans une autre, sans qu'on soit obligé de les toucher. On ouvre les deux portes, on passe, ou on fait semblant de passer sa main par la porte qui est devant soi; les oiseaux voyant l'autre porte ouverte, à l'extrêmité de la cabane ouverte, courent à l'instant dans l'autre cabane, que l'on présente à côté de la leur, & par ce moyen, on les fait passer & repasser autant qu'on aura besoin, soit pour nettoyer leurs cabanes, soit pour d'autres choses qui surviennent, sans les toucher, ni les effaroucher; on peut même, en rapprochant ensemble toutes les cabanes les unes auprès des autres, en faire une voliere parfaite; pour ce qui est des cages les plus commodes, ce sont les longues, les moins larges & les plus élevées; l'oiseau qui habite une pareille cage, n'est point sujet à s'étourdir, ayant de quoi voler par la hauteur & se promener par la longueur. Il devient même par-là plus fort & plus robuste. La cage que M. Hervieux préfére doit être longue & large à proportion de la hauteur, il ne doit point s'y trouver d'augets aux deux côtés, comme dans les autres cages, ensorte qu'on puisse toujours voir à découvert l'oiseau, quelqu'éloigné qu'on soit de sa cage; les deux plombs sont placés par le bas, enchâssés dans le tiroir à l'extrêmité de la cage, ensorte qu'en ôtant le tiroir, qui se tire par le derriere de la cage, on ôte en même tems les deux augets où est la nourriture de l'oiseau: pardevant, les deux augets sont grillés de place en place en-dedans de la cage, pour que le serin, ne pouvant que passer sa tête, ne renverse pas sa graine, ce qui ne peut se faire aux autres cages.

M. Hervieux observe, au sujet des cabanes, qu'on fera très-bien de fabriquer proprement sur le dessus deux petites coulisses du même bois dont la cabane est construite, posées directement dessus les deux paniers; ensorte qu'on peut voir plusieurs fois le jour,

en ouvant cette couliſſe, tout ce qui ſe paſſe dans le nid des ſerins, ſans toucher en aucune maniere aux paniers, & par ce moyen, on ne les effarouche jamais, pour voir en quel état ſont les œufs ou de quelle force ſont les petits.

On ne peut pas déterminer ici le tems propre pour l'accouplement des ſerins, il faut ſe diriger ſur la ſaiſon; il y a des années plus avancées les unes que les autres. Lorſque le ſoleil commence à faire ſentir ſes rayons, & lorſque les froids & les gelées commencent à diſparoître, on pourra ſe préparer à accoupler ſes ſerins; on prend à cet effet une cage neuve, ou, en cas qu'elle ait déjà ſervi, qui ſoit bien nettoyée; on y met un ſerin mâle avec la femelle qu'on lui deſtine; ils ſe connoiſſent & s'apparient plus promptement dans une petite cage, qu'ils ne font dans une grande cabane. On prendra garde de ne pas faire comme certaines perſonnes, en mettant deux mâles ou deux femelles enſemble, pour n'avoir pas ſéparé de bonne heure les mâles d'avec les femelles; on les confond ſouvent, lorſque le tems de l'accouplement arrive : quand on aura laiſſé pendant huit ou dix jours ſa paire de ſerins dans une petite cage, & lorſqu'on connoîtra qu'ils ſont bien appariés, on les lâchera pour lors dans la cabane qu'on leur deſtine, & on expoſera cette cabane au levant préférablement à tout autre endroit.

Si on apparie un mâle gris avec une femelle griſe, on doit s'attendre à avoir des ſerins gris; il en eſt de même des mâles blonds, iſabelles, agathes, jaunes, accouplés avec des femelles de la même couleur; ils ne peuvent produire des ſerins que de la même eſpece; mais ſi on entremêle ces eſpeces, on réuſſit à en avoir ſouvent de très-beaux & de très-rares; il n'eſt pas toujours néceſſaire d'avoir des ſerins panachés pour en avoir de beaux, il ſuffit ſeulement qu'ils ſortent de panachés, pour que leurs

descendans soient souvent plus beaux que s'ils provenoient directement de panachés ; pour en avoir de très-beaux, on assortira un mâle panaché de blond avec une femelle jaune queue blanche, ou bien un mâle panaché avec une femelle blonde queue blanche ou autre, excepté seulement la femelle grise queue blanche ; & lorsqu'on veut se procurer un beau jonquille, il faut mettre un mâle panaché de noir avec une femelle jaune queue blanche.

On présente ordinairement aux serins, pour faire leurs nids, de la bourre de cerf, neuve ou commune, du foin, de la mousse, du coton haché, du gros chanvre, ou filasse de chiendent ; mais de toutes ces différentes choses, il n'y a qu'une ou deux, selon M. Hervieux, dont ces oiseaux peuvent valablement se servir pour faire leur nid, par les raisons que cet Auteur déduit dans l'ouvrage qu'il a publié ; rien n'est meilleur, ajoute-t-il, que le petit foin fort délié & menu, pour faire le corps du nid des serins, mais il faut encore avoir attention que ce foin soit cueilli & séché au soleil bien auparavant que de leur présenter ; lorsque le nid est presque fait, on peut leur donner une petite pincée de mousse bien séchée au soleil & autant de bourre de cerf ; il se trouve chez les faiseurs de vergettes, un chiendent qui leur est tout-à-fait propre : on prend le plus délié, on le secoue bien pour en faire sortir la poussiere, & lorsqu'on veut encore mieux faire, on le lave & on le fait sécher au soleil, après quoi, on le coupe & on l'éparpille dans la cabane : le chiendent peut suffire seul pour faire le nid, & ce qu'il y a de meilleur dans cette substance, c'est qu'en la lavant dans de l'eau bouillante, on peut encore le leur présenter derechef pour faire un autre lit.

On donne aux serins trois sortes de choses pour poser leurs nids, des petits paniers d'osier, des sabots de bois & des sabots de terre ; on préfere cependant

les premiers, mais il ne faut pas qu'ils ſoient trop grands; on ne donnera d'abord qu'un panier à la fois, pour que ces oiſeaux ne s'aviſent pas de porter tantôt dans un panier, tantôt dans un autre. Douze jours ſeulement après que les petits ſont éclos, on en mettra un de l'autre côté, parce que pour lors ces oiſeaux font leur ſecond nid, quoiqu'ils nourriſſent leurs petits.

La nourriture des ſerins eſt un article auquel les curieux doivent principalement s'attacher; car ce qui eſt propre à ces oiſeaux dans une ſaiſon, devient ſouvent un poiſon dans une autre; quand les ſerins ſeront en état de manger ſeuls, on leur donnera pour nourriture ordinaire de la navette, du millet, de l'alpiſte & du chenevis, mais on mêlangera ces graines de façon que ſur un demi-litron de chenevis, autant d'alpiſte & un litron de millet, on y mettra ſix litrons de navette bien vannée. On conſerve ce mêlange dans une boîte de chêne bien fermée; on remplit avec cette graine l'auget des ſerins, & on leur en donne pour deux jours à la fois.

Lorſque les ſerins ſont accouplés & mis en cabane, on leur donne, outre les graines indiquées ci-deſſus, un petit morceau d'échaudé ou de biſcuit dur, ſurtout quand on s'apperçoit que la femelle eſt prête à pondre. On leur donnera encore, pendant les huit premiers jours qu'ils ſont en cabane, beaucoup de laitue; cela les purge.

Le tems le plus difficile pour gouverner les ſerins, c'eſt lorſqu'ils ſont petits; la veille que les petits doivent éclorre, qui eſt le treizieme jour depuis celui que la femelle couve, on change le ſable fin & tamiſé qu'on a eu la précaution de mettre dans leur cabane, dès le moment même qu'on les y a fait entrer; on nettoie tous les bâtons; on remplit l'auget de graine, après avoir ôté celle qui y étoit; on leur met auſſi de l'eau fraîche dans leur plomb bien net, pour ne point les tourmenter les premiers jours que les petits

naissent. On leur donne encore une moitié d'échaudé, après en avoir ôté la croûte de dessus, & un petit biscuit, qui seront l'un & l'autre bien durs, parce que si l'un & l'autre étoient tendres, ces oiseaux en mangeroient beaucoup, & buvant ensuite pardessus, ils étoufferoient infailliblement. Tant que cet échaudé & ce biscuit dureront, on ne leur en donnera point d'autre; mais quant à la nourriture suivante, on la leur renouvellera deux ou trois fois par jour, sur-tout pendant les grandes chaleurs. Cette nourriture consiste dans un quartier d'œuf dur, blanc & jaune, haché fort menu, & dans un morceau d'échaudé trempé dans de l'eau; on passe le tout dans sa main & on le pose sur une petite sauciere; on met dans une autre de la graine ordinaire, qu'on aura trempée environ deux heures auparavant: on en jette l'eau, & pour mieux faire encore, on donnera à cette graine un bouillon; on la rincera ensuite dans une eau fraîche pour lui ôter toute sa force & son âcreté. On leur donnera en outre de la verdure, mais en petite quantité, telle que du mouron, du seneçon, & à défaut de ces plantes, un cœur de laitue pommée, un peu de chicorée & un peu de plantain bien mûr: on leur présentera de la nouvelle nourriture trois fois par jour, le matin à cinq ou six heures, à midi & vers les cinq heures du soir, & on leur ôtera la vieille, de peur qu'elle ne soit aigrie. M. Hervieux leur donne en outre de la graine d'œillet ou pavot, de laitue & d'argentine, qu'il a soin de mêler ensemble dans un petit pot; en un mot, on leur donnera pour nourriture, ce que le mâle aime, par préférence & même sans rien épargner; il n'y a que la verdure qu'on doit leur donner avec beaucoup de précaution. Un petit morceau de réglisse dans leur boisson y fait très-bien; cela vaut mieux que du sucre. Pendant les grandes chaleurs, il ne faut pas oublier de leur donner de l'eau

fraîche dans une petite cuvette, pour se baigner; celà leur est très-salutaire.

On est quelquefois obligé de nourrir les petits serins à la brochette, soit à cause de la maladie de la femelle, soit pour d'autres raisons, sur-tout lorsqu'on veut leur apprendre des airs de serinettes ou de flageolets; quand c'est seulement pour ce dernier cas, qu'on veut les élever ainsi, il faut qu'ils soient assez forts pour les ôter de dessous la mere, sans cependant qu'ils le soient trop: on ne les sevrera donc de leurs meres, quand ils sont d'une race délicate, qu'au quatorzieme jour, & au douzieme jour, s'ils sont robustes; on leur préparera pour nourriture une des deux pâtes suivantes: on mettra dans un grand mortier ou sur une table unie, en deux ou trois fois, un demi-litron de navette bien seche & bien vannée; on l'écrasera avec un rouleau de bois, en le roulant & déroulant plusieurs fois, ensorte que la navette se trouvant bien broyée, on puisse en faire sortir l'écaille pour qu'elle reste nette; on y ajoute environ trois échaudés en sus, écrasés & réduits en poudre, après en avoir ôté la premiere croûte; on y met un biscuit d'un sol; tout cela étant mêlé & réduit en poudre, on le met dans une boîte neuve de chêne, & on le pose dans un lieu qui ne soit point exposé au soleil; on prendra de cette poudre une cueillerée & plus selon le besoin; par ce moyen, on trouve dans le moment la nourriture de ses serins faite, en y ajoutant un peu de jaune d'œuf & une goutte d'eau pour humecter le tout ensemble. Mais après vingt jours que cette mixtion pulvérisée est faite, il ne faut plus leur en donner, parce que la navette s'aigrit; quand passé ce tems il en reste, il faut la donner aux pere & mere. La nourriture suivante est un composé de la façon de M. Hervieux; nous l'allons rapporter ici, elle paroît plus profitable.

Les trois premiers jours qu'on commence à donner

la becquée aux ferins, on prend un morceau d'échaudé, dont la croûte eft ôtée, à caufe de fon amertume; on y ajoute un très-petit morceau de bifcuit : ils doivent être l'un & l'autre très-durs; on les réduit en poudre : on y met enfuite une moitié ou plus, s'il eft befoin, de jaune d'œuf, que l'on détrempe avec un peu d'eau, le tout bien délayé, enforte qu'il ne s'y trouve aucun durillon. On aura foin que la pâte ne foit pas trop liquide; quand l'œuf dur eft frais, le blanc peut auffi bien fe délayer que le jaune, les petits n'en font pas fi échauffés. Après que les trois premiers jours font écoulés, on ajoute à ce compofé une pincée de navette bouillie, fans être écrafée; mais on aura attention de la laver dans de l'eau fraîche, après qu'elle aura fait un bouillon ou deux. On leur donnera auffi de tems en tems une amande douce pelée & bien pilée, qu'on confondra avec leur pâte : quelquefois auffi, lorfqu'on s'apperçoit que les petits font bien échauffés, on leur mettra une petite pincée de graine de mouron, la plus mûre qu'on puiffe trouver. On fera ce compofé deux fois par jour dans les grandes chaleurs, de peur qu'il ne s'aigriffe. Si les petits ferins deviennent malades, pendant le tems qu'on les éleve ainfi, ce qui peut fort bien arriver, on prendra pour lors une poignée de chenevis, on le lavera dans de l'eau de fontaine, & après l'avoir écrafé avec un pilon de bois, dans une feconde eau, on l'exprimera fortement dans un linge blanc, & on fe fervira de cette eau, qu'on appelle lait de chenevis, pour linifier le compofé ci-deffus indiqué. On peut jetter auffi de tems en tems aux ferins, de la mie de pain dans leurs volieres, pourvu qu'elle ne foit pas tendre.

Mais ce n'eft pas affez de favoir faire la pâte propre aux ferins, il faut encore favoir leur refufer & leur donner la nourriture à propos. Voici donc les regles qu'on fuivra : on leur donnera pour la premiere fois, à fix heures & demie du matin au plus tard; la feconde

fois, à huit heures; la troisieme, à neuf heures & demie; la quatrieme, à onze heures; la cinquieme, à midi & demi; la sixieme, à deux heures; la septieme, à trois heures & demie; la huitieme, à cinq heures; la neuvieme, à six heures & demie; la dixieme, à huit heures; la onzieme & derniere fois, à huit heures trois quarts.

Cette derniere becquée n'est pas cependant absolument nécessaire. On a une petite brochette de bois, bien unie & mince par le bout, il faut qu'elle soit de la largeur du petit doigt: les plumes taillées exprès ne sont pas à beaucoup près aussi aisées. On donnera aux petits serins à chaque fois, environ quatre ou cinq becquées, ensorte que leur jabot ne se trouve pas trop bouffi; car ils pourroient fort bien étouffer.

A vingt-quatre ou vingt-cinq jours, on cessera de leur donner la becquée, sur-tout lorsqu'on les verra éplucher assez bien; pour les jonquilles & agathes, on continuera de le faire jusqu'à trente jours; on les met, quand ils commencent à manger seuls, dans une cage sans bâton; on aura un peu de petit foin ou mousse bien seche au bas de la cage, & on leur donnera pour nourriture, pendant le premier mois qu'ils mangent seuls, du chenevis écrasé, du jaune d'œuf dur, de l'échaudé ou biscuit sec ou rapé, un peu de mouron bien mûr, & de l'eau dans laquelle il y ait un peu de réglisse. On placera tout cela au milieu de la cage; on mettra aussi de la navette seche dans leur mangeaille.

Il s'agit actuellement de distinguer les serins mâles d'avec les femelles; la chose n'est pas si facile qu'on se l'imagine: cependant une regle certaine, c'est que le serin mâle a une espece de jaune sous le bec, qui descend plus bas qu'à la femelle, & qu'il a les tempes fort dorées. Le mâle a en outre la tête un peu plus grosse & un peu plus longue; d'ailleurs, il est d'ordinaire plus haut monté que la femelle; il est aussi plus haut & plus vif en couleur. Enfin, le

mâle commence à gazouiller presqu'aussi-tôt qu'il mange seul ; mais après que la premiere mue l'a quitté , on entend le mâle , qui ne faisoit que gazouiller auparavant , faire connoître par son chant ce qu'il est , sans qu'on puisse en douter.

Si on veut actuellement connoître les vieux serins & les distinguer d'avec les jeunes , on y peut parvenir de trois façons ; la force , la couleur & le chant sont les trois signes auxquels on s'attachera.

Tout serin vieux a la couleur bien plus foncée & plus vive dans son espece qu'un jeune ; ses pattes sont rudes & tirant sur le noir , sur-tout s'il est gris ; d'ailleurs, il a les ergots plus gros & plus longs que les jeunes. Les serins vieux, après avoir passé deux mues, sont aussi plus forts , plus vigoureux & en meilleure chair que les jeunes ; leur chant est aussi plus fort & dure plus long-tems.

Lorsqu'on veut instruire un serin au flageolet , on le met dans une cage séparée , huit ou quinze jours après qu'il mange seul : si quinze jours après il commence à gazouiller , ce qui prouve qu'il est un mâle , on le sépare aussi-tôt des autres ; on le met dans une cage couverte d'une toile fort claire , pendant les premiers huit jours, & on le place dans une chambre éloignée de tout autre oiseau , de sorte qu'il ne puisse entendre aucun ramage ; après quoi , on joue d'un petit flageolet , dont les tons ne soient pas trop élevés. Ces quinze jours écoulés , on change cette toile claire pour y substituer une serge verte ou rouge, bien épaisse , & on laisse l'oiseau toujours dans cette situation jusqu'à ce qu'il sache parfaitement son air. Lorsqu'on lui donne de la nourriture , qui doit être au moins pour deux jours , il ne faut la lui donner que le soir & non pendant le jour , pour qu'il ne se dissipe , & qu'il apprenne plus vîte ce qu'on lui enseigne. A l'égard des airs , on ne leur apprendra qu'un beau prélude avec un air choisi seulement , car ils peuvent oublier facilement trop d'airs ou des airs

trop longs ; à défaut de flageolets, on se sert de serinettes pour les instruire ; ces oiseaux n'apprennent pas tous aussi aisément : les uns se déclarent au bout de deux mois, & à d'autres, il en faut plus de six ; cela dépend, selon M. Hervieux, des différens tempéramens & inclinations de ces oiseaux. Nous allons actuellement examiner les accidens qui surviennent aux serins, lorsqu'on les fait couver.

Il arrive quelquefois qu'un serin mâle tombe malade lorsque sa femelle a le plus besoin de lui, comme lorsqu'elle va pondre ses œufs, ou quand ses petits ont déjà atteint sept ou huit jours, qui est le tems où un bon serin mâle doit décharger la femelle du soin de nourrir ses petits, pour qu'elle se repose. Si le serin est donc atteint pour lors de maladie, on ne perdra point de tems ; on prendra son serin malade & on le mettra dans une petite cage. On examinera pour lors, autant que faire se pourra, quelle peut être la maladie dont il est attaqué, & après l'avoir reconnue, on y apportera promptement les remedes qui lui conviennent : on commencera d'abord par mettre le serin malade au soleil, on lui soufflera un peu de vin blanc sur le corps, remede qui convient à toutes ses maladies ; on lui donnera ensuite les remedes appropriés au genre du mal ; s'ils n'opérent point, si au contraire la maladie du serin empire & si la femelle commence à se chagriner de l'absence de son mâle, on songera pour lors à lui procurer un autre mâle pour substituer à la place du malade. Le remede infaillible pour la premiere maladie du mâle, est huit ou dix jours de repos, & pour la seconde, de lui faire faire diette pendant plusieurs jours, pour le dégraisser, en ne lui donnant pour toute nourriture que de la navette ; peu de jours après, on remettra le serin avec sa femelle ; il sera comme à son ordinaire gai & réjoui ; mais s'il retombe malade, il faut le retirer & ne plus le remettre, quoiqu'il en guérisse, car c'est

une preuve d'une trop grande délicateſſe. On en peut dire autant de la femelle; ſi elle devient malade, quand elle couve ſes œufs, il faut, en la retirant de ſa cabane, lui ôter auſſi ſes œufs & les donner au plutôt à d'autres femelles, qui couvent à-peu-près du même tems; ſi elle devient malade, après que les petits ſe trouvent éclos, on examinera s'ils ſont aſſez forts pour les élever à la brochette, & en cas qu'ils ne le ſoient pas aſſez, on les donnera à une femelle qui aura des petits de la même force, quoique la malade pût & voulût les nourrir.

Il arrive encore dans la ponte des ſerins, des accidens faute de précaution, comme de caſſer des œufs, pour n'avoir pas porté aſſez d'attention; ſi une femelle s'aviſe de pondre ſon œuf dès le grand matin dans un petit coin de la cabane, celui qui eſt chargé du ſoin de ces oiſeaux, vient dès le matin nettoyer leur cabane, il ne s'apperçoit pas de l'œuf & il le caſſe; auſſi dès qu'on ne trouvera pas dans le nid l'œuf qu'on attendoit la veille, on cherchera pour lors avec les yeux plutôt qu'avec la main, dans tous les coins & recoins de la cabane, ſi l'œuf n'y eſt pas; lorſqu'on le trouve, on le prend délicatement avec deux doigts par ſes deux extrêmités, il ſera moins en riſque d'être caſſé qu'en le prenant par le milieu, & on le place dans le nid.

Les femelles, dans le tems de la ponte, ſont ſujettes à une maladie fort grave, dont voici les ſymptômes: on les voit bouffies en un moment, ne voulant plus manger; quelquefois même elles ſont ſi malades, que ne pouvant ſe tenir ſur leurs pattes, elles ſe renverſent ſur le ſable; ſi on ne les ſecoure promptement, elles meurent bien vîte; cela leur arrive pour l'ordinaire le ſoir ou dès le grand matin; quand on s'en apperçoit, on prend dans ſa main la femelle malade, & après s'être bien aſſuré que ſa maladie eſt la ponte, on lui met avec la tête d'une groſſe épingle, de l'huile

d'amandes douces au conduit de l'œuf; cela dilatera les pores & l'œuf paſſera aiſément : mais ſi cela ne ſuffit pas, on lui fera avaler quelques gouttes de cette même huile, cela lui appaiſera les tranchées & les douleurs aiguës qu'elle reſſent: on la laiſſera dans une petite cage garnie de même foin; on la mettra au ſoleil ou devant le feu, juſqu'à ce qu'elle ait ratrappé ſa premiere vigueur. On lui donnera de la bonne nourriture, telle que de la graine bouillie, de l'échaudé ſec & de la graine d'œillet, & lorſque, malgré toutes ces bonnes nourritures, elle a de la peine à revenir, on lui ſoufflera quelques gouttes de vin blanc & on lui en fera boire un peu de tiede où il y ait du ſucre candi ou autre. Les femelles ne ſont ordinairement ſujettes à cette maladie que pour la ponte du premier & du ſecond œuf; il y a de certaines femelles qui déplument leurs petits à meſure que la plume commence à leur pouſſer, & c'eſt ordinairement ſept ou huit jours après qu'ils ſont nés, on remédie à ces inconvéniens de deux manieres différentes: on ôte les petits, s'ils ſont aſſez forts, pour les élever à la brochette, ou bien, ſi on eſt obligé de les laiſſer, on les met dans une petite cage avec leur nid poſé au milieu de la cabane; mais il faut que les bâtons de cette petite cage ſoient éloignés les uns des autres à une diſtance convenable, pour que le pere & la mere puiſſent nourrir leurs petits à travers les bâtons, ſans les déplumer autant qu'ils feroient s'ils n'étoient point renfermés dans cette petite cage.

Il arrive encore quelquefois que des femelles ſuent ſur leurs petits, quand ils n'ont que deux ou trois jours, & quelquefois même auſſi-tôt qu'ils ſont nés; on s'en apperçoit fort aiſément: la femelle a pour lors les plumes de deſſous le ventre & l'eſtomac mouillés, ce qui empêche le duvet des petits de venir aiſément. Lorſque les petits ont atteint ſix jours avant que la femelle ſue, ils ſont hors de danger; mais il en meurt

beaucoup qui ne parviennent pas à cet âge. Le remede le plus sûr & le plus infaillible dans ce cas, est d'ôter au plutôt les petits de dessous la mere, & quand on se trouve sans avoir de femelles qui aient des petits éclos à-peu-près du même tems, il faut chercher quelque ami qui en ait, pour les mettre avec les siens sous sa femelle, afin de les élever.

On se trouve encore souvent avoir des femelles qui pondent trois ou quatre œufs à la premiere couvée, & qui ensuite les abandonnent; quand cela arrive, après les avoir laissés deux ou trois jours dans le nid, pour voir si elles ne s'aviseront point de les couver, si on s'apperçoit qu'après ce tems elles n'y vont plus; si au contraire elles défont les nids où sont les œufs, on les ôtera & on les mettra sous d'autres femelles qui couvent; cependant on a observé que souvent les œufs que ces femelles ne vouloient pas couver, se trouvoient ordinairement clairs. M. Hervieux dit avoir mis de faux œufs clairs à certaines femelles, à la place des leurs: elles les cassoient & les jettoient même hors du nid, presqu'aussi-tôt qu'il les leur avoit présentés. Ce curieux se trouvoit pour lors obligé de leur en donner de faux d'ivoire, pour les amuser jusqu'à ce que leur couvée fût entiérement finie; cependant on ne doit pas se rebuter, lorsqu'on voit une femelle abandonner ses œufs à la premiere couvée; cela n'arrive pour l'ordinaire qu'à de jeunes femelles qui n'ont jamais couvé: quand elles font de nouvelles pontes, elles les couvent fort assidûment; elles nourrissent même très-bien leurs petits. Comme il peut cependant se rencontrer des femelles (ce qui est très-rare) qui ne veuillent jamais couver, ou du moins qui ne veuillent couver que leur derniere ponte, on les laissera toujours pondre, & on donnera leurs œufs à couver à d'autres, après les avoir néanmoins laissés dans leurs nids pendant un jour ou deux, pour voir si elles ne voudroient pas s'y attacher.

Un accident qui arrive aussi aux serins dans leurs cabanes, c'est de leur trouver quelquefois la patte cassée, sans savoir d'où cela provient; pour éviter cet accident, il y a deux moyens: le premier, est de ne point faire de trous aux bâtons de sureau que pour y passer la pointe d'une aiguille, car c'est ordinairement par des trous trop grands qu'on a fait au sureau, que cet accident survient; le second, c'est de ne jamais mettre les serins en cabane, qu'on n'ait regardé auparavant s'ils n'ont pas les ongles trop grands; dans ce cas, il faut leur en couper la moitié, mais pas plus; car si on les coupoit trop courts, ils ne pourroient se soutenir sur leurs bâtons. On aura sur-tout grand soin que les bâtons de la cabane soient bien stables & qu'ils ne puissent pas tomber, cela est de la derniere importance.

Un autre fâcheux accident qui peut encore arriver & auquel souvent on ne s'attend pas, c'est quand une femelle ne nourrit pas ses petits, quoiqu'elle les couve cependant toujours; lorsqu'on s'apperçoit de cela, on lui ôtera, sans perdre de tems, les petits & on les donnera promptement à une autre femelle: on choisira sur-tout celle qui nourrit bien, & dont les petits soient à-peu-près de la même force que ceux qu'on lui donne. Quand dans une couvée, il s'en trouve de moins forts que les autres, & qu'on en a de pareils dans une autre, on pourra les changer, en mettant les plus forts avec les plus forts & les plus petits ensemble.

S'il arrive qu'on ait des femelles qu'on soupçonne de ne pas vouloir nourrir leurs petits, telles que sont ordinairement les agathes, les blanches aux yeux rouges, quelques blondes & jonquilles, ou même quelques panachées, il faut avoir la précaution, avant que les petits sortent des œufs, de remettre ceux-ci sous des femelles grises, & on ôte les œufs de ces dernieres pour les jetter, en cas qu'on n'ait point

d'autres femelles auxquelles on puisse les donner. Les amateurs donnent aux femelles grises le nom de nourrices ; il suffit qu'une femelle couve depuis quatre ou cinq jours pour lui donner des œufs prêts à éclorre.

Quand on se trouve à la campagne, on peut mettre les œufs de ses serins dans des nids de chardonnerets ; on peut par-là être assuré d'avoir des petits serins sans la moindre peine, pourvu cependant qu'on ait la précaution de ne point mettre des œufs de serins qui ne soient point couvés dans le nid des chardonnerets, où les œufs seroient bien avancés ; lors donc qu'on a découvert un nid de chardonneret, on commence par casser un œuf, & l'on voit s'il est avancé, afin d'y mettre des œufs de serins couvés à-peu-près dans le même tems ; lorsque les petits qu'on y a mis, ont dix ou douze jours, on les en retire pour les nourrir à la brochette ; mais si on veut continuer de leur faire donner à manger par les chardonnerets, on les met dans une cage basse, avec un petit réseau pardessus, ensorte que quand le pere & la mere viendront nourrir les petits prisonniers, ceux-ci puissent recevoir la becquée ; lorsqu'on aura habitué pendant quelques jours le pere & la mere de leur venir donner à manger, on pourra d'espace en espace les approcher du logis, en mettant toujours la cage dans un lieu bien à découvert, & quand les petits peuvent sortir du nid, on les remet dans une plus grande cage & on les laisse au même endroit jusqu'à ce qu'on ne s'apperçoive plus d'y voir aller le pere & la mere ; on met pendant ce tems quelque chose à manger dans la cage, telle que du jaune d'œuf & du chenevis écrasé, pour que les petits puissent s'accoutumer à manger seuls ; les nids de tous les autres oiseaux ne leur conviennent pas pour cela, même ceux des linottes.

Quand une femelle tombe malade quelques jours après que ses petits sont éclos, ou lorsqu'elle les abandonne, il faut pour lors, n'ayant point d'autres femelles,

auxquelles on puiſſe les donner à nourrir, acheter promptement une nichée de moineaux tout jeunes; & en mettre à proportion qu'il en eſt beſoin dans le nid des petits orphelins, afin que ſe trouvant les uns avec les autres, ils entretiennent la chaleur naturelle des petits; on donne la becquée pendant toutes les heures à ces petits ſerins, ſelon la méthode ci-deſſus preſcrite; quand le tems eſt un peu froid, on ajoute encore pardeſſus une petite peau d'agneau bien douce: on nourrit les moineaux d'une nourriture plus commune que celle des ſerins, pour qu'ils ne viennent pas ſi gros en peu de tems.

Si on remarque une certaine antipathie parmi quelques ſerins, on ſe gardera bien de les appareiller; car quoi qu'on faſſe, on ne peut les apprivoiſer enſemble, dès que cette antipathie regne une fois.

Lorſqu'on a plus de femelles que de mâles, & quand on ne veut pas faire la dépenſe d'acheter des mâles, on s'y prend de la maniere ſuivante pour appareiller deux femelles avec un mâle; cela peut même très-bien ſe faire, ſi ce mâle eſt fort & vigoureux, s'il chante d'un ton fort élevé, long-tems & ſouvent pendant le jour, & s'il eſt ſi vif qu'il ne puiſſe reſter un ſeul inſtant en place dans ſa cage ou cabane. On a pour cet effet deux petites cabanes poſées à côté l'une de l'autre, & on lâche le mâle dans l'une des deux; ce mâle étant appellé par ces deux femelles, ira tantôt à l'une, tantôt à l'autre, & par ce moyen il les ſatisfera toutes deux; lorſqu'on n'a qu'une ſeule cabane, on peut encore s'en ſervir ſans s'en pourvoir d'une autre; mais il faut que cette cabane ſoit grande, & qu'il y ait une petite ſéparation au milieu par le moyen d'un petit ais, pour que les deux femelles qui ſe trouvent dans les paniers poſés aux deux extrêmités de la cabane, ne ſoient point diſtraites en ſe voyant; la planche qui formera cette ſéparation, doit être mince & ne doit deſcendre au plus qu'à un quart de

hauteur de la cabane, ce qui ſuffit uniquement pour que les deux femelles ne ſe voient point, quand elles couvent leurs œufs. Il y a encore une autre méthode pour mettre les femelles avec un petit nombre de mâles. Lorſqu'on a un cabinet bien clair & à l'expoſition du levant, on le démeuble totalement pendant les quatre mois qu'on met couver, & on le remplit de ſerins mâles & femelles; on peut y lâcher quatre femelles ſur un mâle, c'eſt-à-dire, ſi on y met douze mâles, on pourra leur donner quarante-huit femelles; on place de diſtance en diſtance de petits paniers en auſſi grand nombre qu'il y a de femelles, & on met dans le milieu du cabinet tout ce qui eſt néceſſaire pour faire les nids; on met auſſi une table au milieu de ce cabinet, & on place deſſus trois ou quatre grands augets remplis d'eau & de grains ordinaires. On range de longs bâtons de ſureau de diſtance à autre, pour que les ſerins puiſſent s'y percher. On fera faire une fenêtre grillée, afin de pouvoir ouvrir le chaſſis lorſqu'il fera beau, pour donner de l'air aux ſerins, ſans crainte qu'ils s'envolent. Chaque femelle prendra ſon nid dans ce cabinet, & ſans ſe tromper n'ira jamais dans celui d'une autre. On peut placer autour du cabinet quelques caiſſes de verdure, tels que des petits orangers, ou d'autres arbriſſeaux, cela les réjouira, & même pluſieurs femelles y pourront faire leurs nids, en leur mettant un panier au milieu de la caiſſe.

Parmi les ſerines, il s'en trouve qui ne pondent jamais, on les appelle femelles *brehaignes*; d'autres ſont ſi peu œuvées, qu'elles ne font qu'une ponte ou deux au plus pendant toute l'année, & ſouvent même il arrive qu'elles ne pondent que de deux jours l'un: il y en a qui font trois pontes bien réglées & qui ont trois œufs à chaque ponte; les plus communes en font quatre de quatre à cinq œufs chacune. Lorſque cette derniere eſpece de ſerins nourrit bien, c'eſt une eſpece ou plutôt une race parfaite.

Pour connoître si les œufs sont bons ; il faut les regarder, quand la femelle aura passé six à sept jours à les couver ; on les tire pour cet effet de dessous la mere & on les considere à la chandelle, ou même au soleil ; si on s'apperçoit que les œufs soient troubles & pesans, c'est une marque qu'ils sont bons, & que les petits se forment dedans. Si au contraire ils sont aussi clairs que le jour que la femelle a commencé à les couver, c'est un indice qu'ils sont mauvais, & sans aucun risque on peut les jetter, sans laisser fatiguer inutilement une femelle. Lors donc qu'on aura plusieurs serines qui couvent dans le même tems, on fera bien de retirer les œufs clairs de chaque femelle, & de ne faire que deux couvées de trois ; on donnera par exemple cinq ou six œufs à une femelle robuste, & celle à laquelle on les aura ôtés ne tardera pas à faire un nouveau nid.

Il est encore à observer que lorsqu'une femelle a pondu son premier œuf, il faut aussi-tôt le lui ôter & lui en substituer un d'ivoire pour l'amuser ; on ôte aussi le second & on fait de même que pour le premier, & quand on s'apperçoit que la femelle n'a plus d'œufs à pondre, on lui rend de grand matin ses œufs, en lui ôtant les faux d'ivoire. On empêche par-là que les petits naissent en différens tems, & on a l'avantage de les voir les uns & les autres de la même force.

Le tonnerre est à craindre, souvent il tue les petits dans les œufs ; on fera aussi très-bien de ne les pas toucher trop souvent, rien n'est plus mauvais ; il faut pour l'ordinaire qu'une femelle couve treize jours pour que les petits éclosent : il y en a même qui éclosent au bout de douze jours, & il s'en trouve d'autres qui n'éclosent qu'au quatorzieme jour. Quant à la fatigue d'une serine femelle, il est de fait que celle qui nourrit, fatigue beaucoup plus que celle qui pond ou qui couve, parce que celle qui pond n'a qu'une heure au plus à souffrir, & celle qui couve s'accoutume souvent

dans la ſituation tranquille où elle eſt, tandis que celle qui nourrit s'épuiſe après ſes petits, & il arrive même ſouvent que le mâle, qui ne lui porte point de nourriture, lui laiſſe impitoyablement ce lourd fardeau. Quand on voudra donc ménager une femelle plus que les autres, ſoit parce qu'elle eſt délicate, ou qu'elle eſt plus belle & d'un plus grand prix, on lui préſentera d'abord ſon nid tout fait; on lui donnera cependant quelque choſe pour y mettre, pour qu'elle le puiſſe changer, en cas qu'elle ne le trouve pas bien: lorſque ſa premiere ponte ſera faite, on lui donnera ſes œufs à couver pendant ſept jours, après quoi on les examinera; s'ils ſont clairs, on les jettera; s'ils ſont bons, on les donnera à une autre femelle pour les achever de couver: on laiſſera repoſer cette femelle deux jours; après ce tems on lui préſentera un ſecond nid fait comme le premier, & lorſqu'elle aura couvé pendant cinq ou ſix jours ſa ſeconde ponte, on lui ôtera ſes œufs & on lui en donnera d'autres prêts à éclorre; on lui laiſſera nourrir pendant douze jours les petits qui ſortiront de ces œufs qui ne ſont pas à elle, ſi toutefois elle nourrit comme il faut; car ſi elle ne nourriſſoit pas bien, il faudroit ôter ces œufs la veille qu'ils doivent éclorre. Après qu'on lui aura ôté les petits pour les élever à la brochette, on la laiſſera encore repoſer deux jours; on lui donnera ſon troiſieme panier, dont le nid ſera auſſi tout fait, lorſqu'elle aura couvé les œufs de cette nouvelle ponte pendant douze jours; on les lui ôtera, on les donnera à éclorre à une autre femelle, & on ôtera la femelle d'avec le mâle; on les laiſſera enſemble dans une petite cage, juſqu'à ce qu'ils commencent à muer; on peut pour lors, ſans aucun riſque, les ſéparer; par le moyen de cet expédient, une femelle ne ſe trouvera point fatiguée de ſes trois couvées, & peut vivre fort long-tems; elle a même la force de ſupporter

la mue, qui fait ordinairement mourir celles qui se trouvent trop épuisées.

Les maladies des serins sont en grand nombre; la premiere est l'avalure : cette maladie leur est d'autant plus dangereuse, que les remedes qu'on y peut apporter, ne servent qu'à prolonger leur vie de quelques jours; elle vient ordinairement à ces oiseaux un mois ou six semaines après qu'ils sont nés; le signe de cette maladie est extérieur. Ceux qui en sont attaqués, se trouvent très-maigres, ils ont le ventre clair, très-gros, fort dur & couvert de petites veines rouges; leurs boyaux se trouvent descendus à l'extrêmité de leurs corps; ces oiseaux ne laissent pas que de souvent bien manger, quoiqu'ils aient cette infirmité; mais ils n'en meurent pas moins, si on n'emploie pas au plutôt les remedes propres à cette maladie. Plusieurs causes peuvent y contribuer : la premiere provient de ce que les serins ont le corps brûlé en-dedans, parce qu'on leur a donné des nourritures trop succulentes pendant qu'on les élevoit à la brochette; la seconde provient de ce que les jeunes serins trouvent si fort à leur goût tout ce qu'on leur donne, lorsqu'ils commencent à manger seuls, qu'ils en mangent en trop grande quantité. Lors donc qu'on a des jeunes serins qui mangent continuellement, pour obvier à cette maladie, on ôte de leurs cages ce dont on s'apperçoit qu'ils mangent le plus & on ne le leur remet que de tems à autre, sans leur en faire une habitude; si malgré ces précautions ils tombent dans cette maladie, on aura recours aux différens remedes ci-dessous détaillés.

La mue est une maladie qui n'est pas moins dangereuse aux serins que l'avalure; cette maladie fait autant de ravage sur ces oiseaux, que la maladie des dents sur les petits enfans. Dans le tems de la mue, qui commence à leur prendre cinq ou six semaines après qu'ils sont nés, & qui leur dure plus de deux

mois ; on les voit tout bouffis, mélancoliques & souvent endormis pendant le jour, mettant la tête dans leurs plumes ; on trouve aussi la cage ou cabane où ils sont, remplie de petit duvet ; les jeunes ne jettent que le duvet la premiere année, & à la seconde ils jettent les grosses plumes, telles que celles de leurs aîles & de leurs queues : ils sont pour lors fort dégoûtés ; ils mangent peu, ils ne touchent pas même à ce qu'ils aiment le mieux lorsqu'ils se portent bien ; c'est là l'état le plus triste où les serins puissent se trouver : ils se voient tout dépouillés de leurs plumes dans le tems où la froidure se fait souvent sentir : on trouvera ci-après les remedes pour cette maladie.

Le bouton est une autre maladie propre aux serins ; c'est une espece de bouton qui se forme sur leur croupion : il faut laisser agir la nature, c'est-à-dire, laisser percer le bouton de lui-même ; cependant, si on s'apperçoit que les serins soient bouffis, sans être dans le tems de la mue, on regardera sur leur croupion, & quand on s'apperçoit que c'est cet abscès, on tâchera de les soulager le plus promptement que faire se pourra, & ce suivant la méthode que nous prescrirons ci-dessous. Il arrive quelquefois que ces oiseaux sont si malades, qu'ils n'ont pas la force de percer eux-mêmes le bouton, & si on ne les seconde, ils en meurent ; ce qui leur provient souvent, ou de mélancolie, se trouvant placés dans un lieu sombre, ou de ce qu'on ne les purge point assez souvent.

Il arrive quelquefois que les serins se trouvent avoir quelques galles jaunes à la tête & quelquefois même autour des yeux ; quand ces galles se trouvent trop étendues, il n'y a rien à faire ; il faut tout attendre du tems & des nourritures rafraîchissantes. Ces oiseaux sont aussi souvent malades & deviennent maigres, par la grande quantité de petits insectes qui se forment dans leurs plumes, ce dont il est facile de s'appercevoir, lorsqu'on les voit s'éplucher à tous les instans

du jour. Nous donnerons ci-dessous le remede pour les soulager dans ce cas.

Rien n'est si commun que de voir des serins d'une cabane neuve devenir malade, & mourir quelquefois même peu de jours après qu'on les y a mis; on tâche pour lors de leur procurer du secours par les remedes qu'on leur donne, mais ils n'en meurent pas moins. La cause de leurs maladies est interne; c'est la raison pour laquelle la plupart des curieux ne la connoissent pas: elle provient ordinairement de ce que la cabane se trouve construite tout récemment de vieilles douves de tonneaux, où il s'est trouvé renfermés pendant plusieurs années des vins fumeux: ce bois conserve toujours en lui-même une odeur forte & vineuse, qui étourdit & enivre les petits serins; aussi y meurent-ils la plupart en peu de jours, & quoique quelquefois les peres & meres s'habituent à vivre dans cette cabane, cela n'empêche pas que les petits étant plus délicats, y périssent pour l'ordinaire. Rien n'est plus naturel, pour éviter de pareils accidens, que de ne se point servir, pour construire ces cabanes, d'ouvriers qui emploient de pareils bois; on s'en apperçoit facilement, lorsqu'on remarque que la cabane se trouve construite de vingt ou vingt-quatre pieces rapportées, ce qui ne doit pas être; mais si par hasard on a de ces sortes de cabanes, il faut, avant de s'en servir, les placer dans un lieu bien aéré, pour leur faire perdre peu-à-peu la mauvaise odeur qu'elles ont naturellement; après quoi seulement on y met sûrement les serins.

Après avoir rapporté les différentes maladies auxquelles les serins sont sujets, voyons actuellement les remedes qu'on doit employer pour les guérir: il y en a d'abord plusieurs contre l'avalure. Lorsqu'on a un serin attaqué de cette maladie, ce qu'on reconnoît aux signes caractérisés ci-dessus indiqués, notamment lorsqu'en soufflant les plumes du ventre on voit ses

boyaux fort rouges & tortillés : on peut prendre pour lors gros comme un pois d'alun, & on le met fondre dans ſon eau ; on lui renouvelle cette eau tous les jours pendant l'eſpace de trois ou quatre jours ; ce remede, à ce qu'on dit, eſt très-bon.

Ou bien, on lui met pour remede un morceau de fer dans ſon eau, & on change cette eau deux fois la ſemaine, en laiſſant toujours le clou.

Certaines perſonnes ôtent le ſoir la boiſſon ordinaire de l'oiſeau malade, & lui en remettent de la ſalée le lendemain matin ; l'oiſeau ne manque pas d'en boire d'abord quelques gouttes, & lorſqu'il en a bu pluſieurs fois, on lui ôte cette eau ſalée & on lui remet de l'eau ordinaire. On continuera ainſi pendant cinq ou ſix jours, & en cas qu'on ne trouve point d'amendement, on lui donnera le compoſé ſuivant.

Après avoir ôté ſa graine ordinaire, on lui préſentera du lait bouilli avec de la mie de pain en égale quantité, & on lui mettra auſſi de l'alpiſte bouilli en pareille quantité dans un petit pot, au milieu de la cage : on réitérera de lui donner cette nourriture pendant quatre ou cinq matinées de ſuite, & l'après-midi on lui remettra ſa graine ordinaire dans ſon auget ; après les cinq jours, on jettera dans ſon eau, à ſix heures du matin, gros comme la moitié d'une lentille de thériaque, & on la lui laiſſera juſqu'à ce qu'on l'ait vu boire une fois ou deux ; on continuera cette boiſſon au moins trois jours de ſuite, après quoi, on lui donnera une mangeaille apprêtée de la maniere ſuivante.

On prend une pincée de millet, autant de graine d'alpiſte, quelque peu de navette, avec quelques grains de chenevis, le tout mêlé enſemble ; on fait bouillir ces graines dans l'eau un ou deux bouillons, & on change la premiere eau pour rincer cette graine dans une eau fraîche ; on fait durcir un œuf frais, on en écraſe le jaune & le blanc enſemble, n'en mettant

au plus qu'un quartier : on ajoute à tout cela un petit morceau de biſcuit dur, plein une coquille de noix de graines de laitue, avec autant de graines d'œillette, & après avoir compoſé avec le tout une pâte, on en donne à l'oiſeau malade, & on y joint quelques feuilles de chicorée bien jaune : il faut réitérer ce remede pendant tout le tems de la maladie.

Ou bien, on donnera à l'animal malade de la noix concaſſée avec de l'alpiſte bouillie, après quoi, une feuille de choux blanc & du céleri. Un curieux de Monteau, proche Grai en Franche-Comté, s'y prenoit de la maniere ſuivante, pour traiter les ſerins attaqués de l'avalure : il lui faiſoit d'abord tous les remedes indiqués ci-deſſus, il prenoit en outre ſon oiſeau malade & il lui mettoit, ſans différer davantage, le derriere & tout le ventre, dans du bon lait tiede, pour que cela puiſſe pénétrer un peu ſa peau ; après l'y avoir laiſſé un demi-quart d'heure au plus, il l'en retiroit, enſuite il le lavoit dans de l'eau claire de fontaine un peu tiede ; après quoi, il ſe ſervoit d'un linge fin qu'il chauffoit, pour l'eſſuyer par tout le corps ; il remettoit pour lors ſon malade, qui étoit un peu agité, dans une cage qu'il expoſoit auprès du feu ou au ſoleil ; l'oiſeau étant revenu dans ſa premiere tranquillité & étant bien ſec, il le remettoit à ſa place ordinaire, en lui donnant force graines de laitue ; après l'avoir laiſſé repoſer le lendemain pendant toute la journée, il recommençoit la même choſe le troiſieme jour ; il la réitéroit même une troiſieme fois, en laiſſant néanmoins entre chaque fois un jour d'intervalle, tant pour le repos de l'oiſeau que pour donner le tems au remede d'opérer : on annonce ce remede comme ſouverain.

Lorſqu'un ſerin eſt dans ſa mue, il faut l'expoſer au ſoleil, ou s'il n'en fait point, le mettre dans un lieu chaud où il n'y ait aucun vent ; car le moindre froid peut pour lors lui devenir mortel.

On lui met dans un petit pot à pommade, au milieu de sa cage, pendant tout le tems de sa mue, de la graine de thaliſtron ou argentine, mêlée avec un peu de graine d'œillette : on lui donne un autre jour un peu de biſcuit & d'échaudé à ſec, & on lui en met auſſi détremper dans du vin blanc; lorſqu'il en mange, cela lui fait un grand bien: on aura ſoin auſſi de lui ſouffler trois fois la ſemaine, en laiſſant un jour d'intervalle entre chaque fois, du vin blanc ſur le corps, & auſſi-tôt on le met ſécher au ſoleil ou devant le feu. Si on le voit bien malade, on lui fait avaler tous les jours trois ou quatre gouttes de ce vin blanc, dans lequel on fera fondre un petit morceau de ſucre candi ou autre; on jette dans ſon abreuvoir un peu de régliſſe nouvelle bien ratiſſée, elle donne une ſaveur à l'eau, ſans la trop échauffer, & quand malgré cela on ne remarque aucun amendement au ſerin, on lui donnera toute ſorte de nourritures, telles que des œufs durs, blanc & jaune, échaudé, un peu de graine de laitue, du chenevis concaſſé, de l'alpiſte, de la graine bouillie, & autres, &c.

Quand un ſerin eſt attaqué d'un abſcès qui ſe forme ſur le croupion, & lorſqu'on s'apperçoit qu'il ne chante plus, qu'il eſt même fort malade, on le prend dans les mains, & avec une pointe de ciſeaux, on lui coupe adroitement la moitié du bouton, qui eſt blanc; on en fait enſuite ſortir le pus, en le preſſant un peu avec le doigt, & on met auſſi-tôt ſur la plaie un petit grain de ſel fondu dans la bouche, ce qui fera ſécher certainement le mal. Si on s'apperçoit que le ſerin ſouffre un peu, parce que le ſel lui cuit, on peut, une heure après ou environ, mettre ſur ſon mal un petit morceau de ſucre fondu avec la ſalive; cela adoucit l'acreté du ſel & acheve de ſécher la plaie.

On emploie pluſieurs petits remedes pour débaraſſer les ſerins des inſectes connus ſous le nom de *mittes*. D'abord on aura ſoin de les tenir toujours propre-

ment, c'eſt-à-dire, de nettoyer la cabane ou la cage où ils ſont deux ou trois fois la ſemaine, & de changer ſouvent leur ſable; on leur laiſſera auſſi pendant toute l'année des bâtons de ſureau ou de figuier, qu'on aura ſoin de percer de diſtance en diſtance, avec la pointe d'une aiguille; on en vuidera toute la moëlle, & on ôtera l'écorce qui eſt deſſus, pour les rendre plus polis; on ratiſſera au moins deux fois la ſemaine & on ſecouera les bâtons pour faire ſortir le peu de mittes qui pourroient y ſéjourner. On pourra encore mettre un linge blanc de leſſive le ſoir dans la cabane; il eſt ſûr que s'il y a des mittes, on les verra le lendemain attachés à ce linge; mais comme il y a des ſerins qui pourroient s'effaroucher de pareils linges ſur leurs cabanes, on pourra ſubſtituer à ce procédé le remede ſuivant.

Avant de mettre les ſerins dans leur cabane, ſi elle eſt vieille, on la lavera fortement avec de l'eau nette bouillante; on en fera de même aux cages, quand elles ſe trouvent en pareil cas: on empêche par-là que les ſerins ne ſoient tourmentés de mittes, car l'eau bouillante fera périr tous les inſectes avec leurs œufs. Si on avoit beaucoup de ſerins, il ſeroit à propos d'avoir une infirmerie; on choiſira pour cette infirmerie une cage de bonne grandeur, doublée deſſus, au fond & des deux côtés, d'une ſerge épaiſſe, rouge ou verte, pour qu'elle ne reçoive de jour que par le devant: les barreaux de cette infirmerie ſeront de petit oſier & non de fil de fer; on placera la cage au ſoleil, ſi c'eſt l'été, & pendant l'hiver, dans un lieu où il y ait du feu; on évitera de mettre cette cage dans un endroit expoſé à la fumée, elle eſt très-pernicieuſe aux ſerins malades, elle fait même ſouvent mourir ceux qui ſont en parfaite ſanté. Un ſerin malade mis dans l'infirmerie, eſt à moitié guéri, pour peu qu'on lui donne ce qui eſt approprié à la maladie. Si malgré tous ces ſoins, le ſerin malade vient à perdre ſa

chaleur naturelle, ce qu'il eſt facile de reconnoître par ſon air triſte & endormi, ayant toujours le bec dans ſes aîles, & par ſon indifférence pour les alimens; on le prend alors ſans perdre de tems, & après lui avoir fait avaler deux ou trois gouttes de bon vin blanc ſucré, on le met ſeul dans une petite cage, qu'on appelle *aigrenoir*, où il y aura au-bas une petite peau fine d'agneau, de même qu'autour de la cage; on le laiſſera repoſer la nuit dans cet état, ayant encore ſoin de mettre la cage dans un endroit bien chaud; le lendemain on en retirera le malade pour le mettre dans une autre petite cage bien couverte ſans bâtons, & on ne le remettra avec les autres que quand il ſera une fois en parfaite ſanté.

Rien n'eſt ſi commun que de voir une ſerine tomber malade au commencement du printems, quand on eſt ſur le point de l'appareiller, ce qui décourage ſouvent un curieux; car il arrive même quelquefois que malgré tous les ſoins qu'on puiſſe apporter à cet oiſeau, il en meurt. M. Hervieux, dans le Traité qu'il a publié ſur ces oiſeaux & dont nous donnons ici l'extrait, prétend que cette maladie de la ſerine eſt l'amour, & que ſi on lui donne un mâle, elle recupere bien vîte ſa ſanté; on en peut dire autant du mâle qui tombe malade avant d'être appareillé.

On purge les ſerins comme les autres animaux, c'eſt-à-dire, qu'on leur change pour un jour ou deux leur nourriture ordinaire, pour leur donner de la navette toute pure, de la laitue en feuilles, du mouron & ſeneçon; on peut même encore leur donner quelques petites feuilles de raves, de même que de la poirée; & lorſque la ſaiſon de toutes ces herbes rafraîchiſſantes eſt paſſée, on les remplacera par de la bonne graine de melon mondée & de la laitue.

On connoît qu'il faut purger les ſerins par les deux ſignes ſuivans: 1°. quand ils ont de la peine à fienter; 2°. lorſqu'ils renverſent continuellement avec le bec

la graine qui eſt dans leur auget. Pendant les deux jours qu'on purge les ſerins, on leur mettra un peu de ſucre ordinaire ou du ſucre candi, dans leur eau; on les purgera ainſi tous les mois.

Une excellente pâte propre à réveiller leur appétit, eſt celle qu'on nomme *ſalegre*. On prend pour la faire de la terre graſſe telle qu'on en donne aux pigeons; on y met une petite quantité de ſel, on y joint une quantité ſuffiſante de bon millet & d'alpiſte, avec quelque peu de chenevis; on pétrit le tout avec cette terre rouge, comme ſi on faiſoit du pain; on partage enſuite la pâte en petits pains d'environ un quarteron au plus; après quoi, on la met au four, on l'y laiſſe juſqu'à ce qu'elle ſoit bien ſeche; après l'avoir retirée, on la met refroidir, & on en peut donner à ſes ſerins dès le jour même. En la mettant dans un lieu ſec de ſa chambre, on peut la conſerver pendant toute l'année, ſans craindre qu'elle ſe gâte.

Les ſerins ſont ſouvent malades pour avoir été trop bien nourris, ils deviennent pour lors trop gras. Lorſqu'on s'en appercevra, on leur ôtera toutes les nourritures ſucculentes qu'on a coutume de leur donner, comme alpiſte, millet, ſucre, échaudé, biſcuit, &c. & on y ſubſtituera de la navette toute pure, & quand ils paroiſſent avoir de la peine d'en manger, on la fait tremper pendant quelques heures avant de la leur donner.

Ces oiſeaux ſont encore ſujets à avoir quelques galles jaunes ſur la tête; quand cette galle ne ſe trouve pas plus groſſe qu'un grain de chenevis, on peut, avec une pointe de ciſeaux, l'ouvrir; on en fait ſortir le pus, enſuite on l'amollit avec de l'huile d'amande douce, du ſain-doux, de la graiſſe de chapon, ou du beurre frais.

Il ſurvient quelquefois aux ſerins une maladie, pour les avoir voulu prendre bruſquement; on les entend pour lors, quand on les tient dans la main,

faire un tic semblable à ce petit bruit qui se fait ordinairement entendre lorsqu'on tire un doigt en l'alongeant; ce tic du serin est souvent suivi de quelques gouttes de sang qu'ils jettent par le bec; on les voit dans ce moment comme pâmés, ne pouvant remuer leurs aîles; on les remettra promptement dans leur cage; on les couvrira d'une toile un peu claire, & on les placera dans un lieu éloigné du monde, pour qu'ils ne se tourmentent point; on leur mettra leur boisson & leur mangeaille au-bas de leur cage, après en avoir ôté les bâtons; on aura soin pour lors de leur donner une bonne nourriture: quand ces oiseaux ainsi atteints, passent deux heures, ils sont hors de danger; mais il ne s'agit pas de remédier à cette maladie, il faut prendre des précautions pour ne pas y exposer ces oiseaux. On préludera, si on peut se servir de ce terme, en approchant de la cage ou cabane, dont on veut tirer les serins, & on les attirera de la bouche ou de la main, avant de les prendre réellement. On emploie ordinairement une puisette, qui est une espece de petit fil fait exprès pour le prendre dans la voliere. Il y a des amateurs qui font faire un petit trébuchet, ils le posent dans la voliere, ils y mettent de l'échaudé ou biscuit: en peu de tems les serins s'y jettent les uns après les autres, & quelquefois même plusieurs ensemble. On prend ceux qui sont tombés dans le trébuchet, on les met dans une cage; on remet ensuite le trébuchet dans la voliere jusqu'à ce qu'on ait attrapé celui qu'on souhaite.

Une maladie très-commune chez les serins, est la langueur. Quand ils en sont attaqués, ils ont le corps gros, enflé, & tout couvert de petites veines rouges; leur estomac se desséche; ils mangent peu pendant le jour, & ils ne s'occupent qu'à jetter avec leur bec toute leur mangeaille; cette langueur peut être souvent occasionnée de ce qu'ils sont placés dans un lieu sombre & triste, ou de ce qu'étant plusieurs mâles

dans une même cage, ils ont pris de l'averſion l'un contre l'autre; lorſque la premiere cauſe a lieu, on les égayera en les mettant dans un lieu plus clair & plus favorable à leur ſanté. Si c'eſt la derniere qui paroît, on ſéparera les mâles dans différentes cages; on aura ſoin, en outre, juſqu'à ce que ces oiſeaux ſoient entiérement guéris, de leur donner quelque petite douceur à manger, & de mettre un peu de réglifſe dans leur eau.

La pepie chez les ſerins n'eſt autre choſe qu'un chancre qui vient dans leur bec; ce qui leur provient d'un trop grand feu dans les entrailles. Pour les en guérir, il ne faut que les rafraîchir: on leur donnera à manger de la graine de laitue, & on mettra dans leur boiſſon une pincée de graines de melon, pendant trois ou quatre jours; lorſqu'on s'appercevra qu'ils ſe porteront mieux, on aura ſoin de leur ôter cette eau, & on leur en donnera de l'autre en place, où il y ait un peu de ſucre candi: on leur continuera cette boiſſon pendant cinq on ſix jours.

Le flux de ventre eſt auſſi une maladie commune aux ſerins; quand ils en ſont attaqués, ils remuent & ſerrent leur queue, & ſont tout débiffés. Si ce flux leur continue, on leur arrachera les plumes de leurs queues & celles qui ſont autour de l'anus; on graiſſera leur anus avec de l'huile d'amandes douces ou du beurre frais; enſuite on leur donnera de la graine de laitue & de melon mondée, pendant l'eſpace de quatre ou cinq jours; on leur préſentera auſſi à manger du jaune d'œuf dur, & on ne leur laiſſera qu'un peu de leur manger ordinaire, ſur-tout pendant les trois premiers jours.

Les ſerins deviennent ſouvent éclamés, c'eſt-à-dire, qu'ils ont une aîle rompue ou une jambe caſſée; quand ils ſeront dans ce cas, on les gouvernera de la façon ſuivante: on les mettra d'abord dans une petite cage de mouſſe ou de menu foin; on leur ôtera les

bâtons ſur leſquels ils ſe perchent, & par conſéquent on leur mettra leur boiſſon & leur manger au bas de la cage dans un petit coin; on ne leur liera point la patte, lors même qu'elle eſt caſſée, de peur qu'il ne ſurvienne quelque inflammation dans la ligature; on placera la cage dans un lieu écarté & on la couvrira; la nature opérera ſeule la guériſon.

Le mal caduc eſt très-dangereux pour les ſerins des Canaries, mais ils en ſont rarement attaqués; quand ce mal leur arrive, il faut, s'ils en réchappent la premiere fois, leur rogner les ongles, & les arroſer au moins deux fois la ſemaine avec du gros vin tiede.

Lorſque les ſerins ſont trop échauffés, on leur ôtera l'alpiſte, le millet & même le chenevis, & on ne leur donnera, pendant quinze jours, que de la navette, de la graine de laitue, du ſeneçon & du mouron, pourvu qu'il ſoit bien mûr; on peut auſſi leur donner quelquefois des feuilles de raves & autres herbes rafraîchiſſantes. Il eſt à obſerver, au ſujet du mouron & du ſeneçon, qu'il eſt dangereux d'en donner aux ſerins des Canaries, pendant l'hiver & aux approches du printems; au lieu de leur faire du bien, il leur eſt ſouvent très-funeſte. On donne aux ſerins aſthmatiques de la graine de plantain & du biſcuit dur, trempé dans de bon vin blanc; on reconnoît que ces oiſeaux ſont attaqués de ce mal, quand ils font pluſieurs fois le jour une eſpece de petit cri qui ſort de l'eſtomac.

Les curieux donnent le nom de *peau caſſée* à l'extinction de voix des ſerins, ce qui leur arrive pour l'ordinaire après la mue, pour avoir été trois mois ſans chanter. On leur donnera pour lors du jaune d'œuf, haché avec de la mie de pain; on mettra dans leur eau de la régliſſe nouvelle bien ratiſſée, cela donnera une ſaveur à l'eau & humectera leur goſier.

Lorſqu'une femelle qui a des petits vient à ſuer, ce dont on s'apperçoit quand elle a toutes les plumes de deſſous le ventre & de l'eſtomac mouillées, les petits

qui ſont ſous elle, ſont en danger d'étouffer, leur duvet ne peut pas même pouſſer. Pour remédier à cet inconvénient, on jette une petite pincée de ſel dans un demi-verre d'eau fraîche, & après que le ſel eſt bien fondu, on tire la femelle incommodée, de ſon nid, & on lui lave le ventre avec cette eau ſalée; après l'avoir bien lavé pendant l'eſpace d'un demi-quart d'heure, on trempe cette même femelle dans de l'eau pure, pour en ôter toute ſa ſalaiſon; on la met enſuite dans une petite cage au ſoleil ou devant le feu; elle s'y épluche & ſe ſeche dans un inſtant; après quoi, on la remet dans ſa cabane; on peut encore ſe ſervir pour cet effet, de l'os de ſeiche, on le réduit en poudre, & on en frotte l'eſtomac de la femelle ſuante, cela lui enleve la plus grande partie de ſa ſueur: on réitére ce remede toutes les trois heures juſqu'à ce que les petits aient atteint cinq ou ſix jours.

SERRES. On appelle ainſi les ongles & les griffes d'un aigle, d'un faucon & de tout autre oiſeau de proie.

SERROT. C'eſt un terme d'oiſeleur, qui déſigne un bâton d'un pied de long, qui ſerre une machine propre à prendre les oiſeaux.

SOLE. C'eſt un poiſſon de mer plat & à nageoires molles, qui eſt plus long & plus étroit que la plie; ſa chair eſt ſaine & d'un ſi bon goût, qu'on nomme ce poiſſon *perdrix de mer*.

SOLLE. C'eſt, en terme de chaſſe, le milieu du deſſous du pied des grandes bêtes.

SONNER. A la chaſſe on ſonne du cor pour rappeller les chiens, les raſſembler & les exciter. On dit *ſonner* un mot ou deux du gros ton, quand le piqueur fait ſigne à un de ſes compagnons, d'aller à lui; en général, il vaut mieux dire *donner* du cor que de ſonner.

SORTIR. Une bête ſort de ſon fort, quand elle quitte le lieu où elle a demeuré le jour.

SOUFFLER,

SOUFFLER. En terme de vénerie, on dit quand un chien est sur le point d'atteindre un lievre, qu'il lui souffle le poil.

SOUIL ou SOUILLE. C'est un endroit bourbeux où se vautre le sanglier, & qui sert à faire reconnoître sa taille.

SOURIS. C'est un animal du genre des rats, quoique cependant beaucoup plus petite, plus nombreuse, plus commune & plus généralement répandue; elle a le même instinct, le même tempérament, le même naturel, & n'en differe guere que par la foiblesse & par les habitudes qui les accompagnent. Timide par nature, familiere par nécessité, la peur ou les besoins font tous ses mouvemens: elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guere, y rentre à la premiere alerte, & ne va pas, comme le rat, de maison en maison, à moins qu'elle n'y soit forcée, elle fait aussi beaucoup moins de dégât, a les mœurs plus douces & s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher; & en effet, comment aimer, dit M. de Buffon, ceux qui nous cherchent des embûches? Plus foible, elle a plus d'ennemis, auxquels elle ne peut échapper, ou plutôt se soustraire, que par son agilité & sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre; on l'attire, on la leurre aisément par des appâts, on en détruit des milliers; cette espece ne subsiste enfin que par son immense fécondité; les souris produisent dans toutes les saisons & plusieurs fois par an; les portées ordinaires sont de cinq ou six petits; en moins de quinze jours, ils prennent assez de force & de croissance pour se disperser & aller chercher à vivre; ainsi la durée de la vie de ces petits animaux est très-courte, puisque leur accroissement est si prompt, & cela augmente l'idée qu'on doit avoir de leur grande multiplication; ces animaux ne sont pas laids, ils ont l'air vif & même

assez fin, l'ouie fort subtile; l'espece d'horreur qu'on a pour eux, n'est fondée que sur les petites surprises & sur l'incommodité qu'ils causent; ces sortes d'animaux pissent très-fréquemment & leur urine exhale une très-mauvaise odeur. Toutes les souris sont blanchâtres sous le ventre, & il y en a aussi de plus ou moins brunes & de plus ou moins noires; elles suivent l'homme & fuient les pays inhabités, par l'appétit naturel qu'elles ont pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre & les autres alimens que l'homme prépare pour lui-même; les rates rousses, qui sont les souris des champs, peuplent aussi en abondance; elles font, ainsi que les rats des champs, un si grand dégât des bleds en divers lieux, qu'elles mangent quelquefois en une nuit tout le bled d'un champ que souvent on est prêt de moissonner. Ces rates font aussi très-souvent dans l'arriere-saison un grand ravage dans les champs ensemencés.

Une souris une fois apprivoisée ne cherche pas à s'échapper, si on en croit les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy. Des gens oisifs, qui s'amusent de tout, font faire exprès des petites cages ou des maisonnettes à moulinet & à roue, dans lesquelles ils enferment une ou plusieurs souris; c'est un plaisir de voir avec quelle promptitude ces animaux font tourner la roue; quand ils sont las, ils rentrent dans la maisonnette pour s'y reposer; on peut accoutumer un rat à la même manœuvre : ce qu'il y a de plus désagréable à ces petits animaux mis en cage, c'est qu'ils pissent très-fréquemment, & que leur urine, ainsi que nous l'avons déjà observé, exhale une fort mauvaise odeur. MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, disent avoir vu une souris blanche comme neige, que son maître portoit par-tout avec lui dans une petite boite; elle mangeoit familiérement du pain, ou d'autre nourriture, dans sa main, & après s'être promené sur le bureau ou sur la table, elle rentroit d'elle-même dans sa boite. Cette jolie souris

dévînt à la fin, comme cela n'eſt que trop ordinaire, la proie d'un chat, qui ne reſpecta ni ſa beauté, ni ſes gentilleſſes.

Le Docteur Chriſtophe Schalhommar rapporte dans les éphémérides d'Allemagne, qu'il a été témoin oculaire d'une ſouris attaquée de vertiges: entrant un jour le matin dans mon cabinet, j'apperçus, dit-il, ſur le plancher dans ſon milieu, une ſouris qui s'y tenoit immobile, regardant fixement la terre; étonné de voir qu'un animal ſi timide ſoutînt ma préſence, je m'en approchai davantage, mais elle ne remua point; je reſtai pour lors pour voir ce qui arriveroit à ce petit animal; elle commença bientôt à tourner rapidement dans un rond, dont la circonférence n'étoit guere diſtante du centre que d'un demi-pied, & cela pendant quelque tems; tantôt elle s'arrêtoit tout-à-coup & ne remuoit que la tête qui étoit agitée de tremblement, tantôt elle recommençoit à retourner ſur elle-même ſans ſe repoſer. Ce ſpectacle dura pendant près de deux heures, après quoi, elle ſe traîna inſenſiblement vers la muraille, faiſant de tems en tems quelque circuit; la tragédie finit enfin, & l'accès ceſſant, elle ſe cacha dans ſon trou.

Ariſtote dit que les ſouris ne boivent point d'eau; mais il ſe trompe, car on en a vu ſouvent boire & manger avec les oiſeaux dans les volieres; elles léchent même le crachat des hommes & l'urine des animaux, quand elles manquent d'eau; ſi on en croit au contraire Richelet, la ſouris ronge tout ce qu'elle trouve, quand elle manque d'eau; auſſi les Libraires ont-ils grand ſoin d'en mettre aux environs de leurs livres, pour qu'elles ne les rongent point. La génération des ſouris eſt admirable, dit auſſi Ariſtote, tant par rapport au grand nombre qui en provient, que pour le peu de tems qu'elles ſont à produire. On a trouvé, ajoute le même Auteur, qu'une ſouris pleine étant miſe dans un vaiſſeau rempli de millet, d'où elle ne pouvoit ſor-

tir, avoit produit, en l'eſpace de très-peu de tems, ſix-vingts ſouriſſeaux. Le poil de ces animaux, le plus tranſparent de ceux qu'on connoiſſe, vu au microſcope, ne paroît être qu'un ſeul tuyau tranſparent, qui renferme une moëlle compoſée de fibres qui forment autant de lignes obſcures, ſituées dans quelques poils en travers, dans d'autres en ſpirale. Ces parties moëlleuſes & obſcures ne ſont que des petites fibres entortillées & plus ſerrées qu'elles ne le ſont dans les autres parties du poil; elles ſervent ſans doute à procurer une évacuation douce & inſenſible de quelque humeur du corps.

L'odeur mauvaiſe & dégoûtante des ſouris, fait qu'on n'en uſe point en alimens; il ſe trouve cependant des pays où on les mange avec plaiſir, leur uſage n'eſt même ſuivi d'aucun mauvais effet. En Europe, on a pour ces animaux une averſion naturelle, il faut être bien preſſé par la famine pour en pouvoir manger; quant à ſes uſages médicinaux, voyez art. *Rat*, de même que pour les différentes méthodes de les détruire.

SUIF. Nom qu'on donne en vénerie, à la graiſſe des bêtes fauves; celle des bêtes noires, s'appelle ſuin; on donne auſſi ce nom à la graiſſe des moutons.

SUITE. S'entend en vénerie du gibier qu'on a fait lever.

SUIVRE. Un limier ſuit les voies d'une bête qui va d'aſſurance; mais quand elle fuit, on dit qu'il la chaſſe.

SUR-ALLER, terme de chaſſe. C'eſt quand un limier ou un chien courant paſſe ſur les voies d'une bête, ſans en rabattre & en remontrer à celui qui les mene.

SUR-ANDOUILLER, autre terme de chaſſe. C'eſt un grand andouiller qui ſe rencontre à quelques têtes de cerfs, & qui excede en longueur les autres de l'empaumure.

SUR-NEIGÉES. Ce ſont les voies des bêtes où la neige a tombé; on donne à celles qui ſont couvertes d'eau de pluie, l'épithete de *ſur-pluies*.

T

TAC. Maladie du mouton; on en a parlé à l'art. *Mouton*, en donnant l'extrait du chapitre des maladies de ce bétail, par M. l'Abbé Carlier.

TAISE. C'eſt une eſpece de chaſſe qui ſe fait dans nos Provinces méridionales, ſur-tout pour le bec-figue; on forme des haies de fuſain & d'autres arbriſſeaux, dont le fruit attire les oiſeaux; enſuite on en tapiſſe de filets tout le côté, & on pratique vers le milieu une pantiere; après quoi, lorſque les haies ſont garnies de ces oiſeaux, on les côtoie doucement; en donnant de petits coups ſur un morceau de bois, ils fuient de branches en branches; enfin, après les avoir conduit près de la pantiere, on fait plus de bruit pour les obliger à ſortir de la haie & donner dans le filet qui eſt très-fin.

TANCHE. La tanche eſt un poiſſon du genre des carpes: elle habite les lacs, les étangs, les marais & rarement les rivieres; ſes nageoires ſont molles; ſa tête & ſon muſeau petits à proportion de ſon corps, qui eſt large, gros & court; l'ouverture de ſa bouche eſt médiocre; ſes dents ſont au nombre de cinq, ſur deux rangées dans le goſier; la ligne latérale du corps de ce poiſſon eſt courbe & plus proche du ventre, comme dans tous les poiſſons du même genre; ſur ſa tête, au-deſſus & au-deſſous des yeux, on apperçoit quelques petits conduits ou trous; ſes yeux ſont petits & ont leur iris rouge; ſes ouies ſont au nombre de quatre de chaque côté, peu larges, dont chacune eſt garnie d'une double rangée de nœuds mollets & faits en forme de peigne, ayant leurs couvercles formés par quatre lames & trois arêtes courbées; ſon dos eſt

un peu élevé au-dessus de la tête, mais épais & nullement tranchant; son ventre est assez large & plat partout; ses écailles sont oblongues, petites, étroitement adhérentes, noires sur le dos, noirâtres sur les côtés & entremêlées d'un peu de dorure ou de verd jaunâtre, mais de couleur blanchâtre au ventre; ensorte cependant que tout le corps de ce poisson paroît être d'une teinture foncée; ses écailles sont enduites à l'extérieur d'une mucosité visqueuse; aussi cet animal est glissant comme l'anguille; toutes ses nageoires & sa queue sont noirâtres & à rayons; cette derniere n'est point fourchue, mais plutôt quarrée; la peau de la tanche est épaisse; son palais charnu comme celui de la carpe, & au fond de ce palais est un osselet triangulaire. On distingue les tanches mâles d'avec les femelles par les nageoires du ventre, qui se trouvent beaucoup plus grandes dans les premieres que dans les secondes; la longueur ordinaire de ce poisson est de neuf pouces un quart; à voir une tanche à l'extérieur, on la prendroit pour de la truite saumonée.

Willughby prétend que la tanche étoit inconnue aux anciens, avant Ausonne; le brochet est, dit-on, ami de ce poisson; mais cela paroît douteux: quand il est blessé, ajoute-t-on, il frotte ses plaies auprès de la tanche; la mucosité dont celle-ci est enduite, sert à les consolider. Si on veut amorcer la tanche, il faut se servir de vers de terre & d'escarbots, elle en est très-friande. Schwenckfeldt dit que ce poisson dépose ses œufs au printems & en été dans le tems que les bleds se trouvent en fleurs; il peuple beaucoup & parvient très-vîte à sa grandeur naturelle, c'est de tous les poissons celui qui résiste le mieux au charrois; il est si vivant, que souvent, quoiqu'on l'ait coupé par morceaux & fait frire à demi, il saute encore hors de la poële. La tanche passe pour être très-nuisible dans les étangs, elle en ruine le fonds; il faut plus de terrein

pour nourrir cent tanches, que pour engraisser cinq cens carpes.

On lit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences année 1710, que M. Geoffroy le jeune trouva dans une tanche fort saine & fort grosse, un tœnia semblable à ceux qui se trouvent dans l'homme; la seule différence qu'on y remarquoit, c'est qu'il n'étoit pas découpé par anneaux; il avoit seulement des raies ou plis perpendiculaires à sa longueur, selon laquelle une autre grande raie alloit depuis la tête jusqu'à la queue, en divisant cet animal en deux moitiés égales; il étoit entier & avoit deux pieds & demi; c'est le premier tœnia qu'on a trouvé dans les poissons.

Comme la tanche est très-visqueuse, lorsqu'on la prépare pour alimens, il faut l'assaisonner suffisamment. Les Auteurs prétendent qu'elle ne convient pas aux tempéramens pituiteux, d'autant qu'elle produit des sucs grossiers; la plupart même en interdisent l'usage parmi nos alimens: rien n'est cependant si ordinaire que de la voir servir sur nos tables; on ne remarque pas même qu'elle produise de mauvais effets dans ceux qui en mangent, pourvu cependant qu'on n'en fasse point d'excès; en tout cas, on peut dire que si ce poisson n'est pas salutaire, au moins n'est-il pas généralement pernicieux.

Pour que la tanche soit bonne, il faut la choisir tendre & bien nourrie; sa saveur est plus ou moins agréable, suivant qu'elle se rencontre dans une eau plus au moins claire & limpide. Les anciens Auteurs nommoient ce poisson *piscis ignobilis*, *vilis & pauperum cibus*. Le Poëte Ausonne lui a donné le nom de *vulgi solatium*. Rien ne prouve mieux le peu de cas qu'onen faisoit anciennement.

En disséquant la tête de la tanche, on trouve deux petites pierres qui s'emploient en Médecine, comme absorbantes, détersives & diurétiques: on les prescrit

en poudre, depuis la dose de douze grains jusqu'à deux scrupules, pour arrêter le flux, fortifier l'estomac, pousser par les urines & chasser les glaires & les graviers des reins & de la vessie.

Lemery, dans son Traité des alimens, dit qu'on emploie ce poisson à l'extérieur comme remede; on l'applique au poignet ou à la plante des pieds, pour calmer l'ardeur de la fievre & pour faire sortir le venin au-dehors: on le met aussi sur la tête, suivant le même Auteur, pour adoucir les douleurs de cette partie. Les continuateurs de la matière médicale de Geoffroy disent qu'on l'applique encore sur les articulations dans les douleurs de la goutte. Une des vertus de la tanche la plus célébrée dans les Auteurs, c'est la qualité qu'elle a, dit-on, de guérir la jaunisse: on applique de ces poissons successivement sur la région ombilicale & sur celle du foie, on les y laisse jusqu'à ce qu'ils meurent; ce poisson paroît pour lors jaune & est enflé du côté où il a été appliqué; au reste, quoi qu'en disent quelques Médecins, ce remede paroît fort équivoque, & rarement produit-il l'effet qu'on en espere; mais l'avantage qu'il y a de s'en servir, c'est qu'il paroît ne pouvoir être de sa nature propre à faire aucun mal. Quand les malades desirent de ces sortes de remedes, il faut les laisser contenter; mais en même tems, un Médecin prudent ne doit pas négliger les remedes intérieurs. Ce que nous observons au sujet de la vertu de la tanche pour la jaunisse, doit pareillement s'appliquer à tout ce qui concerne sa vertu fébrifuge. Schroder dit que les cendres de la tanche & spécialement de sa peau prises intérieurement, guérissent les fleurs blanches des femmes. Le fiel de la tanche est, dit-on, très-bon pour les maladies des oreilles, si on en met dedans avec un peu de coton.

Outre la tanche d'eau douce, il se trouve encore dans la mer une tanche qui porte le même nom; la tanche

marine a la chair très-molle & reſſemble beaucoup à la perche de mer; ſon muſeau eſt pointu & alongé comme celui de la perche; la ſituation, le nombre & la figure des nageoires de ces deux poiſſons ſont les mêmes; la ſeule différence qu'on y remarque, c'eſt que la bouche de la tanche eſt plus grande; la mâchoire ſupérieure de cette derniere eſt auſſi munie de dents plus grandes que celle de la perche de mer, & la tête eſt plus groſſe; ſes nageoires n'ont point de petites taches rouſſes, & on ne remarque point dans la tanche de mer, comme dans la perche, des lignes tranſverſales noires; on obſerve ſeulement à la tête & aux opertules des ouies de celle-là de petites lignes & des points bleus; les écailles du mâle de cette eſpece de poiſſons ſont plus larges & plus noires que celles de la femelle; c'eſt au milieu de l'algue marine, que cette tanche dépoſe ſes œufs pour y éclorre & les mettre à l'abri des tempêtes. On ne ſe ſert point de ce poiſſon parmi nos alimens.

TAON. C'eſt un inſecte aîlé, qui eſt ſemblable à une très-groſſe mouche; ſes yeux ſont gros, ſouvent rayés de jaune verd & de brun rougeâtre; ſon ventre eſt gros & large; ſes aîles ſont aſſez fortes, garnies de nervures conſidérables & quelquefois joliment panachées de taches blanches & de bandes noires. Les couleurs des taons ſont en général aſſez obſcures; les antennes de ces inſectes ſont compoſées d'anneaux qui forment un fil court terminé en pointe. Le troiſieme anneau a ſouvent une appendice latérale plus ou moins longue; ce qui fait alors paroître l'antenne comme fourchue; à la bouche du taon eſt une eſpece de trompe, accompagnée à droite & à gauche d'eſpeces de groſſes dents blanchâtres & pointues, outre les étuis qui enveloppent la trompe; ces dents ſe joignent enſemble par leur extrêmité, lorſque l'inſecte les approche, mais elles peuvent s'écarter à droite & à gauche.

Le taon mange les fruits; il se nourrit aussi du sang des chevaux, des bœufs & d'autres quadrupedes dont la peau est épaisse; ses especes de crocs aigus paroissent lui avoir été donnés pour percer le cuir, & pouvoir ensuite sucer le sang avec sa trompe. Il incommode extrêmement les gros animaux pendant l'été, il les pique de tous côtés, suce leur sang & les agite de maniere à les rendre comme furieux & quelquefois leur causer la mort: on trouve pour l'ordinaire les taons en abondance dans les prés bas & les bois humides.

Les jardiniers donnent encore le nom de *taon*, *ton*, *ver blanc turc* au *ver du hanneton*. C'est une grosse larve blanche, qui a six pieds, & qui provient des œufs du hanneton: elle reste sous cette forme pendant l'espace de près de quatre ans, & toutes les années elle change au moins une fois de peau, & quand l'hiver approche, elle s'enfonce profondément en terre pour se garantir du froid; cette larve ronge les racines des plantes & même celle des arbres, c'est un animal destructeur pour les jardins; le meilleur remede c'est de chercher cet ennemi au pied des plantes que l'on voit fannées, & de fouir de tems en tems les sentiers des couches & des quarrés bien fermés, parce qu'il s'y arrête. Les maraichés des environs de Paris prétendent que le crotin de tous les chevaux qui mangent du son, produit quantité de ces taons si nuisibles aux jardins, mais je ne sais sur quel fondement, à moins que le hanneton le préfere à toute autre substance pour y déposer ses œufs.

TARIER. C'est un petit oiseau de la Lorraine, de la grandeur du traquet, qui vit dans les buissons & se nourrit de mouches & de vermisseaux. Voyez notre *Aldrovandus Lotharingiæ*. Il faut, pour le prendre, beaucoup d'industrie.

TARIN. C'est un oiseau dont la tête est noire, le dessus du corps verd, & dont néanmoins les tuyaux des plumes noircissent au dos; son croupion est d'un

verd jaunâtre ; ſa gorge & ſa poitrine ſont de la même couleur, mais un peu plus pâle ; ſon ventre eſt blanc ; ſes plumes ſont jaunâtres ſous la queue, piquées de taches brunes oblongues le long de la tige ; ſes aîles ſont marquées d'une plaque tranſverſale jaune ; les deux plumes du milieu de la queue ſont noires, les autres ſont plus de la moitié d'un très-beau jaune, avec des ſommités noires.

On diſtingue le mâle de la femelle, en ce qu'il a la tête plus noire, & le ventre, la poitrine & le croupion plus colorés ; les jeunes ont auſſi les couleurs plus vives que les vieux, c'eſt ce qui les différencie ; auſſi ceux qui ſont pris tout récemment, ſe diſtinguent principalement par la beauté & la vivacité de leurs couleurs d'avec ceux qui ſont en cage depuis long-tems.

On ne ſait, dit Olina, Auteur Italien, aucune particularité ſur la maniere avec laquelle ces oiſeaux font leur nid & leur ponte, puiſqu'ils ne les font pas en Italie. Ils viennent, ajoute-t-il, ſelon quelques Ornithologiſtes de la Grece, & ſelon d'autres de la Hongrie & des Cantons Suiſſes ; & en effet, ce dernier ſentiment eſt probable, puiſque tous les Naturaliſtes de la Suiſſe en font mention, en diſant qu'il s'en trouve dans leurs pays une très-grande quantité, ſurtout pendant l'été ; on pourroit auſſi ajouter qu'il s'en trouve beaucoup dans la Lorraine & l'Alſace ; ils y font même leurs nids dans les bois & les vergers. Le chant de ces oiſeaux eſt tout-à-fait agréable & varié ; auſſi les eſtime-t-on pour les nourrir en cage, ils apprennent même facilement le chant des autres oiſeaux, principalement celui du chardonneret. A Rome, pluſieurs perſonnes les apprivoiſent, il eſt même très-aiſé de le faire ; on les habitue à revenir ſur le poing comme les éperviers, & ſe tenir hors de leur cage ; pour cet effet, on eſt long-tems ſans leur donner à manger, on les affame pour ainſi dire, & on leur

montre une noix caſſée qu'on leur fait manger ſur le poing, en tenant dans la même main un grelot, pour les habituer ainſi à retourner ſur le poing à toute heure qu'on voudra au ſon du grelot.

On prend ces oiſeaux, pendant l'automne, au filet, lorſqu'ils paſſent de la montagne dans la plaine: la quantité qu'on en prend eſt ſi grande, qu'on ne s'en ſoucie pas; ils volent par bandes, & s'il s'en abat un, tous les autres s'abattent auſſi-tôt, c'eſt ce qui eſt cauſe qu'on en prend pluſieurs.

Ces oiſeaux vivent à la campagne de la même maniere que le chardonneret, ils ſe nourriſſent de graines de chardons, & ils ſe tiennent preſque toujours ſur les épines; quand ils ſont en cage, on leur donne du pain ou du chenevis: la durée de leur vie eſt d'environ huit à dix ans.

TAUPE. Le dégât que font les taupes dans les prairies & ſur-tout dans les jardins, eſt trop conſidérable pour ne pas chercher tous les moyens de pouvoir les en éloigner, & même de les détruire; c'eſt à quoi nous nous attacherons dans cet article: mais avant que de le faire, nous allons rapporter l'hiſtoire naturelle de cet animal, d'après M. de Buffon.

Cet animal, dit ce Naturaliſte François, ſans être aveugle, a les yeux ſi petits, ſi couverts, qu'il ne peut faire aucun uſage du ſens de la vue. En dédommagement, la nature lui a donné avec magnificence l'uſage du ſixieme ſens, un appareil remarquable de réſervoirs & de vaiſſeaux, une quantité prodigieuſe de liqueur ſéminale, des teſticules énormes, le membre génital exceſſivement long; tout cela ſecrétement caché à l'intérieur, & par conſéquent plus actif & plus chaud. La taupe, à cet égard, eſt de tous les animaux le plus avantageuſement doué, le mieux pourvu d'organes & par conſéquent de ſenſations qui y ſont relatives; elle a de plus le toucher délicat; ſon poil eſt doux comme de la ſoie; elle a l'ouie très-fine &


TAUPE DU CANADA.
TAUPE COMMUNE.
Desmoulins Pinx.



de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrêmité des pieds des autres animaux, & presque semblables aux mains de l'homme; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif & réciproque du mâle & de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces habitudes du repos & de la solitude, l'art de se mettre en sûreté, de se faire en un instant un asyle, un domicile, la facilité de l'étendre & d'y trouver, sans en sortir, une abondante subsistance. Voilà sa nature, ses mœurs & ses talens, sans doute préférables à des qualités plus brillantes & plus incompatibles avec le bonheur, que l'obscurité la plus profonde.

Le domicile où les taupes font leurs petits, est fait avec une intelligence singuliere; elles commencent par pousser, par élever la terre & former une voûte assez élevée; elles laissent des cloisons, des especes de piliers de distance en distance; elles pressent & battent la terre, la mêlent avec des racines & des herbes, & la rendent si dure & si solide pardessous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte, à cause de sa connexité & de sa solidité; elles élevent ensuite un tertre pardessous, au sommet duquel elles apportent de l'herbe & des feuilles pour faire un lit à leurs petits; dans cette situation, ils se trouvent au-dessus du niveau du terrein, & par conséquent à l'abri des inondations ordinaires, & en même tems à couvert de la pluie, par la voûte qui recouvre le tertre sur lequel ils reposent. Ce tertre est percé tout autour de plusieurs trous en pente, qui descendent plus bas & s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterreines par où la mere taupe peut sortir & aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits. Ses sentiers souterreins sont fermes & battus, s'étendent à douze ou quinze pas & partent tous du domicile comme des rayons d'un centre; on y trouve aussi-bien que sous

la voûte, des débris d'oignons de colchique, qui sont apparemment la premiere nourriture qu'elle donne à ses petits. On voit bien par cette disposition qu'elle ne sort jamais qu'à une distance considérable de son domicile, & que la maniere la plus sûre & la plus simple de la prendre avec ses petits, est de faire autour une tranchée qui l'environne en entier, & qui coupe toutes les communications; mais comme la taupe fuit au moindre bruit & qu'elle tâche d'emmener ses petits, il faut trois ou quatre hommes qui travaillent ensemble avec la bêche, enlevent la motte toute entiere ou fassent une tranchée presque dans un moment, & qui ensuite les saisissent & les étendent aux issues.

C'est pour l'ordinaire sur la fin de l'hiver que les taupes s'accouplent; elles ne portent que très-peu, puisqu'on trouve déjà beaucoup de petits au mois de Mai. M. de Buffon croit que les taupes produisent plusieurs fois par an, mais cependant il n'ose pas l'assurer.

La taupe a grand soin de fermer toujours l'entrée de sa retraite; elle en sort rarement, & quand elle le fait, c'est qu'elle s'y trouve forcée par l'abondance des pluies d'été; elle pratique dans la prairie une route en rond, & pour l'ordinaire, dans les jardins, un boyau long: elle ne réside ni dans la fange, ni dans les terreins durs, trop compactes ou trop pierreux; il lui faut une terre douce, abondamment garnie de racines succulentes, & sur-tout bien peuplée d'insectes & de vers, qui font sa principale nourriture.

Les taupes ont très-peu d'ennemis, il leur est facile d'échapper aux animaux carnassiers; le débordement des rivieres est ce qu'il y a pour elle de plus dangereux; c'est ce qui empêche que leur trop grande multiplication ne devienne à la suite trop incommode. C'est à tort que quelques Auteurs prétendent que la

taupe dort pendant tout l'hiver ; cela eſt ſi faux, qu'on les voit pouſſer la terre dans cette ſaiſon comme en été ; elles cherchent à la vérité, dit M. de Buffon, les endroits les plus chauds. Les jardiniers en prennent ſouvent autour de leurs couches, aux mois de Décembre, de Janvier & de Février. On a remarqué que la taupe n'habite communément que les pays cultivés ; on n'en voit point dans les déſerts arides, ni dans les climats froids, où la terre ſe trouve gelée pendant la plus grande partie de l'année.

Les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy, diſent que comme la taupe a une habitation différente de celle des autres animaux à quatre pieds, elle a auſſi des organes appropriés d'une maniere curieuſe & convenable à tous égards à ſa vie ſouterreine ; elle a le nez mince & pointu, d'une force & d'une dureté particulieres ; ſon col, ſon grouin, ſes yeux & ſes oreilles ſont parfaitement conformes à ſa maniere de vivre ſous terre.

M. Gautier, Auteur des Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle, a donné la deſcription de toutes les parties intérieures & extérieures de la taupe.

Ce même Auteur ſoutient que cet animal jouit de l'organe de la vue, contre le ſentiment de pluſieurs Naturaliſtes ; ſes yeux ne paroiſſent petits, que parce qu'ils ſont cachés par les poils qui les couvrent, & qui environnent le muſcle cutané de leurs globes ; au reſte, cet habitant des ténebres ne ſe ſert que de l'odorat dans les routes obſcures & tortueuſes qu'il ſuit pour chercher ſa retraite & ſa nourriture. M. de la Faille, Sécretaire de l'Académie de la Rochelle, prétend que la plupart des routes uſitées pour les taupes ſont inefficaces ; il n'y a, ſuivant lui, qu'un ſeul moyen pour y parvenir ; il eſt même très-ſimple, & quoique négligé, il réunit toutes ſortes d'avantages, ſans être ſujet à aucun inconvénient. Par ſon moyen, ajoute-t-il, on peut détruire ſans peine & ſans retour

cet animal malfaiſant. Tout le monde connoît les taupieres, ou en peut prendre connoiſſance. Ce ſont de légers tuyaux de bois, ou ſi l'on veut, des fourreaux cylindriques d'un bois facile à employer, longs de neuf à dix pouces ſur dix-huit lignes de diametre intérieur. Cette proportion eſt eſſentiellement néceſſaire; l'un des bouts réduit à cette largeur, va ſe terminer de l'autre à un trou aſſez étroit, pour ne laiſſer à l'air extérieur qu'une libre communication; les bords de l'ouverture doivent être minces, pour s'appliquer facilement ſur les concours du boyau & préſenter moins d'obſtacle au paſſage de l'animal: on a ſoin, pour cet effet, de l'écraſer; mais il vaut mieux faire cette échancrure dans les dehors, parce que le diametre de la taupiere ne ſouffre intérieurement aucune altération; on arrondit la partie ſupérieure de cette machine: au lieu de reſſort, on adapte ſimplement à l'embouchure une ſoupape de bois évidé, dont les deux branches écartées dans l'extrêmité forment une eſpece de triangle, qui partage l'ouverture de la taupiere en trois portions aſſez égales. Cette piece principale s'y attache dans le point réuni des branches, par le moyen d'une cheville qui lui donne tout le jeu poſſible, jeu qui lui permet de s'élever facilement & de donner par-là un libre paſſage à tout ce qui peut le preſſer du dehors, mais dont le poids & la ſituation ne manquent point, par une chûte néceſſaire, d'en fermer l'ouverture après l'entrée de l'animal. Une attention eſſentielle, ſuivant M. de la Faille, & qu'on n'a pas communément, eſt de placer convenablement cette piece & de l'enchâſſer dans un petit creux fait au bois du fourreau, de façon qu'elle ne déborde point ſur ſa largeur. Le bois de frêne ou celui d'obier eſt le meilleur pour la conſtruction de ce piege; on peut encore ſe ſervir du bois de noyer ou de ſycomore. Si les taupieres juſqu'à préſent n'ont pas été auſſi utiles qu'elles auroient dû l'être pour la deſtruction des taupes,

taupes, c'eſt qu'on n'a jamais ſu les bien conſtruire ni en faire uſage. Nous allons entrer, à ce ſujet, dans quelques détails, toujours cependant d'après M. de la Faille.

Après avoir façonné la taupiere ſuivant la forme & proportion indiquées, on ſaiſit pour s'en ſervir les occaſions que la taupe ne fournit que trop ſouvent; elle forme en fouillant une multitude de taupinieres, nuiſibles à toutes ſortes de terrein.

Pour appliquer la machine, il ne faut pas attaquer indifféremment, ni au haſard, le premier monticule, mais il faut choiſir celui dont la terre eſt la plus fraîche, & ſous lequel l'animal réſide encore, ou dont il n'eſt pas fort éloigné; deux taupieres au lieu d'une, ne peuvent produire qu'un meilleur effet; on commence d'abord par écarter toute la motte de terre, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à découvrir le conduit de la taupe, & en cas que la terre vienne à s'ébouler, comme cela arrive aſſez ſouvent, on la tirera au-dehors, & on preſſera avec la main les bords du trou pour les raffermir; mais cette opération ne ſuffit pas encore. Avant d'enfoncer le piege, il faut obſerver d'où vient le vent & incliner la machine du côté où il ſouffle, pour que l'effet de l'air, qui s'inſinue auſſi-tôt par le petit trou de l'extrêmité ſupérieure, juſques dans les conduits ſouterreins de la taupe, s'y faſſe ſentir avec plus de violence; par une eſpece d'antipathie, que ce quadrupede a pour l'air frais & les vents coulis, ſelon qu'il eſt plus ou moins éloigné, il accourt ſur le champ ou quelques heures après, viſiter le déſordre qu'il croit être arrivé au toit de ſa maiſon par quelque crevaſſe ou éboulement de terre; pour y remédier, il tourne & retourne juſqu'à ce qu'il ait découvert la brêche, & pendant qu'emporté par le feu de ſa vivacité, il parcourt ſans diſcrétion les détours de ſon labyrinthe, il ne manque point de tomber dans la route qui le conduit à ſa perte; irrité

même par le souffle incommode du vent, il enfile avec une espece de fureur l'embouchure du piege, pousse la soupape qui lui résiste peu & s'enfonce dans la taupiere qui devient sa prison.

Il y a encore une autre façon de placer le piege; on coupe avec une pelle ferrée, ou tout autre instrument tranchant, le boyau qui se trouve entre deux taupinieres nouvellement faites, de façon qu'on enleve quinze à dix-huit pouces de terre. Cette opération présente deux ouvertures, une à droite, l'autre à gauche; on introduit dans chacune une taupiere posée dans un sens contraire; on n'a pour lors aucune attention ni au vent, ni à la direction du piege, il suffit uniquement que l'air soit frais & vif pour réussir; aussi cette chasse a-t-elle une saison propre. On prétend que les mois les plus favorables sont ceux de Février, de Mars & quelquefois d'Avril; les vents du nord & du nord-est, qui regnent communément pendant ces mois, mettent les taupes en grand mouvement; on ne prend jamais au piege les petits de la taupe; quelquefois les taupes, au lieu d'entrer dans le piege, remplissent si exactement de terre la taupiere, qu'on a peine à la vuider; ce qui n'arrive pour l'ordinaire que lorsque la machine est trop large, trop élevée de terre, placée debout ou mal façonnée. Pour reconnoître ce qui se passe dans le piege, il ne faut jamais le lever de place, à moins qu'on ne s'y trouve forcé par le frottement ou le bruit que fait l'animal lorsqu'il est pris. On se sert en tout autre tems d'une baguette qu'on introduit comme une espece de sonde par le trou d'en-haut; le plus ou le moins de résistance qu'elle éprouve, sert d'avis; plusieurs prétendent cependant que le trou d'en-haut n'est pas nécessaire. M. de la Faille avoue effectivement que ce trou n'est pas nécessaire pour le printems, mais que pour l'été on ne peut guere s'en dispenser, parce que les taupes sont pour lors assoupies, & qu'il faut absolument pour

les faire sortir, un vent frais qui les incommode.

Si malgré toutes les précautions qu'on s'est données, l'animal, loin d'entrer dans le piege & de chercher à réparer son ancienne habitation, en forme une nouvelle, il faut transporter, le plutôt qu'on peut, la machine à un des derniers monticules qu'elle aura poussés dehors, ou plutôt au conduit qui s'y rend; par le moyen de cette attention, il est fort rare qu'on ne se rende le maître de cet animal.

Quand la taupe, pour avoir resté trop long-tems dans le piege, vient à y mourir, il ne faut pas se servir de nouveau de ce piege, sans l'avoir fait passer à un feu léger, ou sans l'avoir exposé pendant quelques heures à l'ardeur d'un soleil vif; on feroit même encore mieux de le plonger dans l'eau, de le bien frotter avec un bouchon de paille, de le faire sécher & de ne l'employer que quand l'odeur de l'animal qui y est mort, ou qui peut même y avoir lâché son urine, est totalement dissipé.

Mais il ne suffit pas encore d'avoir des pieges sûrs & commodes pour détruire les taupes, il faut savoir les y attirer; on se sert pour cet effet dans l'Anjou, d'un appât composé de civette, du jus de poireau & de galipot, dont les paysans de cette Province frottent les pieges & le dessous de leurs sabots. Les taupes les suivent à la trace, & ne manquent pas de donner tête-baissée, comme on dit, dans les embûches qu'ils leur dressent. Les taupieres doivent être considérées comme un conduit que l'art a inventé pour y attirer l'animal destructeur des prairies.

Ce n'est qu'en cachant le piege qu'on peut se flatter de quelque succès dans cette chasse; tout consiste à copier la nature & à se modeler sur le boyau de la taupe.

Les chiens sont des animaux qu'on pourroit employer très-utilement à la destruction des taupes; il y a auprès de Porsmouth, dit Childrey, une race de

petits chiens dont on se sert pour la chasse des taupes ; ces chiens imitent parfaitement dans leur manege les ruses que nos jardiniers emploient en pareille occasion. Comme ils sont munis d'un excellent odorat, la terre qui recouvre la taupe assez légérement pour l'ordinaire, ne les empêche pas de la suivre à la piste ; ils flairent tous les boyaux fraîchement creusés, & ayant reconnu celui dans lequel elle se tient, ils grattent la terre jusqu'au conduit & ils les mettent ainsi à découvert ; ils se placent pour lors en faction pour attendre leur proie ; à l'approche de la taupe ils redoublent d'attention, le sens exquis dont ils sont doués leur apprend ; à peine la taupe paroît sur le bord de son trou pour le boucher, qu'ils se jettent dessus, la blessent ou l'étourdissent. Les chiens chasseurs creusent ensuite avec vivacité le boyau, après quoi, ils déterrent la taupe avec leurs pattes, & la meurtrissent de leurs dents, tant qu'elle montre un reste de vie ; toute cette besogne est l'ouvrage d'un instant.

Quoique nous révoquions en doute la plupart des secrets pour attraper les taupes, il est néanmoins à propos d'en rapporter quelques-uns. Olivier des Serres, Chomel, les Auteurs de la Maison Rustique, du Dictionnaire d'Agriculture, en indiquent plusieurs ; mais la plupart sont difficiles à pratiquer, & en même tems si obscurs & si incertains, qu'on ne peut y ajouter foi, ainsi que nous l'avons déjà observé. On peut les chasser, disent les modernes Rurographes, en fichant dans la terre où elles font leurs traînasses, des petits bâtons de sureau, ou en jettant dans leur trou des branches de saule ou du chanvre verd, de la poirée, de l'oignon, des noix lessivées, ou de la fiente de pourceau, ou en y plantant du ricin. On peut placer encore cinq ou six écrevisses le long des murs & autres endroits où elles viennent, même au bord de leur trou, & cette corruption les écartera

bientôt; enfin on peut mettre une taupe vivante dans un pot verni intérieurement & enfoui pour cet effet à fleur de terre, ses cris ne manqueront pas d'en attirer d'autres; voilà à quoi se réduisent la plupart des secrets qu'on lit dans les Auteurs, qui sont reconnus à présent par l'expérience qu'on en a faite pour insuffisans, faux, & propres tout au plus à éloigner d'un terrein, pour très-peu de tems, les taupes, qui ne manquent pas à la suite d'y revenir.

Nos Anciens dressoient à la taupe des pieges avec un nœud coulant de fil de fer, qu'ils avoient soin d'introduire dans le trou de l'animal, & qui à son passage la saisissoit par quelques parties du corps; les Grecs remplissoient une noix de soufre & de résine, & après avoir exactement bouché toutes les ouvertures du souterrein, à la réserve d'une seule, ils enfermoient dans cette derniere la noix enflammée, ensorte que le vent pût emporter la fumée & l'odeur dans les conduits les plus reculés : ils ne manquoient point par-là, sinon d'étouffer les taupes, du moins de les mettre en fuite. Ceux-ci se servoient encore utilement de la lie d'huile; ceux-là réduisoient en poudre de l'ellebore blanc & la racine de mercuriale sauvage, & au défaut de l'une & de l'autre, celle d'aconit, qu'ils mêloient avec le lait de brebis & la farine ordinaire. Ils en faisoient une pâte ferme qu'ils offroient en divers endroits aux besoins de la taupe, qui s'empoisonnoit avec cette nourriture.

M. de Bonami, Professeur en Botanique à Nantes, dit que les paysans des environs de sa Ville, emploient à la destruction des taupes une recette bien simple; elle consiste simplement dans quelques tranches de pommes saupoudrées d'arsenic, que ces gens introduisent dans le trou, mais cette recette est dangereuse. On voit rarement des taupes dans les jardins où on cultive du stramonium: on met du fruit de cette plante dans les trous de taupe; ce fruit, soit par ses piquans,

soit par sa puanteur, les éloigne à l'instant ; les taupes n'habitent que très-peu les jardins de botanique peuplés de plantes médicinales.

M. Ducarne de Blangy a publié en 1770 une méthode pour détruire les taupes, qu'il assure être supérieure à toute autre ; cette méthode consiste en une petite machine qui ne coûte pas deux sols, & que chacun peut s'amuser à faire soi-même ; elle est fort en usage dans un canton du Hainaut ; il seroit à souhaiter qu'elle le fût également par toute la France.

Son grand avantage consiste principalement en deux points essentiels : 1°. en ce que sans être obligé, comme avec presque toutes les autres, de déranger la taupiere & de l'ôter de terre, on est informé à point nommé du moment où la taupe est prise, ou de celui où elle ne l'est pas encore ; ce qui fait qu'on la laisse en place jusqu'à ce que l'animal soit pris, ou jusqu'à ce qu'on juge à propos de la retirer pour la mettre ailleurs ; 2°. en ce que, de quelque côté que viennent la taupe, elle peut également s'y prendre.

Pour faire cette taupiere, on prend trois petites planches de cinq pouces & quelques lignes de longueur, sur deux pouces & demi de largeur & sur trois ou quatre lignes d'épaisseur ; on perce sept trous à une de ces planches, un au milieu d'environ trois lignes de diametre ; deux, à deux de ses coins, d'un même côté en longueur, à quatre ou cinq lignes de ses bords, & quatre aux deux autres coins de la même planche, dont deux pareillement à quatre ou cinq lignes de ses bords, & les deux autres à cinq ou six lignes de distance de ceux-ci. Les trous qui sont aux quatre coins de la planche, sont destinés à recevoir les extrêmités de deux petites baguettes de bois pliant, auquel on donne la forme d'un demi-cercle d'environ deux pouces de rayons, ensorte que chaque baguette forme une petite arcade ; on a en même tems deux ficelles, on attache à une des extrêmités de ces deux baguettes,

un des bouts de chacune de ces ficelles, & on les lie ſi fortement qu'elles ne puiſſent s'en détacher; on les paſſe enſuite par chacun de leurs autres bouts, au travers des deux trous qui ſont voiſins de ceux où on a inſéré les deux baguettes; ces deux ficelles doivent avoir chacune dix à douze pouces de longueur; on aura enſuite une autre longue de cinq à ſix pouces; on attache les deux premieres ficelles après cette derniere vers ſon milieu, où elles ſe réuniſſent; on a en outre une petite perche pliante & fort élaſtique. Voici actuellement la maniere de ſe ſervir de cette machine: on fait prendre aux deux ficelles collatérales la même rondeur que les demi-cercles; on paſſe un bout de la ficelle où ſe trouvent attachées les deux autres, par le trou du milieu de la planche; on fait un nœud à ce bout, & on l'arrête dans le trou par le moyen d'une cheville d'environ deux pouces de longueur, qui puiſſe ſe défaire au moindre choc; on place enſuite la planche de façon que les arcades formées par les baguettes, ſe trouvent placées en terre, & on ſoutient cette planche par les deux autres, au moyen de quatre petits crochets de bois qu'on enfonce bien avant en terre; on attache en même tems l'extrêmité ſupérieure de la ficelle au milieu, à l'extrêmité de la perche, à laquelle on fait prendre une ſituation inclinée. Quand la taupe paſſe par un des demi-cercles, en pourſuivant ſa route, elle fait tomber la petite cheville du milieu, pour lors la corde s'échappe par le trou, & en s'échappant, elle rend à la perche ſa premiere ſituation; mais la perche ne peut ſe rétablir dans ſon premier état, ſans qu'elle ne tire à l'inſtant les deux ficelles qui ſont attachées vers le milieu de l'autre ficelle & en les tirant, elle ſerre néceſſairement la taupe, qui ſe trouve par-là infailliblement priſe; lorſqu'une taupe a fait une motte ou taupiniere dans le jardin ou dans un pré, on fait découvrir cette motte pour voir la direction du paſſage ſouterrein; on fait enſuite chercher

avec une bêche, à une diſtance de quatre ou cinq pieds de la motte, l'ouverture par où paſſe la taupe: ce paſſage n'eſt pour l'ordinaire qu'à deux ou trois pouces de profondeur; on fait couper avec la bêche le terrein à côté, de la longueur & de la largeur de la taupiere, c'eſt-à-dire, de cinq pouces & quelques lignes de longueur, ſur environ trois pouces de largeur. C'eſt là préciſément où on doit tendre ſa machine, ayant principalement attention que ſes deux extrêmités répondent aux deux extrêmités du paſſage de la taupe. Quand on arrive dans le jardin, ſi on apperçoit que la perche eſt détendue, c'eſt une marque que la taupe eſt priſe. Une obſervation eſſentielle qu'on doit encore faire pour placer la machine, c'eſt qu'il ne faut jamais la mettre dans l'endroit où l'animal a bouté, parce qu'il pouſſe alors toujours la terre devant lui, en remplit la machine, & ne peut par conſéquent s'y prendre. Si la taupe paſſe à côté de la taupiere, ce qui eſt rare, il faut déplacer cette machine & la mettre dans un autre endroit; pour peu qu'on ait d'expérience, dit l'Inventeur de cette découverte, on eſt ſûr de détruire preſque toutes les taupes d'un jardin ou d'un pré.

La chair de la taupe a l'odeur de celle du lapin, & la ſubſtance de ſa peau eſt épaiſſe comme celle d'un chamois. Agricola dit qu'on fait avec la peau de taupe, des chapeaux qui ſont d'une extrême beauté; on fait auſſi avec la peau de ces animaux, des habits fourrés qui ſont très-chauds pour l'hiver. La taupe en ſon entier, ſon cœur, ſon foie & ſon ſang ſont d'uſage en Médecine; la cendre de cet animal calcinée eſt propre, à ce qu'on dit, contre les rhumatiſmes, la lepre & les écrouelles; on la preſcrit pour lors depuis la doſe d'un demi-gros juſqu'à deux ſcrupules, qu'on fait infuſer dans un verre de vin; on la mêle auſſi avec du miel & de l'huile, & on ſe ſert de ce mêlange en liniment contre les mêmes maladies. Une taupe vivante étouffée dans la main, paſſe pour un fébrifuge

éprouvé ; & Muller ose même avancer que la main de celui qui a étouffé une taupe, appliquée sur les écrouelles & même sur les cancers, a la vertu de les guérir ; ces sortes de fait méritent confirmation, ils n'ont même aucune vraisemblance. Schroder rapporte que le cœur de la taupe desséché & pulvérisé est très-propre pour la cure des hernies ; on en prend tous les jours un, ce qu'on continue pendant trois ou quatre jours. Le foie desséché & pulvérisé de cet animal, est très-bien indiqué, suivant les Auteurs, dans les vapeurs histériques & dans les tranchées des femmes nouvellement accouchées ; si l'on frotte la tête avec du sang récent des taupes, on fait revenir les cheveux ; mais la graisse de cet animal a une vertu tout-à-fait opposée, elle les fait tomber ; aussi s'en sert-on, quand on en a une trop grande quantité. On recommande encore le sang de taupe, comme un excellent remede dans la gangrene, & spécialement dans celle des mamelles ; on en enduit pour cet effet un papier ou un linge blanc, qu'on laisse sécher ; après quoi, on le trempe dans quelqu'eau appropriée, & on l'applique sur la partie affectée ; quand les enfans sont sujets aux convulsions, on fait, avec la peau des taupes, des calottes ou bonnets, qu'on met sur leurs têtes. Dans les campagnes, on donne intérieurement aux bœufs malades, des bols faits avec la terre des taupinieres ; cette terre est d'un grand usage chez les jardiniers fleuristes ; ils la mêlent avec du terreau, pour y planter les oignons & cayeux de leurs fleurs. Les taupinieres sont très-avantageuses dans les vignes ; elles ne le sont pas tant dans les pâturages, quoique cependant quelques fermiers, qui engraissent du bétail, les regardent comme une augmentation de terrein, & par conséquent d'herbes ; mais dans les prairies qu'on fauche, il faut nécessairement les abattre, pour que la faulx puisse y couper l'herbe près de terre.

M. de la Faille a publié la description d'une taupe

ſinguliere, qu'il appelle la taupe du Canada; comme cette taupe mérite d'être connue, nous avons joint ici la figure à celle de la taupe ordinaire.

TAUPE-GRILLON ou COURTILLIERE. C'eſt l'animal le plus hideux & le plus ſingulier de tous ceux de ſa claſſe; ſa tête, proportionnellement à la grandeur de ſon corps, eſt petite, alongée, avec quatre antennes grandes & groſſes & deux longues antennes minces comme des fils; derriere ſes antennes ſont ſes yeux, & entre ſes deux yeux, on en remarque trois autres liſſes & plus petits, ce qui fait cinq en tout, rangés ſur une même ligne tranſverſale; le corcelet de cet inſecte forme une eſpece de cuiraſſe alongée, preſque cylindrique, qui paroît comme veloutée; les étuis, qui ſont courts, ne vont que juſqu'au milieu du ventre, ils ſont croiſés l'un ſur l'autre & ont de groſſes nervures noires ou brunes; ſes aîles repliées ſe terminent en pointes, qui débordent non ſeulement les étuis, mais même le ventre de l'animal; celui-ci eſt mol & ſe termine par deux pointes ou appendices aſſez longues; mais ce qui fait la principale ſingularité de cet inſecte, ce ſont ſes pattes de devant qui ſont très-groſſes, applaties, & dont les jambes très-larges ſe terminent en-dehors, par quatre groſſes griffes en ſcie, & en-dedans par deux ſeulement; entre les griffes eſt ſitué & ſouvent caché le tarſe ou le pied. Tout l'animal eſt d'une couleur brune & obſcure; il vit ſous terre, principalement dans les couches, où il fait ſouvent beaucoup de ravages en coupant & rongeant les racines; ſes pattes de devant qui ſont dentelées en ſcie, lui ſervent à cet uſage; tout ſon corps eſt un peu velu; cet inſecte a dix-huit lignes de longueur ſur quatre de largeur; il eſt du genre des grillons. Linnæus dans ſon *Fauna ſuccicus* le nomme *grillus pedibus anticis palmatis*.

M. Pluche donne la deſcription du nid de la courtilliere: c'eſt, dit-il, un morceau de terre maſtiqué, dans le cœur duquel ſe trouve une chambrette ca-

pable de contenir deux avelines, où sont logés tous les œufs de l'animal. Ce monceau est gros comme un œuf ordinaire de poule, & est environné d'un petit fossé; si on en fend un par le milieu avec le couteau, on s'appercevra que l'entrée de la chambrette a été rebouchée; on y remarquera environ cent cinquante œufs, & on sera surpris de la précaution que l'insecte a eue de les bien couvrir; & en effet, si ces œufs prenoient tant soit peu l'air, la chaleur convenable manqueroit, il n'y auroit plus par conséquent de postérité à espérer; une autre raison qui oblige les courtillieres, dit M. Pluche dans son Spectacle de la Nature, à boucher si exactement la loge où elles mettent leurs œufs, & à l'environner d'un fossé, c'est qu'il y a un petit animal noir, ennemi de leur espece, qui est apparemment un scarabée, qui court sous terre & tâche de dévorer leurs œufs ou leurs petits; mais aussi, ajoute ce même Auteur, il y a toujours quelqu'un de la famille en sentinelle sur le bord du fossé. Quand la bête noire vient à rouler dedans pour aller chercher sa proie, on lui court sus & on s'en délivre. Si la courtilliere se trouve attaquée à la fois par trop d'ennemis, elle fait alors usage de ses retraites & de ses détours qu'elle pratique toujours sous terre, & se délivre par là du danger.

Aux approches de l'hiver, les courtillieres emportent le réservoir qui contient les œufs; elles le descendent fort avant en terre & toujours au-dessous de l'endroit où la gelée peut parvenir; à mesure que le tems s'adoucit, on remonte le magasin, & on l'approche enfin assez près de la superficie pour y faire sentir l'impression de l'air & du soleil; revient-il une gelée, on regagne le bas.

Les courtillieres font le même bruit que les grillons domestiques, & elles fouillent & élevent de petits monceaux de terre comme les taupes, d'où leur est probablement venu le nom de *taupe grillon*. Quand les paysans entendent crier ces insectes, ils en augu-

rent une année de fécondité ; on les nomme en Normandie *taupettes*, & dans le pays Meſſin *tait*. Il arrive quelquefois que ces animaux mordent les doigts des perſonnes qui fouillent la terre ; on dit que cette morſure eſt vénimeuſe, ce qui n'eſt pas encore bien conſtaté ; tout ce qui eſt de ſûr, c'eſt que ſouvent les porcs avalent de ces inſectes tout vivans en fouillant la terre, & ils en périſſent preſqu'auſſi-tôt ; mais c'eſt moins parce que ces inſectes ſont vénéneux, que parce qu'ils piquent leur eſtomac & leurs inteſtins, & leur occaſionnent la mort par ces moyens plutôt méchaniques que vénéneux.

L'Auteur du Dictionnaire Œconomique, rapporte pluſieurs méthodes pour détruire ces inſectes, qui ſont tant de dégâts dans les jardins ; comme ils marchent fort vîte & qu'ils fouillent la terre en galerie, il faut les guetter, & quand on apperçoit qu'ils fouillent, on enfonce derriere eux une petite palette de bois pour les faire ſauter en l'air, après quoi, il eſt facile de les tuer. On peut auſſi les attirer en-dehors, en mouillant légérement les couches pendant la grande ardeur du ſoleil : ces inſectes, qui aiment beaucoup l'eau & l'humidité, & qui ſont, pour ainſi dire, des animaux amphibies, puiſqu'ils vivent même très-longtems dans l'eau, accourent pour lors à la ſuperficie, où les jardiniers les attendent pour les détruire. On peut encore ſuivre leurs galeries ſouterreines avec le doigt, & quand on eſt parvenu à celui de leurs trous qui s'enfonce perpendiculairement, on y verſe une cuillerée d'huile ; les courtillieres ne manquent pas de ſortir incontinent, & on peut pour lors les faire aiſément périr. On enfouit encore ſouvent, ce que nous avons pratiqué nous-mêmes pluſieurs fois, dans du terreau un peu au-deſſous du niveau de la couche, des vaſes de terre ou de faïance ; les courtillieres tombent dedans & ne peuvent plus remonter.

Dans la Gazette d'Agriculture du mois de Mai 1767, il eſt fait mention d'un certain artiſan Lorrain,

nommé *Auguſtin Pillant*, comme le poſſeſſeur d'un ſecret propre à détruire ces inſectes redoutables; il fut préſenté, ſur la fin de l'année 1764, en cette qualité, à M. le Marquis de Marigny, qui fit faire l'épreuve de ce ſecret dans les potagers du Roi, à Fontainebleau, & dans ceux de pluſieurs Maiſons Royales, qui étoient particuliérement infectées de courtillieres; l'artiſan Lorrain réuſſit par-tout ſi heureuſement, que M. le Marquis de Marigny crut devoir propoſer au Roi d'acheter ſon ſecret; & Sa Majeſté Louis XV, dont le principal objet étoit toujours le bien de ſes peuples, ordonna d'en faire l'acquiſition pour le rendre public. Voici en quoi il conſiſte.

On commence par découvrir les retraites des courtillieres, ce que tous les jardiniers ſavent très-bien faire; à meſure qu'on trouve ces trous, on les remplit d'eau & on y verſe trois ou quatre gouttes d'huile de chenevis; ſi l'eau s'imbibe dans la terre avant que l'inſecte paroiſſe, on remplit une ſeconde fois les trous d'eau, ſans y ajouter de nouvelle huile; bientôt les courtillieres fuient de leurs trous, font quelques pas lentement, noirciſſent & meurent.

Il y a plus de trente ans que nous avons vu pratiquer la même choſe dans le Pays Meſſin; au ſurplus, perſonne n'ignore que l'huile même appliquée extérieurement, eſt un des plus grands poiſons qu'on puiſſe découvrir pour la deſtruction des inſectes; on peut encore dire que ce ſecret eſt préciſément le même que celui qu'indique l'Auteur du Dictionnaire Œconomique.

Il y a encore une autre maniere d'employer l'huile pour la deſtruction de ces inſectes: c'eſt d'en mêler deux ou trois petites meſures, comme celle d'un verre à boire, dans un arroſoir plein d'eau, & de ſe ſervir de cette eau pour arroſer une planche & ſes environs à la maniere ordinaire. Ce moyen propoſé par M. Hazon, Intendant des Bâtimens du Roi, eut à Vincennes

tout le ſuccès poſſible ; on vit bientôt une foule de courtillieres, tant grandes que petites, ſortir de terre, s'agiter, périr. Il y a dans ce procédé l'avantage de ne laiſſer échapper aucun de ces inſectes ; au lieu qu'en employant le premier, il peut fort bien ſe faire, quelque ſoin qu'on prenne, qu'il n'en échappe quelques-uns des trous qui indiquent leur préſence. La dépenſe peut, à la vérité, être quelque peu plus conſidérable ; mais ce ſurcroît de dépenſe mérite peu d'attention & eſt plus que compenſé par l'avantage d'être tout-à-coup délivré de ces inſectes nuiſibles, ſans qu'il en échappe aucun de ceux qui ſe trouveroient dans l'eſpace arroſé de cette maniere ; on ſe tromperoit au reſte, ſi l'on ſe perſuadoit que l'huile de chenevis a cette propriété particuliere. M. Hazon a varié l'expérience avec des huiles différentes, telles que celles de lin, de noix, d'olive, & il a réuſſi à-peu-près de même.

Pour expliquer actuellement comment l'huile miſe dans les trous des courtillieres, après les avoir remplis d'eau, peut faire périr ſi vîte ces animaux ; rien n'eſt plus ſimple : cette huile ſurnage l'eau qu'on y a d'abord miſe, & forme ſur ſa ſurface une couche, que l'inſecte eſt obligé de traverſer en fuyant l'eau ; mais il ne peut la traverſer ſans qu'il n'en reſte ſur ſon corps, d'où s'enſuit néceſſairement une reſpiration interceptée de cet animal, après quoi la ſuffocation, qui le fait périr.

Jacques Iſelin, du Canton de Berne, Paroiſſe de Kirchberg, a auſſi communiqué au Public une méthode qu'il prétend encore plus ſûre que la précédente, ou du moins plus univerſelle. Elle conſiſte à enterrer par chaque arpent, à diſtances à-peu-près égales, à la profondeur d'un fer de bêche, une vingtaine de petits pots, dans chacun deſquels on met vingt ou trente gouttes de baume de ſoufre ; on les couvre d'une petite planche mince, pour empêcher

la terre de les remplir ; l'odeur exceſſivement fétide de ce baume ne tue pas à la vérité, obſerve un Agriculteur Bernois, la courtilliere, mais elle la force de ſe retirer promptement au loin ; elle lui ôte même, à ce qu'il prétend, toute vertu prolifique. Par ce moyen, on peut garantir de ces inſectes tout un terrein, tandis que par l'autre méthode, quantité de courtillieres, trop fines pour n'avoir qu'une ſeule ſortie, échappent à l'inondation ; pas un ſeul nid ne ſe trouve même parlà détruit, & il n'y a aucun de ces nids qui ne contienne au moins cent cinquante œufs ; la mort de la mere n'empêche pas ces œufs d'éclorre ; la ſimple chaleur de la terre ſur la fin de Mai, ſuffit pour leur donner la vie.

A l'occaſion du baume de ſoufre, pour détruire les courtillieres, voici ce qu'en a écrit un Anonyme. Il y a environ ſept ans qu'on a inſéré, dit cet Anonyme, dans les papiers publics, que l'art de trouver la courtilliere eſt de paſſer les doigts dans les traînées qu'elle fait, ainſi que nous l'avons déjà dit d'après le Rédacteur du Dictionnaire Œconomique, d'arrêter, lorſqu'on trouve un trou ; d'en pêtrir les bords ; lorſqu'on en a retiré le doigt, d'y couler ſept à huit gouttes de baume de ſoufre, & enſuite autant d'eau qu'en peut contenir le trou ; en peu de tems cet animal ſort, pour l'ordinaire, ſans force & expire près du trou. Lorſqu'on trouve une trace en rondeur, à-peu-près de la largeur d'une bouteille, le nid ſe trouve infailliblement au milieu à peu de diſtance de la ſurface, c'eſt ce qu'a obſervé mon domeſtique. Le baume de ſoufre m'ayant manqué, j'ai employé, ajoute l'Anonyme, l'eſſence de térébenthine, & cette derniere a produit le même effet. J'ai encore remarqué, continue toujours l'Anonyme, qu'en certains terreins légers & ſablonneux, la courtilliere ne montoit pas ; je l'ai trouvé morte au fond du trou, en y fouillant avec la bêche ; j'ai pareillement obſervé que pour

ſavoir ſi l'inſecte périt ou non, il ſuffit de laiſſer le trou ouvert ; s'il le bouche, cela annonce qu'il n'eſt pas détruit; mais ſi au contraire il reſte ouvert, on doit être aſſuré de ſa mort.

M. Campmartin, un des ſouſcripteurs de notre Journal intitulé : *Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects*, nous a écrit qu'il étoit parvenu à éloigner les courtillieres d'un quarreau d'aſperges, en mettant entre chaque rangée du fumier de porc ; mais par ce moyen, il n'en a pas débarraſſé entiérement ſon jardin.

L'eau de ſavon eſt reconnue mortelle pour la plupart des inſectes ; auſſi la ſubſtitue-t-on utilement à l'huile dans la chaſſe des courtillieres : le ſavon ayant l'huile pour baſe, on peut employer indifféremment l'un & l'autre ſelon ſa commodité particuliere ; mais ce qu'il y a d'avantageux dans l'eau de ſavon, c'eſt qu'on peut s'en ſervir pour les chaſſer d'une plus grande étendue que celle d'un quarré de jardin.

Par exemple, on en peut arroſer les cantons enſemencés de grains qui paroiſſent le plus en butte aux incurſions des courtillieres ou autres inſectes. Pour lors cette eau ſe répand, au moyen d'un tuyau ou canal de cuir, au bout duquel eſt ajouté une tête d'arroſoir, percée de trous un peu plus larges qu'à l'ordinaire. Une livre de ſavon noir ſuffit pour un quart de muid d'eau, & ainſi à proportion ; il faut d'abord le faire fondre dans de l'eau chaude, puis le mêler & le bien battre dans la quantité d'eau froide que l'on juge à propos d'employer ſelon la grandeur du terrein à arroſer ; plus on répandra de cette eau, plus on ſera ſûr de faire périr tous les inſectes.

TAUREAU, c'eſt le mâle de la vache. Voyez article *Vache*. Pour qu'un taureau ſoit bon, il faut qu'il ſoit robuſte, éveillé, vigoureux ; on parlera du tems de le donner à la vache dans l'article qui la concerne. On ne vend le taureau qu'après l'avoir châtré & bien engraiſſé ;



Clau. Fessard Sculp. 1767.





Desmoulins, del. *M. Fessard, Sculp.*

TAUREAU.



engraissé; encore n'en mange-t-on guere que dans les endroits où l'on manque de bœufs ou de vaches grasses.

TAYAUT. C'est le cri d'un chasseur, quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil.

TEIGNE. C'est un insecte, dont le premier caractere distinctif est une espece de toupet de poils qui s'avance & s'éleve sur le devant de sa tête; un second caractere, qui est même le plus assuré, c'est que sa larve, qui est une espece de chenille à huit, quatorze ou seize pattes, au lieu d'être découverte & à nud, comme celle des papillons, est cachée, soit dans un fourreau qu'elle se compose de différentes manieres & qu'elle transporte avec elle, soit dans des feuilles qu'elle a su rouler pour se former une habitation sûre & commode, soit aussi dans l'intérieur d'une feuille, dont elle ronge le parenchyme & conserve la pellicule, tant extérieure qu'intérieure, pour s'y loger à l'abri; c'est dans ces mêmes retraites que les teignes parviennent à être des chrysalides, sans avoir besoin de se filer des coques; nous ne parlerons dans cet article que des teignes domestiques, c'est-à-dire, de celles qui rongent nos tapisseries, nos draps & nos étoffes de laine, dont elles se nourrissent & s'habillent en même tems. Les fourreaux de cette espece de teignes sont artistement tissus & composés de brins de laine, que l'insecte coupe & hache avec ses dents, & qu'il attache & lie ensemble avec un peu de soie qu'il file. Cette soie se voit particuliérement par l'intérieur du fourreau qui est lisse & poli, pour ne pas blesser le corps délicat de l'insecte, tandis que l'extérieur est garni d'un fin duvet de laine; mais la composition de cet habit n'est pas la seule digne de remarques.

L'insecte sait de plus l'alonger & l'agrandir à mesure qu'il croit & qu'il grossit; c'est ce qu'on apperçoit facilement, si on transporte de petites teignes d'une étoffe sur une autre de différente couleur.

Les fourreaux de ces insectes sont toujours, comme

on ſait, de la même couleur que la laine qu'ils emploient ; ce ſera en changeant ainſi la couleur de l'étoffe, qu'on remarquera les alonges & les pieces de ſon habit. Suppoſons donc qu'on prenne quelques petites teignes, dont le fourreau eſt encore petit, de deſſus un drap bleu, & qu'on mette ces teignes avec leurs fourreaux bleus ſur un drap rouge; au bout de quelque tems, la teigne qui y groſſit, a beſoin d'alonger ſon fourreau, elle le fait en attachant aux deux extrêmités, c'eſt-à-dire, aux bords des ouvertures des deux bouts, des brins de laine rouge. Pour exécuter cette manœuvre, elle ſe tire preſqu'entiérement de ſon fourreau qui étoit tout bleu, bordé maintenant de rouge aux extrêmités, plus ou moins, ſuivant que les dernieres alonges faites par l'inſecte ont été plus ou moins conſidérables. Cet alongement du fourreau n'eſt encore qu'une petite partie du travail de l'inſecte, il lui reſte à faire un ouvrage bien plus difficile; il faut que non ſeulement il alonge ſon fourreau, mais qu'il l'élargiſſe, ſans quoi il ſeroit trop étroit. Pour cet effet, l'inſecte fend, avec ſes dents, ſon fourreau dans ſa longueur, d'abord à un bout, puis à l'autre, & entre les bords de cette fente, il ajuſte une piece neuve qu'il compoſe de même; ainſi, outre les alonges rouges, le fourreau a encore dans ſa longueur des pieces pareillement rouges ſur un fond bleu. Au bout de quelque tems, lorſque la chenille groſſira encore, il lui faudra répéter la même manœuvre, & ſi on veut que ſon fourreau ſoit encore plus bigarré, on peut la mettre ſur une étoffe verte ; les nouvelles pieces ſeront vertes, & le fourreau participera des couleurs différentes ſur leſquelles on aura mis la teigne ; mais ce qui eſt encore plus ſingulier dans cet inſecte, c'eſt que ſes excrémens ſont auſſi de la couleur de l'étoffe; on diroit, à les voir, que toute la partie colorante du drap ou de la laine paſſe dans les excrémens de cet inſecte, tandis que la ſubſtance de

cette laine sert à sa nourriture. La teigne, après avoir rongé tous les brins de laine les moins serrés & les plus aisés à dévorer, qui se trouvent autour d'elle, se transporte ensuite plus loin avec son fourreau, & elle porte toujours son habitation de place en place, jusqu'à ce qu'elle se métamorphose; pour lors elle fixe son fourreau contre l'étoffe, à l'aide de quelques fils qu'elle attache; elle bouche aussi avec de pareils fils les deux ouvertures de ce même fourreau, qui lui forme une espece de toque; elle n'a pas besoin de s'en filer d'autres. Dans cet abri, elle se transforme en chrysalide, & lorsqu'elle est parvenue à l'état d'insecte parfait, elle en sort en perçant le tissu dont elle avoit formé une des deux ouvertures: elle vole pour lors dans les appartemens; sa couleur est ordinairement grise, plombée & brillante, & chacune de ses aîles est chargée dans son milieu d'un point noir. On y en voit encore souvent voltiger d'une autre espece, dont la couleur est brune par-tout; les aîles supérieures ont beaucoup de taches noirâtres plus foncées que le reste, & deux petites taches jaunes, l'une vers le milieu, l'autre vers le bord intérieur, ce qui rend ces aîles nébuleuses; la tête de cette espece est d'un blanc jaunâtre en-dessus, avec les yeux noirs. Outre ces deux especes de teignes domestiques, il y en a encore d'autres especes, dont les chenilles rongent les pelleteries, les peaux d'oiseaux, & se forment des fourreaux avec les poils & les plumes qu'elles en enlevent; tous ces insectes font un dommage considérable dans les étoffes de laine, soit employées en meubles & habits, soit gardées en piece.

Le remede le plus assuré pour en garantir les meubles de laine, est de les nettoyer soigneusement & de les exposer au grand air; on sera encore sûr de conserver ses belles fourrures & ses manchons, sans le moindre dommage, si on a la précaution de les faire battre, peigner, & envelopper ensuite dans des ser-

vietres, qu'on renfermera encore dans un ſac de toile bien ſerré ; mais il faut avoir l'attention de faire cette opération avant le tems que les papillons commencent à voler. On prétend, ſans cependant oſer l'aſſurer, qu'un bout de chandelle de ſuif, mis dans une étoffe de laine ou dans une pelleterie, ou encore dans un manchon, les préſerve immanquablement des teignes ; on attribue une pareille vertu aux feuilles d'aurone, connues plus communément pour cette raiſon, ſous le nom de *garde-robe*. Le botrys, autrement l'ambroiſie vulgaire, a auſſi, dit-on, la vertu de garantir les étoffes de laine contre les teignes. L'Auteur du Spectacle de la Nature rapporte comme un excellent remede, de faire frotter de tems en tems les tapiſſeries & meubles de laine avec des toiſons de brebis qui aient encore leur graiſſe naturelle ; ce qui prouve la bonté de ce remede, c'eſt que les teignes ne s'attachent jamais qu'aux peaux & aux laines qui ont paſſé par les mains de l'ouvrier.

Ceux qui ſont dans l'uſage de faire battre leurs étoffes & tapiſſeries vers le milieu de l'été, avant que les papillons dépoſent leurs œufs, ne doivent les remettre en place qu'après avoir fait périr les papillons ou teignes, avec de l'huile de térébenthine, ou avec la fumée d'un réchaud où on aura fait brûler du tabac ; c'eſt encore ce que conſeille M. Pluche.

Dans le Journal Œconomique du mois de Juin 1751, on y propoſe la recette ſuivante, comme très-bonne contre les teignes : pendant le courant du mois d'Avril, prenez huile de térébenthine une partie ſur deux parties d'eſprit-de-vin, mêlez bien ces deux liqueurs ; humectez de ce mêlange une broſſe ou une vergette, que vous paſſerez légérement ſur les meubles, tapiſſeries, fauteuils, houſſes & bois de lit, obſervant ſur-tout d'en faire entrer dans les jointures des bois ; fermez exactement les portes & les fenêtres, & bouchez la cheminée, afin que l'odeur ne s'évapore pas

trop tôt. Le lendemain matin, vous ouvrirez pour donner de l'air à l'appartement ; vous réitérerez cette opération dans le courant du mois d'Août. Quant aux habits & étoffes en pieces ſerrées dans des armoires, imbibez de cette liqueur une feuille de papier, ou frottez-en avec la broſſe un vieux morceau d'étoffe de laine, que vous placerez entre quelques-uns des plis, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en mettre à tous ; vous ne vous en tiendrez pas néanmoins à une ſeule feuille de papier, ou à un ſeul morceau d'étoffe ; vous envelopperez auſſi d'un ſemblable papier vos pelleteries, & vous en mettrez pareillement dans vos manchons : ne craignez rien de ce mêlange pour gâter vos étoffes; on s'en ſert même conſtamment avec ſuccès pour enlever les taches.

Mlle. de Mérivier de Bordeaux, a fait une découverte pour préſerver les laines de la piquûre des teignes & autres inſectes ; elle conſiſte dans une préparation de ces mêmes laines, qui n'altere ni leurs couleurs, ni leurs qualités. Voici comment s'exprime cette Demoiſelle ſur cet objet.

Je penſai, dit-elle, que l'huile de térébenthine faiſant périr les teignes & enlevant même les taches, ſi je faiſois imbiber les laines dans cette huile, je dégoûterois ces inſectes de mes ouvrages de laine, qui devenoient leur pâture ; je voulus donc faire carder de la laine avec de l'huile de térébenthine, au lieu d'huile d'olive dont on ſe ſert communément dans ce pays; mais les ouvriers ne purent ſoutenir cette opération : il me fallut donc renoncer à cet eſſai ; je fus obligée de me retourner d'une autre maniere.

Je fis faire, avec de la laine préparée à l'ordinaire, une piece de ſerge, que je fis imbiber d'huile de térébenthine pendant vingt-quatre heures ; je la diviſai enſuite en cinq parts, dont quatre furent dégraiſſées ; je les fis teindre ſéparement en noir, en bleu, en rouge & en verd ; quant à celle qui n'étoit point

dégraissée, je le fis encore teindre en bleu, la couleur n'y put prendre, quoiqu'elle prît au mieux sur les autres.

Charmée de ce que les couleurs avoient si bien pris sur les quatre pieces, malgré l'huile de térébenthine, je fus, par cet essai, encouragée à en faire une autre. Je partageai ces quatre pieces en deux morceaux chacune, & j'imbibai d'huile de térébenthine quatre de ces morceaux qui avoient déjà souffert la teinte; après cette opération, je les fis teindre de nouveau, ils prirent très-bien la teinture, & les couleurs en furent & plus vives & plus fortes que celles des quatre morceaux que je m'étois réservés, je plaçai ensuite mes morceaux bien numérotés dans des endroits très-commodes pour les teignes, & où leur dégât ne pouvoit être troublé par personne. Un an après, j'eus la satisfaction, en visitant mes épreuves, de voir que les pieces n'avoient souffert aucune piqûre; ce ne fut pas avec moins de plaisir, que je remarquai que les couleurs n'avoient presque point changé, quoique dans un galetas & en grand air. Peu contente toutefois encore de ce premier essai, je ramassai une grande quantité de teignes, que je renfermai soigneusement dans chacune de ces pieces; mes tentatives eurent un succès complet. Six mois après je les trouvai toutes mortes, à l'exception de quelques-unes sans doute qui s'étoient échappées; mais ce qui étoit plus important, c'est que ces insectes n'avoient rongé absolument aucun poil de ces étoffes; je fus alors bien aise de confirmer mon expérience par quelque nouvelle épreuve; je fis donc imbiber d'huile de térébenthine un tapis de point d'Hongrie, dont le tissu étoit extrêmement lâche, & que les teignes avoient déjà attaqué; l'odeur y demeura quelque tems, mais elle s'évapora enfin, & les teignes n'y reviennent plus. Depuis ce tems je fais donc passer toutes les laines dont je me sers, à l'huile de téré-

benthine, & je ſuis par ce moyen à l'abri des inſultes que ces inſectes peuvent cauſer à mes ouvrages.

Il ſuit des expériences que j'ai faites : 1°. que les laines doivent être bien dégraiſſées pour pouvoir prendre la teinture plus facilement ; 2°. qu'après qu'elles ſont bien dégraiſſées, on les doit bien imbiber d'huile on d'eſprit de térébenthine, pour les préparer à prendre la teinture, ce qui la perfectionne ; que plus les laines ſont dégraiſſées, mieux les couleurs prennent un beau coloris, & ce à proportion de ce qu'elles ont été plus ou moins imbibées d'huile de térébenthine.

Cette Demoiſelle pouſſa ſes découvertes encore plus loin ; elle fit délayer de l'arſénic pulvériſé dans l'eau, elle y fit imbiber quelques pieces d'étoffes de laine, pendant vingt-quatre heures ; elle fit ſécher ſes étoffes & ſe ſervit de la même eau pour faire les couleurs ; les étoffes teintes de cette façon étant ſeches, elle y enferma des teignes qui y périrent toutes. Mais comme il auroit pu arriver de fâcheux accidens de cette méthode, elle y renonça pour s'attacher à d'autres moyens.

Je pris, continue-t-elle dans ſon Mémoire, une piece d'étoffe de laine, que j'imbibai d'huile de térébenthine, & que je regardai toujours comme le fondement de mes ſuccès ; je la fis, après cela, bien laver dans de l'eau commune ; pendant ce tems, je fis bouillir du tabac, pour mon opération, dans une chaudiere, pendant un tems ſuffiſant, pour que l'eau ſe pénétrât bien de la ſubſtance de cette plante ; j'attendis que cette eau tiédît un peu ; quand elle ceſſa d'être bouillante, j'y plongeai mon étoffe, & lorſque j'apperçus qu'elle ſe trouvoit fortement impregnée de cette eau, je l'en retirai pour la faire ſécher. J'employai enſuite cette eau pour la teinture, j'y fis mettre les couleurs que je voulus donner à mes étoffes, &

ſans autre préparation je leur fis donner la teinte ; elles prirent fort bien toutes les teintes, excepté la couleur de roſe qui en fut un peu altérée.

Cette Demoiſelle mit dans les étoffes ainſi préparées, des teignes ; elles prirent la fuite dès qu'elles y furent enveloppées, & celles qui s'y trouverent embarraſſées périrent toutes, à ſa plus grande ſatisfaction.

Une découverte, ajoute Mlle. de Métivier, me conduiſoit à une autre ; j'imaginai que l'infuſion de tabac ſeule, pouvoit produire le même effet que la térébenthine ſeule ou mêlée avec le tabac même. Je fis donc bouillir des feuilles de tabac en quantité ſuffiſante & proportionnée à l'eau néceſſaire ; mon eau bouillie, je la laiſſai tiédir, & j'agis comme dans mes autres épreuves. Cette derniere méthode ne fut pas moins heureuſe que les précédentes, il n'y eut toujours dans cette épreuve que la couleur de roſe qui fut un peu altérée ; ſi au lieu de tabac en infuſion, on employoit de ſon huile, peut-être que cela n'arriveroit pas, puiſque la térébenthine ſeule ne produit pas ce mauvais effet. Ce qu'il y a de certain, & c'eſt par où finit cette Demoiſelle, c'eſt que de quelque maniere que j'aie imbibé mes étoffes & mes laines, ſoit avec la térébenthine ſeule, comme dans mes premiers eſſais, ſoit en la mêlant avec le tabac, comme dans mes ſecondes épreuves, ſoit dans l'infuſion du tabac ſeule ; il n'en eſt réſulté aucun inconvénient pour les couleurs, qui acquiérent au contraire un plus grand éclat, & que les teignes ou quelqu'autre inſecte que ce ſoit, n'oſent approcher de mes laines, ou périſſent, s'ils s'y trouvent malheureuſement enveloppés.

TENDERIE. Maniere de chaſſe en tendant des lacs & des filets pour prendre le gibier.

TENDEURS. On appelle ainſi les braconniers qui tendent des lacs, des tiraſſes, des traîneaux, des collets, &c. pour prendre le gibier.

TENTE. Se dit, en terme de vénerie, en parlant des filets qu'on tend pour prendre des becaſſes & autres oiſeaux de paſſage. Les chaſſeurs diſent pour lors, *faiſons des tentes*.

TERRIER. C'eſt le trou où les lapins, les renards, & autres animaux ſemblables ſe retirent pendant le jour, ou lorſqu'ils ſont pourſuivis; on a ſoin de faire boucher les terriers pendant la nuit, lorſqu'on veut chaſſer le renard.

TÊTE. C'eſt, en terme de vénerie, le bois du cerf; on dit qu'un cerf quitte ſa *tête*, & qu'il eſt à ſa premiere, à ſa ſeconde ou à ſa troiſieme, ce qui déſigne ſon âge.

THON. C'eſt un poiſſon de mer, maſſif & ventru, couvert de grandes écailles & d'une peau déliée; il a le muſeau pointu & épais, les dents aiguës & petites, les ouies doubles, deux nageoires auprès des ouies & le dos noirâtre; ſa queue eſt large & formée en croiſſant, c'eſt en elle que conſiſte ſa force & ſa délicateſſe. Quoique la pêche du thon ſoit diſpendieuſe, elle eſt fort cultivée ſur les côtes de Marſeille, à cauſe des profits qu'elle procure; c'eſt dans les mois d'Août & de Septembre que cette pêche eſt la plus abondante, il n'eſt pas rare d'en prendre deux mille dans un jour. L'hiſtoire nous apprend que cette pêche fut au nombre des fêtes que Marſeille donna en 1702, aux petits-fils de Louis XIV.

La pêcherie des côtes de Provence où l'on prend le thon, ſe nomme *madrague*, & les filets qu'on y emploie, *thonnaire*; on y prend quelquefois des thons qui peſent juſqu'à cent vingt livres; quand il eſt dans le thonnaire, il n'oſe ſortir du filet, ſur-tout lorſqu'on a trouvé le moyen de le faire coucher ſur ſon dos; il meurt en peu de tems, quand il eſt pris, & comme ce poiſſon eſt fort craintif, il ſuffit pour le prendre, de faire beaucoup de bruit, ou qu'il tonne, pour le faire ſauver & jetter dans les foſſés où les filets ſont tendus.

Outre la pêche du thon qui se fait en Provence, il s'en fait encore une très-abondante sur les côtes des Basques & de Labour, dans le ressort de l'Amirauté de Bayonne; cette pêche commence à la mi-Avril & se continue jusqu'au commencement d'Octobre; là, elle se fait à la ligne, le bateau toujours à la voile; l'hameçon est recouvert d'un vieux linge ou d'un petit sac taillé en forme de sardine, dont les thons sont fort friands; comme ce poisson est vorace, il gobe aussi-tôt l'hameçon; chaque bateau ramene quelquefois cent cinquante thons.

Ce poisson habite les lieux limonneux de la mer; il mange de l'algue & plusieurs autres plantes maritimes; il va toujours en troupe; on connoît qu'il approche, par le bruit qu'il fait en agitant violemment l'eau de la mer par où il passe.

La chair du thon ressemble assez à celle du veau, l'endroit le plus délicat est la poitrine; lorsqu'il est nouvellement pêché, si on le coupe aussi-tôt, sa chair est rouge, elle est ferme, excellente à manger & nourrissante; on la mange rôtie; on la sale aussi pour la conserver, ou on la marine, lorsqu'elle est cuite, avec l'huile de Provence & le sel; on transporte par-tout de ce poisson mariné & dépécé par tronçons, sous le nom de *thonnine*; il sert d'entremets sur les tables de nos *Apicius*.

La vîtesse avec laquelle nagent les thons & plusieurs autres poissons, & la durée constante de cette vîtesse, ne paroîtroient pas vraisemblables, si elles n'étoient pas bien connues. M. le Chevalier de Chimbaud, étant parti de la Martinique pour la France par la voie de Marseille, dit que dans cette traversée, qui fut de plus de cent jours, il rencontra une quantité prodigieuse de thons, qui l'accompagnerent pendant quarante sept jours; ils disparurent tous au moment que l'on quitta l'océan pour entrer dans le détroit de Gibraltar.

TIERAN, terme de chaſſe. C'eſt la troiſieme année d'un ſanglier; on dit qu'un *ſanglier eſt dans ſon tieran*, lorſqu'il a atteint l'âge de trois ans.

TIGRE. C'eſt le nom qu'on donne à un petit inſecte gris, fait à-peu-près comme une punaiſe, qui ſuce la ſubſtance des feuilles des arbres en eſpalier, ſur-tout des poiriers de bon-chrétien, ce qui fatigue beaucoup ces arbres: pour y remédier, il faut choiſir, vers le mois de Mars, le tems où le ſoleil commence à échauffer les œufs de cet inſecte, & ſéringuer de l'eau bouillante dans le treillage, ſur les groſſes branches, & principalement dans les trous & crevaſſes des murs; on détruit ainſi tous les œufs & même encore les pucerons; mais il eſt à obſerver, que, chaque fois qu'on pompe l'eau bouillante, il faut tremper la ſeringue dans un ſeau d'eau froide, autrement elle ne prendroit pas d'eau, parce que l'air ſe trouve trop raréfié par la chaleur.

On pourra jetter encore, pour détruire ces animaux, une décoction de tabac ou d'abſynthe, ſur les endroits attaqués de tigre, ou bien on met le feu à un monceau de genêt ou de fougere, humides, à trois pieds de l'arbre, enſorte que le vent y pouſſe la fumée qui ſera abondante.

TIQUE. C'eſt un genre d'inſectes aſſez nombreux, dont le caractere eſt d'avoir huit pattes, la tête très-petite, deux yeux, les antennes ſimples & plus courtes que la trompe pointue qui forme la bouche de ce petit animal, & le corcelet confondu avec le ventre. On prétend que cet inſecte réduit en cendre par le feu & répandu ſur la tête, a la propriété de faire tomber les cheveux; il guérit auſſi, à ce qu'on prétend, l'éréſipele & la gale.

TIRASSE. C'eſt un grand filet que l'on traîne dans la campagne, pour prendre le menu gibier, tel que les perdrix & les cailles; il peut ſe faire de mailles quarrées, quoiqu'ordinairement on la faſſe en lozan-

ges ; quand ce filet eſt fait, on le borde d'un côté avec une corde aſſez forte ; on la laiſſe pendre cinq ou ſix pieds de chaque bout plus que de la longueur de la tiraſſe, afin de s'en ſervir pour traîner le filet dont les mailles ſeront larges d'un pouce. Voyez *Filets*.

TIRER-DE-LONGUE. C'eſt un terme de chaſſe, qui ſe dit d'une bête qui s'en va ſans s'arrêter ; on ſe ſert encore des mots, *tirez chiens, tirez*, pour faire ſuivre les chiens lorſqu'on les appelle.

TOILES. Ce ſont des filets dont ſe ſervent les chaſſeurs pour enfermer les bêtes noires ; cette chaſſe eſt fort diſpendieuſe.

TONNELLE. C'eſt une eſpece de filet qui ſert à prendre les perdrix. Voyez *Perdrix*. On donne auſſi ce nom à une figure de bœuf ou de cheval, peinte ſur la toile ou à une peau de ces animaux étendue ſur une claie que le chaſſeur porte devant lui, & dont il ſe couvre pour ſuivre le gibier ſans l'effrayer, & le faire entrer dans les filets.

TONS. C'eſt un terme de chaſſe ;les tons pour les chiens ſont *don, don, don, don, doon* : cela ſe ſonne du gros ton, quand on veut chaſſer. Pour faire tourner & requêter les chiens, il faut ſonner ainſi, *donhon, donhon*, & du gros ton. Quand la bête eſt à vue, on ſonne du grêle les mêmes tons que pour les chiens ; pour ſonner la mort, on ſonne ainſi trois mots longs, *don, on, on*, & du gros ton ; enfin, pour la retraite, on ſonne encore du gros ton, *donhon, donhon, donhon, don, on, on.*

TORTUE. Il y a différentes eſpeces de tortues ; nous ne parlerons ici que de celles d'eau douce, comme étant propres à la France. Selon Schwenckfeld, cette eſpece de tortue a deux écailles noires oſſeuſes, dont la ſupérieure eſt convexe, & l'inférieure large & applatie, compoſées chacune de pluſieurs tablettes ; quatre pattes, deux devant & deux derriere, celles-ci armées de quatre ongles crochus noirs, & celles-là

de cinq, que l'animal peut à son gré faire sortir ou rentrer, de même que la tête & la queue; le cuir ou la peau rude, ridée, noire, qui, lorsque le col est retiré en dedans, couvre la tête en maniere de casque; les jambes comme cuirassées d'écailles noires luisantes, parsemées de points jaunâtres; la tête petite & le museau pointu; les mâchoires sans dents, mais tranchantes sur leurs bords & formées exactement pour diviser la nourriture; la mâchoire inférieure ornée de cinq ou six raies oblongues, jaunes; deux petits trous, qui représentent les narines, à la mâchoire supérieure; les prunelles des yeux noires, luisantes, entourées d'un iris brun rougeâtre, tachetées de deux à trois petits points jaunâtres; la langue imparfaite, non libre, mais attachée à la mâchoire inférieure & un peu saillante; deux grands poumons, très-légers, fongueux, transparens, parsemés de tuyaux fibreux à-peu-près comme ces especes de congélations, qui dans un tems de gelée se forment sur les vitres; le ventricule simple, un peu long; le cœur un peu large, mousse; le foie jaunâtre, partagé en deux lobes; la vésicule du fiel bleuâtre, adhérente au lobe droit du foie; la rate fort petite, de couleur rougeâtre; la queue longue d'une palme & demie, ronde, finissant insensiblement en pointe; la graisse jaune, fluide comme celle des poissons. Cette espece de tortue pousse un sifflement entrecoupé & fort petit; elle mange de tout, principalement de la chair & de l'herbe.

Les tortues s'accouplent comme les vivipares; le mâle monte sans peine sur la femelle, celle-ci pond des œufs dont la coque est un peu dure, & qui sont de deux couleurs comme ceux des oiseaux, elle creuse une fosse en terre pour les y déposer, puis elle les recouvre. Ces animaux vivent long-tems privés de toute nourriture, & même ayant la tête coupée. Olina rapporte à ce sujet, que lorsqu'on a coupé la

tête à une tortue, elle voit encore les objets, clignotte & ferme les paupieres, roulant encore les yeux dans la tête, & que si l'on approche la main de trop près, elle la saisit & la mord bien serrée.

On sait, par expérience, que la tortue a la vie extrêmement dure & de longue durée. Nous avons, dit le Docteur Tyson, des témoins dignes de foi, que des tortues ont vécu plus de quatre-vingts ans, ou du moins jusques-là ; cet animal vit très-long-tems sans respirer. M. Mery, Membre de l'Académie Royale des Sciences, a fortement lié avec du fil les mâchoires de deux tortues, & il leur a scellé le nez & la gueule avec de la cire d'Espagne, pour voir combien de tems elles pourroient vivre sans respirer; l'une de ces tortues a vécu encore trente & un jours en cet état, & l'autre trente-deux. Une autre tortue, à laquelle il avoit ôté le plastron qui lui tient lieu de sternon, de sorte qu'elle ne pouvoit plus du tout respirer, n'a pas laissé de vivre encore sept jours après.

La tortue d'eau douce est vraiement amphibie, quoiqu'elle soit plus volontiers dans l'eau que sur la terre. Comme elle détruit les insectes, on la met dans les jardins, & on lui donne assez d'eau pour pouvoir nager. S'il y a un vivier ou simplement un bassin, on y met sur le bord une planche, à l'aide de laquelle la tortue monte & descend; en hiver, elle se cache en terre, & y reste sans manger dans un état d'engourdissement ; en été même elle peut demeurer plusieurs jours sans prendre aucune nourriture ; on pourroit la nourrir dans la maison avec du son & de la farine, ou avec des escargots, comme l'on fait lorsqu'on veut la transporter au loin.

La tortue est fort nourrissante, sa chair approche par le goût de celle du bœuf; mais comme cette chair est massive, visqueuse & de difficile digestion, elle demande un estomac robuste ; on a même observé que les personnes qui en usent fréquemment, sont lâches,

pesantes & engourdies ; pour les avoir bonnes, il faut les choisir assez grosses, bien nourries & d'une chair tendre & succulente ; elles peuvent convenir pour alimens aux jeunes gens d'un tempérament chaud & bilieux, à ceux qui s'exercent beaucoup & qui ont un bon estomac ; il n'y a de bon à manger dans la tortue que le corps ; la tête, les pieds & la queue n'en valent rien. Ce mets s'apprête de plusieurs façons différentes, mais il est plus sain bouilli avec du sel & quelques assaisonnemens, que de toute autre maniere.

La tortue a beaucoup de graisse, elle a un bon goût ; on peut la substituer au beurre, elle se conserve très-long-tems ; ses œufs sont bons à manger, quelques Médecins les conseillent aux fébricitans : ils procurent le sommeil & ils rafraîchissent ; quand on les a un peu gardés, ils sont plus sains que lorsqu'ils sont tout récens.

On emploie en Médecine la tortue intérieurement & extérieurement ; on en fait des bouillons qui sont propres pour les maladies de la poitrine, pour la fievre hectique & pour la consomption ; ces bouillons sont en même tems restaurans, on les donne avec succès aux personnes maigres & exténuées par de longues maladies. La chair de tortue fournit encore un syrop excellent, & très-vanté dans l'enrouement, la phthisie imminente & la toux invétérée. Le suc huileux, balsamique & incrassant que contient la tortue, convient pour adoucir les âcretés de poitrine, & pour corriger la salure du sang ; c'est le meilleur remede qu'on peut prescrire aux hétiques & aux phthisiques, on le leur donne depuis la dose d'une demi-once jusqu'à une once & demie. On recommande le sang de tortue desséchée, depuis douze grains jusqu'à deux scrupules, dans de l'eau de fleurs de tilleul, pour l'épilepsie & la suffocation de matrice ; le même sang, récemment tiré, est encore bon pour la gale, les dartres & la lepre, si on l'applique sur les endroits affectés ; le fiel de la

tortue eſt ophtalmique, & ſa graiſſe & huile eſt émolliente & réſolutive; il y a des pays où on ſe ſert de cette huile pour brûler.

Les bouillons de tortue dans la phthiſie ſe préparent de la façon ſuivante: on prend une demi-livre de maigre de veau & le foie, le cœur, le ſang & la chair d'une tortue de groſſeur ordinaire; on fait bouillir le tout dans trois chopines d'eau, qu'on réduit à deux bouillons; on y ajoute le dernier quart-d'heure des ſommités ſeches & fleuries de millepertuis, des fleurs de guimauve & de tuſſillage de chacune une pincée; on paſſe enſuite la liqueur par un linge avec expreſſion, & on la partage en deux bouillons, à réitérer pendant vingt jours matin & ſoir, dans la phthiſie pulmonaire.

TOUCHER. Les chaſſeurs diſent qu'une bête fauve touche à ſon bois, quand elle veut ôter la peau velue qui le couvre.

TOURNER. C'eſt un terme de vénerie; quand la bête pourſuivie fait un retour, on dit qu'elle *tourne*; on fait auſſi *tourner* les chiens, pour trouver le retour & le bout de la ruſe.

TOURTERELLE. La longueur de cet oiſeau, depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue, eſt de douze pouces, & ſa largeur, depuis une extrêmité des aîles juſqu'à l'autre, de vingt & un pouces; ſon bec eſt grêle, long d'environ un pouce depuis la pointe juſqu'aux coins de la bouche, d'un bleu brun en dehors, rougeâtre en dedans; ſa langue eſt petite, entiere; l'iris de ſes yeux eſt d'un rouge jaune; l'œil eſt entouré d'un cercle nud, rouge, comme dans pluſieurs oiſeaux de ce genre; les pieds ſont rouges, les ongles noirs, les doigts fendus juſqu'au fond; le côté intérieur de l'ongle du doigt du milieu, affilé en pointe; la tête & le milieu du dos bleus ou cendrés, de la couleur du pigeon ordinaire; l'entre-deux des épaules & le croupion d'un roux ſale; la poitrine & le ventre blancs; la gorge teinte d'une belle couleur vineuſe;

les côtés du col joliment ornés de belles plumes blanches par le bout, du reste noires, qui font une espece de collier; les grandes pennes extérieures des aîles sont brunes, les moyennes cendrées, & les intérieures rousses aux bords; les pennes du second ordre cendrées; celles des moindres rangs noires; la queue est composée de douze pennes, dont l'extérieur de part & d'autre a l'extrêmité blanche, ainsi que les barbes extérieures près du tuyau, car les barbes intérieures sont d'un cendré noirâtre; aux suivantes le blanc diminue peu-à-peu, jusqu'à manquer tout-à-fait aux deux du milieu; la queue entiere est longue de quatre pouces trois quarts; les testicules grands, longs d'un pouce; les intestins longs de vingt-six pouces; les appendices cæcales très-courtes; le jabot grand; le ventricule musculeux; l'œsophage dilaté au-dessus du ventricule en un follicule glanduleux.

La tourterelle est un oiseau de passage. Selon Aristote, elle vit huit ans; elle approche, par le naturel, des pigeons, tant pour se nourrir que pour boire; elle pond une fois pendant l'été dans ces climats, & elle peut pondre encore une autre fois pendant l'hiver dans les climats tempérés où elle se retire; elle fait son nid à la sommité des arbres, le fait plat & de bois sec menu; sa ponte est de deux œufs oblongs, tout blancs; elle vole plus roide que les ramiers & les bizets; elle est de moindre taille & moins souvent prise par les oiseaux de proie; sa voix est haute, elle ne chante que lorsqu'elle est en amour; elle gémit comme les pigeons, mais son gémissement est plus importun. Les tourterelles qu'on nourrit en cage sont de couleur blanche; elles font plusieurs fois des petits par an, & par conséquent ne suivent pas la loi des sauvages.

Ces oiseaux volent en troupes, quand ils viennent & lorsqu'ils s'en vont; ils annoncent le printems par leur arrivée; la tourterelle vit de toutes sortes de grains, elle aime sur-tout le millet; elle descend

ſouvent dans les jardins & les vergers, pour chercher ſa vie ou de quoi nourrir ſes tourtereaux : ſa chaſteté a paſſé en proverbe ; on a prétendu que ſi l'un d'eux venoit à mourir, l'autre ne convole point à des ſecondes noces ; qu'elle vole ſeule le reſte de ſes jours, ne faiſant plus que gémir ; qu'elle ne ſe perche plus ſur des branches vertes, & qu'elle ne veut plus boire d'eau claire, de peur d'y voir ſon image, qui, lui rappellant le ſouvenir de ſa compagne, renouvelleroit ſa douleur ; qu'enfin dans tout ce qu'elle fait, elle donne des ſignes qui tendent à exprimer le deuil, la viduité & la ſolitude où elle eſt réduite ; tout cela eſt beau dans la ſpéculation, mais l'expérience le dément.

On prend les tourterelles de pluſieurs façons ; on emploie des filets ou des lacets : on peut auſſi ſe ſervir contr'elles du trébuchet, cependant le fuſil eſt le moyen le plus ſûr & le plus ſimple.

Selon Scaliger, les tourterelles s'engraiſſent ſi étonnemment, que la graiſſe les étouffe ; ſi on en croit Ariſtote, le mâle ne peut que difficilement ſe diſtinguer de la femelle, ſi ce n'eſt par l'inſpection des parties intérieures. Turner nous apprend que les tourterelles ſont beaucoup plus fréquentes en Allemagne qu'en Angleterre ; tout ce qui eſt de ſûr, c'eſt qu'elles ſont fort communes en Angleterre.

La chair de cet oiſeau eſt plus délicate que celle d'aucun pigeon, moins ſeche que celle d'un ramier & d'un meilleur goût ; elle produit un bon ſuc ; c'eſt un manger délicieux, quand elle eſt graſſe, tendre & jeune ; on la rôtit comme le ramier ; elle fortifie les parties relâchées ; ſa graiſſe eſt émolliente & adouciſſante.

On recommande la cendre ou l'extrait de tourterelle dans la dyſſenterie, & pour arrêter les pertes de ſang des femmes ; la doſe qu'on en doit donner, eſt depuis quatre juſqu'à cinq grains, pour l'ordinaire. En voici la préparation ſelon Schroder:

Après avoir plumé & vuidé la tourterelle, on enferme dans ſon ventre un gros de maſtic, puis on met l'oiſeau à la broche; quand il eſt rôti, on le met dans un pot de terre bien bouché, ou on le fait deſſécher au feu, juſqu'à ce qu'il puiſſe être réduit en poudre; la doſe de cette poudre doit être, ſuivant Ettmuller, depuis un demi-gros juſqu'à un gros, & même plus dans un état urgent.

La graiſſe qui tombe pendant que la tourterelle rôtit, imprégnée du maſtic enfermé dans l'oiſeau, ſert à oindre les reins, le ventre, la poitrine & les aînes, ſuivant Foreſtus. Ce même Auteur rapporte une opinion populaire de ſon tems, qu'il ſe trouvoit des goutteux qui ſe perſuadoient que la goutte ne leur revient point, tandis qu'ils nourriſſent des tourterelles dans leur chambre.

TOURTOIRE. C'eſt une houſſine avec laquelle les chaſſeurs font la battue dans les buiſſons.

TRACE. C'eſt la marque que les bêtes laiſſent de leurs pieds ſur la terre, ce qui les fait reconnoître des chaſſeurs.

TRAINÉE. C'eſt une eſpece de chaſſe au loup, que l'on attire dansun piege, par le moyen d'un cadavre qu'on traîne dans une campagne, ou ſur un chemin.

TRAINER, reſter derriere; en vénérie, on dit des chiens qui ne ſuivent pas le gros, qu'ils traînent, qu'ils ſont traîneurs.

TRAIT. On nomme trait la leſſe qui ſert à conduire les chiens à la chaſſe.

TRAMAIL. C'eſt un filet qui ſe fait ordinairement de mailles à lozanges, tant pour les aumés ou grandes mailles, que pour la toile ou les petites mailles, quoiqu'on puiſſe faire les aumés à mailles quarrées. La longueur d'un tramail ne ſe ſpécifie point, on peut le faire auſſi long qu'on veut; quant à la hauteur, elle eſt pour l'ordinaire de quatre pieds, mais on le peut

faire plus ou moins haut, selon la profondeur de l'eau où l'on veut pêcher.

On commencera par les aumés, qui doivent être de ficelle ou de bon fil retors en trois ou quatre brins. Soit qu'on fasse les aumés en mailles à lozanges, soit en mailles quarrées, il faut toujours que la toile soit à lozanges & deux fois aussi longue & aussi large que l'aumé, afin qu'elle ait de la poche. Le fil qu'on emploiera pour ce filet doit être retors en trois brins; on donnera un pouce de largeur à la maille de la toile, & neuf pouces à celle de l'aumé; lorsque la toile est achevée, on passe une ficelle bien forte dans toutes les mailles du dernier rang d'en-haut & d'en-bas; après quoi, on prépare plusieurs morceaux de liege de trois pouces de largeur & d'un pouce d'épaisseur, percés tous au milieu, pour les passer sur une corde cablée, grosse comme le petit doigt, laquelle il faudra lier des deux bouts à deux arbres, à quatre pieds au-dessus de terre, & ajuster les morceaux de liege tout au long, de neuf en neuf pouces; après cela, il faut étendre à terre, pardessus la corde du liege, les aumés & la toile entre deux, pour les attacher avec de la ficelle au commencement de la corde, près le premier morceau de liege; puis conduisant le bord de la toile, toujours entre les deux aumés, on liera le tout, de trois pouces en trois pouces, à la corde, sans approcher ni reculer les lieges, ayant la précaution de faire foncer la toile autant qu'il sera besoin; on aura en outre une autre corde de même grosseur que celle où a été enfilé le liege, à laquelle se coud l'autre bord de la toile & l'aumé, de la même façon qu'au bout du filet, & lorsqu'elle est ajustée, on met le plomb.

Les pêcheurs se servent de deux sortes de plomb pour leurs filets; ils donnent à la premiere sorte le nom de *gousses de plomb;* elles sont longues de deux ou trois pouces & grosses comme le doigt; ces gousses ont deux branches ou crochets à chaque bout, pour les faire tenir à la corde qu'on fait entrer les cro-

chets ; puis, avec un marteau, on les rabat autour de la corde ; on mettra ces gousses de trois pouces en trois pouces, selon qu'il y a plus ou moins de liege dans le haut du filet.

L'autre sorte de plomb se met aussi de trois pouces en trois pouces ; ce n'est qu'un morceau de plomb applati, épais comme un écu, long de deux ou trois pouces ; on pose la corde sur le plomb, puis, avec un marteau, on rabat le bord dessus la corde, le faisant tourner jusqu'à ce que le plomb soit tout-à-fait roulé.

L'on se sert encore avec avantage d'une autre sorte de plomb ; l'on fait un moule de plâtre, dans lequel il y a un creux long de trois pouces, gros comme le doigt, & dans le milieu de ce creux, on met tout au long une broche de fer de la grosseur de la corde qui doit y entrer ; puis, ayant formé le moule, on jette le plomb fondu dans le soupirail ; lorsqu'il est froid, on fait sortir la broche hors du plomb, & cette broche fait le trou dans lequel doit passer la corde.

Si on emploie du plomb fait de cette façon, il le faut enfiler avant de coudre les aumés & la toile à la corde ; on espacera de trois en trois pouces ; c'est la meilleure invention pour plomber les filets, parce qu'il ne s'en perd point, & cette maniere est plus propre & plus facile que les deux autres.

TRANCER. C'est une expression dont on se sert, quand on n'a point détourné le cerf, & qu'on est obligé de le quêter au hasard.

TRAPE. C'est le piege que l'on tend à des animaux nuisibles par quelques ais mobiles posés sur des pivots, qui les font tomber dans des fossés où on les assomme.

TRAQUENARD. C'est pareillement un piege que l'on tend aux animaux nuisibles, & qu'on trouve chez tous les clinquailliers, il vaut mieux l'acheter tout fait, que de le faire faire ; il y a un traquenard double, qui est assez rare, il mérite d'être décrit par rapport à son uti-

lité. Ce piege eſt fait de trois planches longues de quatre pieds ; il ſe trouve dans le milieu, pour tenir les planches des côtés en état, un morceau de bois épais de deux pouces, large d'un demi-pied, avec une fouillure à chaque bout, qui entre à moitié de l'épaiſſeur de chaque ais, & eſt cloué par le deſſus. Le traquenard ſimple n'a qu'une planche mobile, au lieu que celui-ci en a deux ; au ſurplus, la compoſition des deux, quant au reſte, eſt la même, excepté que la marchette du ſecond eſt au milieu, auſſi bien que le trou où elle doit paſſer, pour que le traquenard ſoit tendu; & qu'il y a deux bâtons de chaque côté cloués aux deux tiers des ais, tandis qu'à l'autre ils ſont au milieu. Il eſt encore à remarquer que dans le traquenard double, il y a deux pivots ſur chaque planche mobile ; deux eſſieux avec leur trape, & deux gardes attachées au bout des deux trapes, & nouées enſemble au bout d'une autre, qui ſert à faire détendre le piege ; les deux trapes ſe levent enſemble & ſe détendent de même.

TRAQUER. C'eſt entourer un bois, & y enfermer des bêtes de façon qu'elles ne puiſſent ſe ſauver ſans être apperçues de quelque chaſſeur.

TRAQUET. On donne ce nom à un petit oiſeau qui a beaucoup de rapport avec le tarin, cet oiſeau habite les bruyeres & ne vit que d'inſectes ; il remue ſans ceſſe les aîles comme le traquet d'un moulin ; il multiplie beaucoup & le peuple ne dédaigne pas même de le manger.

TRÉBUCHET. On appelle ainſi un piege qu'on emploie pour ſurprendre les oiſeaux, & qui eſt auſſi ingénieux que ſimple : pour le faire, on a quatre bâtons, longs chacun de deux pieds & demi, & percés chacun, à un pouce de leur extrêmité, d'un trou de la groſſeur du doigt ; on les place à terre à maniere de quarré ; on fait à chaque bâton une entaille au côté droit des trous, de la profondeur de la moitié de l'épaiſſeur du bois, afin qu'ils tiennent deux enſemble par l'extrêmité.

Dans un des coins du quarré, où il y a un trou, on

met un morceau de bois gros comme le doigt & long de quatre à cinq pieds, qui entre dedans comme une cheville, & qui passe d'un bout à l'autre ou d'angle en angle; après quoi, on met encore un autre bâton, qui ait en tout les mêmes proportions, & qui en traversant d'un autre angle à celui qui lui est opposé, forme une croix avec le premier; après cet arrangement, on prend plusieurs bâtons assez droits, gros comme le doigt & un peu plus courts les uns que les autres, il y en aura quatre de chaque façon; on les enfile dans les bâtons dont on a parlé, ensorte qu'ils croisent du bout les uns sur les autres, jusqu'au sommet du trébuchet, où il y a une ouverture par où l'on peut tirer les oiseaux, quand ils sont pris; la figure de la cage donne assez à connoître que, devant toujours aller en rétrécissant par le haut, les plus longs bâtons doivent être mis par le bas & continuer par degrés; on arrête ces bâtons avec de l'osier ou des ficelles: lorsque le trébuchet est ainsi ajusté, on prend un bâton gros comme le petit doigt, applati par les deux côtés & long de trois pieds; on l'attache avec une petite ficelle à un angle du piege, auquel il tiendra par le moyen d'une petite coche, en observant qu'il soit mouvant & non arrêté.

Lorsqu'on veut tenir cette machine, on prend un piquet long d'un pied & demi, à l'extrêmité supérieure duquel il y a une ficelle pour y attacher un petit bâton long d'un demi-pied, dont le bout inférieur est taillé en forme de coin à fendre le bois; on fiche ce piquet en terre, ensorte que la machine étant élevée, elle le froisse en tombant; lorsqu'il est planté, on leve un côté de la cage & on met le gros bout du petit bâton dessous, pour le soutenir, & l'autre dans la coche qui est au bout du bâton gros comme le petit doigt, applati des deux côtés & long de trois pieds; il faut que le trébuchet pose légérement dessus & qu'il demeure tendu & élevé en l'air d'un côté, environ à la hauteur d'un pied; ce piege se place sur un monceau de grains,

& on le couvre de feuillages ; c'eſt principalement contre les perdrix que le chaſſeur induſtrieux fait uſage du trébuchet, & en effet, ces oiſeaux ſe précipitent deſſous la machine, ſe poſent ſur la marchette, font détendre tous les reſſorts & ſe trouvent enfermés.

TROCHES. Ce ſont les fumées des bêtes fauves qui ſont à demi-formées.

TROLLE. C'eſt un terme de chaſſe ; quand on n'a pas été au bois pour y détourner les bêtes, on découple des chiens courans dans un grand pays de bois, pour quêter & lancer celle qu'on veut courir ; c'eſt ce qu'on nomme *aller à la trolle.*

TROT. C'eſt l'alure naturelle d'un cheval, celle qui tient le milieu pour la vîteſſe entre le pas & le galop. On diſtingue le trot en trois ſortes de vîteſſe : la moindre s'appelle le *petit trot ;* celle qui eſt plus prompte, eſt proprement le *trot* ou *le bon trot ;* le troiſieme degré ſe nomme *grand trot*, *trot alongé.*

TROT DE CHASSE. Lorſqu'un cheval va de lui-même le *trot*, ſans y être excité, on dit qu'il *prend le trot ;* ſi on lui fait prendre cette alure, on dit qu'on le *met au trot ;* on appelle *trot réglé* l'alure d'un cheval qui trote également & ſans augmenter ni diminuer ſa vîteſſe.

TROTTER. C'eſt aller le trot ; ce qui ſe dit d'un cheval : il ſe dit auſſi de l'alure des oiſeaux maré-cageux.

TROUPEAU. C'eſt une troupe d'animaux d'une même eſpece, qui ſont dans un même lieu, ou pour mieux dire, c'eſt du bétail qu'on aſſemble pour le nourrir & mener paître ; dans les métairies, il faut avoir des troupeaux de brebis, de moutons ou bêtes à laine, pour les faire valoir. Voyez ce que nous en avons dit article *Moutons.*

Les troupeaux des bêtes aumailles ſont les bœufs & les vaches. Voyez les articles qui les concernent. Les anciens Patriarches étoient riches en troupeaux ; quoique abſolument on ne doive entendre par troupeaux

que celui de moutons, de brebis, cette dénomination peut encore s'étendre à d'autres animaux, tels qu'à un troupeau d'oies, de dindons. M. Surcey de Sutieres a fait quelques obſervations ſur l'utilité des troupeaux, dans la Gazette d'Agriculture de l'année 1766.

Les troupeaux, dit M. de Sutieres, qui paiſſent par un tems ſec dans les terres chaudes nouvellement enſemencées de bleds, bien loin de ravager les bleds, comme quelques Auteurs l'ont prétendu, détruiſent au contraire les mauvaiſes herbes & les racines que la charrue & la herſe ont ramenées ſur le ſol; ces herbes repoufferoient bientôt avec vigueur à la premiere pluie, ſi les beſtiaux ne les détruiſoient totalement en paſſant & repaſſant ſur la terre & en y ſéjournant; les troupeaux, loin de nuire à la terre, l'engraiſſent par leur ſéjour, conſolident celles qui ſont meubles & légeres, & le grain en fructifie plus abondamment & plus vîte que dans les autres terres privées de troupeaux.

M. de Sutieres dit qu'il eſt obligé de faire paître toutes les années les beſtiaux dans les bleds devenus trop forts en herbes, & quelquefois même d'y faire paître les vaches à la fin de l'automne & au printems, lorſque les bleds pouſſent trop abondamment; ni les moutons, ni les vaches ne peuvent nuire aux bleds que lorſqu'il eſt épié, & c'eſt toujours par l'inattention des bergers ou des vachers que le bétail y cauſe du dommage.

Il eſt d'une utilité reconnue pour toutes les nations, que plus les beſtiaux ſéjournent ſur les terres, plus elles s'engraiſſent, ſe bonifient, & qu'en même tems les beſtiaux ſe fortifient & peuplent. En Angleterre, les moutons & les vaches ſéjournent près de dix mois de l'année dans les champs; or, perſonne n'oſera révoquer en doute que tous les beſtiaux de cette fertile contrée ne ſoient très-ſupérieurs à tous ceux de nos plus fertiles Provinces, excepté ſeulement & peut-être à ceux de certains cantons de la Normandie,

où l'on gouverne les bestiaux & les troupeaux comme en Angleterre, & où d'ailleurs le sol, le climat & les pâturages sont presque analogues; les bestiaux, au contraire, renfermés trop long-tems dans les étables, où ils respirent toujours un air épais & empesté, où ils mangent de mauvais fourages & où ils ont une litiere humide, deviennent tous *malingres* & périssent peu-à-peu.

Ils communiquent leurs maladies aux autres bestiaux, dès qu'ils se rencontrent dans le champ; la viande de ces animaux malades, qui se débite promptement, à cause du bas prix, fait périr beaucoup de pauvres gens. M. de Sutieres ajoute cependant qu'il n'ignore pas que dans les climats où les exhalaisons de la terre & les brouillards déposent une rouille venimeuse, on ne doit point laisser les bestiaux pendant la nuit dans les champs; mais on peut les y mettre sans aucun risque, dans toutes saisons par un tems sec, ou bien lorsque le soleil a pompé toutes les mauvaises influences déposées sur les pâturages naturels; on doit donc, conclut M. de Sutieres, attribuer, avec raison, la cause de toutes les maladies des bestiaux, à la négligence des laboureurs, & à leur mauvaise méthode de les gouverner.

TROUVEUR. On donne cette épithete aux chiens qui ont le nez si fin, qu'ils vont réquérir un renard vingt-quatre heures après qu'il est passé.

TRUBLE. C'est un filet qui a la forme d'une longue poche; il est attaché sur un demi-cerceau qui tient par les bouts dans les extrêmités d'une tringle de trois ou quatre pieds, & couché exactement par le milieu sous le bout d'une longue perche. Voyez, pour cette pêche, article *Poisson*.

TRUITE. C'est sans contredit un des plus excellens poissons que nous connoissions: elle fait les délices de nos tables & devient pour nous un manger très-sain; le bon suc qu'elle fournit, la rend facile à digérer; il faut, pour l'avoir bonne, la choisir grasse,

bien nourrie, d'une chair rougeâtre & ferme ; la meilleure eſt celle qui a été priſe dans une eau claire & courante ; elle demande d'être mangée preſqu'au ſortir de l'eau ; comme elle a la chair tendre, graſſe & délicate, elle eſt très-ſujette à ſe gâter & à ſe corrompre ; le tems de l'année où elle eſt la plus délicate, eſt l'été ; elle perd preſque toute ſa ſaveur en hiver : on a la méthode dans pluſieurs pays de la ſaler de la même façon que les harangs, mais elle perd pour lors beaucoup de ſa qualité ; elle n'eſt bonne qu'autant qu'on la mange fraîche. Aucun poiſſon d'eau douce ne peut lui diſputer pour la ſaveur & le goût ; ce poiſſon convient indiſtinctement à tous les tempéramens, on peut même en donner pour alimens aux infirmes & aux convaleſcens ; il eſt pour eux peu inférieur en bonté à la viande même.

La truite a encore ſes uſages en Médecine ; on attribue à ſes dents & à ſes mâchoires une vertu abſorbante & diurétique ; on les pulvériſe & on les preſcrit depuis la doſe d'un gros juſqu'à deux dans l'eau d'alkekenge, pour pouſſer les ſables & graviers ; cette poudre ainſi délayée, eſt un bon préſervatif contre la colique néphrétique ; on vante beaucoup, en forme de liniment, la graiſſe de truite ; elle paſſe pour adouciſſante, réſolutive ; elle eſt ſouveraine pour les hémorrhoïdes, les maladies de l'anus, les ulceres du ſein & les fiſtules des mammelons.

On ne ſait pas trop ſi les anciens ont connu la truite ; ſes noms latins ſont *trutta*, *tario*, *aurala & variolus* ; l'étimologie latine de *trutta* vient probablement du verbe *trudere*, *trudo*, repouſſer, parce que ce poiſſon nage preſque toujours contre le courant de l'eau, & qu'il repouſſe les vagues avec une force incroyable ; ſes autres dénominations latines lui ont ſans doute été données par rapport aux belles couleurs & principalement aux taches ou étoiles rouges dont cet animal eſt marqueté.

Ce poiſſon eſt mis au nombre de ceux de proie : il

appartient au genre des ſaumons; il a auſſi à-peu-près les mêmes marques caractériſtiques que le ſaumon, telles que les nageoires molles, le corps uni & les taches rouges. Artedi décrit ainſi cet animal : on lui compte ſoixante vertebres en tout, & environ trente côtes de chaque côté ; on remarque à ſon palais trois rangées de dents, toutes longitudinales & preſque paralleles, dont la rangée du milieu eſt la plus grande, mais elle ne ſuit pas tout-à-fait la direction de la ligne droite; les mâchoires des deux côtés n'ont qu'une ſeule rangée de dents; ſa mâchoire inférieure eſt un peu plus longue que la ſupérieure; la queue de ce poiſſon n'eſt pas fourchue, mais elle eſt taillée en forme de ſegment de cercle à ſon extrêmité, les taches rouges dont la truite eſt marquetée, ſe trouvent au-deſſous de la ligne latérale de ſon corps, & elle a des taches noires aux lames qui ſe trouvent au-deſſous de ſes yeux ; la peau de ſes ouies, que Linnæus nomme *branchioſtega*, renferme dix ou douze oſſelets.

La truite ſe diſtingue par la queue du ſaumon & du tacon; ces derniers ont une queue grêle, tandis que la truite l'a fort large; elle eſt longue & fourchue dans le ſaumon, dans la truite elle eſt courte & peu diviſée. Les truites aiment une eau claire & qui tire ſa ſource d'un terrein ſablonneux, elles ſe plaiſent ſurtout dans les petites rivieres glaciales ou extrêmement froides, pierreuſes, dont le lit eſt de ſable & de gravier, & qui ſont formées par des eſpeces de caſcades, qui découlent des montagnes les plus eſcarpées; il s'en trouve même d'aſſez grandes & de très-belles dans les petits ruiſſeaux, qui ſe précipitent du haut des rochers; ces poiſſons remontent avec une rapidité étonnante contre le courant des eaux; ils égalent par leur viteſſe le vol des oiſeaux, & ſautent quelquefois juſqu'à trois ou quatre coudées de haut. Il faut donc, pour qu'un ruiſſeau ou une rivie e puiſſe ſervir d'élément aux truites, que l'eau y coule rapidement & qu'elle ait une pente ſuffiſante, pour avoir par-là plus de facilité

de ſe nettoyer de ſes impuretés, c'eſt-à-dire, qu'il faut que ce ruiſſeau ou cette riviere ne coule pas ſur un terrein marécageux & couvert de vaſe, mais plutôt ſur un fond de ſable & de rocher.

On trouve cependant quelquefois des truites dans ces eaux troubles & croupiſſantes, qui ſont même d'une bonne groſſeur, & qui paroiſſent y avoir bien profité; il ne faut pas pour lors s'imaginer qu'elles ſont nées dans ces endroits, elles y ont certainement été amenées d'ailleurs par quelqu'accident extraordinaire; elles peuvent, par exemple, avoir été entraînées par les débordemens des ruiſſeaux gonflés, par de groſſes pluies ou par les fontes des neiges; en ce cas, ſi les truites ne remontent pas contre le courant de l'eau, elles ſeront immanquablement portées dans les eaux qui leur ſeront contraires, où elles traîneront une vie languiſſante, à moins que par une pareille occaſion elles ne remontent dans leur eau natale. Une truite priſe dans les eaux croupiſſantes eſt beaucoup plus pâle, & étant cuite, elle n'eſt pas ſi ferme, ni d'un ſi bon goût que celle qu'on tire immédiatement des eaux vives d'un ruiſſeau ou d'une riviere bien rapide. Il en eſt de même pour celles qu'on éleve & nourrit dans les étangs, les lacs, fontaines & autres eaux dormantes ou d'un cours inſenſible; ſi cependant on veut élever des truites dans un étang, on parviendra à en avoir de fort bonnes, pourvu que l'étang ait un fond de ſable pur, de gravier ou de rocher; il ne faut pas non plus qu'il ſoit trop éloigné de la ſource qui lui fournit l'eau, afin que le ſoleil n'ait pas le tems d'échauffer l'eau avant qu'elle ſe rende dans l'étang.

Une précaution à prendre pour faire un étang propre aux truites, c'eſt de ne le pas faire trop grand, pour que le poiſſon puiſſe jouir continuellement d'une eau fraîche; on garnit même encore les bords de ces ſortes d'étangs avec des haies, qu'on éleve un peu haut & avec des arbres, afin de donner par-là de la fraîcheur & de l'ombrage à ces ſortes de poiſſons; & ſi on eſt

obligé d'amener de loin l'eau de l'étang par des conduits ou par des fossés, il faut les creuser profondément, ou bien les couvrir de planches ou de terre; au moyen de toutes ces précautions, on pourra avoir un étang excellent pour des truites. Pour ce qui concerne la nourriture de ces poissons & le tems qu'ils la prennent, on peut dire qu'ils vont à la chasse nuit & jour, mais sur-tout le matin, quand le soleil levant darde ses rayons sur l'eau, & le soir, lorsqu'il est prêt de se coucher.

Les truites se contentent de toute sorte de nourritures, telle que la saison la leur présente. Chaque mois du printems & de l'été leur fournit une nourriture particuliere; l'élément dans lequel elles vivent, leur en charrie au-delà de leur nécessaire, & leur position naturelle contre le courant de l'eau, jointe à une vue perçante & à l'agilité de leurs corps, fait qu'elles ne manquent jamais leur proie.

Au commencement du printems, lorsque l'eau se trouble par les fontes des neiges, elles se nourrissent de toutes sortes d'insectes qui se tiennent sur le bord de l'eau, & que son courant entraîne. En Avril, elles vivent des cousins d'eau & des escarbots; ranimées alors par la chaleur du soleil, ces animaux s'accrochent les soirs aux broussailles qui sont sur le bord de l'eau; au lever du soleil, ils y tombent à moitié endormis & sont entraînés par le courant jusqu'à ce que les poissons s'en saisissent.

Dans le mois de Mai, les truites font leurs délices des sang-sues qu'elles trouvent attachées aux pierres & aux racines; elles les avalent vivantes, & les sang-sues se vengent souvent sur elles en s'attachant à leurs intestins; elles en sont pour lors malades & ne se débarrassent de ces ennemis rongeurs, à ce qu'on dit, que par le moyen de beaucoup de fleurs d'arbres qui tombent dans ce mois, & que le vent leur amene pour manger; le mois de Juin est le tems où les truites sont dans toute leur graisse & de meilleur goût, ainsi que nous l'avons déjà observé; leur nourriture, pour

lors, ſont des eſcarbots, des vers & des couſins. En Juillet, elles trouvent des ſauterelles, & elles préferent les jaunes aux vertes, le vent leur amene ces inſectes avec des papillons & d'autres animaux de la même famille, auſſi-tôt que les prés ſont fauchés; elles ſe nourriſſent des mêmes alimens pendant les mois d'Août & de Septembre; mais leur nourriture favorite ſont, ſur-tout, les couſins & les eſcarbots; elles prennent très-peu de nourriture dans le mois d'Octobre, & encore moins en Novembre & Décembre; elles ſe tiennent alors cachées & ne ſortent que très-peu de leur retraite.

Les truites ſe nourriſſent encore de petits poiſſons, elles n'épargnent pas même les petits de leurs eſpeces; elles prennent pour lors leur proie par la tête, & elles l'avalent dans ce ſens; ſi le poiſſon qu'elles prennent eſt trop gros pour qu'elles le puiſſent avaler ſur le champ, il reſte dans leur gueule juſqu'à ce qu'il ſe conſomme peu-à-peu.

La multiplication des truites dépend de deux points eſſentiels; d'un heureux accouplement & d'un frai non interrompu: l'accouplement précéde le frai de quelques jours, & les poiſſons des deux ſexes courent enſemble pour chercher un endroit propre à jetter le frai & à le mettre à l'abri de tout accident.

La troupe des truites, qui ſe joignent quelquefois au nombre de vingt, trente ou quarante, ſelon que la riviere ou ruiſſeau en eſt plus ou moins peuplé, fait ſouvent un chemin de pluſieurs heures, ſur-tout lorſque les eaux ſont fortes; d'autres troupes ne marchent que pendant un quart-d'heure ou une demi-heure, quelques-unes ne font que paſſer d'un côté du ruiſſeau à l'autre; l'accouplement fait, la femelle lâche ſes œufs & les enterre dans un creux fait exprès ſous le ſable ou ſous une pierre.

Le tems du frai commence ordinairement vers la fin d'Octobre, pour finir vers le milieu de Novembre;

ce tems varie cependant, ſelon les années; il eſt quelquefois retardé de huit jours. Les groſſes truites qui habitent les forts ruiſſeaux, ſont celles qui frayent les premieres & enſuite les plus petites, & enfin les dernieres ſont celles qui ſont près de la ſource de l'eau. Il y a mille proverbes uſités chez les pêcheurs, à l'occaſion des truites : lorſque, diſent-ils, il y a beaucoup de truites, les fruits de la terre ne réuſſiſſent pas bien; c'eſt ſigne de pluie ou d'orage, auſſi ont-ils ſouvent coutume de dire, lorſque ces poiſſons s'élancent hors de l'eau, qu'ils ne mordent pas à l'hameçon; ils tirent encore des préſages du frai des truites pour l'hiver ſuivant, & ils croient que quand ces poiſſons, au lieu de frayer ſur le bord de l'eau, cachent leur frai dans des creux profonds, il y aura beaucoup de neige & un rude hiver; qu'au contraire, lorſque la truite fraie lentement & à plat, ſans chercher de profondeur, l'hiver ſera doux & pluvieux.

Les propriétaires des rivieres & des ruiſſeaux devroient interdire la pêche des truites, pendant le tems de leur frai, s'ils veulent en favoriſer la multiplication; il eſt cependant vrai qu'on les prend plus facilement pendant ce tems qu'en aucun autre; mais en prenant le plus vieux, on détruit pour lors l'alevain & on ſe cauſe par-là une perte que pluſieurs années ont de la peine de réparer.

Pour agir ſagement, un bon économe, ne ſachant pas préciſément & au juſte la durée du frai, qui varie ſuivant les années, feroit bien de s'abſtenir de cette pêche, depuis le commencement d'Octobre juſques vers la Saint-Martin, il ne riſqueroit pas par-là de détruire des milliers de truites pour un petit nombre qu'il pourroit alors prendre. Il eſt encore de la prudence d'un vrai économe, d'empêcher, dans le tems du frai de la truite, le flottement des bois qu'on a coutume de pratiquer ſur les petits ruiſſeaux & rivieres; un ſeul morceau de bois, qui traverſe un creux où la

truite

truite a frayé, eſt capable de détruire tout d'un coup des milliers de petits poiſſons; le frai de la truite eſt extrêmement délicat; ſouvent les herons, les canards ſauvages & d'autres oiſeaux aquatiques, tranſportent bien loin le frai des brochets dans des étangs, qui ſe trouvent par-là ſouvent peuplés de ces dangereux poiſſons, à l'inſçu & au grand préjudice de leurs propriétaires; il n'en eſt pas de même du frai de la truite, il réſiſte au moindre choc & la moindre choſe eſt capable de le détruire. Les propriétaires des eaux poiſſonneuſes agiront ſagement en laiſſant, dans les vaſes ou paniers à poiſſons, des ouvertures aſſez grandes, & en donnant à leurs filets des mailles aſſez larges, pour que les petits poiſſons puiſſent y paſſer librement; rien ne conſerve mieux le poiſſon, on ménage par-là continuellement des jettées de deux à trois années.

La truite eſt expoſée, auſſi-bien que les autres poiſſons, à la gourmandiſe de la loutre. Cet animal vorace ſe couche en peloton contre le creux, la pierre, ou autre endroit fréquenté par le poiſſon, & y attend avec patience ſa proie, ſans faire aucun mouvement; s'il ne s'y préſente aucun poiſſon; après avoir attendu long-tems, il ſonde le creux avec ſa longue queue, & s'il y ſent quelque poiſſon, il ne ceſſe de le chercher juſqu'à ce qu'il l'ait fait ſortir, & pour lors il l'attrape en paſſant. On ne doit donc rien négliger, ſi on veut conſerver ſon poiſſon, pour congédier ce dangereux ennemi, avec d'autant plus de raiſon qu'il choiſit toujours les plus gros & les meilleurs poiſſons.

Les truites ſe plaiſent à ſe laiſſer gratter & chatouiller le ventre, il eſt pour lors fort facile aux pêcheurs de les ſaiſir par les ouies. Comme ces poiſſons ſe nourriſſent d'inſectes & même de mouches, dont ils ſont fort friands, on ſe ſert, pour les amorcer, de mouches artificielles. La pêche des truites eſt plus abondante au lever du ſoleil & par un tems couvert, qu'en plein jour & quand il fait beau tems; on ſe ſert

aussi, pour les amorcer, de petits poissons; on a vu des truites poursuivre des loches, goujons & vairons, avec tant de force & d'avidité, du fond de l'eau jusqu'à la surface, qu'elles se sont jettées quelquefois en des petits bateaux qu'elles ont rencontrés dans leur passage. La truite est fort craintive, le bruit du tonnere la rend immobile ; outre la truite ordinaire, qui atteint rarement un pied de longueur, il y a encore la truite saumonée, qui est communément longue de deux pieds : l'ombre est encore une espece de truite qui a une odeur de thyon.

Pour améliorer les eaux poissonneuses & sur-tout les étangs de truites, on fera bien de planter sur leurs bords des aunes ou des saules, on donnera par-là de l'ombre & de la fraîcheur aux poissons & on lui fournira une retraite; ces arbres garantiront encore les terres contre les ravages de l'eau, & on jouira en outre du triple avantage de faire tous les six, huit ou dix ans une coupe reglée de bois de ces arbres.

TURBOT. C'est un poisson de mer à nageoires molles, qui a la figure d'un lozange, sa chair est blanche, ferme & de bon goût ; c'est à cause de la délicatesse de cette chair, qu'on le nomme aussi faisan d'eau ; les Anciens en faisoient autant de cas que nous, & leurs Apicius ne sont pas démentis par nos gourmets.

Le turbot est vorace, il se nourrit de cancres & d'écrevisses, & se tient ordinairement à l'embouchure des rivieres, pour prendre les poissons qui veulent les remonter ; il joue de ruse pour les attraper, il se couvre de sable & remue ses barbillons pour attirer les petits poissons, qui les prennent pour des insectes & qui en sont aussi-tôt dévorés.

On pêche de grands turbots dans l'océan, & surtout à l'embouchure du Rhône. Un Naturaliste dit en avoir vu de cinq coudées de long, de quatre de large & d'un pied d'épaisseur.



Clau. Fessard Sculp. 1767.

V

VACHE. C'eſt la femelle du taureau, & quand cette femelle n'a point encore porté, elle ſe nomme *géniſſe.* Comme aux articles *Bœuf* & *Taureau* nous n'avons pas donné la deſcription anatomique de ces animaux, nous la joindrons ici à celle de la vache, & nous renfermerons dans cet article tout ce qui concerne ces animaux, à l'exception ſeulement de ce que nous en avons dit à l'article *Bœuf*, cité ci-deſſus.

La couleur du poil la plus ordinaire & par conſéquent la plus naturelle au bœuf, comme au taureau, eſt le fauve; néanmoins elle ſe trouve ſouvent mêlée avec le noir & le blanc. Il y a des bœufs tout noirs & d'autres tout blancs; on en voit plus communément de rouges ou de roux, de bais, de bruns, de gris, de mouchetés ou pommelés, qu'on nomme dans certaines Provinces de France *garreaux*, c'eſt-à-dire, *bigarrés.* On a cru pouvoir juger des bonnes & des mauvaiſes qualités de l'animal par la couleur de ſon poil, & l'on attribue la diverſité des couleurs aux différentes humeurs qui dominent dans ſon tempérament; en général, le poil du bœuf eſt plus doux & plus ſouple que celui du cheval. Le bœuf, meſuré en ligne droite, dit M. d'Aubenton, depuis le bout du mouffle, ou de la partie inférieure de la tête juſqu'à l'anus, a environ ſept pieds & demi de longueur, quatre pieds un pouce & demi de hauteur, priſe à l'endroit des jambes de devant, & quatre pieds trois pouces à l'endroit des jambes de derriere; la tête eſt longue d'un pied neuf pouces, depuis le bout des levres juſques derriere les cornes; le fanon eſt la peau qui pend ſous la mâchoire inférieure & le long du goſier, & qui deſcend au-

dessous du poitrail entre les jambes de devant jusqu'aux genoux; le contour de l'oûverture de la bouche est d'un pied, mesuré sur les levres depuis l'une des commissures jusqu'à l'autre.

Le bœuf, comme tous les autres animaux ruminans, n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais à leur place une espece de bourrelet, formé de la peau intérieure de la bouche, qui est fort épaisse en cet endroit; le devant de la mâchoire inférieure est garni de huit dents incisives, qui sont de différente longueur, & disposées de maniere que celles du milieu sont les plus longues & les plus larges, & que les autres vont toujours en diminuant. Il n'a point de dents canines ni en-haut, ni en-bas; entre les incisives & les molaires, il y a un grand espace vuide qui n'est point garni de dents. On trouve à chaque mâchoire douze dents molaires, six de chaque côté, dont les racines ont pour l'ordinaire trois crocs. La base de ces dents, qui est à l'endroit par où elles se touchent en mâchant, est rendue inégale par plusieurs éminences pointues, entre lesquelles il y a de petits enfoncemens; de sorte que les dents d'en-haut & celles d'en-bas venant à se rencontrer, les pointes des unes glissent dans les cavités des autres & permettent le mouvement de la mâchoire de droite à gauche; ces deux dents étant coupées obliquement, leur surface en devient plus grande & par conséquent plus propre à broyer: la mâchoire inférieure est presque de la moitié moins large que la supérieure, ce qui la rend plus légere & beaucoup plus propre au mouvement; elle ne laisse pas d'être aussi propre à broyer que si elle étoit plus large, parce que pouvant se mouvoir, elle peut s'appliquer successivement à tous les endroits de la mâchoire supérieure, dont les dents sont plus larges, peut-être afin de suppléer en quelque façon par la largeur, au mouvement qu'elle n'a pas: on connoît l'âge du bœuf par les dents & par les cornes; les


VACHE.

premieres dents de devant lui tombent à dix mois, & sont remplacées par d'autres qui ne sont pas si blanches & qui sont plus larges; à seize mois, les dents de lait voisines de celles du milieu tombent, & sont aussi remplacées par d'autres; à trois ans, toutes les dents incisives sont renouvellées & pour lors elles sont égales, longues & assez blanches; à mesure que l'animal avance en âge, elles s'usent & deviennent inégales & noires; c'est la même chose pour le taureau & pour la vache: ainsi, la castration ni le sexe ne changent rien à la crue & à la chûte des dents; cela ne change rien non plus à la chûte des cornes, car elles tombent également à trois ans au taureau & à la vache, & elles sont remplacées par d'autres cornes, qui, comme les secondes dents, ne tombent plus: celles du bœuf & de la vache deviennent seulement plus grosses & plus longues que celles du taureau. L'accroissement de ces secondes cornes ne se fait pas d'une maniere uniforme & par un développement égal; la quatrieme année de l'âge du bœuf, il lui pousse deux petites cornes pointues, nettes, unies & terminées vers la tête par une espece de bourrelet; l'année suivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, poussé par un cylindre de corne, qui se forme & se termine aussi par un autre bourrelet, & ainsi de suite; car tant que l'animal vit, les cornes croissent: les bourrelets deviennent des nœuds annulaires, & qu'il est aisé de distinguer dans la corne, & par lesquels l'âge se peut aisément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, & pour un an de plus, chacun des intervalles entre les autres nœuds. Les cornes sont d'une couleur blonde plus ou moins claire; chaque corne est creuse, & la cavité se trouve remplie par un os de figure conique qui est creux, dont la cavité s'étend loin dans l'os frontal, & communique par conséquent avec les sinus frontaux; la tête du bœuf n'est pas si alongée que celle du cheval,

parce que ses mâchoires ne sont pas si longues. L'os occipital se trouve dans la face postérieure, & les pariétaux, qui sont très-petits, semblent être cachés au-dessous des cornes ; c'est l'os frontal qui termine la face du bœuf, par un bord transversal qui s'étend d'une corne à l'autre, qui se prolonge de chaque côté & entre dans les cornes ; l'os frontal forme la moitié supérieure de la face, & c'est dans cet os que réside la principale différence qui se trouve entre la tête du bœuf & celle du cheval ; les orbites des yeux sont placés à côté de l'os frontal & au-dessous de ses apophyses. L'articulation de la tête avec la premiere des vertebres se trouve un peu au-dessus de la moitié de la hauteur de sa face supérieure : on distingue à l'os hyoïde neuf os séparés par des cartilages ; il y a sept vertebres au col, dont la premiere est fort ressemblante à celle du cheval ; les cinq dernieres sont beaucoup moins longues que la premiere & la seconde ; il paroît par la grandeur des apophyses des vertebres du col, qu'il doit être beaucoup plus fort que celui du cheval. La portion de la colonne vertebrale, qui est composée de vertebres dorsales, a deux pieds un pouce de longueur ; il y a treize vertebres & treize côtes : on compte huit vraies côtes & cinq fausses ; les plus longues sont la huitieme, la neuvieme & la dixieme ; toutes les côtes sont minces ; le sternum est composé de sept os ; le cartilage xiphoïde est ossifié & terminé en avant par deux branches qui tiennent au dernier os du sternum. Les vertebres lombaires sont en nombre de six ; elles ressemblent à la derniere des dorsales pour le corps & pour les apophyses épineuses qui sont toutes fort larges. L'os *sacrum* ne paroît que comme une continuation de la colonne vertebrale ; il y a quatre trous de chaque côté, & semble composé de cinq fausses vertebres, qui ont chacune leur apophyse épineuse ; mais les quatre premieres sont presqu'entiérement soudées les unes

avec les autres ; toutes les apophyſes ſont inclinées en arriere ; il n'y a que treize fauſſes vertebres dans la queue, qui diminuent peu-à-peu de groſſeur.

La croupe du bœuf eſt bien différente de celle du cheval ; auſſi les parties poſtérieures du baſſin different-elles pour la figure & pour la poſition, dans ces deux animaux ; cependant les os des hanches ſont à-peu-près ſemblables dans l'un & dans l'autre ; chacun de ces os forme dans le bœuf une eſpece de triangle dont la baſe eſt en-haut ; elle eſt convexe en avant & échancrée dans le milieu ; l'angle externe préſente une groſſe tubéroſité, qui eſt fort apparente dans les vaches maigres.

Le corps de l'os de la hanche eſt affilé, il s'élargit en-deſſus & en-deſſous ; la cavité cotyloïde a près de deux pouces de diametre. Les os iſchions ſont encore plus gros dans le bœuf que dans le cheval ; les os pubis ſont à-peu-près comme dans le cheval, parce que les côtés ſont moins concaves, & que l'apophyſe coracoïde eſt moins ſaillante. L'*humerus* a dix pouces & demi de longueur & cinq pouces de circonférence, à l'endroit le plus petit : ſa tête eſt environnée de trois apophyſes, dont deux ſont placées en-dedans & la troiſieme en-dehors. L'os du coude eſt ſoudé derriere l'os du rayon, & ne le touche qu'aux deux extrêmités. L'os du rayon eſt plus large qu'épais ; ſon extrêmité inférieure eſt terminée de chaque côté par une apophyſe ſtyloïde. Le femur a treize pouces de longueur, y compris le grand *trochanter*. Les rotales ſont terminées en pointe par le bas ; elles ont deux pouces & demi de longueur, la face antérieure eſt fort inégale ; le côté intérieur ne forme point d'angle comme l'extérieur. Le tibia eſt aſſez reſſemblant à celui du cheval, il a treize pouces de longueur ; le corps de l'os eſt triangulaire, il n'y a point de *péroné*. La carpe n'eſt compoſée que de ſix os, diſpoſés en deux rangs ; il y en a quatre dans le premier, & ſeulement deux dans

le ſecond ; il a pareillement ſix os dans le tarſe comme dans celui du cheval ; mais ils ne ſont pas diſpoſés de la même façon dans l'un & dans l'autre de ces animaux ; les os des canons ſont ſillonnés ſur leur longueur, dans la face de devant, par une gouttiere, qui eſt plus profonde ſur les canons des jambes de derriere que ſur ceux des jambes de devant. Les os des premieres phalanges de tous les pieds ont un pouce onze lignes de longueur ; il ſe trouve derriere l'articulation de chacun des os des premieres phalanges, avec l'os du canon, deux os ſeſamoïdes de figure fort irréguliere ; ainſi, il y a quatre os ſeſamoïdes dans chaque pied, deux à chaque doigt ; derriere chaque paire d'os ſeſamoïdes ſont placés deux autres oſſelets, dont l'un eſt très-petit.

On trouve dans le cœur du bœuf au-deſſous de la valvule ſigmoïde, qui eſt derriere l'oreillette droite, un os oblong, qui ſuit la courbure de l'entrée du ventricule gauche, & un autre os plus petit, mais à-peu-près de même figure que le premier, & à l'entrée du même ventricule au-deſſous de la valvule ſigmoïde, qui eſt derriere l'oreillette gauche.

Quant aux parties intérieures du bœuf, on apperçoit, à l'ouverture de l'abdomen, l'épiploon, qui s'étend ſur tous les inteſtins juſqu'à la veſſie. On diſtingue quatre eſtomacs dans cet animal ; le premier, c'eſt-à-dire, celui auquel l'œſophage aboutit, eſt le plus grand de tous ; on l'appelle la *panſe*, l'*herbier*, ou la *double*. On a donné au ſecond, qui n'eſt, à dire vrai, qu'une continuation du premier, le nom de *réſeau*, *bonnet* ou *chaperon* : le troiſieme, bien diſtingué des deux premiers, & qui n'y communique que par un orifice aſſez étroit, eſt nommé le *feuillet* ou *myre-feuillet*, *millet*, *peſeaulin*, *mellier* ou *meulier* ; il eſt plus grand que le *bonnet* & plus petit que la *caillette*, qui eſt le quatrieme eſtomac, auquel on a auſſi donné le nom de *franche-mulle*. Le duodenum s'étend en arriere

jusques dans le flanc droit; le jejunum & l'ileum font leurs circonvolutions derriere & au côté droit de la panse sous le cæcum, qui s'étend transversalement de droit à gauche, dans les régions iliaques & hypogastriques; le colon occupe le côté droit & forme plusieurs circonvolutions presque ovales, qui sont pelotonées ensemble. Les intestins grêles ont cent quatorze pieds de longueur, depuis le pylore jusqu'au *cæcum*; la longueur du colon & celle du *rectum*, prises ensemble, sont de trente-quatre pieds, auxquels il faut ajouter celle des intestins grêles, qui est de cent quatorze pieds, pour avoir la longueur du canal intestinal en entier, qui sera de cent quarante-huit pieds, non compris le *cæcum*, qui a deux pieds & demi de longueur. Le foie, placé du côté droit, est divisé en trois lobes, deux grands & un petit; la couleur de ce viscere est noirâtre. La vésicule du fiel, qui s'étend souvent de cinq pouces au-delà des bords du foie, forme une poche qui a environ sept pouces de longueur. La rate est située sur la partie gauche de la panse; elle a un pied huit pouces de longueur; elle est d'une couleur grise au-dehors & d'un rouge noirâtre au-dedans. Le pancreas aboutit, par une de ses branches, au *duodenum*. Les reins sont composés de plusieurs tubercules, & paroissent divisés en plusieurs parties. Le centre nerveux du diaphragme a un pied sept pouces de largeur dans le milieu, & sa plus grande longueur du haut en bas & de devant en arriere, est d'un pied & demi; la partie charnue a cinq pouces de largeur entre la pointe du centre nerveux & le *sternum*. Le poumon droit est distingué en quatre lobes, dont trois sont rangés de file; le quatrieme lobe est le plus petit de tous: il n'y a dans le poumon gauche que deux lobes, dont l'antérieur est presque séparé en deux parties par une échancrure profonde, comme celle du lobe antérieur du côté droit. Le cœur est situé dans le milieu de la poitrine, la base en-haut &

la pointe en-bas: la langue a environ un pied trois pouces de longueur; il y a ſur la ſurface ſupérieure de la partie antérieure de la langue, des filets pointus, fort durs & dirigés en arriere; ces filets font l'effet d'une rape, lorſqu'on y paſſe la main à rebours; l'épiglotte eſt recourbée & recoquillée en arriere; le cerveau a quatre pouces & demi de longueur.

Telle eſt la deſcription du bœuf, que donne M. d'Aubenton. Paſſons actuellement à l'hiſtoire naturelle de cet animal, par M. de Buffon; écoutons ce ſublime Écrivain. Le bœuf, dit-il, eſt le plus eſtimé d'entre les bêtes à corne; il eſt aiſé à nourrir (Voyez article *Bœuf.*), & rend beaucoup de ſervice. Tout le monde doit convenir que le bœuf, le mouton & les autres animaux qui paiſſent l'herbe, non ſeulement ſont les meilleurs, les plus utiles, les plus précieux pour l'homme, puiſqu'ils le nourriſſent, mais encore ceux qui conſomment & qui dépenſent le moins; le bœuf eſt ſur-tout, à cet égard, l'animal par excellence, car il rend à la terre tout autant qu'il en tire, & même il améliore le fonds ſur lequel il vit; il engraiſſe ſon pâturage, au lieu que le cheval & la plupart des autres animaux amaigriſſent en peu d'années les meilleures prairies. Les animaux qui ont des dents inciſives aux deux mâchoires, comme le cheval & l'âne, broutent plus aiſément l'herbe courte que ceux qui manquent de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; & ſi le mouton & la chevre la coupent de très-près, c'eſt parce qu'ils ſont petits & que leurs levres ſont minces; mais le bœuf, dont les levres ſont épaiſſes, ne peut brouter que l'herbe longue, & c'eſt par cette raiſon qu'il ne fait aucun tort au pâturage ſur lequel il vit: comme il ne peut pincer que l'extrêmité des jeunes herbes, il n'en ébranle point la racine & n'en retarde que très-peu l'accroiſſement; au lieu que le mouton & la chevre les coupent de ſi près, qu'ils détruiſent la tige & gâtent la racine; d'ailleurs, le

cheval choisit l'herbe la plus fine & laisse grener & se multiplier la grande herbe, dont les tiges sont dures; au lieu que le bœuf coupe ces grosses tiges & détruit peu-à-peu l'herbe la plus grossiere; ce qui fait qu'au bout de quelques années, la prairie sur laquelle le cheval a vécu, n'est plus qu'un mauvais pré, tandis que celle que le bœuf a brouté devient un pâturage fin. Mais ce ne sont pas là les seuls avantages que le bétail procure à l'homme: sans le bœuf, les pauvres & les riches auroient beaucoup de peine à vivre, la terre demeureroit inculte, les champs & même les jardins seroient secs & stériles; c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne; il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage champêtre, il fait toute la force de l'Agriculture: autrefois il faisoit toute la richesse des hommes, & aujourd'hui il est encore la base de l'opulence des États, qui ne peuvent se soutenir & fleurir que par la culture des terres & par l'abondance du bétail, puisque ce sont les seuls biens réels, tous les autres & même l'or & l'argent, n'étant que des biens arbitraires, des représentations, des monnoies de crédit, qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne. Le bœuf ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le mulet & le chameau, pour porter les fardeaux; la forme de son dos & de ses reins le démontre, mais la grosseur de son cou & la largeur de ses épaules indiquent assez qu'il est propre à tirer & à porter le joug; c'est aussi de cette maniere qu'il tire le plus avantageusement, & il est singulier que cet usage ne soit pas général, & que dans des Provinces entieres on l'oblige à tirer par les cornes. La seule raison qu'on en puisse donner, c'est que quand il est attelé par les cornes, on le conduit plus aisément: il a la tête très-forte, & il ne laisse pas de tirer assez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules; il semble avoir été

fait exprès pour la charrue : la masse de son corps, la lenteur de ses mouvemens, le peu de hauteur de ses jambes, tout, jusqu'à sa tranquillité & à sa patience dans le travail, semble concourir à le rendre propre à la culture des champs, & plus capable qu'aucun autre, de vaincre la résistance constante & toujours nouvelle, que la terre oppose à ses efforts. Le cheval, quoique peut-être aussi fort que le bœuf, est moins propre à cet ouvrage : il est trop élevé sur ses jambes, ses mouvemens sont trop grands, trop brusques, & d'ailleurs il s'impatiente & se rébute trop aisément : on lui ôte même toute la légéreté, toute la souplesse de ses mouvemens, toute la grace de son attitude & de sa démarche, lorsqu'on le réduit à ce travail pesant, pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur, plus de masse que de vîtesse & plus de poids que de ressort.

Les animaux les plus pesans & les plus paresseux, ne sont pas ceux qui dorment le plus profondément ni le plus long-tems : le bœuf dort, mais d'un sommeil court & léger ; il se réveille au moindre bruit ; il se couche ordinairement sur le côté gauche, & le rein ou rognon de ce côté gauche est toujours plus gros & plus chargé de graisse que le rognon du côté droit. Cet animal est assez sujet à avoir une bouteille d'eau dans un des rognons ; quelquefois on a trouvé un rein gros comme la tête d'un enfant, tandis que l'autre n'étoit pas plus gros que le rognon d'un mouton ; il y a même des bœufs qui n'ont qu'un rognon, tandis que de l'autre côté on ne trouve qu'un peloton de graisse.

Le cheval mange nuit & jour lentement, mais presque continuellement ; le bœuf, au contraire, mange vîte & prend en assez peu de tems, dans une heure, toute la nourriture qu'il lui faut ; après quoi, il cesse de manger, & se couche pour ruminer. Cette différence vient de la différente conformation dans

l'estomac de ces animaux; le bœuf, dont les deux premiers estomacs ne forment qu'un même sac d'une très-grande capacité, peut, sans inconvénient, prendre à la fois beaucoup d'herbe, & le remplir en peu de tems, pour ruminer ensuite & digérer à loisir.

Le cheval, qui n'a qu'un petit estomac, ne peut y recevoir qu'une petite quantité d'herbe & le remplir successivement à mesure qu'elle s'affaisse & qu'elle passe dans les intestins, où se fait principalement la décomposition de la nourriture; car M. de Buffon ayant observé, à ce qu'il dit, dans le bœuf & dans le cheval, le produit successif de la digestion & surtout la décomposition du foin, il a remarqué dans le bœuf, qu'au sortir de la partie de la panse, qui forme le second estomac, il est réduit en une espece de pâte verte, semblable à des épinars hachés & bouillis; que c'est sous cette forme qu'il est retenu dans les plis ou livrets du troisieme estomac; que la décomposition en est entiere dans le quatrieme estomac, & que ce n'est, pour ainsi dire, que le marc qui passe dans les intestins; au lieu que dans le cheval le foin ne se décompose guere, ni dans l'estomac, ni dans les premiers boyaux, où il devient seulement plus souple & plus flexible, comme ayant été macéré & pénétré de la liqueur active dont il est environné; qu'il arrive au *cæcum* & au *colon*, sans grande altération; que c'est principalement dans ces deux intestins, dont l'énorme capacité répond à celle des animaux ruminans, que se fait dans le cheval la décomposition de la nourriture, & que cette décomposition n'est jamais aussi entiere que celle qui se fait dans le quatrieme estomac du bœuf.

Par ces mêmes considérations & par la seule inspection des parties, il est facile, selon M. de Buffon, de concevoir comment se fait la rumination, & pourquoi le cheval ne rumine ni ne vomit; au lieu que le bœuf & les autres animaux, qui ont plusieurs estomacs,

semblent ne digérer l'herbe qu'à mesure qu'ils ruminent (Voyez article *Médecine Vétérinaire, dans l'extrait de l'ouvrage de M. Lafossé.*). La rumination n'est qu'un vomissement sans effort, occasionné par la réaction du premier estomac sur les alimens qu'il contient; le bœuf remplit ses deux premiers estomacs tout autant qu'ils peuvent l'être. La membrane tendue réagit donc pour lors avec force sur l'herbe qu'elle contient, qui n'est que très-peu mâchée, à peine hachée, & dont le volume augmente beaucoup par la fermentation.

Si l'aliment étoit liquide, cette force de contraction le feroit passer dans le troisieme estomac, qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit, dont même l'orifice est situé à la partie supérieure du premier, & presqu'aussi haut que celui de l'œsophage; ainsi, ce conduit ne peut pas admettre cet aliment sec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante; il est donc nécessaire que les parties les plus seches remontent dans l'œsophage, dont l'orifice est plus large que celui du conduit; elles y remontent en effet, l'animal les remâche, les macere, les imbibe de nouveau de sa salive & rend ainsi peu-à-peu l'aliment plus coulant; il le réduit en pâte assez liquide, pour qu'elle puisse couler dans le conduit qui communique au troisieme estomac, où elle se macere encore avant que de passer dans le quatrieme, & c'est dans ce dernier estomac que s'acheve la décomposition du foin, qui y est réduit en parfait mucilage. Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'est que tant que ces animaux tettent, ou sont nourris de lait & d'autres alimens liquides & coulans, ils ne ruminent pas, & qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver & lorsqu'on les nourrit d'alimens secs, qu'en été, pendant lequel ils paissent l'herbe tendre; au contraire, dans le cheval, l'estomac est très-petit, l'orifice de l'œsophage est fort étroit, & celui du pylore est fort large; or,

cela seul suffiroit, dit M. de Buffon, pour rendre impossible la rumination; car l'aliment contenu dans ce petit estomac, quoique peut-être plus fortement comprimé que dans le grand estomac du bœuf, ne doit pas remonter, puisqu'il peut aisément descendre par le pylore qui est fort large; il n'est pas même nécessaire que le foin soit réduit en pâte molle & coulante, pour y entrer; la force de contraction de l'estomac y pousse l'aliment encore presque sec, & il ne peut remonter par l'œsophage, parce que ce conduit est fort petit en comparaison de celui du pylore: c'est donc par cette différence générale de conformation que le bœuf rumine, & que le cheval ne peut ruminer; mais il y a encore une différence particuliere dans le cheval, qui fait que non seulement il ne peut ruminer, c'est-à-dire, vomir sans effort, mais qu'il ne peut même absolument vomir, quelqu'effort qu'il puisse faire; c'est que le conduit de l'œsophage arrivant très-obliquement dans l'estomac du cheval, dont les membranes forment une épaisseur considérable, fait dans cette épaisseur une espece de gouttiere si oblique, qu'il ne peut que se serrer davantage, au lieu de s'ouvrir par les convulsions de l'estomac (Voyez article *Médecine Vétérinaire*, *déjà cité.*).

On prétend que les bœufs qui mangent lentement, résistent plus long-tems au travail que ceux qui mangent vîte; que les bœufs des pays élevés & secs sont plus vifs, plus vigoureux & plus sains que ceux des pays bas & humides; que tous deviennent plus forts, lorsqu'on les nourrit de foin sec, que quand on ne leur donne que de l'herbe molle; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat, & que par cette raison on ne doit jamais acheter que dans le voisinage les bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il suffira de les nourrir de paille & d'un peu de foin; mais dans le tems des ouvrages, on leur donnera beaucoup plus

de foin que de paille, & même un peu de ſon & d'avoine avant de les faire travailler. Voyez articles *Bœuf* & *Fourrage*.

Le bœuf n'eſt pas ſi peſant ni ſi mal-adroit qu'il paroît au premier aſpect; il ſait ſe tirer d'un mauvais pas auſſi-bien & même mieux que le cheval : un de ces hommes qu'on appelle vulgairement *toucheurs de bœufs*, trouvant un pré en ſon chemin, au rapport de MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, y fait entrer ſes bœufs pour pâturer; mais excédé de fatigue, il ſe couche en travers ſur la breche faite à la haie, & s'endort; quelques momens après, un des bœufs s'approche tout doucement, &, ſentant cet homme endormi, paſſe adroitement par-deſſus lui ſans le toucher; un ſecond en fait autant, enſuite un troiſieme, un quatrieme, & ainſi tout le troupeau défile. Enfin, l'homme ſe réveille, regarde tout autour de lui, & eſt bien étonné de voir que ſes bœufs ne ſont plus dans le pré, où il les croyoit en ſûreté. Ce n'eſt pas pour cette ſeule fois que ce fait eſt arrivé, principalement quand il n'y a point de chien pour veiller à la place du maître.

Les bœufs du Bas-Poitou ont pour l'ordinaire une graiſſe jaune; on les engraiſſe fort jeunes, & même ſans les avoir fait travailler; ils ſont aſſez doux, mais extrêmement peureux; & comme ils s'effarouchent aiſément, on les fait plus marcher de nuit que de jour; quelquefois ils s'épouvantent ſi fort dans une foire ou un marché, qu'on court riſque d'être bleſſé ou tué par ces animaux, qui n'écoutent plus rien, & ne ceſſent de courir à perte d'haleine que quand ils ſe trouvent épuiſés de laſſitude.

Preſque tous les bœufs qu'on tue ſe laiſſent aſſommer ſans rien dire; un ſeul coup ou deux au plus ſuffiſent pour les abattre; quelques-uns pouſſent cependant d'horribles mugiſſemens ſous les coups; on eſt pour lors quelquefois obligé de leur en donner plus de cent avant de pouvoir les faire tomber.

On

On lit dans les mémoires de l'académie, que M. Duverney a fait voir à cette savante compagnie le cerveau d'un bœuf pétrifié presqu'en toutes ses parties, & pétrifié jusqu'à égaler même la dureté d'un caillou; il restoit seulement en quelques endroits un peu de substance molle & spongieuse; la moëlle de l'épine s'étoit conservée dans son état naturel, de même que les nerfs qui étoient à la base du crâne; le corcelet étoit aussi pétrifié que le cerveau; la pie-mere étoit aussi comprise dans ce changement général; & toute la masse ensemble en étoit si défigurée que l'on avoit peine d'abord à reconnoître les parties & à nommer chacune par son nom; le bœuf étoit fort gras & si vigoureux que lorsque le boucher avoit voulu le tuer il s'étoit échappé jusqu'à quatre fois, circonstance très-remarquable.

Un bœuf qui a une côte ou une jambe cassée se la remet facilement, quand bien même on n'y appliqueroit point d'éclisse : dans cent bœufs on en trouve souvent dix qui ont eu quelque côte cassée : cette côte s'est reprise, & le calus en est aussi dur que du frais.

Quant à la maniere d'engraisser les bœufs, aux usages qu'on en peut tirer & à leurs maladies, voyez article *Bœufs ;* nous reviendrons cependant à l'examen de ces dernieres à la fin de cet article.

Le taureau est le mâle, ou, à proprement parler, l'étalon de la vache : nous allons examiner ici tout au long cet animal, nous étant reservé d'en traiter dans cet article : il sert principalement à la propagation de l'espece; & quoiqu'on puisse aussi le soumettre au travail, on est moins sûr de son obéissance, & on doit se tenir en garde contre l'usage qu'il peut faire de sa force; la nature a fait cet animal indocile & fier; dans le tems du rut, il devient indomptable, & souvent furieux, mais par la castration on détruit la source de ces mouvemens impétueux, & l'animal ne perd rien de sa force; il n'en est même que plus gros,

plus massif, plus pesant, & plus propre à l'ouvrage auquel on le destine; il devient aussi plus traitable, plus patient, plus docile & moins incommode aux autres. Un troupeau de taureaux ne seroit qu'une troupe effrénée, que l'homme ne pourroit ni dompter ni conduire.

Voyons actuellement quelles sont les parties de la génération de cet animal, tant intérieures qu'extérieures; il y a environ deux pieds de distance entre l'anus & le scrotum, qui s'étend au-dessus du ventre, de la longueur d'un demi-pied. Le taureau a quatre mamellons bien apparens, & situés au-devant du scrotum, deux de chaque côté de la verge, & à un pouce de distance l'un de l'autre; cette position des mamellons du taureau correspond à celle des mamelles de la vache. La verge a deux pieds quatre pouces de longueur, depuis la bifurcation du canal caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce; elle est applatie sur sa longueur comme le gland, & elle a la même largeur & la même épaisseur que la base du gland. Les testicules sont ovoïdes; ils ont 4 pouces & demi de longueur; sa substance intérieure est de couleur jaunâtre, & il y a au-dedans une espece de noyau longitudinal de couleur blanche. L'épididyme descend de deux pouces sur le bord inférieur du testicule, son extrémité postérieure déborde de 9 lignes au-delà du bout du testicule, & forme un tubercule, qui a environ 9 lignes de diametre; les canaux différens ont environ deux lignes aussi de diametre; il y a deux cordons qui tiennent par une de leurs extrémités aux premieres vertebres de la queue, & qui se joignent au-dessous de l'anus après l'avoir entouré; ils sont plats, ils s'étendent le long de la verge jusqu'à l'endroit auquel ils adherent, & où la verge forme une double courbure en façon d'S romaine; il s'épanouissent sur les côtés de la verge jusqu'au prépuce, qui a aussi deux muscles : ces muscles s'étendent sous l'abdomen, & se

prolongent par des parties tendineuſes juſqu'aux environs de l'anus; ils paroiſſent ſervir à tirer le prépuce en arriere. La veſſie eſt ovale, l'urethre eſt revêtue au-dehors d'un muſcle fort & épais, & la longueur de ce canal eſt de ſix pouces, depuis la veſſie juſqu'à la bifurcation des corps caverneux; les véſicules ſéminales ſont compoſées de pluſieurs cellules comme dans l'homme; chacune des véſicules a quatre pouces de longueur, les proſtates ſont longues de quinze lignes : il ſe trouve auprès des muſcles accélérateurs deux glandes qui s'ouvrent dans l'urethre, & qui contiennent une liqueur jaunâtre, de même que les proſtates; il n'y a que la caſtration ſeule qui met de la différence entre le bœuf & le taureau, & qui fait que celui-là eſt peſant, lâche & timide, tandis que celui-ci eſt plein de feu, vif, hardi & vigoureux; la caſtration ſe fait de la maniere ſuivante : pour opérer, les uns choiſiſſent le mois de mai ou le printemps, & d'autres l'automne, & toujours le matin avant que le taureau ſoit ſorti de l'étable; on prend les muſcles des teſticules avec de petites tenailles, on inciſe les bourſes, & on enleve les teſticules en ne laiſſant que la portion qui tient aux muſcles; après quoi, on frotte la bleſſure avec quelqu'huile ou baume; on y applique enſuite une emplâtre. Le jour de l'opération on lui menage la nourriture; on ne lui donne point de boiſſon, & peu les jours ſuivans; à meſure que l'appétit revient à l'animal, on lui préſente de l'herbe fraiche, & on lui augmente ſa boiſſon.

L'âge le plus convenable à la caſtration (voyez article *Bœuf*) eſt celui qui précede immédiatement la puberté, c'eſt-à-dire, dix-huit mois ou deux ans; la plupart de ceux qu'on y ſoumet auparavant périſſent; cependant on obſerve que les jeunes veaux, auxquels on ôte les teſticules quelque tems après leur naiſſance & qui ſurvivent à cette opération ſi dangereuſe à cet âge, deviennent des bœufs plus grands, plus gros,

plus gras que ceux auxquels on ne fait là castration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais en revanche ces derniers conservent plus de courage & d'activité ; & même ceux qui ne subissent la castration qu'à six, sept ou huit ans, ne perdent presque rien des autres qualités du sexe masculin ; ils sont plus impétueux, plus indociles que les autres bœufs, &, ce qui plus est, dans le temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher; il faut avoir grande attention de les écarter; l'accouplement & même le seul attouchement du bœuf fait naître à la vulve de la vache des especes de carnosités ou de verrues, qu'il faut détruire & guérir en y appliquant un fer rouge (voyez article *R.medes pastoraux*) ; & la cause de cet accident peut provenir de ce que les bœufs qu'on n'a que *bistournés*, c'est-à-dire, auxquels on a seulement comprimé les testicules & serré & tordu les vaisseaux qui y aboutissent, ne laissent pas de répandre une liqueur apparemment à demi purulente, & qui peut causer des ulceres à la vulve de la vache, & ces ulceres dégénerent en carnosités.

Pour qu'un taureau soit propre à servir un troupeau de vaches, il faut qu'il soit gros, bien fait & en bonne chair ; il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les cornes grosses, courtes & noires, les oreilles longues & velues, le muffle grand, le nez court & droit, le col charnu & gros, les épaules & la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes grosses & charnues, la queue longue & bien couverte de poils, l'allure ferme & sûre, & le poil rouge. Il faut en outre qu'il soit de moyen âge, entre trois ans & neuf au plus, passé ce tems, il n'est plus bon qu'à engraisser; on fera très-bien de ne lui laisser servir que quinze vaches, quoique pour l'ordinaire on lui en laisse jusqu'à soixante. Les vaches retiennent souvent dès la premiere, seconde ou troisieme fois, & dès qu'elles sont une fois pleines, le taureau

refuſe de les couvrir, quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur; mais plus communément cette chaleur ceſſe preſqu'auſſi-tôt qu'elles ont conçu, & elles refuſent auſſi elles-mêmes les approches du taureau; la vache eſt à dix-huit mois en pleine liberté, & le taureau à deux ans; mais on fera très-bien de ne les laiſſer accoupler qu'à l'âge de trois ans; la durée de leur vie eſt ordinairement de quatorze ou quinze ans.

Quoique les anciens aient prétendu que la vache, le bœuf & même le veau avoient la voix plus grave que le taureau, il n'eſt pas moins vrai de dire que le taureau a la voix beaucoup plus forte, puiſqu'il ſe fait entendre de plus loin; ce qui leur a ſans doute fait faire cette obſervation, c'eſt que le mugiſſement du taureau n'eſt pas un ſon ſimple, mais un ſon composé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille; mais ſi l'on y prête attention, on entend en même-tems un ſon grave, & plus grave que celui de la voix de la vache, du bœuf & du veau, dont les mugiſſemens ſont auſſi beaucoup plus courts; d'ailleurs, le taureau ne mugit que d'amour, mais la vache mugit plus ſouvent d'horreur & de peur que d'amour, & le veau mugit de douleur, de beſoin de nourriture & du deſir de ſa mere.

Le taureau entre en fureur à la vue de la couleur rouge; il combat généreuſement pour le troupeau, & marche le premier à la tête; s'il y a deux troupeaux de vaches dans un champ, les deux taureaux s'en détachent & s'avancent l'un vers l'autre en mugiſſant: lorſqu'ils ſont en préſence, ils s'entre-regardent de travers, ne reſpirent que la vengeance; ils grattent la terre avec leurs pieds & font voler la pouſſiere par-deſſus leur dos; ils ſe joignent bien-tôt avec impétuoſité, ſe battent avec acharnement, & ne ceſſent le combat que lorſqu'on les ſépare, ou que le plus foible eſt contraint de céder au plus fort; pour lors le vaincu ſe retire tout triſte & tout honteux, tandis

que le vainqueur s'en retourne tête levée, triomphant & tout fier de sa victoire. Cet animal va hardiment au-devant de l'ennemi ; il ne craint ni le chien ni le loup, pas même l'ours, ni le lion ; enfin, dans les combats, tant publics que particuliers qu'il a à soutenir, soit contre les hommes, soit contre les animaux auxquels il est sacrifié, il fait face aux assaillans avec tant de courage qu'il ne succombe qu'à la derniere extrêmité, percé de mille coups, ou déchiré de belles dents.

La chair de taureau n'est pas à beaucoup près si salutaire ni si agréable que celle du bœuf, aussi n'en fait-on guère usage en aliment; mais en médecine on se sert de son sang, de sa graisse, de sa moëlle, de son fiel, de ses cornes, de ses ongles & de son priape.

Le sang du taureau pris intérieurement a anciennement passé pour un poison; cependant les expériences qu'on a faites tout récemment démentent cette assertion; on l'ordonne même actuellement dans la dyssenterie, dans les regles trop abondantes, dans le crachement de sang & dans toutes les hémorrhagies internes; on le mêle avec le vinaigre de vin, & on le donne à la dose d'un gros dans les potions vulnéraires astringentes; pour ce qui concerne ses propriétés à l'extérieur, elles sont les mêmes que celles du sang des autres animaux; il est donc dissolvant & apéritif; on s'en sert en liniment dès qu'il s'agit d'amollir & de discuter les tumeurs, d'effacer les taches de la peau & de dissiper les verrues; mais on l'employe plus particuliérement lorsque quelque membre est foible ou atrophié; on fait pour lors plonger la partie dans la gorge d'un taureau ou d'un bœuf nouvellement tué; ce qui la ranime, la rend plus souple & plus propre au mouvement; quelques auteurs conseillent l'eau distillée du sang pour calmer les douleurs de la goutte, mais on ne fait plus usage pour le présent de ce remede.

La graiſſe, la moëlle, le fiel & les ongles du taureau ont les mêmes propriétés que ces parties dans le bœuf. Voyez article *Bœuf*. Le priape du taureau pris en poudre, à la quantité d'un demi gros, ou la décoction de ſa vapeur, à la doſe d'un gros, ſont des remedes approuvés dans la cure de la dyſſenterie & de la pleuréſie.

La vache, qui eſt le principal animal dont il s'agit dans cet article, mérite par conſéquent ici plus particuliérement notre attention; ſi on la conſidere anatomiquement, on trouve qu'il y a environ deux pouces de diſtance entre l'anus & la vulve, dont la longueur n'eſt que de trois pouces; les quatre mamelons forment un quarré par leur poſition; ils ont tous les quatre deux pouces de hauteur, & environ trois pouces de circonférence à la baſe; l'extrémité en eſt arrondie & percée d'un orifice, qui eſt la bouche d'un canal, dont le diametre n'a qu'environ une ligne, mais le canal s'élargit à meſure qu'il approche de la mamelle, dont la partie inférieure eſt creuſe & ne forme qu'une cavité au-deſſus de chaque mamelon: ces cavités n'ont qu'environ un pouce de profondeur, depuis la baſe du mamelon juſqu'à la ſubſtance glanduleuſe qui eſt dans leur fond; elle forme une maſſe qui a dix pouces de longueur; elle eſt diſtinguée en deux parties égales, une à droite & l'autre à gauche, qui ſont réunies par un tiſſu cellulaire; chacune de ces portions forme donc une mamelle qui a deux cavités; il y a un mamelon pour chaque cavité, & par conſéquent deux mamelons dans chaque mamelle. Le gland du clitoris eſt peu ſaillant; le vagin a un pied de longueur, & il y a dans le vagin pluſieurs rides longitudinales; la veſſie eſt preſque ronde, beaucoup plus ample que celle du mâle, & l'urethre a quatre pouces de longueur: l'orifice de la matrice eſt rond, environné de tubercules aſſez gros; ſon corps eſt naturellement fort petit; les cornes qui ſont adoſſées l'une contre l'autre

ont un pied huit pouces de longueur depuis le corps de la matrice jusqu'à leur extrémité ; le testicule est de figure ovoïde, la trompe aboutit à un pavillon.

Parmi les différentes especes d'animaux que l'homme a rassemblés par troupeaux, & dont l'objet principal est la multiplication, la femelle est sans contredit beaucoup plus nécessaire & plus utile que le mâle; le produit de la vache est un bien qui croît & qui se renouvelle à chaque instant : que de pauvres familles sont aujourd'hui réduites à vivre de leur vache ! on fait encore servir la vache à la charrue ; & quoiqu'elle ne soit pas aussi forte que le bœuf, elle ne laisse pas de le remplacer souvent : mais quand on veut l'employer à cet usage, il faut avoir la précaution de l'assortir, autant que faire se peut, avec un bœuf de sa taille ou de sa force, ou avec une autre vache pour conserver l'égalité du trait & maintenir le soc en équilibre entre ces deux puissances; on employe pour l'ordinaire six & jusqu'à huit bœufs dans les terreins fermes, & principalement dans les friches, qui se levent par grosses mottes & par quartiers; mais pour les terreins meubles & sablonneux deux vaches suffisent.

C'est communément au printemps que les vaches entrent en chaleur; la plupart reçoivent le taureau & deviennent pleines depuis le 15 d'avril jusqu'au 15 de juillet; il ne laisse pas néanmoins de s'en trouver beaucoup dont la chaleur est plus tardive, & d'autres dont la chaleur est plus précoce ; elles portent neuf mois & mettent bas au commencement du dixieme ; on a conséquemment des veaux en abondance depuis le quinzieme de janvier jusqu'au quinzieme d'avril ; on en a aussi pendant tout l'été assez abondamment ; & l'automne est le tems où ils sont le plus rares. Les signes de la chaleur de la vache ne sont point équivoques ; elle mugit pour lors très-fréquemment & plus violemment que dans les autres tems ; elle saute sur les autres vaches, sur les bœufs & même sur les taureaux ;

la vulve eſt gonflée & ſaillante au-dehors; on profitera du tems de cette chaleur pour lui donner le taureau; on a obſervé que ſi on laiſſoit diminuer cette ardeur, la vache ne retiendroit pas auſſi ſûrement.

Les vaches ſont très-ſujettes à avorter, ſur tout quand on ne les ménage pas, & ſi on les met à la charrue ou au charroi; on les ſoignera même davantage, & on les ſuivra de plus près quand elles ſont pleines que dans tout autre tems; on les empêchera pour lors de ſauter des haies & des foſſes; on les menera dans des pâturages plus gras & dans un terrein qui, ſans être trop humide & marécageux, ſoit néanmoins abondant en herbes; ſix ſemaines ou deux mois avant que les vaches mettent bas, on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire; on leur donnera à l'étable de l'herbe pendant l'été, & pendant l'hiver, du ſon le matin ou de la luzerne, du ſain-foin, &c. on ceſſera auſſi de les traire pendant ce tems; le lait leur eſt alors plus néceſſaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus; il ſe trouve même des vaches dont le lait tarit abſolument un mois ou ſix ſemaines avant qu'elles mettent bas; celles qui ont du lait juſqu'au dernier moment ſont tout-à-la-fois les meilleures meres & les meilleures nourrices; mais le lait des derniers tems eſt généralement mauvais & peu abondant.

On aura les mêmes attentions pour l'accouchement de la vache que pour celui de la jument, il en faut même davantage; car la vache qui met bas paroît plus épuiſée, plus fatiguée que la jument; on la mettra donc dans une étable ſéparée, on l'y tiendra chaudement & commodément ſur de la bonne litiere; on la nourrira bien en lui donnant pendant dix ou douze jours de la farine de féves, de bled ou d'avoine délayées avec de l'eau ſalée, & de la luzerne en abondance, du ſain-foin, ou d'autre bonne herbe bien mûre; elle ſe rétablit très-bien pendant ce court eſpace de tems; on la remet enſuite inſenſiblement à

la vie commune & aux pâturages; on aura seulement l'attention de lui laisser tout son lait pendant les deux premiers mois, le veau profitera davantage; au surplus, le lait que donne la vache pendant les premiers tems n'est pas de bonne qualité.

Les vaches noires passent pour celles qui donnent le meilleur lait, & les blanches, à ce qu'on prétend, en donnent le plus; mais de quelque poil que soit la vache à lait, pour l'avoir bonne il faut la choisir en bonne chair; il faut qu'elle ait l'œil vif, la démarche légere, qu'elle soit jeune, & que son lait soit, s'il se peut, abondant & de bonne qualité; on la traira deux fois par jour en été, & une fois seulement en hiver; si on veut avoir du lait en abondance, on la nourrira avec des alimens plus succulens que n'est l'herbe.

Les Hollandois tirent annuellement du Danemarck une grande quantité de vaches grandes & maigres; ces vaches donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les vaches de France; on transporte sans doute & on multiplie cette même race de vaches à lait en Poitou, en Aunis & dans les marais de Charente; on donne à ces vaches le nom de *flandrines*; elles sont en effet beaucoup plus grandes & plus maigres que les vaches communes, & elles donnent une fois autant de lait & de beurre; elles donnent aussi des veaux beaucoup plus grands & plus forts; elles ont du lait en tout tems; on peut les traire toute l'année, excepté 4 ou 5 jours avant qu'elles mettent bas: ces sortes de vaches demandent des pâturages excellens, quoiqu'elles ne mangent guère plus que les vaches communes; comme elles sont toujours maigres, toute la surabondance de la nourriture se tourne en lait, tandis que les vaches ordinaires deviennent grasses, & cessent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque tems dans des pâturages trop gras. Avec un taureau de cette race & des vaches communes, on obtient une autre race à laquelle on donne le nom de

batarde ; elle eſt beaucoup plus féconde & plus abondante en lait que la race commune : ces vaches batardes donnent ſouvent deux veaux à la fois, & fourniſſent auſſi du lait pendant toute l'année ; ce ſont les bonnes vaches à lait qui font une partie des richeſſes de la Hollande, d'où il ſort tous les ans pour des ſommes conſidérables de beurre & de fromage : ces vaches qui fourniſſent une ou deux fois autant de lait que les vaches de France, en donnent ſix fois autant que celles de Barbarie.

Dans les bons cantons d'Angleterre, dit le rédacteur du dictionnaire économique, un fermier gagne tour les ans, prix moyen, cinq livres ſterling par chaque vache : on compte qu'elle donne pendant ſon année quatre cent gallons de lait (le gallon peſe environ huit à neuf livres) : ſi l'on convertit en beurre tout le lait d'une vache commune, on en a environ deux cens liv. peſant par année ; on fait en outre du fromage avec du lait crêmé, & le petit lait ſert pour les cochons : la vue de ce profit doit engager à bien nourrir une vache, & à l'entretenir en chair ; enſorte que quand on veut la vendre aux bouchers, elle s'engraiſſe aiſément : le calcul du *complcet Body of hus bandry*, quoique modéré, continue le rédacteur du dictionnaire cité, eſt plus ſpécieux que juſte. Il en eſt de même de celui que M. Pluche a fait ſur le produit d'un vache dans ſon *ſpectacle de la nature*. De ſemblables ſupputations établiſſent comme réels & ordinaires des produits rares, & on n'y tient preſqu'aucun compte des frais, non plus que de la diminution du beurre pour la quantité en hiver, ni des quatre ou cinq mois qu'un grand nombre de fort bonnes vaches ſont ſans lait, tandis qu'elles ſe diſpoſent à vêler, ni de la conſommation d'une partie de crême dans le ménage. D'ailleurs M. Pluche croit mettre le beurre au-deſſous de ſon prix moyen en l'évaluant à ſix ſols par livre, preſque généralement par-tout. Tel eſt cependant ſon

taux ordinaire & moyen dans la plupart des bonnes Provinces, depuis vingt-cinq ou trente lieues endeçà de Paris. Au lieu de cinquante livres qu'il établit comme un bénéfice annuel fort réduit, une bonne vache à lait n'y rend ſouvent de produit net en argent que tout au plus 18 à 24 livres. M. Pluche défalque lui-même, comme indépendans des cinquante livres, la vente du veau, les commodités journalieres qu'on tire du lait, & le fumier de la vache; ainſi on ne doit pas les faire entrer ici en compte: d'ailleurs, on ne voit guère de beurre tandis qu'on allaite un veau pour la boucherie; quoi qu'il en ſoit de calculs trop outrés ou trop réduits, perſonne ne peut ſe refuſer à la vérité qu'une vache eſt d'un très-grand profit pour les habitans de la campagne. Il ne faut pas toujours s'arrêter à la groſſeur du pis pour juger de la bonté d'une vache: il y a des vaches qui l'ont petit & qui donnent néanmoins beaucoup de lait; & en effet, il arrive quelquefois que le pis n'eſt gros que parce qu'il eſt trop charnû: les vaches de la Suiſſe en fourniſſent une quantité immenſe; on a vu des traites qu'on auroit pu évaluer à plus de trente pintes: il s'eſt formé depuis peu à Paris un établiſſement de ces vaches de Suiſſe, mais elles n'y donnent pas tant de lait que dans la Suiſſe, & il n'eſt pas même à beaucoup près auſſi bon, la différence du climat & de la nourriture y contribue plus que tout le reſte; les vaches qui ne ſont pas douces ne font jamais grand profit.

En été on trait ordinairement deux fois les vaches le matin & le ſoir; mais en hiver, on peut ſe contenter de les traire une fois.

La bonne façon de traire les vaches eſt de conduire la main depuis le haut du pis juſqu'en bas ſans interruption, ce qui produit une mouſſe haute dans le vaiſſeau; ſi on preſſe autrement le pis, & comme par ſecouſſe, le beurre ſe ſépare du lait.

Le rédacteur du dictionnaire économique donne

différens moyens pour procurer aux vaches beaucoup de lait : 1°. on peut leur donner, dit-il, tous les jours une poignée de méliſſe ; 2°. Virgile, dans ſon églogue IXe, dit que le citiſe produit cet effet; 3°. en hiver, lorſqu'on voit qu'une vache donne trop peu de lait, il ſuffit de l'affourer avec moitié foin, moitié paille; ſi elle ne change pas en mieux, on ne lui donnera que de la paille ſeule, & pour lors ce ſera de la paille d'avoine, car celle d'orge a la propriété de faire tarir le lait, & au bout de quelques jours la vache ſeroit à ſec: 4°. quand on n'a pas beaucoup de foin pour l'hiver, on donne aux vaches du ſon de dreche dans l'eau bouillante, il y renfle conſidérablement; on ne le leur préſente que quand l'eau eſt preſque froide: quand on les entretient de cette buverie, on peut indiſtinctement leur donner toute ſorte de paille, parce que rien n'eſt capable pour lors de les tarir; une meſure peſant environ cinquante à ſoixante livres, poids de marc, peut très-bien ſuffire pour une vache, par ſemaine; ſi on donne du grain aux vaches, il produit beaucoup de lait; mais ce lait a ſouvent mauvais goût, il eſt maigre, & les vaches même qui en mangent, deviennent ſujettes à nombre de maladies; le ſon de dreche n'a aucun de ces inconvéniens, il a tout l'avantage du grain & ne coûte que fort peu: 5°. toute ſorte de prairie artificielle fait avoir beaucoup de lait; mais celle qui vient dans un fond bas eſt ſujette à donner au lait une odeur déſagréable qui ſe communique à tous les uſages auxquels il eſt employé; auſſi les connoiſſeurs baiſſent-ils le prix de ce lait : cependant, comme les veaux n'y témoignent aucune répugnance, on peut très-bien s'en ſervir pour les vaches auxquelles on donne pluſieurs veaux à nourrir, outre le leur; il convient même de ſe jetter ſur cette branche de commerce, lorſqu'on a des pâturages dont l'herbe donne mauvais goût au lait, telle qu'une herbe large & du jonc, ou celle qui vient par touffes ſerrées &

qui eſt ſi commune dans les endroits marécageux. Cette herbe donne beaucoup de lait aux vaches, auſſi ſont-elles bien en état pour lors de nourrir, & la chair de leurs veaux ne reçoit aucun mauvais goût, ni mauvaiſe couleur, de la part du lait.

Pluſieurs Anglois modernes attaquent les avantages du trefle; mais la France, la Flandre & la Hollande perſiſtent conſtamment à reconnoître que cette plante eſt une excellente nourriture pour le bétail, de même que le ſainfoin & la luzerne. Ces pâturages artificiels ne donnent aucun mauvais goût au lait, à moins qu'ils ne ſoient dans de bas fonds; pour lors ils participent de la mauvaiſe qualité des herbes de marais & des prés fort bas; en général, de l'herbe douce & de la bonne eau produiſent d'excellent lait, le contraire lui donne le mauvais goût.

On ne ſaignera jamais les vaches à lait que dans un beſoin preſſant; on ne leur tirera pas plus de ſeize onces de ſang, & on ne les mettra à la charrue que dans la derniere néceſſité; quoiqu'on ſoit d'un uſage aſſez univerſel de fatiguer peu les vaches, cependant on aſſure que dans le Duché de Plaiſance on les attelle à des voitures, afin qu'elles rendent davantage de ce lait exquis, dont on fait le fromage du Parmeſan.

Il eſt à obſerver, au ſujet du coquelicot & même du trefle, que ces plantes, quoique bonnes, deviennent une pâture dangereuſe pour les vaches, à cauſe de l'avidité avec laquelle elles dévorent; lorſqu'elles en ont bien mangé, elles enflent & périſſent en peu de tems, ſi l'on ne les ſecoure à propos; mais ces plantes, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, de même que la luzerne, leur font beaucoup de bien, quand on ne leur en donne qu'avec diſcrétion & mêlées avec des nourritures moins ſucculentes.

Pendant tout le tems que les vaches vont dehors, même après l'été, il faut toujours les abreuver à midi; à moins de cela elles ont moins d'activité pour pâturer

le reste du jour ; tant & si long-tems qu'elles pâtureront, on fera bien de les traire trois fois par jour; on en retirera plus de lait que quand on ne les trait que le matin & le soir.

On aura soin de nettoyer souvent leur étable ; on aura encore l'attention de leur bouchonner & frotter le dos, le cou & la tête, avec un bouchon de paille durement entortillé & bien rude, au retour des champs ; le matin, après les avoir trait, on remplira soigneusement les trous qui seront dans l'aire de l'étable, où leur urine croupiroit, & on semera sur l'aire un peu de sable ou de gravier.

Il y a des vaches qui ont le pis abondant ; si on ne les trait souvent, quand elles ont vêlé, le lait s'y engorge & cause une inflammation qui peut faire monter le lait dans son corps & l'étouffer. La nourriture d'une vache qui a nouvellement vêlé, doit être modérée en quantité, mais toujours succulente, telle que de la bisaille, de la vesce, du fourrage d'avoine, un peu d'avoine même, de bon foin, de la graine de lin dans de l'eau chaude, des raves bouillies ; il ne faut les traire, pour faire du fromage, que deux mois après qu'elles ont vêlé, & quand elles l'ont nouvellement fait, pour leur faire jetter promptement l'arriere-faix, on mettra dans un chauderon de fer un bon picotin d'avoine, avec une poignée de sel, un verre d'huile commune à brûler, & une poignée de sabine coupée fort menu ; on placera le chauderon sur le feu, & on le remuera pour faire griller l'avoine ; après quoi, on versera le tout dans un seau de bois, & on le présentera à la vache ; elle mangera de bon appétit & n'aura plus d'accidens à craindre ; à l'égard du veau, dès qu'il est hors du ventre de la mere, on prend une poignée de sel, avec autant de miettes de pain, qu'on répand sur le corps de ce veau, pour obliger sa mere de le lécher ; plus elle lui rend cet office, plus l'animal se fortifie.

Comme tous les veaux épuisent leur mere, il y a un âge où la vache ne devient plus en chaleur, & peu-à-peu elle se refroidit entiérement; on l'engraisse, pour lors, pour les bouchers, dans les bons prés, selon la méthode que nous avons indiquée à l'article *Bœuf*. Voyez cet article.

Il y a pour l'ordinaire près d'une pistole de gain à vendre une vache, lorsqu'elle est prête à vêler, plus que si on la vend dans un autre tems; toute vache pleine de presque neuf mois, qui laisse paroître au-dehors une partie du vagin, (ce qu'on nomme en quelques endroits *montrer sa rose*), est dans le cas d'être rendue au vendeur, quoiqu'on l'ait achetée plusieurs mois auparavant; il y a à ce sujet des sentences de préjugés: à l'égard des vaches qu'on donne à bail, il faut les refuser constamment, quand c'est pour mettre à la charrue; car à moins que ceux à qui on les donne, n'en aient un soin particulier, ce qu'il est rare de rencontrer, il arrive souvent ou que les vaches meurent, pour ne pas être nourries proportionnellement à leur travail, ou qu'elles donnent très-peu de profit.

Les gens de la campagne, du moins dans certaines Provinces, prétendent que leurs vaches font quelquefois des petits hérissons à demi-formés, qu'ils appellent pour cela *hérissons de vache;* ils supposent que l'origine de ces animaux vient de ce qu'une vache aura bu à une marre, ou à un étang immédiatement après qu'un hérisson y a déposé sa semence; mais une pareille proposition est si absurde, qu'elle ne mérite pas même qu'on s'amuse à la réfuter. Ces prétendus hérissons ne sont autre chose que des cotyledons attachés au délivre; & ce qui le prouve, c'est que les gens de la campagne observent eux-mêmes, que les vaches n'en sont incommodées que lorsqu'elles vêlent.

On voit, quoique rarement, des vaches qui ont la mauvaise habitude de se teter elles-mêmes, & comme il est presqu'impossible de les corriger de ces défauts, on

on est obligé de les engraisser pour s'en défaire ; on en a vu d'autres qui se laissent tetter par des serpens ou des couleuvres.

Le Docteur François Paullini observe dans les éphémérides d'Allemagne, que son pere vit un jour à Francfort-sur-Mein, une vache, qui, quoique bien conformée, d'une belle couleur rousse, avoit une queue de cheval, blanche, bien crepue ; elle avoit aussi six mamelles toutes bigarrées de noir & de blanc ; le front blanc avec une croix jaunâtre & les cornes presque semblables à celles d'une chevre.

La chair de vache n'est pas si salutaire ni si agréable que celle de bœuf, il n'y a que le petit peuple qui en fasse usage en aliment. La Médecine tire plusieurs remedes des différentes parties de cet animal ; sa fiente, son urine & son lait sont entr'autres d'un usage très-familier.

La fiente de vache est résolutive, rafraîchissante & anodine ; elle est propre contre les tumeurs enflammées, contre les douleurs de gorge, les éréfipeles & la brûlure ; on s'en sert pour lors en cataplasme : elle appaise parfaitement l'inflammation & en prévient les suites fâcheuses ; on l'étend encore sur le bas-ventre, lorsqu'on craint des obstructions, elle le ramollit ; elle guérit aussi la colique & dissipe les vents.

On fait distiller la fiente de vache, au bain-marie, dans le mois de Mai, où les herbes sont dans toute leur force, pour en tirer une eau appellée *eau de mille-fleurs* : cette eau passe pour un fard excellent ; on l'emploie pour adoucir la peau & pour effacer les taches du visage. Poppius assure que cette eau appliquée sur les tumeurs aqueuses des hydropiques, les résoud infailliblement ; mais ce n'est pas uniquement à l'extérieur que ses usages sont bornés, elle se donne aussi intérieurement à la dose de deux onces, pour pousser les urines, nettoyer les reins & en chasser les graviers ; on la recommande pour prévenir la néphrétique, &

contre les glaires des reins & de la vessie. Cette fiente desséchée au soleil & dépouillée de toute mauvaise odeur, s'imbibe d'eau de rose à plusieurs reprises ou de quelqu'autre eau odorante; on s'en sert ensuite en guise de poudre de Chypre, qui par ce moyen devient à fort bon marché.

L'usage de l'urine de vache n'est pas nouveau en Médecine; on l'appelle aussi *eau de millefleurs*, pour ôter aux malades l'idée d'urine; on en fait usage dans le printems vers la fin du mois de Mai, quand les plantes des prairies sont en fleur, & que les herbes se trouvent dans toute leur force; cette urine est purgative, elle évacue les sérosités sans tranchées; elle est très-bien indiquée dans l'asthme, l'hydropisie, les rhumatismes, la goutte sciatique & les vapeurs.

Le choix de l'urine de vache n'est pas indifférent, comme on pourroit se l'imaginer; on préfere sans contredit celle qui vient d'une vache qu'on fait paître, à celle d'une vache qu'on nourrit dans l'étable, quoiqu'on apporte de l'herbe à cette derniere. Le bon air du pâturage joint au discernement que l'animal sait faire des herbes, est du dernier essentiel; on a même remarqué une différence notoire entre l'urine d'une vache qui paît dans un seul clos où on l'a renfermée, & celle d'une autre vache à laquelle on a laissé la liberté de la campagne; l'urine de celle du clos est pour l'ordinaire un peu plus âcre; mais l'urine de celle qu'on nourrit à l'étable a encore beaucoup plus d'âcreté & de force que toutes les autres, elle échauffe sans contredit davantage ceux qui en boivent.

On choisira donc avec raison l'urine récemment rendue d'une vache qui paît à la campagne, pourvu qu'elle n'ait pas habité pendant ce tems avec le taureau; on sent bien que pour lors l'urine seroit de mauvaise qualité; la vache qu'on destine à en recevoir de l'urine, doit être plutôt jeune & grasse que vieille & maigre; à l'égard de la couleur de son poil, rien n'est

abſolument plus indifférent; la vraie ſaiſon pour boire de l'urine de vache, eſt le printems, qui eſt préciſément la ſaiſon dans laquelle les beſtiaux mangent la pointe des herbes; on en peut auſſi prendre en automne: on boira deux verres de cette urine, tous les matins à jeun à un quart-d'heure l'un de l'autre, après l'avoir antérieurement paſſée par un linge; on ſe promenera enſuite & on avalera un bouillon deux heures après le dernier verre; on aura ſur-tout l'attention de faire prendre cette urine toute chaude, car lorſqu'elle eſt refroidie, elle a un goût beaucoup plus mauvais; on ſe lavera la bouche, avant de l'avaler, avec de l'eau-de-vie, ou on mâchera un clou de girofle; ſi le premier jour, le remede ne purgeoit point le malade, il prendra le ſoir un lavement. Il ne faut pas s'étonner ſi le premier & le ſecond jour l'eau de millefleurs porte un peu à la tête; elle purge ſans douleur très-abondamment & le plus ſouvent juſqu'à quinze ou vingt fois. Tant qu'elle purgera, on en uſera journellement juſqu'à ce qu'elle ne purge plus que trois ou quatre fois par jour, on ceſſera pour lors d'en prendre & deux ou trois jours après on ſe purgera avec une médecine ordinaire; on continuera cet uſage pendant dix ou douze jours conſécutifs, à moins qu'on ne ſe ſentît ſuffiſamment évacué & trop affoibli; en ce cas, il eſt de la prudence de s'arrêter au huitieme ou neuvieme jour.

Le lait de vache eſt de tous les laits celui qui eſt le plus en uſage parmi les alimens, il abonde en matiere butyreuſe. Voyez article *Lait*. D'ailleurs, il eſt plus agréable au goût que pluſieurs autres laits de différens animaux; c'eſt, en outre, un aliment médicamenteux très-excellent dans différentes maladies, dans les pertes de ſang de différente eſpece, dans les douleurs & flux des hémorrhoïdes, les dévoiemens, les démangeaiſons de la peau, les dartres, gales opiniâtres, les maladies du poumon, & dans toutes celles où il s'agit

d'adoucir le sang. Il est en outre très-efficace dans la goutte & les rhumatismes goutteux, dans les langueurs & les épuisemens qui proviennent à la suite des maladies scorbutiques; on l'emploie souvent pour toute nourriture, & pour lors la nécessité fait qu'on n'a point d'égard à la saison; mais si le besoin n'est pas absolument urgent, on attendra les saisons propres pour le prendre; on choisira par préférence le printems & l'automne, c'est-à-dire, le mois de Mai ou de Septembre.

On fera choix, pour cet effet, d'une vache de deux ou trois ans seulement, & dont le lait ne soit que de trois mois; on la changera, si on s'apperçoit qu'elle entre en chaleur. A l'article *Lait*, voyez ce que nous disons sur les qualités qu'il doit avoir: on le prendra tout chaud & au sortir du pis de la vache, ou aussi-tôt qu'il a été tiré, parce que l'air le corrompt facilement. On s'abstiendra, pendant son usage, de tout ce qui est acide, de peur qu'il ne s'aigrisse & ne se coagule dans l'estomac, c'est la raison pour laquelle on y ajoute un peu de sucre, ou bien qu'on le fait précéder d'un petit bol d'un scrupule de poudre d'yeux d'écrevisse, quand on a lieu de craindre qu'il ne s'aigrisse: car la plus dangereuse de toutes les corruptions du lait est sa coagulation dans l'estomac; il donne pour lors la colique, cause le *cholera morbus*, des obstructions dans le mésentere, la cachexie & plusieurs autres incommodités.

La méthode de bien prendre le lait de vache, est d'en avaler, le matin à jeun, environ une chopine, de prendre un bouillon à la viande deux ou trois heures après, de se lever ensuite pour faire un exercice moderé, & pour que le lait se distribue mieux: l'après-dîner, trois heures avant le souper, on en peut prendre autant & cela pendant un mois, se faisant saigner & purger avant de commencer le lait; on réitérera la purgation en le finissant; pendant tout le tems qu'on en fait usage, non seulement on ne boira ni on

ne mangera rien d'acide, mais on se privera encore de viandes salées ou fumées, de salade, de fruits cruds, de ragoûts & de pâtisseries, d'autant que toutes ces choses, se trouvant indigestes par elles-mêmes, ne pourroient que trop contribuer à corrompre le lait dans l'estomac.

Si on veut encore rendre l'usage du lait plus certain & remédier aux inconvéniens dont il est souvent suivi, on fera bien de se laisser diriger par un Médecin, qui saura varier, suivant le tempérament du malade ou le différent caractere de la maladie, le régime qu'il faudra observer; & en effet, le lait ne convient pas à tous les tempéramens, ni dans toutes les circonstances; il n'est pas propre, par exemple, à ceux qui ont des fievres continues intermittentes ou quelque autre maladie aiguë, parce qu'il fermente & se corrompt facilement; il est encore contraire aux douleurs de tête, aux migraines, aux vertiges & à l'épilepsie, parce qu'il est moins séreux & qu'il contient plus de particules grossieres que les autres laits; enfin, il n'est pas propre dans le vomissement, le *cholera morbus* & la diarrhée, à moins que l'irritation de l'estomac, par la présence de quelque matiere âcre & corrosive, ne soit la cause de ces maladies. Il en est de même au sujet des obstructions du foie, de la rate & du mésentere, parce que le lait, à raison des particules grossieres qu'il contient, les augmente, bien loin de les diminuer; c'est la raison pour laquelle il est nécessaire de les laver avant d'en venir à son usage.

Le lait s'emploie encore extérieurement: c'est un puissant anodin qui calme les douleurs & résoud les tumeurs enflammées qui menacent de suppuration. On l'emploie avec succès dans la goutte, dans la rétraction des membres, & dans tous les cas où il faut ramollir, humecter & favoriser la transpiration de quelque partie; on le fait cuire avec de la mie de pain & on l'applique en cataplasme sur l'endroit affecté. La

fomentation des fleurs de ſureau bouillies avec du lait, eſt très-recommandée contre l'éréſipele, principalement dans les premiers jours où la chaleur de la peau eſt la plus brûlante. On donne comme un remede éprouvé contre les vers, le cataplaſme de feuilles d'abſynthe, & de quelques têtes d'ails cuites dans le lait; on applique ce cataplaſme ſur le nombril, après avoir fait prendre, la veille au malade, un lavement au lait, pour attirer les vers dans les gros inteſtins, d'où ils ſont jettés dehors par l'amertume du cataplaſme.

Quand on laiſſe le lait en repos pendant quelque tems dans une chambre chaude, ou quand il tonne & fait des éclairs, il s'aigrit en aſſez peu de tems par le moyen d'une fermentation occulte, qui ſépare la partie caſéeuſe & butyreuſe d'avec la ſéreuſe. Voyez article *Lait*. On ſépare encore artificiellement cette partie ſéreuſe par l'addition de quelqu'acide, tel que le ſuc de limon, le vin du Rhin, la crême de tartre, le vinaigre ou la préſure; par le moyen de ces acides le lait ſe coagule, la ſéroſité s'en exprime, & les autres parties qui le compoſent ſe précipitent au fond. C'eſt cette ſéroſité qui ſous le nom de petit lait eſt d'un uſage ſi utile dans différentes maladies, telles que dans les ardeurs d'entrailles, la ſéchereſſe de poitrine, les efferveſcences du ſang, la toux, les coliques de toute eſpece, la conſtipation, les fievres ardentes & ſpécialement les malignes; on le donne, ſoit pur, ſoit aigrelet, avec le ſuc de citron ou de groſeilles. Ce petit lait eſt imprégné d'un ſel volatil nitreux, approchant par ſa nature du ſel ammoniac: auſſi a-t-il la propriété de lâcher doucement le ventre, de déterger les premieres voies, & de ſervir d'aiguillon à l'eau qui lui ſert de véhicule; on en peut donner en toute ſûreté aux femmes groſſes, pour leur tenir le ventre libre quand elles l'ont reſſerré; il convient même dans preſque tous les cas médicinaux, il peut même s'employer dans l'hypocondriacie & dans les obſtructions des

viſceres; il tempére, il ramollit la rigidité des fibres, & par ſon ſel nitreux, il ouvre peu-à-peu les obſtructions.

Lorſqu'il ne s'agit que de rafraîchir & de calmer l'effervеſcence du ſang, on donne le petit lait pur à la quantité de trois ou quatre grands gobelets par jour; on y ajoute un peu de ſucre, ou quelque ſyrop approprié; on en continue l'uſage pendant un mois, à moins qu'il ne relâche trop l'eſtomac: on fera bien de ſe purger à la fin de ſon uſage.

Quand il ſe trouve joint à l'effervеſcence du ſang quelque maladie à combattre, on joindra au petit lait le ſuc des plantes qui peuvent remplir les indications qu'exigent les maladies. Si c'eſt le ſcorbut, on ajoutera le ſuc de creſſon, de *beccabunga*, de *cochléaria*; s'il y a galle, démangeaiſon, acrimonie des humeurs, on y aſſociera l'infuſion de fumeterre, & ainſi des autres cas.

Le petit lait ne convient pas ſi bien aux vieillards qu'aux jeunes gens, ceux-ci étant pour l'ordinaire ſanguins, bilieux & pleins de feu, ont plus beſoin d'être tempérés, tandis qu'au contraire ceux-là ſont plus phlegmatiques, plus relâchés, & péchant preſque tous par mauvaiſes digeſtions, n'en tirent pas les mêmes avantages; cependant ſi on y fait infuſer quelques plantes ſtomachiques, telles que la racine d'*enula campana*, celle de chicorée ſauvage, les feuilles de fumeterre ou de creſſon, la ſquine, la ſalſepareille, on empêche par-là qu'il ne refroidiſſe trop l'eſtomac.

On prépare avec le petit lait ce qu'on appelle *eau de lait alexitere*; on mêle pour cet effet avec le petit lait pluſieurs plantes cordiales, telles que la reine des prés, le chardon béni, la menthe, l'abſynthe, l'angélique & autres; on fait diſtiller le tout au bain-marie, & l'on obtient une eau alexitere qu'on preſcrit depuis une once juſqu'à ſix, dans tous les cas où il s'agit de fortifier & ranimer les eſprits, ou chaſſer

par une douce transpiration les mauvaises humeurs ; on la mêle aussi avec les potions cordiales, & pour lors elle devient d'un usage familier.

On prépare encore avec le petit lait une autre eau connue sous le nom d'eau pectorale de limaçons : elle est simple ou composée ; la simple se fait en prenant trois livres de limaçons des jardins, qu'on fait dégorger dans plusieurs eaux chaudes pour en ôter la bave; on les pile ensuite légerement ; on les met dans une cucurbite de verre, en versant dessus deux pintes de petit lait ; on distille ensuite au bain-marie la moitié de la liqueur qu'on garde pour l'usage dans des bouteilles bouchées, si on veut l'employer tout-de-suite ; ou bien on l'expose au soleil pendant sept ou huit jours dans des bouteilles débouchées, lorsqu'on veut la garder.

L'eau de limaçons composée se prépare à-peu-près de la même maniere, à l'exception seulement qu'on ajoute aux limaçons des plantes pectorales propres à remplir les indications qu'on se propose, tels que les capillaires, le lierre terrestre, la scolopendre, les fleurs de mauve & de tussilage, les jujubes & les sebestes : ces eaux sont très-bonnes pour adoucir les âcretés de la poitrine, pour la toux & pour les différens dégrés de phtysie, on les employe principalement dans les maladies de consomption ; lorsque le lait de vache ou celui d'ânesse ne peuvent passer à cause des acides de l'estomac, ces préparations en tiennent lieu en quelque sorte ; la dose est de quatre onces, quatre fois par jour, ce qu'on réitere pendant long-tems.

C'est encore avec le lait qu'on prépare ce qu'on appelle *sucre* ou *sel de lait* ; on fait bouillir quatre ou cinq pintes de lait ; quand il bout, on y mêle une once de crême de tartre bien pulvérisé ; à l'instant même le lait se coagule ; on en prend le séreux, on le filtre & on le clarifie avec le blanc d'œuf ; on filtre de nouveau ; on fait ensuite évaporer jusqu'à pelli-

cule; on laiſſe le vaiſſeau en repos dans un lieu froid pendant un ou deux jours; on trouvera des criſtaux de ſel blanc attachés au fond & aux parois du vaiſſeau : ces criſtaux ſont le ſel de lait qu'on appelle improprement *ſucre*, à cauſe de leur douceur : on les emploie dans tous les cas où le lait convient; & quelques médecins même prétendent que le ſel a beaucoup plus d'efficacité que le lait, & qu'on en doit préférer l'uſage. On le mêle ordinairement dans les infuſions ou décoctions pectorales depuis un gros juſqu'à trois par chaque livre de liqueur, on préfere celui de Suiſſe à cauſe de la bonté des pâturages de ce pays, qui lui donnent infiniment plus de vertu.

Nous ne parlerons pas ici de la crême & du beurre : voyez ce que nous en avons dit dans les articles qui les concernent, non plus que du fromage, dont nous avons fait un article particulier; nous rapporterons ſeulement ici la méthode de faire le fromage du mont d'or, que nous avons omiſe dans l'article *Fromage*. Ce fromage n'eſt cependant fait qu'avec du du lait de chevre; & ſi nous en faiſons mention ici, c'eſt que cet article eſt le ſeul qui nous reſte où on puiſſe placer cette méthode; voici donc comment il ſe fait.

Commencez à traire les chevres dès le matin; laiſſez repoſer le lait deux ou trois heures; jettez de la préſure dans le lait pour le faire prendre à froid; remuez avec une cuiller pour que la préſure agiſſe ſur la maſſe totale; laiſſez repoſer le lait pendant neuf à dix heures, & il ſe caillera; vous préparerez des écuelles ſemblables à des boîtes à dragées, que vous mettrez ſur de la paille; vous les garnirez avec un linge bien blanc & bien fin; placez dans les vaiſſeaux le lait caillé juſqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau ni de petit lait; après quoi, ſalez le fromage ſur toute la ſuperficie; vingt-quatre heures après, retournez-le ſur un autre petit paillaſſon, & vous ſalerez également

le côté qui ne l'a pas été ; ensuite vous enleverez la toile fine qui a servi à égoutter le lait. Laissez le sel fondre sur le fromage, & ayez soin de le retourner tous les jours sur des paillassons bien secs & bien propres, que vous rangerez sur des claies : si le sel est noir & tache le dessus des fromages, il suffira de les laver avec de l'eau fraîche pour enlever les maculatures.

Un point essentiel est de tenir les fromages dans un endroit tempéré, où ils ne sechent ni trop tôt ni trop lentement : quand les fromages seront presque secs, si vous voulez les manger gras, vous les mettrez dans des assiettes rondes que vous aboucherez l'une sur l'autre, & vous aurez soin chaque jour de renverser les assiettes, c'est-à-dire, que celle qui aura servi de couvercle pendant un jour deviendra le lendemain le vaisseau qui supporte le fromage, & ainsi tour à tour.

Si vous voulez raffiner le fromage, trempez-le quand il bien sec dans du vin blanc, & mettez-le de nouveau entre deux assiettes : vous pouvez le couvrir avec du persil, mais en petite quantité ; vous êtes par ce moyen le maître de l'avoir au point de raffinement que vous le desirez : il suffit pour cet effet de le tremper de tems en tems dans du vin blanc.

La présure que vous employerez sera faite avec du vin blanc, dont vous prendrez une pinte : vous ajouterez deux verres de bon vinaigre blanc, environ une once de sel de cuisine & un morceau de vessie de cochon séchée ; vous pourrez recroître une seconde fois cette dose, quand le pot sera à moitié.

Telle est la vraie méthode pour faire les fromages si vantés de chevre du mont d'or ; leur délicatesse les fait rechercher par tout le royaume : on les fait communément voyager dans des boîtes de sapin ; mais ils y contractent pour l'ordinaire un goût de bois.

Les maladies des vaches sont les mêmes que celles

des bœufs. Voyez ce que nous avons dit article *Bœuf*, voyez aussi pour les maladies de ces bestiaux les articles, *Bétail*, *Médecine vétérinaire*, *Epizootie*, *Contagion*, *Remedes*, &c. Nous allons encore donner ici l'extrait de trois petites brochures qui ont paru tout récemment sur les maladies de ces sortes de bestiaux : la premiere est de M. Dufot, médecin de Soissons : la seconde de M. Raulin, médecin de Valenciennes, & la troisieme est de M. Vicq d'Azir, médecin de Paris : nous allons commencer par celui de M. Dufot, qui a paru en 1771 à l'occasion de la maladie épizootique qui a régné dans le courant de cette année dans le pays Laonnois. Cette maladie étoit contagieuse, dit M. Dufot, dans toute la rigueur du terme : une vache venue de Flandres l'a communiquée aux autres vaches. Les pâtres qui dans ces cantons ont eu l'imprudence d'aller dans les villages où elle exerçoit déjà sa fureur l'ont apportée dans le leur. Les miasmes pestilentiels s'attachent sur tous les corps solides & palpables, & l'attouchement de ces corpuscules donne & perpétue la maladie; les principaux symptômes sont d'abord la diminution du lait, le dégoût, le défaut de rumination, & une tristesse marquée dans l'animal; il porte les oreilles & la tête basse; sa vue est troublée, son air triste devient stupeur, les yeux sont presque larmoyans; il découle des naseaux une mucosité gluante & jaunâtre. Les cornes & les oreilles ne tardent pas à devenir froides; bien-tôt après surviennent des frissons irréguliers; la chaleur succede ensuite & dure peu de tems; les poils sont hérissés, ils tombent facilement quand on les tire; les urines d'abord troubles deviennent claires & limpides, la langue est humide & blanchâtre; les matieres fécales sont dès le commencement de la maladie dures & en petite quantité, mais vers le troisieme jour le dévoiement se déclare : cette diarrhée est couverte d'une espece d'huile fétide, on voit paroître sur plusieurs de ces

animaux des tumeurs qui augmentent insensiblement; elles ont leur siége sous les tégumens.... Enfin, l'abattement, ce symptôme certain de la division des forces musculaires & de la malignité de la maladie, annonce tout le danger : l'animal gémit, il bat les flancs, l'oppression & la difficulté de respirer s'accroissent; les yeux troubles & effacés prennent une couleur jaunâtre, & répandent des larmes; le battement des flancs augmente, il est accompagné de soupirs répétés; les convulsions sont bien-tôt suivies de la mort.

L'ouverture de quelques vaches mortes de la contagion a offert à M. Dufot les phénomenes suivans... Le premier estomac, nommé la *panse* ou l'herbier, contenoit beaucoup de fourrage qui étoit englué d'une lymphe tenace & fétide. Le ventricule occupe naturellement plus d'espace que les trois autres, il étoit distendu, & sa tunique tapissée de mamelons, aglutinée d'une humeur noirâtre, qui a paru à M. Dufot être le suc gastrique vicié & corrompu : dans le bonnet, ou second estomac, ce suc digestif étoit moins épais, mais plus noir : dans le psautier, ou troisieme ventricule, M. Dufot a vu deux *egagropiles* de la grosseur d'un œuf; tous les estomacs & principalement le dernier, l'*abomosus*, ou *franche-mule*, étoient parsemés de taches gangreneuses; leurs tuniques, celle qui vient du péritoine & la musculaire, avoient une couleur livide & se détachoient aussi aisément que de la chair pourrie. Les taches violettes répandues çà & là sur la tunique qui revêt la membrane pituitaire, l'œsophage & le tube intestinal, annonçoient une état de dissolution gangreneuse. Dans le foie, M. Dufot a apperçu des endroits supurés; la vésicule du fiel étoit très-détendue; les poumons flasques & marqués de taches blafardes. Une humeur noirâtre & des plus infectes abreuvoit le cœur, ses cavités en étoient remplies.

Les autres visceres n'ont rien offert d'intéressant à

M. Dufot. D'après les ſymptômes de cette maladie & les phénomenes que l'ouverture des cadavres a offerts à ce médecin, il a penſé qu'elle étoit putride & maligne, ſemblable à-peu-près à celle qui attaque l'eſpece humaine. L'anatomie comparée montre dans l'homme & l'animal les mêmes viſceres, les mêmes fonctions & les mêmes ſécrétions.

Le plus sûr préſervatif de la maladie dont il s'agit eſt la fuite du danger; c'étoit déjà le ſentiment de Virgile :

Continuo culpam ferro compeſce priuſquam,
Dira per incautum ſerpant contagia vulgus.

Il faudroit, dit M. Dufot, dévouer à la mort les premieres bêtes qui ſeroient attaquées de la contagion. Nous ne pouvons cependant être de ſon avis; il faudroit, ſelon le ſentiment de M. Dufot, par la même raiſon dévouer à la mort les premiers hommes qui ſe trouveroient infectés d'une maladie épidémique: d'ailleurs ſi la cauſe de l'épidémie eſt dans l'air, à quoi ſerviroit de détruire une bête malade, puiſque les autres animaux n'en ſeroient pas plus exempts. Lanciſi, ce célebre médecin de Clément XI, donna le conſeil de M. Dufot, lorſqu'en 1713 la peſte ſur les animaux continuoit à dévaſter l'Italie : ce conſeil eſt très-facile pour un homme qui veut parler des maladies des animaux ſans jamais avoir connu des animaux : quoi qu'il en ſoit, on rejetta, dit M. Dufot, ce ſage avis, & trente mille bœufs, ou vaches, ou buffles périrent de l'épidémie. Un ſeul bœuf peſtiféré venu de Hongrie avoit apporté dans le Padouan cette peſte qui deux ans après pénétra dans la Campagne de Rome, où elle fit les plus grands ravages : en ſacrifiant, continue M. Dufot dans les mêmes principes, on fera le bien de toute la contrée, & on lui conſervera ſa plus grande richeſſe. M. Dufot eſt parvenu à faire, par ſon conſeil contradictoire, ſon bien propre.

Mais ſi on n'eſt pas aſſez généreux, ajoute-t-il, pour faire des ſacrifices ſi utiles à ſoi & aux autres, il faut ſéparer les vaches dont la ſanté devient chancelante ou douteuſe. Les pâtres qui ſoigneront les malades changeront d'habit avant de ſortir de l'étable (*MM. Bouillet & Paulet recommandoient la même précaution pour la petite vérole, & ils ont remarqué que le venin s'inſinuoit aiſément dans toutes les étoffes, & ſe tranſmettoit par cette voie.*); ils laveront en outre leurs mains & leur viſage avec de l'eau & du vinaigre; on feroit même très-bien de deſtiner certains bouviers pour être auprès de celles-ci, & d'autres prendroient ſoin du reſte du troupeau; on obſervera encore que le fumier des bêtes malades, loin d'être de quelque utilité, infecte l'étable & perpétue la contagion; il faut donc ſoigneuſement l'enlever & même l'enterrer profondément, de même que les animaux morts de l'épidémie, & les couvrir ſuffiſamment de terre qu'il faudra entaſſer. L'oubli & la négligence de cette ſage précaution a infecté, dit-on, de la maladie le troupeau d'*Arenceau*; ces vaches alloient paître vers le lieu infecté par les cadavres mal enfouis, les miaſmes peſtilentiels qui s'en exhaloient, les mirent en fuite; des mugiſſemens affreux furent l'effet de la terreur ſubite dont elles furent ſaiſies; elles fuirent comme pourſuivies par les exhalaiſons qui s'élevoient de ce cloaque de contagion.

Il ne faut pas traîner l'animal mort, mais le porter ſur des civieres, qu'on lavera enſuite avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir, pendant un inſtant, des feuilles d'*abſynthe* & de *rhue*; on enterrera avec la même précaution la peau, en cas qu'on l'eût dépouillé, & tout ce qui a été à leur uſage; ſi on en croit Sennert, la peſte de 1553, fut portée à Breſlau uniquement par des linges qui avoient ſervi onze ans auparavant à des peſtiférés.

On ne ſortira point hors d'un village infecté, des

vaches même saines en apparence, pour les conduire dans les marchés voisins; on ne les vendra pas non plus à des bouchers, de peur de s'exposer à être homicide volontaire de ses semblables; on laissera toutes les vaches dans le lieu où regne l'épidémie; on ne les laissera pas même s'en éloigner: nous avons fait voir dans d'autres articles que la sordide avarice des Marchands, qui conduisirent en Italie des bœufs pestiférés d'Allemagne, dévasta, en 1711, le Milanois, les États de la République de Vénise & le Royaume de Naples.

On ne menera pas non plus paître avec des bêtes saines quelques-unes dont la santé seroit douteuse; elles corromproient de leur salive les herbages, où d'autres trouveroient la mort en venant y chercher leur nourriture; il faut aussi que les vaches malades, ou soupçonnées de l'être, abandonnent les abreuvoirs communs, pour être abreuvées seules & dans leurs étables.

On empêchera les chiens de manger de la chair de ces animaux; en Moscovie, ils périrent tous pour s'être nourris des bœufs morts de la contagion de 1655; de même que pendant la peste d'Athènes, ceux qui toucherent aux cadavres des hommes pestiférés, en furent attaqués & la communiquerent aux autres.

La propreté des étables est de la premiere nécessité; il faut les aérer & tenir les fenêtres & les portes ouvertes, pendant le jour. L'air intérieur, ordinairement si infect dans ces lieux, répandra l'élasticité qu'il a perdu en y croupissant. Les animaux transpirent dans l'état sain autant de matiere qu'ils en rendent par les voies urinaires & les selles. Quelle exhalaison, s'écrie M. Dufot, d'humeurs superflues & altérées! Les vapeurs concentrées deviennent encore plus funestes par le défaut d'un courant d'air: on nettoyera & on lavera avec soin les rateliers, de même que le pavé, on blanchira même l'étable avec de l'eau de chaux vive.

Pour purifier l'air, on fait diffoudre une demi-once de camphre dans une livre d'eau-de-vie, on y mêle une chopine de vinaigre; on verfe quelques gouttes de cette liqueur antifceptique fur des charbons ardens, qu'on tiendra avec précaution dans les vieux, où font raffemblées les vaches faines ou malades; ce parfum eft très-propre à corriger les mauvaifes qualités de l'air & à lui rendre fa pureté.

Rien n'eft plus propre pour faciliter l'éruption des tumeurs malignes, que d'expofer à la fumée de ce parfum des morceaux de linge ou de drap, dont on fe fervira pour bouchonner deux fois le jour toutes les bêtes, celles qui font faines & les malades; on aura la précaution de ne pas fe fervir des mêmes bouchons pour les animaux attaqués ou foupçonnés de la maladie, & ceux qui ne le font pas encore. Le venin peftilentiel s'attache principalement fur les poils; on doit donc enfouir dans le fumier tous ceux que l'étrille ou les torchons de paille enlevent: on éloignera les bêtes les unes des autres, parce qu'elles fe léchent & forment par-là ces *égagropiles*, qui fervent de véhicule au poifon, dont la virulence agit bientôt fur les ferments digeftifs & les principaux vifceres.

M. Dufot, après avoir donné les moyens les plus capables de borner la contagion, paffe aux remedes dont l'expérience a prouvé l'utilité; ce ne font point des fpécifiques, mais ce font des remedes propres aux indications à remplir, felon les différens fymptômes; les indications générales fe réduifent à arrêter l'inflammation, quoiqu'elle n'ait jamais paru être bien vive à combattre les progrès de la putridité, en un mot, à s'oppofer à la gangrene; pour remplir la premiere, on mettra l'animal à l'eau blanche, qu'on prépare ainfi: on délaye, dans douze livres d'eau de fontaine, une jointée de fon de froment ou de méteil; on y ajoute fix onces de la liqueur antifceptique faite avec partie égale d'eau-de-vie camphrée & de vinaigre; on lui

fera

fera boire de tems en tems dans la journée, une pinte de cette boiſſon ; c'eſt un puiſſant antiputride qui calme, qui tempere la vélocité du ſang & empêche l'inflammation de faire des progrès ; dans le ſecond tems de la maladie, quand les ſymptômes augmentent en intenſité & en nombre, pour prévenir la diſſolution totale des humeurs, on fera prendre à l'animal malade la potion ſuivante.

Prenez quinquina, racine de gentiane en poudre, quatre onces de chaque, miel commun quatre livres ; verſez peu-à-peu ſur le tout quatre livres d'eau blanche antiſceptique, dont nous venons de donner la compoſition, & délayez les poudres & le miel ; on fera prendre cette potion en quatre doſes, l'une le matin, l'autre à midi, la troiſieme à quatre heures & la derniere le ſoir à neuf heures ; on donnera, pendant deux jours, le même remede, & une heure après chaque priſe, on fera boire à l'animal une livre d'*eau blanche*, ſans addition de la liqueur *antiſceptique* ; elle doit même tenir lieu de nourriture pour les bêtes qui ſont les plus malades ; la quatrieme partie du fourrage eſt ſuffiſante pour les autres ; on peut ſubſtituer à la place du quinquina de l'écorce de ſaule réduite en poudre & à la même doſe ; elle a à-peu-près les mêmes vertus.

Lorſque le troiſieme période de la maladie eſt arrivé, les ſecours humains ſont preſque inſuffiſans ; cependant le quinquina & l'élixir de vitriol pourroient éloigner la mort qui approche ; pour prévenir les progrès de la maladie & même ſon invaſion, il faut pratiquer, le plutôt poſſible, un ſeton ; on perce les portions des tégumens qui forment le fanon, juſqu'à leur tiſſu cellulaire ; on en dégage les bords & l'on place dans la plaie un morceau de racine d'*ellébore blanc*, égal à la groſſeur d'une noix. Il faut fermer la plaie avec une épingle, ou un onguent agglutinatif, & la laiſſer ainſi juſqu'à ce que le pus s'y ſoit accumulé, ce qui arrivera après trente-ſix à quarante heures ; on

panse la plaie avec l'onguent de *scarabée*, pour y entretenir une abondante suppuration; ensuite on se sert d'un digestif simple, tel que celui-ci : prenez de la térébenthine quatre onces, faites dissoudre dans douze jaunes d'œufs, ajoutez une once d'huile de millepertuis; melez bien exactement le tout. (*au surplus, ce remede n'est pas nouveau; il en est fait mention dans plusieurs articles de ce Dictionnaire.*)

L'onguent de scarabée, dit M. Dufot, empêche la cicatrice de se former & entretient l'écoulement des humeurs. Il est préférable aux mouches cantarides, dont les molécules insensibles passent aisément dans les vaisseaux sanguins, se portent vers les voies urinaires & les parties environnantes de la vessie, les irritent & les enflamment.

Le seton est le préservatif le plus assuré contre cette épidémie; par ce seul remede plusieurs villages préserverent leurs bestiaux de la peste de 1740. Le Docteur Lancisi rapporte dans sa Dissertation sur la peste des bœufs de 1713, que les femelles des buffles attaquées de la contagion, & qui nourrissoient leurs nouveaux-nés, ne périrent point; leurs mamelons étoient couverts d'ulceres, d'où découloit le poison contagieux, qui donnoit la mort à tous les petits nourrissons qui venoient y chercher la vie.

Quant aux tumeurs qui paroissent sous les tégumens, le traitement le plus sage est de les enlever avec le rasoir, lorsque la fluctuation s'y fait sentir; on doit en accélérer la maturité par l'application des cataplasmes ordinaires; l'ouverture qu'on y pratique, doit être grande, afin de donner une large issue à l'humeur. On laissera saigner la plaie, qu'on panse ensuite avec parties égales d'onguent égyptien & de celui de la mer; quant à l'application des caustiques, elle a été très-funeste dans le Soissonnois.

Un autre remede préservatif & curatif, dont on fait usage avec succès, est un nouet composé ainsi

prenez du camphre deux gros, faites-les dissoudre dans un jaune d'œuf; du nitre demi-once, de la racine de gentiane concassée une once, feuilles de sauge, de rhue & de thin en poudre, de chaque une demi-once, suffisante quantité de miel pour incorporer le tout, que vous mettrez dans un linge; formez-en un nouet: vous le tiendrez deux ou trois fois le jour dans la bouche de l'animal pendant un quart-d'heure.

Ce masticatoire a été très-utile aux animaux qui commençoient à perdre l'appétit, & dont la tristesse annonçoit la maladie; plusieurs ont échappé à la contagion par le secours de ce puissant restaurant; il rétablit les forces digestives, qui sont les premieres lésées; il hâte la digestion des alimens contenus dans les ventricules; il purifie l'air intérieur du corps de l'animal, corrige les humeurs qui tendent à la putréfaction & les rétablit dans leur état naturel; il a été salutaire vers la fin de la maladie, lorsque les plus graves symptômes commençoient à se dissiper.

M. Dufot examine ensuite si les purgatifs conviennent dans cette maladie; car pour ce qui concerne les vomitifs, on sait que les animaux ruminans ne vomissent point, leurs ventricules ne se prêtent nullement à l'effet de ces vomitifs, quoique indiqués, on n'a pas pu en faire usage; les purgatifs n'ont produit même aucun bon effet dans les deux derniers états de la maladie. M. Dufot ne les a employés que dans le premier terme, ils ont eu pour lors quelques succès; mais ils ont été bien plus salutaires vers la fin de la maladie, lorsque la nature presque victorieuse de son ennemi, n'avoit besoin que d'être aidée pour chasser hors d'elle-même les matieres hétérogenes, dont elle avoit fait la coction; le purgatif n'étoit que de trois onces de sené & de quatre onces de miel; on versoit sur le tout une livre d'eau bouillante, & après deux heures d'infusion, on passoit la liqueur, qu'on donnoit à l'animal, avec la corne, d'heure en heure. Il falloit lui

faire boire une livre d'*eau blanche*, pour faciliter l'effet du remede & prévenir toute irritation. Il procuroit, ajoute M. Dufot, l'expulsion des matieres putrides, plus abondamment que ces purgatifs incendiaires, dont on a fait trop d'usage dans cette épidémie. L'*aloës*, le *jalap* & les *préparations antimoniales*, bien plus funestes encore, ont été donnés *non avarâ manu*, mais leur effet constant a été d'augmenter les battemens des flancs, de causer des agitations beaucoup plus vives dans tout le corps de l'animal, sans procurer plus d'évacuations.

Les lavemens purgatifs n'ont pas non plus réussi, il n'en a fallu que de simples, la décoction de feuilles de mauve ou de l'eau blanche étoit suffisante ; vers le second état de la maladie, on ajoute à l'eau blanche cinq ou six onces de la liqueur antisceptique. Il ne faut pas purger les intestins, parce que les humeurs putrides n'y séjournent point ; l'ouverture des cadavres a prouvé qu'elles existoient dans l'estomac. Les lavemens simples modereront le battement des flancs, en portant le calme ; ils prépareront l'expulsion des matieres, en facilitant le mouvement musculaire.

La quantité d'un lavement doit être d'environ cinq livres de liquide, plutôt tiede que chaud ; on l'injecte jusqu'au *cæcum*, s'il est possible, en se servant d'une longue canule ; après avoir bien nettoyé l'intestin *rectum*, avec la main frottée de beurre, on bouchera l'anus avec une pelotte de vieux linge, qu'on maintient avec la queue de l'animal, pendant une demi-heure.

M. Dufot donne ensuite quelques détails sur le pouls des animaux ; les connoissances qu'on en a, dit-il, sont très-bornées ; on distingue cependant le degré de fievres qu'ils souffrent. La dilatation de l'artere est la pulsation reconnue par le tact ; plusieurs pulsations se nomment pouls ; il est vîte, rapide, fréquent, &c. Il s'éloigne plus ou moins de l'état naturel, c'est par le

rapport du pouls de l'animal avec celui de l'homme, qu'on en peut juger. Les pulſations des arteres de la machine humaine ſont en raiſon double de celles du bœuf. Les loix de l'économie animale veulent que plus l'individu eſt grand, plus auſſi les battemens des arteres ſoient diſtans les uns des autres : le ſang éprouve plus de réſiſtance dans les vaiſſeaux d'une grande étendue, ainſi le pouls bat quarante fois par minute dans un bœuf, & chez l'homme juſqu'à quatre-vingts dans le même eſpace de tems ; les pulſations ſont plus fréquentes chez les femelles des animaux, on en compte cinq de plus ſur les arteres de la vache. Cette même accélération a lieu pour la femme, les loix & les opérations de la nature ſont par-tout les mêmes.

Dans la contagion des animaux dont il s'agit ici, le pouls n'eſt jamais trop plein, les yeux ne ſont ni rouges, ni enflammés ; les cornes ſont pour l'ordinaire plus froides que chaudes. La reſpiration eſt, à la vérité, gênée ; mais c'eſt plutôt par la malignité du virus contagieux, que par la plethore ſanguine. La dilatation des veines eſt plus grande que de nature, mais c'eſt l'effet, continue M. Dufot, des humeurs contenues dans les vaiſſeaux & qui ſont raréfiées.

La ſaignée n'eſt point indiquée, toutes les bêtes qu'on a ſaignées pour les préſerver de la contagion, en ont été attaquées ; celles qui étoient déjà malades & à qui on avoit ouvert la veine, mourroient preſque toutes.

M. Dufot a donc diſſuadé la ſaignée, parce que dans cette maladie plus froide qu'inflammatoire, il vaut mieux ranimer les forces vitales que de les affoiblir.

De prétendus guériſſeurs ont preſcrit pour ſpécifique la ſuie de cheminée délayée dans du vin ; ils faiſoient avaler ſoir & matin ce remede aux vaches malades ; d'autres ont donné pour antidote univerſel une poignée de fourmis bien écraſées & mêlées avec autant de ſel de cuiſine ; ces puiſſans ſudorifiques

augmentent la tenſion des fibres. Comme l'effet eſt bruſque & inſolite, le relâchement ſuivra de près cet effort contre nature; avant d'exciter la ſueur, il eût fallu attendre que la nature indiquât cette évacuation, mais elle ne s'eſt jamais déclarée par cette voie. Les remedes incendiaires n'obtiendront pas la douce tranſpiration qu'il eſt ſi utile d'entretenir.

L'étrille & les bouchons parfumés ſont des moyens plus ſages pour déterminer une plus grande quantité de fluide vers les tégumens.

Les remedes ne doivent être qu'auxiliateurs; les mouvemens trop actifs & trop pétulens, qu'ils impriment, ne peuvent être ſalutaires.

Les préjugés des gens de la campagne oppoſent ſouvent autant de difficulté que la maladie elle-même en offre. Pluſieurs croient fermement que de telles épidémies ont pour cauſe quelque choſe de ſurnaturel; qu'elles ſont l'effet d'un ſort jetté ſur les animaux, qu'il n'y faut pour tout remede qu'un *contre-ſort* & quelques prieres; c'eſt ainſi que Virgile nous repréſente des bergers de ſon tems, tranquilles ſur la maladie de leur troupeau, en négliger la guériſon, & ſe contenter d'implorer pieuſement le ſecours des Dieux:

Dum medicas adhibere manus ad vulnera paſtor
Abnegat, & meliora Deos ſedet omnia poſcens.
L. 3. Georg.

Ceux qui, moins ſuperſtitieux, ſe décident enfin à donner des ſecours que les perſonnes inſtruites leur indiquent, ſont bientôt rebutés, dès qu'un ou deux remedes n'ont pas prouvé une prompte guériſon; cependant la réuſſite du traitement dépend néceſſairement du courage & de la perſévérance.

Dans quelques villages, on a cru que cette corruption y avoit été apportée par l'air; que lui-même étoit gâté & corrompu; qu'ainſi il étoit impoſſible d'en préſerver les animaux, & inutile de leur donner des

secours. La corruption de l'air dans sa nature, ce sont les termes de M. Dufot, est une erreur qui n'est que trop universellement répandue parmi le peuple; les Anciens admettoient l'air & ses variations pour cause premiere des maladies contagieuses des bestiaux ; ce n'étoit pas l'air lui-même, mais seulement les parties pestilentielles qu'il contenoit. Écoutons ce que dit Virgile à ce sujet, dans le troisieme Livre des Géorgiques :

Morborum quoque te causas & signa docebo....
Hic quonam morbo Cœli miseranda coorta est
Tempestas, totoque autumni incanduit æstu ;
Et genus omne neci pavidum dedit, omne ferarum ;
Corrupitque locus, infecit pabula tabo.

L'air, il est vrai, peut se charger de venins pestilentiels, il en est souvent le réservoir & le véhicule, mais il ne peut en être attaqué ; par ses intempéries, sur-tout en France, où le climat est sujet à de si grandes variations, il entraîne avec lui des particules hétérogenes & acrimonieuses, qui infectent les fourrages, les rendent nuisibles. Des rosées nielleuses, qui sont la gangrene des herbes, attaquent dans l'animal le principe de la vie. La rouille que l'air seme après les orages, irrite les intestins des frugivores, corrode leurs visceres & dissout leurs humeurs ; elle cause souvent des épidémies pestilentielles. Par son excessive chaleur, l'air procure aux animaux une si abondante transpiration, que l'air fixé, ce lien essentiel des corps, s'échappe par cette excrétion, & la putridité des humeurs en est l'effet ; l'humidité trop grande répandue dans l'air, affoiblit le ressort & l'action des solides qui doit chasser au-dehors les matieres hétérogenes, mais qui, retenues dans le sang, le corrompt.

L'air dans les étables, sur-tout si elles sont remplies, peu vastes & mal-propres, s'y corrompt, c'est-à-dire, qu'il contient pour lors beaucoup de molécules putrides, & qui lui sont étrangeres. Elles se mêlent avec

les liqueurs des êtres vivans, elles les vicient : le croupissement, l'incarcération de l'air augmente sa virulence & l'acrimonie des matieres, qui, dans les lieux infectes, sont le produit de la transpiration des animaux & des autres sécrétions.

L'eau stagnante des marres & des eaux bâtardes se corrompt souvent, *ne putrescant, nec moveantur aquæ.* Par la stagnation, les parties intégrantes de l'eau tombent en dissolution; de-là, leur putréfaction : si les animaux boivent de ces eaux impures, elles leur sont sans contredit pernicieuses; il se forme sur la surface des marres & des eaux bâtardes depuis long-tems stagnantes une pellicule qui y retient des miasmes dont le virus septique corrode & détruit les fibres, & augmente la putridité des humeurs.

Les maladies épizootiques, qui depuis quarante ans attaquent successivement les bestiaux de l'Europe, & en enlevent une grande partie, sont tantôt des *ulceres* qui rongent leur langue & détruisent la substance des principaux visceres, tantôt c'est une toux opiniâtre qui masque une péripneumonie mortelle. La petite vérole & la morve ne quittent presque jamais certaines contrées, elles emportent rapidement les animaux les plus utiles.

Non tam creber agens hyemem ruit æquore turbo
Quam multæ pavidum pestes.

Quels sont les venins? sont-ils semblables, dit M. Dufot, & c'est par où il finit son mémoire? leur nature est-elle un alkali, un acide? Dans ce siecle de lumieres, on ne peut guère répondre à ces questions que par les qualités occultes des anciens; ce sont des connoissances à acquérir : mais pourquoi telle maladie n'est-elle contagieuse que pour telle espece d'animaux? pourquoi la contagion humaine ne se transmet-elle point aux animaux? Nous en ignorons la raison; parmi les animaux plusieurs trouvent même la mort

en broûtant & en ruminant des herbes qui sont salutaires à d'autres herborisores & ruminans.

Le plus sûr préservatif des maladies épizootiques sera donc toujours, conclut M. Dufot, la fuite de la contagion : on ne peut assez répéter qu'il est de toute nécessité de dévouer à la mort le premier animal qu'on soupçonnera être attaqué de la maladie, soit dans un village où l'épidémie a pénétré, soit dans un village voisin où elle n'est pas encore.

Tel est presqu'en substance le premier mémoire de M. Dufot : nous allons actuellement examiner le second ; il a été publié en 1773 ; il est intitulé *Mémoire pour préserver les bêtes à cornes de la maladie épizootique qui regne dans la généralité de Soissons*. Les symptômes de cette maladie, dit M. Dufot dans son second mémoire, sont pour l'ordinaire obscurs & cachés, même pour des yeux observateurs. La maladie fait des progrès avant qu'on la soupçonne, & parvient malheureusement à ce période qui ne laisse plus d'espérance. Les principaux symptômes sont d'abord la tristesse de l'animal, la diminution du lait pour les vaches : les yeux sont larmoyans, une humeur épaisse & souvent puriforme sort des points lacrymaux, les cornes & les oreilles sont froides, les excrémens sont en petite quantité ; quand ils sont abondans, ce qui est rare, l'animal ne meurt pas. Plusieurs jettent une bave qui est une espece de série qu'on suit dans la dissection de la trachée-artere, dont la membrane interne tombe en dissolution : tous les symptômes sont précédés d'un dégoût général pour le fourrage, ce dégoût annonce la maladie ; il est essentiel de l'observer. Enfin les animaux refusent toute espece d'aliment solide & liquide, le ventre s'affaisse, se tend, l'animal gémit & meurt.

L'ouverture des cadavres des vaches malades & mortes a jetté une grande lumiere sur le siége de cette maladie : les glandes maxillaires étoient flasques,

petites; elles paroissoient comme desséchées: le premier estomac nommé la *panse* n'avoit rien de particulier. Selon les loix de l'économie animale pour les animaux ruminans, les alimens forcés par l'action des muscles à revenir de l'estomac ou *panse* dans la bouche, y sont atténués, passent ensuite dans le *bonnet* pour y éprouver l'action du ferment, vont dans le *feuillet* & la *caillette* pour être entiérement digérés. Le siége de la maladie est dans le second estomac, le *bonnet* ou *réseau* : il étoit dans toutes les vaches qu'on a ouvertes tellement distendu & volumineux, qu'il n'auroit pu contenir une plus grande quantité de fourrage. Le bol alimentaire produit de la rumination, & qui remplissoit cette capacité, étoit si compact qu'il paroissoit être une masse dure & comme pressée par une force supérieure à celle d'un tordoir : le gâteau, c'est ainsi que M. Dufot a nommé le bol alimentaire, qu'il n'a pas trouvé dans des animaux sains, le gâteau, dis-je, étoit sec & sans aucune humidité ; les fibres des herbes qui le composoient étoient entassées les unes sur les autres, & paroissoient n'avoir subi aucune digestion. Les membranes de ce second estomac étoient noirâtres; elles se déchiroient & s'enlevoient facilement.

Les alveoles du bonnet, qui dans l'état naturel doivent contenir une grande quantité d'humeur gastrique, étoient seches & flétries. On n'y voyoit aucune trace de ce suc qui sert à la macération & à la digestion des matieres contenues dans le bonnet : la quatrieme tunique qui loge les alveoles ou réservoir de cette liqueur essentielle à la nutrition doit être dure & colleuse; on l'a trouvé molle, mais seche & se déchirant avec la plus grande facilité.

Le premier canal qui communique du *bonnet* à la *panse* & au *feuillet* ou troisieme estomac, est infiniment trop étroit pour laisser passer le *gâteau* dans le quatrieme estomac ou *caillette* qui devroit le trans-

mettre aux inteſtins. D'ailleurs, le ſecond eſtomac ainſi rempli eſt tellement preſſé qu'il doit abſolument perdre ſa faculté expulſive : ſes fibres tranſverſes & droites ne peuvent plus ſe contracter, ni par conſéquent chaſſer les matieres qui doivent naturellement paſſer dans le quatrieme eſtomac, de-là dans le canal inteſtinal ; il n'y avoit rien de ſpécialement remarquable ni d'inſolite dans tous les autres viſceres ; la véſicule du fiel étoit diſtendue par une bile très-fluide & d'un verd moins foncé que dans l'état naturel.

Il ſeroit auſſi difficile que peu profitable de vouloir deviner quelle eſt la premiere cauſe de l'épidémie, dit M. Dufot ; auſſi paſſe-t-il d'abord aux moyens les plus propres & les plus efficaces pour arrêter la maladie & borner la contagion. Selon lui, il n'y a point de ſpécifique dès que l'animal eſt véritablement attaqué : le gâteau contenu dans le deuxieme eſtomac eſt un obſtacle inſurmontable au paſſage de tout aliment ; il produit une digeſtion ſeche & cauſe une mort inévitable ; toute l'eſpérance eſt donc dans les préſervatifs : MM. Deberge & Dufour de Noyon ont donné de ſages conſeils pour préſerver les bêtes ſaines.

On les ſéparera de celles qui ſont malades, ou qu'on ſoupçonnera l'être ; on évitera qu'elles aient enſemble de la communication, ſoit pour l'habitation, ſoit pour le boire & le manger ; on renouvellera ſouvent l'air des étables ; on enterrera le fumier des vaches malades ou mortes ; on donnera ſouvent de la litiere fraîche ; on brûlera une ou deux fois le jour un peu de *fleurs de ſoufre* dans les écuries ; on bouchonnera les animaux ſains & malades, mais avec des bouchons différens ; on les étrillera une fois chaque jour : on enterrera profondément au moins de cinq ou ſix pieds les bêtes mortes ; on entaſſera la terre qui les couvre ; on découpera auparavant leur peau pour empêcher l'homicide avarice des fripons

de les en dépouiller à leur profit : on empêchera que les chiens mangent de la chair des animaux morts de la contagion, & ceux qui ſoigneront les bêtes malades n'approcheront point de celles qui ſont ſaines. On employera les moyens que nous avons déjà répétés cent fois d'après les auteurs pour ſauver de la mort les animaux ſains.

A l'égard des remedes qu'on peut employer, ils ne ſont auſſi que préſervatifs. Les ſecrets humains les mieux indiqués ſont inſuffiſans dès que le gâteau eſt formé, mais l'on peut eſpérer de ſauver les bêtes malades au premier dégré, c'eſt-à-dire, lorſque leur appétit diminue, & d'en préſerver celles qui ne ſont pas encore attaquées ; la ſaignée eſt nuiſible, ſouvent même mortelle : ces animaux ont beſoin de toutes leurs forces ; ce ne ſont point des engorgemens ſanguins qui cauſent la maladie. La véritable indication eſt de délayer & de detremper les matieres contenues dans les eſtomacs, de rendre liquide le bol alimentaire, d'empêcher que le gâteau ne ſe forme : en un mot, le préſervatif & la curation eſt l'eau, & l'eau rendue purgative.

Dès qu'on ſoupçonne l'animal de maladie, il faut le mettre à la diete, ne lui donner pendant pendant ou trois jours que de l'eau blanche faite ainſi : Délayez dans douze livres d'eau de fontaine ou de riviere une jointée de ſon de froment ou de méteil : vous en donnerez pluſieurs fois le jour une pinte à la bête malade. Le lait aigri eſt pernicieux aux animaux en ſanté comme en maladie ; quand il eſt doux, on peut en mêler avec cette eau blanche.

On choiſira le fourrage pour les vaches ſaines ; on ne les enverra pas paître dans les prairies baſſes & humides ; on les fera boire ſouvent & beaucoup, même avec la corne, ſi elles s'y refuſoient autrement : on les ſauvera de l'épidémie en veillant ſur la quantité & la qualité de leur nourriture.

Les vomitifs n'ont aucun effet ſur les animaux ruminans; leurs ventricules ne ſe prêtent nullement à leur effet. Les autres purgatifs n'auroient aucune action ſur le gâteau, ſoit à cauſe de ſa compacité, ſoit par rapport à la tenſion des tuniques du ſecond eſtomac; ils ſeroient inutiles & même nuiſibles, lorſque le gâteau eſt formé; ce qu'on reconnoît ſi l'animal refuſe toute eſpece d'alimens; l'irritation qu'ils produiroient hâteroit la mort.

Les lavemens ſont de toute néceſſité, mais il faut qu'ils ſoient ſimples. Avant d'en donner à l'animal malade ou en ſanté, on nettoyera avec la main frottée de beurre l'inteſtin *rectum*, puis on injectera quatre à cinq onces de cette décoction. On fera bouillir pendant quatre ou cinq minutes une jointée de mauve ou fromageon; on laiſſera refroidir & on paſſera au travers d'un linge ou un tamis; on bouchera l'anus avec une pelotte de vieux linge qu'on maintiendra pendant une demi-heure.

Tel eſt le traitement ſimple & méthodique qui a paru à M. Duſot le plus propre pour arrêter les progrès de la maladie, différente de celle de 1771, qui a régné au midi de la province de Soiſſons, & ſur laquelle M. Duſot avoit publié le premier mémoire dont nous avons donné l'extrait. M. Duſot finit ce dernier mémoire par une récapitulation, & en annonçant un préſervatif pour les *bêtes à cornes* qui ſont ſaines, & qu'il faut cependant garantir de l'épidémie: le voici dans les propres termes de l'Auteur.

Pendant tout le tems que la maladie exiſtera dans ces contrées ou aux environs, mettez toutes les bêtes ſaines à la diete pendant trois ou quatre jours de chaque ſemaine, c'eſt-à-dire, ne leur donnez ce jour-là que de l'eau blanche : ceux qui en auront la faculté y ajouteront une livre de miel & un demi-ſeptier de vinaigre : faites-les boire ſouvent & très-ſouvent; ſervez-vous de la corne, ſi cela eſt néceſſaire; ſi elles

ne fientent point ſelon leur coutume, donnez-leur des lavemens chaque jour; la moindre diminution dans cette évacuation exige abſolument ce ſecours; il préviendra la maladie; bouchonnez les ſoir & matin avec des bouchons de paille trempés dans l'eau mêlée d'un tiers de vinaigre; mais ne vous ſervez jamais deux fois du même bouchon; penſez-les comme les chevaux; tenez les étables & les crêches nettoyées de toute mal-propreté; changez chaque jour leur litiere; que l'air des écuries ſoit ſouvent renouvellé; parfumez-les avec des fleurs de ſoufre; dès que l'animal ceſſe de manger tout ſon fourrage, donnez-lui dès-lors le matin à jeûn une pinte d'*eau blanche*, que vous aurez fait tiédir & dans laquelle vous aurez fait fondre dix grains d'émétique; faites-lui prendre la même potion le lendemain, & tenez-le ces deux jours-là à la diete. Le troiſieme & le quatrieme jour vous lui donnerez un peu de thériaque dans deux verres d'eau; c'eſt le remede de M. Bourgeois, Curé de Morgni.

Le troiſieme mémoire que nous nous ſommes propoſé d'analyſer, eſt celui de M. Raulin, Médecin à Valenciennes; ce mémoire a paru en 1774. La maladie contagieuſe qui regne depuis quelques années ſur les beſtiaux des provinces voiſines du Hainaut s'eſt introduite, dit M. Raulin, dans celle-ci malgré les ſages précautions que l'on a priſes pour l'en garantir; elle s'eſt manifeſtée dans le mois d'Août 1773 à la Groiſſe, village voiſin de Landrecy, & dans la châtellenie de Bouchain. M. Raulin dit avoir fait beaucoup de recherches ſur cette maladie, mais il ſe contente de rapporter un ſeul exemple bien propre à faire connoître la cauſe du progrès de la maladie dans une contrée plutôt que dans une autre. Le village de Sommain a été fort mal-traité, tandis que les autres villages du même canton été l'ont beaucoup moins; en voici la vraie raiſon, ſelon ce Médecin. Les puits &

les fontaines de ce village ont manqué d'eau dès le commencement de l'été par la sécheresse du tems, qui a continué pendant toute cette saison & une partie de l'automne ; on étoit obligé pour abreuver les bestiaux de puiser les eaux bourbeuses & croupissantes ; on ne pouvoit pas même s'en procurer en assez grande quantité pour s'en désaltérer. Ce défaut de liquide a donné lieu nécessairement à la masse énorme d'alimens desséchés, dont les estomacs étoient surchargés ; le sang s'est trouvé dépourvu de la sérosité qui lui est nécessaire, l'ordre des sécrétions s'est dérangé, les humeurs ont acquis de l'acrimonie, les solides de la roideur. Doit-on être surpris, conclut M. Raulin, que dans un tel désordre de la masse des liquides & du systême des solides, la contagion y ait fait plus de ravage qu'ailleurs ?

Le paysan ne s'apperçoit ordinairement de la maladie de ses bestiaux, & ne demande de secours que lorsqu'ils refusent les alimens & les boissons ; cependant elle a déjà fait des progrès ; il est même souvent trop tard pour y remédier. Si l'on observe ces animaux avec plus d'exactitude, l'on verra que la maladie est annoncée de loin ; c'est d'abord une toux assez rare, mais qui devient insensiblement plus fréquente, l'appétit diminue, il cesse totalement : à ce période l'animal refuse les alimens ; il devient triste, morne, tient la tête baissée, ses yeux sont rouges & larmoyans, ses oreilles & ses cornes froides ; les vaches ne donnent que très-peu de lait, & bien-tôt elles n'en donnent plus.

La respiration devient de plus en plus laborieuse à mesure que la maladie augmente : la fievre s'établit, s'allume, fait des progrès violens, & l'on y distingue des redoublemens considérables, toujours précédés de frisson. Dans l'ardeur de l'accès, les oreilles & les cornes s'échauffent, l'animal se plaint souvent ; il pousse même quelquefois des gémissemens, que l'on peut entendre de loin ; il rend par la bouche

& par les naſeaux une eſpece de bave ou matiere écumeuſe, avec des marques de purulence & de putridité ; les yeux ſe flétriſſent, ſe dépriment & s'enfoncent dans leurs orbites ; les déjections ſtercorales ſont conſtamment fétides, pendant le cours de la maladie, & quelquefois très-ſanguinolentes ; l'haleine eſt pour lors infectée.

Par l'ouverture d'un grand nombre de cadavres, M. Raulin a obſervé que le cerveau ſe trouve preſque toujours dans un état inflammatoire ; les naſeaux, la bouche & la trachée-artere remplis d'une humeur purulente & infectée ; l'intérieur de la bouche, la langue & l'arriere-bouche ſouvent parſemées de taches gangreneuſes ; les poumons, pour l'ordinaire, engorgés, enflammés & toujours abſcédés ; le premier eſtomac prodigieuſement diſtendu, rempli d'une énorme quantité d'alimens, qui forment une maſſe ſeche & compacte ; le ſecond eſtomac, diviſé par cellules ou loges, contenant dans chacune de ces loges, une maſſe alimentaire, auſſi ſeche & auſſi dure que ſi elle eût été expoſée à un feu ardent. C'eſt vraiſemblablement la totalité de ces maſſes alimentaires deſſéchées, que l'on a déſignées ſous le nom de *gareau*. Voyez ci-deſſus l'expoſé du ſecond Mémoire de M. Duſot ; on pourroit dire en ce cas, dit M. Raulin, qu'il y a dans cet eſtomac autant de gateaux que de loges particulieres ; les cloiſons membraneuſes qui les ſéparent, le plus ſouvent couvertes de taches gangreneuſes & même quelquefois en partie ſphacelées ; le foie engorgé, & preſque toujours la véſicule du fiel au moins du double plus groſſe que ſon volume ordinaire, remplie d'une bile diſſoute, ſemblable à une leſſive claire.

En rapprochant les principaux ſymptômes de cette maladie & les phénomenes que préſente l'ouverture des cadavres, M. Raulin prétend que l'état pénible & douloureux de la reſpiration, la conſtante fétidité des

des déjections, enfin l'état inflammatoire de presque tous les visceres ne laisse aucun doute sur sa nature, & qu'on ne peut la considérer que comme une fievre putride inflammatoire ; c'est par conséquent la même maladie que celle dont parle M. Dufot, dans son second Mémoire; délayer, diviser l'énorme quantité d'alimens, dont les estomacs sont surchargés, s'opposer à la putridité, prévenir l'inflammation ou arrêter ses progrès, ce sont les principales indications qu'on doit adopter, & les seules par lesquelles on puisse obtenir le succès que l'on se propose.

On ne peut point faire de pronostic certain dans cette maladie. Tel animal que M. Raulin avoit vû n'avoir que les symptômes les plus légers, mouroit plutôt qu'un autre qui paroissoit être menacé d'une mort prochaine. Les bœufs, les génisses & les veaux guérissent plus facilement que les vaches qui sont pleines; cet état rend toujours la maladie très-grave & le plus souvent mortelle; si une vache, quoique guérie, avorte avant d'avoir pu recouvrer des forces suffisantes, elle périra des efforts ou des suites du vêlement; les bêtes les plus grasses résistent moins que les maigres.

Le terme le plus ordinaire de cette maladie est de huit à dix jours, au bout de ce tems elle est terminée par quelques crises; la plus avantageuse est celle des déjections stercorales. M. Raulin l'a vu cependant quelquefois se porter à la peau & se terminer par une éruption de boutons phlegmoneux, que l'on apperçoit du cinquieme au septieme jour, & qui se manifestoit particuliérement aux oreilles, au col, aux pis & à la partie interne des cuisses.

L'usage des décoctions laxatives acidules, des tisanes faites avec les plantes savonneuses, aigrelettes, de l'eau blanche rendue acidule par l'addition du vinaigre, des lavemens émolliens, sont les seuls moyens généraux qui aient paru propres à remplir les indications.

Voici le traitement que prefcrit M. Raulin dans ces cas : dès qu'on apperçoit, dit-il, qu'un animal touffe, quelque légere & peu fréquente que paroiffe cette toux, il fuffit que ce foit dans un lieu infecté ou voifin de la contagion, pour qu'elle mérite l'attention la plus férieufe, fans attendre que l'animal refufe les alimens, on le mettra à une diete convenable, c'eft-à-dire, qu'on lui ôtera toute efpece de nourriture feche, paille, foin, & on lui donnera, dans l'efpace de vingt-quatre heures, environ dix pots de potage alimenteux & de l'eau de fon, à laquelle on ajoutera à-peu-près deux onces de miel par pot, & que l'on rendra acidule par l'addition du vinaigre (Voyez ci-deffus le Mémoire de M. Dufot.). Si l'animal ne fiente pas à l'ordinaire, on lui donnera deux ou trois lavemens dans le même jour, faits avec une fimple décoction de fon, en obfervant de faire fondre une petite poignée de fel commun dans chaque lavement; on en répétera l'ufage les jours fuivans pour peu qu'il foit néceffaire. Si malgré ces précautions la maladie s'établit, & que l'on s'apperçoive des fymptômes qui la caractérifent, on fupprimera le potage alimenteux, toute efpece de nourriture doit être interdite dès ce moment jufqu'à ce qu'il ne refte plus de traces de la maladie; on mettra l'animal à l'ufage de la tifane ordinaire, & on lui adminiftrera trois ou quatre lavemens émolliens; l'animal ayant été ainfi préparé le premier jour, on lui donnera le lendemain de la décoction laxative. Les dofes de tous les remedes fe trouvent à la fin de chaque formule que nous allons rapporter ici.

On continuera l'ufage de la tifane ordinaire, des lavemens émolliens & de la décoction laxative, jufqu'à ce que les fymptômes foient diffipés, que l'animal commence à boire feul & paroiffe defirer de manger; on diminuera pour lors infenfiblement la dofe de la décoction laxative, on la fupprimera enfin de même que la tifane ordinaire, & l'on commencera à donner

pour toute nourriture & pour toute boiſſon, juſqu'à ce que la convaleſcence ſoit confirmée par un bien-être de pluſieurs jours, du potage alimenteux & de l'eau blanche acidulée ; on ne ſauroit être trop réſervé ſur la quantité du potage, dans le commencement de la convaleſcence ; on le continuera pendant quelque tems, même avec la nourriture ſeche, afin d'être dans le cas de donner moins de celle-ci.

On aura l'attention la plus exacte d'écarter la litiere, de façon que les animaux ne puiſſent pas l'atteindre pour en manger, dès le moment qu'on les met au régime, pendant tout le cours de la maladie & la convaleſcence ; ſans cette précaution, ces animaux, quoique très-malades, pourroient dans la remiſſion de la fievre dévorer leur litiere.

Il ſurvient quelquefois, pendant le cours de la maladie, un emphyſeme le long de l'épine du dos, qui s'étend juſques ſur les flancs ; il eſt aiſé de reconnoître cet accident, en paſſant la main le long de l'épine, la peau paroît détachée dans cet endroit, & fait une eſpece de crépitation ou bruit ſemblable à celui d'un parchemin qu'on frotte. Pour y remédier, on fera deux ou trois fois par jour des frictions ſur la partie affectée, avec de l'eau-de-vie camphrée, & l'on établira deux ſetons, en laiſſant une diſtance convenable de l'un à l'autre ; c'eſt le plus ſûr moyen d'en borner les progrès.

La bouche des animaux malades eſt preſque toujours échauffée ; il ne faut pas négliger de la laver pluſieurs fois par jour avec un mêlange de parties égales d'eau & de vinaigre, dans lequel on fera fondre une poignée de ſel commun par bouteille, tenant à-peu-près un demi-pot ou deux livres ; on ſéparera les animaux ſains de ceux qui ſont malades ; on bouchonnera ces derniers au moins deux fois par jour ; on les frottera même avec des étrilles ; on renouvellera l'air des étables avec des ventilateurs, ou

en tenant les portes & les fenêtres ouvertes ; on les nettoyera, on les parfumera avec de l'encens, des baies de genievre, du vinaigre jetté sur une pelle rougie au feu ; on enfouira le fumier dans des lieux écartés. Toutes ces attentions sont essentielles ; nous les avons spécialement recommandées dans différens articles de ce Dictionnaire.

Tisane ordinaire. Prenez des racines de patience ou parelles de pissenlit, écrasées ou coupées par tranches, de chaque une demi-livre ; faites bouillir dans environ six pots d'eau jusqu'à réduction d'un quart ; jettez-y ensuite des feuilles d'oseille sauvage ou de celles des jardins, de cresson de fontaine & de pas-d'âne, de chaque une poignée, du miel une demi-livre ; laissez bouillir pendant quelques minutes ; passez par un tamis ; faites-y fondre deux onces de nitre ; purifiez & ajoutez-y une livre de bon vinaigre. L'on donnera, pendant tout le cours de la maladie, un demi-pot de cette tisane, toutes les deux heures ; si l'animal ne veut pas boire, comme il arrive le plus souvent, on le lui fera avaler avec une corne ; on en usera de même pour toutes les boissons, on observera de les lui donner toujours tiedes & de ne jamais lui tourner la tête pour le faire boire.

Eau de son. Prenez deux jointées de son de froment ; faites-les bouillir pendant un demi-quart d'heure dans six pots d'eau ; délayez-y une demi-livre de miel ; passez & ajoutez-y suffisante quantité de vinaigre, pour rendre cette eau légérement acidule ; on en donnera pour toute boisson, dès qu'on mettra l'animal au régime, avant que la maladie ne soit déclarée, & pendant toute la convalescence ; cette eau de son pourroit aussi suppléer au défaut de la tisane ordinaire dans le cours de la maladie.

Lavemens émolliens. Prenez une poignée de mauve & autant de mercuriale, deux onces de graine de lin, dans un nouet fort lâche ; faites bouillir dans trois

pintes d'eau, pendant un quart-d'heure; paſſez & faites-y fondre une demi-poignée de ſel commun. L'on donnera trois ou quatre de ces lavemens par jour, pendant la durée de la maladie, & ils ſeront toujours tiedes; leur uſage eſt indiſpenſable; il ſeroit cependant dangereux de trop les multiplier.

Décoction laxative. Prenez des tamarins deux onces; faites bouillir dans cinq livres d'eau, que vous laiſſerez réduire à quatre; ajoutez-y, ſur la fin, du ſené une once, du ſel d'epſom trois onces; délayez-y quatre onces de miel; ôtez le pot du feu; couvrez-le exactement & laiſſez infuſer pendant une heure ſur des cendres chaudes; paſſez enſuite pour l'uſage. Cette doſe eſt celle d'une vache ordinaire pour un jour; on en donnera un demi-pot le matin & le reſte le ſoir; pour un veau ou pour une géniſſe, on diviſera le pot en trois ou quatre doſes égales, ſelon l'âge & la force de l'animal. On continuera l'uſage de ce laxatif, ſans interruption, juſqu'à ce que les évacuations ſoient bien établies, & ſi elles deviennent trop abondantes, on en diminuera ou on en éloignera les doſes. Si à la fin de la maladie, lorſque la fievre ſera totalement diſſipée, il ſurvient un cours de ventre dyſſentérique ou lientérique, on pourra donner la potion reſtaurante qui ſuit.

Potion reſtaurante. Prenez quatre jaunes d'œufs & deux onces d'extrait de genievre; délayez l'un & l'autre dans une bouteille de lait, ou égale quantité d'eau de ris, & faites avaler ce mêlange tiede.

On pourra répéter cette potion une ou deux fois, ſelon l'exigence du cas; mais on ne peut y avoir recours avant que la fievre ſoit entiérement diſſipée.

Potage alimenteux. Prenez deux jointées de navets coupés par tranches, autant de carottes & de pommes aigres, ſi l'on peut s'en procurer, une poignée de poireaux; faites bouillir le tout dans ſept à huits pots d'eau, juſqu'à ce que les légumes ſoient

bien cuites ; on y ajoutera, sur la fin, deux jointées de son ; passez ensuite par un gros tamis.

Ce potage convient dans tous les cas où l'on voudra mettre un animal à la diete, il lui tiendra lieu de toute autre nourriture ; mais comme on ne doit en permettre d'aucune espece pendant la maladie, il faut en interdire l'usage tant qu'elle aura lieu.

M. Raulin passe ensuite à la méthode préservative. Les intempéries de l'air, les variations de l'atmosphere, l'inconstance des saisons, les fourrages mal conditionnés & de mauvaise qualité, les eaux altérées & croupissantes, sont, dit-il, les causes générales les plus ordinaires des maladies épisootiques, & sur-tout de celles qui regnent depuis quelques années dans les Pays-Bas François, Autrichiens & même dans une partie de la Hollande ; les maladies font alternativement plus de progrès dans les lieux où quelqu'une de ces causes générales se manifeste plus sensiblement. M. Raulin a observé, ainsi que nous l'avons déjà dit dans cet extrait, que la pénurie de l'eau & les vices qu'elle a contractés en croupissant, étoient une des principales causes des progrès de la maladie & de la mortalité des bestiaux de la Châtellenie de Bouchain & des lieux circonvoisins. Rien n'est plus propre à altérer la constitution de l'air que les émanations des plantes pourries & celles des poissons & des insectes qui périssent dans des eaux croupissantes & bourbeuses ; rarement les animaux résistent à de pareilles atteintes.

On n'est pas parvenu, continue M. Raulin, au point d'avoir acquis des connoissances assez étendues pour développer toutes les causes physiques qui dérangent l'ordre des élémens, qui troublent l'état naturel de l'atmosphere & qui communiquent à l'air des vices généraux qui souvent deviennent pernicieux. Un météore invisible à nos yeux, une crevasse dans la terre, des vents qui portent de loin des exhalaisons

ſeptiques, ſont des cauſes ſuffiſantes pour produire des épidémies dans nos Provinces.

De tels vices dans l'air, à quelque degré qu'on les ſuppoſe, ſont propres à cauſer des maladies par eux-mêmes, en ſe mêlant avec l'atmoſphere particuliere à chaque animal, en s'inſinuant dans ſes pores, en s'introduiſant dans la maſſe de ſes liquides, où elles produiſent un déſordre dangereux, qui devient ſouvent général.

Quelquefois les vices que l'air a contractés par des cauſes particulieres ne font qu'influer ſur la végétation des plantes & n'affectent pas d'abord les animaux. Comme cet élément favoriſe leur développement & leur croiſſance, & ſert à leur nourriture par l'union intime de ſes molécules avec leurs ſubſtances, il leur donne, lorſqu'il eſt vicié, des qualités propres à nuire aux animaux qui s'en nourriſſent.

Ce ne ſont pas les ſeules cauſes des mauvaiſes qualités que les fourrages contractent dans leur végétation. Il n'exiſtoit pas de plantes ſur la terre avant qu'elle fût humectée par la roſée & les pluies; ſi les conditions néceſſaires aux végétaux ne ſont pas proportionnées aux beſoins de leur végétation, ils en acquiérent ſouvent un caractere nuiſible. Les ſucs de telles plantes ſont pour les animaux une nourriture mal conditionnée, & bien loin d'être propres à réparer les ſubſtances animales, leur donnent un mauvais caractere & deviennent autant de cauſes de maladies.

Les beſtiaux qui ſe nourriſſent ordinairement de plantes ſeches ont beſoin de la boiſſon pour les digérer; ſi ce liquide aqueux a contracté des vices tels que ceux des eaux croupiſſantes pleines d'exhalaiſons méphitiques de plantes & d'inſectes corrompus, ils ne peuvent que donner une mauvaiſe qualité aux ſucs gaſtriques, troubler l'ordre des digeſtions, produire un chyle mal conditionné, déranger inſenſiblement

& pervertir la maſſe des liquides, & enfin produire des maladies.

Si les animaux manquent du ſecours d'une boiſſon aſſez abondante pour favoriſer leurs digeſtions, des alimens naturellement deſſéchés conſervent leur ſéchereſſe & la chaleur fébrile, & celle des entrailles les durcit de plus en plus ; combien ne doivent-ils pas devenir ſecs & arides, lorſqu'il ſurvient une fievre inflammatoire qui deſſéche les entrailles & produit un déſordre général dans tout le ſyſtême des ſolides ?

De tels accidens prennent ſouvent leurs principes dans le dérangement des ſaiſons & dans les variations de l'atmoſphere. L'air doit former un concours réciproque dans l'ordre phyſique avec les ſubſtances animales & avec les végétales; cet ordre fléchit & ſe dérange, lorſque l'atmoſphere eſt agité par des variations fréquentes ou continuelles ; l'élaſticité des liquides & des ſolides des animaux en eſt ſurpriſe, les oſcillations de leurs fibres en ſont dérangées ; il ſe forme des embarras, des engorgemens dans les capillaires membraneux des viſceres & des entrailles, qui deviennent autant de cauſes de maladies, ſi l'on n'a pas l'attention ou le bonheur de les prévenir par des ſecours néceſſaires placés à propos.

Il n'eſt rien d'auſſi redoutable, ajoute M. Raulin, que les vices que contractent les élémens ; ils n'entrent point dans la ſphere de l'art de guérir, on peut employer des moyens pour prévenir leurs effets ou pour les modérer ; mais ces moyens ſont ſouvent inſuffiſans ; il eſt bien plus difficile de rétablir la qualité des fourrages, lorſqu'elle a été pervertie dans la végétation; quelques moyens que l'on prenne pour leur donner une meilleure qualité, ils ne rentrent jamais dans l'ordre de leur nature; les eaux corrompues reſtent toujours les mêmes juſqu'à ce que leurs mauvaiſes qualités aient été changées par l'abondance de nou-

velles eaux, ou qu'elles aient été entraînées par des courans propres à les purifier ; c'eſt d'après ces conſidérations qu'on peut établir des moyens préſervatifs des maladies épiſootiques.

Les moyens de purifier un air altéré par des vices méphitiques, conſiſtent principalement à allumer de grands feux dans les pays où la contagion n'a pas encore pénétré ; on peut avoir recours aux mêmes moyens, pour préſerver les étables & les lieux où la cauſe de la maladie ne s'eſt pas encore manifeſtée ; il eſt eſſentiel de renouveller l'air des étables, au moins deux fois le jour, par le moyen d'un ventilateur ; on tiendra exactement fermées les portes & les fenêtres qui ſont expoſées au vent du ſud, ou à quelqu'autre vent, que l'on ſoupçonneroit porter la contagion des pays infectés ; les exhalaiſons des aromates, tels que l'encens, la myrrhe, la cannelle, les vapeurs des plantes de la même qualité, telles que la lavande, la ſauge, le thim, le romarin, le ſerpolet, l'origan, le pouliot, l'aurone, les feuilles de laurier, les bayes de genievre, que l'on fait bouillir dans des chaudieres placées de diſtance en diſtance, ou que l'on fait brûler ; la vapeur du vinaigre jetté ſur des charbons ardens ou ſur des plaques de fer rougies au feu, la détonnation du nitre, l'exploſion de la poudre à canon, ſont des préſervatifs toujours utiles, toujours néceſſaires dans ces circonſtances alarmantes. On donnera en même tems l'attention la plus exacte aux animaux que l'on cherche à préſerver de maladie, en remédiant aux vices de l'air. Les premiers ſoins qu'ils exigent, ſont de diminuer leur nourriture, de la rendre auſſi aqueuſe & auſſi humectante qu'il eſt poſſible, pour prévenir les diſpoſitions inflammatoires, par où commencent de telles maladies. Une eau de ſon légérement nitrée, des décoctions de plantes émollientes, dans leſquelles on en fait infuſer d'aciteuſes, doivent entrer dans l'ordre

général & de la boiſſon qu'on doit toujours donner avec abondance.

Si c'eſt l'été, on préférera les fourrages verds & fauchés dans le jour; mais ſi l'épidémie regne pendant l'hiver, on choiſira les eſpeces de fourrages qui auront été les mieux conditionnés dans leur récolte; on les hachera & on leur fera éprouver une légere décoction, dans laquelle on mêlera enſuite du ſon de froment en très-petite quantité : on obſervera, dans tous les tems de l'épidémie, de ne faire boire que dans des eaux courantes les beſtiaux qu'on ne nourrira pas ſuivant le régime précédent.

Lorſqu'on n'eſt pas à portée des rivieres ou des ruiſſeaux abondans, on ne peut pas ſe diſpenſer ſans danger de faire bouillir l'eau de la boiſſon pour faire périr les inſectes dont les eaux croupiſſantes ſont toujours chargées, & pour diſſiper les émanations des inſectes corrompus & des plantes pourries, qui dans tous les tems ne peuvent être que nuiſibles aux beſtiaux même les plus ſains.

On ſéparera les animaux ſains des malades, & on les éloignera de façon que l'atmoſphere des uns ne puiſſe point communiquer avec celle des autres; on les bouchonnera ſouvent; on tiendra leurs étables nettes, ainſi que nous l'avons déjà répété pluſieurs fois : on les balayera différentes fois par jour; on y fera brûler des plantes ou des ſubſtances aromatiques : on les fera promener le matin & l'après-midi; on fera même très-bien de les employer à leurs travaux ordinaires, principalement à la charrue, pourvu qu'on ne les fatigue point : d'ailleurs, les émanations de la terre qu'ils ouvriroient leur deviendroient un préſervatif de la contagion de l'air.

Si pendant l'épidémie il faiſoit chaud, on feroit très-bien de les faire baigner le matin au point du jour dans de l'eau courante, & de les bouchonner enſuite

exactement. On doit espérer, dit M. Raulin, & c'est par où il finit, qu'avec toutes les attentions ménagées selon les lieux & les circonstances, on garantira les bestiaux de la contagion, ou du moins qu'on en diminuera les effets, & que par ce moyen on rendra leurs maladies moins fréquentes, moins dangereuses, & leur guérison plus aisée & moins difficile.

Le quatrieme mémoire qui nous reste à rapporter dans cet ouvrage est celui de M. Vicq d'Azir, qui a été nommé pour aller examiner la nature de la maladie qui regne dans nos provinces méridionales : il consiste uniquement dans les moyens qu'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion, & pour en arrêter les progrès; ce n'est qu'une répétition de ce que nous avons déjà dit plusieurs fois dans ce Dictionnaire; mais comme nous nous sommes imposé la loi de faire mention dans ce recueil de tous les ouvrages qui ont paru sur l'Art Vétérinaire, nous avons pensé ne pouvoir nous dispenser d'en faire mention ici.

Dans une épidémie, dit M. Vicq d'Azir, on a deux choses à faire, préserver & guérir : on peut réduire à trois cas ceux dans lesquels les moyens préservatifs doivent être administrés. Dans le premier, on craint pour les bestiaux d'un pays encore sain, mais qui est très-voisin d'un autre canton infecté : dans le second, les premiers signes de la contagion se déclarent parmi des bestiaux dont aucun jusqu'alors n'avoit été malade; & dans le troisieme enfin, la contagion regne depuis quelque tems, & a déjà fait des progrès.

Dans le premier cas, il y a quatre indications : 1°. il faut empêcher toute communication avec les bestiaux sains, & tout ce qui les approche : 2°. purifier l'air qui peut être imprégné de molécules virulentes apportées des lieux infectés : 3°. prévenir l'endurcissement des alimens dans un des estomacs : 4°. prévenir la putridité qui existe toujours dans ces maladies.

Les obſervations ſuivantes répondent, ſelon M. Vicq, à ces quatre indications : 1°. on ne laiſſera boire les beſtiaux dans l'abreuvoir ordinaire que quand on ſera sûr de l'avoir en propre, & qu'il ne ſervira point aux uſages d'une communauté. 2°. Tous les matins on fera boire à chaque animal une certaine quantité d'eau blanche nitrée. 3°. De deux jours l'un alternativement, on donnera un lavement composé de ſuffiſante quantité d'eau blanche, d'une once de criſtal minéral & de deux onces de miel commun, & on fera prendre une potion composée d'une once d'huile d'olive ou de lin, d'une once de miel commun, & d'un verre de vinaigre dans une chopine d'eau. 4°. On ne conduira les beſtiaux aux champs qu'après le lever du ſoleil, & on les ramenera de bonne heure à l'étable le ſoir, ſur-tout ſi leurs pâturages ſont ſitués dans des lieux bas & humides. 5°. On diminuera d'un tiers à-peu-près la quantité de leurs alimens. 6°. On ne leur donnera point de fourrage ſec, ſans l'avoir auparavant mêlé avec des herbes fraîches, telles que les différentes eſpeces de gramens, l'oſeille, la poirée, la laitue, le laitron, la mauve, la ſcorſonere. 7°. On pourra auſſi leur offrir de l'eau, dans laquelle on aura jetté des herbes hachées, ou du foin ſec également haché. 8°. On frottera pluſieurs fois par jour avec des bouchons de paille imbus de vinaigre, dans lequel on aura fait infuſer de l'ail ou des plantes aromatiques; on frottera ſur-tout les beſtiaux à leur retour des champs. 9°. On lavera les naſeaux, la langue & le palais avec le vinaigre dans lequel on aura fait infuſer quelques gouſſes d'ail. 10°. On leur aſſujettira dans la bouche des morceaux de bois ſur leſquels ſeront attachés des nouets faits avec l'aſſa-fœtida & la gomme ammoniaque; on les fera ſaliver matin & ſoir à l'arrivée des champs. 11°. Il faut que les bœufs ſains travaillent, mais on doit avoir ſoin de ne les point fatiguer. 12°. On ne commencera point leur travail trop matin,

& on finira de bonne heure le ſoir. 13°. On enchaînera les chiens ; on tuera ceux qui ſont vagabonds ; on tuera également les chats ; on renfermera les poules, & on ſéqueſtrera les chevaux. 14°. Chaque métayer aura une ou pluſieurs perſonnes de confiance, qui prendront ſoin de ſes beſtiaux ; ces perſonnes n'auront jamais approché, & n'approcheront jamais des bêtes malades : il ſera défendu, ſous des peines réglées par le magiſtrat, à toute autre perſonne de toucher aux beſtiaux, ſoit dans les routes, ſoit aux champs, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. Les hommes de confiance qui conduiront les beſtiaux auront droit de former plainte contre les contrevenans : en conſéquence, on éloignera tous les coureurs de métairie, & autres gens ſans aveu qui ſe mêlent de donner des recettes pour les maladies des beſtiaux. 15°. Les bouchers & les corroyeurs des lieux circonvoiſins ſeront tenus de déclarer à un bureau, dans quel lieu, & de quelle perſonne ils ont acheté. 16°. Le métayer renfermera dans l'étable ſes beſtiaux ſous la clef : lui ſeul & les perſonnes de confiance en auront une, & perſonne n'y entrera qu'eux. 17°. Ceux qui ſeront chargés du ſoin de panſer, conduire & préſerver les beſtiaux de tout attouchement dangereux, les rameneront, autant qu'il leur ſera poſſible, par des chemins non frayés ; & ils ne paſſeront par les grands chemins, que quand ils ne pourront abſolument s'en diſpenſer ; on a remarqué que la contagion ſuit très-ſouvent leur trajet. 18°. Si les beſtiaux ſont nourris dans l'étable, on les fera ſortir une fois par jour dans une cour bien fermée, dans laquelle les perſonnes ſuſdites auront ſeules entrée. 19°. Si un boucher, ou toute autre perſonne ſuſpecte, a touché un des bœufs, vaches ou veaux, il ne faut point qu'il rentre avec le reſte du troupeau ; il en ſera de même de ceux que l'on aura conduits à une foire ou marché ; ils ne doivent plus communi-

quer avec ceux qui ſont reſtés à la maiſon. 20°. Les étables ſeront grandes & bien aérées ; on aura ſoin de les tenir propres, & on n'y renfermera qu'un petit nombre de beſtiaux. A cet égard, on ne peut donner aucune regle préciſe ; mais on peut aſſurer que moins il y aura d'animaux dans une étable, moins le danger de la contagion ſera grand. 21°. On brûlera du ſoufre dans l'étable pendant l'abſence des beſtiaux, & pendant qu'ils y ſeront, on y fera évaporer ſur un réchaud un mêlange de vinaigre & d'eau-de-vie ; on pourra approcher cette liqueur en évaporation des naſeaux des bœufs renfermés dans l'étable. 22°. On allumera des feux devant les étables ; dans les étables, on brûlera des bois de romarin, de genievre, genêt, &c. 23°. On logera, s'il eſt poſſible, les fourrages ailleurs que deſſus ou à côté des étables ; ou ſi l'on ne peut faire autrement, on fermera les portes de communication, & les fourrages ne ſerviront plus alors aux beſtiaux de la même eſpece que ceux qui ont été attaqués de la contagion. 24°. On pratiquera à tous les beſtiaux un ſeton au fanon, il ſera bon de le faire avec la racine d'ellébore. 25°. Si le danger eſt urgent, on paſſera deux ſetons ; on pourra même appliquer un veſſicatoire ; mais tous les Auteurs conviennent que ces moyens ſont tout-à-fait inutiles, quand on n'a pas ſoin de rendre la ſuppuration abondante. 26°. L'exécution de l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, la ſage Ordonnance de M. l'Intendant & les cordons établis par M. le Comte de Fumel, ſuffiſent pour la police intérieure & communicative. 27°. Tout ce qu'il convient d'éviter ſe réduit à deux chefs, ce qui eſt dangereux & ce qui eſt inutile ; dans la premiere claſſe, il faut ranger les ſaignées de précaution, les remedes échauffans, les doſes forcées de thériaque & d'eau-de-vie, les abſorbans & les fort purgatifs ; dans le ſecond cas, on doit ranger les amulettes & les eaux dans leſquelles on fait infuſer des ſub-

ſtances qui ne leur donnent aucune priſe, comme les infuſions d'antimoine, de mercure & de ſoufre. M. Vicq d'Azir indique enſuite les moyens préſervatifs dans un pays où les premiers ſignes de la contagion commencent à ſe manifeſter; les indications de ce ſecond cas ſont d'étouffer la contagion dès ſa naiſſance, & de ne lui permettre aucun progrès; préſerver en outre les animaux ſains, tant ceux qui vivoient avec les beſtiaux ſur leſquels les premiers ſignes de la contagion ſe ſont manifeſtés, que ceux qui en étoient ſéparés; les obſervations ſuivantes répondent à ces indications, & font ſuite aux précédentes.

28°. Auſſi-tôt qu'on s'appercevra, par les premiers ſignes de la maladie, que l'animal eſt infecté, il faut même au plus léger doute le faire ſortir ſur le champ, l'aſſommer, & s'il eſt néceſſaire, le brûler. Si on manque de bois, on l'enterrera à dix pieds de profondeur; on ne répandra point de chaux ſur le cadavre; on aura ſoin de faire la foſſe dans un lieu très-éloigné de celui dans lequel on conſerve le fourrage; on battra avec force la terre qui le recouvrira, & l'on détruira toutes les traces du maſſacre que l'on vient de faire. 29°. On changera ſur le champ l'étable des beſtiaux qui vivoient avec l'animal infecté; on les renfermera dans un autre étable, où ils ſeront tenus ſéparés de tous ceux du canton. 30°. On leur paſſera deux ſetons, on leur appliquera un large veſſicatoire, & ſi l'on a déjà pratiqué des égoûts artificiels, on excitera une abondante ſuppuration par le moyen des emplâtres épiſpaſtiques. 31°. On ne menera point ces beſtiaux à l'abreuvoir, dans un canton où il y en a eu quelques-uns d'infectés, mais on les fera boire ſéparément dans un vaſe, & on jettera ſoigneuſement les reſtes de chacun; leur boiſſon ſera de l'eau puiſée ailleurs que dans l'abreuvoir ordinaire, que l'on aura fortement agitée & dans laquelle on aura répandu ſuffiſante quantité de vinaigre ou d'acide vitriolique juſqu'à agréable

acidité ; le petit lait leur convient aussi beaucoup.

32°. On les traitera d'ailleurs comme il est exposé nos 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 ; les soins intérieurs seront les mêmes, voyez nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 ; on parfumera les étables comme il est dit nos 20, 21 & 22. 33°. Dans un canton où quelques bœufs ont été infectés, les gens aisés nourriront leurs bestiaux dans l'étable, & ils redoubleront d'attention sur tous les moyens énoncés ci-dessus. 34°. On traitera l'étable dans laquelle étoit le bœuf malade, comme il sera dit plus bas, n° 38.

Le troisieme cas pour lequel M. Vicq d'Azir indique des moyens préservatifs, c'est celui d'un pays où la contagion a déjà fait des progrès ; les indications à remplir dans ce cas, c'est 1°. de préserver les animaux sains qui habitent le pays infecté ; 2°. de préserver les animaux sains qui vivent dans les cantons circonvoisins. Cette seconde indication est la même que celle du premier cas ; voyez depuis le n° 1 jusqu'au n° 25 ; les observations suivantes répondent à la premiere.

35°. On empêchera, par des cordons de troupes intérieurs & très-serrés, toute communication entre les lieux sains & les lieux dans lesquels la maladie regne. On circonscrira ainsi la contagion, & on empêchera avec le plus de soin possible, ses progrès dans le lieu infecté, en employant les moyens énoncés nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 & 19.

36°. On tiendra les bêtes saines renfermées autant que faire se pourra ; on leur administrera sur-tout des alimens liquides ; on leur fera plusieurs setons, on pourra même employer les ventouses & les scarifications en différentes parties du corps. 37°. On enfouira les bêtes mortes comme il est dit n° 28 ; il seroit à propos de choisir pour cela des lieux isolés & de recouvrir leur sépulture avec quelques pavés, avec des pierres amoncelées les unes sur les autres, ou au moins avec des épines ; les gens aisés pourroient même

y faire bâtir une eſpece de mur. 38°. On regrattera les murs & les pavés des étables; on y allumera du feu, on les blanchira par-tout; on brûlera ou on enfouira le fumier & les uſtenſiles qui y ont été renfermés; on verloppera les auges & on les lavera ſoigneuſement avec le vinaigre, dans lequel on aura fait infuſer de l'ail; enfin on n'y fera rentrer les beſtiaux que le plus tard qu'il ſera poſſible.

Par la lecture de ce Mémoire, il paroît que M. Vicq d'Azir a plus cherché les moyens de garantir les animaux ſains de la contagion ce qui ſe trouve dans tous les livres), que ceux de les guérir, lorſqu'ils en ſont atteints, puiſqu'il dit qu'il faut les aſſommer; en conſéquence de ſon rapport eſt intervenu un Arrêt du Conſeil, qui ordonne d'aſſommer tous les animaux malades de la contagion. Il eſt inutile de s'appliquer à la médecine humaine & vétérinaire, ſi on n'en fait pas uſage dans les circonſtances; dans les cas de contagion des beſtiaux, il ſeroit à propos d'établir des hôpitaux vétérinaires & d'y examiner, dès le commencement de la maladie, ſi c'eſt le traitement échauffant ou rafraîchiſſant qui doit convenir, ou ſi la nature n'opere pas autant que l'un ou l'autre.

La Faculté de Médecine de Montpellier, conſultée ſur la maladie des beſtiaux qui regnent dans les Provinces méridionales, en donne ainſi la deſcription. Cette maladie commence par un état d'abattement mêlé d'agitation, & par une ſenſibilité extrême ſur les vertebres du dos & des lombes, ainſi que ſur les côtés de la poitrine; l'animal porte la tête baſſe, a les yeux enfoncés & larmoyans ou enflammés; la fievre ſe déclare avec froid & tremblement, elle continue avec des redoublemens; l'animal rend le plus ſouvent, des mucoſités & des glaires, par la bouche & par les naſeaux; l'intérieur de la bouche exhale une odeur très-fétide, eſt enflammé ou recouvert, ainſi que la langue, d'un limon blanchâtre; la reſpiration devient

courte, laborieuſe & ſonore; aux derniers jours de cette maladie funeſte, l'animal ſouffre une diarrhée de matieres très-fétides & quelquefois ſanguinolentes; il ſe forme ſur la peau des tumeurs emphyſemateuſes applaties; les urines ſe ſuppriment, la mâchoire inférieure eſt agitée de mouvemens convulſifs; la mort arrive vers le ſeptieme ou neuvieme jour, à compter de celui où la fievre a commencé; elle ſurvient dès le quatrieme jour dans les vaches pleines, & lorſque le cours de ventre ſe déclare en même tems que la fievre.

L'ouverture des cadavres des bêtes qui ont péri de cette maladie, a manifeſté les déſordres ſuivans: les vaiſſeaux de la pie mere étoient tendus & gorgés; on a trouvé ſous le corcelet, entre la dure & la pie mere, des épanchemens de ſang & de ſéroſité, qu'on voyoit auſſi, en penchant la tête, découler le long de la moëlle épiniere; les poulmons étoient gangrenés, affaiſſés, rapetiſſés & d'un rouge très-vif, à leur partie poſtérieure; ils avoient à leur ſurface des véſicules remplies d'air & d'eau, qui, étant ouvertes, ont répandu une odeur des plus infectes; leurs lobes diviſés profondément, ont préſenté des mucoſités purulentes éparſes en divers endroits; l'œſophage, l'épiploon, les quatre eſtomacs & tout le canal inteſtinal étoient attaqués d'inflammation. La pâte alimentaire qui avoit reſté dans le feuillet, étoit extrêmement durcie, & les cloiſons membraneuſes de cet eſtomac étoient ſphacelées, ſe déchiroient facilement en lambeaux; la véſicule du fiel a paru diſtendue par une grande quantité de bile ſéreuſe & peu jaune. On a fait poignarder un bœuf qui n'étoit encore qu'au troiſieme jour de la maladie, & qui n'avoit point de cours de ventre; on a trouvé la pie mere recouverte par un corps gélatineux, tranſparent, de l'épaiſſeur de trois lignes; on ſoupçonne qu'il ſe ſeroit réſout par le progrès de la maladie; les vaiſſeaux de la pie mere étoient engorgés,

les poulmons atteints de phlogose & le canal intestinal enflammé.

On ne peut rapporter la cause primitive de l'épisootie à aucune intempérie extraordinaire des saisons, ni à aucune corruption des pâturages, ce qui a fait présumer qu'elle a été introduite dans le Royaume par des cuirs infectés, ou par des bœufs venus de pays étrangers, où elle regne depuis long-tems ; mais, ajoute-t-on sagement dans l'exposé de la consultation des Médecins de Montpellier, elle a pu naitre encore d'un concours de circonstances, qui ont développé une maladie plus ordinaire des bêtes à cornes ; sa production peut y avoir été dépendante d'affections inconnues de l'air, ou d'émanations pernicieuses de la terre. On lit encore dans cet exposé, qu'il seroit beaucoup plus important de déterminer si l'air ou le vent peuvent charrier l'infection de cette maladie, ou si elle ne peut être transmise que par le contact d'un animal ou d'un autre corps infecté ; de cette question on passe aux moyens de couper toute communication, & d'empêcher que la contagion ne se communique par cette voie. Nous ne nous y arrêterons pas ici ; voyez les Mémoires de MM. Dufot, Raulin & Vicq d'Azir, de même que différens articles de ce Dictionnaire, où cela a été répété une infinité de fois.

La propreté des étables, la vapeur des plantes aromatiques & du soufre, le régime humectant & rafraîchissant des bestiaux, l'entretien de la liberté de leur ventre, le soin de les faire sortir dans le jour, & de les garantir du serein & de la rosée, sont les principales précautions indiquées par les Médecins de Montpellier, qui conseillent encore le seton fait au fanon avec des filets de racines d'ellébore noir, ou avec l'écorce de la tige de garou, ou sain-bois, dit *trentanelle* en Languedoc ; la térébration ou le trépanement des cornes, a réussi, comme préservatif, dans cette épidémie ; deux observations l'ont appris, & c'est un essai facile qu'il

importe de répéter; mais un essai plus sûr, c'est l'inoculation de la maladie ; on assure, ajoutent les savans Auteurs de cette consultation, que ce moyen a bien réussi dans d'autres épidémies semblables, comme nous le dirons ci-après. Voici la méthode qu'ils proposent de suivre, pour pratiquer cette opération.

Si on veut essayer le succès de cette pratique, on fera saigner, purger l'animal qui doit être inoculé, & on le tiendra pendant plusieurs jours à l'usage de son délayé & à l'abstinence du foin & de toute nourriture seche ; on fera ensuite à une jambe de devant & à une cuisse des incisions légeres, dans lesquelles on introduira des mêches de coton, imbibées de l'humeur qui aura découlé des naseaux d'une bête malade ; on tiendra ces mêches assujetties, au moyen d'un emplâtre de poix, pendant deux fois vingt-quatre heures; au bout duquel tems, on retirera ces mêches & on laissera les plaies sans pansement. Pendant le cours de la maladie inoculée, on fera paître la bête aux champs, & on aura soin d'entretenir la liberté du ventre par l'usage des sels purgatifs. On devroit faire les premiers essais de cette inoculation dans un endroit sain, pour n'être point trompé dans le jugement du succès de cette épreuve, par les effets de la contagion naturelle qui pourroit survenir. Il faudroit aussi prendre toutes les précautions convenables pour ne pas communiquer la contagion à d'autres animaux; lorsque les animaux sur lesquels on auroit fait les premiers essais, seroient parfaitement guéris de la maladie inoculée, on les conduiroit dans le pays le plus infecté par l'épidémie, où on les exposeroit continuellement à une communication intime avec les bêtes malades. On pourroit même leur faire subir une seconde inoculation, pour s'assurer de l'efficacité de cette méthode. Voyons actuellement le traitement que conseillent les Médecins de Montpellier; quoiqu'il paroisse par l'ouverture des cadavres que les visceres des différentes

cavités ont été atteints d'inflammation & de gangrene, les savans Médecins de Montpellier remarquent très-judicieusement que ces inflammations sont plutôt l'effet que la cause de la maladie épisootique, pour laquelle ils ont été consultés, & nonobstant l'observation faite sur un bœuf malade, égorgé le troisieme jour de la maladie, & dans l'intestin duquel l'inflammation étoit formée, ils ne regardent cependant pas cette preuve comme décisive. On sait, ajoutent-ils, que les maladies épidémiques ou pestilentielles, lorsqu'elles sont d'un caractere malin & putride, produisent des inflammations internes, généralement & souvent avec une marche très-rapide. Sur ce principe, les sages Consultans conseillent d'avoir égard à l'inflammation, sans négliger la malignité & la putridité qui accompagnent les signes inflammatoires de cette épisootie. Pour combattre l'état inflammatoire qui affecte les visceres dès le commencement de la maladie, ils regardent comme extrêmement avantageux de faire la revulsion la plus puissante, en excitant, par des incisions ou par des caustiques, des inflammations vives dans une très-grande étendue de la surface du corps; c'est pourquoi aussi-tôt après avoir saigné l'animal, on fera appliquer sur son corps vingt à trente boutons de feu, qu'on distribuera sur deux lignes paralleles de côté & d'autre de l'épine, dont elles seront éloignées d'environ quatre travers de doigt; on appliquera aussi des boutons de feu à la partie postérieure & à la partie antérieure des oreilles, & on terminera l'opération au voisinage des naseaux, où l'on a vu une éruption galeuse, spontanée, procurer la guérison de cette maladie dans un veau; on pourroit aussi appliquer utilement sur le dos, à l'opposé du cœur, quelques boutons de feu, assez près l'un de l'autre, pour que leurs escarres fussent embrasées par l'ouverture d'une ventouse, qui pourroit être renouvellée trois ou quatre fois consé-

cutives. On a lieu d'espérer les mêmes effets salutaires de la pratique suivante.

On fera de chaque côté de l'épine, depuis l'épaule jusqu'à la queue, cinq ou six taillades dans le cuir, qu'on détachera du tissu adiqueux, & on y introduira des brins de racines d'ellébore noir, ou de l'ail mêlé avec du sel & du vinaigre, afin d'attirer des fluxions d'humeurs abondantes sur ces plaies (M. Malsac, habile Médecin de Castres, a vu guérir par ce remede plus de quatre cens bœufs attaqués d'une maladie épidémique qui avoit beaucoup de rapports avec celle-ci). On entretiendra ouvertes pendant long-tems ces plaies qu'on aura formées par le cautere actuel, ou par des incisions, & on les pansera avec des suppuratifs qui soient animés convenablement.

On doit peu compter dans cette maladie sur le secours des vésicatoires; l'observation a prouvé qu'ils avoient peu d'effets dans les maladies pestilentielles des bêtes à cornes, ce qu'on croit venir de ce qu'ils attiroient trop peu les humeurs à l'extérieur du corps, & ce qui indique que l'irritation qu'ils causent, n'est ni profonde, ni durable. Les Médecins de Montpellier conseillent la saignée au commencement de la maladie, & veulent qu'on la répéte sur les bêtes jeunes & vigoureuses, suivant le degré de force de la fievre; ils conseillent encore d'ouvrir la veine aux flancs ou au cou, si la poitrine ou la tête sont affectées; mais ce qu'il importe le plus d'observer à l'égard de la saignée, c'est, disent-ils, qu'elle ne doit être pratiquée que dans les deux ou les trois premiers jours de la maladie, & peut-être seulement dans le premier jour.

Les Médecins de Montpellier conseillent ensuite l'usage des lavemens composés avec une décoction émolliente, le miel, le nitre, l'huile de lin & le vinaigre. Ils condamnent l'usage des vomitifs & des

purgatifs violens; mais on peut donner souvent & avec succès un ou deux laxatifs, & les remedes d'une utilité analogue à celle des lavemens auront un égal succès. On prépare ces laxatifs avec le tamarin, la casse, le séné, le sel d'epsom, &c. les acides végétaux & le camphre conviennent encore : on peut en faire usage les premiers jours de la maladie, en faisant prendre de quatre en quatre heures un bol composé de dix grains de camphre, un gros de nitre purifié, & suffisante quantité d'oxymel. Dans le même tems on donnera encore pour boisson ordinaire de l'eau vinaigrée, dans la proportion de seize onces de ce liquide sur un seau d'eau.

Les consultans excluent ensuite du régime le foin & les autres alimens secs, & conseillent les herbes vertes, le son, la farine d'orge ou de seigle mêlée avec de l'eau : mais cette nourriture doit être modique, & il n'est pas permis de l'augmenter que quand la maladie diminue : au quatrieme jour, lorsqu'elle est le plus avancée, on doit substituer à la boisson d'eau vinaigrée l'eau acidulée avec l'huile de vitriol, à la dose de quarante ou soixante gouttes par seau d'eau. Les acides âpres & astringens conviennent le plus à cet état, sur-tout les fruits aigres & acerbes, comme les pommes sauvages. Dans ce même période on continuera toujours l'usage du camphre & du nitre de quatre en quatre heures, & l'on fera prendre en même temps une demi-once de quinquina dans de l'eau, ou le double d'écorce de saule blanc, de celle de frêne, de thin, ou enfin de celle de chêne.

L'excrétion de l'humeur muqueuse qui découle de la bouche & des naseaux de la bête malade peut être augmentée pour faire une révulsion salutaire : on l'excitera par divers moyens en soufflant dans les naseaux avec un chalumeau de la poudre de tabac, d'asarum, d'ellebore blanc : on tiendra pendant une heure, deux ou trois fois le jour, assujetti sous la lan-

gue & fixe par une eſpece de mord de bride un nouet renfermant parties égales de nitre, de graines de moutarde & de racines de pyrethre pilées groſſierement. S'il paroît utile de purger, ſoit pour remédier au flux dyſſenterique, ſoit pour augmenter l'excrétion imparfaite par les ſelles, on n'employera que des purgatifs médiocres; & pendant leur action, on fera boire copieuſement des décoctions mucilagineuſes de graines de lin, de racines de guimauve, &c.

Si l'on juge dans les tems avancés de la maladie, qu'il ſoit à propos d'exciter la ſueur ou l'expectoration, on couvrira la tête malade avec des couvertures de laine : on ajoutera du ſoufre ou du ſafran des métaux au camphre & au nitre, & on fera prendre le quinquina ou autre aſtringent qu'on doit donner ſur ces remedes, dans une décoction chaude de racines de ſalſepareille. On pourra ajouter à chaque priſe de cette décoction diaphorétique de l'eſprit de mindererus ou de la ſuie ; mais on ne conſeille point de faire prendre des alkalis volatils dans l'intention de procurer la ſueur. En terminant cette conſultation, les Médecins de Montpellier proſcrivent l'uſage des alkalis volatils, ou ne les conſeillent qu'en forme d'eſſai.

A l'égard de l'inoculation que conſeillent les Médecins de Montpellier, elle nous a déjà été annoncée il y a plus de vingt ans par les nouvelles publiques : voici comme elles s'énonçoient alors.

De tous les remedes qu'on a employés juſqu'à préſent contre la maladie des beſtiaux qui afflige aujourd'hui preſque toute l'Europe, il n'y en a aucun qui ait été trouvé efficace, ſoit pour prévenir, ſoit pour guérir le mal des bêtes infectées ; on a même découragé ceux qui auroient été en état de faire des expériences ſur les beſtiaux malades, par la publication de la loi qui a ordonné de les détruire au moment que la maladie ſe déclaroit, & cela ſous peine d'une

grosse amende, comme il est encore ordonné à présent. Voici cependant un remede qu'un gentilhomme de la province d'Yorck en Angleterre a tenté avec succès pour préserver ses bestiaux des suites de la contagion, au moyen d'une inoculation qui se fait de la maniere suivante:

Pour préparer la bête à cornes à cette inoculation, il faut la faire saigner, & lui donner deux ou trois purgations rafraîchissantes, faire ensuite une incision dans le fanon, mettre dans cette plaie des étoupes trempées dans l'humeur qui coule des yeux ou des narines des bêtes malades, & les y laisser deux ou trois jours; c'est tout le tems qu'il faut à la maladie pour se manifester; on mettra pour lors la bête dans un pré, & on l'y laissera jusqu'à ce que la crise du mal soit passée: il ne faut point lui donner de nourriture seche, mais de tems en tems du son détrempé ou du tripotage un peu chaud.

M. Dobson, qui a éprouvé ce remede sur ses propres bestiaux, dans le tems que le mal étoit au plus haut période dans sa province, déclare qu'il en a sauvé plusieurs au moyen de cette inoculation; on prétend qu'elle a aussi été mise en usage dans le Danemarck, mais elle n'y a pas toujours également réussi.

M. de Montigny, de l'Académie des Sciences, & Commissaire député par le Gouvernement pour reconnoître la maladie épisootique des provinces méridionales, a publié dans la présente année un mémoire sous format *in*-4°. de l'Imprimerie Royale, qui a pour titre: *Instructions & avis aux habitans des provinces méridionales de la France, sur la maladie putride & pestilentielle qui détruit le bétail, publié par ordre du Roi.* Cet Académicien indique tout ce qu'il y a de plus essentiel à connoître sur les précautions & les mesures qu'on doit prendre pour mettre les animaux à l'abri de la contagion: nous n'en ferons pas l'ex-

trait ; ce ne feroit que répéter ce que nous avons même déjà réitéré dans plufieurs articles de ce Dictionnaire ; cependant nous rapporterons ici avec M. de Montigny que la maladie peftilentielle des beftiaux ayant régné en Angleterre en 1713 , le Gouvernement ne vit d'autre moyen d'en arrêter le cours & de garantir le grand nombre de bêtes faines qui en étoient menacées, que d'immoler toutes celles qui étoient infectées , en fuivant l'avis que Lancifi avoit donné à fa patrie : Batz fut envoyé fur les lieux pour faire exécuter cet ordre, & le facrifice fut d'environ fix mille dans les provinces de Midlefex, d'Effex & de Sury. La contagion y fut éteinte en moins de trois mois ; tandis que la Hollande, qui s'obftina à chercher inutilement des remedes contr'elle, eut le malheur de ne voir la fin de fes ravages qu'au bout de trois ans. Quelle trifte néceffité ! affommer ou inoculer ; voilà cependant à quoi fe réduit tout le traitement des maladies des beftiaux. Quand en fera-t-on une vraie étude ? Ne vaudroit-il pas mieux s'appliquer à l'Art Vétérinaire pratique qu'à la théorique ? Mais tel eft le malheur des chofes humaines ; on aime les chofes d'éclat ; on aime les théories brillantes, & on confume le tems le plus précieux de la vie, qui eft fi courte, en fyftêmes & en mots ; on étudie tout dans les Ecoles de Médecine & d'Art Vétérinaire, excepté l'art de guérir ; on y apprend l'Anatomie la plus fine, &, le plus fouvent, la fimple fplanalogie fuffit.

La maladie épifootique des provinces méridionales de la France a cependant donné lieu à un nouvel ouvrage intitulé, *Recherches hiftoriques & phyfiques fur les maladies épifootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas, par M. Paulet, Docteur en Médecine de Paris & de Montpellier.* Cet ouvrage peut être bon, mais c'eft dommage que l'Auteur qui le publie n'a jamais traité de beftiaux ; il n'en paroît que le pre-

mier volume : ce qui nous a paru le plus curieux de cet ouvrage, mais le moins inſtructif pour la pratique, ce ſont les recherches que l'auteur a faites dans les anciens livres ſur les épiſooties des maladies; mais comme les anciens ne ſe ſont pas beaucoup étendus ſur ces maladies, nous n'en pouvons pas tirer grand avantage : il n'en eſt pas de même des obſervations qui ont été faites ſur la fin du ſiecle dernier, & pendant le courant de celui-ci, elles ſont plus ſavantes & plus raiſonnées, mais en ſont-elles plus pratiques? c'eſt ce que nous ignorons de nos jours, puiſqu'aſſommer les animaux c'eſt le ſeul remede qu'on employe: n'avons-nous pas à appréhender le même ſort, ſi par malheur quelque maladie peſtilentielle venoit à ſe manifeſter parmi nous, plutôt que de s'appliquer à en chercher le remede. D'ailleurs, l'auteur auroit pu ſe diſpenſer de raſſembler toutes les différentes pieces concernant les épiſooties & leurs extraits dans un ouvrage fait pour cet objet, puiſque cela ſe trouvoit déjà fait dans pluſieurs articles de ce Dictionnaire: cependant on ne doit pas moins lui ſavoir obligation de ſon zele; il a diviſé ſes recherches en trois époques: la premiere commence depuis les plus anciens tems juſqu'à Jeſus-Chriſt; la ſeconde s'étend depuis l'Ere chrétienne juſqu'au commencement du dix-huitieme ſiecle, & la troiſieme, depuis ce tems juſqu'à nos jours; nous allons donner ici l'analyſe des deux premieres parties, car pour la troiſieme il ſeroit inutile d'en faire mention, puiſque ce ne ſeroit que répéter ce que nous avons dit même d'une façon plus étendue.

Les maladies épiſootiques, dit M. Paulet, ſont vraiſemblablement auſſi anciennes que le monde, leur origine ſe perd dans les ſiecles les plus reculés. Moïſe en fait mention dans ſes écrits; parmi les ſept plaies qui affligerent l'Égypte à la ſortie des Juifs, on en trouve deux concernant les animaux, la cinquieme & la ſixieme; cette derniere conſiſtoit

en des tumeurs ou veſſies qui dégénéroient en ulceres. M. Paulet dit que ces ulceres étant les ſuites des tumeurs inflammatoires, ne pouvoient être autre choſe apparemment que des charbons ou des bubons peſtilentiels, couverts de cloches ou de veſſies qui s'abſcedoient & conſtituoient une peſte, mais cependant moins meurtriere que la cinquieme plaie qui fut mortelle pour preſque tous les animaux. Moïſe recommande encore dans ſon Lévitique, de ſéparer les animaux immondes de ceux qui ſont purs; défend à ſon peuple de toucher aux premiers, en cas de mort ou de maladie, & preſcrit dans ce cas la purification de la peau & des vêtemens.

Ovide dit qu'il y eut en l'iſle d'Égine une ſi grande mortalité, que l'iſle en fut entiérement dévaſtée; la maladie qui y regna, s'attacha d'abord aux chiens, aux oiſeaux, aux bœufs, aux bêtes ſauvages, enfin à tout le bétail & aux habitans de la campagne, d'où elle parvint par communication juſques dans la ville; les principaux ſymptômes de la maladie étoient, ſuivant ce Poëte, une ardeur interne que rien n'étoit capable d'appaiſer, un feu dévorant; l'inflammation & la rougeur de la peau, la ſéchereſſe, l'aridité & l'enflure de la langue, la difficulté de reſpirer, la chûte de la laine dans les brebis; ſi le tableau n'eſt pas trop chargé, dit M. Paulet, tout dénote une fievre aiguë, accompagnée d'une inflammation très-vive, ſur-tout aux muſcles de larynx, enfin une vraie ſquinancie maligne & gangreneuſe, dont une éréſipele de même nature doit être le principe, ce qui eſt aſſez indiqué par l'ardeur, la ſoif inextinguible, la rougeur de la peau, la chûte de la laine dans les brebis & la difficulté de modérer ce feu par les plus grands rafraîchiſſans; rien ne pouvoit la calmer, ni la terre ſur laquelle les malades ſe couchoient & ſe rouloient, ni l'eau la plus fraîche des fontaines, ni celle des puits où les hommes & les animaux, dit-il, ſe précipitoient

pêle-mêle, mais où la vie étoit plutôt éteinte que la soif. Ce qui a donné lieu à une aussi grande calamité, fut la circonstance des chaleurs étouffantes qu'on observa pendant plusieurs mois de suite dans cette isle; ces chaleurs corrompirent les eaux, disposerent tous les corps à la putréfaction, & donnerent lieu à la naissance d'une infinité d'insectes, de serpens, &c. qui infecterent les eaux, les pâturages, &c.

Homere, dans son premier Livre de l'Iliade, fait aussi mention d'une épisootie qui se répandit dans le tems des Grecs, pendant le siege de Troie, environ l'an 1218 avant l'Ere chrétienne; cette maladie attaqua d'abord les chiens, les chevaux, les mulets de l'armée, ensuite les hommes dont elle fit périr un grand nombre; elle fut occasionnée par des chaleurs excessives, si on en peut juger par la peinture qu'en fait le Poëte; à l'égard de ses effets contagieux, ils sont clairement indiqués par les précautions qu'il prescrit & les moyens dont on se servit pour s'en préserver; ils consistoient à se laver, se purifier, à jetter à la mer tout ce qu'il y avoit d'impur dans le camp.

Hypocrate ne parle presque point des maladies des bestiaux : il dit seulement que les chevres & les brebis sont très-sujettes à l'épilepsie, que les bœufs le sont aux luxations de la cuisse, & il se sert de l'exemple des bœufs, des brebis & des cochons, pour prouver que l'hydropisie chez les hommes dépend souvent des hydatides qui se forment dans la poitrine; ces sortes d'hydatides s'observent fréquemment dans les maladies des bestiaux, sur-tout après de longues pluies; la surface de leurs visceres, principalement celle du foie & de la ratte en est entiérement couverte; on a donné à cette espece d'hydropisie par épanchement qui survient aux bestiaux, le nom impropre de pourriture.

Si on en croit Plutarque, il y eut à Rome, de même qu'à Laurento, du tems de Romulus, une mortalité

générale parmi les hommes & les animaux : tout se ressentit, dit Plutarque, de l'influence générale, jusqu'aux productions de la terre; cette calamité dut sa naissance à une sécheresse, qui fit périr les fruits, les grains, les herbages; la maladie n'étoit pas de longue durée, on mouroit presqu'aussi-tôt qu'on étoit frappé.

Denis d'Halicarnasse & Tite-Live parlent dans leurs écrits d'une maladie contagieuse, qui après avoir occasionné les plus grands ravages parmi le bétail, se mit ensuite parmi les hommes, immédiatement après la guerre des Volsques, l'an de Rome 291. Tite-Live remarque à ce sujet, que ce qui contribua le plus à répandre la maladie dans Rome, fut le grand nombre d'habitans qui se refugioient pêle-mêle avec les bestiaux, dans la ville; jamais on n'avoit vu, disent ces deux Auteurs, une si grande mortalité sur les uns & sur les autres. On trouve beaucoup d'exemples, dit M. Paulet, de la même maladie, qui devenoit en même tems épidémique & épisootique. Tite-Live fait mention de deux semblables, qu'il rapporte aux années 301 & 322 de la fondation de Rome.

Une des plus mémorables dont parle Tite-Live est celle qui se fit sentir l'an de Rome 328 : elle survint à la suite d'une sécheresse générale, qui fit périr presque tout le bétail; une partie mourut faute d'eau, & l'autre de la gale, qui a été souvent meurtriere, épidémique & épisootique en Italie. Tite-Live fait encore mention d'une autre maladie qui fut tout-à-la-fois épidémique & épisootique & qui survint l'an de Rome 355. Aristote n'entre presque dans aucun détail sur les maladies épisootiques, quoiqu'il ait donné l'histoire des animaux ; il fait seulement mention de la gale, de la rage des chiens & de la goutte, maladie de tout tems endémique & enzootique à la Grece, la seule à laquelle les chevaux, qui ne sont pas domptés & qui vivent en troupes à la campagne, soient sujets, suivant

lui ; il fait encore l'énumération de quelques unes de leurs maladies, telles que le tetanos, la paſſion iliaque, la phthiſie pulmonaire : mais il oublie les épiſooties ; il parle ſeulement de celle à laquelle il a donné le nom de *malos*, qu'il n'attribue qu'aux ânes & qui ſe manifeſtoit particuliérement par un flux de mucoſité épaiſſe, qui ſortoit des naſeaux. Les Grecs penſoient que le ſiege de cette maladie étoit dans la tête ; ſi la maladie tombe dans la poitrine, dit Ariſtote, l'animal meurt ; ſi elle ſe borne à la tête, il guérit. Cette maladie ne pourroit-elle pas être la morve ?

Il n'y a rien eu de remarquable ſur les maladies des beſtiaux juſqu'au ſiege de Syracuſe, par Marcellus, l'an 212, avant Jeſus-Chriſt. Tite-Live rapporte dans ſon XXVe Livre, qu'immédiatement après la priſe d'Agrigente, par ce Général, il s'éleva dans la Sicile une maladie peſtilentielle qui fit périr les beſtiaux & attaqua indiſtinctement les hommes & les animaux ; les chiens en furent les premiers attaqués & enſuite les oiſeaux, &c. & ſi on en juge par les ſymptômes qu'en donne le Poëte *Silius Italicus*, cette maladie n'étoit autre choſe qu'une péripneumonie maligne, qui dégénéroit quelquefois en phthiſie pulmonaire, qui attaque également les hommes & les animaux, ſurtout dans les armées Romaines & Carthaginoiſes, qui étoient pour lors en Sicile ; preſque tous les ſymptômes qui accompagnent cette affection, y ſont déſignés. On y reconnoît les friſſons, qui annoncent une ſuppuration interne, à la ſuite de l'inflammation aux poumons, la difficulté de reſpirer, la toux, la ſéchereſſe de goſier, l'haleine brûlante, la nature des crachats d'un très-mauvais caractere, & enfin le maraſme qui conduit à la mort. Cette maladie ſurvint, ſuivant Tacite, après des chaleurs exceſſives, qu'on reſſentit en Sicile, & qui corrompirent les eaux qui ſervoient de boiſſon aux hommes & aux animaux.

Tite-Live rapporte encore un autre exemple

d'épisootie, qui devint épidémique l'année d'aprés; sous le consulat de Petilius, l'an de Rome 574; quand on en étoit atteint, dit-il, on passoit difficilement le septieme jour: ceux qui étoient assez heureux pour aller au-delà, étoient pris ensuite de fievres quartes très-rebelles. Tous les Prêtres, les Décemvirs moururent cette année de la maladie regnante; il y a apparence que le contact des victimes, auquel les Prêtres étoient exposés, fut la seule cause de cette communication.

Caton le Censeur, Varron & le Poëte Lucrece, ne nous laissent que très-peu de détails sur les maladies des bestiaux; le premier ne parle que de la gale des brebis, & recommande de les frotter avec le marc d'huile d'olive, d'en répandre même dans les pâturages, pour les en préserver. Varron renvoie aux Auteurs Grecs, lorsqu'il s'agit des maladies du bétail; il réduit toutes leurs causes à quatre principales, à l'excès du travail & à l'oisiveté, au travail forcé dans les grandes chaleurs ou les grands froids, & à l'imprudence de ceux qui leur donnent à boire ou à manger immédiatement après leurs travaux; les maladies épisootiques n'étoient cependant pas rares du tems de Lucrece, puisqu'il le dit lui-même; il est même le premier de tous les Auteurs Latins, qui ait parlé avec quelque clarté du feu sacré des animaux, une des maladies les plus meurtrieres qu'on connoisse:

Existit sacer ignis, & urit corpore serpens
Quamcumque arripuit partem, rapitque per artus...
.... Simul ulceribus quasi inustis omni verbere
Corpus, ut est per membra sacer cum diditur ignis.

Virgile s'étend davantage sur les maladies des bestiaux; il fait d'abord mention de la gale, maladie endémique & ensootique à l'Italie; cette maladie y exerce quelquefois parmi les animaux les mêmes ravages que la peste la plus meurtriere, lorsque la fievre

fievre l'accompagne. Les causes de la gale des brebis, suivant Virgile, sont les pluies froides qui ont pénétré leurs chairs, la gelée blanche, les épines des buissons, qui les piquent jusqu'au vif, ou bien une sueur sale qu'on laisse sur leurs corps après la tonte des laines ; il conseille de les baigner dans le courant de quelque riviere, ou bien, après la tonte, de les frotter avec un onguent fait d'un mêlange de marc d'huile d'olive, de litharge, de soufre, de racine de scille, d'ellébore, de cire grasse & de bitume; mais il n'y a point de meilleur remede, selon lui, que d'emporter le mal avec le fer, en pénétrant jusqu'au vif. Si le mal s'irrite, pénétre les visceres & donne la fievre, pour lors une saignée du pied à la maniere des bisaltes, est le meilleur secours; on connoît qu'elles ont la fievre, si, contre l'ordinaire, elles cherchent l'ombre & le frais; si, au lieu de brouter, elles ne font qu'effleurer l'herbe & d'une façon nonchalante; si elles se soutiennent à peine, & suivent de loin le reste du troupeau; alors, de peur qu'elles ne l'infectent, on les tue, sans hésiter, & on les enterre.

Virgile donne ensuite le tableau de cette maladie épisootique, qui fit périr tant de bestiaux sur les Alpes Juliennes, sur les bords du Timeve, dans la Baviere, &c. elle fut générale dans ces lieux ; on conçoit, dit M. Paulet, avec quelle facilité ces maladies peuvent le devenir, si on fait attention à celle que les bêtes malades ont d'infecter les pâturages de leur haleine, de leur bave, ou de quelque humeur semblable sortie de leur corps; rien n'échappa au fléau régnant, suivant le Poëte, pas même les poissons. On ne sauroit fixer l'époque de cette mortalité par les termes de Virgile, on ne peut pas même en découvrir la vraie cause; la plus naturelle cependant est celle que Virgile fait dépendre des chaleurs étouffantes d'automne; l'infection des eaux, celle des pâturages & la communication la rendirent générale.

En parcourant ses effets sur ces bestiaux, il est clair que Virgile a voulu désigner les différentes maladies de chaque espece; quoique l'*ignis sacer* en fût la principale, en lisant ce qu'il en dit, on distingue très-aisément la péripneumonie des bœufs, la fievre ardente & pestilentielle, accompagnée d'un vertige fougueux dans les chevaux, la rage dans les chiens, la toux & l'angine qui suffoquent les pourceaux, &c. Cet Auteur décrit donc d'abord les effets de la maladie en général, qui après avoir produit une ardeur extrême dans l'intérieur, & absorbé la plus grande partie des liquides, consumoit peu-à-peu toutes les parties, suite inévitable d'une violente inflammation interne; après quoi, il parcourt celles qui sont les plus analogues à chaque espece: celle du cheval s'annonce par l'abattement des forces & du courage, un dégoût universel; il porte les oreilles basses, frappe la terre; avant de mourir, sa peau est seche, dure, il a les sueurs froides & inégales; quand la maladie fait des progrès, ses yeux s'enflamment, il se plaint, il gémit, pousse comme des soupirs, le hocquet survient, le sang lui sort par les naseaux, sa langue est seche, aride, ainsi que sa bouche, il touche au dernier période; le vin fit du bien à quelques-uns, d'autres entrerent en fureur, après en avoir pris, & se déchiroient les membres avec leurs dents.

L'Auteur décrit ensuite la maladie des bœufs, qui parut sous la forme d'une hémophthisie, ou plutôt d'une péripneumonie maligne; ces animaux ne périssoient pas subitement, mais ils étoient consumés par une fievre lente qui les conduisoit à la mort. Virgile nous représente plusieurs especes d'animaux, toutes frappées du fléau régnant; il nomme le loup, le cerf, le daim, la vipere, les oiseaux, les poissons même; il dit que rien ne réussissoit, ni le changement d'air ou de pâturage, ni les remedes les plus vantés.

Quand Virgile en vient aux bêtes à laine, il fait

bien entendre qu'elles furent détruites par l'*ignis ſacer*. La maladie s'annonçoit chez elles par des cris plaintifs, des bêlemens continuels, & elles ne tardoient pas à mourir ; on les voyoit périr à tas, leur foibleſſe naturelle ne pouvoit réſiſter long-tems à la violence d'une ſemblable maladie; il faut les enterrer avec leur peau : ni l'eau, ni le feu, rien n'eſt capable de purifier leur laine; que ſi quelqu'un a l'imprudence de l'employer à des vêtemens, il ne tarde pas à en reſſentir les effets contagieux, & la partie qui en eſt couverte, après des ſueurs fétides, ſe couvre de puſtules ardentes, qui dévorent les chairs & les conſument. Tel eſt l'effet de cette maladie, qu'on a appellé le feu ſacré des hommes & des animaux, ſur-tout des brebis, auxquelles elle s'attache le plus ſouvent.

M. Paulet paſſe enſuite à la ſeconde époque; en parcourant les écrits des Auteurs des premiers tems de l'Ere chrétienne, principalement ceux de Columelle; après la deſcription de l'*ignis ſacer* des brebis, on trouve celle d'une maladie non moins funeſte, qui eſt la phthiſie pulmonaire des bœufs ; il dit qu'on prévient la mort de ces animaux, ſi on leur met un ſeton à l'oreille, en la traverſant d'un morceau de racine de coudrier, & ſi on leur donne en même tems à boire, pendant pluſieurs jours, une chopine de ſuc de poireau, mêlé avec la même quantité d'huile d'olive & une livre de vin.

Cet Auteur parle enſuite d'une tumeur qui vient au palais des bœufs, les empêche de reſpirer & leur fait pouſſer comme des ſoupirs ; il met cette maladie au rang des plus dangereuſes & des peſtilentielles. Il recommande d'ouvrir cette tumeur avec le fer, d'y appliquer le ſuc de quelque plante, tel que celui d'*ers* pilé avec du ſel, & de leur mettre un ſeton aux oreilles, ainſi que de les faire changer d'air.

Columelle reconnoît encore une eſpece de peſte aux chevaux ou plutôt aux jumens. Cette peſte, dit-il,

après avoir causé une migraine subite, les fait mourir en très-peu de tems. Il est utile pour lors de leur injecter, tous les jours, dans les naseaux, de la saumure de poisson, qui, selon lui, leur purge la pituite & les guérit.

Le même Auteur fait encore mention d'une affection qui appartient aux maux épisootiques, c'est le *mentigo* ou *ostigo* des bergers; il consiste dans des ulceres d'un très-mauvais caractere, qu'on apperçoit aux levres & dans l'intérieur de la bouche des agneaux & des chevreaux.

Cette maladie qui ressemble beaucoup à ce qu'on appelle parmi nous *bouquet* ou *noir museau*, n'attaque, selon Columelle, les levres des jeunes agneaux, que lorsqu'on leur a laissé brouter l'herbe encore couverte de rosée; elle est mortelle pour ceux qui tettent encore: il conseille, pour y remédier, de piler ensemble de l'hyssope & du sel, à parties égales, & d'en frotter les parties affectées, de les laver ensuite avec du vinaigre, & d'y mettre un onguent fait de poix liquide & de saindoux.

On lit encore dans les écrits de cet Auteur la description de plusieurs maladies, qui deviennent générales dans les troupeaux, telle que la peste des chevres, celle que les habitans de la campagne appelloient de son tems *coriago*, &c. Il indique aussi la pulmonie des brebis, qu'il faut traiter, selon lui, comme celle des porcs.

La peste des chevres est une maladie meurtriere & formidable, qui détruit les troupeaux en très-peu de tems. Ces animaux pleins de pétulence, ne maigrissent pas, ne traînent pas en langueur comme les autres, quand ils en sont attaqués; ils tombent tout-à-coup, comme s'ils étoient frappés de la foudre, & ne tardent pas à mourir; dès l'instant qu'on s'en apperçoit sur une, on les saigne toutes & on leur fait boire des sucs des racines de roseau & d'aubepine, avec l'eau

de pluie ; si cela ne réussit point, on a recours au fer, on tue les malades.

Le *coriago* consiste dans une adhérence si forte de la peau sur les côtes, qu'il n'est pas possible de l'en détacher. Columelle en attribue la cause aux eaux de pluie, à laquelle les bêtes ont été exposées à la sortie du travail ; il conseille, pour y remédier, de les laver plusieurs fois au soleil avec du vin.

Notre Auteur indique ensuite pour les maladies des bestiaux, un remede général, qu'il ne faut jamais oublier, selon lui, & dont par l'expérience on est sûr de l'efficacité ; il consiste à mettre un seton à l'oreille, au milieu d'un rond qu'il figure par la lettre O, & qu'on forme avec un instrument pointu, tel qu'une alêne ; on pique avec cet instrument jusqu'à ce que le sang vienne, en formant le rond, au milieu duquel on insere au travers un morceau de racine d'ellébore ; au moyen de cette ouverture, qu'on entretient quelquefois jusqu'à ce que le rond soit tombé, on donne issue aux mauvais levains des maladies, c'est le plus puissant secours qu'on connoisse dans les maladies pestilentielles.

Tacite, Suetone, Hérodien font mention de deux maladies épisootiques, qui se sont communiquées aux hommes ; l'une dans le territoire de Rome, à la suite d'un ouragan affreux qui fit beaucoup de dégât dans la campagne, sous le regne de Néron, & l'autre sous l'Empereur Commode.

En 330, Absyothus ou Apsyrthus, soldat de Nicomédie, qui servoit dans les troupes de l'Empereur Constantin, s'acquit une grande réputation pour les maladies des chevaux ; il nous reste même de cet Auteur deux livres sur la matiere vétérinaire, il s'en trouve quelques exemplaires imprimés à Basle en 1537 ; l'Auteur y fait connoître les maladies qui régnoient le plus fréquemment parmi les animaux. On y trouve une courte description du *malis* ou *maleos* des Grecs,

dont les Auteurs distinguoient deux especes ; le sec & l'humide, qui formoient les deux maladies les plus redoutables des chevaux ; l'humide toujours accompagné d'un écoulement de morve ; l'autre, où il n'y en avoit point : on y voit encore la description de l'*elephantiasis* des chevaux, leur fievre pestilentielle, proprement dite.

L'année 376 de l'Ere chrétienne fut remarquable en Europe, par une maladie épisootique qui ravagea presque tous les troupeaux de bœufs dans cette contrée. Le Cardinal Barronius en fait mention dans ses Annales. On ne trouva d'autre ressource contre ce fléau, disent les Ecrivains du tems, qu'un fer réprésentant le signe de la croix, qu'on appliqua tout rouge sur le front de ces animaux ; par ce moyen seul, dit-on, on vint à bout d'en guérir une partie & d'en préserver l'autre.

Il nous reste sur cette maladie un Poëme en forme d'églogue, d'un Poëte Chrétien *Cœcilius Severe*, qui introduit trois bergers, Œgon, Bubule & Tytire, déplorant tour-à-tour leur malheur.

Cette maladie parut d'abord du côté de la Hongrie, suivant ce Poëte, elle se répandit par communication dans l'Esclavonie, la Flandre, la Picardie, & de là dans les autres Provinces de France ; il n'y avoit aucun signe avant-coureur qui l'annonçât, elle faisoit périr les animaux presqu'aussi-tôt qu'elle les attaquoit ; elle étoit néanmoins accompagnée des symptômes les plus graves, de ceux qui caractérisent les maladies pestilentielles les plus fortes ; un dégoût universel, l'abattement subit, le vertige, des tensions spasmodiques dans les muscles, un gonflement douloureux dans le bas-ventre, les nerfs violemment affectés à leur origine, & à leurs distributions, enfin une mort prompte.

Ce qu'il y a eu de particulier dans cette peste, c'est que les vaches qui donnoient du lait, ne mouroient

pas si-tôt que leurs veaux; quant au moyen qu'on mit en usage pour garantir les bestiaux, on doit l'entendre par ces mots: *inustiones & satava plerisque profuerunt.*

Vegece a composé en 380 un Traité sur l'Art Vétérinaire; nous allons donner le précis de sa division des maladies pestilentielles, qui sont, à proprement parler, ce que nous appellons actuellement épisootique; d'abord il comprend, sous le nom générique d'*achanum*, *malis* ou *malleus*, qui, selon lui, signifie mal grave, toutes les maladies qui portent un caractere d'épidémie, de peste ou de contagion, & qu'on pourroit appeller avec lui *maladies mallentiques*, c'est-à-dire maladies pestilentielles des animaux; cette maladie a lieu, selon lui, toutes les fois que l'animal est triste, abattu, que le poil change de couleur, surtout si c'est un bœuf, qu'il bat des flancs, a la respiration gênée ou précipitée, les oreilles froides, la tête basse, les yeux fixes & étonnés, & qu'il cesse de manger ou de ruminer, avec un amaigrissement sensible; il est très-difficile, dit-il, de la distinguer dans les commencemens de la fievre simple; mais c'est agir prudemment, que séquestrer l'animal, de peur qu'il ne communique sa maladie à d'autres; & si au bout de quelques jours on s'apperçoit que ce n'est qu'une fievre ordinaire, on la traite en conséquence. Le même nom de *malleus* a été employé par Vegece, pour sept ou huit especes de maladies mallentiques, ou pestes toutes contagieuses; l'*humide*, la *seche*, la *sous-cutanée*, l'*articulaire*, l'*éléphantiatique*, la *surrenale*, la *farcineuse* & la *manie.*

La premiere, qui est le *malis* par excellence, *malleus humidus*, *profluvium atticum*, se manifeste principalement, selon lui, par un écoulement morveux, ou flux de mucosité épaisse, gluante, de mauvaise odeur, de couleur pâle, qui sort des naseaux: pour lors l'animal a la tête prise, les yeux larmoyans, la poitrine siffle, il maigrit, son poil est affreux; il a l'aspect horrible;

quelquefois il coule un peu de ſang mêlé avec cette mucoſité, d'autres fois elle prend une couleur de ſoufre, & dans ce cas l'animal ne tarde pas à mourir.

La ſeconde eſpece ou la ſeche, *aridus morbus*, *ſuſpirium*, *le ſoupir*, ſe manifeſte par les ſignes ſuivans: l'animal pouſſe des ſoupirs comme avec peine, il ne coule aucune humeur de ſes naſeaux, il les a ſecs & ouverts; ſes flancs ſe retirent, l'épine du dos ſe contracte & ſe roidit; les teſticules repliés ſur eux-mêmes, ſont à peine apparens; l'appétit ceſſe, il a une ſoif inextinguible; les yeux fixes, il regarde obliquement; il a de la peine à ſe mouvoir, à ſe coucher; cette maladie eſt regardée comme incurable, ſi dès le commencement on n'apporte un prompt ſecours.

La troiſieme eſpece, *morbus ſubter cutaneus*, *ſcabies ſubter cutanea*, conſiſte en des ulceres ou excoriations répandus en diverſes parties du corps, ſemblables à une gale écorchée; il en ſuinte une humeur âcre, de couleur verte, qui cauſe une forte démangeaiſon; l'animal ſe frotte continuellement contre les arbres, les murs, &c. elle eſt très-contagieuſe; quelques Auteurs l'appellent la *gale ſous-cutanée.*

La quatrieme eſpece eſt la maladie articulaire, *morbus articularis*; elle s'attache ſur-tout aux pieds; la peau ſe colle ſur les os, elle eſt dure au toucher; l'épine du dos ſe roidit; le poil eſt hériſſé; le corps ſe contracte, ſe recourbe & s'extenue de maigreur; elle augmente de jour en jour & eſt très-difficile à combattre.

La cinquieme eſpece eſt la farcineuſe, *morbus ſeu malleus farciminoſus*; dans celle-ci, pluſieurs parties du corps, ſur-tout les poſtérieures, ſe couvrent de grains ou tubercules, ramaſſés enſemble; il s'en forme ſur-tout aux coxis, aux parties de la génération, aux côtés, aux articulations; ces tubercules diſparoiſſent dans certaines parties pour renaître dans d'autres; l'animal maigrit ſenſiblement, quoiqu'il boive &

mange comme à l'ordinaire; il paroît d'ailleurs content comme les autres: les saignées ne font aucun bien dans cette espece.

La sixieme espece est la maladie fourenale, *morbus subrenalis;* dans celle-ci, l'animal, comme s'il étoit pris des reins, a toute la partie postérieure affectée au point de ne pouvoir la mouvoir, ce qui est toujours un symptôme mortel; il tousse avec peine, il a l'aspect horrible, la peau dure, l'épine du dos roide; il perd le goût pour tout; il maigrit à vue d'œil, & si on n'apporte un prompt secours, l'animal succombe: le mal commence toujours par les lombes.

La septieme espece est la maladie éléphantiaque, *morbus elephantiasis*, autrement la lepre des animaux: dans celle-ci, la peau est dure & rude au toucher; il y a une ardeur brûlante par tout le corps, sur-tout sur le dos; il se forme de larges écailles, semblables à des écorces d'arbres; les naseaux, les pieds, la tête, sont couverts de grains ou petites pustules; des ozenes fréquentes accompagnent cette maladie.

Outre les sept especes de maladies, dont les unes sont aiguës, les autres sont chroniques, Vegece place encore dans la même classe la peste maniaque; dans celle-ci, la tête est prise principalement & semble se troubler; les animaux ne voient plus alors, ni n'entendent plus comme à l'ordinaire, c'est une maladie des plus formidables; ceux qui en sont atteints, meurent avant de maigrir.

En examinant bien les symptômes de ces différentes especes, on y reconnoît la fievre pestilentielle des animaux, une gale maligne, le soupir, la goutte, le farcin, la morve, la lepre des animaux, une paraplégie, une maladie comateuse, ou la subeth des Arabes. Les causes qui les occasionnent sont, suivant Vegece, les courses dans les grandes chaleurs, la cohabitation des bœufs avec les cochons, les poules, la chaleur des étables; si un bœuf, dit Vegece, a mangé mal-

heureusement de la fiente de porc, il est bientôt attaqué d'une maladie qui se communique aux autres bestiaux; on doit le traiter comme un animal pestiféré, lui interdire toute communication avec les autres, traiter comme suspects ou menacés de la même maladie, tous ceux qu'on soupçonne l'avoir touché ou approché; abandonner leur réservoir, leur pâturage, pour un tems, & en cas de mort, les enterrer dans des fosses profondes.

Quant aux secours & aux précautions à prendre dans toutes les maladies qui sont contagieuses, Vegece recommande la même chose que Columelle, les setons, les cauteres actuels; il insiste plus que lui sur le danger de la cohabitation, dans tous ces maux, dans les mêmes écuries; il recommande sur-tout de les faire changer d'air, de pâturage; il recommande, pour le traitement, la racine de l'épine jaune (*scolymus chrysanthemos. J. B.*), soit au breuvage, soit en bols; les parfums faits avec le soufre, l'origan, le coriandre, &c.

Dans les écrits du moyen âge, on trouve beaucoup d'exemples de mortalité parmi les bestiaux; il y en a un dans la chronique de Morius, Evêque d'Avranches, rapporté à l'an 570, qui fit périr presque toutes les bêtes à cornes en France & en Italie.

Parmi le grand nombre de miracles, que Gregoire de Tours attribue aux cendres de S. Martin, il y en a un arrivé l'an 581, qui prouve qu'il y eut cette année, en Touraine, une maladie épisootique sur les bestiaux; elle fut chassée, dit cet Auteur, au moyen d'une cérémonie qu'on fit sur eux, qui fut de les frotter avec l'huile & l'encens des lampes de l'Eglise Saint Martin, & de leur en faire avaler avec une corne.

Suivant le même Auteur, il y eut, à-peu-près dans le même tems, une maladie épisootique parmi les chevaux, dans le pays Bourdelois, & la mortalité ne cessa à Mareime, que lorsqu'on eut fait des vœux à

S. Martin, & qu'on eut appliqué ſur le front des chevaux, une clef rougie au feu. S'il faut ajouter foi à ſon rapport, tous les malades furent guéris, les ſains préſervés de la contagion.

Gregoire de Tours parle encore d'une autre maladie épiſootique, qui régna dans les Gaules en 592, & qui n'épargna aucune créature. Tous les troupeaux en étoient frappés, les bêtes fauves mêmes mouroient dans les bois; les hommes dans les villes & les campagnes; la maladie ne conſiſtoit dans ces derniers qu'en un mal de tête, bientôt ſuivi de la mort: cette maladie fut obſervée à la ſuite d'une grande ſécheresse, ſur-tout dans la Touraine.

En 801, après des guerres meurtrieres & un tremblement de terre, il régna ſur les hommes & les animaux des maladies peſtilentielles, qui en firent périr un très-grand nombre, ſur-tout dans les terres de Charlemagne, immédiatement après le couronnement de cet Empereur à Rome. Le bruit ſe répandit alors, que Grimoald, Duc de Benevent, envoyoit des hommes avec des poudres, dit-on, enchantées, qu'ils répandoient dans les pâturages & ſur le bétail.

Il y a beaucoup d'exemples qui prouvent qu'on peut ſemer ainſi des maladies peſtilentielles; l'hiſtoire en offre malheureuſement une infinité de ſemblables. On a puni en Allemagne, en France, à Toulouſe ſur-tout, des ſcélerats pour ce crime.

Les annales de Fuldes, celles de Metz & d'Eginard; une chronique Saxone, qui contient les faits les plus remarquables arrivés en Europe, principalement en Angleterre, depuis le commencement de l'Ere chrétienne juſqu'au milieu du douzieme ſiecle. Les annales de Baronius, celles de France, de Verdun; les chroniques de S. Denis, celles de S. Florent, de S. Maxence, de Michel Saxo, les Bollendiſtes, tous ces monumens ſont remplis d'exemples de maladies épiſootiques, obſervées en France, en Alle-

magne, en Angleterre; mais ils n'offrent aucun détail, rien d'intéressant ou de remarquable, si ce n'est les circonstances dans lesquelles elles ont paru dans l'Espagne, &c. tems compris depuis 810 jusqu'à 1316. L'histoire fait mention clairement de vingt maladies épisootiques, plus ou moins meurtrieres, toutes mémorables, qui ont exercé leurs ravages en France, en Allemagne, en Italie & en Angleterre.

Sur ces vingt, il y en a quatre qui ont dû visiblement leur naissance, suivant les Auteurs, aux intempéries trop humides de l'air, à des pluies fréquentes, ou à des débordemens d'eau considérables; une qui fut la suite d'une sécheresse générale & de chaleurs brûlantes; une autre attribuée à une éclipse de soleil; une à un hiver des plus rudes; une autre à une comete, qui parut vingt & un jours sur l'horizon, & enfin douze autres dont on n'a point indiqué de causes; tout le monde sait actuellement qu'une comete & même une éclipse de soleil ne sont pas capables d'occasionner de pareilles maladies.

Des quatre qui ont dû naissance à un excès d'humidité & à ses suites, la premiere fut observée en France l'an 820, à la suite de longues pluies, sur les hommes & sur les bestiaux en même tems; la seconde, qui fut également meurtriere & commune aux hommes & aux animaux, parut du côté de la Lorraine, en 889; la troisieme, sur les chevaux de l'armée d'Arnoud, en 896, à son retour d'Italie, au passage des Alpes; & la quatrieme, qui fut générale sur les hommes & le bétail, en Angleterre, en 1125.

Celle qui fut la suite d'une sécheresse & de chaleurs brûlantes, dont on n'avoit pas eu d'exemple précédemment, fut générale en Europe, sur-tout en Allemagne, où elle détruisit les troupeaux de bœufs, de brebis, de cochons, &c. les chaleurs durerent six mois & la maladie parut en Novembre l'an 994.

Celle qui fut attribuée à une comete, attaqua prin-

cipalement les troupeaux de bœufs, en France, l'an 943, & les fit presque tous périr; celle qu'on attribue à une éclipse de soleil, fut générale en Allemagne, sur les hommes & les animaux, en 989.

Celle qui parut à la suite d'un hiver très-rude, se fit sentir en France l'an 887, & ravagea presque tous les troupeaux de bœufs & de brebis; des douze restantes, & dont les Auteurs n'ont pas indiqué la cause, la premiere fut observée en France parmi les bœufs & les bêtes aumailles l'an 810; la deuxieme, parmi les bœufs, l'an 850: elle dépeupla presque la France de ce bétail; la troisieme, en 868, sur tous les animaux généralement en France; la quatrieme, en 870, dans le même pays, où elle causa un dommage presque irréparable, par la perte des troupeaux de bœufs; la cinquieme, en 878, parmi les bœufs du côté du Rhin & dans toute l'Allemagne, où elle fit périr un nombre prodigieux de troupeaux; la sixieme, parmi les chevaux de l'armée d'Arnoul, en Lorraine, l'an 888; la septieme, parmi les bestiaux, en France, en Italie & en Allemagne, l'an 940; la huitieme & la neuvieme, en France, où elle fit périr tous les bœufs, l'an 941 & 942; la dixieme, en Angleterre, où il y eut une mortalité affreuse parmi le bétail, l'an 1041; la onzieme, sur les mêmes animaux, en Angleterre, l'an 1103; & enfin la douzieme, en Allemagne, sur-tout du côté de la Gueldre, où elle ravagea tous les troupeaux, en 1149.

Sur ces vingt mentionnées, renfermées dans un espace de cinq à six ans, il y en a cinq ou six sur les bœufs, deux sur les chevaux & douze sur le bétail en général, dont quatre ont été communes aux hommes & aux animaux; de ces vingt, huit ont ravagé la France, autant l'Allemagne, quatre l'Angleterre & l'Italie.

André du Chesne, dans son histoire d'Angleterre, rapporte l'exemple d'une épidémie générale, qui dut

ſon origine à une conſtitution trop humide de l'air, ou plutôt à de longues pluies, qui inonderent les campagnes, pourrirent les grains, les fruits, les herbages, &c.

Sous Edouard II, l'an 1316, le tout fut ſuivi d'une dyſſenterie cruelle parmi les hommes & les animaux.

Michel Saxo ou Saxon, dans ſa chronique des Céſars, rapporte à l'année 1441, ſous Frédéric III, un événement de cette nature, arrivé en Allemagne ſur tous les beſtiaux, & dans les mêmes circonſtances, c'eſt-à-dire, après de longues pluies, des débordemens d'eaux, &c. il attribue la maladie à la corruption des eaux & à celle des fruits, mais il n'entre dans aucun détail.

L'hiſtoire de ces ſiecles eſt remplie d'exemples de ſemblables maladies; on en trouve dans la vie de S. Goſlin, dans la chronique de Mechonius, &c. mais ſans la moindre deſcription.

Le ſeizieme ſiecle offre des traces de maladies épiſootiques, mais vues avec ſagacité & décrites avec exactitude. Fracaſtor, Médecin d'Italie, nous a laiſſé l'hiſtoire d'une maladie qui n'attaqua que les bœufs, en 1514; elle fut d'abord obſervée dans le Frioul, d'où elle parvint par communication dans le territoire de Veniſe, & delà dans celui de Vérone; dès qu'un bœuf en étoit atteint, il ne mangeoit plus, ſans qu'on s'apperçût d'aucune cauſe manifeſte de ce dégoût; en examinant l'intérieur de ſa bouche, on s'apperçoit d'une inégalité rude, formée par de petits boutons qui couvroient le palais & toute la ſurface interne de la bouche; il falloit le ſéparer promptement des autres, ſans quoi la contagion ne tardoit pas à gagner tout le troupeau; peu-à-peu le mal ſe jettoit à l'extérieur, ſur les épaules & les pieds, & lorſque cela arrivoit, ils guériſſoient preſque tous; ceux en qui cette éruption à l'extérieur n'avoit pas lieu, mouroient pour l'ordinaire. De cette courte deſcription, M. Paulet

conclut que cette maladie n'étoit autre chose qu'une fievre pestilentielle ex-anthematique, qui se terminoit par une éruption critique aux parties antérieures du corps.

Au commencement du seizieme siecle, on parloit beaucoup en France d'une maladie des brebis, qui ressemble, à beaucoup d'égards, à celle des bœufs, dont on vient de parler, connue sous le nom de tac, maladie extrêmement contagieuse & formidable pour les bêtes à laine, qu'on distinguoit très-bien de la clavelée (Voyez articles *Moutons* & *Tac.*). Un des premiers Auteurs, après Gumot, qui ait parlé du *tac*, c'est Belon; cet Auteur, au sujet de l'*huile de tac*, ainsi nommé, parce qu'on l'employoit dans la maladie de ce nom, ajoute que c'est un mal pestilentiel qui s'attache aux brebis & les tue; les paysans de la Gaule Celtique emploient, pour les guérir, du tac, qui est une huile empireumatique, tirée du bois de genievre, qu'on appelle dans la partie méridionale de la France du *cade serbin.* Le tac est précisément la gale des brebis ou rogne; on a aussi donné ce nom à la pourriture des bestiaux.

Le premier Auteur, selon M. Paulet, qui ait désigné clairement le *claveau* ou *clavelée*, la *picotte* ou petite vérole des moutons, c'est Laurent Joubert, Médecin du seizieme siecle. Il la considere comme une maladie ordinaire au bétail; c'est au tems de ce Médecin qu'il faut rapporter l'époque de deux maladies épisootiques, dont l'une n'attaqua que les chats dans Paris, & l'autre les poules.

Thomas Wierus rapporte que sur la fin de Mai de l'an 1552, on observa dans le territoire de Lucques en Italie, tout près d'un village appellé *Messabin*, une peste si dangereuse parmi le bétail, que si-tôt qu'une bête en étoit atteinte, elle mouroit toute gonflée en très-peu de tems. Les paysans de ce canton effrayés d'un pareil accident, s'empresserent de tuer promp-

tement toutes celles qui avoient le moindre soupçon de la maladie. Ce fut alors qu'on observa, dit Wierus, que lorsque le sang de ces animaux jaillissoit sur quelque partie du corps à nud, il survenoit de véritables charbons. Cet Auteur ajoute que les charbons qui n'étoient point ouverts, n'étoient pas dangereux, & qu'au contraire, ceux qui l'étoient sans former promptement une escarre, se répandoient bientôt aux parties voisines, & donnoient quelquefois la mort; il ajoute que la chair de ces animaux, fraîche & bien cuite, ne causoit aucun mal, & que cependant le bouillon qui en résultoit étoit mortel. Le même Auteur fait encore mention d'une peste qui se mit parmi les bœufs, de son tems, en Allemagne, en 1562.

Si le contact du sang des animaux est toujours à craindre dans tous les cas, il y a d'un autre côté beaucoup d'exemples qui prouvent que l'usage de leurs chairs ou des autres alimens qu'ils fournissent à l'homme, est également dangereux; c'est pour en prévenir les suites & les dangers qui en résultent, que dans une peste des bœufs, observée dans les Etats de Venise, en 1599, le Sénat de cette Ville rendit un Edit, par lequel il étoit défendu à tout particulier, sous peine de mort, de vendre ou distribuer de la chair de bœuf, du beurre, du lait ou du fromage d'aucune espece, sous quelque prétexte que ce fût.

Le P. Kircher rapporte qu'en 1617, de grandes pluies ayant fait déborder les rivieres, elles avoient couvert de limon toutes les prairies; que les herbes ainsi enduites de vase, avoient causé aux bœufs, qui s'en étoient nourris, des tumeurs à la gorge, qui s'étoient abscedées & les avoient suffoqués; il ajoute que cette maladie s'étoit communiquée aux gens de la campagne qui s'étoient nourris de leurs chairs.

On lit dans la chronique de Godefroy qu'en 1655, des hommes ayant fait usage de poissons qu'on avoit trouvé morts dans des lacs, furent attaqués d'une maladie

maladie peſtilentielle, qui en fit périr un très-grand nombre, & que tous les chiens qui s'étoient nourris des chairs des cadavres qu'on n'avoit pu enterrer, furent attaqués de la rage.

Thomas Bartholin, Médecin du dix-ſeptieme ſiecle, rapporte dans ſes Lettres, qu'après un été fort chaud & très-ſec, obſervé en Danemarck, ſur-tout à Coppenhague, en 1661, il ſurvint une eſpece de phrénéſie parmi les beſtiaux, qui les rendoit comme enragés. Cette maladie fut obſervée principalement ſur les chevaux, les bœufs & les brebis; l'ouverture des cadavres apprit qu'elle n'étoit produite que par un ou pluſieurs vers, qu'on leur trouva dans la ſubſtance du cerveau.

Les années 1663, 64 & 65, furent funeſtes au bétail dans toute la Franconie. Une maladie épiſootique fit les plus grands ravages parmi les bêtes à laine de tout âge; elle n'attaqua que les veaux & les géniſſes au-deſſous de deux ans, ſans toucher aux vaches ni aux bœufs: elle épargna de même les chevaux, les chevres & les cochons; mais les brebis en furent ſi maltraitées, que les fœtus même qu'elles portoient, en furent atteints. M. Fromann, Médecin de Cobourg, qui nous a tranſmis ce fait, n'entre dans aucun détail ſur les ſymptômes de la maladie; il ſe contente de nous rappeller ce que l'ouverture de ces animaux offrit à l'inſpection. On remarqua dans tous ceux qui en étoient morts, des vers cucurbitains, logés principalement dans le foie & les conduits de ce viſcere. Ces vers qu'on appelle douves, *faſciola ovata* de Linnæus, & qu'on trouve très-fréquemment dans le canal cholédoque des bêtes à laine, furent regardés comme la ſeule cauſe de cette mortalité. On en trouva dans le foie, les conduits cyſtiques, hépatiques, dans les inteſtins, dans les poumons même, ſur-tout dans ceux des lievres & des cerfs qu'on trouvoit morts dans les bois; on en trouva juſques dans le foie des fœtus que

les brebis portoient, & la plupart de ces viſceres pourris ou conſumés, comme s'ils en avoient été rongés.

On lit dans les actes de Coppenhague, la deſcription de la maladie dans laquelle ces vers ſe rencontrent le plus fréquemment ; elle devint générale en 1674 à Abramſtrop & en divers autres endroits de la Zélande; il n'y eut preſque aucun bœuf qui n'en reſſentît les atteintes ; ces animaux tomboient dans une langueur univerſelle, leur reſpiration étoit prompte & gênée ; ils avoient une petite toux peu fréquente ; ils ne laiſſoient pas cependant de manger, d'engendrer & d'engraiſſer. Dans l'ouverture de leurs corps, on leur trouvoit beaucoup de graiſſe, les chairs flaſques, & les poumons ſur-tout, tout couverts d'hydatides ; ces hydatides n'étoient point formés de pellicules minces, mais de membranes épaiſſes ; la plupart rendoient une liqueur limpide, quelques-unes une eau jaunâtre ; toute la capacité de la poitrine étoit inondée d'une ſéroſité ſanguinolente ; les fibres du cœur étoient flaſques ; tous ces animaux avoient le foie vicié & rempli d'hydatides de diverſes groſſeurs, dont la membrane qui les couvroit avoit l'épaiſſeur, la fermeté & la couleur de la cornée ; l'humeur aqueuſe qu'elles contenoient étoit ſalée, dans les uns un peu amere ; dans d'autres, la couleur du foie étoit d'un noir rougeâtre ; lorſqu'il n'y avoit point d'hydatides, il étoit tout ſquirreux ; la véſicule du fiel étoit beaucoup plus groſſe que dans l'état naturel ; les vers cucurbitains ſe trouvoient ſur-tout dans les ramifications de la veine porte & dans les conduits biliaires; la rate, les reins, les organes de la génération étoient comme dans l'état naturel.

On trouvoit dans les champs des lievres morts de cette maladie. Jean Valentin Willius, Auteur de cette obſervation, en diſſéqua un dont le foie étoit plus noir que dans l'état naturel, & rempli d'hydatides,

qui ressembloient à des grappes de raisins, & qui tenoient à la membrane du foie par une maniere de pédicule ; le mesentêre en avoit aussi, l'humeur contenue étoit semblable à celle du corps vicié de l'œil, le cœur étoit flasque.

On lit dans le Journal des Savans du mois de Novembre 1682, que le gros bétail fut ravagé cette année en France, par une maladie épisootique, qui commença en été dans le Lyonnois & le Dauphiné, d'où elle se répandit avec fureur dans plusieurs Provinces de ce Royaume ; les animaux qui en étoient atteints, mangeoient, travailloient comme à l'ordinaire, jusqu'au moment où on les voyoit tomber morts tout-à-coup ; il se formoit sur la langue une vessie noire ou violette, qui formoit escarre en quatre ou cinq heures de tems ; après la chûte de l'escarre, l'animal mouroit.

On en ouvrit plusieurs, dont on trouva les intestins comme pourris ou plutôt gangrenés ; la langue de la plupart étoit dans le même état & tomboit quelquefois par pieces ; le meilleur remede qu'on trouva contre ce mal, fut de ratisser la partie jusqu'au sang, avec une piece d'argent, & de laver la plaie avec du vinaigre assaisonné de poivre & de sel ; quelques-uns ajouterent de l'ail & du poireau avec le même succès.

Cette maladie s'étendit avec une rapidité étonnante des frontieres d'Italie, par la Suisse & l'Allemagne, jusqu'en Pologne, en 1683. Le Docteur Wincler dit dans une de ses lettres, qu'elle ne se déclaroit point au même moment dans des lieux fort éloignés, mais qu'elle avoit une marche réglée & qu'elle faisoit environ deux milles d'Allemagne en vingt-quatre heures, sans épargner une seule Paroisse sur son chemin & aux environs. En ouvrant les cadavres des animaux qui en étoient morts, on leur trouvoit la langue sphacelée & corrodée ; dans quelques-uns on trouvoit comme des traces d'une squinancie maligne, dans d'autres la rate pourrie. On observa en Allemagne, ainsi qu'en France,

que ceux qui ſoignoient les beſtiaux ainſi malades, ſans ſe précautionner contre la contagion, en étoient bientôt frappés eux-mêmes & périſſoient, ainſi que leurs bêtes, de la même maladie. On employa ſur pluſieurs le même traitement qu'on avoit ſuivi en France, & toujours avec le même ſuccès (Voyez épiſootie.); c'eſt cette même maladie obſervée pluſieurs fois depuis, qu'on appelle *charbon*, à la langue, ou chancre volant, pour laquelle il n'y a qu'un traitement à ſuivre & qui réuſſit toujours.

Les Editeurs des Œuvres de Sydenham, ont réuni à la fin l'hiſtoire des maladies qui ont régné principalement en Allemagne, depuis 1690 juſqu'en 1729; on y trouve quelques traces de maladies épiſootiques: une des plus intéreſſantes eſt celle que Ramazzini, Profeſſeur à Padoue, obſerva dans le territoire de cette Ville, en 1690 & 1691; on remarqua, ſelon cet Auteur, que les quatre ou cinq années qui précéderent cette époque, furent accompagnées de fortes chaleurs; mais que les années 1689 & 1690 furent très-pluvieuſes, les campagnes inondées, les herbes, les fruits, les légumes tachés de rouille, ce qui occaſionna diverſes maladies ſur les hommes & les beſtiaux, ſurtout ſur ces derniers; la mortalité s'étendit juſques ſur les vers-à-ſoie, les abeilles; la maladie du bétail conſiſtoit principalement en une éruption de boutons qui ſe manifeſtoient au cou, à la tête & aux jambes, après quelques jours d'indiſpoſition; la plupart en reſtoient aveugles; ceux qui échappoient à la violence du mal, mouroient enſuite d'épuiſement; ces boutons reſſembloient parfaitement à ceux de la petite vérole des enfans, ſoit par la figure, la couleur, la groſſeur, l'humeur qu'ils contenoient; ſoit par la maniere dont ils ſe terminoient; après la ſuppuration, ils ſe couvroient d'une croûte noire; les porcs mouroient par troupe comme ſuffoqués; les autres animaux ne furent pas épargnés; on vit mourir les bœufs à la charrue;

les troupeaux entiers détruits ſubitement, ou attaqués de la maladie regnante. Ramazzini ne balance pas ſur la cauſe, il l'attribue principalement à la rouille des herbes; nous nous garderons bien d'examiner ici avec M. Paulet, ſi c'eſt là la vraie cauſe.

L'an 1691, ne fut pas moins funeſte au bétail que l'avoit été la précédente, quoique la conſtitution de l'air n'eût pas été la même, car celle-ci au contraire fut très-ſeche & très-ardente; les bêtes à laine furent preſque toutes détruites; la rage fut obſervée parmi les animaux, ſur-tout parmi les chiens.

En 1693, la Breſſe eut le malheur de voir périr la plus grande partie de ſes troupeaux de bœufs par une péripneumonie maligne; l'hiver précédent avoit été très-pluvieux, le printems auſſi chaud que l'été, les bœufs & les vaches mouroient à tas. On en attribue la cauſe à une roſée âcre & corroſive, qui teignoit le linge en couleur jaune, & à la grande quantité d'eau froide, dont ſe gorgeoient les bœufs dans le fort de la chaleur; par l'ouverture que les bouchers firent du corps de ces animaux, leurs poumons ſe trouvoient ulcérés.

L'an 1695 fut encore malheureux pour la Breſſe; on obſerva vers l'équinoxe d'automne, après un été pluvieux & nébuleux, ſuivi de quelques chaleurs ſubites & paſſageres, des tumeurs inflammatoires aux pieds de pluſieurs animaux, dont la cure fut abandonnée au ſoin des Médecins vétérinaires.

Tel eſt l'extrait de ce qui concerne les deux premieres époques, dans leſquelles M. Paulet a diviſé ſon examen des maladies épiſootiques; à l'égard de la troiſieme, voyez articles *Epiſootie*, *Bétail*, *Remedes*, *Moutons*, *Brebis*, *Cheval*, &c. On trouvera dans ces différens articles plus de détails à ce ſujet que dans l'ouvrage même de M. Paulet.

L'affreuſe épiſootie qui déſole, depuis le mois de Juin de l'année 1774, les Provinces méridionales, & pour laquelle la Faculté de Médecine de Montpellier

consultée, a donné la consultation dont nous avons rapporté ci-dessus l'extrait, a aussi procuré un autre mémoire très-instructif, où l'on assure qu'il faut employer contre cette funeste maladie les remedes rafraîchissans & non les cordiaux; dès qu'on a connoissance du mal, dit l'Auteur, on doit mettre les bestiaux à la diete & ne les nourrir qu'avec de l'eau blanche, dans laquelle on a dissous une certaine quantité de sel de nitre; ce sel est un excellent diurétique, tient le ventre libre & rafraîchit: on peut aussi donner à ces animaux des lavemens rafraîchissans, parce que le grand feu épaissit & desséche les alimens dans l'estomac. L'Anonyme fait donner aux bêtes malades deux onces de fleurs de soufre & une once de sel de nitre en breuvage, pendant trois jours; on continue l'usage de l'eau blanche, du sel de nitre & des lavemens rafraîchissans; s'il s'est formé des dépôts, on les ouvre avec un rasoir; on applique sur la plaie un onguent suppuratif, composé de térébenthine une once, céruse en poudre, cire en morceaux, huile de lin, ou mieux d'olive, de chacune de ces substances deux onces, résine en poudre une once, que l'on tient sur un feu doux & que l'on ne cesse de remuer pendant six heures; on met cet onguent en rouleau, lorsqu'il est presque froid, & l'on peut aussi en faire usage pour les plaies du corps humain.

Dans un autre écrit sur le traitement, publié par les Maire & Consuls de Condom, au sujet de l'épisootie qui désole la Guienne & les Provinces voisines, M. Vicq d'Azir, dont nous avons donné ci-dessus l'extrait d'un de ses Mémoires, fait voir, ainsi que nous le dirons à l'article *Veau*, que les frictions avec des bouchons imbus de vapeurs aromatiques, les scarifications le long de l'épine & les couvertures de laine sur le dos de l'animal, doivent être préférées au mêlange de sang, de farine, &c. que les saignées trop multipliées sont dangereuses, & que

trois suffisent pour l'animal le plus vigoureux; qu'il faut bien se garder de tenir ensemble les bestiaux sains & ceux qui sont malades, &c. le reste est détaillé dans le Mémoire de M. Vicq d'Azir, analysé ci-dessus.

Nous ne pouvons mieux finir cet article, que de rapporter la lettre de M. l'Archevêque de Toulouse, qu'il a adressée, le 24 Décembre 1774, aux Curés de son Diocèse, à l'occasion des maladies épisootiques, dont les Provinces voisines étoient affligées.

Dans cette lettre, datée de Montpellier, où ce digne Prélat assistoit aux Etats de la Province, la religion, l'humanité, la bienfaisance & le patriotisme offrent un grand exemple & une grande leçon à tous les citoyens, aux puissans, aux riches, & sur-tout au Clergé, pere & débiteur particulier des pauvres; on y voit une raison supérieure réunir tous les devoirs & les soins, la science & la tendresse Pastorale prévenir les maux & les abus, & la vertu pure voler au secours des malheureux; cette lettre mérite à tous égards d'être consignée en son entier dans un ouvrage destiné à rassembler tout ce qui peut concerner les animaux domestiques & leurs maladies épisootiques; avant que de la rapporter, nous observerons qu'en 1744 & 1745, il régna dans les Trois-Evêchés une maladie épisootique qui enlevoit presque toutes les bêtes à cornes: mon pere en avoit vingt dans sa maison de campagne de Marly, près Metz, par le bon traitement qu'il fit lui-même de ces animaux, & auquel j'assistois, tout jeune que j'étois pour lors, il n'en périt que deux, les dix-huit autres échapperent; il n'étoit pas moins heureux pour le traitement des autres maladies de ses bestiaux, dont il avoit de toutes especes; c'est de ses expériences que j'ai profité, pour en faire usage quelquefois dans cet Ouvrage. Plusieurs Auteurs publient des Traités sur les maladies des bestiaux, sans même les connoître, & sans avoir vu aucun animal malade; il n'est pas

ſurprenant pour lors que ſi peu de perſonnes en connoiſſent le traitement ; c'eſt l'ignorance dans la plupart de ceux qui ſont chargés de cette beſogne, qui oblige malheureuſement, mais très-ſagement, le Miniſtere d'en venir à des moyens extrêmes, qui ſont cependant très-préférables aux ſuites qui pourroient réſulter d'une opération contraire. Quoi qu'il en ſoit, voici en ſubſtance la lettre de M. l'Archevêque de Toulouſe :

La funeſte contagion qui commence à menacer ce Dioceſe, & peut-être votre Paroiſſe, a excité, Monſieur, comme vous le ſavez, l'attention du Gouvernement & de tous ceux qui ont quelque part à l'adminiſtration de la Province.

Comme une fâcheuſe expérience a fait voir que les remedes n'avoient, juſqu'à ce moyen, produit aucun effet, & que la maladie a parcouru avec rapidité un eſpace immenſe, que les ſecours de l'art n'ont pu préſerver ; Sa Majeſté a jugé qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, que celui de tuer les bêtes infectées & de garantir, par ce ſacrifice apparent, les parties ſaines, & où la contagion n'a pas encore pénétré.

Ce parti rigoureux en apparence, mais juſte au fond & néceſſaire, a été employé avec ſuccès, dans ces derniers tems, pour la Flandre Autrichienne, & en particulier dans la Châtellenie de Courtray, où la perte de 128 bêtes en a ſauvé plus de 26000. Ce même parti a été employé au commencement de ce ſiecle en Italie ; une maladie ſemblable fit périr un nombre infini de beſtiaux, & elle ne put être arrêtée que par l'ordre de tuer, ſans exception & indiſtinctement, toutes les bêtes qui ſe trouverent attaquées.

Quelque juſte que ſoit la rigueur d'un pareil ordre, la bienfaiſance de notre Monarque a cru qu'elle devoit être adoucie par une indemnité en faveur des propriétaires des bêtes infectées. Si la lueur d'eſpérance, qui reſte toujours, malgré l'excès de la maladie,

ne peut être prolongée ſans danger, elle ne doit pas non plus leur être ravie ſans quelque compenſation, & cette compenſation ſera pour eux un ſecours dans le malheur qui les accable, & une raiſon de faire à l'intérêt public le ſacrifice qu'il commande. Les Etats de la Province ſe ſont empreſſés, par leur délibération du 22 de ce mois, de ſeconder les vues du Gouvernement, en offrant cette indemnité ſans délai & ſans reſtriction à tous ceux qui ſe trouveront avoir le malheureux droit d'y prétendre.

M. le Comte de Périgord a donné les ordres les plus précis, pour qu'un cordon de troupes formé ſur les frontieres de la Province, la préſerve, s'il eſt poſſible, de la communication de ce fléau; car il n'eſt que trop certain, que cette maladie, ſemblable à la peſte, eſt comme elle portée non ſeulement par les animaux qui y ſont ſujets, mais par tout autre animal, par l'homme même & par les objets inanimés.

M. de Saint-Prieſt s'eſt en même tems tranſporté à Toulouſe & dans les parties de la Province les plus ménacées, pour être à portée de donner ſur les lieux les ordres néceſſaires, & en aſſurer l'exécution.

Le Parlement, guidé par les mêmes vues, a auſſi ordonné des précautions qui tendent également à empêcher toute communication, & ſi les meſures autoriſées par le Gouvernement & ſecondées par l'Adminiſtration, rendent inutiles quelques-unes de ces précautions, vous devez remarquer que tous ceux qui, ſous quelque rapport, ſont chargés de veiller à l'intérêt public, ſont convaincus que les tentatives de la Médecine n'ont rien produit, & que le ſeul remede eſt la ſéparation des parties ſaines d'avec les parties infectées, tant par la deſtruction des bêtes malades, que par l'éloignement de tout ce qui peut amener la contagion.

Ce n'eſt pas que l'eſpoir des remedes & des guériſons, doive être entiérement abandonné: les Etats

ont ordonné des recherches, auxquelles la Faculté de Montpellier se livre avec zele; mais vous sentez que des expériences de cette nature ne doivent être tentées qu'avec réserve & par des personnes avouées du Gouvernement. Si chacun vouloit faire des essais, un espoir chimérique alimenteroit la contagion, & la vaine tentative d'un particulier rendant toutes les mesures inutiles, causeroit peut-être la ruine de la Province & celle du Royaume.

Les Charlatans & tous les distributeurs de remedes non avoués, doivent donc être évités avec soin; ils porteroient avec eux un double danger, celui de traîner la contagion, en visitant les bêtes malades, & celui de la perpétuer, sous le prétexte de la guérir. Mais si les remedes curatifs doivent être laissés à la prudence de l'Administration, qui ne négligera rien pour parvenir à des découvertes utiles, & pour les faire connoître aux peuples, il n'en est pas de même des remedes préservatifs, que chacun peut employer avec succès; le plus certain est la séparation des bêtes saines & l'éloignement de tout ce qui peut apporter ou communiquer la contagion.

La meilleure précaution que chaque particulier puisse prendre, c'est de tenir ses bêtes renfermées dans des étables propres, où l'air soit souvent renouvellé & purifié par des fumigations, & de les tenir tellement renfermées, qu'elles n'aient aucune communication, ni avec d'autres bêtes quelles qu'elles soient, ni même avec d'autres hommes que ceux qui sont préposés pour en avoir soin. Les pâtures publiques, les abreuvoirs communs, tout ce qui réunit les bestiaux, doit être évité; c'est presque toujours par quelque negligence sur ces précautions, que la maladie a été apportée dans les lieux où l'on a éprouvé les ravages, & l'animal est comme à l'abri de ces atteintes, s'il est séquestré de ce qui peut la répandre.

J'ai jugé à propos, Monsieur, d'entrer avec vous

dans tous ces détails. Malheur à celui qui regarderoit comme étranger à notre ministere, un soin quelconque utile aux peuples! Ah! qui peut mieux que vous, à l'aide de la confiance que vous avez dû inspirer aux habitans de votre Paroisse, les faire entrer dans les vues sages & bienfaisantes du Gouvernement? Qui peut mieux que vous les convaincre qu'une rigueur apparente est un bienfait réel; que loin d'être alarmés de la perte de quelques bêtes, que la maladie ne leur permettoit pas de conserver, l'ordre de les tuer est le seul moyen de garantir ce qui leur reste; qu'ils doivent non seulement y souscrire & se porter avec zele à l'exécution des ordres qui leur sont donnés, mais que chacun d'eux doit entretenir, autant qu'il est en lui, la séparation totale, sans laquelle il n'est point d'espérance à concevoir; & qu'enfin, si par la dissimulation du mal, par l'ouverture imprudente d'une communication qui doit être interrompue, ou par toute autre négligence qu'ils auroient pu éviter, la contagion alloit franchir les barrieres qu'on cherche à lui opposer, ils seroient coupables devant Dieu & devant leurs freres, & responsables de tous les maux qu'il auroit été en leur pouvoir de prévenir (*Quelle circonstance d'être obligé de recourir au ministere sacré pour faire tuer les animaux! Voyez ce que nous avons dit ci-dessus*).

Mais, Monsieur, si j'ai dû vous instruire pour la consolation des habitans de votre Paroisse, des secours proposés contre le malheur qui les menace, & de la maniere dont ils doivent eux-mêmes se conduire pour s'en préserver, il est d'autres soulagemens qui tiennent particuliérement à mon ministere, & qui en font la douceur au milieu des cruelles circonstances qui les exigent.

Le Gouvernement & la Province ont assuré aux propriétaires des bêtes infectées, une indemnité proportionnée à la perte qu'ils font, en les dévouant à la

mort; mais il eſt une claſſe de malheureux, pour qui cette indemnité même ſeroit une foible reſſource. Le pauvre, qui n'avoit pour ſubſiſter que l'animal qui lui eſt ravi, a beſoin de ſecours plus particuliers, & ce ſont ces ſecours que je lui dois, & que vous me mettrez à portée de lui procurer, en me rendant compte de ſes beſoins, des pertes qu'il aura faites & du ſoulagement qui lui ſera néceſſaire.

Si votre Paroiſſe eſt ſituée dans la Guienne, elle auroit peut-être, en cas qu'elle n'eût pas été épargnée par la maladie, à réclamer des ſecours encore plus preſſans & plus déterminés; j'ignore comment la police y eſt ſuivie, & ſi l'ordre de tuer les bêtes y eſt accompagné d'une indemnité telle que la peuvent eſpérer les peuples du Languedoc; je me ferai un devoir d'en ſolliciter pour les habitans aiſés de votre Paroiſſe, mais c'eſt de moi que les pauvres en doivent attendre directement; je vous prie donc de me mander, ſans délai, s'il y a dans la Guienne ordre de tuer les bêtes infectées, & ſi cet ordre eſt accompagné d'une indemnité; ſi ces indemnités ſont accordées ſans réſerve, & en cas qu'elles n'exiſtent pas, ou qu'elles ſoient trop reſtreintes, quel ſeroit le moyen de les étendre aux pauvres de votre Paroiſſe.

Il me ſeroit pénible de ne pas voir tous les pauvres de ce Dioceſe eſpérer la même conſolation, notre bien leur eſt conſacré; & quel meilleur uſage puiſſé-je faire de celui que je poſſede, que de le répandre dans leur ſein pour adoucir leur malheur?

Si j'ai ſous ce rapport quelques conſidérations, ou quelques ménagemens à vous demander, c'eſt de rendre ces ſecours utiles par votre zele & par votre prévoyance. La charité ſoulage le malheur, la vigilance le prévient; elle eſt le premier des actes de la charité & le plus utile, puiſqu'elle rend les autres ſuperflus; en éclairant les habitans de votre Paroiſſe ſur leurs propres intérêts, en excitant leur attention ſur

tout ce qui peut en éloigner la contagion, en les préservant d'une confiance dangereuse pour des remedes inutiles, en engageant chaque particulier à ne rien négliger de ce qui est en son pouvoir, vous parviendrez à garantir votre Paroisse, ou du moins à diminuer l'effet du mal, s'il y a pénétré; & c'est là la partie de l'administration qui vous est confiée, celle à laquelle vous donne droit le ministere que nous exerçons, puisque sous tous les rapports d'instructions, d'exhortations & de conseils, il nous dévoue au salut & au bonheur des peuples.

Je ne vous ai parlé jusqu'ici, Monsieur, que des moyens que la sagesse humaine peut proposer, & des secours que la charité peut répandre; il en est d'un ordre supérieur, qui peuvent seuls donner de la valeur à nos foibles tentatives, & rendre nos mesures efficaces. Ah! que peuvent les conseils des hommes, si la main du Très-Haut ne les seconde pas! Prosternons-nous aux pieds de ses Autels, & demandons-lui par des prieres réitérées, que si nous l'avons offensé par nos péchés, il soit fléchi par notre repentir & par nos malheurs; qu'il n'étende pas sur nous le fléau destructeur, dont les Provinces voisines ont été affligées; que si quelques parties de ce Diocese en ont été atteintes, il daigne épargner au moins & les restes de la Province & le Royaume entier, qui peuvent en être les victimes; mais en excitant les habitans de votre Paroisse à obtenir du Ciel les salutaires effets de sa miséricorde, je ne doute pas que vous ne soyez attentif à les éloigner de ces pratiques superstitieuses, auxquelles le peuple, dans de semblables occasions, n'est que trop porté à avoir recours. Quelques-uns, pour obtenir une bénédiction, qu'ils ne craignent pas souvent de confondre avec des remedes humains, exposeroient par des sorties indiscretes, ou par la seule réunion, leurs bestiaux à la contagion; d'autres, contens de l'avoir obtenue, négligeroient tous les

préſervatifs qui leur ſont offerts, & manqueroient ainſi à la Providence, qui n'aide l'homme qu'autant qu'il s'aide lui-même par ſon travail & par ſon induſtrie; il faudroit à d'autres des proceſſions & des pélérinages, qui les détournant du ſoin de leurs menages & de leurs occupations habituelles, ajouteroient encore à leur miſere, & les expoſeroient à rapporter la contagion des lieux qu'ils auroient fréquentés pour s'en garantir.

C'eſt à vous, Monſieur, à éclairer la dévotion du peuple & à la diriger de maniere, que ſans rien perdre de ſa ferveur, elle n'aille pas par des pratiques ſuperſtitieuſes contrarier les vrais principes du Chriſtianiſme, ou par un éclat indiſcret, ajouter encore aux alarmes publiques. Je vous annonce en conſéquence, que je ne me déterminerai qu'avec la plus grande réſerve, à permettre les proceſſions qui me ſeront demandées.

C'eſt dans nos Egliſes, c'eſt aux pieds des Autels que Dieu veut être fléchi; c'eſt au milieu de nos ſaints Myſteres, & dans les jours particuliérement conſacrés au Seigneur, qu'il veut être prié.........

Que ne m'a-t-il été poſſible dans les premiers momens, d'aller à votre ſecours, & ſeconder votre zele! Dieu a permis que les premieres nouvelles de la contagion nous ſoient parvenues pendant l'Aſſemblée des Etats; les ſecours en ſeront plus prompts & plus aſſurés, & par là la cauſe de mon abſence en diminuera le regret; mais cette abſence ne durera pas long-tems: à peine aurez-vous reçu cette lettre que je ſerai rendu à Toulouſe & prêt à recevoir les éclairciſſemens que je vous demande; ou ſi l'état de votre Paroiſſe vous permet de vous abſenter, vous me trouverez toujours empreſſé de conférer avec vous ſur les ſecours de tout genre qui lui ſont néceſſaires; ſi même il pouvoit être utile que je m'y tranſportaſſe, je vous prie de me le marquer; notre devoir eſt de nous ſacri-

fier au bien des peuples qui nous font confiés, & en me mettant à portée d'y contribuer, vous acquerrez des droits fur ma reconnoiffance. J'ai l'honneur, &c. *figné*, Et. Ch. Archevêque de Touloufe.

VACHER. C'eft celui qui conduit les vaches aux champs & qui en a foin; il faut qu'il foit robufte, toujours matinal; qu'il faffe traire les vaches & les mene enfuite aux champs avec les cochons, poulains & ânes, s'il y en a; qu'il prenne garde que ces animaux ne fe faffent pas du mal les uns aux autres, & qu'ils n'aillent point dans les bleds, ni autres héritages défendus; il doit les ramener le foir dans l'écurie ou l'étable, leur donner à manger, lorfqu'ils ont befoin; leur faire de bonne litiere; prendre bien garde aux vaches qui font pleines & prêtes à vêler, ne leur point donner de coups qui puiffent leur faire mal; les ramener à la maifon, lorfqu'il les voit prêtes à mettre bas; avoir bien foin des veaux, les faire tetter à leurs heures, fur-tout avant de ramener les vaches aux champs.

VAINES ou FUMÉES. Ce font, en terme de chaffe, des excrémens de bêtes fauves, qui font légers & mal preffés.

VANNEAU. Cet oifeau eft très-connu. Voyez fa defcription dans le *Fauna Gallicus*, & la maniere d'en faire la chaffe à l'article *Pluvier*. Cet oifeau pond quatre à cinq œufs à chaque couvée, d'un jaune fale, picotés par-tout de taches affez grandes, noires & fréquentes; il fait fon nid par terre au milieu des champs & à découvert, caché néanmoins au moyen de quelques brins de paille qu'il met fous fes œufs; fi-tôt que les petits font éclos, ils font couverts d'un duvet épais, ils abandonnent le nid & fuivent leur mere çà & là; on prétend que le vanneau crie d'autant plus fort qu'il eft éloigné de fon nid, & qu'il voltige tout autour en pouffant une voix plaintive, pour perfuader que fon nid eft dans cet endroit, & éloigner la per-

ſonne de ſon véritable lieu ; il ſe nourrit de mouches, qu'il prend quelquefois en été, en volant à la façon des hirondelles ; d'autres fois, il ſouffle en terre à la maniere des pluviers & en fait ſortir les vers pour les manger.

Il vole ſeul pendant l'été, & cependant pendant l'hiver il ſe raſſemble en ſi grand nombre, qu'on les prendroit ainſi raſſemblés pour une grande nuée ; s'ils deſcendent pour lors en-bas ſur une prairie, il faut qu'elle ſoit large & ſpacieuſe ; on a donné à cet oiſeau le nom de *dixhuit*, parce qu'il ſemble crier *dixhuit*, & celui de *papechieu.* Il vole légérement, & quelquefois il fait grand bruit avec ſes aîles en volant.

Cet oiſeau crie la nuit, comme la plupart des oiſeaux aquatiques, ou qui ſe plaiſent à habiter le long des étangs & dans les lieux marécageux ; il court aſſez vîte & avec beaucoup de grace ; il a une contenance hardie, il s'apprivoiſe aiſément ; ſi on en croit Turner, les Anglois en nourriſſent dans leurs jardins, pour dépeupler les vers de terre & les chenilles ; les François en font de même : il ne craint point les chats, ou du moins dès qu'il en apperçoit un, il jette des cris aigus & perçans qui les font fuir ; les œufs du vanneau ſont marbrés, plus gros que les œufs de pigeons ; le vanneau eſt en uſage parmi les alimens, il eſt même aſſez eſtimé ; il excite l'appétit & ſe digere facilement, cependant la nourriture qu'on en tire eſt fort peu ſolide : auſſi ſon uſage ne convient-il pas aux perſonnes accoutumées aux grands exercices du corps ; pour l'avoir bon, il faut le choiſir jeune, tendre, gras & bien nourri ; il convient en tout tems & à toute ſorte d'âges & de tempéramens ; en Sologne, les gens de la campagne font des omelettes avec les œufs, ils les trouvent excellentes ; en Hollande, où ces oiſeaux ſe trouvent abondamment, on eſtime auſſi beaucoup les œufs de vanneau à cauſe de leur délicateſſe, de

ſorte que dans la primeur une couple de ces œufs s'y vend quelquefois une piſtole.

Pour ce qui concerne les uſages de cet oiſeau dans la matiere médicale, on ſait qu'il eſt propre pour purifier le ſang, pour pouſſer par les urines, pour fortifier le cerveau & contre l'épilepſie; on le mange, ſoit rôti, ſoit bouilli, autrement on le fait deſſécher, après l'avoir plumé & vuidé; & après l'avoir réduit en poudre, on en donne depuis la doſe d'un demi-gros juſqu'à un gros, dans quelque liqueur céphalique, ce qu'on continue pendant quelque tems.

VAOUTRE. C'eſt un terme dont ſe ſert le valet de limier, lorſqu'il eſt au bois, qu'il alonge le trait à ſon limier & qu'il le met devant lui pour le faire quêter.

VEAU. C'eſt le petit de la vache; il eſt enveloppé dans le ventre de ſa mere d'un amnios & d'un chorion; il a auſſi un allantoïde, l'ouraque ſort de l'ombilic, avec les vaiſſeaux ſanguins & ſe prolonge dans le cordon ombilical juſqu'au-delà de l'endroit où l'amnios s'épanouit & s'étend de toutes parts pour envelopper le fœtus; à ce même endroit le prolongement de l'ouraque forme l'allantoïde, qui s'étend à droite & à gauche entre l'amnios & le chorion, & qui forme deux cornes, ou, pour ainſi dire, deux poches alongées, dont le fond termine les deux bouts de l'allantoïde; ces poches ſe réuniſſent à l'endroit de l'ouraque, & reçoivent la liqueur qui en découle; quand le fœtus eſt près du terme, ſon allantoïde eſt fort étendue; on ne peut pas pour lors l'enfler en entier ſans la déchirer; mais quand le ſujet eſt moins avancé, ou y parvient plus facilement; elle eſt tranſparente au point qu'on peut voir au travers du ſédiment de la liqueur qu'elle contient. Le chorion & l'amnios forment, comme l'allantoïde, deux prolongemens qui s'étendent dans les cornes de la matrice; mais ils n'y adhérent pas, comme dans la jument, par

des rugosités, c'est au contraire par de petits placenta qui sont séparés les uns des autres & distribués en différentes distances; on en a distingué près de cent pour un seul embryon, on les a appellés cotyledons. Voyez ce que nous en avons dit article *Vache*. Ces cotyledons sont applatis, de figure ovale & formés en partie par la matrice, & en partie par le chorion; il s'éleve sur les parois intérieures de la matrice, des tubercules ovales, correspondans à d'autres tubercules de la même figure, qui se forment sur la face extérieure du chorion; ces tubercules sont appliqués l'un autour de l'autre, & le composé d'un tubercule de la matrice, environné par un tubercule du chorion, est ce qu'on appelle un *cotyledon;* chaque cotyledon attache le chorion à la matrice; quand le fœtus a pris un certain accroissement, si l'on sépare pour lors le chorion de la matrice, les cotyledons se partagent en deux parties; dans le moment de cette disjonction, l'on apperçoit que les tubercules du chorion sont hérissés de petits prolongemens & que ces prolongemens sortent de plusieurs cavités qui pénétrent dans les tubercules de la matrice; ces tubercules se détachent naturellement l'un de l'autre, lorsque la vache met bas, & ceux qui restent dans la matrice, s'obliterent dans la suite & s'effacent en entier; on a observé dans les embryons que les endroits où les cornes devoient paroître, sont marqués par une tache rougeâtre, & par une sorte d'empreinte sur la peau; la vessie a une forme cylindrique; les quatre estomacs sont fort amples, à proportion de la grosseur du fœtus; le *thymus*, qu'on nomme vulgairement *ris de veau*, est aussi étendu que dans le poulain. Dans le veau, la caillette ou le quatrieme estomac se nomme autrement la *mullette*.

Quand le veau est né, on le laisse auprès de sa mere pendant les cinq ou six premiers jours, pour qu'il soit toujours chaudement & qu'il puisse tetter aussi sou-

vent qu'il en a beſoin; mais il croît & ſe fortifie aſſez dans ces cinq ou ſix jours, pour qu'on ſoit dès-lors obligé de l'en ſéparer, ſi l'on veut la ménager; car elle s'épuiſeroit s'il étoit toujours auprès d'elle; il ſuffira de le laiſſer tetter deux ou trois fois par jour; & ſi on veut lui faire une bonne chair, on lui donnera tous les jours des œufs cruds, du lait bouilli, de la mie de pain; au bout de quatre ou cinq ſemaines ce veau ſera excellent à manger; on pourra donc ne laiſſer tetter que trente ou quarante jours les veaux qu'on voudra livrer au boucher. Mon pere ne vouloit pas qu'on laiſsât jamais tetter les veaux qu'on deſtinoit à la boucherie; il leur faiſoit donner le lait de deux ou trois vaches par jour, au moyen d'une machine faite exprès, & pendant le jour on leur donnoit à avaler des bols préparés avec des œufs & de la farine d'orge. M. Ferrand nous a appris, dans ſon mémoire ſur le trefle, la méthode d'élever les veaux à la Flamande; on retire, dit-il, le veau d'auprès de la vache, dès qu'il eſt bien léché & bien ſec; on le met dans une petite niche de planches, diſpoſée en quarré long, de deux pieds & demi de largeur ſur cinq pieds de longueur, cloſe des deux côtés : on ménage à cette niche une porte par derriere & une par devant, & on place un crampon de chaque côté; à un demi-pied de la porte de devant, on y attache le veau à deux longes, enſorte qu'il puiſſe ſe coucher, ſans cependant qu'il puiſſe avoir la liberté de ſe tourner de la tête à la queue : cette niche eſt garnie par-deſſous d'un plancher qu'on fabrique un peu en pente pour faciliter l'écoulement des urines; dès que le veau a huit jours, on ne lui laiſſe aucune litiere; on la balaye même ſouvent très-proprement; on lui met la bouche, juſqu'aux naſeaux, dans un petit panier d'oſier, qui s'attache par deſſus la tête avec une liaſſe, afin qu'il ne puiſſe pas manger, ni même lécher la pouſſiere; dès qu'il eſt dans cette niche, on lui préſente du lait frais

tiré dans un vaſe ; on lui met la bouche tremper ſur le bord & avec le doigt, en réitérant, on lui en introduit dedans. Peu de jours après, il tette le doigt dont un petit bout ſort du lait; par ce moyen, dans quinze jours, au plus tard, on l'habitue à boire le lait parfaitement bien. On peut le nourrir ainſi tant qu'on veut; il coûte peu de ſoin : au bout de trois mois, s'il eſt né d'une groſſe vache, & ſi on lui a donné du lait autant qu'il a pu en boire, il peut peſer même juſqu'à quarante-cinq livres le quartier tout dépouillé.

A l'égard des veaux qu'on veut nourrir, il faut les laiſſer au lait au moins pendant deux mois; plus on les laiſſera tetter, plus ils deviendront gros & forts; on préférera pour les élever ceux qui ſont nés aux mois d'Avril, Mai & Juin ; les veaux qui naiſſent plus tard ne peuvent acquérir aſſez de force pour réſiſter aux injures de l'hiver ſuivant; ils languiſſent par le froid, & périſſent preſque tous. A deux, trois ou quatre mois, on ſévrera donc les veaux qu'on veut nourrir; avant de leur ôter abſolument le lait, on leur donnera un peu de bonne herbe ou de ſain-foin, pour qu'ils commencent à s'accoutumer à cette nouvelle nourriture; après quoi, on les ſéparera tout-à-fait de leur mere, & on ne les en laiſſera point approcher ni à l'étable, ni au pâturage, où cependant on les menera tous les jours, & où on les laiſſera du matin au ſoir pendant l'été; mais dès que le froid commencera à ſe faire ſentir en automne, il ne faudra point les laiſſer ſortir que tard dans la matinée, & les ramener de bonne heure ſur le ſoir; & pendant l'hiver, comme le grand froid leur eſt abſolument contraire, on les tiendra chaudement dans une étable bien fermée & bien garnie de litiere; on leur donnera avec l'herbe ordinaire du ſain-foin, de la luzerne, & on ne les laiſſera ſortir que par des tems doux ; il leur faut beaucoup de ſoin pour paſſer le premier hiver; c'eſt

le tems le plus dangereux de leur vie; car ils se fortifieront assez pendant l'été suivant, pour ne plus craindre le froid du second hiver.

On trouve dans le troisieme & le quatrieme estomac du veau qui tette des grumeaux de lait caillé; les grumeaux de lait séchés à l'air sont la présure avec laquelle on fait les caillons, & dont on se sert pour faire cailler le lait; plus on garde cette présure, meilleure elle est, & il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

Les bœufs, les taureaux, les vaches aiment beaucoup le vin, le vinaigre, le sel; ils dévorent avec avidité une salade assaisonnée. En Espagne, & dans quelques autres pays, on met auprès du jeune veau, à l'étable, une de ces pierres qu'on appelle *salegres*, & qu'on trouve dans les mines de sel gemme; il leche cette pierre salée pendant tout le tems que sa mere est au pâturage; ce qui excite si fort l'appétit ou la soif, qu'à l'instant que la vache arrive, le jeune veau se jette à la mamelle, en tire avec avidité beaucoup de lait, s'engraisse & croît bien plus vîte que ceux auxquels on ne donne point de sel. C'est par la même raison que lorsque les bœufs ou les vaches sont dégoûtés, on leur donne de l'herbe trempée dans du vinaigre, ou saupoudrée d'un peu de sel; on peut leur en donner aussi lorsqu'ils se portent bien, & qu'on veut réveiller leur appétit pour les engraisser en peu de tems.

Dans le journal économique du mois de Mai de l'année 1754, est insérée une lettre adressée à l'auteur de ce journal, de Reyn, près Breda, dans le Brabant, sur la maniere artificielle de faire blanchir la chair des veaux, & sur quelques détails qui concernent le gouvernement de ces animaux; nous allons rapporter ici l'extrait de cette lettre.

Les veaux, dit l'auteur de cette lettre, qu'on envoye au marché ne sont estimés qu'autant que leur

chair promet d'être blanche & délicate; mais ils n'apportent pas tous en naissant ces avanta es, ou ne les conservent pas; on a trouvé le moyen de rectifier la nature, ou d'empêcher qu'elle ne se corrompe.

Les veaux portent des marques extérieures qui décelent leurs qualités; ceux qui sont d'un fauve pâle, qui ont le muffle brun ou blanc, les reins forts, les gencives blanches, une queue de rat, les yeux bordés d'un cercle blanc, dont les paupieres sont comme autant de petits piquans; ceux-là, dis-je, ont communément la chair blanche; l'on présume en leur faveur, selon qu'ils réunissent plus ou moins de ces signes, ou que ces signes sont plus ou moins évidens; au contraire, un veau de couleur noire, dont la gencive est rouge, dont les barbes pendent, qui est foible & maigre, un pareil veau a toujours la chair rouge, malgré tous les soins que l'on en peut prendre. Les veaux femelles ont aussi plus de disposition que les mâles à avoir la chair blanche, & même parmi ceux de la premiere espece, il est avantageux de choisir les plus petits; ainsi, quand on a des raisons particulieres pour ne pas laisser multiplier un troupeau de bêtes à cornes au-delà d'un certain nombre, si l'on veut se défaire avantageusement des veaux qu'on ne veut point élever, il faut choisir ceux qui portent les indices que nous venons de spécifier, ou à leur défaut, ceux qui en approchent le plus.

Les premiers, dont les dispositions sont favorables, ne demandent qu'un gouvernement attentif, pour empêcher leur chair de rougir; il faut pour cela leur menager le lait avec précaution, & leur fournir au défaut de cette liqueur, qui est leur aliment naturel, des breuvages doux & nourrissans; on ne leur livre pas d'abord en entier le pis de leur mere; un seul trayon leur suffit pour la premiere semaine, on leur en donne deux la seconde, & dans la troisieme ou la quatrieme, on leur abandonne le reste. Si le lait com-

mence à tarir vers ce tems-là, on y subſtitue un breuvage, dont on fait prendre d'abord au jeune animal deux gorgées une ſeule fois par jour, dans la ſuite on lui en donne trois ou quatre gorgées & deux fois par jour; on mêle dans cette potion un peu d'eau d'anis, dont on augmente la quantité à meſure que le veau grandit. Cette potion doit ſe donner une heure avant que de lui laiſſer la liberté de tetter.

A l'égard des derniers, c'eſt-à-dire, de ceux dont les ſignes équivoques font appréhender que la chair ne ſoit rouge, on uſe de quelques artifices pour corriger ce défaut; pluſieurs voiſins de l'Anonyme de cette lettre font ſaigner fréquemment les jeunes animaux; mais cette méthode, qui n'eſt que trop généralement ſuivie, a de grands inconvéniens; les ſaignées réitérées privent le veau du ſuc nourricier qu'il tire des alimens, il maigrit & ſa chair devient coriace. Quelques-uns ſe contentent de faire ſaigner deux fois leurs veaux; ſavoir, au bout de ſix ſemaines & à deux mois & demi; il eſt vrai que ce moyen donne à l'animal une apparence favorable, très-propre pour le débit, mais c'eſt tout; car la chair ne répond pas aux promeſſes des ſignes extérieurs.

Il y a une pratique plus ſûre que celle de la ſaignée, continue notre Auteur, mais elle demande plus de ſoin; on diſpoſe dans l'étable les vaches à la queue l'une de l'autre, & on laiſſe entr'elles un intervalle d'environ quatre pieds pour pouvoir paſſer librement; on dreſſe à la tête de chaque vache un poteau, où elle eſt attachée par un anneau; parallelement à cette rangée de vaches, on diſpoſe ſur des planchers une rangée de veaux, ſous leſquels on répand une litiere épaiſſe de paille; les planches doivent être percées en différens endroits pour faciliter l'écoulement des urines qui tombent dans une cavité aſſez large, pratiquée au-deſſous; cette rangée eſt bordée par un ratelier rempli de craie, que les veaux peuvent lécher & manger à leur

aiſe ; on place auſſi à portée d'eux un auge rempli d'orge, mêlé d'un peu de ſel, & quelques-uns y ajoutent de la craie pulvériſée, de la farine de froment & de la farine d'avoine.

Quand la mere manque de lait, on a recours à une eſpece de pâtée, que l'on peut compoſer de pluſieurs manieres; on prend de la dreſche & de la craie réduite en poudre très-fine, par égale quantité; on mêle le tout enſemble avec un peu de ſel, de farine & d'eau-de-vie ou d'eau d'anis; on bat ces différens ingrédiens juſqu'à ce que le mêlange acquierre la conſiſtance d'une pâte molle, & on en forme des pilules ou bols, dont on donne trois à la fois, après les avoir trempées dans du lait; cette nourriture eſt fort du goût des veaux; on n'eſt pas long-tems obligé de la leur faire avaler de force, ils la prennent bientôt d'eux-mêmes; & il n'eſt queſtion que de la leur donner au bout d'un bâton. Cette pâtée eſt excellente pour l'hiver, mais en été on ne doit y mettre ni eau-de-vie, ni eau d'anis, ou du moins il en faut très-peu; il y a d'autres pâtées qui ſont plus ſimples: par exemple, on fait une pâte de farine d'avoine & de lait, & on en forme des bols que l'on trempe dans du lait, & dont on donne aux veaux quatre à la fois, une heure avant que de les mettre ſous la mere; comme cette nourriture eſt moins forte que la précédente, on leur en donne encore quatre autres, en les retirant du pis, avec une cuillerée de lait entre chaque bol.

Une troiſieme pâte qui a plus de vertu que la derniere, & qui approche plus de la premiere, eſt la ſuivante : on prend de la farine & de la craie pulvériſée, & on délaye ces deux poudres dans du lait avec de l'eau d'anis, qui eſt beaucoup meilleure pour cet effet que de l'eau-de-vie pure.

Il y a en Angleterre, dans la province de Bedfort, une terre fort commune, dont les fermiers rempliſſent les rateliers de leurs étables; ils prétendent que les

veaux ſucent cette terre avec plaiſir, & qu'ils y trouvent un ſuc fortifiant, qui fait blanchir leur chair beaucoup plus ſûrement que la pierre de craie.

Il faut avouer que ce n'eſt qu'à force de ſoins qu'on peut s'aſſurer du ſuccès de ces artifices ; il faut d'abord choiſir des veaux dont la conſtitution ne ſoit pas totalement oppoſée à l'amélioration qu'on ſe propoſe ; car tout l'art imaginable ne ſauroit dompter la nature, quand il l'attaque de front ; il faut enſuite prendre garde que les veaux ne lechent point la terre, ni les planches ſur leſquelles ils ſont poſés ; on croit auſſi que le foin contribue à rougir leur chair, & qu'ainſi on doit les empêcher d'en manger : à l'égard de cette derniere attention, quelques perſonnes expérimentées ne la jugent pas néceſſaire.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que les alimens recherchés, dont on nourrit ces jeunes animaux, pour faire blanchir leur chair, lui font perdre de ſon goût & de ſa délicateſſe : cependant, quand on ſait bien les gouverner, on réuſſit à leur donner une chair dont la blancheur & l'air appétiſſant ne le cedent en rien à celle des veaux, qui ſont nés avec les plus heureuſes qualités. Comme la chair de ces derniers eſt infiniment plus exquiſe, avant d'avoir recours à l'art, il vaut mieux mettre en uſage les précautions, qui en peuvent procurer par des voies naturelles.

Le choix du taureau y contribue beaucoup ; il y a des gens qui ſavent choiſir avec tant de diſcernement l'étalon dont ils font couvrir leurs vaches, que rarement leur attente eſt trompée : voyez, pour ſon choix, ce que nous en avons dit à l'article *Vache ;* mais ce n'eſt pas encore aſſez d'avoir choiſi le taureau ; ſi la vache que l'on mene à l'étalon fait ſa nourriture ordinaire de veſſe ſeche ou verte, ſes veaux auront toujours la chair rouge ; ce n'eſt donc qu'à force de précautions qu'on peut ſe flatter de la réuſſite ; encore

faut-il ſavoir, avant de s'embarquer dans tous ces ſoins, ſi la nature du pays ne les rendra pas inutiles ; le ſol influe beaucoup ſur la qualité des veaux, & leur chair ſera blanche ou rouge, ſelon la terre où ils ſeront nés.

On peut connoître même dans l'obſcurité ſi le veau aura la chair blanche ; il ſuffit pour cela de le toucher ; un veau qui ſe porte bien a toujours ſur les reins, auprès de la queue, deux lobes de graiſſe ; s'ils ſont fermes, le veau ſera rouge ; au contraire, s'ils ſont mollets, c'eſt une marque certaine que la chair en ſera blanche.

Les jeunes veaux ſont expoſés à différentes maladies ; les mâles ſont ſujets à ſe ſucer le bout de leur nerf, ce qui les fait promptement maigrir & dépérir tout-à-fait ; c'eſt pourquoi dès qu'on s'appercevra, en paſſant la main tous les jours ſous le ventre, que cette partie eſt plus mouillée qu'elle ne doit l'être par l'écoulement de l'urine ſeule, on lui mettra une muſeliere, ou bien on lui mettra un collier d'étoupe, dans lequel ſeront paſſés deux cordes, qu'on attachera à deux endroits oppoſés, comme l'on fait pour un cheval qu'on met entre les piliers pour le dreſſer au manege ; dans ce dernier cas, on l'attachera aſſez court pour qu'il ne puiſſe ſe ſucer, de façon cependant qu'il ait l'aiſance de ſe lever & de ſe coucher.

Quelquefois le veau ne peut pas tetter ; ſi on s'apperçoit qu'il ne le peut pas, lorſqu'on le met ſous la mere, c'eſt un indice qu'il a les barbillons, qui lui viennent ſous la langue ; on les coupera pour lors avec des ciſeaux, & on lavera la place avec du vinaigre, de l'ail & du ſel, ou avec de la ſalive ſeulement.

La gale eſt une autre maladie à laquelle ſont ſujets les veaux ; on connoît qu'ils en ſont atteints, lorſque paſſant légérement la main ſur le dos, on ſent leur peau mal unie, & qu'on leur voit le poil hériſſé ; pour les guérir, on prend du beurre frais avec l'huile de

chenevis, dont on les frotte dans tous les endroits où la gale paroît; cette maladie provient quelquefois de la négligence des servantes à donner de la litiere au veau, ou de ce qu'on laisse croupir sous lui son urine; ce qu'on pourra prévenir, en y apportant tous les soins nécessaires.

Le flux de ventre est aussi une maladie propre au veau; un remede efficace dans ce cas, même quand le flux seroit invétéré, est un gros de *diascordium* préparé sans feu, mêlangé avec du vin rouge & de l'eau chaude; on lui en fait prendre avec la corne, trois quarts-d'heure auparavant, & une heure après; on ne leur donne point de lait, mais on lui laisse lécher de la craie tant qu'il veut; si la premiere dose ne guérit pas, on en donne une seconde au bout de deux heures; la chair n'en est pas moins blanche, & ne contracte aucun goût par l'usage de ce remede.

La constipation est la maladie toute opposée; pour y remédier on fait fondre une once de manne commune dans un poisson d'eau; on y ajoute une cuillerée d'eau-de-vie; on épaissit le tout avec de la farine de froment, pour en faire des pilules, dont on donnera au veau trois ou quatre tous les matins, après qu'il aura été allaité; il faut les tremper dans le lait, pour que l'animal les avale mieux; on continue ainsi jusqu'à ce que le veau ait le ventre libre.

M. Vicq d'Azir, que nous avons déjà cité dans l'article *Vache*, vient de publier à l'Imprimerie Royale, un Recueil de différens Mémoires sur les maladies épisootiques des bêtes à cornes des Provinces méridionales. Nous avons profité de l'article *Veau*, que nous traitons ici, pour y insérer l'extrait de quelques-uns de ces Mémoires.

Le premier de ces Mémoires renferme des observations sur les différentes méthodes proposées pour guérir ces maladies. Ces méthodes, dit M. Vicq d'Azir, peuvent se réduire à trois principales. Dans la premiere,

qui est celle du Maréchal du *mas-Firmacon*, on propose cinq saignées ; la premiere & la seconde doivent être faites le premier jour à très-peu de distance l'une de l'autre ; la troisieme & la quatrieme doivent être pratiquées le second jour en deux heures de tems à-peu-près, & on doit placer un purgatif entre ces deux saignées ; la cinquieme doit être faite sous la queue. On recommande de mettre sur le dos un mêlange de sang, d'eau-de-vie & de farine ; on permet six livres d'alimens solides, dans tous les tems de la maladie, & on conseille l'eau blanche avec le soufre ; les signes sur lesquels ce Maréchal se fonde pour déclarer les bestiaux malades, ne sont point d'abord, selon M. Vicq d'Azir, suffisans ; ces signes se trouvent rapportés dans une feuille imprimée, qui avoit pour titre : *Traitement à faire aux bestiaux attaqués de la maladie épisootique*, & sont réfutés par une autre feuille, *Avis important, par M. Vicq d'Azir* ; l'une & l'autre de ces feuilles ont été distribuées par MM. les Maire & Consuls de Condom ; on reconnoît, dit ce Maréchal, qu'une bête est déjà attaquée de la maladie, lorsqu'on la fait ployer sous la main, en serrant l'animal avec un peu de force & de dextérité le long de la colonne épiniere en plusieurs endroits ; lorsque la bête est naturellement inquiete & qu'elle secoue la tête ; mais, dit M. Vicq d'Azir, presque toutes les bêtes à cornes, sur-tout celles qui sont jeunes, ont l'épine très-sensible en tout sens ; il n'y en a même aucune, quelque vigoureuse qu'elle puisse être, qu'on ne fasse ployer sous la main ; d'ailleurs, ces animaux sont naturellement inquiets & secouent la tête sans être pour cela malades ; mais si aux signes énoncés on ajoute les suivans, on doit être sûr de l'existence de la maladie ; ceux-ci ont une grande tristesse, un pouls quelquefois plein & fréquent, quelquefois misérable & accéléré, la dureté de la région lombaire gauche, la vaxillation des extrêmités postérieures, les convul-

ſions des muſcles du cou & des épaules, la chaleur de la bouche, l'abaiſſement de la tête, la ſaillie ou l'inflammation des yeux, un changement dans la chaleur des cornes & des oreilles, quelquefois la toux & la perte abſolue ou partielle de l'appétit ; ſans le concours de la plus grande partie de ces ſignes, il n'y a point de Médecin inſtruit, ſelon M. Vicq, qui oſe aſſurer qu'une bête eſt attaquée de la contagion actuellement regnante ; à l'égard de l'application d'un mêlange de ſang & de farine, ſur le dos & les reins de l'animal, quoique cela ne ſoit pas mauvais, on fera mieux de le frotter avec des bouchons imbus de vapeurs aromatiques promenés en tout ſens, de lui faire des ſcarifications le long de l'épine, & de mettre ſur le dos une ou deux couvertures de laine. Pour ce qui concerne les ſaignées preſcrites par le Maréchal ci-deſſus cité, on oſe aſſurer, dit M. Vicq d'Azir, que toutes les fois qu'on rapprochera ainſi les ſaignées & les purgatifs, il en réſultera beaucoup de mal pour l'individu qu'on ſoumettra à un pareil traitement, ſur-tout s'il eſt véritablement attaqué de la contagion ; d'ailleurs la ſaignée ſous la queue n'eſt ni utile, ni dangereuſe.

Il eſt vrai que les ſaignées ſont très-bien indiquées ; on les a même toujours conſeillées dans l'épiſootie actuelle ; mais trois ſaignées copieuſes ſuffiſent pour les animaux les plus robuſtes, & il faut les modifier ſelon le beſoin ; les deux premieres ſeront de ſix livres, & la derniere ſeulement de quatre ; on en fera deux le premier jour, l'une le matin & l'autre le ſoir ; la troiſieme ſera pratiquée le lendemain matin ; on ne réitérera point la ſaignée, ſi l'on s'apperçoit que la reſpiration devienne difficile & que l'animal ſoit très-abattu. A l'égard des purgatifs forts & draſtiques, ils ne conviennent point ; l'ouverture des cadavres a démontré à M. Vicq, qu'ils exercent tous leur action ſur la partie droite de la panſe, la gauche étant abſolument remplie d'alimens ; les purgatifs minoratifs ne ſont pas à beaucoup près auſſi dangereux.

On purge doucement avec la décoction d'une livre ou une livre & demie de tamarins, faite dans trois chopines d'eau; on dissout dans la colature une demi-livre de sel d'epsom; on fait prendre ce purgatif le second jour, vers le soir, ou le troisieme de grand matin; après avoir donné plusieurs lavemens, on fait beaucoup boire l'animal malade; il vaudroit encore mieux substituer le plus souvent aux purgatifs une potion faite avec un grand verre d'huile de lin, à laquelle on ajouteroit un tiers de bon vinaigre; on feroit prendre cette potion matin & soir, depuis le premier jour jusqu'au quatrieme & cinquieme jour, & on auroit soin d'en seconder l'effet par l'administration de quatre lavemens émolliens dans la journée; les bestiaux malades se trouvent aussi très-bien des fumigations faites sous le nez, avec un mêlange de soufre & de nitre en poudre, jettés sur les charbons: on peut répéter cette fumigation trois ou quatre fois par jour.

Vers le quatrieme jour, si les excrémens commencent à devenir liquides, on doit cesser l'administration des potions huileuses, pour faire usage aux mêmes heures des infusions ameres, telles que celle d'absynthe, en boissons & lavemens; on peut délayer dans ces infusions une demi-once de quinquina en poudre, le matin & autant le soir; on s'en abstiendra, si l'animal paroît très-échauffé: lorsque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina, dans l'infusion d'absynthe, une demi-once de diascordium; ce traitement est simple & méthodique; c'est principalement sur celui des quatre ou cinq premiers jours qu'il faut insister, si le malade a paru en être soulagé.

La dose de six livres de fourrages, que prescrit le Maréchal ci-dessus cité, est trop forte pour les animaux vraiment attaqués de la contagion; ils ne mangent pour lors que quelques poignées de foin, encore est-ce avec beaucoup de lenteur; & quand on les a privés de fourrage pendant quelque tems, ils ne le

recherchent point avec avidité ; ce dernier ſigne mérite ſur-tout la plus grande attention. En un mot, dit M. Vicq, il eſt évident, pour tous ceux qui ont obſervé la marche d'une fievre quelconque, qu'un bœuf qui conſerve ſon appétit, qui rumine & qui mange tous les jours cinq, ſix ou huit livres de fourrage, n'eſt point attaqué de la peſte ; au ſurplus, ſi l'animal eſt réellement malade, il ne doit point abſolument prendre d'alimens ſolides ; les eſtomacs ne ſont déjà que trop remplis, ſans les ſurcharger encore de nouveau.

La boiſſon faite avec le ſon eſt bonne ; au lieu de ſoufre, comme on l'avoit preſcrit, on y diſſoudra du nitre : une once de ſel ſuffit pour dix ou douze pintes d'eau ; on fera boire le malade deux fois par heure ; avec cette précaution, nous ſommes venus à bout, dit M. Vicq, de ramollir les alimens contenus dans le troiſieme eſtomac ; lorſque quelques tumeurs ou foyers ſe manifeſtent, la guériſon eſt preſqu'aſſurée ; en les ouvrant, on fait ce qu'il faut faire, & ce qu'on a toujours fait.

L'auteur de la ſeconde méthode, continue M. Vicq d'Azir, dans *ſes obſervations ſur les différentes méthodes*, a raiſon de regarder comme attaqués de la maladie les beſtiaux qui ont la tête baſſe, les oreilles abattues, les yeux & le nez baignés d'une humeur purulente, les flancs en convulſion, l'appétit perdu, & le ventre déjà libre ; il eſt même probable que ceux dont il a entrepris la guériſon n'étoient point affligés de ces ſymptômes, dont la plus grande partie appartient au ſecond tems de la maladie.

Les moyens qu'il propoſe ſont un breuvage, en partie cordial, en partie diurétique, fait avec le vin, la chicorée ſauvage & la racine de perſil, des bouillons de viande de mouton, des illinitions & frictions avec l'huile d'olive & le ſavon le long de l'épine, & l'application d'une peau de mouton nouvellement

écorché. On ne sauroit, dit M. Vicq, dans le commencement d'une maladie inflammatoire approuver l'usage intérieur d'un vin quelconque; l'eau blanche, quand on appréhende la putridité, est de beaucoup préférable aux bouillons faits avec les sucs des animaux. L'application de la peau de mouton ne peut être qu'avantageuse; elle remplit les mêmes indications que les frictions, les fumigations, les scarifications, les cauteres & les couvertures de laine; elle tend à ramollir la peau & à faciliter l'éruption; mais l'auteur de cette méthode ne conseille point les saignées, qui sont presque toujours nécessaires; il n'insiste point non plus sur les délayans, dont l'administration, très-souvent répétée, est de la plus grande importance: le moyen le plus vanté dans cétte méthode est la peau de mouton; mais il est bien difficile de s'imaginer qu'une seule peau de mouton suffise pour opérer l'effet qu'on en attend; on peut y suppléer facilement & plus avantageusement en exposant les bestiaux, recouverts d'un grand drap, à la vapeur d'un mêlange d'eau-de-vie & de vinaigre, en y joignant les fumigations faites sous le nez avec le soufre & le nitre, & les scarifications pratiquées de bonne heure. La seconde méthode que nous venons d'examiner s'est pratiquée à Auvillars.

Le troisieme traitement est dû au Maréchal de Langeac; il faut, selon lui, examiner les bestiaux plusieurs fois dans le jour, leur passer la main, à plusieurs reprises, sur tout le corps; s'ils fléchissent lorsqu'on les presse au garot, si la peau est séparée des chairs, si elle se souleve aisément, & si froissée elle rend le bruit du parchemin sec, si l'on trouve quelques tumeurs, il faut opérer tout de suite: cette opération consiste à faire une incision à trois ou quatre travers de doigt au-dessous de la tumeur, ou de l'endroit où la peau est séparée des chairs; on décolle ensuite le cuir par le moyen d'un fuseau ou d'une spatule; s'il

y a un amas d'humeurs, on recommande de les faire sortir en pressant : l'auteur propose ensuite différentes drogues, comme potions & mêlanges, pour obtenir la suppuration, la déterſion & la cicatrice de la plaie : il conseille, 1°. un vinaigre aiguisé par la suie de cheminée & par le sel ; 2°. un électuaire fait avec sept onguens, deux especes de baume, la térébenthine, les jaunes d'œufs, l'huile d'olive & l'eau-de-vie ; 3°. un vin aromatique très-composé ; 4°. enfin, plusieurs especes de mondificatifs & d'emplâtres. Si l'appétit diminue, il veut que l'on fortifie l'animal par le moyen d'une potion, dans laquelle on doit employer la thériaque, deux especes de confections, un opium & du vin le plus spiritueux. Si par malheur la fievre se déclare, il faut pour lors avoir recours à un lavement purgatif, dont la formule est très-compliquée ; ce lavement doit être suivi d'une potion purgative, dont les ingrédiens sont encore très-nombreux : si la constipation est opiniâtre, on doit administrer une seconde fois le lavement. L'auteur ne répond point du succès, si l'on manque à remplir quelques formules ; il permet d'ailleurs les alimens solides & liquides, comme à l'ordinaire.

Mais, dit M. Vicq d'Azir, 1°. les signes sur lesquels on se détermine dans cette consultation ne sont ni suffisans, ni exacts. M. Vicq n'a jamais observé, comme il est dit dans cette consultation, que les yeux soient de couleur de feuille morte ; quoique l'animal paroisse abattu, les yeux sont toujours légérement enflammés & plus saillans qu'à l'ordinaire ; ils ne se ternissent que vers la fin de la maladie. M. Vicq n'a point non plus observé que les levres fussent pendantes & jaunâtres : très-souvent une jeune bête fléchit quand on la pince au garot, sans être néanmoins malade. Pour que l'on puisse en tirer quelqu'induction, il faut qu'elle fléchisse beaucoup plus qu'à l'ordinaire ; qu'elle se plaigne en fléchissant, & qu'elle paroisse souffrir :

enfin, M. Vicq d'Azir démontre que la plupart des ſymptômes énoncés par le Maréchal ne ſe rapportent pas avec ceux qu'il a remarqués dans les bêtes malades.

Les moyens propoſés pour le traitement ſont la purgation, les potions cordiales & les ſcarifications : les drogues dont eſt compoſée la potion purgative ne forment pas un enſemble bien dangereux, dit M. Vicq, mais le mieux feroit de s'en abſtenir. Il n'en eſt pas de même de la potion cordiale; donnée de bonne heure, elle doit néceſſairement augmenter la chaleur & la fievre : d'ailleurs, cette recette paroît impraticable par le nombre des drogues accumulées ſans nombre & ſans connoiſſance; on y trouve les onguens & les baumes de toutes couleurs & de toutes vertus, confondus les uns avec les autres; on s'eſt efforcé de mettre toute la Pharmacie à contribution; tout, juſqu'au lavement, y eſt, on ne ſauroit plus, compliqué.

Les ſcarifications ſont un bon moyen; M. Vicq d'Azir les a conſeillés; mais dès qu'une bête à cornes eſt vraiment attaquée de l'épiſootie, on a bien de la peine à obtenir une ſuppuration louable & abondante, le ſeul beurre frais ſuffit pour le panſement; on peut ſe ſervir d'un mêlange d'huile d'olive avec le vin ou avec l'eau-de-vie; on peut auſſi, ſur-tout vers la fin, employer la térébenthine de Veniſe, diſſoute dans un ou pluſieurs jaunes d'œuf; on aura ſoin de recouvrir la plaie; elle ſe deſſeche à l'air, & prend un mauvais caractere; on ſe ſervira pour cela d'un emplâtre aglutinatif que l'on appliquera un peu loin des bords de la ſolution de continuité, après avoir coupé les poils.

Tel eſt le tableau des méthodes les plus accréditées, & tel eſt le jugement qu'en a porté M. Vicq d'Azir : il paſſe enſuite au journal de ſes obſervations & expériences, qui doit être, à mon avis, le plus intéreſſant

de ce recueil de mémoires. 1°. La maladie épisootique dont il s'agit ne se communique point aux chevaux, mulets, ânes, chiens, cochons, moutons & chevres : trois moutons sont cependant morts à la suite de l'inoculation ; mais il a paru à M. Vicq que cet accident devoit être attribué à l'action du virus sur la plaie, qui en moins de trente-six heures a gangrené une extrémité toute entiere.

2°. L'expérience a prouvé que les fosses sont contagieuses ; il faut donc redoubler de soins & de précautions à cet égard. Des morceaux de peau & de chair pris dans les fosses, où depuis plus de trois mois on avoit enseveli des animaux morts de la contagion, & introduits dans plusieurs plaies à des animaux sains, les ont infectés. On a perdu deux vaches après une pareille inoculation.

3°. Les forts purgatifs exercent toute leur action sur la partie droite de la panse ; ils y excitent l'inflammation & la gangrene ; la grande quantité d'alimens, dont la partie gauche de la panse est remplie, les empêche d'y pénétrer ; ces purgatifs sont donc dangereux.

4°. Les purgatifs minoratifs n'ont presqu'aucun effet marqué ; ils échauffent seulement quelquefois l'animal : ces purgatifs sont donc inutiles.

5°. La mort des bestiaux qui n'ont point été saignés, a été souvent plus prompte qu'elle n'auroit dû l'être ; la dissection a fait voir leurs entrailles extraordinairement enflammées : les saignées sont donc très-utiles.

6°. Les boissons émollientes & nitrées, répétées de demi-heure en demi-heure ; & les lavemens émolliens administrés avec soin quatre fois par jour, ont détrempé & ramolli les alimens du feuillet dans douze bœufs : on ne sauroit donc trop insister sur cette pratique.

7°. Les fumigations sous le nez avec un mêlange

de fleurs de ſoufre & de nitre en poudre, ont ſollicité l'excrétion abondante d'une humeur puriforme; on s'eſt auſſi très-bien trouvé des vapeurs de l'eau-de-vie, ou de l'eſprit-de-vin avec le vinaigre, que l'on a fait recevoir aux beſtiaux, ſous un grand drap dont ils étoient recouverts.

8°. Les ſcarifications faites de bonne heure le long de l'épine & au fanon, & panſées ainſi qu'il convient, ont quelquefois ſuppuré au grand ſoulagement du malade.

9°. Les véſicatoires, les cauteres & les litres n'ont preſque jamais produit aucun effet du côté de la peau: les cantharides ont ſeulement rendu les urines très-copieuſes ſans aucun ſoulagement marqué.

10°. Les ſels alkalins, les ſels mercuriels & antimoniaux, les différens foies de ſoufre, tant vantés par les auteurs, les différens ſels neutres, & l'eau de chaux, ont prodigieuſement augmenté la chaleur, quoique donnés à une doſe très-modique; l'ouverture des cadavres a fait voir à M. Vicq des entrailles abſolument gangrenées.

11°. Le mercure coulant, ſoit en frictions, ſoit intérieurement avec la crême de tartre & le miel, n'a produit aucun effet.

12°. La thériaque dans le vin a donné beaucoup de chaleur; l'extrait de genievre a paru moins échauffant; tous ces remedes ſont en général très-nuiſibles. Tous les beſtiaux qui en ont pris une trop grande quantité ſont morts au milieu des convulſions les plus affreuſes.

13°. Les bois ſudorifiques & les racines échauffantes nous ont donné les mêmes réſultats.

14°. Il en faut dire autant des réſines & des eſprits aromatiques.

15°. Les lavemens purgatifs ont quelquefois beaucoup fatigué les malades; les lavemens avec l'air fixe ont beaucoup gonflé l'abdomen ſans aucun bien réel,

16°. Le vinaigre ſimple, le vinaigre ſcillitique, le vinaigre donné avec l'alkali fixe dans le tems de l'effervefcence, a paru ſoulager. 17°. Le vinaigre avec l'huile, donné matin & ſoir, a fait beaucoup de bien; au lieu de vinaigre, on peut ſe ſervir d'une eau vulnéraire quelconque. 18°. M. Vicq n'a pas été auſſi ſatisfait du camphre qu'il ſe l'étoit imaginé; après pluſieurs eſſais, il a cru devoir s'en abſtenir & employer le nitre ſeul. 19°. Il a inutilement tenté de communiquer la maladie une ſeconde fois à des beſtiaux, qui, après l'avoir eſſuyée, avoient eu le bonheur d'en guérir, ce qui doit raſſurer le petit nombre de perſonnes qui ont des beſtiaux guéris de l'épiſootie actuelle; enfin, M. Vicq d'Azir, après bien des expériences, avoue qu'il n'a pas été aſſez heureux pour trouver un remede capable de combattre la maladie avec avantage.

Cependant M. Vicq d'Azir indique dans un autre Mémoire, un traitement qui, ſelon lui, a eu plus de ſuccès; ce traitement ſe réduit à deux méthodes, dont l'une eſt difficile, compliquée, & n'eſt point à la portée de tout le monde; l'autre eſt plus ſimple & d'une plus facile exécution.

1°. Les ſignes d'après leſquels on doit ſe déterminer, ſont, dit-il, les ſuivans: dans le commencement de la maladie, l'animal eſt triſte; quoiqu'il ſoit abattu, les yeux ſont enflammés & saillans; la région lombaire gauche eſt dure, les extrêmités poſtérieures ſont chancellantes & peu aſſurées; les oreilles & les cornes ſont ou plus chaudes, ou plus froides; les muſcles de la tête, du cou & des épaules ſont agités par de légeres convulſions; la bouche eſt plus chaude, l'animal touſſe quelquefois; le pouls eſt plein & accéléré, quelquefois il eſt fréquent & concentré; l'appétit diminue ou diſparoît; on ne voit point ces animaux courir avec empreſſement vers le fourrage, lorſqu'on les a privés pendant quelque tems; on obſerve qu'ils ſecouent très-

ſouvent la tête, ſur-tout lorſqu'ils ont rendu leur urine ou leurs excrémens, & lorſqu'ils viennent de boire, ou de faire quelque mouvement plus conſidérable; l'épine du dos eſt plus ſenſible qu'à l'ordinaire, & lorſqu'on la pince vers le garot, l'animal fléchit bruſquement les extrêmités antérieures, en témoignant de la douleur & quelquefois en ſe plaignant; ſi on le pince au-deſſous, vers le cartilage xiphoïde, il ſe releve avec force. Ce dernier ſigne mérite la plus grande confiance; M. Vicq en a obſervé les progrès dans un grand nombre d'animaux inoculés, & qui ne ſe relevoient point avant cette opération; ſi on appuie ſur les reins, on voit quelquefois les beſtiaux attaqués, s'affaiſſer de derriere; ſi enfin on paſſe avec le bout du doigt le long de la colonne épiniere, on voit quelquefois les chairs frémir, & on les ſent palpiter ſous la main. 2°. Lorſque par le concours de la plus grande partie de ces ſignes, on s'eſt aſſuré de l'exiſtence de la maladie, il faut ſur le champ ôter tout fourrage, & ne permettre abſolument aucun aliment ſolide à l'animal attaqué. 3°. On lui fera boire nuit & jour de l'eau blanche nitrée, de demi-heure en demi-heure. 4°. On lui donnera chaque jour quatre lavemens émolliens; on peut y mêler une demi-livre d'huile de lin. 5°. On lui fera boire matin & ſoir une potion faite avec un grand verre d'huile de lin & un tiers de bon vinaigre, que l'on éteindra dans une quantité ſuffiſante d'eau blanche. 6°. Dès l'inſtant de l'invaſion, on fera pluſieurs ſcarifications le long de l'épine; on les recouvrira d'un emplâtre aglutinatif, & on les panſera, comme il eſt dit plus haut, avec le beurre frais, &c. 7°. On expoſera au moins ſix fois par jour, les naſeaux de l'animal à la vapeur du ſoufre & du nitre jettés ſur les charbons. 8°. On le recouvrira d'un grand drap, ſous lequel on mettra en évaporation un mêlange de vinaigre & d'eau-de-vie; on répétera cette opération deux fois par jour; on frottera enſuite en toutes ſortes

de ſens ; avec des bouchons de paille trempés dans cette liqueur. 9°. Si l'on en excepte le tems pendant lequel on exécutera les préceptes donnés dans l'article précédent, l'animal ſera toujours couvert avec deux morceaux d'étoffe de laine. 10°. Auſſi-tôt qu'on le ſoupçonnera malade, on lui tirera, par une ſaignée à la jugulaire, environ ſix livres de ſang ; dix ou douze heures après, on en tirera, par le moyen d'une ſeconde ſaignée, à-peu-près la même quantité ; douze heures après, on fera une troiſieme ſaignée de quatre livres ſeulement. Il faut obſerver ſoigneuſement que ces doſes ne ſont indiquées que pour un animal très-robuſte & très-vigoureux ; on les diminuera d'une moitié ou d'un tiers, ſuivant l'âge & la foibleſſe du tempérament : pour que les ſaignées aient quelque ſuccès, il faut qu'elles ſoient pratiquées de bonne heure. On s'en abſtiendra ſur-tout, & on ne les réitérera point, ſi la reſpiration devient très-difficile & que l'animal paroiſſe abattu. 11°. Lorſque les excrémens commenceront à devenir liquides, on interrompra les potions huileuſes, pour faire uſage des infuſions ameres aux mêmes heures. 12°. On donnera alors matin & ſoir un breuvage fait avec l'infuſion d'abſynthe, dans laquelle on délayera une demi-once de quinquina en poudre ; on s'en abſtiendra, ſi l'animal paroît très-échauffé; l'eau blanche nitrée ſera d'ailleurs la boiſſon ordinaire. 13°. Lorſque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina dans l'infuſion d'abſynthe, une demi-once de diaſcordium ; on inſiſtera principalement ſur le traitement des quatre ou cinq premiers jours, ſi le malade a paru en être ſoulagé. 14°. Dans tous les tems de la maladie, s'il ſe forme des tumeurs, on aura ſoin de les ouvrir. Si la peau eſt ſenſiblement élevée dans quelque endroit de la ſurface du corps, on l'ouvrira de même & on traitera ces plaies comme il eſt dit à l'égard des ſcarifications recommandées. Tel eſt le traitement qui a le mieux

réussi à M. Vicq dans la maladie contagieuse de la Guienne & des Provinces environnantes; mais malgré cela, dit M. Vicq, ce cruel fléau s'est souvent montré au-dessus des secours de l'art; c'est là toujours le résultat des observations de ce Mémoire.

Dans un autre Mémoire, M. Vicq, en parlant des préservatifs contre cette maladie & de la fosse qu'on doit faire pour enterrer les cadavres, fait à ce sujet une observation très-sensée, laquelle si elle avoit été faite en Picardie, il n'en seroit pas résulté l'accident qui est survenu par l'affaissement d'une fosse, dans laquelle ont péri plusieurs hommes. M. Vicq observe donc, que dès que les terres qui remplissent la fosse commenceront à s'affaisser, on y en substituera de nouvelles & on les foulera avec force; pour donner plus de consistance aux différentes couches, il sera bon de les humecter, en les foulant; il suffira pour cela, de répandre de l'eau en différens endroits; on empêchera, par ce moyen, qu'il ne se fasse par la suite des crevasses qui pourroient être dangereuses.

Un moyen pour constater, dit M. Vicq d'Azir, l'existence de la contagion, c'est de faire avec de la filasse deux tampons, que l'on trempera dans la bile, dans la morve ou dans la chassie de l'animal malade; on introduira ces tampons dans deux plaies faites à la peau d'un animal sain, il n'importe quelle partie du corps; si la maladie se déclare en six ou huit jours, accompagnée des mêmes symptômes, on peut conclure avec certitude qu'elle est contagieuse & qu'elle emporte par cela même un grand danger.

L'ouverture des cadavres offre un moyen moins équivoque pour s'en assurer; les détails suivans, selon M. Vicq, suffiront pour ceux qui voudront y avoir recours. 1°. Les naseaux sont très-fétides, les sinus sont pleins d'une matiere ichoreuse, & la membrane qui les tapisse est épaissie. 2°. Le cerveau est quelquefois plus mou qu'à son ordinaire, très-souvent la

consistance & la couleur sont les mêmes que dans l'état naturel. 3°. Le poumon est gorgé d'air, & sain d'ailleurs; il est quelquefois noir & gangrené, mais cela est rare. 4°. Le cœur est dans son état naturel, il paroît seulement un peu plus flasque qu'à l'ordinaire; on a trouvé une fois le péricarde gonflé d'air. 5°. Le premier & le second estomac sont remplis d'une très-grande quantité de fourrage grossierement hâché; quelquefois la membrane interne est très-noire & gangrenée. 6°. Le troisieme estomac ressemble à une grosse boule; il est pour l'ordinaire très-dur, & il contient des alimens desséchés & dispersés comme autant de plaques entre les feuillets qui le composent; la membrane interne reste souvent adhérente aux alimens, lorsque l'on en fait la dissection; elle est pour lors d'un noir brillant & comme bronzée; au reste, la dureté très-grande du troisieme estomac & le détachement de la membrane interne ne sont pas essentiels à cette maladie; mais dans tous les sujets qui en sont attaqués, les feuillets de ce viscere sont beaucoup plus mous qu'à l'ordinaire, & très-faciles à déchirer; les alimens sont aussi plus secs & sur-tout plus chauds que dans l'état naturel. 7°. Le quatrieme estomac contient une liqueur verdâtre qui y passe par expression; la membrane interne est enflammée & teinte d'une couleur de rose assez claire; lorsque la maladie est très-avancée, elle se détache pour l'ordinaire très-aisément; l'odeur qu'exhale le quatrieme estomac est très-fétide, ce que l'on n'éprouve point à l'ouverture des trois premiers.

8°. Entre les différens estomacs & les circonvolutions des intestins, on trouve très-souvent des concrétions muqueuses & rougeâtres, qui contiennent une eau sanguinolente. 9°. Il n'est pas rare de trouver les boyaux dans leur état naturel, quelquefois aussi ils sont enflammés intérieurement & sphacelés; souvent on trouve dans les gros intestins les débris d'une espece

de membrane muqueuſe, qui dans les premiers tems de la maladie, enveloppe les excrémens, & que l'animal rend ſeule, lorſque la dyſſenterie eſt déclarée.

10°. La véſicule du fiel eſt pour l'ordinaire plus volumineuſe que dans l'état naturel; la bile n'a point de conſiſtance, elle eſt très-fluide & ſa couleur varie dans preſque tous les ſujets; quelquefois un *coagulum* noirâtre nage dans le fluide que renferme la véſicule. 11°. Le foie eſt le plus ſouvent dans ſon état naturel; quelquefois cependant, il eſt plus volumineux & plus mou. 12°. La rate n'eſt jamais malade non plus que les reins. 13°. Le fœtus eſt preſque toujours mort dans les vaches pleines; M. Vicq ne l'a trouvé que deux fois vivant; la chaleur de ſes entrailles eſt très-grande. 14°. Le ſang eſt quelquefois ſi diſſous, que l'on ne trouve aucun caillot dans le ſyſtême vaſculaire. 15°. Enfin, on a trouvé quelquefois des vers dans les yeux & les ſinus pituitaires.

On doit être prévenu que ces dérangemens ſont beaucoup plus marqués dans les beſtiaux qui meurent naturellement de la maladie, que dans ceux que l'on fait tuer dans le premier ou le ſecond de ſes périodes; l'inſpection du bas-ventre ſuffit ſeule pour donner les connoiſſances néceſſaires; l'engouement des deux premiers eſtomacs, la dureté des alimens & le peu de conſiſtance des feuillets du troiſieme; l'inflammation & la couleur de la membrane interne du quatrieme; le gonflement de la véſicule du fiel & le changement de la bile fourniſſent des caracteres ſuffiſans, pour conſtater l'exiſtence de l'épiſootie. Quand on voudra donc s'aſſurer, ſi la maladie, qui dans un village quelconque a déjà enlevé quelques beſtiaux, a quelques rapports avec celle qui s'eſt manifeſtée dans les Provinces méridionales, il ſuffira d'appeller, dit M. Vicq d'Azir, un Chirurgien ou un Eleve de l'Ecole Vétérinaire, qui, d'après la lecture de ces obſervations, prononcera d'une maniere ſûre & facile ſur ſa nature.

Tels sont presqu'en substance la plupart des Mémoires de M. Vicq; nous avons cru devoir les rapporter ici, d'autant que le cinquieme volume de ce Dictionnaire paroît précisément dans le tems où ce Médecin revenoit des Provinces méridionales, où il avoit été envoyé par ordre du Ministere.

La chair du veau est assez connue; pour qu'elle soit bonne, il faut qu'elle soit blanche, succulente, glutineuse & de bon goût; on appelle *veau de riviere* celui qui vient de Normandie, & qui est d'un blanc & d'un goût merveilleux; cette chair est nourrissante, humectante & rafraîchissante; elle amollit & excite la liberté du ventre; on la fait entrer dans tous les bouillons rafraîchissans; on est dans l'usage de faire précéder la purgation qu'on prescrit aux gens échauffés, par une eau de veau, qu'on leur fait prendre pendant quelques jours entre les repas; on fait bouillir à cet effet une livre de veau dans trois pintes d'eau, qu'on réduit à deux, & qu'on partage en quatre bouillons, pour prendre en deux jours, l'un le matin à jeun, & l'autre dans l'après-dîner; cette eau, en relâchant les intestins, dispose à la purgation & empêche en même tems que la médecine ne trouble les entrailles de ceux qui sont susceptibles de tranchées & d'irritation.

Quoique la chair de veau passe pour excellente, elle ne convient pas néanmoins à ceux qui sont sujets à des cours de ventre causés par un relâchement de fibres intestinales; elle ne feroit qu'entretenir cette incommodité; mais elle est utile principalement aux personnes foibles, délicates & qui font peu d'exercice; car à l'égard de ceux qui sont forts & robustes, & accoutumés à beaucoup de travail, il leur faut un aliment plus solide & qui se dissipe moins que celui que le veau leur fournit.

Pour ce qui concerne les usages du veau en Médecine, tout le monde sait que ses poumons sont pectoraux,

humectans, propres pour adoucir les âcretés de la poitrine, pour calmer la toux & pour la phthisie; on leur donne communément le nom de mous de veau; on les fait cuire avec des navets, le chou rouge & les autres plantes pectorales propres pour les maladies ci-dessus; les pieds de veau sont aussi pectoraux, leur substance est glutineuse, humectante & adoucissante; on les emploie avec le jarret de veau dans les gelées & bouillons propres pour modérer les pertes de sang, le flux excessif des hémorrhoïdes, ou des regles, & pour le crachement de sang.

A l'égard des usages externes des parties de veau, on se sert dans les pommades, de sa graisse & principalement de celle qui se trouve près du rognon; cette graisse, de même que la moëlle de veau, est résolutive, adoucissante & émolliente; on s'en sert pour ramollir les schirres, & les duretés des muscles & des tendons, & pour faire mûrir les abscès : la présure qu'on emploie pour faire cailler le lait & qu'on nomme en latin *coagulum*, n'est autre chose qu'une matiere caséeuse, qu'on trouve au fond de l'estomac des jeunes veaux; cette matiere est un lait caillé qui contient beaucoup de sel volatil acide, & qui sert de levain pour la digestion des alimens que le veau prend.

VENAISON. On donne ce nom à la chair du gibier; on en distingue de deux sortes, la haute & la basse; on comprend dans la haute venaison le cerf, le sanglier & les autres grosses bêtes qu'on chasse; & dans la basse, les lievres, les lapins, &c. On appelle encore venaison, la haute graisse du cerf, du sanglier, & des autres grosses bêtes; on dit qu'elles sont en venaison, quand elles sont bien grasses; c'est pour lors qu'elles sont excellentes à manger, & qu'on les force plus aisément; ce sont les cerfs de dix cors & les vieux cerfs qui ont le plus de venaison.

Fin du Tome cinquieme.





